


4.8.59


MERCURE
HOLLANDOIS
de l'An 1674

LE MERCURE HOLLANDOIS,

Contenant les choſes les plus remarquables de toute la Terre,

Arrivées

En l'an 1674. *juſqu'à l'an* 1675.

Et ſur tout dans les guerres de France, Alemaigne & Hollande.

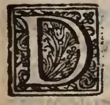
Avec Figures.



A AMSTERDAM,

Chez HENRY & THEODORE BOOM. l'An 1677.

Ami Lecteur.



D'Autant que nous trouvons que le recit que nous avons fait dans nos Mercures precedents, des choses les plus remarquables qui sont arrivées pendant cette triste & malheureuse guerre dans toute l'Europe, n'a pas êté desagreable à plusieurs personnes cela êt cause que nous avons resolu d'y continuër de tout nôtre pouvoir, & de te faire voir maintenant ce qui s'êt passé de plus considerable de l'an 1674. Veritablement si les années precedentes t'ont donné sujet & matière d'étonnement, la presente ne le fera pas moins, puis qu'on peut dire avec verité

que les evenements qu'elle a produits ne ſont pas moins dignes de nôtre attention & de nôtre admiration que ceux qui les ont devancés. L'on voit ici la ſanglante guerre entre l'Angleterre & cet Etat heureuſement & agreablement changée en une douce & charmante Paix, quoi que les conſtitutions d'alors ſemblaſſent promettre toute autre choſe de ce fameux demelé. L'on y voit les conquêtes des François qu'ils avoient occupées avec tant d'appareil, honteuſement & ſubitement abandonnées par le ſecours de nos Illuſtres Alliés. L'on y remarque des cruelles Batailles, & ſur tout celle de Seneffe, de Sintsheim, d'Entsheim & la deffaite de l'Arriereban, qui ont couté tant de

ſang à nos Ennemis. L'on y lit le ſiege d'une des plus fortes Places de l'Europe, qui s'êt rendu memorable tant par les glorieuſes attaques de S. A. Monſeig. le Prince d'Orange que par la vigoureuſe reſiſtance de M. le Marquis de Chamilly, mais qui enfin a été obligée de ſuccomber à la conſtance & perſeverance invincible de ce genereux Heros. Enfin l'on y treuve une courte, mais veritable relation de ce qui s'êt vû de plus important dans pluſieurs endroits de la Terre. Pour montrer nôtre deſintereſſement & faire voir l'affection que nous avons pour la verité, nous avons ajoûté autant qu'il nous a été poſſible aux choſes les plus dignes de remarques les pieces autentiques de tou-

toutes les deux Parties, ainſi que nous les avons pû recouvrer, afin de laiſſer par ce moyen au Lecteur ſon jugement libre ſur toutes les occurrences qui ſe rencontrent dans ce livre. Lis-le avec plaiſir, & attends dans peu ce qui s'êt paſſé en l'an 1675 eſperant que tu auras pour agreable nôtre travail. Adieu.

MERCURE HOLLANDOIS

De l'an 1674.

JANVIER. 1674.

TOutes les affaires de ce Monde sont sujettes à des revolutions perpetuelles, & il n'y a rien de si constant sur la Terre qui puisse éviter le changement, & sur tout dans les affaires de la Guerre. Il n'êt pas besoin de feüilleter les Vieilles Histoires pour preuve de cette verité, puis que ce qui êt arrivé en nos jours nous en donne des exemples plus que suffisants. Quels bouleversements & vicissitudes êt-ce que le sort changeant & variable n'a point produit ces 2. dernieres anneés? certes elles sont si grandes, qu'un châcun en êt à bon droit tout interdit, & que la Posterité en demeurera toute remplie d'étonnement. Nous en avons parlé assés amplement en nos Mercures precedents pour contenter les esprits curieux; mais avant que passer outre, nous croyons qu'il ne sera pas hors de propos de representer aux yeux du

Lecteur l'état de l'Europe, tel qu'il a été au commencement de la presente année, selon qu'il êt parvenu à nôtre connoissance.

Les Provinces Unies ayant soûtenu une tres-grande guerre tant par Mer que par terre depuis l'espace de 2. années, commencerent un peu à respirer; & quoy qu'au commencement tout l'avantage fût du côte des Ennemis, neantmoins la chance se tourna peu à peu; Car la puissance de la France ayant paru trop grande dans les Cours des autres Princes; cela produisit non seulement une Alliance entre sa Maj. Imp. la Couronne d'Espagne, & Mess. les Etat. Gen. mais aussi une jonction de leurs armées, ce qui causa un tel changement dans les affaires des François, qu'ils furent obligés d'abandonner plusieurs de leurs Conquêtes. Avec ce bon succés Mess. les Etat. Gen. avoient encore l'esperance de persuader au Roy d'Angleterre, par l'entremise de l'Espagne, de faire la Paix avec cét Etat à l'exclusion de la France. Et quoy que par la derniere réponse que sa Maj. avoit fait à l'Ambass. d'Espagn. il y ût fort peu d'apparence pour cét effet, si êt-ce que neantmoins on ne laissa pas de faire tous les devoirs possibles pour donner toute sorte de satisfaction à sa ditte Majesté: Mais afin de n'être point desarmé cependant, en cas que le Traité de Paix n'ût pas une issuë desirée, Mess. les Et. Gen. avoient resolu de mettre une puissante Flotte en Mer,

Mer, & de remplir si bien la Milice de terre, par de nouvelles levées & renfort des vieilles Compagnies, qu'on fût en état de resister à toutes sortes d'attaques avec le secours des alliés. Tel êtoit l'état des Provinces Unies du Païs-bas vers le commencement de cette année.

Sa Maj. Imp. étant poussée d'un bon zele pour le repos de toute la Chrêtienté, & ayant fait une Alliance pour cét-effet avec mesdits Seigneurs Etat. Gener. employa toutes sortes de moyens pour empécher les desseins de la France dans l'Empire, quoy que cette Couronne tachât d'attirer plusieurs Princes dans son party, afin d'avancer toûjours ses Conquêtes de plus en plus. Sa Maj. Imp. au contraire envoya ses Ambass. auprés de plusieurs Princes, où Elle les fit travailler puissamment à ses interêts: Et afin de donner d'autant plus de force à leurs persuasions. Elle fit lever quantité de Troupes pour en accroitre son Armée qui étoit sur les bords du Rhin laquelle avoit donné de grandes traverses aux François sur la fin de l'année passée, & qui par ce moyen se devoit voir en état d'agir avec vigueur sur le Printemps, lequel commençoit déja de s'approcher.

L'Empire d'Allemagne ayant deliberé fort long-temps sur le point de la securité publique, à cause de la grande diversité d'humeurs dont la Diette de Ratisbonne est composée, sans en avoir jamais pu voir une fin,

ni ſavoir comment ſe comporter en ces eminents dangers de la Guerre, Commença neantmoins à pancher finalement du côté de l'Empereur, par les bonnes remôntrances que ſa Maj. avoit fait faire à la ditte Diette, des mauvais deſſeins de la France, qui s'étoient aſſes manifeſtés par la ruïne de pluſieurs Princes; ce qui les fît reſoudre à employer toutes choſes pour mettre bien-tôt une Armée ſur pié afin de s'oppoſer à ces violences.

La Couronne d'Eſpagne, laquelle avoit ſouffert dés long-temps pluſieurs inſolences des François, ſans y pouvoir donner remede & qui partant ne pouvoit bien digerer cette arrogance, ou pluſtôt la jugeoit trop dangereuſe pour Elle, avoit d'abord fait une Ligue deffenſive avec Meſſ. les Etats, laquelle avoit été renouvellée avec plus de force l'année paſſée, auquel temps Elle declara ouvertement la Guerre à la France, & ſe mît entierement en armes pour s'oppoſer à ſes deſſeins, ce qui fût cauſe que l'autre ſe vit obligée de prendre d'autres meſſures pour continüer la guerre. Mais d'autant que par ce moyen il ût falu auſſi combattre contre l'Angleterre, ſi cette Couronne ût perſiſté dans le demélé qu'elle avoit avec la Hollande, les Eſpagnols firent tous leurs devoirs poſſibles en cette Cour pour perſuader ſa Majeſt. Britannique de faire une Paix honorable avec cêt Etat: Et afin d'être cependant en poſture de

de resister aux attaques des François sur le Printemps, ils firent faire de grandes levées en plusieurs endroits de la Terre.

Le Roy de France voyant par ces Alliances ses plus grands desseins rompus, & se trouvant engagé en une grande Guerre, avoit tasché de persuader plusieurs Princes d'Allemagne à l'election d'un tiers Party, afin de renverser par ce moyen toutes les entreprises de l'Empereur, comme apprehendant que son Armée ne fît une invasion jusques dans son Royaume. Il leur fit representer à cét effet plusieurs pretextes ramassés comme si sa Maj. Imp. n'ût envoyé son Armée dans l'Empire que pour contraindre les Princes d'Allemagne à l'eléver à une supréme puissance; Mais ceux-la étant mieux informés des conseils de l'Empereur, & que c'êtoit bien plûtôt l'intention de la France d'y parvenir Elle-même, ne firent pas beaucoup d'état de tous ces discours, si bien que tous lés desseins de cette Couronne s'en allerent à neant de ce côté-là. Elle fit donc faire de grandes levées dans son propre Païs non seulement pour se rendre capable de resister à tous ses Ennemis, mais mêmes pour faire la guerre à l'offensive; pour lequel effet on fit payer de grandes sommes aux Habitants, non toute-fois sans de tresgrands murmures, comme se voyant déja presque entierement êpuisés par faute de Commerce. Mais ce qui fit le plus de peine à cette Couronne, fut le Traité

qui avoit déja été commencé entre sa Majest. Brit. & Mess. les Etats Gen. si bien qu'Elle fit faire tous ses efforts pour le rompre par son Ambassadeur.

L'Angleterre n'ayant pas beaucoup profité par la Guerre, souhaitoit bien de faire la Paix avec la Hollande, mais elle craignoit que les Partisans de la France n'empechassent cette bonne œuvre. Les Anglois esperoient neantmoins que le Parlement, lequel se devoit assembler ce mois-ici, allegueroit de si bonnes raisons à sa Majest. des mauvais desseins de la France, que cela l'obligeroit à faire la Paix avec ses anciens Alliés, au bien & avantage de son Royaume.

Les Evêques de Cologne & de Munster qui étoient engagés en la presente guerre par les persuasions des Instruments de la France, & notamment des Princes de Furstenberg, voyant le declin des affaires de cette Couronne, ne souhaittoient que d'en sortir à leur honneur, & de se reconcilier avec sa Majest. Imper. mais par ce qu'ils vouloient stipuler des conditions trop avantageuses dans leur Traité, cette affaire demeura imparfaite encore quelque temps.

Le Traité de Paix de Cologne ayant été arrêté quelque temps par le continüel refus qu'on faisoit d'accorder les Passeports aux Ministres du Duc de Lorraine, ne promettoit pas un grand succés. Tout ce qu'on y fit, ce fût qu'il y ût quelques conferences entre

entre les Minist. de l'Angleterre & ceux de Mess. les Etat. Gener. sur quelques Articles concernant le Commerce & la Navigation.

Les 2. Couronnes du Nord n'avoient point d'interêt particulier à cette Guerre. L'on avoit bien projetté un Traité d'Alliance entre le Danemark & Mess. les Etat. Gen. mais il n'étoit pas encore ratifié. La Suede faisoit de grands devoirs à Cologne par ses Ambass. pour mettre la Paix entre les Parties, mais sans beaucoup d'apparence de succés, à cause de l'opiniatreté des François à refuser les Passeports aux Minist. du Duc de Lorraine.

Les Cantons Suisses ne sachant comment se gouverner en cette guerre, songeoient principalement aux moyens de la deffense de leur Païs, afin de n'être point attaquez d'aucune des Parties.

Le Pape se montroit neutre en cette Guerre; car quoy que peut-être il ût été bien aise que les François ussent emporté quelque avantage sur les Hollandois, si est-ce que neantmoins cela ne pouvoit tendre qu'au grand prejudice des autres Princes Catholiques, puis que les François ne les épargnoient non plus que leurs Ennemis declarés, en ruïnant leur Païs sans aucune distinction d'ordre, d'état ni de dignité: C'êt-pourquoy il jugea plus à propos d'offrir sa Mediation entre l'Espagne & la France, afin de

A 4 ter-

terminer par ce moyen cette guerre funeste & dangereuse.

Les Princes d'Italie en general avoient divers intérêts en cette Guerre sans que l'un ou l'autre se declarât pour aucun des Partis.

Pour le Portugal, il y avoit long-temps que les François tâchoient de le mettre en guerre contre l'Espagne, afin de traverser les desseins des Espagnols du côté de la Catalogne; mais les troubles de ce Royaume, & le peu d'inclination que les Habitants avoient pour la France, empêcherent que cela n'ût aucun effet.

La Pologne n'étant pas peu affligée de la mort si peu attenduë de son Roy, & de la guerre de Turquie, s'appliqua toute entiere à faire élection d'un nouveau Roy selon l'ancienne coûtume, afin de remedier par ce moyen à tous desordres, rêtablir le repos dans le cœur du Royaume, & repousser les armes formidables des Turcs qui le menaçoient de toutes parts.

Le Grand Duc de Moscovie jaloux de la puissance des Turcs; n'étoit pas marry de voir qu'ils faisoient la guerre à la Pologne, pendant qu'il se rendit maître de l'Ucraine en cette occasion; mais afin que les Polonnois ne fissent point la Paix avec ces Barbares, il leur promit de grandes assistances, quoy que neantmoins sans beaucoup de fruit.

Ayant donc ainsi representé en general l'état

l'état de l'Europe, nous passerons aux accidents particuliers, & commencerons par les Provinces Unies. Aussi-tôt que S. A. M. le Pr. d'Orang. fût revenu à la Haye de la derniere Campagne, l'Armée de l'Etat qui avoit été obligée de souffrir beaucoup de fatigues par sa longue marche, ayant été separée de celle des Alliés, passa en revuë sur la bruyere de Cassel, & fût envoyée dans les quartiers d'Hyver, afin de se preparer à la Guerre pour la Campagne prochaine. S. A. donna alors au jeune Comte de Nassau Sarbrugge, lequel étoit Cornette d'une Comp. des Gardes à cheval, la charge de Cap. d'une Comp. de gens de pié, & mit à sa place un jeune Gentil-homme Espagnol. Cependant sad. A. avoit tous les jours des conferences avec les principaux Officiers de l'Armée pour le bien & repos de l'Etat. Le Sr. Bentum Gentilhomme de la chambre de S. A. receut en ce temps-ici la charge de Drossart de la Baronnie de Breda. M. le Duc de York envoya alors à S. A. 16. chevaux Anglois, dont il luy fît present; & en échange S. A. regala sa Majest. Brittannique d'un jeune Lion & d'un Tigre. Le 26. de ce mois il arriva à la Haye une action fort Hardie. Cêt qu'un Soldat du Regiment de Bamfil, ainsi qu'on le menoit de la prison à l'Echaffaut pour y recevoir le châtiment de ses fautes, fût enlevé avec violence d'entre les mains de la Justice par quelques-uns de ses Compa-

gnons, qui se jetterent pour cét effet sur le Lieut. du Prevôt & ses Archers. Mess. les Etat. Gen. ordonnerent alors par Edit public à tous les Armateurs de cêt Etat qui êtoient en Mer, d'être de retour en ce païs devant le premier du mois de Mars, sous de grandes peines. Le Sr. de Wit, pere, deceda au commencement de ce mois en la Ville de Dordrecht. Le Sr. Fagel, frere de M. le Conseiller Pensionnaire fût alors élu en qualité de Secretaire de la chambre des Comptes de Hollande par Mess. les Conseillers Deputés. Cependant il arrivoit tous les jours plusieurs petits rencontres de partis, & entre autres un d'Utrecht au nombre de 16 hommes s'êtant avancé jusques sous Arnhem, y rencontra 24. François, lesquels il mit en suite, & en prît 4. prisonniers; mais ayant été attaqués par un autre party plus fort, ils furent contraints de se retirer aprés une rude escarmouche, mais ce ne fût qu'aprés qu'ils ûrent dépouillé leurs prisonniers. M. le Baron d'Ylenburg commandant pour cét Etat à Wijk le Duerstede, étant averti que 18. ou 20. François d'Arnhem pilloient le païs autour de Rhenen & Wageningen, & incommodoient les chemins, commanda 20. hommes de sa Garnison, lesquels se rendirent dans des petits bâteaux jusqu'auprés des portes d'Arnhem, où ils se mirent à terre, & couperent en cette sorte le passage au dit party, lequel s'en retournoit à sa Garnison, &

se

se bâttirent si heureusement contre eux, qu'aprés quelque combât ils en prirent 16. prisonniers, & tuerent le reste. Ils attraperent aussi en cette occasion quelques eaux de vie, qu'ils amenerent en leur ville par le moyen de leurs bâteaux. Il sortit en ce temps ici 2000. hommes d'Utrecht sous M. le C. de Hornes & les Deputés de Mess. les Etat. Gen. lesquels se rendirent auprés du lieu appellé Grebbe, pour voir en quelle façon on pourroit deffendre la Province d'Utrecht contre toutes sortes d'attaques; mais parce que cette affaire fût trouvée d'un trop grand circuit, on ne jugea pas à propos d'y mettre la main, & partant ces gens ici s'en retournerent en leur Garnison. Il y ût encore alors plûsieurs disputes sur le rêtablissement de la Province d'Utrecht dans l'Union, parce qu'un chacun regardoit à son propre interêt dans cette affaire; mais Mess. les Etat. Gen. prirent la suivante resolution sur ce sujet.

Extrait du Registre des Resolutions de Mess. les Et. Gen. des Provinces Unies du Païs-bas.

LUNDI 29. JANVIER 1674.

M. Le C. Pensionnaire Fagel & autres Deputés de Mess. les Et. Gen. ayant été en conference avec M. le Prince

 d'Oran-

d'Orange, en vertu de leur Resolution Commissoriale du 26. du present; ont rapporté à l'Assemblée que S. A. ayant pesé attentivement ce qui s'étoit passé en l'an 1672. avec les Ennemis de cét Estat, Elle avoit jugé qu'il faloit considerer qu'il avoit plu à Dieu de punir tres grievement le dit Etat en cette même année, permettant que les Roys de France & d'Angleterre attaquassent ce païs sans aucune cause raisonnable par le moyen d'une guerre tres-forte tant per mer que par terre; & ensuite envoyant une telle consternation sur tout le Païs, que le Roy de France & ses Allies s'étoient par ce moyen rendus Maîtres en fort peu de temps de plusieurs Frontieres tres-considerables de cét Etat, & de 3. Provinces entieres: Mais qu'en échange il avoit plû à ce même Dieu de benir tellement les Armes de cét Etat & de ses illustres Alliés, que toute la Province d'Utrecht, & une bonne partie de celles de Gueldres & Over-Yssel étoient retournées sous la puissance du dit Etat, & que partant ce seroit une chose fort injuste de vouloir exclurre lesd. Provinces de l'Union, parce qu'il avoit plû à Dieu de leur faire éprouver la domination d'un Prince étranger, & qu'il en avoit affranchi par sa grace & bonté speciale les autres Provinces: Que la ditte Union portoit bien expressement que les Provinces Unies seroient obligées de hasarder biens & vies pour la conservation les unes des autres.

Et

Et que ce feroit auſſi une choſe trop injuſte de leur vouloir ôter ou s'approprier les Places qui ont par cy-devant apartenu aux dites Provinces, par cette raiſon ſeule qu'elle ne viendroient pas mal pour l'accomodement de quelques unes des autres Provinces; & que ſi on procedoit en cette ſorte contre ceux qui avoient composé un même Corps d'Etat avec les Provinces reſtantes, pour cela ſeulement que le dit malheur les avoit ſurpriſes, & que les autres Provinces en êtoient demeurées exemptes, cela juſtifieroit grandement les armes de l'Ennemy, lequel n'a entrepris la guerre contre cêt Etat que parce qu'il ſeroit fort à ſa bienſeance, & empécheroit poſſible outre cela la benediction de Dieu ſur ces Provinces. Et que de ces Forts, quelques-uns êtoient ſitués en la Province de Hollande & de Weſt-Friſe, & quelques-uns en lad. Province d'Utrecht. Et que ſad. A. avoit auſſi conſideré que Meſſ. les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe avoient êté obligés de faire conſtruire quelques Forts pour la deffenſe des dites Provinces. Qu'auſſi on avoit treuvé par experience que la d' vince de Hollande & de Weſt-Friſe ne pouvoit pas être conſervée contre les attaques des Ennemis par l'inondation des terres, à moins que la dite inondation ne ſe fît auſſi ſur les terres de lad. Province; & que par conſequent Elle êtoit d'avis que lad. Province d'Utrecht, comme auſſi celles de

Gueldres & d'Over-Yſſel, auſſi-tôt qu'elles ſeront retournées ſous la puiſſance de l'Etat, ſoient reçuës de nouveau dans l'Union, & qu'il leur ſoit ottroyé le même rang & ſeance qu'elles ont û avant les dits deſaſtres & calamités. Que pareillement on leur reſtitüera toutes les terres & Places qui leur ont appartenu par cy-devant; excepté ſeulement que la Souveraineté, avec toutes ſes appartenances & dependances du Païs ou Places ſur leſquelles lad. Province de Hollande & de Weſt-Friſe aura fait bâtir quelques Forts, demeurera à lad. Province; & cela ſeulement pour ce qui concerne ce qui êt renfermé dans les Remparts, Foſſés & Fortifications des dits Forts, ſans y comprendre aucunement le Plat-païs qui êt ſitué à l'entour des dits Forts. Qu'auſſi lad. Province de Hollande & de Weſt-Friſe aura un libre accés & recés pour entrer & ſortir par les dits Forts ſur les terres de lad. Province d'Utrecht; Et qu'en-outre il ſera permis à lad. Province de Hollande & de Weſt-Friſe; en cas que la neceſſité le requît, d'inonder pour ſa deffenſe tant ·erres de lad. Province d'Utrecht, que celles de lad. Province de Hollande & de Weſt-Friſe; Sur quoy ayant été deliberé, les Deputés des reſpectives Provinces ont pris Copie du dit avis, pour être communiqué plus amplement en leur Aſſemblée, leſquels ſont priés de ſe declarer au pluſtôt ſur cette matiere.

Aprés

Aprés qu'on ût û plusieurs conferences de la part de cét Etat avec le Sr. Don Bernardo de Salinas, Envoyé extraord. de sa Majest. Catholique sur les Articles qui avoient êté arrêtés entre cette Couronne & Mess. les Et. Gen. cette affaire se vit finelement terminée avec les explications necessaires sur ce sujet au plein & entier contentement des uns & des autres; sur quoy le dit Sr. Envoyé delivra le 16. du present sur les 3. heures aprés-midy la ratification de son Maître, tant de tous les Traités, que des Articles secrets & separés; par laquelle ratification sa Majest. s'obligeoit de rompre avec l'Angleterre en 3. semaines de temps, ainsi qu'elle avoit fait avec la France, en cas que cette Couronne ne voulût pas accepter la Paix aux conditions raisonnables que son Exc. Monsr. del Fresno luy offroit; si bien que tout l'honneur de cette affaire doit être attribué au dit Sr. de Salinas seul, à l'exclusion de tout autre. On dit aussi que les Deputés de cet Etat ûrent quelques conferences avec le dit Sr. Envoyé sur la derniere réponse de sa Majest. Britannique, & sur les conditions de Paix qu'Elle avoit fait offrir de son côté au dit Sr. del Fresno, dans lesquelles les dits Srs. Deputés auroient dit, *que Mess. les Etat. Gen. êtoient bien contents de donner les 2. millions que le Roy d'Espagne avoit fait offrir en leur nom à sa Maj. Brittannique, mais que cela ne se devoit pas prendre comme un de dommagement des frais de la guerre,*

guerre ; parce qu'on n'étoit point d'accord de ce côté-ici qu'on eut le tort en cette affaire. On dit encore qu'ils declarerent *que l'affaire de Surinam seroit terminée au contentement de sa Majesté : & que pour ce qui étoit du Commerce des Indes, on le regleroit d'une telle maniere que sa Maj. auroit tout sujet d'en être satisfaite : Mais que pour ce qui étoit de la liberté de la pêche des harans, on n'étoit nullement resolu d'y renoncer, ou de donner quelque reconnoissance à sa Maj. pour en avoir la permission, puis que sa Maj. n'avoit jamais fait aucune pretention sur ce sujet.* Quoy qu'il en soit, il êt certain que Mess. les Etat. Gen. envoyerent un peu aprés une autre lettre à Son Exc. del Fresno, pour la delivrer en leur nom à sa Maj. laquelle étoit de la teneur suivante.

SIRE.

AYant remarqué dans la harangue que vôtre Maj. a faite tout nouvellement à son Parlement (& qui a été imprimée par son ordre) que vôtre Maj. semble doûter encore de la sincerité de Nos intentions, & Nous accuse de luy avoir fait des ouvetrures de Paix, seulement pour gagner du temps, & sans avoir le dessein de venir à aucune conclusion : Nous Nous treuvons obligés de reiterer encore une fois a vôtre Maj. les offres que Nos Plenipotentiaires à Cologne doivent avoir faites en Nôtre nom à ceux de vôtre Maj.

& de

& de lui envoyer un Project du Traité que Nous sommes prests de signer sans plus longues conferences, & sans retarder dvantage la conclusion d'une Paix que Nous avons toûjours soûhaitée avec tant d'ardeur.

Et afin de faire mieux comprendre à vôtre Maj. jusques où Elle a sujet d'etre satisfaite des avances que Nous luy faisons, & avec combien de raison Nous Nous en promettons une heureuse issüe, Nous prions vôtre Maj. de considerer premierement que le renouvellement du Traitté de Breda que Nous luy proposons, & le fondement le plus solide d'une amitié fermë & durable, ainsi que Nous l'avons déja fait voir par Nôtre lettre du 19. Decembre, & que dans la même vuë Nous y ajoutous le Traitté de Marines qui fut conclu à la haye en l'an 1668.

Mais comme l'article 19. du dit Traitté de Breda a été interpreté differemment, & que vôtre Maj. contre ce que Nous avons toûjours jugé a pretendu qu'en vertu du dit Article Nos Flottes entieres, aussi bien que Nos particulieres êtoient vaisseaux obligés d'abaisser leurs Pavillons & leurs plus hautes voiles à la rencontre du moindre vaisseau de guerre de vôtre Majesté. Nous avons crû ne pouvoir luy donner des preuves plus éclatantes du respect que Nous avons pour sa Royale personne, & de la passion ardente que Nous avons d'acquerir de nouveau l'honneur de sa bienveillance qu'en lui accor-

cordant dans les Mers Brittanniques ce qu'elle a ſouhaité de Nous à cét êgard-là, & en reiglant la ceremonie du Pavillon, ſuivant le Project que les Plenipotentiaires de vôtre Maj. Nous envoyerent eux-memes du Camp François, dans le temps que Nôtre Republique étoit reduite aux dernieres extremités.

Le ſecond article par lequel Nous ſommes d'accord de nommer dans 3. mois aprés la concluſion de la Paix, des Commiſſaires pour le reiglement du Commérce des Indes, & autres lieux; & auſſi ſuivant le dit Projet qui Nous fût envoyé hors de l'Armée de France, & conforme à la propoſition qui Nous a eſté faite par les Mrs. Mediateurs à Cologne le 19. Juillet dernier avec participation des Plenipotentiaires de Vôtre Majeſté.

Pour ce qui concerne l'affaire de Surinam, Nous en avons fait un article exprés, ſeulement pour la ſatisfaction particuliere de vôtre Maj. étant préts, ſans aucunes nouvelles obligations, ainſi que Nous l'avons été juſqu'à preſent, & que Nous le ferons toûjours à l'avenir, d'accorder la liberté aux Anglois qui y demeurent de ſe tranſporter ailleurs lors qu'ils le trouveront à propos.

Le 4. Article, quoi qu'étant couché en termes reciproques, fait aſſés voir à quel point Nous ſouhaitons de meriter l'affection de vôtre Majeſté, puiſque Nous luy offrons

la

la restitution d'une Conquête si considerable qu'est la Nouvelle Hollande, sans esperance de rien recevoir en recompense.

Et le dernier Article, par lequel Nous confirmons les offres de l'Ambassadeur du Serenissime Roy d'Espagne Vôtre Maj. en consequence du Traité qui a été fait entre luy & Nous au mois d'Août dernier, & un asseuré temoignage que le desir que nous avons pour la paix surpasse toutes autres considerations, puisque nous avons consenti de donner des sommes d'argent si considerables, là où Nous ne pouvons pas estre accusés avec justice de la moindre infraction des Traittés qui ont été faits entre vôtre Maj. & Nous.

Et afin de faire voir à vôtre Maj. jusqu'à quel point Nous sommes assurés de Nôtre innocence pour ce regard, Nous declarons de nouveau par la presente à vôtre Maj. ainsi que Nous avons déja fait par cy-devant en Nôtre lettre susmentionnée, que Nous sommes prêts d'entrer en examen en presence de vôtre Majesté de toutes les infractions dont Nous sommes accusés, avec promesse solemnelle de faire reparation de tout le tort & dommage que vôtre Majesté & ses sujets pourroient avoir souffert, à Nôtre insceu, de Nous ou de Nos Officiers, depuis le Traité de Breda jusqu'au commencement de cette guerre; Offrant en outre la caution de Nos Alliés pour l'execution de cette promesse, & étant contents qu'elle soit inse-

rée

rée dans le Traité, afin de la rendre d'autant plus autentique.

Les 5. Articles susmentionnés contiennent d'une maniere claire & nette tout ce que vôtre Majesté a demandé en sa réponse au memoire du Marquis del Fresno ; excepté seulement ce qui concerne la péche: Sur quoi Nous sommes obligés de dire à vôtre Maj. que Nous ne pouvons pas croire qu'aprés toutes les avances que Nous avons faites pour donner toute la satisfaction possible à vôtre Maj. & aprés les offres que Nous avons faites d'une Paix si honorable & si avantageuse pour Elle & pour ses Royaumes, Elle en voulût arréter la conclusien par une consideration de cette nature, & Nous obliger d'accorder ce que les Precedesseurs de vôtre Maj. n'ont jamais stipulé en aucun Traitté qui ait été fait entre eux & Nôtre Republique; & dont vôtre Maj. Elle même n'a pas fait la moindre mention dans le traité de l'an 1662. ni en celuy de l'an 1667. vû que d'ailleurs cét Article n'a jamais fait une partie des plaintes de vôtre Maj. qu'il n'a rien de commun avec la Guerre que vôtre Maj. Nous a declarée ; & finalement parce qu'en cette affaire particuliere Nous ne demandons qu'une chose dont nos habitants ont joüi pendant quelques siecles sans interruption, sans qu'il en soit jamais survenu aucun different qui ait alteré l'amitié & bonne correspondence qui étoit entre les 2. Nations.

Ces

Ces choſes étant donc diſpoſées en cette ſorte, il ne reſte plus rien que la cocclusion d'une œuvre qui eſt déja ſi fort avancée, & de ſavoir ſi c'êt le deſir de vôtre Maj. que cela ſe face à Londres ou à Cologne. Tout l'affaire, s'il plaît ainſi à vôtre Maj. dépendra ſeulement de ceci, que le Projet que Nous envoyons à vôtre Maj. ſoit dreſſé en forme d'un Traitté, eſperant que vôtre Maj. ne ſouffrira pas que le repos de ſon Peuple & le bien de ſon Royaume depende de l'intereſt particulier de la Couronne de France, laquelle continüe encore de tenir entierement en ſuſpens les conferences à Cologne par le refus qu'elle fait d'accorder des Paſſeports aux Miniſtres du Duc de Lorraine, & de le recevoir à la Negociation de la Paix, (à laquelle il doit neantmoins être neceſſairement admis en vertu des Traités qui ont été faits entre ſa Maj. Imperiale, le Sereniſime Roy d'Eſpagne & Nous) ſans aucun autre but que d'engager vôtre Maj. de plus en plus en cette triſte guerre, ſi ruïneuſe pour toute l'Europe, & dont la ſuite eſt capable de produire de ſi mauvais effets. Et comme les offres que Nous faiſons ici à Vôtre Maj. ſont veritables & ſincéres, nous ſommes préts ſemblablement de les accomplir de bonne foy, s'il plait à Vôtre Maj. de faire un Traité de Paix avec nous ſans dependance de l'interêt d'autruy, lequel ſeul peut rendre cette Negociation inutile.

Nous aurions pluſieurs choſes à ajouter à

la

la presente, pour réponse aux plaintes sans fondement que Monsr. le Garde des Seaux fait contre nous en son discours, & sur les interpretations injustes qu'il fait sur nôtre conduite: Mais comme nous voulons bien croire, & que nous nous flattons avec cette esperance; que les offres que Nous faisons ici à Vôtre Maj. luy donneront une entiere satisfaction, & feront une fin de nos malheureux differents, ainsi nous croyons qu'il vaut mieux oublier & passer par dessus tout ce qu'il y a d'animosité & d'aigreur, que de tenir plus-longtemps ouverte une playe que nous souhaitons de guerir. Cependant dans l'attente de la réponse de Vôtre Majesté. Nous prions Dieu, &c. Fait à la Haye ce 24. Janvier 1674.

Le Projet du Traité que Mess. les Etat. Gen. envoyerent à sa Majesté, étoit tel.

QUe le Traité de Breda sera confirmé & renouvellé, comme aussi le Traité de Marine fait à la Haye en l'an 1668.

1. Que les Vaisseaux & Bâtiments appartenant aux Etats des Provinces Unies, tant ceux de guerre ou de deffense, qu'autres, soit qu'ils soient seuls ou en Flottes, qui rencontreront les Vaiss. de guerre du Roy de la grand Bretagne dans la Mer Brittannique, soit qu'ils

qu'ils soient simples, ou en plus grand nombre, en telle sorte neantmoins qu'ils ayant arboré le Pavillon du Roy, abaisseront leurs Pavillons & voiles de hune; & les dits Etats des Provinces Unies ordonneront à tous les Commandans de leurs Vaisseaux & Flottes d'observer parfaitement & de bonne foi le dit Article.

2. Et afin que la sécurité & amitié reciproque entre le dit Seigneur Roy & les dits Etats Gen. leurs sujets & Habitans soit cultivée avec d'autant plus de sincerité, & que toutes occasions de differents & contentions soient retranchées à l'avenir, l'on fera quelques loix & Ordonnances touchant le Commerce, qui regleront exactement la Navigation & le Commerce des 2. Parties dans les Indes & autres lieux hors de l'Europe, lesquelles loix seront observées tres-étroittement & à toûjours. Et parce que c'et-là une affaire de trop grande importance pour être traitée legerement & à la volée, les 2. Parties consentent qu'elle soit differée jusqu'à un temps plus convenable, & que dans 3. mois aprés la conclusion de la presente Paix, sans aucun plus long delay, on nomme des Commissaires qui s'assembleront à Londres, & s'accorderont par ensemble, tant pour ce qui concerne la specification des Marchandises, que les Ordonnances de la Navigation & Commerce, par des nouveaux Articles, qu'ils dresseront exprés pour cét effet, mais à condition

dition que toute cette affaire se terminera entre les Parties à l'amiable.

3. Et afin que la ditte Paix, Amitié & Confœderation soit bâtie sur un fondement ferme & inêbranlable & que dés à present toute occasion de nouveaux differents & disputes soit entierement otée, l'on demeure d'accord que puis que la Colonie de Surinam a été acquise par les dits Etats suivant le droit de la guerre, moyennant certains Articles qui ont été arretés entre le Cap. Abraham Krynssen, & Guilliaume Bram, le 6. Mars 1667. & que par le 5. des dits Articles il a été accordé que si quelques-uns des Habitants de la dite Colonie vouloient en partir en ce temps, ou aprés ce temps-là, & se transporter ailleurs, ils auroient la liberté de vendre tous leurs biens & marchandises, & que le Gouverneur en ce cas-là auroit soin de faire en sorte qu'ils fussent pourvûs des choses necessaires à un prix moderé, pour le transport d'eux & de leurs biens: & pareillement par le 19. Article du dit Accord, que le Gouverneur Krynssen feroit delivrer des Sauf-conduits & Passeports à ceux qui voudroient s'en aller, & qu'ils pourroient emmener leurs Escalves avec eux; à la charge neantmoins qu'ils seroient obligés de partir en même temps que nos gens. Et d'autant que le Roy d'Angleterre juge & croit que les dits Articles n'ont pas été bien observés, & que plusieurs habitans Anglois y demeurent

meurent encore, lesquels desirent de quitter là Place avec leurs biens, en consequence des dits Articles; les Etats Gen. promettent par les presentes d'avoir un soin tout particulier que les dits Articles, & ce qui a été du depuis accordé à Londres sur l'execution d'iceux, comme encore les ordres des Etats Gen. qui on été donnés en consequence du dit Accord, soient promptement executés & accomplis; & que par consequent on donnera le temps de 3. mois aux dits habitants pour la vente de leurs biens; suivant la teneur des dits Articles, & transport d'iceux aux lieux où ils trouveront à propos, à un prix moderé, & qu'il leur sera permis d'emmener leurs Esclaves avec eux.

4. S'il arrivoit que l'une des Parties ût pris, ou se fût mise en possession pendant cette guerre de quelque Païs, Iles, Forts, Villes, Colonies ou autres Places appartenant à l'autre Partie, qu'elles seront toutes restituées de bonne foy, immediatement, & sans distinction de temps ni de lieu; au même état qu'elles seront trouvées, dans le temps que l'avis de la conclusion de la presente Paix sera parvenu en ces lieux-là.

5. Et afin que toute occasion & sujet de nouveaux differents, actions & pretentions puisse être entierement exterminé, de quelque nature qu'ils puissent être, ou sous quelque nom & pretexte qu'ils pourroient être intentés, & que les fondements sur lesquels il

semble qu'ils soient appuyés, puissent être tout à fait aneantis, les dits Etat. Gen. promettent de payer à sa Majesté la somme de 800000. Patacons, laquelle somme les dits Etats ont promis de payer pour de certaines raisons contenuës en un Traitté fait en l'an 1673. entre le Serenissime Roy d'Espag. & Eux, & que l'Ambass. du dit Seigneur Roy a offert de la part des dits Etats de payer au Roy de la grande Bretagne; & se payera la ditte somme en plusieurs termes, asavoir le quart d'icelle aussi-tôt que l'on aura fait l'échange de la Ratification, & les 3. autres quarts qui restent, en 3. années consecutives.

Cependant les François traitoient tousjours les pauvres habitans de leurs Places conquises de pis en pis & il sembloit qu'ils ûssent pris a tache de ruïner ces miserables Païs de fonds en comble avant que de les abandonner, & sur tout les Villes d'Arnhem & de Zutsen; mais M. le Maréchal d'Humiéres ayant fait assembler le Conseil de Guerre sur ce sujet au dit Arnhem, resolut finalement de retenir cette Ville, & de la faire fortifier encore plus puissamment, & notamment de 2. demies lunes entre le Rhin & la porte de S. Jean, à quoy il fit travailler plusieurs Soldats. Et d'autant qu'on avoit besoin de quantité de pallissades pour achever ces ouvrages, & qu'on n'en pouvoit trouver à plus d'une lieuë & demie à la ronde du

du dit Arnhem, parce que les François y avoient tout ruïné, on étoit obligé des les aller querir bien loin de là, ce qui retarda grandement ce dessein. Il y avoit pour lors encore plus de 2000. hommes de Garnison dans la Ville, & dans les autres Places à l'avenant. Il y avoit aussi une tres-grande quantité de Vivres, canons & toutes sortes de Munitions, qu'ils y avoient fait porter des Places qu'ils venoient d'abandonner, si bien qu'il sembloit qu'ils voulussent prendre leurs Quartiers d'hyver dans ces lieux qui leur restoient de leurs Conquêtes.

Sa Maj. Imp. afin d'avoir les coudées franches vers le Printemps, & pouvoir agir avec d'autant plus de vigueur contre les François, fit publier de nouveau un pardon general pour tous les Rebelles de Hongrie qui voudroient se soûmettre; ce qui fût cause que plusieurs Troupes Imperiales partirent de Hongrie pour se rendre en Boheme, afin d'étre prêtes de marcher vers les quartiers d'embas pour cette saison. Cependant sa dite Maj. reçût en ce temps-là la lettre suivante de M. l'El. Palatin sur les desordres que les François avoient commis en son Païs.

Sacrée Majesté,

JE suis obligé de faire savoir en toute humilité à Vôtre Majest. Imp. une chose que sans doute Elle aura déja apprise, asavoir que le

le Gouverneur & la Garnison de Philipsbourg, avec d'autres Troupes Françoises, ont violé en plusieurs manieres la Paix generale, & autres Constitutions de l'Empire, dans le Palatinat du Rhin, & plusieurs autres parties du dit Empire, & notamment le Traitté de Munster, quoy qu'on Nous ût fait donner asseurance du contraire, non seulement de bouche, mais aussi par écrit, & ce nonobstant que Nous n'ayons jamais manqué au respect que Nous devions à l'amitié de la France, & sans luy avoir donné aucun sujet de mécontentement. Vôtre Majesté pourra voir par les Copies qui vont cy-jointes la priere que j'ay faite aux Cercles de Franconie & de Suabe, conformement aux Constitutions de l'Empire, au sujet des violences qui m'ont été faites par les dites Troupes, & sur la presente conjoncture des affaires. J'avois esperé d'eux une prompte resolution, & qu'ils m'accorderoient la juste demande que je leur ay faite; mais jusqu'à present je n'ay reçu aucune réponse favorable; ce qui m'oblige de m'adresser à Vôtre Majesté comme Chef de l'Empire, & mon Seigneur legitime; & de la prier bien humblement, ainsi que je fais par la presente, d'avoir la bonté de recommander à Monf. l'Evêque d'Aichstadt, qui êt son principal Commissaire à l'Assemblée de Ratisbonne, de mettre mon Memoire sur le tapis & en deliberation, & de solliciter les Cercles les plus voisins de mes terres,

res, de m'accorder le secours que je leur ay demandé. La pressante necessité ne me permet pas d'attendre celuy des Etats du Royaume en general, d'autant que les Resolutions de l'Assemblée vont si lentement en besoigne. Je supplie aussi trés-humblement Vôtre Majesté qu'il luy plaise d'ordonner à ses Generaux d'entretenir une bonne correspondence avec moy dans le danger où je me trouve, & de m'assister avec les Troupes de Vôtre Majesté lors que je le desireray, & que les circonstances du temps & des lieux le requerront. Et comme cela peut contribüer beaucoup à la protection d'un fidelle Electeur, contre l'oppression qu'il reçoit d'une puissance étrangere, & pour le maintien de la Paix qui a été acquise en Allemagne par tant de sang, ce sera aussi une œuvre vrayement loüable, & digne du Charactere de Vôtre Majesté; & je ne doute point qu'Elle ne me face la grace de m'accorder une chose pour laquelle j'auray toute la reconnoissance possible, & que je feray paroître en toutes occasions. Sur quoy, &c. de Fredrixbourg ce 28. Decembre 1673.

Les plaintes de M. l'Elect. Palatin provenoient des grandes insolences que les François avoient commises sur ses terres, tant par des Troupes separées, que par toute l'Armée de Turenne, lequel n'avoit pas seulement contraint les Païsans de leur donner à boire & à manger, mais aussi d'applanir les che-

mins par où elles devoient passer, sans leur rien payer; le tout contre les Constitutions de l'Empire & de la Paix d'Allemagne, laquelle contenoit cecy en termes exprés; *Qu'aussi souvent qu'on voudroit mener quelques Troupes par les terres d'autruy, pour quelque cause que ce pût être, on seroit obligé de les faire passer aux dépens de ceux auxquels elles appartiendroient, sans faire aucun dommage par les lieux où elles passeroient, & à la charge d'observer ponctuellement tout ce qui ét porté par les Constitutions des l'Empire pour l'entretien de la Paix.* Or les François n'ayant aucunement observé cét Article, cela fût cause que S. A. Elect. en fit faire des plaintes à la Cour de France, mais inutilement; car au lieu de luy donner quelque réponse favorable *sur ce* sujet, on tâcha au contraire de l'amuser par des foibles excuses; ce qui ennuyant à sa dite A. & ne pouvant pas souffrir que ses sujets vécussent plus long-temps en cette misere; Elle resolut d'appeller les Etats de l'Empire à son secours, & particulierement ceux de Franconie & de Suabe, afin de les delivrer de ces oppressions. Mais parce qu'on delibera trop long-temps sur cette affaire, sa dite A. treuva bon finalement d'implorer l'assistance de sa Majesté Imp. ainsi qu'on peut voir par la lettre precedente; sur quoy sa ditte Majesté luy fit faire la réponse suivante.

Par les lettres qui m'ont esté delivrées de vôtre part ; en datte du 28. Decembre, j'ay vû bien au long les violences que les François ont exercées en vos Etats, sans que vous leur ayés donné aucune raison pour ce sujet, ce qui vous a obligé de demander du secours aux 2. Cercles voisins de Françonie & de Suabe, & de vous addresser à moy, pour me prier non seulement de faire mettre vôtre Memoire sur le tapis & en deliberation à l'Assemblée de Ratisbonne, mais même solliciter les dits Cercles voisins de vos Etats en vôtre faveur, pour vous prêter tout ayde & support, & d'ordonner à mes Generaux d'entretenir une bonne correspondence avec vous, & de vous secourir aux lieux où vous pourriés avoir besoin de leur assistance. Et comme d'un côté je suis fort marry d'apprendre que des déplaisirs, que vous avies si peu de sujet d'attendre, vous ont esté infligés si subitement, & que par les violences que vous êtes obligé de souffrir des François, l'on voit de plus en plus que toutes leurs intentions & démarches ne tendent qu'à l'oppression de la liberté Germanique & de tout l'Empire, aussi d'autre côté il seroit grandement à souhaiter qus tous ceux qui sont Membres du dit Empire ouvrissent leurs yeux & joignissent leurs forces à celles que j'ay déja sur pié, afin de s'opposer d'un commun accord aux Ennemis, ainsi que leur devoir les y oblige, & prevenir par ce moyen

le danger dont Nous sommes menacés. Monsr. l'Evêque de Bomberg ne m'ût pas plûtôt communiqué la teneur de vos létres, que je l'exhortay par les miennes du 10. Decembre de mettre toutes choses en œuvre avec les Princes Directeurs du Cercle de Suabe, pour faire en sorte de vous faire avoir promptement le secours que Vous demandés; & j'ordonneray à mes Commissaires qui sont à Ratisbonne de faire mettre sur le tapis & en deliberation les Memoires que vous y pourrés presenter: Et même je commanderay Joan Henry Schutz, un de mes Conseillers & mon Député au Cercle de Franconie, d'y seconder & favoriser les demandes que vous fairés, afin de vous les faire obtenir. Je ne manque pas aussi par cét Extraordinaire, de recommander de nouveau à Monsr. l'Evêque d'Aichstadt, d'écrire à Monsr. l'Electeur de Mayance d'y vouloir envoyer les ordres necessaires; afin que Vous puissiés recevoir une favorable Resolution. Finalement vous pouvés faire état sur l'assistance & protection que je vous ay promise, & que je donneray les ordres necessaires à mon Conseil de Guerre pour la correspondence de mes Generaux, & le secours que vous demandés de moy. Sur quoy, &c. Fait à Vienne ce 19. Janvier 1674.

En suite donc des ordres de sa Maj. Imp. au Sr. Jean Henry Schutz van Pfeilstadt, mentionnés en la lettre precedente, ce Seigneur

gneur fit tous ses efforts pour émouvoir le Cercle de Franconie à presser l'assistance qu'on luy avoit demandée, & fit en sorte finalement qu'on resolût unanimement au dit Cercle le 27. du present, *d'executer & accomplir la resolution qui avoit été prise à Mulhausen avec les Cercles de la Haute & Basse Saxe, pour la deffense mutuelle, & d'assister M. l'El. Palatin lors qu'il le desireroit, sur le même pié que les autres Etats qui auroient besoin de leur secours.* Ce fût ainsi que S. A. E. fût asseurée de ce costé-la: Mais il luy survint un autre different avec M. l'Electeur de Mayance sur la mort de M. le Pr. Palatin de Simmeren, lequel étant decedé le 3. du present mois à Creutsnach, entre les 10. & 11. heures du soir, M. l'El. Palatin, comme heritier, prit la possession de ses terres; Mais M. l'El de Mayance prétendant que celle de Boeckelheim appartenoit à son Evêché, y envoya, à la la premiere nouvelle de cette mort, un Officier avec quelques Soldats, lesquels non seulement se mirent en possession de la dite Place, mais aussi de Sobernheym; dequoy M. l'El. Palatin étant tres-mal content, fit environner Boeckelheym avec quelques Troupes, & fit deffendre aux Païsans d'y apporter aucuns vivres. Mais d'autant que ces desordres ne pouvoient produire que quelque chose de funeste, plusieurs Princes travaillerent si heureusement à cette affaire, qu'elle fût remise à l'arbitrage de la Cham-

bre Imperiale de Spirs, ou à sa Majesté mesme; si bien que tout fût appaisé par ce moyen. Cependant les Troupes de M. l'El. de Saxe arriverent en ce temps-là dans l'Evesché de Fulda, pour de là descendre plus bas où il seroit de besoin. Sur l'avis que M. le Marquis de Grana reçût à Bon, que les François avoient brûlé quelques Villages auprés de Treves, & en vouloient faire de même du Palais de l'Electeur, il fit venir auprés de luy quelques Conseillers de M. l'Electeur de Cologne, auxquels il donna à entendre qu'il fairoit au Palais de l'Electeur, (qui estoit à Bon,) ce que les François avoient envie de faire à Tréves, & qu'il leur donnoit passeport pour en avertir l'Electeur leur Maître, afin que par son intercession il empéchât cette insolence des François; si bien que par ce moyen ce mauvais dessein n'ût point d'effet. Mais en échange M. le Comte de Nassau Sarbrugge fût pris prisonnier en son Château à Sarbrugge, & amené à Mets, par les dits François, parce qu'il ne vouloit pas s'obliger par écrit à la France d'embrasser son party, sur quoy le dit Comte envoya un Exprés à la Cour. Aprés cela les dits François environnerent le dit lieu de Sarbrugge avec quelques Comp. de Dragons & 2. Bataillons du Regiment de Bourgogne, lesquels y tindrent aussi la Comtesse comme prisonniere. Cependant le Traitté de Paix à Cologne n'avançoit presque rien du tout.

Le Pr. Guillaume de Furstenberg presenta au commencement de ce mois une plainte aux Mediateurs contre les Hollandois, parce qu'ils persistoient à demander les contributions de l'Evêche de Cologne, & qu'à faute de cela ils menaçoient de faire l'execution, disant que si c'estoit là l'ordre de S. A. l'Electeur de Cologne seroit obligé d'en faire autant dans les terres de sa dite A. Mais les Plenipotentiaires de Mess. les Etats Gen. répondirent à cela qu'il faloit faire difference entre des Païs qui s'étoient accordés pour les contributions, comme ceux de Mess. les Etats, ou bien ceux qui n'en vouloient point donner, comme ceux de l'El. de Cologne; & que tous ces malheurs devoient être attribués au dit Prince de Furstenberg seul, lequel avoit conseillé & allumé la guerre tout le premier: l'Accord entre sa Majesté Imp. & le dit Electeur de Cologne n'alloit point plus vite, parce que Son A. E. faisoit son conte que s'accommodant avec l'Empereur, il seroit neantmoins obligé de souffrir que les Troupes de sa Majesté prissent leurs quartiers d'hyver dans ses terres, & qu'en même temps il perdroit les 40000. écus que la France luy donnoit tous les mois. Neantmoins quelques devoirs que les Princes de Furstenberg fissent au contraire, Son A. E. envoya une lettre écrite de sa propre main à sa Majesté par laquelle il tâchoit de justifier ses actions de tout son possi-

ble; mais nous parlerons de cela plus amplement cy-aprés.

Cependant on disposoit toutes choses à la Cour de M. l'El. de Brandebourg pour faire de grandes levées, car on deffendit les étrangeres dans toutes les terres de S. A. E. & outre cela on ordonna aux Etats du Païs de Cleves & de Mark, de faire porter une grande quantité de blé dans les Magasins. L'on attendoit en ce temps-là à Berlin un Ambassadeur Espagnol & Hollandois, pour faire une nouvelle Alliance avec eux. Le Sr. Opatsbry Envoyé de Pologne, y arriva aussi en ce même temps, afin de demander du secours pour sa République à S. A. E. en intention de voyager de là en France, Angleterre, Hollande & autres Païs pour en faire de même.

L'Armée Polonnoise, laquelle avoit tenu Caminiec comme bloqué jusqu'à ce temps-là, & dont elle esperoit se rendre bien-tôt maîtraisse, à cause du peu de provisions de ceux de dedans, commença à sentir elle même une telle disette, qu'il s'en débanda une bonne pertie; ce qui donna occasion au Hussain Bassa de se retirer de là avec 4. ou 5000. hommes. Cependant les valaques tuerent aussi quantité de Polonnois, parce qu'ils disoient qu'ils avoient été fort maltraittés d'eux. Mais l'Empereur des Turcs afin de ne point perdre cette Conquête de Caminiec, resolût de venir faire sa residence cét hyver à Buba en Silistrie, pendant que le grand Visir se rendit sur les ri-

ves du Danube avec un Camp volant, afin d'avoir l'œil sur les desseins des Polonnois. Dorosensko, lequel avoit reçû les Turcs dans le Païs, fit courir le bruit en ce temps-ici qu'il vouloit s'accommoder avec la Pologne; mais cette Couronne connoissant bien ses tromperies, luy proposa quelques conditions assés dures, afin qu'elle pût toûjours s'assurer de luy, lêquelles ne luy furent pas fort agreables. Le grand Duc de Moscovie ayant apris la mort du Roy de Pologne, soûpira plusieurs fois de douleur, considerant la perte qu'il avoit faite d'un si bon voisin, & ne sachant qui seroit celuy qui luy succederoit à la Couronne. Cependant le jour de la convocation s'approchant, la Reine envoya M. le Referendaire Ecclesiastique au General de la Couronne, afin d'y assister en personne; & cependant, la Diette de Sardomirs & celle de la haute Pologne se terminerent heureusement, où l'on avoit fort bien ménagé les interets de la Reine, dont les Marêchaux des Communautes qui arrivoient tous les jours à Varsovie, donnerent avertissement à sa Majesté. Entre ceux qui étoient affectionnés au Duc de Lorraine, il y avoit les Vaivodes de Cracovie & ceux de la Lituanie, lêquels envoyerent une lettre de soûmission à la Reine, par laquelle ils luy offroyent leurs treshumbles services. Mais d'autant que le Primat du Royaume étant à Rawy, fût attaqué de sa maladie ordinaire, la Convocation fût differée

jusqu'au 16. du present; & ce fût alors, que le Sr. Bieliuski, Port-Epée de la Couronne, fût élu en qualité de Mareschal, & le plus ancien Maréchal de la Principauté de Sendomir destiné à porter le Sceptre, & à recueillir les voix. L'on proposa aussi si on observeroit l'ancienne coûtume, d'élire un Roy Catholique Romain, ou bien si l'on mettroit cela dans l'indifference, pourveu qu'il fût riche & grand Capitaine, à l'exemple des Rois Jagellonis & Etienne, lêquels avoient été de la Religion Protestante; sur quoi une grande partie fût d'avis qu'il faloit se tenir à l'ancienne coûtume. Mais la pluspart de Maréchaux des Communautés & le Primat du Royaume étant arrivés le 17. & s'étant assemblés en la Sale des Senateurs, le dit Primat fit la proposition en termes fort cours, à cause de son indisposition. Elle contenoit en substance une exhortation à l'Assemblée *de se tenir toûjours en une êtroitte union, & d'abreger toutes les solemnités, autant que faire se pourroit; & finalement il les pria de pourvoir à la seureté de la Republique de tout leur possible.* Pour ce qui êt du temps de l'election, les Senateurs ûrent de la peine à s'accorder là-dessus, d'autant que quelques-uns vouloient qu'on y procedât incontinent, & au contraire d'autres demandoient qu'on la differât. Le 23. on resolut de suprimer un certain écrit qui avoit été fait & mis en lumiere en faveur du Duc Charles de Lorraine, contre la France & autres Potentats,

tats, avec deffenses à qui que ce fût d'en publier de semblables à l'avenir, sur peine d'infamie. Plusieurs croyoient que les Pretendants se faisoient plus de tort à eux mêmes par ces procedés, que s'ils se fussent tenus cois. On apprit en ce temps-là que le Prince Abaffi s'étoit aussi mis du nombre des Candidats offrant à cét effet son Païs, & la somme de 20. Millions pour être preferé. Les Maréchaux de Lituanie proposerent bien que l'exclusion des Candidats fût renouvellé, mais on treuva bon de ne point exclurre non seulement les Candidats, mais non pas mêmes les Naturels du Royaume, qu'on appelle Piastes en ce Païs-là. Cependant le jour de la Convocation expirant le 29. du present, fût prolongé jusqu'au premier de Fevrier.

Il arriva en ce temps-là à Danzik, que le Magistrat déposa de sa Charge le Docteur Edigio Strauch, Pasteur & Professeur en Theologie en l'Université de cette Ville; parce que les Catholiques Romains avoient fait de grandes plaintes contre luy à la Diette, qu'il avoit prêché & écrit contre eux avec trop d'animosité, d'où on ne pouvoit attendre autre chose qu'un aigrissement des esprits; si bien que le Magistrat l'avoit fait exhorter de se deporter de cette maniere d'agir. Il y eût aussi des Passagiers qui divulguerent quelque chose de certaines lettres qu'on avoit treuvées en un Vaisseau venant

de

de Suede, lequel s'étoit échoüé à 7. ou 8. lieues de Danzik, dans lequel il y avoit quelques écrits contre le Magistrat de la ditte Ville. Mais que cela soit vray ou non, le Peuple étoit tellement affectionné à ce Docteur, que plusieurs s'obligerent volontairement de le maintenir; pour lequel effet ils se rendirent au logis du President, où ils luy demanderent son rétablissement: Mais le jour en suivant s'étant fait beaucoup plus forts, ils environnerent de tous côtés la maison du dit President, si bien que le Conseil fût obligé bon gré, malgré, de le rétablir en sa Charge, avec promesse de ne le jamais plus casser à l'avenir. Cependant le Peuple se mît à dégorger une infinité d'injures, & à faire quantité d'insolences contre le Magistrat, tenant la maison du dit President assiegée jusqu'à 12. heures aprés minuit; & ils tirerent même quelques coups de Mousquet contre la dite maison. On apprehenda à la Ville que cela ne seroit pas bien pris à la Cour de Pologne, ainsi qu'il arriva aussi effectivement.

On fit publier en ce temps-là à Naples au son des Trompettes, au nom de sa Majesté Catholique, que tous les François ûssent à sortir de la Ville dans 10. jours, & dans un mois hors du Royaume, & on donna par même moyen à connoître à un chacun que la guerre étoit declarée entre les 2. Couronnes. Le Viceroy reçût alors ordre d'Espagne

d'en-

d'envoyer en Catalogne toutes les Troupes Italiennes qui avoient été nouvellement levées. Cependant les 5. Galeres Espagnoles qui en étoient sorties, attraperent un Vaisseau Marchand François richement chargé, allant de Smirne à Marseille, qu'elles amenerent à Naples. L'on étoit fort alarmé à Gennes en ce même temps, à cause d'une entreprise qu'on avoit découvert sur Noli, une Ville entre Final & Savone de la domination de cette République; si bien qu'on arrêta 6. personnes de cette Ville, (entre lesquelles il y en avoit une des plus anciennes du Magistrat, qu'on fût obligé d'arracher par force de l'Eglise) lesquelles on amena prisonnieres à Gennes dans la Galere du Sr. Christoffle Spinola. On treuva du depuis que les Conspirateurs avoient traité avec le Duc de Savoye pour luy remettre cette Place entre les mains, sous pretexte que la Republique ne leur laissoit point l'entiere possession de leurs Privileges, sur lesquels cette Ville, laquelle avoit été auparavant une Republique Souveraine, avoit été renduë aux Gennois.

La République de Venise reçût alors des lettres de son President qui étoit à Constantinople, en datte du 2. Novembre, lesquelles faisoient mention que la peste y avoit fait mourir en peu de temps plus de 130000. personnes, & que le Grand Seigneur faisoit assembler quantité de Troupes pour reprimer

mer les courses de Cosaques sur la Mer noire, & celles des Corsaires Chrétiens dans les Iles de l'Archipelague.

Le Pape veillant encore incessamment pour la conservation du Royaume de Pologne, ût bien voulu qu'on ût un peu hâté l'élection: Et parce qu'il croyoit que les Polonnois à faute de cela, & s'ils venoient à choisir un des Naturels du Païs, ne pourroient pas poursuivre leurs victoires, il fit expedier des lettres au Senat du dit Royaume & à tous les grands, leur recommandant une brieve élection, & la personne du Prince de Lorraine; & exhortant en suite tous les Princes Chrêtiens d'assister ce Royaume en ce pressant besoin où il se trouvoit. Les Courtisans de Rome racontent que le Cardinal Albrici ayant û un de ces jours audience du Pape, & étant placé tout vis à vis de luy, il le regarda quelque temps fort attentivement avec ses lunettes sur le nés; ce qu'ayant été vû par le Cardinal Chigi, il demanda à Albrici ainsi qu'il prenoit congé pour s'en aller, *pourquoy il avoit regardé le Pape avec tant d'attention?* A quoi ce Cardinal répondit *qu'il avoit fait tous ses efforts pour rencontrer quelques deffauts en la physionomie de ce bon Pere, mais qu'il n'en avoit jamais pû trouver; quelque peine qu'il ût prise pour cét effet.* Ce même Cardinal se rejoüissant quelque temps aprés avec le Pape sur le recouvrement de sa santé, & luy souhaitant en suite toutes sortes de prosperités,

le Pape luy demanda *s'il n'avoit point peur de la mort?* A quoi l'autre répondit *que veritablement il apprehendoit la mort, puis qu'il avoit déja atteint l'an* 84. *de son âge; & que partant il ne manquoit pas de Passeports pour faire le voyage de l'autre monde.* Un autre Cardinal faisant aussi des souhaits en ce temps-là sur la longue vie du Pape, il luy répondit *que quant à luy il se portoit assés bien, & mieux que quelques-uns de ceux qui luy étoient mal affectionnés n'eussent voulu, mais qu'il étoit menacé d'un grand danger en l'an* 91. *de son âge;* A quoi le dit Cardinal murmurant entre ses dents, luy repartit; *Il y a long-temps que nous nous sommes déja preparés pour ce temps-là.* Le Pape envoya en ce même temps l'Epée benite au General Sobieski, comme attribuant à luy seul le gain de la derniere victoire contre les Turcs.

L'on étoit en ce temps-ici fort occupé à la Cour de Madrid pour trouver de l'argent; Il y ût quelcun qui offrit de faire paier 600000. écus en Flandres pour sa Majesté, à la charge de pouvoir vendre le Cacao seul à raison de 14. Reales de cuivre la livre. Un certain Lopes Perevia offrit 850000. écus par an pour la ferme du Tabac, & d'avancer 800000. écus à sa Majesté. On tira aussi beaucoup d'argent des offices. Le Secretaire Quignones donna 32000. p. de huit pour celle d'Agouazil Major du Conseil d'Arragon, & l'on fit plus de 2. millions de plusieurs autres Charges; duquel

quel argent on envoya incontinent 300000. écus en Flandres, & 200000. à l'Empereur. Cependant il se faisoit de temps en temps quelques écarmouches en Catalogne, dans lesquelles tantôt l'un tantôt l'autre Party avoient l'avantage; & entre autres il arriva que les habitants de Manzanet ayant secoüé le joug des François, & s'étant declarés pour l'Espagne, à cause des insolences insupportables qu'ils avoient été obligés de souffrir des premiers, le Comte de Castellau qui commandoit pour eux dans Perpignan s'y transporta avec 5000. hommes tant Cavalerie qu'Infanterie, étant bien resolû de les chatier de leur temerité. Ce Comte ayant envoyé une partie de ses Troupes pour faire quelques invasions, ne prit que 1000. hommes avec luy pour executer son dessein, croyant que ce fût assés pour cette entreprise. Mais le Commandant de Manzanet qui n'avoit que 40. Soldats avec luy, mit en peu de temps un Corps de 200. Paisans sur pié, avec lesquels ayant fait une sortie, il attaqua les François avec tant de courage & de conduite, qu'il les mit tous en fuite, avec perte du Comte même, lequel fût blessé & fait prisonnier, 4. Sergents Majors, 6. Capp. de Cavalerie & 3. d'Infanterie, outre les Soldats, dont il en demeura plus de 200. sur la place. La Cavalerie Espagnole, quoy que petite en nombre, rencontra aussi prés de là 4. Bataillons des François qui avoient 200. Suisses

auprés

auprés d'eux, lesquels ayant chargé avec beaucoup de vigueur, il contraignit aussi de se retirer avec grande perte.

L'on arrêta ces jours-ici en France Madame de Buat, en revange de ce qu'on avoit arrêté Madame de Mombas à Anvers. Le Roi crea alors en qualité de Filles d'honneur de la Reine les Dames suivantes, asavoir d'Albret, de Soubise, d'Elbeuf, de Rochefort & de Chevreuse, aux-quelles on ordonna à chacune 2000. écus de pension. Madame de Richelieu presenta alors à sa Maj. les Dames qui avoient été degradées de leurs Charges, ainsi qu'elle sortoit de table afin de prendre congé de sa Maj. comme elles firent. Le vieux Maréchal de la Ferté mourût en ce temps ici en une de ses Maisons en Champagne. Sa Maj. rétablit alors en leurs Charges de Maréchaux de camp le Comte de la Marc & le Marquis de Genlis, & crea de nouveaux Officiers pour sa seconde Compagnie des grands Mousquetaires; qu'Elle donna au Sous Lieut. de M. de Jouvalle; & pour laquelle le Cap. Lieut. Monsr. de Mombron ût 60000. écus, le Comte de marsan une pension de 2000. écus, & le Marquis de Florentac un Regiment de Cavalerie. On verifia alors au Parlement de Paris & dans la Chambre des Comptes une reconnoissance de Louis Auguste en qualité de Duc de Maine, Louis Hector Comte de Vexin, & Louise Françoise Comtesse de Nantes, tous trois en-

enfans naturels de sa Majesté, laquelle fit present de 12000. livres de rente à Madame de Scarron pour le soin qu'elle avoit pris de leur education. On commença en ce même temps à preparer toutes choses en France pour la Campagne, pour laquelle on fit courir le bruit que le Roi avoit une Armée de 100000. hommes sur pié. L'on prepara aussi à Marseille 24. Galeres & 3. Galiottes par ordre de sa Maj. pour être employées sur la mer Mediterranée. Sa Maj. envoya en ce temps-là quantité de Troupes en Bourgogne, afin d'envahir la Franche Comté; & cependant les François & Espagnols faisoient des dégats incroyables dans les terres les uns des autres. Les premiers entrerent un jour dans la dite Comté avec 200. hommes, afin de piller un certain Bourg, dont les habitans se mirent bien en deffense, mais ûrent du pire, & fûrent contraints de se retirer en l'Eglise, où les François mirent incontinent le feu, comme aussi dans tout le Bourg, si bien qu'ils le brûlerent entierement avec tout ce qui étoit dedans. Ces mêmes François divulguerent en ce temps-la quantité de choses du Traité de Paix de Cologne, & entre autres, que lors que Monsr. de Beverning en partit en ce temps ici pour se rendre à la Haye, & prenant son congé pour cét effet des Mediateurs, il leur dit *que Mess. les Etats ses Maîtres avoient fait un fonds de 24. Millions pour la Campagne prochaine, afin de subvenir aux frais de la guer-*
 re:

re: A quoy ils dirent que M. le Comte Tot avoit répondu *qu'il ne leur en couteroit pas tant pour avoir la Paix, laquelle le Roy Tres-Chrétien étoit prêt de leur accorder à des conditions raisonnables. Mais que pour l'affaire de Lorraine, laquelle avoit arreté le cours du Traité, on la pouvoit ajuster fort facilement, puis que sa Majesté étoit resoluë de rendre ce Duché au Duc, & que toute la difficulté consistoit en la maniere de la restitution, que sa Majesté vouloit qu'on reiglât par un Traité à part, & par une autre Mediation de quelques Princes de l'Empire, ce qui devoit estre indifferent à Mess. les Etats, point qu'aussi bien ils pouvoient donner leur Garantie sur ce sujet conjointement avec ceux de leurs Alliés; ce qui serviroit de seureté suffisante au Duc, & seroit comme une inclusion dans le Traité general qu'on negocioit à Cologne.* A quoy le dit Sr. de Beverning auroit reparti *que le Duc de Lorraine ayant fait un Traité avec Mess. les Etats Gen. ils ne pourroient en aucune façon negotier sans qu'il y fût compris, ainsi que leurs autres Alliés, suivant les Alliances qu'on avoit fait avec eux, qui portoient qu'on ne pourroit point faire de Paix, à moins qu'elle ne fût generale.* L'on peut douter avec juste raison si les choses étoient en effet ainsi que ces Messieurs les vouloient débiter; mais du moins l'on voyoit par là qu'ils tâchoient de se justifier de l'accusation qu'on leur imposoit, asavoir qu'ils étoient cause du retardement de la Paix, & qu'ils ne cher-

cherchoient que d'en donner la faute aux Hollandois; là où au contraire un chacun n'êt que trop bien informé qu'il ne tenoit qu'à eux qu'elle ne fût faite il y a long-temps; & ce à cause du refus opiniatre qu'ils avoient toujours fait, d'accorder les Passeports necessaires aux Ministres du Duc de Lorraine. Ces mêmes François avoient aussi une pensée toute particuliere touchant le depart du dit Sr. de Beverning, & jugeoient que c'étoit là un effet de l'orgueil des Hollandois, qui ne vouloient point que le Chef de leur Ambassade demeurât à Cologne, pendant que le Duc de Chaunes, Chef de celle des François en étoit absent. Ils disoient aussi que les Mediateurs faisoient tous leurs efforts, & ne souhaitoient autre chose que de réunir les Parties combattantes, afin qu'ils ne fussent pas obligés de se declarer suivant les sollicitations des Plenipotentiaires de France, & le Traité qui avoit été dernierement renouvellé entre les 2. Couronnes, par lequel la Suede seroit obligée de prendre les armes en faveur de la France, en cas que l'Empereur se declarât pour les Hollandois en cette guerre; si bien qu'ils croyoient que les Suedois travailloient si puissamment en cette affaire, afin d'éviter cét engagement, & se mettre à couvert par ce moyen de la jalousie de leurs Voisins.

Sa Maj. de la grande Bretagne considerant les grands inconvenients qui arrivoient tous les

les jours, de ce qu'un grand nombre de personnes se trouvoit ordinairement dans sa Chambre Privée deffendit en ce temps-là à qui que ce fût d'y mettre le pié, exceptéles Princes du sang, & les Officiers de la ditte Chambre. Le 10. Madame la Duchesse de Modene partit de Londres avec le Prince Reynald d'Este pour s'en retourner en France, étant conduite par M. le Duc de York seul. On commença en ce temps-là à faire de nouveau quelques preparations en Angleterre pour la Campagne prochaine; & entre autres on vît une Liste des principaux Officiers qui devoient commander la Flotte, asavoir M. le Duc de York en qualité d'Amiral du Pavillon rouge, le Chev. Robert Holmes Vice-Amiral, & Jean Holmes Contr'-Amiral; M. le Prince Robert Amiral du Pavillon blanc, Kempthorn Vice-Amiral, & Jean Berrey Contr'-Amiral; M. le Comte d'Offery Amiral du Pavillon bleu, le Sr. Jean Narboroug Vice-Amiral; & le Cap. Legg Contr'-Amiral. En Ecosse le Conseil secret voulut que les Loix contre les Papistes fussent executées; & on ordonne que les enfants des Seigneurs qui estoient de la Religion, fussent élevés en la Religion Protestante aux dépens de sa Majesté. Le 17. les 2. Maisons du Parlement étant assemblées, à Westmunster en Angleterre, le Roy vint par eau en leur Assemblée, étant revêtu de ses habits Royaux, & ayant la Couronne sur

ſa tête, où ſa Majeſté ayant pris ſa ſeance dans la Chambre haute, envoya querir la Chambre baſſe, laquelle étant venuë, Elle leur fit la harangue ſuivante.

MESSIEURS.

LOrs que je me ſeparay dernierement de vous, ce ne fût que pour un peu de temps, & dans la reſolution de vous faire raſſembler en peu de jours. Cela ſeul ſuffiſoit pour contenter mes amis, & leur ôter tout ſujet d'apprehenſion, & à mes Ennemis toute eſperance de mes-intelligence entre Nous. Je vous dis alors que le temps de ce court recés ſeroit employé à des choſes qui ſeroient capables d'augmenter vôtre contentement. J'eſpere que j'en ay eû ma part, & s'il y a quelque autre choſe que vous croyïés qui manque, à la ſeureté de la Religion ou de l'Etat, il n'y a rien de ce que vous propoſerés avec raiſon, que je ne ſois prêt de vous l'accorder. J'attens maintenant que vous faciés auſſi vôtre devoir de vôtre côté, car nos Ennemis font de grandes preparations de Guerre, & neantmoins leur principale eſperance êt de ſuſciter de la diviſion entre Nous: Ce ſont là leurs diſcours ordinaires, & en quoy ils mettent leur plus grande confiance. Meſſieurs, il m'êt impoſſible de douter en aucun temps de vôtre affection, & beaucoup moins dans un temps comme cettui-cy, dans lequel les témoi-

moignages de vos bonnes volontés sont devenus si necessaires pour Nous tous. Je vous prie de considerer que comme la Guerre ne peut pas bien être continuée sans un supplement, ainsi aussi on ne peut pas acquerir une bonne Paix sans être en posture de combattre. Je suis fort éloigné d'aymer la guerre pour l'amour de la guerre & il êt certain que si je voyois la moindre apparence d'obtenir la Paix sans faire tort au respect de ma Couronne, & sans vôtre desavantage; Je l'embrasserois de tout mon cœur. Mais jusqu'à present on n'a fait aucunes propositions de Paix qui puissent faire juger que l'on êt dans l'intention de la conclurre, mais seulement pour Nous abuser. C'êt-pourquoy le chemin d'une bonne Paix, c'êt d'équiper une bonne Flotte, pour à quoy parvenir avec vigueur Nous avons assés de temps, si le supplement n'êt pas differé: Et si d'autre côté il arrive que Nous ayons la Paix, le dit supplement sera neantmoins bien donné, parce que je suis resolû que ce qui restera soit employé au bâtiment d'autres Vaisseaux. Pour conclurre, un Don proportionné, & sur tout donné avec promptitude & de bon cœur, êt plus necessaire que jamais, si bien que je me fie entierement en vous pour ce regard. Finalement je vous recommande ma dette des Banquiers, & j'espere que vous vous en souviendrés en temps & lieu ainsi qu'il appar-

tient, & selon que la chose le merite. Je ne puis pas conclurre sans vous témoigner l'extreme confiance que j'ay en vous. Je say que vous avés ouï dire beaucoup de choses de mon Alliance avec la France, & je croy qu'on vous l'a representée fort étrange & mal fondée, comme s'il y avoit quelques Articles de dangereuse consequence; mais je ne fay aucune difficulté de la faire voir toute entiere à un petit Committé des deux maisons, lequel vous puisse raporter les vrayes causes qui m'y ont fait resoudre: Et je vous asseure qu'il n'y a point d'autre Traité avec la France, soit devant ou aprés, n'étant point encore imprimé, dont on ne vous donne la connoissance cy-aprés; & en reconnoissance de vous l'avoir fié si entierement, je ne doute point que vous n'ayés soin de mon honneur & du bien du Royaume. Je laisse le reste à Monsr. le Garde des seaux.

Sur quoy le dit Sr. Garde des Seaux poursuivit en cette sorte.

MESSIEURS.

LE Roy vous a déja dit en partie ce qu'il a fait pour vous depuis le dernier recés, & ce qu'il êt encore prét de faire, avec ce qu'il attend maintenant de vous, & cela en des termes si parfaits & si obligeants, si genereux & si attrayants, que Luy, dont luy incli-

inclinations ne ſont point excitées par ce diſcours, luy qui ne peut pas vivre en repos en la plenitude de cette aſſeurance, luy donc le cœur n'êt point par la confirmé dans la croyance qui le diſpoſe entierement au ſervice de le Couronne, pourra étre malaiſement porté à une meilleure diſpoſition par quelque autre moyen que ce puiſſe eſtre. Car en effet, quel meilleur chemin peut on trouver pour redreſſer ceux qui ont été abuſés? Le Roy vous renvoye au paſſé, non à ſes promeſſes, mais à ſa ſatisfaction. Il donne la liberté de juger ſelon ce qu'on voit, de ce qu'on entend, de ce qui s'êt fait depuis la derniere ſeance, de ce qui vous êt propoſé preſentement, & de ce qui, ſelon les apparences, ſe doit faire à l'avenir. Un châcun ne voit il pas maintenant que le Roy a donné une nouvelle vie & un nouveau mouvement à des Loix ſiui ont été mortes ou profondement endormies il y a long-temps? Qu'il a remis encore une fois la Cloiſon à l'entour de Nôtre Vigne, & qu'il l'a renduë comme un Boulevart inexpugnable contre tous ſes Ennemis, & qui ſeroient bien aiſes de la voir foulée aux pieds, ou arrachée, & qui inventent toutes ſortes de moyens pour en ruïner & ſapper les fondements. Ne voyons nous pas que le Roy a mis tout ſoin & étude à faire tout ce qui étoit poſſible pour Nous conſerver, mémes en Nos Droits civils; qu'il fait les Loix de ſon Royaume non ſeu-
 lement

lement selon la mesure de sa Puissance, mais aussi de sa Prudence; qu'il ne permet pas que personne soit plus sage que la Loy; qu'il croit de ne pouvoir mieux juger de la santé ou maladie de son Etat que par le témoignage de ses Loix, & ne laisse rien en état de pouvoir empêcher en aucune maniere que la Justice ne coule dans ses propres Canaux? Un petit nombre de preuves, de la quantité infinie qu'on en pourroit alleguer, suffiront pour faire voir cette verité. Si la conviction de tous Requerants, & leur soûmission aux Loix penales, pouvoit supprimer le Papisme. Si sans attendre la forme du point de conviction, la presente deffense à tous Papistes & tous ceux qui sont tenus pour tels, de venir en Cour, & l'étenduë de cette deffense jusqu'au Palais Royal de S. James, peut suffire pour les convaincre; Si la non-étenduë de ses prerogatives hors de leurs limites convenables peut asseurer vôtre liberté; Si la diminution & reduction de toute sa Milice, & le maintien de si peu d'extraordinaire, qui vous paroîtront toûjours suffisants pour pouvoir armer sa Flotte l'Eté prochain, peut ôter la crainte d'une Armée qui êt sur pie; si la punition severe & rigoureuse de tous les Officiers & Soldats de la Garde ordinaire de sa Majesté, lors qu'ils ont fait quelque injure au moindre habitant de ce Royaume, peut asseurer vos Privileges; si l'abrogation de toûtes les libertés d'arrêt, qui sont

en

en tres-grande quantité, peut prevenir les delais & obstructions de la Justice, sa Maj. en ces cas-là aura sans doute juste raison de croire qu'il ne manque rien qui puisse être fait legitimement, ou demandé modestement, ou pour vôtre contentement ou pour vôtre asseurance. Ce ne sont pas des actions simples & passageres, mais telles qui procedent des habitudes les plus enracinées. Ce ne sont point des feuilles ni des fleurs, mais des fruits veritables, fermes & durables: Puisse vivre & fleurir longtemps cét Arbre Royal qui porte des fruits si excellents. Et neantmoins l'affection que sa Majesté a pour vous n'en demeure pas encore là. Elle vous donne la liberté de songer à vôtre propre seureté, & de la mettre à effet: Et si vous croyés qu'il vous manque encore quelque autre asseurance plus particuliere; s'il êt encore êchappé quelque chose au soin de sa Maj. qui n'a rien plus à cœur que vôtre conservation, vous voyés que vous avés une entiere permission pour faire quelques propositions raisonnables, avec promesse qu'Elle vous les accordera de bon cœur. C'êt là une satisfaction conforme à vôtre desir: Et si vôtre joye a été renduë parfaite, il ne manque plus rien pour affermir ce bonheur que la sagesse du Parlement, pour user de ces avantages avec une moderation convenable. Et partant si aprés une plus exacte recherche vous jugés necessaire

de vous servir de quelques autres moyens, il êt à souhaiter qu'Ils puissent être petits en nombre, & sur tout doux & commodes. Car ceux qui sont malades sont aussi bien ruïnés par trop de moyens que sans moyens ; mais ce sont ceux-là qui font des rechutes plus dangereuses, lesquels estant parvenus à quelque degré de santé, voudroient être parfaitement gueris en un moment, & ayment mieux faire quelque grand effet, & éprouver quelque chose de dangereux en leurs personnes, que d'obsérver la methode & attendre la continuation par degrés, laquelle êt necessaire pour amener la santé à perfection. Il y a encore une preuve du soin que sa Maj. a pour vous, que je ne dois point passer sous silence ; c'êt le grand zéle dont sa Majesté a usé en toute sa conduite dans l'esperance, s'il ût été possible, qu'Elle auroit obtenu une Paix juste & honorable avant ce temps-ici. Fort peu de paroles suffiront pour vous donner une Deduction entiere depuis la naissance de cette guerre jusqu'à l'heure presente. On avoit consumé beaucoup de temps pour s'accorder sur le lieu du Congrés, en quoy les Hollandois ont été favorisés par l'ottroy de leurs demandes, si bien que la ville de Cologne a été finalement acceptée pour cét effet. Lors que les Ambassad. de sa Majesté y arriverent, leur premiere entrevuë avec ceux des Et. Generaux fit bien voir clairement que leurs Plenipotentiaires ne ve-

noient pas avec intention d'entrer en Traité ſerieux, mais ſeulement pour tirer l'affaire en longueur, juſqu'à ce que leurs affaires fuſſent en meilleur état. Car mémes leurs lettres de creance ou de plein pouvoir étoient conçuës en des termes où l'on ne trouva pas moins de 4. grands equivoques; ce qui étoit ſi manifeſte & ſi clair, qu'ils furent contraints d'envoyer à leurs Maîtres à la Haye pour les faire changer. Mais ce qui eſtoit choquant plus que toute autre choſe, & qui avoit été fait à deſſein, fût le preambule; dans lequel ils prennent à leur charge d'établir l'état de la queſtion, de decider la juſtice de la cauſe, & de propoſer des choſes qu'ils avoient lieu de croire qu'elles ne ſeroient jamais accordées. Il n'y ût point d'arguments de Nos Ambaſſadeurs, point d'inſtances de Mediateurs quelques preſſantes qu'elles fuſſent, qui üſſent alors le pouvoir de rien faire changer, ou qui l'ayent encore à preſent. Le Traité, à parler humainement, alloit ici eſtre rompu, ſi ſa Majeſté ne ſe fût reſoluë de luy donner un commencement, & (qui étoit tous ce qu'on pouvoit faire) n'ût permis à ſes Ambaſſ. de s'y engager avec une proteſtation. Nos demandes ne furent pas plûtôt delivrées aux Mediateurs, que 2. des Ambaſſ. Hollandois s'en vont à la Haye, ſous pretexte d'aller prendre avis de leurs Committens, où ils demeurerent un mois entier, ſans donner aucune réponſe, ou faire aucunes exceptions

ſur les demandes de ſa Majeſté, ou enfin ſans avancer le moindre pas en cette Negociation. Lors qu'ils fûrent de retour, leur réponſe fût plûtôt une remontrance qu'une réponſe, & une remontrance qui eſtoit plus propre à une rupture qu'à un Traité. Il y avoit à peine une periode en laquelle il n'y ût plûtôt un nouveau ſujet d'offenſe que la moindre ſatisfaction de ce qui s'étoit paſſé. Leur converſation même fût bien differente en civilité depuis ce temps-là de ce qu'elle avoit été auparavant. Ils attendoient la concluſion d'un Traité avec l'Eſpagne, dans lequel il y avoit un Article contenant, qu'auſſi-tôt que l'Eſpagne auroit rompu avec la France, ils romproient auſſi le Traité de Paix à Cologne. Et maintenant cét Article à été mis à execution, car 2. de leurs principaux Ambaſſadeurs ſont partis effectivement de Cologne, en ſuite de la menace qu'ils en avoient faite il y avoit long-temps, n'y laiſſant que 2. des leurs comme par bien ſeance, leſquels ſelon toute apparence n'avoient garde de rien conclurre ſans leurs Collegues. Sa Majeſté nonobſtant tous ces artifices ne s'êt point laiſſée divertir d'employer toutes ſortes de moyens capables de faciliter la Paix en quelque façon. Elle a fait donner pour cêt effet des inſtructions à ſes Ambaſſ. de temps en temps, afin de moderer leurs demandes ſelon que le temps & l'occaſion le pouvoit permettre, & s'êt deſiſté entiere-

ment

ment de plusieurs points qui étoient de la derniere importance pour les Hollandois, & extremement prejudiciables pour les justes pretentions de sa Majesté. Une condescendance qui a esté bien prise & hautement loüée par les Mediateurs, quoy qu'elle n'ait pas été bien reconnuë par les Ministres Hollandois ni leurs Committens. Cependant ils commencerent à esperer que les sujets de l'Angleterre se lasseroient de la guerre, & qu'ils tireroient de grands avantages de nôtre impatience. Pour faciliter leur dessein autant qu'il leur fût possible, ils firent courir une lettre pendant la seance du Parlement, ou environ ce temps-là, & firent publier qu'on ne pouvoit pas pretendre davantage que ce qu'ils avoient offert. Mais sa Majesté rendit bien-tôt publique cette lettre avec sa réponse, & aneantit pour ce temps-là le dessein de cét stratagéme, qui n'étoit bâti que sur du papier. Leur plus prompt recours fût à des propositions, telles qu'on pouvoit attendre de ces gens-là, lesquelles fûrent mises en avant par l'Ambass. d'Espagne: Par là outre la demande de la restitution des prises, laquelle étoit tout à fait impratiquable, ils ne faisoient aucune mention du Reglement du Commerce des Indes, ni pareillement de la delivrance des sujets de sa Majesté à Surinam, où ils étoient encore dans l'esclavage; & enfin ils ne parloient d'aucune récompense, & mêmes ne demandoient

aucune permiſſion de pécher ſur Nos côtes, dont le droit êt neantmoins ſi clair, que Nous trouvons dans Nos anciens Regiſtres du Parlement, au temps de Richard 2. qu'il y avoit une Taxe miſe ſur tous Etrangers qui péchoient dans Nos Mers; & ce non ſeulement par forme de coûtume, lors qu'ils arrivoyent dans Nos Pors, mais par forme de Tribut, afin d'avoir cette permiſſion. Et cetté marque de la domination de ſa Majeſté dans ſes Mers a été conſervée par tous les ſiecles, juſqu'au temps du dernier Uſurpateur, lequel s'en déporta le premier pour quelques raiſons particulieres. Pour ce qui concerne le ſalut du Pavillon, dont les dites Propoſitions ſont mention, il n'êt que raiſonnable que cela ſoit entendu en la maniere en laquelle ils ſe ſont exprimés quelquéfois eux mémes à Cologne; aſavoir que les Flotes entieres abaiſſeront leurs voiles à la rencontre d'un ſeul Vaiſſeau de ſa Majeſté; & qu'ils le feront mémes hors des Mers de ſa dite Majeſté; mais qu'ils n'y ſoient mémes obligés par devoir; c'êt une choſe qui ne ſe peut jamais nier. C'êt ainſi qu'ils tâchent de changer cét ancien droit de la Couronne en un nouveau gain, & ce gain en un point de civilité, qu'ils peuvent payer également à toutes Têtes couronnées, & l'accepter ou refuſer ſelon leur caprice, ou ainſi qu'ils verront à propos pour leur interét. Et quoy que les dites Propoſitions fuſſent entremelées

de quelques menaces d'une guerre avec l'Espagne, en cas qu'on fit refus de les accepter; toutefois sa Majesté, laquelle sait parfaitement les Articles de Paix qui sont entre elle & le Roy Catholique, & qui a un soin tout particulier de les faire observer pontuellement de son côté, laquelle connoît l'utilité de son Alliance avec ce Roy, & les bons offices qu'Elle a toûjours été préte de luy rendre, & qui considere en méme temps la grande sagesse & prudence de son Conseil & avec quelle circonspection il a accoûtumé de deliberer avant que de venir à de grandes & importantes resolutions a de la peine à croire qu'il soit possible que ce Roy se laisse aller à de telles extremités. Et ce qui la confirme en sa croyance, c'êt que les Hollandois mémes ont beaucoup retranché des dites propositions qu'ils avoient fait si étroitement recommander par l'Ambass. d'Espagne. Car, ils ont envoyé du depuis une replique sur la réponse que sa Majesté avoit faite à leur lettre, dans laquelle ils suppriment beaucoup de choses de celle que l'Ambass. avoit offertes, & tâchent de remettre les affaires en l'état qu'elles étoient au temps du Traité de Breda; si bien qu'il êt malaisé de savoir à quelle sorte de propositions ils veulent estre engagés. Mais il êt raisonnable de croire qu'ils aiment mieux se tenir à celles qu'ils ont faites eux-mémes qu'à celles qui ont été faites pour eux. Et neantmoins

moins cette replique, outre l'affront qu'elle portoit à l'Espagne, des propositions de laquelle elle s'égaroit si fort, étoit si offençante contre sa Majesté, que l'Ambassadeur, comme un grand & sage Ministre, treuva à propos de la renvoyer sans la presenter. Toutéfois ce Papier a été mis du depuis sous la presse, & a été imprimé à la Haye comme une lettre presentée, & envoyée sous couvert à plusieurs Membres de la Maison des Communes, qu'ils ont accusé de sedition dans la precedente guerre par leurs libelles diffamatoires, là où en cette lettre ils protestent de vouloir porter toute sorte de respect à leurs deliberations: Et tout cela dans l'esperance qu'on ne tiendroit point pour opiniatres ceux qui refusent de traiter dans un lieu qu'ils ont choisi eux-mémes. Comment ét il possible de croire que ces procedures soient sinceres, & remplies d'un veritable desir pour la Pais? Et qui sait, si pendant la seance de ce Parlement ils ne feront point encore quelques nouvelles propositions; car qui ét ce qui connoît les desseins d'un Ennemy? En quelque façon que ces ouvertures puissent étre dressées, Nous pouvons bien soupçonner avec raison que leur dessein ét, s'ils ne peuvent point susciter de la division, de tâcher du moins de Nous abuser, afin de Nous faire perdre la pensée de Nous preparer à la guerre. C'est possible plus qu'une juste guerre ne semble permettre, d'exciter des sedi-

feditions, quoy que ce soit dans un Païs ennemy; mais certes les artifices d'appeller en quelque façon au Peuple, & le constituer pour juge de la Paix & de la guerre, sont un peu trop simples pour faire ici quelque effet. Il me semble vous avoir fait assés voir par ce peu de paroles la veritable affection que sa Majesté a pour vous, qui êt, comme vous avés oüi ce matin, d'une nature si surprenante & si pleine de confiance, que vous ne la pouvés jamais assés dignement reconnoître que par une confiance reciproque, & en obeïssant à ses volontés. Je doy continuër de vous representer qu'il y a encore quelques autres choses que sa Majesté demande de vous avec juste raison. La premiere êt un supplement prompt & proportionné; & cela êt d'une absoluë necessité tant pour la Païs que pour la guerre. Sa Majesté êt bien assurée que sa Flotte êt en un tel êtat, que si le dit supplement vient en temps raisonnable, vous treuverés qu'on n'a point perdu de temps pour faire les apprêts necessaires pour son équipage: Et certes ce n'étoit pas une affaire de petite importance de tellement disposer les choses, que si Nous voulons, Nous pouvons étre prêts presque aussi-tôt que nos ennemis. Mais si le dit supplement êt tant soit peu differé, cela sera presque d'aussi mauvaise consequence que s'il avoit été refusé; car Nous pourrions bien étre trouvés comme Archimede, dessignant des

des figures dans la poussiere, pendant que l'Ennemy entreroit dans Nos ports. Et si les actions de cette Flotte ne sont point empéchées par faute de vôtre secours, faites vôtre conte que toute esperance de Paix sera aussi perduë. Car quoy que le fruit de la guerre soit la Paix, si êt ce neantmoins que c'êt un fruit de telle nature, que nous ne devons pas esperer de le cueillir sinon les armes à la main. Ce n'êt pas le moyen d'acquerir une belle Paix, de faire paroître que nous sommes las de la guerre; & puis qui êt-ce qui s'êt jamais fié aux douces inclinations de ses ennemis. C'est une assistance vigoureuse pour la Couronne, qui ne doit pas seulement rendre vos armes considerables, mais aussi vos Traittés. D'aûtre côté si le devoir que vous pourriés faire de vous mettre en bonne posture pour la guerre êt capable de produire la Paix, comme apparemment il le sera, vous avés neantmoins un fruit de vôtre supplement tel que vous le pourriés desirer; car sa Majesté consent qu'il soit employé pour le bâtiment d'autres vaisseaux. C'êt pourquoy si vous voyez que nous insistons extraordinairement là dessus, vous ne le devés pas trouver étrange, puis que la necessité le requiert ainsi; & vous ne pouvés pas donner de plus grandes prises à vos ennemis sur vous, que d'être lents en ce point, vû que la seule pensée qu'ils ont que vous étés en ce sentiment, nous à déja causé

tant de prejudice, que ce ſera poſſible une des plus grandes cauſes de la continuation de la guerre. Si les ennemis n'ûſſent point vû quelque apparence de diviſion entre nous, il êt à croire que leurs procedures auroient été plus ſinceres, & que nôtre Paix ne ſeroit pas ſi éloignée qu'elle ſemble étre à preſent. Il y a encore une choſe dont le Roy a fait mention, & ce ſeulement en vôtre conſideration, aſavoir la dette des Banquiers, en laquelle tant de perſonnes & de familles ſont engagées, de telle façon, que l'interêt n'en êt pas moins que National. C'êt une choſe que le Roy prend fort à cœur, c'êt pourquoy il eſpere que vous y ferés une ſerieuſe reflexion. Sa Majeſté êt tellement aſſeurée de l'affection que vous luy portés, qu'Elle attend encore de plus grandes choſes de vous. Elle attend que vous ferés vôtre devoir pour rétablir & augmenter la confiance qui êt entre luy & ſon Peuple, & que vous ferés en ſorte qu'elle puiſſe reprendre ſa premiere vigueur, & éteindre entierement toute ſorte de crainte & de jalouſie. Car elle êt tres-bien informée que ſes ennemis ont fait de grands efforts pour ſemer de la diviſion & de la diſcorde parmy ſes ſujets, laquelle étoit capable d'étouffer cette moiſſon d'amour & de devoir qu'Elle s'attend avec juſte raiſon de recueïllir de la la bonne ſemence qu'Elle a ſemée Elle-méme. Entre les differents moyens dont on s'êt ſervi pour cét effet, la

crainte & la jalousie de la Religion & de la liberté sous les plus dangereux & les plus mauvais. Certes la malice n'a jamais été plus empressée qu'à semer ces mauvaises semences, & pour cela elle a été appuyée de plusieurs artifices: Mais il êt à esperer que personne ne, se laissera abuser par ces méchantes pratiques: Car ces choses sont de la nature des Cometes; lesquelles font peur aux ames basses, mais qui en elles mêmes ne sont que de vaines apparitions, & n'ont aucune durée: Car elles disparoissent en peu de temps, & alors ces mauvaises Vapeurs tombent d'elles mêmes sur la terre, d'où elles sont venuës. La Religion & la liberté sont assurées par les plus saints liens qu'il y ait entre les hommes: Voire même le Roy a un aussi grand interêt en la conservation de toutes deux que vous mêmes. Car comme la Religion Protestante vous obligé indispensablement à l'obeïssance, c'êt aussi une juste & legitime liberté qui adoucit cette obligation, & vous la rend agreable. Que d'autres Princes se glorifient en l'obeïssance aveugle de leurs vassaux, sa Majesté se fonde sur les cœurs & sur les affections de son Peuple, & estime son Trône, lors qu'Elle êt assise dedans, plus affermy que la plus haute Souveraineté de ceux qui marchent sur la gorge de leurs sujets desobeïssants. Depuis que le Monde a été créé, jamais Roy n'ût si grand sujet de se reposer sur cette asseu-

asseurance. C'estoient vos cœurs qui faisoient des regrets en secret, pour l'absence du Roy. C'étoient vos cœurs & l'affection que vous aviés pour le Roy, qui ont surmonté toutes les dernieres usurpations par vôtre vaillance & maganimité infatigable. ç'a été vous qui avés appris & fait voir à nôtre Angleterre, qu'aucun gouvernement n'y peut avoir lieu, que sur les vrais fondements de l'honneur & de l'obeïssance, lesquelles seules ont frayé le chemin à tous les heureux changements qui s'y sont faits. Toutéfois la Posterité aura lieu de douter lequel des deux a été le plus grand bonheur, la Providence qui a rétabli la Couronne, ou bien celle qui nous a donné un tel Parlement pour le preserver aprés qu'il a été rétabli. Qu'êt ce que le Roy ne peut point maintenant esperer de vous? Qu'êt ce que vous ne pouvés point attendre de luy? Y peut il avoir quelque chose difficile pour des cœurs qui sont si bien unis, pour un interét si bien lié & entrelassé comme êt celuy du Roy & le vôtre? Sans doute que le Roy se surpassera soy-même en son devoir en ce temps-ici, afin de procurer le bien du Royaume: Faites en de même de vôtre côté, en faisant paroître les marques de vôtre affection; & alors la gloire d'avoir fait revivre cét Etat vous sera duë uniquement. Et alors ceux qui souhaitent la ruïne de ce gouvernement, seront étonnés de voir de si heureuses Prises & des Resolutions si salu-

ſalutaires; & les ſiecles ſuivants treuveront ſujet de vous exalter comme les plus fidelles Medecins, les plus ſages Conſeillers, les plus genereux Patriottes, & le meilleur Parlement que le Roy & le Royaume ayent jamais eû.

Là deſſus on delibera incontinent au Parlement ſi on remercieroit premierement ſa Majeſté de ſa harangue, & ſi on luy accorderoit les ſubſides qu'Elle leur demandoit; ou bien ſi on demanderoit plûtôt ſatisfaction des Griefs qu'on pretendoit; auquel dernier la Chambre Baſſe ſembloit incliner davantage. Mais pendant qu'on diſputoit ſur ce ſujet, & qu'on differoit les ſeances juſqu'au 22. les Tuteurs du jeune Comte de Schrewsbury preſenterent une Requéte à la Chambre haute contre le Duc de Buckingan, par laquelle ils expoſoient bien au long la vie ſcandaleuſe que le dit Duc menoit tous les jours avec la veuve du vieux Comte, pere de cettui-cy, priant la ditte Chambre d'y vouloir pourvoir ainſi que de raiſon, & de leur faire avoir la ſatisfaction qu'ils demandoient. Sur quoy le Duc delivra ſa réponſe le 24. ſi bien que cette affaire s'appaiſa un peu pour ce temps-là. Mais la Chambre Baſſes s'étant aſſemblée le 22. & ayant reſolu de demander premierement ſatisfaction ſur ſes Griefs, on apporta encore de plus grandes plaintes contre ce Duc leſquelles conſiſtoient dans les interrogats ſuivants: 1. *Si per-*

personne ne luy avoit jamais fait aucunes propositions contre la liberté du Parlement. 2. *Ce qu'il vouloit dire par ce qu'il avoit declaré le jour precedent, qu'il n'avoit rien reçû ainsi que les autres avoient fait.* 3. *Par l'avis de qui on avoit mis sur pié la derniere milice de terre, & établi Schomberg, qui étoit un François, pour son General.* 4. *Si on ne s'étoit pas voulu servir de cette Armée contre le Parlement.* 5. *Qui étoit la cause que la Triple Alliance avoit été rompuë.* 6. *Quels étoient les Articles du Traité, qui avoit été fait avec la France.* 7. *Pourquoy on avoit differé de faire le payement hors de la Banque du Roy.* 8. *Qui ét-ce qui avoit avisé pour la Declaration de la liberté pour les Papistes.* 9. *Qui avoit fait attaquer la Flotte de Smirne des Hollandois avant la declaration de la guerre.* 10. *Ce que contenoient les Articles du second Traité fait auprés d'Utrecht avec la France.* 11. *Par le conseil de qui la guerre avoit été commencée, & le Parlement prorogé.* 12. *Par l'avis de qui le Parlement du 22. Novembre dernier avoit été prorogé.* Le Duc afin de se purger de toutes les choses, mît presque toute la faute sur le Comte d'Arlington, comme aussi sur le Chancelier qui avoit été degradé. Toutefois on resolut de demander son déportement à sa Majesté par une adresse. Le 23. la Chambre Basse fit lire les suivantes accusations contre le Comte d'Arlington.

1. *Qu'il*

1. Qu'il avoit toûjours été un constant & zelé Fauteur du Papisme & des Conseils Papistiques.

1. PAr le soin qu'il avoit journellement de procurer les Commissions pour tous les Papistes qui étoient entrés en Charge il n'y a pas long-temps, lêquels s'adressoient à luy seul, comme un Fauteur connû de cette Faction, n'y ayant pas une seule Commission signée par d'autres Secretaires que les siens: Plusieurs desquelles commissions ont été procurées & signées par luy depuis les diverses adresses des 2. Maisons du Parlement à sa Majesté & aprés le temps que l'acte si connû contre les Papistes a été passé. 2. Par le soin qu'il a û de procurer la lettre de sa Majesté, ordonnant que tous Papistes d'Yrlande & tous Rebelles soient reçûs & admis dans les Commissions de la Paix, & autres affaires d'importance, tant Militaires que Civiles, contre les Loix & Constitutions du Royaume, & au grand étonnement des sujets protestants du Roy en ces quartiers. 3. Non seulement par la protection qu'il a donnée aux dits Papistes, mais aussi pour avoir avancé les plus animé d'entre-eux au commandement des Compagnies & Regiments des sujets Protestants du Roy, au grand deshonneur & danger du Royaume. 4. En entretenant & logeant publiquement en sa

Fa-

Famille un Prêtre Papiſte, contre les Loix du Royaume; lequel Prêtre procuroit manifeſtement l'avancement de la Faction Papiſtique, & s'êt ſauvé du depuis hors du Royaume. 5. Par le ſoin qu'il a û des penſions des Officiers Papiſtes, ſur le nom d'autres perſonnes, au mépris du dernier Acte du Parlement. 6. En obtenant pluſieurs conſentements pour de grandes ſommes d'argent, afin d'étre aſſignées ſur les revenus d'Yrlande, en faveur des plus dangereux Papiſtes qui ſoient en ce Païs-là; & notamment de 2000. livres ſtarlines pour un certain Fits Patrix, un Rebelle d'Yrlande aſſés connû, & dont la Mere a été penduë en la derniere guerre pour avoir fait aſſaſſiner pluſieurs Anglois, & avoir fait des chandelles de leur graiſſe. Et êt à notter que ledit conſentement a été obtenu pour ledit Fits Patrix, dans un temps qu'il étoit accuſé de haute trahiſon auprés du Milord Arlington, par celuy qui êt à preſent Lieutenant d'Yrlande. 7. En procurant auprés de ſa Majeſté la delivrance de pluſieurs Papiſtes d'Yrlande, qui étoient engagés tres-particulierement dans les grandes Rebellions de ce Royaume, & en leur faiſant donner les Rentes Capitales, provenuës des effets confiſqués des Papiſtes en ce Païs-là, & qui étoient reſervées pour la Couronne, faiſant une grande partie des revenus de ſa Majeſté en ce Royaume.

2. *Que*

2. *Que le dit Comte a été coupable de plusieurs pratiques pour l'avancement de sa propre grandeur, & a grandement embroüillé & dissipé les Tresors de cette Nation.*

1. EN faisant des gains exorbitants pour soy-mesme tant en Angleterre qu'en Yrlande, empietant sur les revenus de ce Royaume, & privant plusieurs Aventuriers & Soldats Anglois de leurs biens & possessions, dans lesquelles ils étoient installés legitimement, sans aucun pretexte ou couleur de justice. 2. En exigeant des sommes immenses & presque incroyables pour des intelligences fausses & trompeuses. 3. En obtenant la signature de sa Majesté pour s'en servir à l'entrée de sa Charge, jusqu'à la somme pour le moins de 3. Millions de livres Sterlines, dont les divers ordres étoient signés par luy seul. 4. Que le dit Comte s'étant proposé de s'arroger tous les états & dignités des sujets de ce Royaume, afin de les asseujettir d'autant mieux à ses Loix, il a fait jetter en prison plusieurs des dits sujets sans aucune cause ni apparence de justice. 5. Qu'il a fait mettre injustement en prison un des principaux Pairs de ce Royaume, & a fait en sorte qu'il a été declaré Traitre sans aucune enquéte legitime ; & outre cela a suborné des faux témoins par argent pour le faire

faire condamner à la mort, sous pretexte qu'il avoit dit quelques paroles seditieuses.

3. *Que le dit Comte a faussement & méchamment trahi la confiance que sa Maj. avoit mise en luy, comme Conseiller & principal Secretaire d'Etat.*

1. EN entretenant une familiarité trop étroite avec l'Ambass. de France, non seulement en le logeant en sa maison, mais aussi en l'admettant dans le Conseil privé de sa Maj. 2. En changeant de son propre chef & autorité plusieurs resolutions solemnelles prises par les Conseill. de sa Maj. 3. En faisant donner à un étranger le Commandement en chef de l'Armée qui avoit été mise sur pié pour envahir la Hollande, au grand deshonneur & découragement de toute la Noblesse de cette Nation. 4. En procurant auprés de sa Maj. de faire joindre une Escadre de Vaiss. François à nôtre Flotte, dont nous avons senti du depuis les tristes effets, quoi que le Roy de France ût consenti d'envoyer un secours d'argent, afin que toute la Flotte fut composée de vaisseaux Anglois. 5. Que quoi que plusieurs Conseillers du Roy ussent conseillé à sa Majesté de solliciter le Roy de France de ne plus faire aucunes Conquêtes dans la Hollande, dont l'Angleterre ne pouvoit tirer aucun profit, & de tourner ses armes contre les ports de mer, il avoit neantmoins donné des conseils tout contraires à

D sa

sa Majesté, ce qui a été cause qu'une grande partie de nos entreprises a été reduite à neant. 6. Que quoy que plusieurs des Conseillers de sa Maj. ayant été d'avis de ne point s'engager en la presente guerre, avant que sa Maj. fût hors de ses dettes, & ût pris l'avis de son Parlement sur ce sujet, il a neantmoins été d'une opinion toute contraire, & a fait tourner les choses d'un autre côté. 7. Que les vaisseaux François ayant été dissipés par la tempeste aprés la derniere Bataille, & ayant perdu une grande partie de leurs ancres & de leurs cables, il persuada sa Maj. de leur envoyer 80. cables & ancres, quoy qu'on treuvât alors, qu'il le fit tres-bien luy même, que sa Maj. à peine avoit à suffisance pour fournir ses propres vaisseaux. 8. Qu'il avoit û correspondence avec les Ennemis de sa Maj. par delà la Mer, & les avoir avertis de ce qui se passoit en Angleterre, contre les reigles de son devoir, & la confiance qu'on avoit en luy.

Le Comte ayant demandé du temps pour répondre à ces accusations, & cela luy ayant été accordé, il se deffendit beaucoup mieux qu'on n'avoit crû, mais neantmoins cette affaire fût differée jusqu'au lendemain. Le même jour les Seigneurs de la Chambre haute firent le serment accoûtumé, comme aussi Monsr. le Duc de Jork; & resolurent d'aller trouver le Roy le lendemain avec ceux de la Chambre Basse, afin de prier sa Maj. d'ordonner un jour de prieres general par

tout

tout le Royaume. Le 24. les 2. Chambres étant assemblées; le Duc de Lauderdale fût aussi mis au nombre des accusés; & la Chambre Basse ayant entendu les choses qu'on alleguoit contre lui, Elle resolût de presenter une Requête à sa Majesté pour la prier de vouloir deporter le dit Duc de toutes ses Charges, & de le bannir de sa presence & hors de son Conseil. Le 25. Monsr. le Garde des Seaux se rendit dans le Parlement, où il dit que sa Maj. suivant la Requête qu'on luy avoit presentée, feroit publier un jour de prieres au premier jour. Le 26. & 27. la Chambre Basse s'assembla derechef sur l'affaire du Milord Arlington, mais elle fût differée jusqu'au 29. auquel jour s'étant encore assemblée, elle commença à traiter de nouveau la ditte affaire, mais ne l'ayant pû terminer ce jour-là elle la differa jusqu'au lendemain. Elle ordonna aussi qu'on luy apportât une exacte Liste de tous les Catoliques qui étoient dans Londres & à 5. lieues à la ronde, afin de proceder contre eux selon les Loix. Le 30. Elle delibera sur l'affaire du Milord Arlington pour la derniere fois, & aprés l'avoir meurement examinée, on vint à la pluralité des voix, pour savoir si on prieroit le Roy de vouloir priver le dit Comte de toutes ses Charges; mais les voix ayant été recueillies, on entreuva 36. davantage pour la negative, si bien qu'elle ordonna quelques Commissaires pour examiner de nouveau tous les points dont il étoit accusé, afin de luy faire faire son procés par la

Chambre haute s'il l'avoit merité. Mais celle ci-voyant qu'on accusoit plusieurs de leurs Membres à la Chambre Basse, Elle ordonna, aprés avoir fait un examen de leurs Privileges, qu'aucuns de leurs Membres ne pourroient desormais comparoître devant la Chambre Basse ou y envoyer leurs réponses, ni mêmes y faire plaider pour eux par des Avocats sur quelque accusation que ce pût être, sur peine de leur disgrace.

Il se passoit pour lors fort peu de chose en Brabant & en Flandres, d'autant que les Armées s'étoient retirées en leurs quartiers d'hyver. Cependant plusieurs troupes Françoises alloient piller par tout, léquelles n'avoient pas toûjours le succés qu'elles desiroient! Et entre-autres il y ût un jour 500. hommes de pié & 3. Escadrons de Cavalerie qui se vindrent rendre auprés de Mons en Hainaut pour se rendre Maîtres d'une Redoute que Mr. le Duc d'Arschot y avoit fait bâtir afin d'empêcher leurs courses; mais ils prirent la fuite dés que le dit Duc ût envoyé quelques Troupes contre eux. M. le Comte de Monterey commença en ce temps ici à faire de nouveau quelques levées, non seulement en Brabant & en Flandres, mais aussi en Allemagne, afin d'être en état de resister aux François pour la Campagne prochaine. Les Partis Espagnols attraperent en ce même temps plusieurs Bâteaux chargés de grain & autres Marchandises appartenant aux François, qu'ils amenerent dans leurs

gar-

garnisons. Cependant M. le Baron de Lisola & M. le Comte de Schellart travailloient tous les jours à Liege afin de faire accepter leurs propositions aux Etats du Païs & au Chapitre ; mais M. de Carrieres Resident pour la France, en cette ville-là, fit le discours suivant au Conseil Privé de M. l'Evêque de Liege.

MESSIEURS.

JE vous ay demandé audience pour vous faire réponse sur ce que vous m'avés écrit, pourquoy M. le Duc de Luxembourg a été si long-temps sur vos terres avec l'Armée du Roy, & en même temps vous parler serieusement au sujet de vôtre neutralité, & de ce qui arrivera si vous la rompés ; & j'auray l'avantage dans cette audience de ne vous parler que de choses qui vous doivent étre autant agreables qu'elles sont de vos interêts. La raison, Messieurs, pour laquelle l'Armée du Roy êt demeurée & demeure encore dans vôtre voisinage n'êt pas bien difficile à deviner : Je croy aussi que vous la savés, & la voyés assés de vous-mêmes. Ce n'êt donc pour autre chose, ainsi que M. le Duc de Luxembourg m'a écrit, à qui j'ay fait part de la demande que vous m'en avés faite, que pour voir le succés des propositions que vous font ici M. le Baron de Lisola & M. le Comte de Schellart, pour vous engager à des choses si contraires à vôtre neutralité ; contre lêquelles il croit que le Roy ne peut pas

plus convenablement se precautionner que par la presente de son Armée: Et vous la verrés, Messieurs, bien-tôt retirée: (à ce que m'écrit M. de Luxembourg) si ces Messieurs avoient cessé de vous solliciter contre le Roy, ou que vous leur ûssiés fait une réponse de vigueur que vous voulés persister dans vôtre neutralité. Pour ce qui ét des autres points pour lêquels vous avés pris la peine de m'écrire, j'ay envoyé vôtre lettre au Roy, & je ne doute point que vous ne receviés en son temps réponse & satisfaction de sa Majesté. Il semble à voir par les propositions & les sollicitations que vous font les Ennemis du Roy, que sa Majesté vous conteste vôtre neutralité, & qu'eux veulent vous y maintenir; & cependant vous savés qu'il n'ét rien moins que tout cela: vous savés ce que M. le Chancelier vous a dit de ce que je luy dis, il y a 16. ou 18. jours de la part du Roy à l'occasion de l'affaire de Tongres, que ce qui s'y étoit passé avoit été fait faute de s'être bien entendu & que sa Maj. en avoit eu beaucoup de déplaisir; mais que toutéfois & quantes que vous voudriés vivre dans une parfaite neutralité, sa Maj. la feroit observer tres-volontiers; même qui si vous vouliés envoyer des Deputes à la Cour, on y pourroit negotier la confirmation du Traité de Tillemont. Vous savés cela, Messieurs, être si vray que vous m'y avés donné vôtre réponse par écrit le 16. du mois passé. Mais comme ce que je vous ay dit, & ce que vous m'avés répondu à ce

ſujet n'eſt pas connu dans le public ; que l'on amuſe vos peuples qu'il n'y a que les Ennemis du Roy qui veüillent vôtre neutralité, & qu'ils vous viennent offrir leur ſecours & leur protection pour la maintenir, ſa Majeſté m'a commandé de vous dire *in Sinatu*, & publiquement, qu'Elle entend de vous maintenir dans toute vôtre neutralité, afin que vous ne vous laiſſiés pas tromper aprés une declaration ſi ſolemnelle, & ne ſoyés point cauſe par ce moyen de la ruïne entiere de vôtre Païs. Et je croy, Meſſieurs, que vous vous attendés bien que ſi vous accordés des logements de Troupes ou autres choſes aux Ennemis du Roy, je ne manqueray pas de demander à l'inſtant les mêmes choſes au nom de ſa Maj. qui ne vous demandera jamais rien, qu'Elle ne veüille bien que vous accordiés à ſes Ennemis ; mais qui ne ſouffrira pas auſſi que vous apportiés de la diſtinction à leur régard qui luy puiſſe être injurieuſe ou prejudiciable. Meſſieurs, faites une bonne reflexion ſur ces choſes, & conſiderés une bonne ſois que vous n'avés point beſoin de protection pour une neutralité qui ne vous êt point conteſtée. Il ne me peut tomber dans la penſée, Meſſieurs, qu'on puiſſe prendre pour une brêche à vôtre neutralité la demande du fourrage de vôtre Païs, puis qu'on n'en a pû avoir d'ailleurs cette année pour la ſubſiſtance de Maſtricht, vû la ſterilité qui a été à l'entour de cette Place à cauſe du ſiege, outre que le dit fourrage a

été fort bien payé, de sorte que si vous avés quelques plaintes à faire qu'on n'ait pas payé à Mastricht ceux qu'on y a portés volontairement, vous n'avés qu'à me les envoyer, & je vous les feray payer, & traiteray avec vous avec la même sincerité que j'ay fait pour en faire décharger vos Fauxbourgs auxquels on en avoit demandé par méprise. Et j'oserois mêmes vous dire que sa Majesté m'a fait l'honneur de me permettre, sur la priere que je luy en ay faite en faveur de vôtre Païs, de vous faire savoir qu'on n'en demanderoit pas même à vôtre Banlieuë, tant que vous demeurerés dans les termes de vôtre neutralité: Et si les Troupes ont exercé quelques contraintes Militaires pour en avoir, ça été contre les bonnes intentions du Roy, & par la dureté, qu'on a apporté d'en vouloir fournir pour de l'argent, & ça été, Messieurs, par des effets ordinaires & des malheurs de la guerre; & vous éprouverés à present si vous recevrés un traitement plus favorable des Armées des Ennemis du Roy. Je croy, Messieurs, qu'aprés ce détail, vous demeurerés autant persuadés des bonnes intentions de sa Maj. de vous maintenir dans vôtre neutralité, que convaincus, que vous ne devés pas faire des pas qui vous engagent à la perdre, afin qu'on n'augmente & ne diminuë de ce que je viens de vous dire, j'ay bien voulu, Messieurs, vous le laisser par écrit.

Mais avec combien peu de fondement le Resident allegua ce discours, cela se peut

voir

voir clairement par la réponse que le Conseil Privé luy fit là-dessus; & sur tout là où il parle du payement des fourrages, & de l'arrivée du Duc de Luxembourg en leur Païs; puis qu'un chacun êt tres-bien informé que le dit Duc y étoit arrivé beaucoup plutôt que le Baron de Lisola n'étoit à Liege, & qu'aussi il en partit vers le milieu de ce mois, pendant que le dit Baron continuoit toûjours en ses negociations. La dite réponse contenoit ce qui s'ensuit.

Le Chancelier & Gens du Conseil Privé de S. A. Serenissime ayant entendu & examiné le Discours de M. de Carrieres à eux fait le 3. de ce mois, veulent bien demeurer d'accord sur le premier & principal point, que le nom de neutralité de ce Pais leur êt fort agreable, d'autant que c'êt de là que leur bonheur dépend absolument. Et qu'en suite leur dite neutralité n'a point besoin d'aucune protection, parce qu'elle n'êt pas contestée, & êt bien entretenuë des Princes & Potentats. Mais d'autant que le bien de la neutralité consiste à ne rien souffrir d'aucun des Partis des incommodités de la guerre, & à n'estre en rien privé des Privileges & de la tranquillité de la Paix; & sur tout des communications & Commerces avec un chacun, sans que personne l'empêche d'un ni d'autre côté. L'on vous demande, Monsieur, si ce sont des effets de Neutralité, d'avoir fait ressentir à ce Païs les premiers malheurs de la Guerre par la

ſurpriſe de Tongres, l'invaſion violente & fortification de Maſeyk, avec le campement d'une Armée de 2000. hommes, ſous le commandement du Comte de Chamilly; par ſa retention, à la ruine du Commerce, & de l'Agriculture du Quartier; par l'abandonnement de la dite ville de Tongres, aprés l'avoir démantelée. Si, Monſieur, la Neutralité ne permettoit, pour l'affranchir des incurſions des gens de guerre, & autres malvueillants, d'y placer de la Soldateſque de ce Païs, comme quoi s'accorde-t-il avec l'obſervation de la Neutralité, & le droit même des gens, qu'on l'ait attaqué & forcé de la maniere aſſés connuë, pillé la ville, & puis achevé le démantelement & la démolition entiere d'icelle, la plus ancienne de ce Païs. Nous laiſſons à conſiderer à toutes perſonnes des-intereſſées ſi cela ſe peut prendre pour un fauz-donner à entendre: ſi les logements reiterés des villes de Viſé & Bilte, le pillage de celle-ci, le continuël paſſage & ſejour dans Vareme, l'hyvernement entier du Duc de Duras dans les quartiers de la Hasbaye & Mohaut, ſont compatibles, avec la Neutralité. L'on peut dire le même du logement de M. Monclas avec 2000. chevaux entre Sambre & Meuſe, au mois de Janvier de l'année paſſée, où ils ont vécu à diſcretion, forcé la ville de Foſſe, & obligé le Magiſtrat de payer une ſomme conſiderable pour les tués & bleſſés. L'attaque de Couvin, où l'on a fait raſer les murailles, tant du Château que de la ville, êt

encore

encore un procedé qui s'accorde fort peu avec la neutralité. Le logement des villes de Châtelet, Florines, & autres, des Monasteres, & de tous les villages de la Province d'entre Meuse & Sambre y êt aussi peu conforme. L'on pourroit produire quantité d'autres exemples funestes, même de pillages d'Eglises, Sacrileges, & autres grands desordres: Mais comme l'on a bien voulu croire que les intentions de sa Majesté en ont été fort éloignées, & que beaucoup de choses se sont passées à son insçû, les Etats de ce Païs, le Chapitre Cathedral, & le dit Conseil demeurant fermes dans l'observation de la neutralité, se sont contentés d'en faire des plaintes à sa Majesté Imperiale, & à S. A. S. leur Evêque & Prince, qui les a par ses lettres, instruction à son Agent de Paris, & envoy de plusieurs personnes de consideration, fait representer au Roy qu'il plût à sa Majesté de rétablir les choses comme elles étoient avant la guerre, & pourvoir à quelque raisonnable dedommagement, ce que l'on attend encore presentement de sa justice. Quant au second point des Rations & Fourrages, les pauvres Habitants de la Hasbaye, Campine, des Quartiers de Mohaut, Sambre, Meuse & autres, vous auront bien de l'obligation, Monsieur, si vous leur en voulés faire donner le payement qui leur a été promis; tant pour les Fourrages livrés l'année derniere, à laquelle il semble que vous voulés rétraindre vôtre presentation, que pour la precé-

dente, sans que neantmoins les dits Habitants en ayent rien reçu, au moins pour la precedente. Pour ce qui touche le sejour de M. le Duc de Luxembourg dans nôtre voisinage, nous aurions bien de la peine d'en deviner la raison; même il y a lieu de douter que celle qui êt marquée par vôtre discours soit la veritable, puis que le dit Duc y avoit été deja logé bien long temps avec son Armée, avant qu'on ût fait aucune proposition sur la matiere de nôtre neutralité. Nous avons mêmes sujet d'être persuadés du contraire par les billets qui furent distribués avant son arrivée, par lequels les Habitants des villes & villages de ce Païs étoient avertis d'apporter du Fourrage, à peine d'être logés par les Troupes de M. le Duc de Luxembourg. La proposition que vous avés faite à M. le Chancelier, & dont vous faites mention par vôtre Ecrit porte, *que sa Maj. sera bien aise de faire ce qui se pourra pour empécher que Liege ne se precipite à sa perte. Que l'amitié que sa Maj. a pour M. l'Electeur luy a fait apprendre avec déplaisir ce qui s'êt passé à Tongres, faute de s'être bien entendus: Et que si on vouloit devenir raisonnables à Liege, & y observer une veritable neutralité, que vous ne doutiés pas que sa Majesté ne renouvellât volontiers le Traité de Tillemont.* Vous ne disconviendrés pas, Monsieur, que par nôtre réponse nous vous avons témoigné d'être surpris des termes de cette proposition si generale, & que s'il nous ût été permis d'en apprendre les particularités,

nous

nous étions tellement persuadés de la rectitude de nôtre conduite, que nous ne doutions pas que sa Maj. n'ût sujet de l'avoüer: si Elle ût eu la bonté d'en admettre les preuves & informations veritables. Que cependant l'on croyoit, de pouvoir dire que Liege avoit fait connoître par son procedé qu'elle avoit employé tous les moyens possibles pour éviter sa perte, & empécher qu'elle n'y ait été precipitée par les Officiers du Roy; qui luy ont autant fait souffrir qu'aux Provinces ennemies. Qu'un chacun savoit les passages & campements continuëls que les Armées de sa Majesté ont fait dans ce Païs depuis deux Campagnes, comme aussi les fourragements, pillages & autres desordres qui s'y sont commis, specifiés par nôtre dite réponse. Pour ce qui êt arrivé à Tongrés, que par les informations prises, sa Majesté pouvoit reconnoître qu'il n'y avoit pas de mal-entendu, mais de la souffrance de nôtre part. Et qu'au reste l'on croyoit que le Roy étoit mal informé de ce qui s'êt passé, & se passe encore dans ce Païs, dont le procedé avoit toûjours été selon la raison & la neutralité, que l'Empereur & les 2. Couronnes ont agréé par le Traitté de Tillemont, l'observation duquel pouvoit garantir Liege de sa perte. Voilà, Monsieur, l'abregé de la response que nous vous avons déja donnée à la proposition que vous avés faite à M. le Chancelier, & celle que l'on peut vous donner sur vôtre

Discours prononcé au Conseil le troisiéme de ce mois. Fait au Conseil de sa ditte Altesse le 5. de Janvier 1674.

Mais nonobstant tout cela M. le Baron de Lisola avança fort peu en sa Negociation, d'autant que les Liegeois panchoient pour la plus part à la Neutralité, & firent chercher pour cét affet plusieurs vieilles écritures & Traités, qu'ils gardoient depuis le temps de l'Empereur Charles Quint, & notamment ceux de Saint Truyen, de Tillemont & de Saint Gilles. Cependant ils firent faire de grandes instances par leurs Deputés auprés de M. l'Electeur de Cologne, pour faire en sorte d'obtenir du Roy de France que toutes ses villes que les François leur avoient prises leur fussent restituées, afin que par ce moyen ils pussent joüir d'une parfaite & entiere neutralité. Mais cela étant une affaire de longue haleine, & les Liegeois ne pouvant étre persuadés d'embrasser le party de l'Empereur, mais au contraire favorisant davantage celuy des François, M. le Comte de Monterey fit mettre tout leur Païs sous contribution, & ordonna au Gouverneur de Namur de ne rien laisser passer sur la Meuse de ce qui leur appartenoit.

F E-

FEVRIER. 1674.

M. le Marquis del Fresno, Ambaſſ. d'Eſpagne à Londres, n'ût pas plûtot reçu la lettre de Meſſ. les Et. Gen. & le Projet de Paix, dont nous avons parlé cy-devant, qu'il alla trouver ſa Maj. Britannique le 1. du preſent mois, à laquelle il délivra les dits papiers, & la pria de luy declarer ſi elle ſe pourroit reſoudre à faire la Paix avec les Hollandois aux conditions contenuës dans le dit Projet. Sa Maj. là-deſſus ayant bien conſideré toutes choſes, ſe reſolut de demander les avis de ſon Parlement ſur ce ſujet, pour lequel effet elle ſe rendit le 3. dans la Chambre haute revetuë de ſes habits Royaux, où ayant auſſi fait venir la Chambre Baſſe, ſa Maj. étant aſſiſe en ſon Trône, leur parla en cette maniere.

MESSIEURS.

AU commencement de la derniere ſeance je vous dis, ainſi que je crûs avoir raiſon de le faire, que les Et. Gen. n'avoient fait juſqu'ici aucunes propoſitions qu'on pût imaginer être faites dans l'intention de conclurre la Paix, mais ſeulement pour Nous abuſer; Pour à quoi éviter ils m'ont envoyé preſentement une lettre par l'Ambaſſ. d'Eſpagne, par laquelle ils m'offrent quelques conditions de Paix, en la maniere qu'elles ont été propo-

ſées par ci-devant, & dans un ſtile un peu plus raiſonnable que par le paſſé; & c'êt là deſſus que je demande vôtre avis au plûtôt: Car ſi vous en trouvés les termes tels qu'ils puiſſent être acceptés, vôtre avis ſera de grand poids auprés de Moi: Mais ſi vous les trouvés defectueux j'eſpere que vous me donnerés vôtre avis & aſſiſtance, pour faire en ſorte que Nous en puiſſions avoir de meilleures. Je m'aſſure que vous aurés un ſoin tout particulier de mon honneur & de celuy de la Nation dans tout cét affaire, puis qu'il y êt ſi fort engagé, & que tout dépend de vôtre prudence & de vôtre conduite.

La Chambre haute ne ſe declara pas encore ſi-tôt ſur cette matiere: Mais la Baſſe y travaillant le 5. du preſent, leur premiere demande fût ſi ce ſeroit à l'excluſion de la France, ou bien ſi cette Couronne y ſeroit compriſe; à quoi les plus conſiderables répondirent que ce ſeroit à l'excluſion de la France, parce qu'elle les avoit bien ſouvent trompés, & que l'Alliance de ce Royaume apportoit plus de dommage que de profit à l'Angl. Là deſſus ils conclurent unanimement *de remercier ſa Maj. de la favorable communication qu'il luy avoit plû de leur donner de cette affaire: en conſideration de laquelle & des propoſitions faites par les Etats Generaux, ils étoient humblement d'avis qu'il plût à ſa Maj. d'entrer en Traité avec les dits Et. Gen. afin d'obtenir une Paix prompte & heureuſe.* Cela ayant été reſolu par la Chambre Baſſe, on n'attendoit plus que l'avis de l'autre; laquelle

voulant faire paroître qu'elle prenoit un soin tout particulier de l'honneur du Roy, voulût voir le Traité qui avoit été fait entre la France & l'Angl. avant que de venir à aucune conclusion : mais tout cela ne se faisoit que pour contenter leur curiosité ; car M. le Marquis de Salisburi dit que ce seroit assés si on prioit seulement S. A. M. le Prince Robbert de leur faire une relation exacte de ce que les François avoient fait par mer l'été passé, par ce qu'on n'avoit point besoin d'autres raisons pour se separer des interets de la France : si bien que par ce moyen la dite Chambre resolût le 7. de faire la Paix, avec cette condition expresse, *qu'elle seroit honorable & équitable.* Sur quoi les 2. Maisons resolurent d'apporter leurs avis à sa Maj. sur ce sujet. Mais le Roy de France ne pouvant souffrir le progrés de cette Negociation, fit delivrer le Memoire suivant au Roy d'Angleterre par M. de Ruvigny son Ambass. à Londres.

Le Marquis de Ruvigny, Ambass. extraordinaire du Roy Tres-Chrêtien au Roy de la grand Bretagne, ayant fait reflexion sur les grands soins que les Hollandois apportent pour rompre l'union qui est entre la France & l'Angleterre, & sur la declaration de l'intention de sa Maj. Brittannique jusques à present, tant par les harangues de sa Maj. aux 2 Chambres de son Parlement, que par sa réponse à la lettre de Mess. les Et. Gen. des Prov. Unies, se treuve obligé de representer à sa Maj. que le Roi son maître ayant fait une étroite Alliance

avec Elle par le Traitté du 12. Fevr. 1672. afin d'abattre l'orgueil & la grande puissance des Hollandois en quoi tout le Monde connoît que l'Angleterre a beaucoup plus d'interêt que la France; sa Maj. de la grande Bretagne sait mieux que pas un autre que sa Maj. Tres-Chrêtiene n'a point manqué à aucune de ses promesses pour ce qui concerne la guerre terrestre, ni à joindre ses forces à celles des Anglois par mer, ni pour les grandes sommes d'argent qu'elle avoit promis pour soulager les Anglois d'une partie des fraix de la guerre maritime; ayant non seulement pontuellement observé & satisfait à toutes choses, mais même surpassé ses promesses, parce que sa Maj. Britannique étant obligée par le Traité de lever & entretenir à ses propres dépens jusques au nombre de 6000. hommes pour la Guerre terrestre sa Majesté Tres-Chrêtiene l'a dispensée (à sa requisition) de ce secours pour la premiere Campagne, selon qu'il étoit stipulé par un des articles secrets; Mais elle porta seule presque tous les frais; & paya les Troupes Angloises qui ont passé la mer pour la servir tant par mer que par terre, rien n'ayant été fait du côté de sa Maj. Tres-Chrêtienne, ni aussi de celuy de sa Maj. Britannique que par l'avis & consentement mutuël des 2. Rois: Et quand aprés le premier succés qu'il plût à Dieu de donner aux armes Unies, il sembloit que les Hollandois demandassent une Paix, toutes les propositions qui se firent d'une & d'autre part ont été avec le

con-

consentement des 2. Rois, & de concert entre leurs Ministres: Et sa Maj. Tres-Chrêtienne en particulier a toûjours declaré publiquement qu'elle ne feroit jamais de Paix ni de Trêve, si ce n'êt avec le consentement de l'Angleterre, ainsi que les 2. Rois étoient obligés par le Traité, & à l'entiere satisfaction de sa Maj. Britannique.

Les Hollandois de leur part, au lieu de suivre les chemins accoûtumés en semblables Negociations de Paix, firent des choses fort indirectes pour causer une division, non seulement entre la France & l'Angleterre, mais aussi entre sa Maj. Brittannique & ses propres Sujets. La premiere fût de faire publier en Angleterre par la bouche de leurs Espions (dont puis aprés on en prit quelques uns) que l'union des 2. Rois tendoit à introduire sur cette Nation une autorité despotique & arbitraire, & changer la Religion: Et l'autre qu'ils écrivirent differentes propositions à sa Majesté Britannique, pour induire & engager sa Majesté traiter avec eux separement, à l'exclusion de la France, avec des offres generales de quelque partie des conditions que l'Angleterre auroit pû exiger d'eux. Sur quoy sa Maj. ayant remarqué avec justice en sa réponse à leur premiere lettre que telles propositions étoient directement contraires à son honneur, puis qu'elles le sollicitoyent à l'engager de traiter separément à l'exclusion d'un allié si considerable comme êt sa Maj. Tres-Chrêtiene de qui sa Maj. Brittannique

avoit

avoit tant de raiſons d'être ſatisfaite de tous les interêts de ſon Alliance, pendant qu'eux mêmes declaroient ne pouvoir traiter à l'excluſion de quelques Princes avec qui ils s'étoient alliés quelques mois auparavant.

Et d'autre part ſa Maj. Britannique pour prévenir toutes les craintes & jalouſies que ſes Ennemis luy vouloient donner touchant ſon Alliance avec la France, declare publiquement aux 2. Chambres du Parlement la ſincerité de ſes intentions contre toutes ces menées, leur demandant qu'ils uſſent à dénommer une petite élite des 2. Chambres, afin qu'Elle leur pût faire entendre le veritable but de ce Traité, pour aprés avoir reconnu tout ce qui s'êt paſſé de part & d'autre, ils puiſſent ſur iceluy faire une ſerieuſe reflexion, & luy ſubminiſtrer leur avis & aſſiſtance, autant pour l'honneur de ſa Maj. que pour l'honneur & avantage de toute la nation, leur recommandant au même temps qu'elles le pourvuſſent de toutes les choſes qui étoient abſolument neceſſaires pour la continuation de la guerre, ou pour faire une Paix avantageuſe. Pendant ce temps les Hollandois qui cherchoient uniquement d'entretenir avec des Propoſitions & papiers ſa Majeſté, ſe fortifioient d'autre part de Navires, & d'Alliés, & tâchoient d'empêcher que l'on ne mit les Armées navales en Mer. Aprés avoir envoyé à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne une premiere replique à la réponſe de ſa Maj.

Bri-

Britannique en des termes qui obligerent ce Ministre de la leur renvoier sans l'avoir adressée, ils luy en envoyerent une seconde en des termes plus courtois que la precedence, par laquelle ils urent l'effronterie (pour ne rien dire davantage) d'insister contre la declaration que sa Majesté avoit faite à la vuë de toute l'Europe, de ne préter l'oreille à aucun Traité sans la France, de la presser sur ce point, supposant contre toute verité & contre les assurance que sa Majesté en a, & leur procedé au Congrés de Cologne; *que le Roy Tres-Chrêtien auroit offert de traitter à l'exclusion de sa Majesté*, lors que jamais il n'a oüi ni n'êt entré en aucune propositon de Paix, si ce n'êt de consentement & de concert avec la Majesté, & aux conditions que les Hollandois luy donnerent, & à cette nation, une satisfaction entiere; & comme sa Majesté Brit. conforme M. à sa prudence & à la confiance qu'elle a en son Parlement, comme en son grand Conseil, a trouvé convenable de leur communiquer la lettre, & proposition des Hollandois, comme Elle a fait aussi des Traités de la France, leur recommandant le soin de son honneur & de la nation Angloise, que sa Majesté confesse être interessée én tout cét affaire. Les choses étant en cét état, & le Parlement prêt de déliberer sur ce point, le dit Envoyé ne veut mettre en question si c'êt le veritable & Royal interêt de sa Majesté, son obligation & celle de la nation, de continuër la guer-

guerre contre les Hollandois, & ne point perdre les occasions de les reduire à telles o nditions qu'ils ne pourront aprés disputer & faire la guerre (comme ils font) pour la puissance & domination des mers, & d'attirer à soy tout le commerce, ou s'il êt plus avantageux à l'Angleterre de faire une Paix. Si les conditions que les Hollandois proposent sont satisfactoires, puis qu'ils semblent limiter les honneurs du Pavillon dans les Mers Britanniques par des termes generaux, que jusques à ce jour ils different la conclusion du reiglement du Commerces des Indes & autres endroits à un autre temps (comme ils firent à Breda) sans aucune precise proposition qui les pourroit engager à aucune chose, & dernierement ils n'offrirent rien pour ce qui touche la Pêche revoquant en quelque façon la declaration qu'ils avoient faite passé peu de jours aux Mediateurs à Cologne, qu'ils refuseroient de se soûmettre touchant ce point au Parlement d'Angleterre. Voilà les interêts de la Nation Angloise, qui sait bien comme il faut examiner & se maintenir dans les Traités, sans s'entremettre avec ses Alliés d'autre chose que de les appuyer & assister dans leurs justes pretentions. Mais le dit Envoyé se croit obligé de supplier sa Majesté Britannique: comme il la supplie presentement, & luy demande au nom du Roy son Maître, qu'en conformité de ce que sa dite Majesté a declaré à tout le monde, & particulierement aux Hollandois, il luy plaise de decla-

declarer plus expreſſement à ſon Parlement que ſon honneur & ſa reputation ne luy permettent pas de traiter à l'excluſion de la France, & pendant qu'ils examineront les Traités faits entre les 2. Couronnes, & les propoſitions des Hollandois que ſa Majeſté leur a communiquées afin qu'ils priſſent des déliberations qui fuſſent plus convenables, Elle leur recommande derechef que ſans aucun delay ils avancent les proviſions & apprêts neceſſaires pour la continuation de la guerre, pour faire une Paix avec avantage & ſeureté, encore que ce ne fût que pour ſe mettre à couvert des temeraires entrepriſes des Hollandois, comme ils executerent lors que le Traité de Paix étoit ſur le point d'être conclû & ſigné. Et le dit Envoyé declare de ſa part à ſa Majeſté Britannique & pour Elle à ſon Parlement & à toute la Nation, que le Roy Tres-Chrétien demeure touſjours ferme dans le même ſentiment de garder fidellement le Traité de l'étroitte Alliance avec l'Angleterre, ſoit pour continuer la guerre comme on la jugera plus avantageuſe pour la Nation, ou pour faire une Paix de concert ſur telles conditions qui ſe pourront ajuſter avec l'avis du même Parlement, & que l'on jugera être plus avantageuſes pour les 2. Royaumes, & à une ſuſpenſion d'armes par mer pendant qu'on conclurra le Traité, ſa Majeſté Tres-Chrétiene ne ſouhaitant moins l'avantage de ſa Majeſté Britannique & de ſes ſujets que

la

la sienne propre. Londres le 28. de Janvier vieux stile 1674.

Mais quelques instances que le dit Ambass. pût faire pour empêcher le traité qui avoit été commencé, tout cela fût neantmoins inutile. Car sa Maj. Brittannique luy répondit là dessus, que lors qu'elle s'étoit engagée avec la France contre les Hollandois, ce n'avoit pas été dans l'intention de faire la guerre contre 2. si puissants Monarques que l'Empereur & le Roy d'Espagne, & hazarder par ce moyen les biens & le sang de ses sujets, sans aucune necessité. C'êt pourquoy on n'a pas de la peine à croire ce qu'on disoit pour lors, à savoir que le Roy de France pour arrêter le progrés de cette Negociation, qui lui devoit être si prejudiciable, offrit à l'Angleterre une tres-grande somme d'argent, la ville de Dunquerque, & une Escadre de vaisseaux pour joindre à la Flottte Angloise vers le Printemps. Mais ni les dites offres, ni autres, de quelque importance qu'elles fussent, ne furent assés fortes pour persuader à sa Maj. Brit. de rompre le dit Traité. Au contraire Mess. les Etat-Gen. écrivirent la lettre suivante à sa Majesté, afin de la pousser toûjours davantage, & amener finalement cette affaire à une heureuse issuë, à la joye de tant de personnes qui soûpiroient aprés, de toutes les puissances de leurs ames.

SIRE.

SIRE.

DAns celle que Nous Nous sommes donnés l'honneur d'écrire à Vôtre Majesté en datte du 24. Janvier, pour accompagner le projet du Traité, que Nous sommes prêts de conclurre avec Vôtre Majesté, Nous luy témoignames que Nous étions également disposés à le signer à Londres ou à Cologne, ainsi que Vôtre Majesté le trouveroit à propos, dans la pensée que les Plenipotentiaires de Vôtre Majesté étoient authorisés pour traiter avec nos Ministres separement de la France, & qu'ainsi dans l'état où étoient les choses la Paix pourroit étre concluë en peu d'heures. Mais apprenant par nos dernieres lettres de Cologne que les Plenipotentiaires sûdits n'ont pas û les ordres necessaires, ou le dessein de conclurre aucun Traité separé, & ne cherchant qu'à tenir la Nogociation en longueur, nous avons jugé necessaire de demander de nouveau à Vôtre Majesté des Passeports & Sauf-conduits pour un ou plusieurs Ambassadeurs, que nous souhaïtons envoyer au plustôt à vôtre Majesté, pour pouvoir mettre une prome & heureuse fin à cette malheureuse guerre, qui êt également ruïneuse à nos sujets de part & d'autre. Et quoy que les avances que nous avons faites, soient telles, qu'il ne reste presque plus de lieu à la negociation, & que le Traité que nous proposons se puisse conclurre

ſans aucun delay ; cependant pour faire voir plus clairement la ſincerité de nos intentions, & la paſſion ardente que nous avons d'applanir le chemin à une Paix qui êt ſi neceſſaire à toute l'Europe, nous offrons dés à preſent une ceſſation d'armes à Vôtre Majeſté, moyennant qu'il luy plaiſe d'entrer en negociation avec nous, nous avons ordonné à nôtre Trompette, porteur de celle-cy, d'attendre les ordres & la réponſe de vôtre Majeſté, & cependant nous prions Dieu, &c. Sire, &c.

A la Haye ce 6. Fevrier 1674

Mais cependant cette affaire étoit ſi fort avancée par la diligence de Monſieur l'Ambaſſadeur del Freſno, que ſa Majeſté, aprés que le Parlement luy ût fait ſavoir ſon avis ſur ce ſujet, & qu'Elle les en ût remerciés, reſolut d'envoyer le Chevalier Temple en Hollande, afin d'y parachever le dit Traité : Ce qui fit reſoudre Meſſ. les Etats à la premiere nouvelle qu'ils en reçeurent, pour pouſſer d'autant plus cette bonne œuvre, d'envoyer un plein pouvoir à Monſr. le Marquis del Freno, afin d'y mettre la derniere main, comme ayant déja l'honneur de l'avoir porté au point où il étoit. Mais il êt temps que nous retournions aux deliberations du Parlement.

Le 3. du preſent on délibera en la Chambre haute en quelle maniere on pourroit affermir la Religion Proteſtante en Angle-

terre: Et on resolût finalement de prier le Roy qu'aucun de la Famille Royale ne pourroit desormais se marier à une Princesse Catholique: Que sa Majesté feroit élever les Enfants de la maison Royale sous des Tuteurs de la mesme Religion. Que les Catholiques fussent desarmés, avec plusieurs autres choses semblables, dont la Chambre Basse demeura entierement d'accord; & fit dresser outre cela un Formulaire de la Confession de Foi, afin de discerner les Protestants d'avec les Catholiques. Cependant la ditte Chambre examinoit toûjours fort & ferme les accusations qu'on avoit fait contre quelques Seigneurs, de façon qu'elle presenta une Requête à sa Majesté contre le Duc de Lauderdale, laquelle leur répondit qu'Elle y aviseroit. Mais cependant la Paix étant déja fort avancée cette affaire s'appaisa d'elle même presque insensiblement, si bien que la dite Chambre faisant reflexion sur le mauvais état du Royaume, elle treuva bon qu'on prieroit sa Majesté qu'il luy plût de licentier toutes les Troupes qui avoient été levées en Angleterre dépuis l'an 1663. afin que le Peuple fût délivré de ces frais-là: Sur quoy sa Majesté aprés leur avoir donné avis de la Paix qui par la grace de Dieu avoit enfin été oncluë, leur répondit le 21. *Qu'elle les pouvoit asseurer qu'aussi-tôt aprés qu'Elle reçû leur Reqûete, Elle avoit donné ordre de les reduire à un nombre beaucoup plus petit qu'elles n'étoient en la dite année 1663. & que pareillement Elle*

avoit ordonné de faire repasser les Regimens Irlandois en Irlande, lors qu'il en seroit temps; mais qu'Elle esperoit aussi qu'ayant tellement diminué sa Milice terrestre, son Parlement luy donneroit les moyens de faire bâtir quelques grands Vaisseaux, à la place de ceux qui avoient été perdus ou ruïnes en la derniere guerre, afin de pouvoir être pareil en forces à ses voisins.

Cependant sa Majesté ayant appris que M. le Marquis del Fresno avoit reçû un plein pouvoir de Mess. les Etats Gen. pour traiter la Paix en leur nom, Elle choisit le 9. du present Monsr. Heneage Finch, Garde des Seaux; Monsr. Latimer Grand Tresorier, Monsr. le Duc de Monmout. Monsr. le Duc d'Ormont, Monsr. le Secretaire Arlington, & le Milord Coventry en qualité de Commissaires, pour entrer en conference avec son Excellence. Sur quoy le Milord Arlington fit avertir sa dite Excel. le 17. au nom du Roy de se trouver au Palais à 3. heures aprés midy, afin d'y avoir la premiere conference avec eux. Monsr. l'Ambassadeur s'étant mis dans le Carosse du Milord Arlington, qui le luy avoit envoyé pour cét effet, passa devant la maison du dit Milord, d'où le Roy & M. le Duc de York étant sortis à même temps, embrassérent son Excel. avec beaucoup d'affection, dés qu'Elle fût sortie du Carosse, & aprés cela ils s'en allerent tous trois au lieu de la Conference qui dura trois heures. On y conclût bien la Paix, mais on ne la signa pas encore, parce que M. l'Ambassa-

baſſadeur voulût qu'on y inſerât que ſa Majeſté Britannique n'aſſiſteroit les François en aucune maniere.

Cette propoſition cauſa une nouvelle diſpute, ce qui fût cauſe qu'on ne continuä pas le Traité pour ce jour-là, de ſorte que la conference fût differée juſqu'à une autre fois. Le 18. quatre Miniſtres du Roy vindrent trouver ſon Excel. pour la perſuäder de ſigner le dit Traité, mais Elle répondit qu'Elle ne le pouvoit faire tant que le Roy n'avoit pas ſigné ce qu'il avoit demandé à ſa Majeſté, ſi bien que ce jour-là ſe paſſa encore en cette diſpute. Le 19. M. le Chevalier Temple ſe rendit auprés de ſon Excel. pour luy dire de la part du Roy, que ſa Majeſté vouloit voir une fin de cette affaire, & que partant il luy plût de prendre la peine, de ſe trouver au Palais ſur les 4. heures aprés midy; ce qu'ayant été fait, le dit Traité fût ſigné à 10. heures du ſoir par ſon Excel. en la maniere qu'Elle avoit deſiré, comme auſſi par les Commiſſaires de ſa Majeſté.

Le dit Traité étoit couché en la forme ſuivante.

COmme ainſi ſoit que non ſeulement preſque toute la Chrêtienté à ſouhaité ardemment par ſes ſoupirs de voir une fin de la guerre triſte & calamiteuſe qui a été ſuſcitée dernierement & qui dure encore entre le Tres-Excellent & Tres-Puiſſant Prince & Seigneur Charles deuzieme, Roy de la grande Bretagne, France & Yrlande, Deffen-

fenfeur de la Foi, &c. & les Hautes & Puiſſants Seigneurs les Etats Generaux des Provinces Unies du Païs-Bas, mais auſſi principalement attendu que la Tres-Illuſtre Dame Reyne Regente d'Eſpagne en conſideration de l'ancienne amitié & alliance qui a été de tout temps entre les Couronnes de la grande Bretagne & d'Eſpagne, a fait tous les devoirs poſſibles & imaginables, afin que toutes mesintelligences entre le Royaume de la grande Bretagne & des Provinces Unies des Païs-Bas étant tout à fait ôtées, & venant à ceſſer, la Paix en pût être rétablie d'autant plûtôt. Et d'autant que pareillement les dits Etats Generaux des Provinces Unies des Païs-Bas ont tâché à diverſes fois tant par leurs lettres qu'autrement, de perſuäder au dit Seigneurs Roy de la grande Bretagne de vouloir prêter l'oreille & le cœur aux dites offres de Paix. Et afin que le Traité de Paix puiſſe être amené d'autant plus facilement & heureuſement à une fin deſirée, Meſſ. les Etats Generaux ont donné plein pouvoir à ſon Excellence Don Pedro Fernandes de Jovar y Velaſco, Marquis de Freſno, Chambellan ſecret de ſa Majeſté Catholique, & Ambaſſadeur extraordinaire du Tres-Illuſtre & Tres-Puiſſant Prince & Seigneur Charles deuzieme, Roy d'Eſpagne, &c. à la Cour du dit Seigneur Roy de la grande Bretagne, pour en leur nom & de leur part traitter de Paix avec le dit Seigneur Roy de la grande Bretagne, & la conclurre ;

C'ét-

C'êt pourquoy le dit Seigneur Roy de la grande Bretagne n'ayant commencé cette guerre pour aucune autre cause, que pour établir par ce moyen un Paix ferme & inviolable, il a eu autant de deference pour la dite interposition de la dite Dame Reyne Regente d'Espagne, qu'il a bien voulu condescendre au desir & à la Requête que les dits Etats Generaux luy ont faite pour ce regard; & partant a nommé & constitué en qualité de ses Commissaires, Deputés & Procureurs, instruits & munis à cét effet de son Plein Pouvoir & Procuration, pour entamer & couclurre le Traité de Paix entre sa Majesté & les dits Etats Generaux, son bien-amé, fidelle & Privé Conseiller Heneage Baron Finch de Daventrii, grand Garde de seaux d'Angleterre, ses bien-amés & feaux Cousins & Conseillers Privés, Thomas Visconte de Latimer, grand Tresorier d'Angleterre, Jaques Duc de Monmout, Capitaine d'une Comp. de Cavalerie des gardes du Corps de sa Majesté, Jaques Duc d'Ormont, Marêchal de Cour de sa Majesté, Henry Comte d'Arlingtong, l'un des premiers Secretaires de sa Majesté, & son bien-amé, feal & Privé Conseiller Henry Coventry, Ecuyer, le second des premiers Secretaires: Tous lêquels Deputés & Commissaires, & le dit Seigneurs Marquis de Fresno, ayant pareil pouvoir & procuration des dits Etats Generaux des Provinces Unies des Pais-Bas, aprés s'être assemblés pour le Traité de Paix,

se sont finalement accordés par ensemble sur les points & Articles suivants, asavoir.

Premierement on êt demeuré d'accord qu'il y aura dés à present une Paix, Amitié & Alliance veritable, ferme & inviolable, entre le Tres-Illustre & Tres-Puissant Roy de la grande Bretagne, & les Hauts & Puissants Seigneurs les Etats Generaux des Provinces Unies du Païs-Bas, comme aussi entre leurs sujets, tant dedans que dehors l'Europe, dans toutes les Terres, Seigneuries & Places de leur domination, sans en excepter aucune.

2. Et afin que cette veritable amitié entre le dit Seigneur Roy de la grande Bretagne, & les dits Etats Generaux puisse avoir son effet d'autant plûtôt, on êt demeuré d'accord de part & d'autre, qu'immediatement & incontinent aprés la publication du present Traité de Paix, viendront à cesser, & seront deffendus tous actes d'hostilité des deux côtés: Et ne pourront être delivrés, accordés, ni soufferts en quelque maniere que ce soit, par l'un des deux Partis aucuns Actes, Commissions ou Instructions, soit en public ou en secret, directement ni indirectement, pour détruire, endommager, attaquer, combattre ou dépouiller les Biens, Terres ou Habitants les uns des autres, mais au contraire sera ordonné & enjoint aux sujets des 2. Nations de se traitter & de se comporter paisiblement & à l'amiable, les uns

envers

envers les autres, en toutes sortes de rencontres & occasions.

3. Mais d'autant que la distance & l'éloignement des lieux êt de plusieurs sortes, si bien qu'à cause de cela les ordres & commandements des Maîtres & Seigneurs respectivement à tous leurs sujets, ne peuvent pas parvenir en un même temps au lieux destinés; c'êt pourquoy on a treuvé bon qu'à l'egard des hostilités ou violences qui pourroient être faites d'une ou d'autre part, on mettra les Termes & Limites cy-aprés declarés: Asavoir qu'aprés l'expiration de 12. jours consecutifs depuis la publication de la presente, l'on n'exercera aucunes hostilités dans l'enclos de l'Oüest du Canal d'Angleterre, vulgairement appellé the Soundings, jusqu'à l'autre enclos ou Contrée appellé Nas, ou ter-Neus en Norvegue: Et pareillement aprés l'expiration de 6. semaines, depuis le dit Soundings jusqu'à la Ville de Tangers, & dans 10. semaines dans la Mer Mediterranée, ou ailleurs entre la ditte Ville de Tanger & la Ligne Equinoctiale, & dans 8. mois en aucune partie du Monde que ce soit: si bien que tous actes d'hostilité qui pourroient étre commis aprés l'expiration du dit temps, en vertu des Commissions, Lettres de Represailles, ou autres semblables, qui ont été accordées par cy-devant, les dites hostilités seront tenuës pour illegitimes, & les Auteurs obligés à restitution & satisfaction du dommage & perte qu'ils

auront causé, & même punis comme Perturbateurs du repos public.

4. Les dits Generaux des Provinces Unies du Païs-Bas reconnoissant de leur part ainsi qu'il appartient le Droit du dit Seigneur Roy de la grande Bretaigne, afin que l'honneur dû à son Povillon luy soit rendu dans les Mers cy-aprés dénommées, ont declaré & consenti, ainsi qu'ils declarent & consentent par la presente, que tous les Vaisseaux ou Bâtiments apparcenants aux dites Provinces Unies, soit Vaisseaux de Guerre ou autres, soit separés ou rangés en Escadrons; qui rencontreront les Vaisseaux on Bâtiments appartenants au dit Seigneur Roy de la grande Bretagne, en quelques Mers depuis le Cap appellé Finisterre, jusqu'au milieu de la Pointe appellée Staten Lant en Norvegue, soit qu'ils soient seuls, ou en plus grand nombre, lors qu'ils auront arboré le Pavillon ou Voile de sa Majesté appellée Jak, qu'en ce cas-là les Vaisseaux ou Bâtiments des dites Provinces Unies des Païs-Bas, ôteront le Pavillon du grand Mât, & laisseront tomber la voile d'enhaut, en la même maniere, & avec le même honneur qu'on a jamais pratiqué par cy-devant en quelques lieux à l'endroit des Vaisseaux de sa Majesté Britannique, ou de ses Precesseurs, à l'égard de quelques Vaisseaux des Etats Generaux, ou de leurs Devanciers.

5. Et d'autant que la Colonie appellée Surinam, & les Articles qui se sont faits à sa

prise en l'an 1667. entre Guilliaume Biam, lequel en étoit Gouverneur en ce temps-là pour le dit Seigneur Roy de la grande Bretagne, d'une part, & Abraham Quirynsz. au nom des dits Seigneurs Etets Généraux d'autre, ont donné matiere à plusieurs disputes & differents pour ce qui concerne leur execution, & n'ont pas peu contribüé à la mauvaise intelligence qui ét survenüe dernierement entre sa Majesté de la grande Bretagne & les dits Etats Generaux, afin que tout sujet de mesintelllgence puisse être entierement ôté à l'avenir, les dits Etats Generaux consentent par la presente, & sont demeurés d'accord avec le dit Seigneur Roy de la grande Bretagne, que les dits Articles non seulement soient observés pontuëllement, sans aucune tergiversation ou équivoque, mais aussi que sa Majesté de la grande Bretagne y pourra envoyer une ou plusieurs personnes, lesquelles pourront prendre connoissance de l'état auquel les sujets de sa Majesté qui y sont restés, se trouvent presentement, & accorder avec eux sur le temps de leur départ. Qu'aussi sa Majesté pourra y envoyer un, deux ou 3. Vaisseaux à une fois, pour y embarquer ses sujets avec tous leurs Biens, Marchandises, & Serviteurs, & les transporter la part où il luy plaira. Que pareillement le Gouverneur qui y sera en ce temps-là de la part des Etats Generaux, ne pourra faire aucune Loy, par laquelle l'Achept ou vente de Terres, payement de

Dettes, & troc de Marchandises pour le regard de la nation Angloise, se face autrement que l'on n'a observé par cy-devant à l'égard de tous autres Habitants de la dite Colonie, ou comme l'on pourroit observer en ce temps-là, mais que les dits Anglois, aussi long-temps qu'ils y demeureront, auront & jouïront des mêmes Privileges que les autres, pour pouvoir intenter action pour les dettes qu'ils ont à pretendre, comme aussi pour payer ce qu'ils pourroient être redevables: Pareillement pour faire des accords, stipulations & contrats sur le même pié & en la même maniere que tous les autres Habitants ont permission de faire. Item que lors que sa Majesté de la grand Bretagne pourroit demander aux dits Etats Generaux des lettres authentiques & propres à son dessein, au Gouverneur de la dite Colonie, tant pour en faire partir les dits Anglois, que pour y donner un libre accés aux Vaisseaux qu'Elle y voudroit envoyer, ainsi qu'il a été dit cy-dessus; les dits Etats Generaux feront delivrer dans 15. jours aprés la ditte demande, à la Personne qui sera deputée pour cét effet par sa Majesté de la grand Bratagne les lettres & instructions necessaires au Gouverneur de la dite Colonie, en telle sorte qu'il ne donnera pas seulement un libre accés aux dits Vaisseaux, mais aussi y laissera entrer tous les sujets de sa Majesté qui voudront en partir avec leurs Biens & Domestiques, & permettra qu'on les transporte

en tel lieu qu'il plaira à sa Majesté d'ordonner.

6. Que tous Païs, Iles, Villes, Ports, Châteaux & Forteresses qui auront été, ou qui seront pris par l'un des Partis, dans le temps que cette malheureuse guerre a été, commencée, soit hors de l'Europe, ou ailleurs, & ce avant l'expiration des termes, qui ont été mentionnés cy-dessus, sur le sujet de la cessation des hostilités de part & d'autre, seront restitués au premier Possesseur & Proprietaire au même etat, qu'ils étoient dans le temps que la presente Paix sera publiée: Aprés lequel temps on ne permettra aucune pillerie ni transport des Habitants, aucune demolition de Forts, ni sortie de canon, poudre, ou autres munitions de guerre appartenant à quelcun des dits Châteaux ou Forteresses, dans le temps qu'ils pourroient avoir été pris ou occupés.

7. Que le Traité qui a été fait à Breda en l'an 1667. comme aussi tous les autres, qui sont confirmés par le present Traité, seront renouvellés par la presente, & demeureront en leur entiere force & vigueur, entant qu'ils ne sont pas contraires au dit present Traitté.

8. Que le Traité de Marine qui a été fait à la Haye en l'an 1668. sera continué pour le temps de 9. mois consecutifs aprés la publication du present Traité, en cas qu'il n'en soit pas autrement ordonné par le suivant

Traité : Mais cependant les considerations qui regardent un nouveau Traité, seront mises entre les mains des mêmes Commissaires, auxquels le Reiglement du Commerce des Indes, dont il êt parlé en l'Article suivant, sera deferé. Mais s'il arrivoit que les dits Commissaires ne pûssent pas s'accorder dans le temps de 3. mois aprés le commencement de leur assemblée pour le Reiglement du dit nouveau Traité de Marine, la ditte affaire sera remise à l'arbitrage & decision de la Tres-Illustre Dame Reyne d'Espagne, en telle sorte que le Reiglement du Commerce des Indes demeurera entierement à l'arbitrage de sa Majesté, ainsi qu'il êt specifié plus particulierement en l'Article suivant.

9. Et d'autant que le bien & la prosperité des 2. nations dépend absolument de la liberté du Commerce & de la navigation tant à l'égard du trafic & des richesses, que de la Paix, il s'ensuit de là qu'on doit avoir un soin tout particulier d'un juste & équitable Reiglement de Commerce, & sur tout de celuy des Indes. Mais d'autant que c'êt là une affaire de tres-grande importance, & que l'on aura besoin de beaucoup de temps pour l'établissement d'un Traité durable & permanent, au contentement & securité des sujets des 2. nations: Et parce que cependant l'êtat à demy ruïné de la plus part des Païs de l'Europe, qui n'êt pas moins engagée en cette guerre que les 2. Parties, re-

quiert une pronte expedition du dit Traité, c'est pourquoy le dit Seigneur Roy de la grande Bretagne a bien voulu se conformer au desir des dits Etats Generaux, si bien que sa Majesté ét contente qu'on nomme un pareil nombre de Commissaires de châque côté, promettant les dits Etats Generaux que ceux qui seront nommés par eux pour cét effet, seront envoyés à Londres, pour y traiter avec ceux que sa Majesté de la grande Bretagne y deputera de son côté, & ce dans le temps de 3. mois aprés la publication du present Traité. Le nombre des Commissaires, qui se nommera de part & d'autre, sera composé de 6. Personnes; mais si dans 3. mois aprés leur entrevuë, l'affaire pour laquelle ils seront assemblés n'avoit pas un tel succés, que le dit Traité en pût étre conclu, il a été accordé que les point qui seront en dispute, seront remis à la decision & arbitrage de la Tres-Illustre Dame Reyne d'Espagne, laquelle nommera pour cét effet onze Commissaires, & ce qui sera jugé par la plus grande partie d'iceux au sujet des differents qui n'auront pas encore été terminés, sera necessairement accepté par les dittes Parties; a condition neantmoins que les dits Commissaires seront obligés de declarer leur sentiment pendant le terme de 6. mois, à commencer du jour qu'ils auront été assemblés pour la premiere fois, laquelle assemblée commencera dans 3. mois aprés que la dite Tres-Illustre Dame Reyne d'Espa-

d'Espagne aura accepté la ditte Mediation & arbitrage.

10. La ditte Tres-Illustre Dame Reyne d'Espagne ayant asseuré sa Majesté de la grande Bretagne que les Etats Generaux, aprés que la Paix aura été concluë, payeront à sa ditte Majesté de la grande Bretagne la somme de 800000. Patacons, les dits Etats Generaux promettent & s'obligent de payer la ditte somme de 800000. Patacons en la maniere suivante, asavoir la quatriême partie d'icelle incontinent aprés que la Ratification du present Traité aura été échangée de part & d'autre, & ce qui reste, dans le temps de 3. ans consecutifs, asavoir par portions égales à chaque année.

11. Que le dit Seigneur Roy de la grande Bretagne, & les dits Etats Generaux des Provinces Unies accompliront sincerement & de bonne foy tous & un chaçun les point qui sont compris & stipulés, en ce present Traité, & les feront pareillement observer par leurs sujets & Habitants de part & d'autre, sans entreprende à l'encontre quoy que ce soit, directement ni indirectement, ni permettre qu'aucune chose soit faite au contraire par leurs dits sujets & Habitants. Que pareillement tous les points & un chacun d'eux qui sont stipulés cy-devant, seront par eux ratifiés & confirmés en la plus authentique maniere que l'on pourra imaginer, signés par leurs mains, & seellés par leurs grands Seaux en forme de Lettres-Patentes, en

forte qu'il n'y ait rien du tout à redire: Lequelles Ratifications l'on fera délivrer effectivement & réellement de part & d'autre dans le temps, de 4. semaines aprés la datte des presentes, & mêmes plûtôt, s'il ét possible.

12. Finalement lors que les dites Ratifications auront été representées & échangées de part & d'autre dans les formes convenables, la ditte Paix se publiera incontinent à la Haye, & ce dans le temps de 24. heures aprés que la delivrance & échange des dites Ratifications y aura été faite.

Fait à Westmunster le 19. *Fevrier* 1674.

Ainsi signé & seellé.

(L.S.) *H. Finch.* C.S. *Le Marquis de Fresno*
(L.S.) *Latimer.* (L.S.)
(L. .) *Monmout.*
(L.S.) *Ormont.*
(L.S.) *Arlington.*
(*L.S.*) *H. Conventry.*

Cette importante affaire ayant été terminée en cette maniere, Monf. le Marquis de Fresno envoya en diligence, le Sr. de Bornion son Secretaire en Hollande, avec les Articles de Paix signés & seellés comme dessus, à Mess. les Etats Generaux. Mais le dit Sr. étant party de Harwits avec le Pacquet-Boot, & étant arrivé entre Goerée & la Meuse, il y ût un Armateur François qui leur voulût faire abaisser le Pavillon, ce qu'ils refu-

refuserent de faire à cause du mauvais temps qu'il faisoit pour lors, si bien qu'aprés avoir essuyé 3. ou 4. coups de Mousquet qui leur furent tires par le dit Armateur, ils arriverent finalement à la Brille, d'où le dit Sr. Secretaire étant party incontinent, vint à la Haye le 24. du present sur le soir, où il s'acquitta aussi-tôt de sa Commission. Le 26. ensuivant Monsr. Sylvius y arriva aussi avec la Ratification de sa Maj. Britan. avec ordre de feliciter S. A. M. le Prince d'Orange sur la Charge Hereditaire de Gouverneur, & Amiral General de la Province de Hollande, qui luy avoit été deferée par les Etats de la dite Province, comme il fit. Il delivra en même temps la lettre suivante de sa Majesté à Mess. les Etats Generaux.

Hauts & Puissants Seigneurs, Nos bon Amis, Alliés & Confœderés. Nous croyons que Nous ne pouvons pas mieux répondre à vos 2. lettres, du 24. du mois passé, & du 6. du present, nouveau style, l'une contenant les conditions sur lèquelles vous seriés contents de faire la Paix, & l'autre pour demander des Passeports & Saufconduits pour un ou plusieurs Ambassadeurs que vous desirés de nous envoyer, qu'en vous disant que le Sr. Marquis del Fresno Ambassadeur Extraordinaire du Roy Catholique, nôtre bon Frere, nous ayant fait connoître qu'il avoit entre ses mains le Plein-Pouvoir de vous, pour faire la Paix, nous avons sans delay nommé des Commissaires pour la traitter avec luy, & qu'en suitte elle s'et vüe concluë & signée en fort peu

de

de jours, confirmant ainsi à vous & à tout le Monde la sincerité de nos intentions à cet égard. Et nous ne vous dissimulerons pas que nous n'avons pas été moins bien persuadés de la vôtre, quand nous avons vû la resolution que vous aviés prise d'établir les charges de Stadhouder & General par Mer & par terre hereditairement dans la Maison & Descendants de nôtre Trescher & Tres-aimé Neveu Prince d'Orange, comme un Garant prepetuël de la Paix qui se devoit faire entre nous. Et Dieu ayant si bien disposé les choses, il ne nous reste plus rien qu'à vous asseurer que nous continuërons de faire de nôtre part tout ce qui dépendra de nous pour vôtre plus grande asseurance dans nôtre amitié & Alliance. Mais nous ne devons pas manquer en même temps à vous temoigner la satisfaction que nous avons ü de la prudente & sage conduite du dit S. Marquis del Fresno, pour s'être si bien acquité de la Commission que vous luy aviés donné à nôtre commun contentement. Au reste nous prions Dieu, Hauts & Puissants Seigneurs, nos bons Amis, Alliés & Confederés, qu'il vous aye en sa sainte garde. De nôtre Cour de Witbalse $\frac{10}{24}$. Fevrier $166\frac{3}{4}$.

Vôtre bien bon Amy

Ainsi signé.

CAROLUS, R.

A l'arrivée de ce Traitté, signé en la maniere que nous venons de dire, & de la Ratification du Roy d'Angleterre, toutes les Pro-

Provinces en furent incontinent averties, afin de delivrer d'autant plûtôt leurs Ratifications en l'Assemblée des Etats Generaux pour en faire l'échange avec celles d'Angleterre. M. le Comte de Monterey en ayant aussi reçû avis par un Exprés, envoya tout aussi-tôt le Sr. Don Antonio de Havre, Capitaine de ses Gardes, à la Haye, & M. le Prince de Barbanson en Angleterre, afin d'y faire les compliments necessaires. Le dit Capitaine étant arrivé à la Haye le 27. fût introduit à l'audience ce même jour sur le midy par Mess. Vrybergen & Eeck de la part de l'Etat, où il fit un discours succint & éloquent, & fût ramené en son logis avec toute sorte d'honneur.

M. l'Evêque de Munster ayant assemblé en ce temps-ici une Armée de 4000. chevaux, prit la route du Païs de Groningue par les Marais; parce qu'alors il geloit extremement fort, afin d'y piller les Païsans; c'êt pourquoy on fit sortir quelque Cavalerie & Infanterie de la Province de Frise, pour les repousser. Les Colonels Coëtis & Nieulant furent cités à comparoître pour la quatrième fois par devant le grand Conseil de guerre des Provinces Unies, sur la reddition de la ville de Doesburg qui s'estoit faite en l'an 1672. Mess. les Directeurs de la Comp. des Indes Orientales reçûrent alors des lettres par terre, venant des Indes tant de Suratte que de Ceylon, qui étoient vieilles de 7. mois, lêquelles parloient amplement du

bon

bon êtat auquel ces quartiers étoient pour lors en faveur des nôtres; & au contraire du mauvais êtat des François; qui consistoit en ce que Monsr. de la Haye étoit encore devant Saint Thomé avec seulement 3. Vaisseaux & 2. petits Bâtiments, n'ayant en tout que 500. hommes à terre, & 400. sur les dits Vaisseaux, de 5000. qu'ils avoient été. Le dit Sr. avoit aussi envoyé un de ses Néveux en Ambassade au Roy de Ceylon; mais au lieu de le bien recevoir, & d'écouter ses propositions, on l'avoit mis à la chaine. Le 21. certain Brasseur étant examiné à Halst en Flandres sur plusieurs larcins qu'il avoit commis, il arriva que le lieu de l'audience étant rempli de toutes sortes de personnes que la curiosité y avoit attirées, vint à manquer par la pesanteur de la charge qu'il portoit, quoy qu'il fût soûtenu par de grosses poutres, si bien que plusieurs furent blessés aux bras & aux jambes, mais personne n'y laissa la vie; ce qui donna occasion au Prisonnier de se sauver par dessus les Fossés qui étoient alors pris de glace: Mais il fût neantmoins rattrapé bien loin hors de la Ville par la diligence de M. le Bailly, M. le Capitaine de Hase, lequel commandoit la garnison en l'absence du Gouverneur, & M. le Cap. Breugel, Commandeur du Fort de Moervaert. On remarque avec admiration en cet accident, qu'il n'y ût que le siege du dit Bailly & ceux des Magistrats, qui demeurerent debout sans tomber. Mess. les Etats Generaux firent alors

publier

publier par Edit, que personne ne pourroit retenir en sa puissance aprés le 4. May de la presente année, aucuns vins de France, eaux de vie, vinaigres, canevas, papier ou chatagnes; & moins les vendre, donner en don, prendre ou accepter, troquer, ou aliener en quelque maniere que ce soit. Sur la derniere Resolution de Mess. les Etats Generaux pour le rétablissement des Provinces d'Utrecht, Gueldres & Over-Yssel dans l'Union, aussi-tôt que les 2. dernieres seroient retournées au pouvoir de l'Etat, Mess. les Etats de Hollande resolurent le 2. *Que les dites Provinces seroient derechef admises dans l'Union, & qu'on leur ottroyeroit le même rang & seance qu'elles avoient û par cy-devant: Qu'on leur rendroit toutes leurs Places & Païs, excepté seulement que la Souveraineté du Païs sur lequel la Province de Hollande auroit fait bâtir quelques Forts ou Fortifications, demeureroit à la dite Province pour ce qui regardoit seulement ce qui étoit compris dans l'enceinte des Ramparts, Fossés & Fortifications: à la charge que la Province d'Utrecht ne pourroit faire bâtir ou reparer à l'avenir aucunes maisons ou autres choses à 100. verges prés des dites Fortifications, & qu'il seroit permis à la dite Province de Hollande de les faire raser & démolir de sa propre autorité. Qu'aussi la dite Province de Hollande auroit un libre accés sur les terres de la dite Province d'Utrecht pour entrer & sortir par les dits forts, & qu'en cas de besoin & pour sa deffense elle pourroit inonder les Païs de Guel-*

Gueldres & d'Utrecht, aussi bien que ceux de la Hollande. Que toutes les causes qui concernent les terres dont les eaux ont communication avec la Province de Hollande, seroient desormais debatües devant les juges qu'on appelle Dijk-graes ou Heemraden, ou en cas d'appel, devant la Province de Hollande, tant en demandant qu'en deffendant. Que le lieu appellé Hinderdam, ayant été cy-devant à la Province d'Utrecht, seroit ôté à toûjours, sans qu'il seroit permis à la dite Province de le faire rebâtir en quel lieu que ce soit, directement ni indirectement, & que l'écluse qui a été bâtie en sa place à Muyden, y demeureroit à perpetuité. Que la Province de Hollande ayant reçû les actes necessaires pour tout ce que dessus de celles de Gueldres & d'Utrecht, elle remettra à la derniere toutes les Places qui avoient été mises en son pouvoir. Et finalement qu'on feroit en sorte que la presente Resolution fût approuvée par Mess. les Etats Generaux, & executée selon sa forme & teneur. Et pour ce qui étoit des affaires qui concernoient le gouvernement de la dite Province d'Utrecht. Mes dits Seign. les Etats d'Hollande, resolurent le 3. du present ce qui s'ensuit, asavoir: *Qu'il estoit necessaire de faire quelque Reiglement pour ceux que y avoient ù, & qui y devoient posseder à l'avenir le dit gouvernement, puis qu'il étoit clair & evident que plusieurs personnes dans la dite Province étoient accusées de ne s'être pas camportées en leurs Charges en la maniere que l'Etat avoit dû attendre de bons & fidelles Alliés;*

Alliés; & que partant il n'étoit nullement à propos de rétablir dans leurs dites Charges tous ceux qui y avoient ü le gouvernement, d'autant que par ce moyen il n'y avoit pas lieu d'esperer que les affaires seroient remises en meilleur état, si on les laissoit entre les mains de ceux qui en avoient disposé auparavant, & que cela ne pouvoit causer qu'un grand murmure entre les Habitants, puis que plusieurs notables Bourgeois de la dite Province avoient déja fait de grandes plaintes contre plusieurs des dits Regents: Et que partant on proposoit s'il ne seroit bas bon que Mes dits Seign. les Etats de Hollande fissent en sorte auprés de Mess. les Etats Generaux que leurs Hautes Puissances deferassent à S. A. M. le Prince d'Orange le pouvoir & autorité, pour aprés avoir pris information de toutes choses, continuër en leurs Charges, ou changer les dites personnes dans la dite Province d'Utrecht, comme aussi dans celles de Gueldres, Over-yssel, & autres Places, aussi-tôt qu'elles seroient remises sous le pouvoir de l'Union, ainsi que sa dite Altesse trouveroit le plus à propos pour le plus grand bien & utilité d'Etat: A condition neantmoins que ceux qui seroient demis de leur Charges ne seroient point blessés à cause de cela, leur honneur, mais à la charge aussi en que ceux que l'on treuveroit ne s'être pas comportés ainsi qu'il appartient, ne seroient pas pour cela exempts de la peine dont ils seroient jugés dignes par leurs Juges competents, & que cela ne se feroit que pour cette seule fois sans aucun prejudice ou consequence pour l'avenir, à cause des

Pri-

Privileges affectés à la ditte Province. Sur quoy, ayant été deliberé, les Deputés d'Amsterdam ont demandé Copie de la dite Proposition, pour apprendre l'intention de leurs Committents sur ce sujet, si bien que la conclusion en à été differée jusqu'à une autre-fois. La ditte Resolution fût changée du depuis en une Resolution de Mess. Les Etats Generaux, excepté qu'on en retrancha l'Article des plaintes des Bourgeois d'Utrec contre les Magistrats de lad. Ville. Mes dites Srs. les Et. de Hollande resolurent aussi le 2. du present mois, de rendre hereditaire la Charge de Gouverneur & Amiral General de leur Province en la personne de S. A. & de ses Descendants en ligne masculine, ainsi qu'il se voit plus amplement par la suivante Resolution.

Vendredi 2. Fevrier 1674.

AYant été deliberé par forme de resumption sur ce que Messieurs les Deputés de la Ville de Harlem ont proposé à l'Assemblée le 23. de mois de Janvier dernier de la presente année 1674. asavoir s'il ne seroit pas expedient de resoudre que la Charge de Gouverneur & Amiral General de la Province de Hollande & de Westfrise, & celle de Capitaine & Amiral General des Provinces Unies, succedât aprés le decés de Monsr. le P. d'Orange sur ses enfants mâles, procréés par S. A. d'un legitime Mariage, ainsi qu'il se voit plus amplement par les notules

comprises sous la dite datte; le Corps de la Noblesse & les Deputés des Villes, au nom & de la part des Bourguemaîtres & Communautés des dites Villes, ont declaré unanimement, ainsi qu'ils declarent par la presente, qu'ayant consideré attentivement l'Etat & constitution du Gouvernement de ces Païs, ainsi qu'il a été au temps passé, par la benediction de Dieu, sous les Illustres Princes d'Orange de glorieuse memoire predecesseurs de sa dite Altesse, & particulierement ce qui s'êt passé pour ce regard depuis 23. ou 24. années en çà, ils ont veû & remarqué que cét Etat a été attaqué de plusieurs calamités, tant dedans que dehors, depuis la triste & malheureuse année de 1650. que pour ce qui êt des affaires de dehors on n'a presque jamais été sans guerre, ou crainte de guerre. Qu'il s'en êt élevé une tres-lamentable en l'an 1653. entre le Royaume d'Angleterre & cét Etat, laquelle a grandement ébranlé les fondements du Gouvernement de ces Païs, & qu'à peine ût-on repris haleine de la dite guerre, qu'il s'en éleva une autre contre la Couronne de Portugal en l'an 1656. & en l'an 1658. & 1659. encore une autre, à cause des interets de la guerre du Nord. Qu'en l'an 1664. on l'a ûë de nouveau contre le Roy de la grande Bretagne, & qu'un peu aprés la fin de la ditte guerre, êt survenue la presente, la plus triste & la plus funeste de toutes: Et que dans le cours de la ditte guerre cét Etat a êté obligé

obligé de ſupporter pluſieurs inſultes de ſes voiſins; deſquels il a été craint & redouté par ci-devant. Que pour ce qui êt des affaires de dedans, ce même Etat a été comme accablé de diviſions & partialités inteſtines; Que depuis l'an 1650. juſqu'à l'an 1660, pluſieurs Membres de cét Etat ont û une certaine averſion pour la perſonne de Monſr. le Prins d'Orange d'apreſent, unique Rejetton de cette Illuſtre Maiſon; & que quelques autres au contraire ont maintenu avec zéle qu'on ne devoit pas l'abandonner entierement. Que le Roy de la grande Bretagne ayant été rappellé au Gouvernement du Royaume d'Angleterre, par le Parlement qui y étoit alors aſſemblé en l'an 1660. & ayant pris ſon chemin par ces Païs pour s'y tranſporter, cét Etat à témoigné tant à ſa Majeſté qu'à Meſdames les Princeſſes Royale & Douairiere, qu'il avoit un ſoin tout particulier des interêts & de l'education de ſa dite Alteſſe; & de l'avancer aux dignités qui avoient été poſſedées par ſes Illuſtres Ancêtres de glorieuſe memoire. Mais qu'aprés la mort de la ditte Dame Princeſſe Royale, on avoit beaucoup perdu de cette bonne volonté pour la dite Alteſſe, & qu'on n'avoit plus du tout ſongé à Elle. Qu'on a pris du depuis le ſoin de la ditte education, & qu'enfin ſur la fin de l'an 1671. & ſur le commencement de 1672. on a û de grands démelés ſur l'election de ſa d. Alteſſe en qualité de Capitaine general de la Milice de ce Païs.

Que la triste experience a fait voir que les dittes divisions & partialités intestines ont donné occasion aux Ennemis de cét Etat de luy faire des insultes à tous moments, comme sachant bien qu'elles le rendoient incapable de songer à sa deffense par le moyen de cette Union qui a jetté les fondements de cette Republique, & qui a été benie de Dieu si miraculeusement; & que les differents qui s'élevoient tous les jours pour l'election d'un Chef de la Milice de ce Païs, & la discorde qui étoit pour ce sujet entre les principaux membres de cét Etat, retardoient & empéchoient les deliberations & resolutions qu'on devoit prendre necessairement, afin de repousser la force étrangere, & faisoient reculer en des disputes inutiles le temps qui devoit étre ménagé sur toutes choses. Que le dites divisions ont été cause que sur la fin de l'an 1671. lors que le Roy de France témoignoit ouvertement qu'il vouloit faire la guerre à ce Païs, on avoit consumé des mois entiers en deliberation sur l'election d'un Capitaine General, & sur la personne de sa d. Altesse, lequel temps on avoit dû employer pour la deffense de cét Etat. Et que cela avoit été cause que le Roy de France attaqua ce Païs par la force des armes en la ditte année 1672. Il étoit parvenu aux dernieres extremités & au danger de sa totale ruïne & perdition. Que mes dits Srs. les Etats de Hollande ont crû la-dessus d'un commun consentement, qu'on ne peu-

peuvoit rien imaginer ou esperer de plus expedient ni de plus salutaire, que de retrancher d'un côté absolument ce qui a donné occasion aux dites divisions & partialités, afin de ne point retomber par ce moyen dans les malheurs & inconvenients auxquels on a été exposé jusqu'à present, & d'autre côté aussi de reconnoître les grands services que l'Illustre Maison d'Orange a rendu de temps en temps a cét Etat pour son établissement & conservation; A ces causes Mes dits Srs. du Corps de la Noblesse, comme aussi les Deputés des Villes, au nom & de la part des Bourguemaîtres & Communautés des dittes Villes, ont deferé unanimement, ainsi qu'ils deferent par la presente à sa dite Altesse & ses Descendants mâles, qu'elle viendra à procréer d'un legitime Mariage, la Charge de Gouverneur, Capitaine & Amiral General de la dite Province de Hollande & de Westfrise, avec toutes les dignités, Préeminences, Prerogatives, Droits & Privileges qui en dépendent, sans en rien excepter ni reserver, en la même maniere que la ditte Charge êt exercée presentement par sa dite Altesse: Et que par consequent aprés le decés de sa d. Altesse (à laquelle les dits Etats de Hollande souhaitent une longue & heureuse vie en toute prosperité & santé) la dite Charge de Gouverneur, Capitaine & Amiral Gen. de la d. Province de Hollande & de Westfrise, avec toutes les dites Dignités, Préeminences, Prerogatives,

Droits & Privileges qui en dependent, sans en rien excepter ni reserver, en la même maniere qu'elle êt maintenant exercée par sa dite Altesse, heritera, succedera & devolvera sur ses Descendants mâles qu'elle viendra à procréer d'un legitime Mariage. En consequence dequoy mes dits Srs. du Corps de la Noblesse, comme aussi les Deputés des Villes, au nom & de la part des Bourguemaîtres & Communautés des dites Villes, ont treuvé bon par la présente d'en faire dresser & dépêcher des Lettres en bonne & duë forme sous le Grand Seau de la dite Province de Hollande, en faveur de sa dite Altesse, & ses Descendants mâles procreés d'un legitime Mariage. Et se chargent en suite les dits Deputés de faire en sorte auprés de Mess. les Et. Gen. à ce qu'il leur plaise de deferer la Charge de Capitaine & Amiral General des Provinces Unies du Païs-Bas à sa ditte Altesse & ses Descendants Mâles qu'elle viendra à procréer d'un legitime Mariage, & d'en faire pareillement dépécher des Lettres en bonne & duë forme sous le Grand Seau de l'Etat. Au bas êt écrit, accorde avec les dites Resolutions, ainsi signé,

Simon van Beaumont.

Le même jour Mess. les Etats de Zelande defererent à sa dite Altesse les mêmes dignités, comme aussi celle de Noble Hereditaire de leur Province. Le 20. M. le Baron Spar, un des Mediateurs de la Suede, arriva de

Co-

Cologne à la Haye, d'où il estoit parti pour persuader Mess. les Etats d'accepter la Paix, ayant fait dessein aprés cela de se transporter en Angleterre, pour disposer cette Couronne à user des mêmes persuasions que luy, mais bien plûtôt, comme quelques-uns croyoient, pour y proposer à sa Maj. Brittannique de vouloir se porter aussi en qualité de Mediateur, puis qu'elle avoit fait la Paix avec Mess. les Etats Generaux, & d'envoyer pour cét effet ses Ambassadeurs à Cologne, afin de mettre la main avec eux à une œuvre si desirée. M. le Marquis de Blaigni étoit aussi venu avec son Excellence, mais d'autant qu'il n'avoit point de Passeport, il fût arrêté & mis prisonniers au Château de Louvestein, parce qu'on apprehendoit qu'il ne vint espionner le Païs. Le 23. le dit Ambass. üt audience de Mess. les Et. Gen. où il fût introduit dans le superbe Carosse de l'Etat par Mess. van Beuning & Klant. Ayant été mené par la grand Sale & la Chambre de l'Audience, il se mit en une Chaire à bras, vis à vis de M. le President, où il fit sa proposition en langue Suedoise, & la delivra en Latin, contenant ce qui s'ensuit.

Le soussigné Ambassadeur Extraordinaire de sa Majesté Suedoise, s'êt proposé par le present Memoire de faire savoir à vos Hautes Puissances, qu'il a reçû ordre exprés du Roy son Maître, de laisser ses Collegues à Cologne pour y exercer toûjours les fonctions de Mediateurs, & de se transporter luy

même en cette Ville, pour ayant reçû audience de vos Hautes Puissances en leur Illûstre Assemblée, leur recommander de nouveau tres-serieusement & en la meilleure forme qu'il se pourroit les interets de Paix & les moyens de l'acquerir, comme aussi les devoirs sinceres & pleins d'affection que sa Maj. a employés jusqu'à present pour cét effet, avec le témoignage de la veritable inclination qu'elle a pour vôtre Republique. Car quoy que sa Majesté ne doute point que tout le monde, & sur tout vos Hautes Puissances ne soient tres-bien informées avec quelle fidelité & sincerité elle a taché depuis le commencement de cette guerre jusqu'à ce jourd'huy de redonner la Paix à l'Europe par sa Mediation, neantmoins quand elle voit que toutes ses peines ont été inutiles jusques-icy, d'autant que le Traité de Paix de Cologne êt retardé de temps en temps par plusieurs empêchements qui se jettent incessamment à la traverse, c'êt pourquoy afin que ses soins tout Chrétiens & qui partent d'un courage vrayement Royal, se puissent faire remarquer avec plus d'avantage & se rendre par ce moyen d'autant plus recommandables à vos hautes Puissances, elle en a bien voulu donner une preuve authentique, par la presente Ambassade.

Sa Majesté ne peut ressentir qu'une extrême tristesse quand elle voit qu'on avance si peu en une Negociation de telle importance; qu'au contraire on songe à toutes sortes

de moyens pour eterniser la guerre & que pour cét effet on en attire plusieurs dans le Parti, & qu'on reduit toutes choses de plus en plus en un horrible & universel embrasement, en sorte qu'on ne voit presque aucune fin de la guerre. Le sang Chrétien êt répandu en abondance tant par mer que par terre. On donne sujet aux Ennemis du nom Chrêtien de se rejouïr de nôtre perte, & de faire des progrés considerables sur nos frères. Les pauvres Etats de l'Empire sont foulés par des Passages, Logements de Soldats, & des Contributions excessives, voire même traités comme Ennemis, sans qu'on aye aucun égard à la Paix de Westfalie, dont l'observation êt neanmoins si importante pour toute la Chrétienté; si bien qu'il êt à craindre que plusieurs ne soient forcés comme par desespoir, & que par ce moyen on ne marche à grands pas à la desolation universelle de toute l'Europe. Outre céla le Commerce êt troublé au grand dommage des Peuples, dont sa Maj. ressent aussi sa bonne part, puis que ses revenus en sont grandement diminués, & ses sujets traités comme Ennemis par la prise & confiscation de leurs vaisseaux & marchandises, outre encore plusieurs autres incommodités que sa Maj. reçoit de la presente guerre, dont il luy êt presque impossible de soûtenir plus longtemps le faix. Tous lesquels maux, & autres infinis, qui procedent de la continuation de la guerre ayant été considerés par sa

Majesté. Elle croit qu'il êt de son devoir de donner des fidelles conseils de Paix au Roy Tres-Chrétien & à vos hautes Puissances. Car c'êt une chose veritablement lamentable, que le Traité de Paix, auquel les Ambassadeurs des Parties ont travaillé 8 mois entiers, n'ait pas û le succés qu'on pouvoit attendre avec raison de leurs belles promesses & protestations. Et quoy qu'on soit obligé de donner cette loüange aux Etats Generaux qu'ils ont fait en sorte par leurs soins genereux, qu'on attend à toute heure la nouvelle que la Paix êt concluë avec le Roy d'Angleterre, ou qu'elle êt sur le point de l'étre dans peu de temps, ce qui apportera sans doute un grand soulagement non seulement aux Parties combattantes, mais mêmes à toute la Chrêtienté, si êt ce que neantmoins quand on considere qu'il reste encore tant de choses a faire pour la conclusion d'une Paix universelle, & l'extirpation des maux mentionnés ci-dessus, il êt à souhaiter que puis que ce chemin êt déjà frayé, on continue de hâter la Paix generale par des soins & des moyens qui soient capables de faire voir en effet, qu'on a une veritable inclination pour ce sujet. Or ce qui jusqu'icy a apporté le plus grand empêchement à la conclusion du Traité universel, a été, & êt encore les Passeports que vos Hautes Puissances ont demandé au Roy Tres-Chrétien pour les Ministres du Duc de Lorraine, en vertu de l'Alliance qu'ils ont faite

depuis

depuis peu avec ce dernier, lors même que le dit Traité étoit en sa plus grande vigueur. Mais quoy que les dits Mediateurs n'ayent jamais pû persuader le Roy Tres-Chrétien a leur accorder le dit Passeport, si êt ce que neant moins ayant obtenu de sa Maj. une declaration pour l'affaire du Duc de Lorraine qu'on pourroit traiter incontinent la ditte affaire, en accordant aux Ambassadeurs de vos hautes Puissances le pouvoir d'agir pour le dit Duc comme s'il y étoit luy même en personne, & inserer dans le Traité de Paix & sous sa garantie tout ce qui seroit conclu en sa faveur, ou procurer sa satisfaction par quelque autre moyen, sa Maj. ne croit pas qu'on doive faire tant d'Etat d'une façon d'agir purement accidentale, qu'on aimât mieux à cause de cela arréster le cours d'une Negotiation si importante, que de donner quelque chose à la necessité du temps, ou à l'intercession des Mediateurs, ou enfin à l'esperance d'un meilleur succés.

Sa Majesté à la verité ne manquera point, ainsi qu'Elle n'a pas manqué jusqu'icy par ses Ambassadeurs de recommander de tout son pouvoir le consentement du dit Passeport au Roy Tres-Chrétien; mais cependant Elle prie vos Hautes Puissances à cause de l'incertitude des evenements; qu'Elles ne veüillent point souffrir que pour une chose qui en soy n'êt pas de grande importance, la negociation de la Paix soit retardée: & que par ce moyen toute la Chrétienté soit

jettée en un peril tout evident, mais plûtôt en acceptant les moyens & expediens qui ont été proposés, donner des preuves de leur inclination à la Paix, & par ce moyen s'attribuer les premiers la gloire d'avoir bien merité du public, ce que sa Majesté attand de leur equité: Et cela estant, Elle ne doute point que les autres alliés, & sur tout sa Majesté Imperiale, laquelle commence à donner de bonnes Esperances, ni consentent de leur côté; & sur tout puis que le dit Duc de Lorraine peut toûjours rencontrer sa satisfaction, & qu'il n'importe pas beaucoup s'il l'a obtenuë par sa propre & immediate intervention, ou par le soin de ses Alliés. Mais d'autant que, nonobstant cette ouverture, il y a apparence qu'on ne pourra pas avoir la Paix si promptement qu'il seroit à desirer, & sur tout maintenant, qu'on a attiré tant de personnes dans les interets de la guerre & du Traité, si bien qu'on a grand sujet de craindre pour le succés de cette Negotiation, vû le grand nombre de Troupes qui se peuvent mettre en Campagne vers le Printemps, c'êt pourquoy sa Majesté croit qu'il faut enfin retourner aux moyens qu'Elle a proposé dés le commencement de la guerre, & qu'Elle n'a cessé d'inculquer par plusieurs-fois aux Parties Combattantes, c'êt asavoir une tréve ou Suspension d'armes, par laquelle, comme par un doux avantgout, les esprits soient disposés à un état plus tranquille, en dépoüillant la cruau-

té, que l'insolence des armes a accoûtumé
souventefois d'exciter & d'irriter encore da-
vantage. Et elle croit qu'on a tout sujet de
pourchasser & accepter une telle suspension
d'armes, principalement en ce temps-icy,
qu'on entend de tout côtés qu'on se doit
mettre en Campagne avec de fortes armées,
lesquelles en venant une fois aux mains, vos
Hautes Puissances voyent assés d'Elles-mê-
mes à quelle incertitude les choses seront
exposées de nouveau; & s'il arrivoit (ce qu'à
Dieu ne plaise) qu'Elles ûssent la fortune
contraire, il êt à craindre que cela empire-
roit grandement leurs affaires, & seroit cau-
se qu'elles auroient beaucoup de peine à ob-
tenir des conditions honorables de Paix: Et
si au contraire Elles l'ont favorables par le se-
cours de leurs Alliés, cela contribuera ne-
antmoins fort peu de chose au bien de leur
Republique; & presque rien du tout à l'a-
vancement de la Paix; mais servira bien
plûtôt pour continuër la guerre, & aigrir
les esprits encore beaucoup plus que par le
passé. Car si les armées de l'Empereur & d'E-
spagne en viennent à une Bataille fort san-
glante avec celles de France, en telle sorte
que l'une ou l'autre des Parties vienne à s'en-
fler d'orgueil par le gain de quelque insigne
victoire, ou par la prise de quelques Places,
l'autre voudra s'en vanger, & par ce moyen
toutes deux auront une aversion pour la
Paix, laquelle se rendra par là d'autant plus
difficile à acquerir, si bien qu'on ne cessera

point de faire la guerre jusqu'à ce qu'on se soit soulé de sang, & qu'on se soit ruïné les uns les autres de fonds en comble. Il n'y a point de doute aussi que le feu de la guerre n'embrase plusieurs autres Provinces, & sur tout les Etats de l'Empire, lesquels il n'êt pas juste qu'ils soient enveloppés dans les malheurs d'autrui, puis qu'ils n'y ont rien contribué de leur côté, & que cela procede plûtôt de ceux qui rejettent la Paix, & les moyens dont on se doit servir pour y parvenir: Lesquels Etats quoy qu'ils tâchent de tout leur pouvoir d'éviter cét embrasement, auront neantmoins de la peine à en venir à bout, puisque le desespoir & la necessité les contraindront de prendre parti, & de deffendre leur Païs, si bien que plus il y aura de personnes interessées dans la guerre; dont il faudra ménager les interets, & plus de difficulté il y aura pour obtenir la Paix. La suspension d'armes que je propose avec tant d'instance à vos hautes Puissances, si Elles daignent l'accorder en temps, pourra calmer cette tempête qui nous menace, & prevenir plusieurs maux qui la doivent suivre necessairement. Elle êt plus facile à acquerir qu'on ne pourroit croire, puis que le Roy Tres-Chrétien a suffisamment donné à connoistre son inclination pour ce sujet, & que les Alliés de vos Hautes Puissances, & sur tout l'Empereur, ne s'en êt pas montré éloigné par le passé, & ne l'êt pas encore presentement, comme aussi le Roy Catolique,
qui

qui a toûjours témoigné qu'il souhaitoit que l'on fit une Paix honorable & assûrée, si bien que pour ce regard on ne doit point s'éloigner des voyes de la douceur, & chercher de longs circuits pour trouver une chose que Nous avons prés de Nous si Nous voulons. Sa Maj. le Roy mon Maître se persuade fermement, que vos Hautes Puissances se feront voir d'autant moins contraires à cette ouverture, qu'Elles auront par là d'autant plus d'occasion de l'obliger sensiblement, & avec Elle toute la Chrétienté, puis qu'il semble qu'en l'état où Elles se trouvent presentement, il êt bien plus à propos qu'Elles se conservent la Fortune favorable, & qu'Elles s'en servent lors qu'il êt temps pour obtenir des conditions justes & equitables, que de se la rendre contraire en s'exposant à de nouveaux hazards, ainsi qu'il a accoûtumé d'arriver souventéfois. C'est pourquoy si Elles font voir a tout le monde l'inclination qu'Elles ont pour la Paix, Elles avanceront le bien de la cause commune, attireront les cœurs & la benediction de tous les Peuples, & feront paroître qu'Elles sont innocentes de la continuation de la guerre. Mais si au contraire Elles refusent un remede si salutaire, & qu'Elles se laissent aller à des pensées dommageables par l'espoir incertain d'une meilleure Fortune, il pourra arriver facilement qu'au jugement de plusieurs Elles seront estimées mauvaises menageres du sang Chrétien, & que par ce moyen Elles fourni-

niront des armes à leurs Ennemis pour justifier les agressions dont ils ont usé en leur endroit. Sa Majesté le Roy mon Maître ne se peut persuader que vous luy refuserés de nouveau une chose qui êt si necessaire pour l'acheminement de la Paix; & ne peut non plus s'imaginer que vous luy répondrés que ce n'êt pas maintenant le temps d'en parler, puis que vous savés bien que ce n'êt pas la premiere fois que sa Maj. a fait cette proposition, mais que c'a été dés le commencement de la guerre & lors que les affaires de vos Hautes Puissances étoient reduites en leur plus mauvais état; & cette même proposition ayant été rejettée jusqu'ici tour à tour par les Parties combattantes; sa Maj. souhaite & prie de tout son cœur que cela n'arrive plus à l'avenir.

C'êt là ce que le Roy mon Maître m'a commandé de vous dire de sa part: Et afin que je vous en mette devant les yeux une brieve recapitulation, ja ferai une fin du present Memoire en vous recommandant la Paix tres-serieusement, vous priant pour cét effet de vous revêtir des inclinations qui y sont necessaires; & que laissant à part, ou du moins differant pour un temps la formalité du Passeport pour le Duc de Lorraine, on mette les mains à bon escient à la conclusion du Traité; & finalement qu'on accorde une suspension d'armes, qui êt si necessaire en ce temps-ici. J'ay d'autant plus de raison de croire que vous ne rejetterés point ces

pro-

propositions, à cause qu'elles partent d'un Roy veritablement ami, & affectionné pour la conservation de vôtre Rebublique, & qui a un soin tout particulier de la Paix & du salut de toute la Chrétienté; & de plus qui promet de si bien menager vos interets dans son office de Mediateur, qu'il sera aisé de voir par là que ses conseils & ses persuasions sont partis d'un cœur vrayement sincere, & qu'il a principalement regardé au salut de vôtre Republique, auquel il confesse avoir luy-même un tres-grand attachement. C'êt pourquoy j'attens une réponse savorable, & la plus propre qu'il se pourra faire, afin qu'aprés cela je puisse passer en deligence en Angleterre selon les ordres du Roy mon Maître, pour le même sujet que je suis venu en cette Cour, asavoir pour l'avancement du bien public, qui êt l'unique but que sa Majesté s'êt proposé en toutes ses actions.

Ainsi signé,
P. SPARRE.

Le dit Sr. Ambassadeur delivre outra cela une Lettre du Roy son Maistre à Mess. les Et. Generaux, à laquelle M. le President répondit en des termes fort obligeants & selon la qualité du sujet dont il s'agissoit; aprés quoy son Excell. fût reconduite en la même maniere qu'Elle avoit été menée à l'audience.

Cependant le Traitté de Paix n'avançoit pres-

presque rien de tout à Cologne. Les Mediateurs faisoient bien de grandes instances pour en faire une fin, mais ils étoient continuellement empêchés par plusieurs sortes d'incidents qui se mettoient incessamment à la traverse; si bien qu'ils proposerent, à ce qu'on disoit pour lors, afin de delivrer l'Empire de toutes sortes d'inconvenients, que tant les Imperiaux que les François en sortiroient avec toutes leurs Troupes, ce qui se devoit faire en cette façon, asav. que l'Evêque de Cologne feroit sortir tous les François hors de ses Places, lesquelles il devoit faire garder par quelques Troupes de l'Empire. Qu'il licentieroit toute sa Milice, & remettroit les differents qu'il avoit avec les Hollandois, à la decision & arbitrage des personnes indifferentes, & n'entreprendroit rien à l'avantage ou au dommage des uns ni des autres, & que cependant on aviseroit aux moyens de procurer une Paix Generale à toute la Chrêtienté : mais cette proposition n'ût point de suite, possible par ce qu'on croyoit qu'elle étoit plus à l'avantage des François que des autres Parties. Ces mêmes François étoient aussi mécontents, à ce qu'on disoit, de ce que le Sr. Ysbrants vouloit faire en ce temps-là un voyage à la Haye, si bien qu'on dit qu'ils protesterent en un Festin où ils étoient avec les Mediateurs, que si le dit Sr. Ysbrant s'en alloit, ils s'en retourneroient aussi à Paris, puis qu'on étoit demeuré d'accord de part & d'autre dés le commen-

cement du Traité, que chaque Partie auroit pour le moins 2. Ambassadeurs au lieu de la Conference, parce qu'un seul n'avoit pas le pouvoir de rien conclurre, & que par ce moyen ils ne pourroient pas traiter avec le Sr. van Beverning seul, comme n'ayant point de pouvoir pour cét effet. On ne sçait pas si les François se montroient si portés pour traiter la Paix, à cause qu'on disoit que le Roy de France avoit enfin accordé les Passeports pour le Duc de Lorraine, ou si c'étoit pour quelque autre raison, tant y a que le dit Sr. Ysbrants demeura encore à Cologne, quoy que son Bagage fût déjà embarqué pour partir. Mais un autre accident qui arriva le 14. au dit Cologne en la personne du Prince Guilliaume de Furstenberg, troubla extrememement les François, & renversa du depuis entierement toutes les esperances qu'on avoit déjà concuës pour la Paix; cela se passa en cette sorte. Le dit Prince retournant sur les 4. heures aprés midi de chés la Comtesse de la Marc, à qui il avoit rendu visite, & passant par une ruë proche de l'Eglise de St. Maurice pour aller trouver l'Electeur dans son Cloître où il étoit logé, fût attaqué par quelques Officiers Imperiaux du vieux Regiment de Grana, au nombre de 9. ou 10. lêquels étoient venus de Bon expressement pour cét effet, & qui avoient déja observé le dit Prince 3. ou 4. jours aprés qu'ils furent arrivés à Cologne. Ces Cavaliers s'étants saisis premierement des rennes de Chevaux,

firent

firent arréter le Carosse, & dirent au Prince qu'il étoit prisonnier de l'Empereur; mais luy étant assis dans le Carosse avec son Ecuyer & celuy de la Comtesse de la Marc, & son Secretaire, lesquels étoient tous armés sous leurs habits avec les autres Serviteurs, faisant en tout le nombre d'onze personnes, firent feu sur les Imperiaux; dont ils tuerent celuy qui avoit porté la parole, & un Cap. Lieutenant appellé Hambits; ce qui fût cause que les autres en firent de même de leur côté, tuant par ce moyen 2. Laquais, & blessant dangereusement tous ceux qui étoient dans le Carosse avec le Prince, aprés avoir aussi tué le Cocher; sur quoy la Comtesse de la Marc, laquelle étoit sortie de son logis au bruit qu'elle entendit, commença à crier à l'aide. Le Prince pensant s'échapper en ce desordre, sauta hors du Carosse, mais d'autant que le dit Carosse étoit arrété entre 2. murailles, & que les Imperiaux étoient devant & derriere, il fût contraint par l'un d'eux, la Carabine à la main, de rentrer dedans, où le dit Officier s'alla mettre avec 2. ou 3. de ses Compagnons tenant leurs épées nuës à la main. Les gens du Prince (dont il n'y ût qu'un seul Heyducke qui ne fût pas blessé) ayant été tous chassés, un des Imperiaux alla prendre la place du Cocher, auquel se joignit le Comte Francisco Pedro Bagnasco, Cousin du Marquis de Grana, tenant l'épée nuë à la main. Ils prirent le chemin de la porte qu'on appelle de Hane, où ils

ils trouverent environ 20. autres Soldats, qui les conduisirent à une certaine distance de la Ville, où il y avoit quelques Cavaliers & Soldats, qui menerent le Prince à Mulheim, aprés avoir passé le Rhin, & de là à Duits, où il coucha. Le lendemain on l'amena à Bon, en passant par Sibourg, où il fût logé auprés du Marquis de Grana en la Maison de son Frere M. l'Evéque de Strasbourg. Le Magistrat de Cologne ayant été averti de ce qui se passoit, fit incontinent fermer les portes de la Ville, & emprisonner la sentinelle qui avoit laissé passer le Carosse. Il fit aussi mettre des Gardes devant le Logis du Prince, & fit arréter tous ceux qui avoient été presents à cette action, tant morts que vifs, desquels personne ne resta en vie que le Marquis Obitsbri seul, lequel quoy que blessé dangereusement en deux endroits, s'étoit retiré en un Cloistre, où le Magistrat luy fit demander par ordre de qui il avoit fait celà; à quoy il répondit que ç'avoit été par ordre de l'Empereur. Mais les Ambass. de France n'ûrent pas plûtôt appris cette nouvelle; qu'ils se saisirent de tous les papiers du dit Obitsbri, & firent un grand bruit de cette affaire, dont ils demanderent reparation, disant que le Prince étoit Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologne, & que par consequent le droit des gens & des Ambassadeurs avoit été violé en sa personne, dont le Magistrat leur devoit donner satisfaction. Le dit Magistrat envoya là dessus dés Depu-

tés

tés à Bon, pour demander restitution du dit Prince, mais on leur répondit que ç'avoit été fait par ordre de l'Empereur, & que M. le Duc de Bourneville même n'en avoit rien sû, si bien qu'il faloit attendre le retour du Comte de Bagnasco, lequel avoit été envoyé à Vienne pour savoir la volonté de sa Maj. sur ce sujet. Cependant M. le Marquis de Grana écrivit la Lettre suivante à un de ses amis concernante le dit affaire.

MONSIEUR.

SA Majesté Imperiale ayant trouvé bon de faire arrêter & amener ici le Prince de Furstemberg, apparemment pour parvenir plûtôt à un Paix, à laquelle, comme aussi à l'union de l'Allemagne il a apporté tant d'obstacles depuis si long-temps, j'ay dû vous avertir que l'affaire a été executée hier au soir, & que quoy qu'on ût esperé d'en venir à bout sans aucune violence, neantmoins plusieurs gens qui étoient avec luy s'étant mis en une vigoureuse deffense, il y en a û de blessés de part & d'autre. Pour ce qui êt du Prince même, on avoit ordre de le quitter beaucoup plûtôt que de luy faire le moindre mal, en consequence dequoy il se trouve aujourd'huy à Bon en parfaite santé, où il reçoit toute sorte de bon traittement. Pour moy je n'ay point d'autre part là dedans que celle de l'obeïssance, & voudrois de tout mon cœur luy rendre service en tout ce qui n'êt point contre les

in-

interets de mon Maître, & quant au reste, &c.

Fait à Bonce 15. Fevrier 1677.

Mais cela ne contenta en aucune façon les François, qui croyoient que l'honneur de leur Roy étoit trop grandement interressé, en cette affaire, & que partant ils ne devoient nullement le souffrir. Voire même les Plenipotentiaires de cette Couronne menaçoient de rompre le Traité de Paix, si on ne leur donnoit point satisfaction sur ce sujet. Toutefois ils envoyerent premierement au Roy leur Maître, pour savoir ce qu'ils devoient faire en ce rencontre. Sa Majesté reçût cette nouvelle avec beaucoup de surprise & de ressentiment, ainsi qu'on peut voir par la Lettre qu'Elle fit dépêcher incontinent à Monf. l'Abbé de Gravelle. Ce traitté de M. l'Abbé de Gravelle, que l'on trouve un des plus saints & des plus remarquables en une confiance generale, dans les Loix de toutes les Nations, & dans le Traité d'une Paix que toute la Chrestienté espere & souhaite d'obtenir, a été tellement violé & affoibli il y a peu de jours en la personne du Prince Guillaume de Furstemberg, que je ne doute point qu'un chacun ne prenne une grande colere & une haine contre ceux qui declareront qu'ils ont été la cause d'une action si detestable. Car aprés que j'ûs donné à connoître mon inclination à la Paix par l'entremise du Roy de Suede, dont le Roy d'Angle-

gleterre n'étoit pas forts éloigné, auquel se sont joints les Evéques de Cologne & de Munster, la Ville de Cologne que Nous avions choisie pour les Traités de Paix, & laquelle a été acceptée par les Etats Generaux & leurs Alliés, êt devenuë par ce moyen le Siege de la Paix & de la Sureté commune au milieu de toutes les Armes, si bien que les Plenipotentiaires de tous les Princes interessés s'y sont rendus sous l'asseurance des Passeports de part & d'autre. Mais d'autant que le Regiment de Grana à occupé cette Ville depuis quelque temps, & que l'Empereur comme Allié des Et. Gen. êt aussi entré dans le Traité, on a ü sujet de croire que ces Troupes, comme estant sous son commandement, ne manqueroient pas de rompre la Neutralité; & partant le Roy de Suede a voulu prevenir un tel accident par son Ambassadeur qui étoit à Vienne, si bien que vous verrés pa- une Copie ci-jointe d'une Lettre de l'Empereur avec quelle ferveur il s'êt engagé par parole à tout l'Empire à la Diete de Ratisbonne, de donner la liberté necessaire à tous les Princes interessés; & à leurs Plenipotentiaires qui devoient étre employés à ce Traité de Paix: Et cependant j'apprens que le Brince Guillaume de Furstemberg, Plenipotentiaire de l'Elect. de Cologne, lequel a été reconnu pour tel par tous les Ambassadeurs qui étoient presents au dit Traité, voire méme par ceux de l'Empereur, d'Espagne, & des Etats Generaux, a été attaqué en plein

plein jour le 14. du present par quelques Officiers & Soldats de Grana, lequels avoient été envoyés de Bon à Cologne à ce dessein; qu'une partie de ses gens a été tuée à ses côtés, une partie accablée, & luy-même aprés cette violence transporté hors de la Ville avec la permission des Soldats de Grana qui avoient la garde à la porte, &, à ce que j'apprens, amenée à Bon par quelques Compagnies de Cavalerie & Infanterie Imperiales, lêquelles avoient été postées hors de la Ville pour l'attendre. C'êt tout ce que j'ai pû apprendre pour le present d'un attentat si enorme, commis en la personne d'un Plenipotentiaire de l'un des principaux Electeurs interessés; qui n'offence pas peu en même temps toutes les Puissances qui y ont leurs Ambassadeurs, & viole le fondement de toute la foi & de l'asseurance qui a été donnée par écrit, puis qu'il a blessé l'interet de toute la Chrétienté, laquelle avoit esperé son repos universel de ce Traité de Paix. Mais c'êt le Roy d'Angleterre & Moy qui sommes les plus interessés en cette affaire à l'égard de l'Electeur de Cologne, comme Nôtre principal Allié. Or quoy que cette action ait été commise par des Officiers Imperiaux, si êt ce que neantmoins, Je ne me puis pas encore persuader qu'elle se soit faite par ordre de l'Empereur; mais la punition des coupables & la delivrance du dit Prince, sera voir ce qu'on en doit croire. Toutefois s'il avoue ce procedé par quelque sorte d'ap-

probation, ou s'il laiſſe impunie une violence ſi manifeſte, non ſeulement contre la ſeureté commune, mais auſſi contre ſa parole Imperiale qu'il a donnée à tout l'Empire en une Diette publique, tout l'Empire verra par là qu'il ne s'ét point voulu ſervir d'autres moyens pour rompre cette conference, de crainte qu'elle ne luy ôtât les armes des mains, par où il fait voir clairement qu'il aime mieux les retenir pour l'oppreſſion de la Liberté Germanique que pour ſa deffenſe, quoy qu'il tâche de faire accroire le contraire à tout le monde. Et comme il a déja ruïné une bonne partie de l'Allemagne par ſon Armée, & dépouillé un Electeur, il tâche encore de continuër la guerre par toutes ſortes de moyens; & il n'a fait ce commencement en la perſonne du Prince Guillaume pour aucune autre raiſon, ainſi qu'on verra avec le temps en celle des autres Electeurs: Ces miens Ennemis eſtant ſi éloignés, du deſir de la Paix, j'avois reſolu de rappeller mes Ambaſſadeurs de Cologne auſſi-tôt, que j'ay appris la nouvelle de cét accident, ſi je n'ûſſe mieux aimé attendre une ſatisfaction proportionnée à un ſi grand affront pour Moy & Mes Alliés, que de rompre ſi-tôt une telle Aſſemblée qui devoit apporter le repos & la Paix à toute la Chrêtienté. Cependant j'ay donné ordre à Mes Ambaſſadeurs d'y reſter encore, iuſqu'à ce que je ſache les intentions de l'Empereur ſur une telle action, qui ne peut-être autho-

thoriſée par aucunes armes. Je leur ay auſſi ordonné de ne point continuër de Traité de Paix, puis qu'auſſi bien cela ſeroit inutile, vû que mes ennemis employent des moyens ſi étranges & ſi inouïs pour le troubler & aneantir. J'y ay ajouté un commandement de repreſenter aux Ambaſſadeurs de Suede, en quelle ſorte ils ſont obligés de s'intereſſer fortement dans le violement de la ſeureté commune, & pour la Mediation de leur Roy. J'ai auſſi donné ordre à tous mes Miniſtres d'en donner connoiſſance en toutes les Cours étrangeres. Je veux croire en recompenſe que puis que je fai toutes ſortes de devoirs pour conſerver la Paix, plus mes Ennemis tâcheront de la détruire par des moyens ſi lâches & ſi odieux, & plus ils ſeront deteſtés par tous les Princes qui aiment veritablement la Paix, &, qu'au contraire la juſtice de Mes entrepriſes & de Mes armes en ſera d'autant plus exaltée. Vous donnerés avertiſſement de tout ce que je vous mande par la preſente Depêche à M. l'Elect. de Mayance; & je ne doute point que ſelon l'amitié qu'il a pour Moy & pour Mes interets, il ne ſoit de même ſentiment que Moy en cette affaire; Sur quoy, Monſieur l'Abbé de Gravelle, je vous recommande en la protection de Dieu. Fait à Verſailles ce 28. Fevrier 1674.

Ainſi Signé

Et plus bas LOUIS

ARNAUD.

M. l'Electeur de Cologne prît aussi grande part en cette affaire, mais plus que tous l'Evéque de Strasbourg, lequel pria le Nonce du Pape d'interceder pour luy auprés de l'Empereur. Les Ambass. de Suede envoyerent aussi un Exprés à sa Maj. Imp. pour demander la delivrance de ce Prince, quoy qu'avec beaucoup de retenuë, par ce qu'ils presumoient bien que sa Maj. ne l'avoit pas fait prendre sans de grandes raisons: Mais nous parlerons de cela plus amplement une autre fois. Cependant les Deputés de Liege étoient arrivés à Cologne auprés de l'Electeur de ce nom pour le prier d'écrire au Roy de France de faire sortir ses Troupes de la Ville de Maseyk; ce qui fût bien executé par S. A. mais toutefois sans rien obtenir. Les Imperiaux commencerent en ce temps là à faire de grande levées en l'Evéché de Cologne, afin de renforcer leur Armée, & se pouvoir mettre en Campagne vers le Printemps avec des Troupes considerables. Le Sr. vander Meers, Maréchal de Camp de M. le Duc de Neubourg, fût alors disgratié par son Maître, lequel licentia outre cela toute sa Cavalerie afin de soulager ses sujets. M. le Prince de Saxe arriva ce mois-ici avec ses Troupes auprés de Francfort. Les François qui étoient sous M. le Marquis de Vaubrun ayant rodé jusqu'à ce temps-ici dans l'Alsace & autour de la Suisse, s'en retournerent alors en Lorraine & assemblérent quelques Troupes auprés de Lendau.

Les Generaux de l'Empire aſav. M. le Prince de Baden Dourlach ; le Duc Maximilian de Baviere, le Duc de Wirtemberg, & le Marquis de Bareyt, étant arrivés en ce temps-là à Ratisbonne, ſuivant le temps qui leur avoit été preſcrit, prêterent le ſerment de fidelité le 17. du preſent entre les mains de M. l'Eveque d'Aichſtadt, en qualité de Commiſſaire de l'Empereur ; M. le Duc de Veimar ne s'y trouva pas. Cela étant fait ils furent tous traités fort ſplendidément par ledit Prince de Dourlach. Cependant ſa Majeſté Imp. travailloit inceſſamment à former une grande Armée pour ſe mettre en Campagne vers le Printemps, faiſant faire des levées conſiderables pour cét effet dans toutes ſes terres hereditaires. Elle fit en même temps ſolliciter puiſſamment l'Electeur de Baviere, pour tâcher de l'attirer dans ſon Parti ; mais le dit Electeur fit réponſe qu'il vouloit ſe tenir neutre : ainſi qu'il avoit fait juſqu'à ce temps-là. L'Ambaſſ. de l'Empereur qui étoit auprés de M. l'Elect. de Mayance fit auſſi les mêmes inſtances auprés du dit Electeur, mais cettui-là fit la même réponſe que le premier.

En Pologne on tâchoit de pourſuivre le jour de la Convocation par toutes ſortes de moyens. Le 27. du paſſé les Deputés de l'Armée ûrent audience, & ce fût le Sr. Muiaſſerbski qui porta la parole. Aprés qu'il ût grandement recommandé la vaillance du General & de la Milice, avec les demandes

qu'ils faisoient, la Republique les remercia de leurs bons services, & promit de leur donner toute sorte de satisfaction, par ce qu'ils faisoient de grandes instances pour être payés de leurs arrierages. Sur quoy on proposa, aprés que le temps de l'election ût été arrété pour le 14. Avril, én quelle façon on fourniroit les frais pour la guerre contre les Turcs. Et d'autant que les Tartares marchoient vers l'Ucraine à grandes journées pour faire une invasion en Pologne; on remit au Primat du Royaume la Convocation de la Pospolite Russenie, en cas que la necessité le requit. On ordonna aussi à tous les Deserteurs de l'Armée, d'y retourner dans 15. jours, sur peine d'infamie. On resolut pareillement que le General de la Couronne ne pourroit amener aucunes Troupes dans le cœur du Royaume; & que tous ceux qui se trouveroient avec plus de 200. Hommes au lieu de l'Election, seroient tenus pour Ennemis de la Patrie. Et d'autant qu'on proposoit tous les jours plusieurs choses de grande importance, on prolongea le terme de la Convocation pour quelques jours. Le 3. les Deputés de l'Armée de Lituanie ûrent audience. Leurs principales demandes étoient qu'on donnât quelque satisfaction à l'Armée pour les grandes pertes qu'elle avoit souffertes, & qu'on leur délivrât le tiers des joyaux de la Couronne, & la moitié de la somme que le Pape avoit envoyée, sur quoy on promit de les contenter autant que les affaires
de

de la Republique le pourroient permettre. Il y en ût quelques-uns qui proposérent qu'on fit déloger tous les Ministres étrangers, à quoy d'autres ne voulurent pas consentir; sur quoy on demeura d'accord de faire demander aux dits Ministres s'ils avoient été envoyés au Roy ou à la Republique; A quoy ils répondirent tous unanimement qu'ils avoient déja reçû de nouvelles Commissions de leurs committents pour la Republique, si bien qu'on leur permit d'y demeurer, à condition qu'ils feroient les propositions dont ils étoient chargés Pour ce qui êt de l'Election d'un Roy, les opinions furent fort differentes, de sorte que le Vice-Chancelier du Royaume ût un jour de fort grosses paroles avec le Vaivode de Culm sur ce sujet. Quelques-uns étoient fort contraires à l'Election du Prince de Lorraine, disant que puis qu'on traitoit toute cette affaire à Vienne, que c'étoit contre les Loix d'une libre Election. On commença alors à parler d'une Liste des Candidats qui aspiroient à la Couronne, & des voix qu'ils pouvoient avoir, lêquelles, à ce qu'on dit, étoient comme s'ensuit: Le Prince de Lorraine, 2. Don Jean d'Autriche, 1. Le Prince de Brandebourg, 6. Le Prince de Condé, 8. Le Duc de Jork, 5. Le Prince d'Orange, 7. Le Prince de Neubourg, 4. Le Prince de Moscovie, 9. Le Prince de Transsilvanie, 11. Le Prince Ragotski, 10. Le Duc Maximilian de Baviere, 3. Le Prince Radzivil, 12. Sobieski, 13. Ceux de la

Lituanie ûssent bien voulu que les Naturels du Païs ûssent esté exclus de l'Election, afin d'ôter par ce moyen, à ce qu'on disoit, toute esperance au General Sobieski d'y parvenir: Mais on leur répondit que cela ne se pouvoit faire qu'au grand deshonneur du deffunt Roy, comme si cettui là étant Naturel du Païs, ût donné occasion à une telle chose, & que ce seroit donner à connoître à tout le monde, à la honte de tous les Polonnois, qu'il n'y avoit personne capable dans tout le Royaume pour le Gouverner, si bien que cette proposition n'ût point de suite. On disoit aussi que le Prince George de Danemarc avoit offert 3. Millions à la Couronne, & d'entretenir une Armée de 6000. Hommes en Campagne à ses dépens, si on le vouloit declarer Roy. Finalement aprés qu'on fût demeuré d'accord des moyens pour les contributions, l'état du Royaume requirant une pronte expedition des affaires, & ce d'autant plus que le General de la Couronne avoit écrit qu'il faloit se hâter d'élire un Roy, par ce qu'il luy étoit impossible de resister aux Turcs, si la Republique ne luy envoyoit de plus grandes forces vers le Printemps, cela fût cause qu'on finit l'Assemblée le 22. du present sur les 10. heures du soir, & qu'on arréta le temps de l'Electeur pour le 20. d'Avril, a condition qu'il ne pourroit durer en tout que 3. Semaines. On y avoit resolu de faire payer l'Imposition par tête 2. fois l'année, asavoir en May & en Octobre;
&

& la Commiſſion de Lembourg avoit été renvoyée à Lublin. On reſolût auſſi de renforcer l'Armée de la Couronne jusqu'à 80000. Hommes, dont ceux de Lituanie promirent de fournir 10000. Hommes pour leur part. Mais cependant les Tartares ayant été renforcés de quelques Turcs, en ſorte qu'ils faiſoient enſemble une Armée de 30000. Hommes, étoient entrés dans la Valachie: Et quoy que le Port'-Enſeigne de la Couronne en ût deffait heureuſement jusqu'à 1500. ſi êt ce que neantmoins il fût obligé de ſortir de la dite Province, & de prendre la route de Podolie, où il logea ſes Troupes dans les petites Places. Le Doroſensko avoit fait de grandes inſtances auprés du Grand Seigneur, pour les avoir à ſon ſecours, parce qu'il ne craignoit pas ſeulement les Polonnois, mais auſſi les Moſcovites, lêquels prenoient le chemin de l'Ucraine avec une Armée de 40000. Hommes, afin de l'en chaſſer, & ſe mettre en poſſeſſion de cette Province.

Les Ambaſſ. de Suede que l'on envoyoit en Moſcovie, arrivierent au mois de Decembre dernier à Nicolska, à une lieuë de Moſcou, la Capitale du Royaume. Aprés qu'ils en ûrent donné avis au grand Duc, ſa Majeſté reſolût leur entrée le 31. du dit mois. Elle fit mettre 30000. Hommes ſous les Armes afin de recevoir leurs Excellences avec d'autant plus de magnificence. Le jour de la reception étant venu, ils partirent en bon or-

dre du dit lieu de Nicolska, & prirent le chemin de la Capitale. Il y avoit premierement une Compagnie de Strelitzen qui les attendoit; le reste de l'Infanterie, composée de 24. Regiments, & châque Regiment de 1000. Hommes, étoit à la gauche, & la Cavalerie, au nombre de 8000. Hommes à la droitte. Il y en avoit de 6. sortes, asavoir 1. les Hussaires avec des Casaques rouges & des Boucliers 2. les Franconniers avec des ailes blanches, & tous montés sur des Chevaux blancs. 3. la Garde du Corps de sa Majesté, habillée d'une façon toute nouvelle, & fort agreable, lêquels portoient tous de petits Drapeaux sur leur Casaques. 4. Les Officiers Allemans, dont une seule Compagnie étoit de plus de 200. Hommes, 5. une Comp. Armée de Cuirasses. 6. plusieurs Troupes de Marchands Allemans, de 40. Hommes châcune, & accompagnés de 3. Trompettes & 2. Timbales, le tout fort superbement accoûtré. Avec tout cela il y avoit plus de 200. pieces de Canon, qui étoient en partie dorées, & en partie argentées. Au passage des Ambassadeurs, l'Infanterie avec ses Tambours & grands Hautbois, & la Cavalerie avec ses 400. Trompettes & un grand nombre de grandes & petites, Timbales, comme aussi plusieurs petits Hautbois, firent une Musique si nouvelle & si éclattante, & neantmoins agreable, qu'ils en furent comme tous-ravis d'admiration. Un grand nombre des principaux Seigneurs

mar-

marchoient devant leurs Excellences, étant montés sur de beaux chevaux de Perse, de Turquie, d'Allemagne & autres, qui étoient ornés d'un fort bel équipage & broderie d'or & d'argent, & ayant de grandes chaines d'argent pendantes tout à l'entour. Quelques-uns avoient de fort belles genoüilleres, & d'autres étoient armés de pied en cap d'une armure riche & superbe. Ils marchoient si lentement en cette ordonnance, qu'il étoit 5. heures du soir avant qu'ils arrivassent au logis des Ambassadeurs. Etant arrivés aux Fauxbourg de la Ville, ils furent reçûs par 3. Pristaffes, & mis dans le Carosse du Grand Duc. On donna en suite 70. chevaux pour monter la suite de leurs Excellences. L'Ecuyer de sa Majesté marchoit devant toute la Troupe avec plusieurs beaux chevaux de ce Païs-là, & devant le Carosse plusieurs Seigneurs de Moscovie superbement habillés, & montés sur d'excellents chevaux. Le Frere du Grand Duc étoit aussi parmi ce Cortege. Toutes les ruës & les maisons étoient remplies d'une infinité de Peuple, tant Hommes que Femmes. Sa Maj. avec son Epouse s'étoient mis sur la muraille rouge, d'ou ils virent entrer leurs Excellences jusque dans leurs quartier, étant conduits de toute cette Cavalerie & Infanterie. Mais lors qu'il fût question d'aller à l'audience, il y ût quelque dispute pour les ceremonies, le Czar voulant que les Ambassadeurs luy parlassent tête nuë; Mais M. le Comte d'O-

xenstern ne pouvant consentir à celà sans les ordres de son Roy, il luy envoya un Exprés pour cét effet, avec une lettre du Czar, pour savoir son intention sur ce sujet. On jugea que ce different provenoit de ce qu'en l'an 1664. il y avoit û un Ambassadeur du Grand Duc auprés du Roy de Suede, lequel avoit parlé tête nuë au Roy pendant l'audience, & même en entrant, lequel honneur le Czar vouloit qu'on luy rendit aussi.

La Reine d'Espagne deffendit alors par Edit public l'entrée & consomption de toutes sortes de manufactures de France, donnant néantmoins respit à tous ceux qui en avoient, d'en pouvoir disposer jusqu'au premier du mois de Mars. L'on parla aussi alors à Madrid d'un Reglement sur les habits, les Carosses & les Laquais. Sa Majesté fit en ce temps-là Don Melchior de la Queva Henriques, Frere du Duc d'Alburquerque, General de son Armée par mer. On leva aussi par toute l'Espagne 16. Regiments d'Infanterie avec assés de Succés, afin d'envoyer en Cataloigne.

M. le Marquis de Betune s'en alla en ce temps ici à Heydelberg en qualité d'Envoyé Extraordinaire pour le Roy de France. Les François firent courir le bruit que c'étoit pour faire une Alliance plus étroitte avec l'Electeur Palatin, & luy offrir quelque dédommagement pour la perte que l'armée de Turenne avoit causée en ses Païs. Le Chevalier de Fourilles alla alors visiter par ordre

du Roy toutes les Places frontieres, pour y faire une revuë de toute la Cavalerie legere, comme étant Marêchal de Champ de toute l'Armée, afin de la tenir complette & en bon ordre, avec pouvoir de casser les Capitaines qui seroient trouvés coupables de quelques manquements. En France on commença en ce temps-ici à faire un état des frais de la prochaine Campagne, qui furent trouvés se monter à 44. millions. Les François disoient que le Roy les avoit déjà tout-prêts, & que l'argent qu'on cherchoit presentement étoit pour l'Année suivante. Sa Majesté vouloit par ce moyen entretenir 3. Armées, composées en tout de 100000. hommes, outre les Camps volants & Garnisons, & les dites Armées devoient être commandées par les Chefs suivants.

La premiere Armée.

Le Roy.
Monsieur Frere du Roy.

Lieuten. Gen.

M. de la Feuillade, M. de Rochefort, M. de Fourilles, M. de Luxembourg, M. le Grand Maître.

Marêchaux de Camp.

M. le Chev. de Lorraine, M. de Renel, M. de Genlis, M. de Hautefeuille.

Brigadiers à Pié.

M. de Bauquemare, M. de Moubron, M. Stoxpa, M. de Villeroy.

Brigadiers à Cheval.

M. de Chazeron, M de Monclas, M. de Filladet, M. de la Trousse, M. de la Sevillée.

Generaux Majors.

M. de Sainsandoux, M. de S. Martin.

La 2. Armée sous M. le P. de Condé.

M. le Prince, M. le Duc son Fils.

Lieut. Generaux.

M. de Schomberg.

Marêchaux de Camp.

M. de Choiseul, M. de la Cardonniere, M. le Comte de Soux, M le Comte de Coninxmarc.

Brigadiers à Pié.

M. d'Erlaugh, M. le Premier, M. de Moussy, M. de Gasse.

Brigadiers à Cheval.

M. de Catheus, M. de Laneon. M. de S. Claus, M. de Sourdis.

Gen. Majors.

M. de Trassy, M. Rochets.

La 3. Armée sous M. le Marêch. de Turenne.

M. de Turenne.

Lieut. Generaux.

M. de S. Abré, M. Foucaut, M. de Lorges.

Marêchaux de Champ.

M. de Maulevrier, le Chev. du Plessis, M. de la Mark, le Comte de Roy.

Brigadiers à Pié.

M. Reveillon, M. de Puisieux, M. de Caussal, M. Pierre Fitte, M. Douglas.

Bri-

Brigadiers à Cheval.

M. de Beauvais, le Chevalier d'Humieres, M. Lambert, M. Billoy, M. Ramzy.

Generaux Majors.

M. de Seizan, M. de Couvelles.

Les Chefs des 6. Camps volants.

Du Premier.

M. Magalotti, M. Montauban.

Brigadiers à Pié.

M. de la Motte, M. Jonsac, M. Chamilly.

Brigadiers à Cheval.

M. Gassion, M. Calves, M. Melin.

Du Second.

M. de Montal.

Brigadiers à Pié.

M. de Bonnets, M. d'Apremont.

Brigadiers à Cheval.

M. de Lusinge, M. de Joyeuse, M. de Coulanges.

Du Troisiéme.

M. de Vaubrun Lieut. General.
M. de Bissy Marêchal de Camp.
M. de S. Loup. Brigadier à Pié.
M. Strech Brigadier à Cheval.

Du Quatriéme.

Le Duc de Navailles.
M. de Mornas Brigadier.
M. de la Rabliere.

Du

Du Cinquiéme.

M. le Bret, Lieut. General.
M. Physica, Brigadier à Pié.
M. de la Chaux, Brigadier à Cheval.

Du Siziéme.

M. de Gadagne, Lieut. General.
M. de Comcelles.

L'Armée de Monsieur le Prince de Condé avoit ordre d'agir en Flandres contre les Espagnols, celle de Monsieur de Turenne en Allemagne, & celle du Roy devoit demeurer entre deux, pour assister l'un ou l'autre en cas de besoin. Les Camps volans devoient servir pour resister aux attaques des Ennemis, dont on en devoit employer principalement quelques-uns pour la garde des côtes & du Roussillon, où les Espagnols assembloyent beaucoup de monde afin d'attaquer ce Païs-là. Cependant M. le Duc de Navailles ayant assemblé à Auxerre une Armée d'11000. Hommes tant à pié qu'à cheval, il partit le 12. avec ces Troupes vers la Franche Comté, quoy que les mauvais chemins & la hauteur des eaux l'incommodassent grandement, outre qu'il fût obligé de passer la Riviere d'Ougnon, sur laquelle il n'y avoit point de pont; mais l'ayant fait promtement traverser à la nage à sesdites Troupes, il marcha tout droit contre le Château de Pême, lequel ayant commencé à canonner le 14. entre les 6. & 7. heures du soir, aprés y avoir planté 6. pieces de Canon; il y fit une breche en 3. endroits.

droits. Le Commandeur Espagnol, qui étoit le Major du Regiment du Comte de Grammont, voyant bien qu'il ne pourroit das resister à l'assaut, resolût de se rendre, comme il fit, à condition qu'il seroit permis à la Garnison, qui étoit composée de 400. Italiens, de prendre le chemin du Luxembourg. Les François perdirent en cette attaque 3. Capitaines & quelques Soldats, mais ils trouverent une grande quantité de Vivres & de munitions dans la Place. Ils prirent un peu aprés la Ville & le Chasteau de Mornay; Et afin que les habitants leurs fussent secourables en cette expedition, ils firent semer des billets par tout le Païs, afin de les exciter à sedition. Mais cela ne voulant pas reüssir, par ce que les dits habitants étoient trop fidelles à leur Roy, le Duc partit le 23. de Feüre pour aller à Gray, qui avoit été demoli en l'an 1668. & depuis fortifié d'une Contrescarpe, & où il y avoit, à ce qu'on disoit, une Garnison de 400. Suisses, 200. Italiens, le Regiment de Maras, & 5. Compagnies de Païsans. Aussi-tôt que ceux de dedans reçûrent les nouvelles de l'arrivée des François, ils commencerent à mettre le feu à leurs Fauxbourg, mais ils en furent neantmoins empêchés en partie par les François. Le Duc s'estant campé devant la Place ce jour-là, l'alla reconnoître le même soir avec le Regiments de Cuirassiers: Mais ceux de dedans ayant fait une sortie avec de la Cavalerie, ils blesserent quel-
ques

ques Officiers François ; & le Duc même reçût 3. coups à travers son Chapeau, qui luy emporterent toute la perruque, & 2. des siens furent tués à ses côtés. La nuit du 25. au 26. la tranchée fût ouverte par le Bataillon de Gardes, & les François avancerent si bien leurs travaux, que le Regiment de Lion se logea sur la Contrescarpe ; sur quoy ils ordonnerent qu'on fit 5. fausses attaques & une veritable. Mais le Col. Massiette qui commandoit la Garnison, voyant bien qu'il luy seroit impossible de soûtenir l'assaut, fit son Accord le 28. à 2. heures aprés midi, à condition que la Garnison sortiroit sans Armes ni Bagages & prendroit la route du Luxembourg, & que le dit Colonel ne pourroit servir de 6. mois contre la France, ni mettre le pié dans la Franche Comté. Toutéfois le dit Duc fit enfin rendre le Bagage aux Soldats par generosité, & permit aux Suisses de la Garnison de se retirer ches eux avec leurs Armes, mais toute la Cavalerie fût dêmontée. Les François perdirent plusieurs Officiers & Soldats pendant ce siege, quoy qu'ils ayent tâché d'en déguiser le nombre, & d'en dérober la connoissance à tout le monde.

Monsieur le Duc de Holsteyn commandant quelques Troupes Espagnoles dans le Luxembourg, avoit fait dessein de surprendre la Ville de Monmedi l'onziéme du present. Ayant donc fait assembler sa Cavalerie pour cét effet, il donna ordre à l'Infanterie de le suivre pour être le lendemain à porte

ou-

ouvrante auprés de la Ville, en état d'executer son entreprise. Il menagea si bien sa marche avec la Cavalerie, qu'il arriva à la veuë de la Place entre les 2. & 5. heures de matin: Mais parce que l'Infanterie n'arriva pas assés à temps, à cause de l'obscurité de la nuit, & du peu d'experience des Guides, le dit Duc treuva à propos de s'en retourner sans rien entreprendre. La Cavalerie de Valenciennes & de Cambray fit alors une nouvelle course jusques en France sous la conduite de Don Francisco Antonio d'Agourto, lequel fit sommer tous les Païs qui refusoient de payer les contributions, entre léquels il y ût 2. Villages qui fûrent pillés & mis en cendres, & 30 Païsans tués. Un autres Parti de Cambrai êtant averti qu'un certain Marquis François devoit partir de l'Ile avec son train pour se rendre à Paris, & que quelques Marchands devoient l'accompagner avec 2. Charrettes chargées d'argent, crût que ce butin ne devoit pas luy échapper, si bien qu'ayant fait ses apprets, il l'attrappa un peu au dessus de Cambray & l'amena avec tout son train à la Ville. Les François s'accorderent alors avec le Païs d'Alost pour les contributions à raison de 22000. Florins tous les 6. mois Les Espagnols commencerent à arréter en ce temps ici toutes les marchandises qui appartenoient aux Liegeois, & voulurent aussi avoir les contributions des Païs qui les avoient payées aux François, à faute de quoy ils menacerent d'executer les Païsans

à la

à la derniere rigueur; si bien que les Etats de Liege sûrent obligés d'envoyer le Baron de Groesbeek, celuy de Scharemberg & le Bourguemaître Rossius auprés de Monsieur le Comte de Monterey, afin d'accommoder cette affaire: Mais cettui-là ayant demandé 4000. Rations par jour, ils ne pûrent pas s'accorder, & s'en retournerent à Liege sans rien faire, pendant que Monsieur le Baron de l'Isola, en étoit parti pour Cologne, n'ayant pû persuader à ces Messieurs d'accepter ses propositions.

MARS. 1674.

LE Traité de Paix entre l'Angleterre & cet Etat ayant été amené au point que nous avons dit ci-dessus, & aprés qu'on en ut donné avertissement à toutes les Provinces, afin qu'elles envoyassent leurs Ratifications, au premier jour, Mess. les Etats de Hollande delivrerent la leur le 2. du present, & les autres Provinces, le 3. & le 4. sur quoy la Ratification Generale fût échangée avec celle d'Angleterre, & la Paix Publiée comme de coûtume au son des Trompettes & des Hautbois, & ce en la forme suivante.

L'on fait savoir, à un chacun par les presentes qu'on a conclu & arreté le 9/19 Fevrier de la presente année 1674. dans la Ville de Londres, à l'honneur & à la gloire de Dieu, pour la prosperité & avancement du bien public de ces

ces Provinces Unies des Pais-Bas en general & des habitants en particulier, une Paix ferme, stable & inviolable entre le Roy de la Grande Bretagne, d'une part, & les Et. Gen. de dites Provinces, d'autre, sur quoy les Ratifications reciproques ont été echangées en bonne & duë forme ce jourd'huy 6. du present mois de Mars en ce lieu de la Haye, & ce tant par mer, & sur toutes sortes de rivieres, que par terre, dans tous les Pais, Places & Villes situées sans la dominations des dites Parties, sans aucune distinction de quelque lieu que ce soit, comme aussi entre leurs Peuples & Habitants, de quelque état ou condition qu'ils puissent être, en sorte que tous Actes d'hostilité doivent cesser aprés l'expiration des termes ci-aprés énoncés; asavoir aprés l'expiration de 12. jours, à conter du jour de la presente Publication du dit Traité dans la Ville de la Haye, & par consequent aprés le 18. *du present mois de May, dans le Destroict de l'Ouëst du Canal d'Angleterre, vulgairement appellé the Soundings; jusqu'au Destroict appellé ter Neus tn Norvegue; & aprés le temps de* 6. *Semaines, c'ét à dire aprés le* 16 *Avril prochain, depuis le dit Soundings jusqu'à la Ville de Tanger: & aprés* 10. *Semaines, c'est à savoir aprés le* 15. *May prochain Consecutif dans l'Ocean & la Mer Mediterranée ou ailleurs, entre la dite Ville de Tanger & l'Equateur ou Ligne Equinoctiale; & finalement aprés le temps de* 8. *mois, asavoir aprés le* 6. *Novembre prochain, dans toute les parties du monde: C'ét pourquoy l'on mande & or-*

donne

donne expressement par la presente à tous & un chácun, tant sujets qu'Habitants des Provinces Unies du Païs-Bas, que tous ceux qui sont sous la domination des Etats Generaux, d'observer inviolablement la dite Paix en conformité des dits Traités, sans faire aucune chose à l'encontre, sur peine d'être punis comme Perturbateurs du repos public, sans aucune grace, faveur, dissimulation ou connivence. Ainsi fait & arresté à la Haye en l'Assemblée des dits Etats Gen. le 6. Mars 1674. ainsi signé,

H. FAGEL.

Outre cela Mes dits Seigneurs les Etats resolurent de celebrer un jour d'action de graces, & de témoigner toutes sortes de signes de rejouïssance sur ce sujet, ce qui fût executé par tout le Païs, & notamment à la Haye en la maniere suivante. Aprés qu'on ût remercié Dieu le matin de la faveur qu'il luy avoit plû départir à cet Etat par le moyen de cette Paix, les Regiments des Gardes tant à pié qu'à cheval se mirent sous les Armes à 3. heures aprés midi, asávoir ceux qui étoient à pié, au lieu qu'on appelle le Buyten-Hof, & ceux à cheval en la grand Place, tous habillés de neuf avec des écharpes Orangées bordées de frange blanche à l'entour du corps, ce qui étoit fort pompeux à voir. Ils fûrent visités sur les 5. heures aprés-midi par S. A. laquelle se rendit pour cét effet au dit lieu du Buyten-Hof, & étant sortie du Carosse, se promena à pié par tous les rangrs

Cela

Cela étant fait, Elle monta à cheval, & visita aussi la Cavalerie, & aprés qu'on ût tiré 2. salves, les dits Regiments se retirerent en même temps. On dechargea premierement le canon qui avoit été mis sur les Rempars, & en suite celuy qui étoit place sur la montagne qu'on appelle du Vivier, faisant en tout le nombre de 78. pieces de canon, qui tiroient presque incessamment. Un peu aprés on alluma les tonnes poissées & gaudronnées de sorte qu'il sembloit que la Haye étoit toute en feu. Cependant toutes choses étant preparées, pour le magnifique festin qui se donnoit par Mess. les Etats de Hollande, pour lequel effet on avoit ôté toutes les chaires, & bancs qui étoient dans le lieu de leur Assemblée, & on avoit dressé deux longues tables, au haut dêquelles on en avoit mis une troisieme à travers, quelques uns des Seigneurs fûrent prendre S. A. en son appartement laquelle prit sa place au haut bout de la table en une grande chaire à bras qu'on y avoit mise pour cét effet, ayant à sa droite le Sr. de Duyvenvoorde, & à sa gauche M. le Baron d'Asperen. Vis-a-vis de S. A. étoit assis le Sr. Silvius, le Corps de la Noblesse, les Generaux d'Armée & les Amiraux étoient aussi vis-a-vis de sa dite Altesse des 2. côtés, & en suite les Membres des Villes qui avoient voix deliberative dans la Province de Hollande: Mais Monsr. le P. Maurice ni Monsr. le Comte de Weldek n'y fûrent pas presents à cause de leur indisposition. Il y

avoit

avoit environ 120 personnes à ce Festin, qui fût rempli de toutes sortes de mets les plus delicieux qu'on sauroit s'imaginer. S. A. bût le premier à la santé du Roy d'Angleterre, qu'Elle porta au Sr. Silvius; puis aprés on bût à celle de son Altesse même, de Mess. les Etat: de Hollande, de Mess. les Et. Gen. &c. A chaque santé que l'on beuvoit on déchargeoit le canon au son des Trompettes & des Simbales qui étoient hors de la Chambre, & au dedans il y avoit 10. ou 12. Violons, qui faisoient une agreable Harmonie. Environ 100. Flambeaux de cire éclairoient toute la Sale. Cependant on avoit allumé le feu d'artifice que Mess. les Etats de Hollande avoient fait mettre dans le Vivier sur 6. differents échaffauts. Le premier étoit un Oranger chargé de pommes d'Orange, répresentant la personne de S. A. lequel fit voir des feux admirables, écarterent les branches bien loin de l'arbre. & lors que la tige vint à eclatter, il parût 2. Fontaines qui commencerent à jetter le vin de toutes parts. On vît paroître aprés cela le Lion rouge, doré en quelques endroits, & environné d'une cloison tout à l'entour, lequel portoit une Lance en sa patte droite, avec un Chapeau au bout de la Lance, en la gauche une branche de Laurier, signifiant la Paix & la liberté. A chaque côté du Lion il y avoit une Piramide, de la hauteur d'environ 20. pieds, au haut de l'une déquelles on voyoit l'Aigle Imperial, & à l'autre les Armes du Roy d'Espagne,

que

que l'on voyoit fort clairement parce qu'elles étoient tout en fin, & en suite on en fit sortir de fort belles fusées & autres choses fort artificielles en tres grande quantité. L'on voyoit de plus les 2. lettres Capitales A. & H. qui signifioient Angleterre & Hollande, & entre deux le mot de Paix à la hauteur de 7. pieds, le tout en feu avec leurs Couronnes, lesquelles venant à éclater, jetterent quantité de fusées & autres feux volants. Aprés cela il y avoit un Char de Triomfe, tiré par deux Loups, sur lequel on voyoit Mars & Pallas, qui jetta aussi une infinité de beaux feux d'artifice. Tout cela se fit voir tant que dura le Festin, qui fut jusqu'à minuit, à la grande satisfaction de tous les Assistants. Les Particuliers avoient aussi fait construire plusieurs beaux feux d'artifice. M. le P. Maurice avoit fait élever une Piramide sur son logis de la hauteur de 50. pieds, à l'entour de laquelle on voyoit 100. Lanternes avec ces paroles, *Soli Deo gloria.* Cette Piramide sembloit être tout en feu, pendant que les Simbales, les Trompettes & les Tambours de son Exc: faisoient entendre une agreable melodie au son épouvantable des canons. M. le Maréchal Wirts en avoit aussi fait dresser une avec 100. flambeaux ardents tout à l'entour, M. le Comte de Waldek ayant fait couler le vin 2. heures durant par un Feston, fit voir un Arc triomfal avec un Lion, au dessous duquel il y avoit ces mots écrits, *Dei nutu, Principis operâ Pax obtenta*, & un peu plus

H bas,

bas, *Weilhelmus Henricus*. Auprés du dit Arc il y avoit 2. Piramides tout entourées de branches d'Oranges, & prés de là encore 2. autres, qui jettoient continuëllement des feux de toutes parts. Vis-à-vis de ces machines il y avoit, outre quantité de Flambeaux, 3. grandes Lanternes quarrées, une pour l'Etat, sur laquelle étoit peint un Lion enfermé dans un clos, qui se tenoit debout sur les pattes de derriere, avec ces paroles, *Sentio vires*; une pour le Roy d'Angleterre, sur laquelle étoit peinte une rose avec ces mots, *Tranquillitate floreo;* & enfin une pour S. A. où il y avoit, *Ex angustis ad augusta.* Il y avoit auprés ces Lanternes encore 3. autres faites en la même maniere, sur l'une desquelles on avoit mis un Palmier avec cette devise, *Pressa resurgo*; sur l'autre on voyoit la Fortune avec ces mots, *Consilio & annis teneor*; Sur la troisieme c'étoit un Dragon, & un Homme devant luy, qui faisoit voir les paroles suivantes en tenant une épée à la main, *Nec temerè, nec timidè.* M. le Comte de Nassau, M. le Ringrave, M. d'Ouwerkerk & autres Seigneurs temoignerent aussi les marques de leur rejouïssance tant par les Flambeaux & les feux d'artifice qu'ils firent allumer en tres grande quantité, que par le vin, qu'ils firent couler en abondance de toutes sortes. Les Ministres de l'Empereur, d'Espagne, de Suede, de Danemarc & autres, n'en firent pas moins de leur côté, en sorte que le tout se passa avec

une

une tres-grande magnificence, sans aucun malheur considerable. En Angleterre la joye ne fut pas moindre, ainsi qu'on vît par les acclamations du Peuple, les feux de joye & le son des cloches, qui carillonnerent de tous côtés aussi tôt que sa Majesté eût reçû la nouvelle qu'on avoit fait l'échange des Ratifications de part & d'autre. Elle fit publier la suivante Proclamation.

Comme ainsi soit qu'on a conclu une Paix à Westmunster entre sa Majesté & les Etats Gen. des Provinces Unies du Païs-Bas. que l'échange des Ratifications en à été faite à la Haye & qu'elle a été publiée au même lieu le 6. Mars de la presente anné 167.. Sa Maj. apareillement trouvé bon d'ordonner qu'elle soit publiée, par consequent sa dite Maj à tous les sujets de quelque qualité ou condition qu'ils soient, d'exercer à l'evenir aucuns actes d'hostilité contre ceux des dits Etats, suivant la limitation qui ét specifiee ci-aprés, asavoir aprés le 18. Mars, depuis le Soundings jusqu'au Nes en Norvegue; aprés le 17. Avril depuis le dit Soundings jusqu'à la Ville de Tanger; aprés le 15. May dans l'Ocean, la Mer Mediterranée ou ailleurs, depuis la ditte Ville de Tanger jusqu'à la Ligne quinoctiale; & finalement aprés le 3. Novembre par toutes les parties du monde, vû que les actes d'hostilité qui seront commis par les sujets de sa Majesté ou ceux des dits Etats Gen. apres ce temps-là, sous quelque pretexte que ce puisse être, seront reputés pour illegitimes, & les Auteurs seront tenus d'en faire reparation con-

venable ; &c. seront punis outre cela comme Perturbateurs du repos public ; dequoy sa Maj. veut & ordonne que ses dits sujets soient avertis, & qu'ils s'y conforment à l'avenir.

Incontinent aprés la Ratification de la Paix, Mess. les Etats Gen. envoyerent 100. Passeports à M. l'Ambass. del Fresno en Angleterre par son Secretaire, afin de les presenter à sa Maj. pour les Vaiss. qui pourroient rencontrer quelques Armateurs devant l'expiration du temps limité ; laquelle civilité fût reconnuë par sa Maj. par l'envoy qu'Elle fit aux dits Etats de pareil nombre de Passeports.

M. Schaep, Gentilhomme de S. A. fut envoyé vers le commencement de ce mois auprés de M. le Comte de Monterey pour luy rendre le change des compliments qu'il avoit fait faire à cet Etat sur la conclusion de la Paix. Le Sr. d'Achtienhoven partit aussi le 5. du present mois pour se rendre auprés de M. l'El. de Brandebourg. Le Sr. Appellboom Resident de Suede mourut à la Haye le 18. du present. Les affaires de la Ville d'Utrec ayant été mises en l'état que nous avons specifie ci-dessus, Mess. les Deputés Crommon & Gockinga, en partirent ce mois ici pour se rendre à la Haye, où ils firent un rapport fort exact à Mess. les Etats Gen. & à S. A. Monsieur le Prince d'Orange du miserable état de cette Province, & combien il étoit necessaire d'y regler le Gouvernement le plûtôt que faire se pourroit, à moins qu'on

ne voulût hâter son entiere ruïne: Sur quoy ayant ù une longue & penible conference avec sa dite A. & les Deputés de Mes dits Seigneurs les Etats, on y forma un avis conciliatoire pour le rétablissement des 3. Provinces, que Mess. les Et. Gen. envoyerent incontinent aux Etats de la Frise & de Groningue, avec une lettre, par laquelle ils representoient bien au long *le deplorable état de la Province d'Utrec, & des autres lieux qui étoient retournés sous le pouvoir de l'Union, & que si on n'y rétablissoit pas les affaires le plûtôt que faire se pourroit; il étoit à craindre qu'elles ne fussent entierement ruïnées; si bien que leurs Hautes Puissances pour proceder au dit rétablissement, avoient fait prier toutes les Provinces de rapporter leurs avis en l'assemblée; ce qu'ayant été fait le 9. leurs Hautes Puiss. vû la grande diversité d'opinions qu'ils contenoient; les avoient fait examiner par un bon nombre de Deputés, & avoient aussi reçû celuy de S. A. lesquels Deputés ayans conferé par ensemble, avoient formé l'avis conciliatoire qu'on leur envoyoit, concernant le rétablissement des 3. Provinces, priant les dits Etats de le vouloir accepter, & ainsi faire des miseres de la dite Province d'Utrec.* Ils remontroient outre cela *l'impossibilite qu'il y avoit de pouvoir contenter les autres Provinces en General, en maintenant le respect des 3. Provinces; & que partant pour porter les affaires à une resolution unanime, il aloit ôter quelque chose à l'une, & ajouter quelque chose à l'autre, d'autant que*

par un plus long delay des dites Provinces étoient renduës incapables de procurer leur interêt particulier conjointement avec celuy de l'Union, laquelle par ce moyen souffriroit de grands dommages pour le regard des charges que la dite Province étoit obligée de contribuer pour la Guerre à proportion de ses forces; Car outre que les dites Provinces étoient renduës incapables, tant dans les Villes, que dans le plat Païs, par le dechet general de toutes choses, & que les habitants ne pouvoient pas s'appliquer à labourer la terre & à la reparation des maisons, parce qu'ils ne savoient pas s'ils en profiteroient à cause du manquement de la Justice, la licence & la desolation devenoient avec cela si grandes par cet interregne, qu'on apprehendoit à bon droit la ruïne entiere de la dite Province, à la conservation de laquelle l'Etat avoit neantmoins tant d'interet; & que partant leurs Hautes Puissances, comme ne trouvant point de si juste sujet de plainte contre cette miserable Province, qui n'avoit pas merité d'être abandonnée en cette sorte par ses Alliés, que sa misere ne la surpassât encore de beaucoup, prioient les dits Etats de se vouloir conformer le plûtot que faire se pourroit au dit Projet conciliatoire, & relacher plûtot quelque chose de leurs pretentions, que par une plus longue deliberation se rendre coupables de la tristesse de tant de milliers d'ames, dont la desolation entiere ne pouvoit être prevenuë que par un prompt rétablissement du Gouvernement, & la grace & faveur speciale de Dieu. Que leurs Hautes Puissances esperoient

roient

roient que les dits Etats se declareroient au plûtôt conformement au dit Projet conciliatoire, comme le jugeant si raisonnable, que les dites Provinces s'en devoient contenter sans aucune difficulté, & ôter par ce moyen aux autres Provinces tout sujet de se plaindre, que par un plus long delay de leur rétablissement elles se voyent sur le point de se voir reduites aux dernieres extremités, &c. La Province de Frise pretendant toûjours la preferance devant celle d'Utrec, on y trouva un milieu, asavoir que les dites Provinces presideroient tour a tour jusqu'à ce que cette affaire fut été terminée. Un certain Sergent étant sorti en ce temps-là d'Utrec avec 2. Soldats, fit une action fort hardie à Arnhem le 8. du present mois: Car sachant qu'il y avoit plusieurs Barques chargées de canon auprés de cette machine qui sert à guinder les marchandises hors des dites Barques pour les mettre à terre, il entra avec ses Compagnons en l'une des dites Barques, & coupa les 4. cordes dont elle étoit attachée. Celuy qui étoit en sentinelle s'étant retiré pour lors en sa loge, à cause de la grande abondance de neige qui tomboit en ce temps-là, cela donna moyen à nos Gens de couper encore une cinquieme corde qui faisoit tourner la Barque, & de s'en aller aprés leur coup fait comme ils firent, de sorte qu'ils amenerent la dite Barque, jusqu'au Canal qui ét auprés d'Utrec. Elle étoit chargée de 19. pieces de canon de fonte de 18. à 12. livres de bale, avec 4. gros mortiers,

& une grande quantité de Bombes & de Grenades, le tout étant estimé à plus de 150000. Florins. S. A. fit present de la somme de 8000. Florins à chacun des dits Soldats pour recompense de cet exploit, & outre cela donna à l'un d'eux la Maitrise de la Barque marchande qui voyage ordinairement d'Utrec à Amsterdam, & à l'autre celle d'une qui voyage d'Utrec à Leiden. Le 10. on apporta au dit Utrec un étendard de M. l'Eveque de Munster, qui avoit été pris par 15. de nos Cavaliers en un combat qu'ils avoient û avec 20. de ceux du dit Seign. Eveque, lesquels y furent tous tués. Il arriva ces jours ici que 58. Maîtres François avoient fait dessein de surprendre 48. de nos Matelots au dessus de Wijk, mais ils furent si bien reçûs par ces derniers, qui se retirerent pour cet effet, en un petit bois, que 2. François demeurerent sur la place, & 16. furent faits prisonniers. Les François qui étoient en Garnison à Arnhem tâchant toûjours de tirer les contributions aussi long-temps qu'il leur étoit possible, envoyerent pour cet effet des billets à Amersfort & aux lieux circonvoisins, mais les dits lieux étoient si bien munis de toutes choses necessaires pour une vigoureuse deffense, qu'ils se moquerent de leurs semonces. M. Spar prit le 29. son audience de congé de Mess. les Et. Gen. pour lequel effet il fût introduit à l'audience dans le superbe Carosse de l'Etat, 2. autres à 6. chevaux. 4. à 4. & 16. à 2. Etant entré en

l'Assemblée, il se mit dans une chaire à bras de velours vert, où il fit sa proposition en langue Suedoise, & la delivra en Latin à Monsieur le President, qui luy répondit en Flaman: Sur quoy s'étant levé, il fut reconduit à son logis par Mess. van Beuningen & Eeck en la même maniere qu'il avoit été amené à l'audience. Le même jour le Resident des Villes Hanseatiques delivra à S. A. une lettre de la part de la Ville de Breme, par laquelle elle la felicitoit sur la Charge hereditaire de Gouverneur General, & sur la Paix qui avoit été faite avec l'Angleterre. M. le Marechal Wirts ût alors permission de l'Etat de faire un tour à Hambourg pour ses affaires particulieres. Ce même Etat fit lever en ce temps-là plusieurs nouvelles Compagnies, afin d'être en bonne posture vers le Printemps pour pouvoir resister aux François. On travailla aussi avec beaucoup d'application à l'équipage de mer, quoy que le froid & le long hiver y ûssent apporté un grand empéchement; car le 23. du present la glace étoit encore assés forte pour pouvoir passer avec des traîneaux, depuis les côtes de la Frise jusqu'à celles de Northollande, par la mer du Sud. Et comme du temps qu'on étoit encore en Guerre avec l'Angleterre, ceux d'Amsterdam avoient resolu d'équiper 34. Vaiss. de Guerre, ce nombre fut reduit à 21. qui étoient compris dans la Liste suivante.

M. le L. Amiral Tromp	Hollandia 80. pieces de Canon.
Vice Amiral de Haen	Gouda 76
Le jeune de Ruyter Contr' Amiral.	Le Miroir 70
Le Cap. van den Heuvel	Steenbergen 74
Schey le vieux	Woerden 72
Verſcheur	Les armes d'Utrec 68
Elzevier	La Zelande 68
Tobias	La Foy 66
Middelant	Oosterwijk 66
Berkhout	Groningue 60
De Wit	Prov. d'Utrec 58
Tieloos	Agata 58
Brouwer	Eſſen 56
Zitter	Le Deffenſeur 56
Jean de Jong	Le Lion 52
Van Lier	Harderwijk 44
Munnik	Middelbourg 40
Decker	Edam 40
Comte de Stirum	Le Paſſetemps 40
Megang	Caſpel 36
Vander Zaen	L'Etoile 36

L'on hâtoit extremement l'équipage de ces Vaiſſeaux, afin d'être en mer de bonne heure. Cependant nos Armateurs faiſoient toûjours quelques priſes. Le Capitaine Marcus de Vogel envoya à Fleſſingues une grande Flutte Françoiſe qu'il avoit priſe, chargeé de 140. tonneaux d'eau de vie, & 40. Barriques de vin. La Fregatte l'Eté amena

aux

aux Corugnes en Espagne un Vaisseau venant des Iles des Caraibes, chargé de Sucre & de Gingembre, du port d'environ 100. lasts, & monté de 10. pieces de Canon. La Fregatte appellée les 7. Freres y amena une Kitse Angloise chargée de lard & de chair. Le Vaisseau appellé l'Agneau y amena aussi un Bâtiment qui trafiquoit aux Virgines. On reçût la nouvelle en ce temps-là que le Capitaine appellé Jacob de Caper avoit pris & ruiné onze Vaiss. Anglois dans les Indes Occidentales, & qu'aprés s'être écarté de son grand Vaisseau appellé la Paix de Breda, il avoit rencontré un Bâtiment Anglois allant de Bristol de Virgines, qu'il prit aprés quelque combat, & sur lequel il mit son Pilote, avec quelques uns des siens? mais ceux-là s'étant enyvrés à force de boire, les Anglois tuërent le dit Pilote, & contraignirent les autres de se rendre, aprés quoy ils rencontrerent 10. Vaiss. de Guerre François, qui les pillerent, & les laisserent aller; mais ce malheureux Anglois fut encore repris du depuis par un Armateur Hollandois. Plusieurs personnes qui tâchoient de s'enrichir par quelque maniere que ce fût, faisant venir des vins de France & autres lieux en ces Païs, sous pretexte que les deffenses n'avoient pas été publiées par tous, Mess. les Etats Gen. resolurent le 29. du present qu'on écriroit à ceux de l'Amirauté d'Amsterdam pour envoyer quelques Fregattes legeres ou autres Bâtiments aux entrées des ports de Zelande,

ceux du quartier du Nord vers ceux de la Meuse, & ceux de Zelande & de la Meuse dans le Tessel, ou au Vlie, avec ordre d'arrêter tous les Vaisseaux venant de dehors, & des les envoyer aux Colleges des Amirautés susnommées, à la charge d'en donner avertissement aux dits Etats; & l'on pria S. A. comme Amiral General, de prêter la main à ce que cette Resolution fût executée avec vigueur, afin qu'elle pût sortir son plein & entier effet.

Les Troupes de l'Eveque de Munster étant entrées en ce temps-ici dans le Païs d'Oldampt & le quartier de l'Oüest par dessus les glaces, y pillerent quantité de Places, asavoir Sippenhuysen, Elsenhuysen, Vlekweyde, Veele, Dmeringe, Onswedde, Wedde, Lekst, de Schemt, Horen, Blyham, Meeden, Westerlee & Winschoten, d'où ils emporterent un Riche Butin. Mais M. de Rabenhaupt s'étant joint avec 2000. Frisons, sortit de nouveau de Groningue avec 3056. Hommes, tant à pié qu'à cheval, & prit le chemin du Twent par ordre de l'Etat, pour y faire une pareille invasion dans les Païs du dit Eveque.

Il arriva à Cologne le 1. du present mois que quelques barils remplis d'argent de France, que les François vouloient faire passer pour de l'eau de vie, & qu'ils avoient fait dessein d'envoyer à Nuys, furent arrêtés par les Imperiaux qui avoient la garde a la porte de la Ville, & portés au logis de M. le Baron Cilman-

manſek, où ayant été viſités, ou y trouva 48000. Riſdales en argent. Les dits barils ayant été reformés, furent cachetés du cachet de M. le Baron de l'Iſola, lequel écrivit là-deſſus à ſa Maj. Imperiale: Mais les François murmurant de cette affaire, demanderent la reſtitution de cet argent au Magiſtrat de la Ville, avec menaces d'uſer de repreſailes en cas qu'on ne la fit promptemenr. Les Ambaſſ. de France envoyerent là-deſſus un Courier au Roy, pour luy donner avis de ce qui ſe paſſoit; lequel étant revenu peu de temps aprés, rapporta une lettre au Magiſtrat, où ils étoient grandement manacés, tant à cauſe de cette affaire, que de l'attentat du Prince Guillaume de Furſtenberg, le Roy diſant que l'affront qui avoit été fait à ce Prince, êtoit comme s'il ût été fait à ſa propre perſonne; & que ſi le Courier que les Mediateurs avoient envoyé à Vienne n'obtenoit point la ſatisfaction qu'on deſiroit, ſa Maj. ſeroit obligée de rappeller ſes Ambaſſadeurs, & de rompre le Traité de Paix; A quoy ſa Maj. ajoutoit qu'Elle avoit donné ordre à ſes dits Ambaſſ. de ne point continuër le dit Traité avant que le dit Courier fût revenu de Vienne. Et veritablement le Magiſtat de cette Ville étoit tellement alarmé de cette affaire, qu'on dit que quelques uns avoient propoſé de faire enlever cet argent par force; mais d'autres s'y étant oppoſés, la choſe demeura en l'état qu'elle étoit. Il êt bien vray que M. le Baron de Kilmanſec fit offrir

au dit Magiſtrat de luy remettre le dit argent entre les mains, mais que ce ſeroit à condition qu'ils ſeroient obligés de le reſtituër à ſa Maj. Imp. lors qu'elle le trouveroit à propos, à quoi ils ne voulurent nullement conſentir. M. l'Ambaſſ. Tot pria auſſi Meſſ. les Ambaſſ. de Hollande d'interceder auprés de ſa Maj. Imp. à ce qu'il luy plût de faire rendre le dit argent. Mais les François rejettant toute la faute ſur ceux de Cologne, confiſquerent en France tous les biens qui appartenoient aux habitants de cette Ville, & ordonnerent des recompenſes pour ceux qui en pourroient prendre quelques-uns priſonniers. M. le Comte Bagnaſco, qui, comme nous avons dit, étoit allé en poſte à la Cour de l'Empereur pour l'affaire du Prince Guillaume de Furſtemberg, fut de retour à Bonne vers le commencement de ce mois, avec ordre de faire mener promptement ce Prince à Vienne ſous une bonne eſcorte, ce qui fut executé le 10. du preſent à la faveur de 70. chevaux; qui accompagnerent le dit Prince juſqu'au lieu deſtiné; ſi bien que par ce moyen toute l'eſperance des François de faire remettre de long temps ce Prince en liberté, & de faire punir les auteurs de cette action, s'evanouït, & ce d'autant plus que le Marquis Obitski qui avoit été bleſſé à cette attaque, & qui s'étoit retiré en un Cloitre à Cologne, s'échappa en habit de Moine, quoy que le Magiſtrat luy eût fait donner des Gardes. Mais les Ambaſſ. de Suede ayant en-

envoyé un Exprés à Vienne dés le commencement au Resident de leur nation qui étoit en cette Cour, appellé le Sr. Puffendorf, cettui-ci presenta un Memoire à l'Empereur sur ce sujet, qui contenoit ce qui s'ensuit.

Comme ainsi soit que l'attaque & l'enlevement du Prince Guillaume de Furstemberg, (comme Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologne, & Ambassadeur General pour le Traitté de Paix,) qui s'êt fait en pleine ruë à Cologne le 14. du present mois par quelques Officiers du Regiment de Grana contre le repos public, soit d'une tres haute importance, & que les moindres effets qui en proviendront, seront cause du retardement de la Paix qui y a été traitée il y a quelque temps, & continuée avec tant de frais & un travail si infatigable, même avec beaucoup d'espoir d'une heureuse issuë, c'êt pourquoy les Ambass. de sa Maj. Suedoise, mon souverain Seigneur & Maître étant pourvûs d'un ample pouvoir pour la Charge de Mediateurs, pour empécher autant qu'en eux êt un si grand malheur, qu'on apprehende avec raison, si vivement, ont envoyé le 16. Fevrier un Gentilhomme au Marêchal General de vôtre Majesté, asavoir M. le Duc de Bourneville, faisant sa residence à Bon, avec des lettres concernant le dit affaire, & qui demandoient reparation d'un tort si signalé, duquel le dit Gentilhomme n'a pourtant reçû d'autre réponse, sinon qu'il auroit un soin tout particulier d'en avertir vôtre Maje-

le plustôt qu'il luy seroit possible. Or les dits Ambassadeurs se trouvant en cette perplexité, & voyant bien outre cela que cette affaire seroit considerée par les autres Ministres qui sont à Cologne pour le Traité de Paix d'une façon, que s'ils ne veulent pas détruire lâchement l'honneur & la reputation de leur Maître, & n'aiment pas mieux trahir eux-mêmes par une temerité sans exemple la sureté de leurs Charges & de leurs Personnes, ils ne peuvent pas y rester plus longtemps, & que par consequent ils doivent se preparer à leur depart: C'êt pourquoy ils n'ont pû trouver de meilleur expedient que d'envoyer un autre Gentilhomme de leur suite en cette Cour, & m'ordonner en même-temps de demander à Vôtre Maj. reparation d'une action si prejudiciable qui a été commise par les propres Officiers de Vôtre Majesté, & de les faire punir comme ils meritent. Mais cependant le bruit commun à divulgué par tout que le dit enlevement à été fait par ordre exprés de Vôtre Majesté, & si je ne me trompe, le Baron de Hocher, Conseiller privé & Chancelier l'a ainsi publié Samedi dernier. Mais d'autant que premier que d'en venir à une telle publication, on a voulu dire que le dit Prince de Furstemberg n'étoit pas revêtu du Caractere sacré & inviolable d'Ambassadeur, & que de plus on n'a fait aucune mention que la Ville de Cologne ût été destinée par Vôtre Maj. à cette execution, cela fait voir clairement que les dits

Offi-

Officiers se sont grandement trompés tant en la Personne qu'au Lieu, lequel devoit donner une entiere Sureté, non seulement aux Ambassadeurs, mais aussi aux Committents mêmes, & à leurs Officiers & Valets, & ce en vertu de la Foy publique de Vôtre Majesté, & qu'ils ont seulement été les Executeurs de leurs passions particulieres, & non pas des ordres de Vôtre Majesté: De sorte qu'au nom & de la part du Roy mon Maître, & en vertu de l'autorité qui m'a été donnée par les Parties combattantes, je supplie treshumblement Vôtre Maj. qu'il luy plaise non seulement de donner une satisfaction convenable sur une telle action, & d'ordonner que le dit Prince de Furstemberg soit ramené en tout honneur, & ainsi qu'il appartient à son Caractere, au même lieu d'où il a été enlevé par force, mais aussi que les dits Officiers & leurs Adherants, mauvais Conseillers, & Transgresseurs des ordres de Vôtre Majesté, & qui sont cause du violement de l'honneur, de la Foy, & de la Sureté publique de tant de Rois, Princes, Etats, & de Vôtre Majesté, mais principalement du Roy mon Maître, (d'autant que c'êt par son moyen qu'on a fait delivrer les Passeports de part & d'autre, & que la Sureté du lieu a été procurée & obtenuë) soient punis de la derniere rigueur pour servir d'exemple à la posterité, ainsi que les droits sacres des Ambassadeurs qui ont été violés avec tant de licence, semblent le requerir, & comme l'on doit

doit attendre de l'équité & justice de Vôtre Majesté, qui s'êt manifestée par tant d'exemples; comme encore de l'amour constant & inebranlable qu'Elle a pour l'avancement de la Paix, me recommendant quant au reste treshumblement aux bonnes graces de Vôtre Maj. pendant que j'attens d'Elle une réponse favorable & telle que je la pourrois souhaiter.

Sur quoy sa Majesté luy fit faire la réponse suivante.

Au nom de sa Maj. Imp. on fait savoir au Sr. Esaias Puffendorf, Resident de sa Majesté Suedoise, sur le Memoire qu'il a presenté, des jours passés, que sa Majesté a appris bien du long par le dit Memoire les causes pour lesquelles les Mediateurs Suedois qui sont à Cologne, ont crû que l'attaque & enlevement du Prince Guillaume de Furstemberg qui s'êt fait en la dite Ville le 14. du mois passé, à été entrepris avec peu de justice, qu'ils se sont imaginés que le Sauf conduit qui a êté publié à la Diette le 19. Avril de l'année passée, & qui a êté delivré à tous les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, a êté violé, & que partant ils prioient fort instamment, non seulement que les Auteurs fussent punis comme ils meritoient, mais aussi que le dit Prince fût remis en liberté: A quoy on repond par ordre de sa Maj. au dit Sr. Resident qu'Elle n'a pas sçû, & qu'elle ne sçait pas encore qu'il faille considerer le Prince Guillaume de Furstemberg en qualité d'Am-

d'Ambaſſadeur, ou comme ayant produit quelque Pouvoir de quelques Etats de l'Empire qui concerne le Traité de Paix, ou delivré le dit pouvoir en un lieu par le moyen duquel tout le monde en pût avoir la connoiſſance; ſans qu'il ſoit beſoin de dire qu'aucun Pouvoir n'a lieu lors que le Committent êt luy-même preſent, & que perſonne n'êt compris ſous le nom de Domeſtique, à moins qu'il ne vive du pain & de la table de ſon Seigneur, & moins encore ceux qui exercent pluſieurs fonctions en même-temps, puis qu'auſſi bien ſa Maj. n'auroit jamais permis une telle choſe ſi Elle ût ſçû que le dit Prince l'ût voulu entreprendre: Mais il n'êt nullement ſeant qu'une perſonne qui êt Alleman d'extraction, ſujet de l'Empire & vaſſal naturel de la Maiſon & Archiduché d'aûtriche, prenne un tel employ contre les interets de ſa Majeſté. Outre que tous ceux qui ont quelque connoiſſance des affaires d'Allemagne, ſavent bien que perſonne n'êt compris ſous le nom d'Electeur, Prince ou Etats de l'Empire, que ceux qui ont voix & ſeance à la Diette; & qu'avec celà il n'êt permis à aucuns Ambaſſadeurs de Rois ou Princes, quelques puiſſants qu'ils ſoient, d'abuſer de leurs Charges dans les lieux de leurs fonctions, en quelque ſorte ou maniere que ce puiſſe être, ou braſſer des menées contre l'état de ceux à qui ils ſont particulierement obligés par le droit de la naiſſance & de l'obeïſſance, ou pour d'autres cauſes; ou enfin d'entreprendre

dre des choſes qui ont extremement prejudicié à l'autorité & au reſpect de ſa Majeſté, ainſi qu'on faira voir plus amplement en temps & lieu. Et outre cela toute la Chretienté voit aſſés par l'evenement combien de choſes le dit Prince qui ét maintenant detenu, à fait au prejudice de tout l'Empire, & qu'il à été le principal auteur de toute cette Guerre: Qu'il ét Colonel d'un Regiment François, & qu'il n'a pas porté obeïſſance aux Lettres Avocatoires de ſa Majeſté. Par toutes leſquelles choſes toutes perſonnes deſintereſſees peuvent juger facilement que le dit Prince ét detenu avec beaucoup de juſtice, afin de l'empecher de continuer en ſes mauvaiſes pratiques, au grand prejudice de ſa Maj. Imp. & de tout l'Empire, & de traverſer la concluſion de la Paix qui ét ſi neceſſaire pour toute la Chretienté, laquelle certainement ſera facile à acquerir maintenant qu'on a levé un tel obſtacle qui ne faiſoit que la troubler continuellement. Les Ambaſſ. de France ont d'autant moins de ſujet de ſe plaindre de cet enlevement, qu'ils jouïſſent juſqu'a ce jourd'huy de la ſeureté qui leur à été promiſe, & qu'ils en jouïront encore à l'avenir; encore bien que le Roy Tres-Chrêtien non ſeulement n'ait pas voulu accorder le ſeul Paſſeport pour le Duc de Lorraine, à quoy il ét neanmoins obligé par le droit de nature & de ſa promeſſe, comme un des alliés de ſa Majeſté imperiale, & à été par ce moyen la cauſe que le Traité de Paix

à été

a été retardé jusqu'à present mois, qu'outre cela il a detenu depuis quelque temps le Comte de Nassau dans une tres-étroite prison, contre la sureté donnée a la dite Diette par l'Abbé de Granvelle à tous les Etats de l'Empire. Toutes ces choses étant deduites en cette sorte, sa majesté ne doute nullement que les Mediateurs susmentionnés ne donnent les mains à des raisons si convainquantes, aprés qu'ils y auront fait une serieuse reflexion, & qu'ils ne rejettent les mauvaisés impressions qu'ils ont prises touchant le dit enlevement; Sa Majesté ne pouvant croire qu'ils veuillent rompre le Traité de Paix qui êt si necessaire à toute la Chretienté pour une chose de si peu d'importance; mais qu'au contraire ils mettront peine, selon le louable zele dont ils ont été portés jusqu'ici, que la rupture des dits Traités, que sa Majesté tâchera toujours d'avancer de toutes ses forces, ne leur puisse point être imputée avec justice. Qu'ant au reste, sa Maj. prie le Sr. Resident qu'il luy plaise de rapporter fidellement cette sienne declaration, ainsi qu'elle sera deduite plus amplement, avec plusieurs autres choses, au Roy de Suede par Monsr. le Comte de Starenberg, sur quoy Elle l'assure de sa protection & bienveillance. Fait à Vienne sous le seel privé de l'Empereur, ce 8. Mars 1674.

Quoy que cette Declaration de sa Majesté Imperiale fit voir clairement les raisons pour lesquelles on avoit enlevé ce Prince, si êt ce que

que neantmoins elle fut rejettée entierement par les François, lesquels au contraire dépeignerent cette affaire dans toutes les Cours des Princes comme s'il ne se pouvoit jamais rien faire de pis dans le monde. Mais ceux qui avoient quelque connoissance des affaires d'Allemagne ûrent de tout-autres pensées, & firent fort peu d'état de tout ce que les François pûrent alleguer sur ce sujet, puis qu'on vît paroitre peu aprés une fort ample deduction de tout ce qui concernoit le dit affaire, dont nous mettront ici seulement les principaux points. Premierement on proposa un exemple de ce qui s'étoit passé sous le regne de Cromwel, asavoir que le Frere de l'Ambassadeur de Portugal, appellé Don Pantaleon de Sa, se promenant avec 2. autres Cavaliers sur la Bourse de Londres, commença à parler de l'état auquel l'Angletere se trouvoit pour lors; ce qu'étant entendu de loin par un Colonel Anglois, appellé Gerard, lequel l'étoit versé en la Langue Portugaise, il s'approcha d'eux, & leur dit qu'ils n'étoient pas bien informés de ces affaires; sur quoy eux se sentant piqués, l'attaquerent tous trois ensemble, & le blesserent dangereusement: Mais ayant enfin été delivré de leurs mains par le grand nombre des personnes qui s'assemblerent ils revindrent neantmoins plusieurs fois pour le chercher, toutefois sans aucun fruit; ce qui les alluma d'une telle colere, qu'ils vindrent quelque temps aprés sur la méme Bourse avec 50. Hommes armés, & une Charrette,

pleine de grenades de main, où ils exercerent une infinité d'insolences, & tuërent entre autres un Gentilhomme à coups de pistolet, & blesserent le Colonel May de 7. playes mortelles: Mais ayant été attaqués par une troupe de Cavaliers Anglois, qui accoururent au bruit, ils furent faits prisonniers. Cromwel étant averti de ce qui se passoit, fut longtemps sans savoir quelle resolution il devoit prendre, la dessus; car d'un côté le sang épandu luy demandoit Vangeance, & d'autre côté il consideroit le Caractere d'un Ambassadeur, lequel luy fit voir les lettres de son Roy, par lesquelles sa Majesté le rappelloit avec son Frere: Mais Cromwel estimant davantage la grandeur du forfait, que la qualité d'un Ambassadeur, le fit examiner par des juges qu'il delegua exprés pour ce sujet; mais luy ayant refusé de répondre, & étant convaincu par les temoins qu'on luy presenta, il fut condamné à la mort, ce qui fut aussi executé publiquement. Cet exemple fut mis en jeu avec celuy du Prince de Eurstemberg, quoy que plusieurs soûtenoient qu'un Ambassadeur ne peut pas être jugé ni puni par le Potentat auquel il êt envoyé, lors qu'il commet des actions telles que nous venons de dire. Mais ceux qui feront une curieuse reflexion sur toute la vie du P. Guillaume, jugeront facilement que ce n'êt là qu'un pretexte purement frivole. Car personne n'ignore que luy & son Frere ont été tellement attachés aux interets de la France,

contre

contre leurs Prince & Seigneur naturel, que le premier n'à point fait de difficulté de renoncer à sa dignité Ecclesiastique pour prendre la Charge de Colonel d'un Regiment François; outre qu'ils s'êt toûjours porté avec beaucoup de chaleur pour tacher d'engager M. l'Electeur de Mayance dans le Parti de la France, & de le détourner de l'obeïssance qu'il doit à l'Empire & à sa Maj. Imperiale; s'étant en outre tellement oublié, qu'il a méprisé ouvertement les Lettres Avocatoires de l'Empereur, quoy qu'elles menaçassent de punir comme Rebelles tous ceux qui ne voudroient pas y obeïr, & êt toûjours demeuré attaché au Parti François: Etant aussi accusé qu'au lieu d'avancer le Traité de Paix de Cologne, il avoit toûjours tâché de le faire rompre, & d'allumer le feu de la Guerre en Allemagne avec plus de violence que jamais. Et pour ce qui êt de son Plein Pouvoir, que les Ambass. de l'Empereur ne l'avoient jamais vû, & ne savoient pas qu'il en ût un; & quand même il le leur auroit fait voir, ils ne l'auroient jamais reconnu pour tel. L'on assûre aussi qu'il étoit coupable de la derniere Rebellion de Hongrie, quoy qu'il ût été honoré du titre de Prince & Vassal de la Maison d'Aûtriche, ce qui l'obligeoit d'autant plus à veiller pour sa conservation; Mais que bien loin de là il luy avoit été si contraire, qu'il avoit fait en sorte que la France avoit fait la guerre sans aucune declaration precedente à tous les

Etats

Etats qui étoient demeurés fidelles à l'Empire: Or l'on demande maintenant si en une telle constitution d'affaires, un Vassal rebelle & des-obeïssant se peut laisser employer en qualité d'Ambassadeur ennemi contre son Prince & Seigneur naturel, & s'il doit jouïr de la liberté d'un Ambassadeur pour mettre à fin ses mauvais desseins, & c'êt là un point de dispute, que nous laissons decider aux Jurisconsultes: Mais il êt certain que si on veut prendre conseil de la seule equité, on jugera infalliblement qu'on êt obligé de faire une recherche & punition exemplaire de ces Perturbateurs du repos public, & des Vassaux qui ont la hardiesse de s'opposer à leur Prince & Seigneur naturel, ainsi qu'a fait le dit Prince. Il êt bien vray qu'un Ambassadeur (quoy que le dit Prince n'aye jamais été reconnu pour tel) a plus de liberté qu'une autre personne, mais non pas pourtant jusques à ce point qu'elle soit contraire au droit des gens, comme les meurtres, Seditions, conspirations, & autres semblables: Et partant en ce cas-là un Ambassadeur ne peut pas se couvrir de sa qualité, puis que les Princes & les Republiques dans le païs desquels on commet de ces sortes d'excés, s'exposeroient eux-mêmes à de trop grands dangers s'ils les laissoient impunis. La foy & la promesse de celuy qui punit de si grands mesfaits en un Ambassadeur, n'êt aussi aucunement violée, puis qu'on n'accorde jamais de telles libertés aux Ambassa-

I deurs

deurs qui pourroient mettre en danger celuy qui les auroit données. Mais quoy que le dit Prince de Furstembeurg tâche de se justifier par ce titre pretendu de Plenipotentiaire, (n'ayant toutéfois jamais été reconnu pour tel, ainsi que nous avons déjà dit plusieurs fois) on voit neantmoins qu'il n'avoit guaire de repos en son esprit, puis qu'on l'à trouvé armé avec tous ses gens dans le temps qu'il fût attaqués; car s'il se fût contenté de sa dignité Ecclesiastique, & qu'il n'ût pas senti sa conscience chargée, il n'auroit pas eu besoin d'autres armes que celles de son innocence pour sa seureté.

C'étoit là une déduction qui faisoit voir clairement tout le détail de cette affaire, & qui étoit plus que capable de détromper les yeux de tout le monde, à moins qu'on n'ût voulu être volontairement aveugle: Mais M. l'Evêque de Strasbourg croyant que les Imperiaux n'avoient entrepris cette action que pour le forclorre du Conseil de l'Electeur de Cologne, se trouva étrangement surpris; & plus encore, quand les Ministres de l'Empereur luy repondirent (à ce qu'on dit) sur la demande qu'il leur avoit faite d'un Passeport pour aller à Cologne, que cela n'étoit pas en leur pouvoir, ni selon leurs instructions, mais bien pour aller à Bon, & prendre sa residence dans la Chambre de son frere. Cependant on n'avançoit rien du tout dans le Traité de Paix, puis que les François n'avoient aucun pouvoir pour cét effet: Mais neant-

neantmoins on ût des conferences particulieres avec les Miniſtres des Evêques de Cologne & de Munſter, lequel dernier avoit fait faire une propoſition pour ſon accommodement avec Meſſ. les Etats Generaux aux Miniſtres de l'Empereur, par laquelle il offroit de reſtituer toutes les Places qu'il avoit occupées pendant cette Guerre, excepté Borculo & Lingen: Mais les dits Etats ne voulurent nullement conſentir que le dit Evêque profitât d'aucunes Places qui leur appartenoient, & au contraire jugerent que non ſeulement il devoit faire la dite reſtitution, mais auſſi donner une bonne ſomme d'argent pour avoir la Paix. Mais ſa Maj.Imp. envoya, à ce qu'on dit, une lettre d'interceſſion aux dits Etats pour les faire conſentir à cette propoſition, L'on traita auſſi avec M. l'Elect de Cologne, mais l'Evéque de Strasbourg qui avoit tout le maniement des affaires en main, renverſoit toutes choſes en un moment; de ſorte qu'on dit qu'un Courier de l'Empereur étant arrivé à Cologne en ce temps-là avec des lettres pour l'Electeur & le ſuſdit Evéque, avec ordre de delivrer en mains propres à l'Electeur, celle qui étoit pour luy, le dit Evéque fit une belle reprimande au dit Courier, lors qu'il arriva à Keyſerſwaert pour luy delivrer la ſienne, de ce qu'il ne les luy avoit pas miſes toutes deux entre les mains: Voire même ces Creatures de la France avoient déja tellement diſpoſé le dit Electeur, qu'il conſentit (à ce qu'on

dit) à se retirer à Liege lors qu'ils le jugeroient à propos pour le bien de leurs affaires. Cependant les Plenipotentiaires de Mess. les Etats Gen. presenterent le suivant Memoire aux Mediateurs pour protester de leurs bonnes intentions touchant l'affaire de la Paix.

MESSIEURS.

NOus sommes bien assurés que vos Excell. se souviennent toûjours du contenu de Nôtre Memoire du 9. Octobre de l'année passée: Et Nous de doutons non plus qu'Elles ne nous facent la justice de nous étre témoins que sans aucune intermission Nous avons fait des nouvelles instances pour en obtenir les effets, principalement par l'exhibition des Passeports que Nous avons demandé conjointement avec Mess. les Min. de S. A. M. le Duc de Lorraine, sans lesquels Nous ne pouvons entrer en aucune Negociation.

Nous en avons déduit les raisons, & renouvellé la memoire à Vos Excell. par Nos Lettres du 17. & 27. de Novembre, & par une autre du 2. de Decembre dernier, & depuis de bouche dans les occasions qui se sont offertes: Et aprés cela Nous avons le malheur (faute d'une réponse categorique, laquelle Nous avons sollicitée avec tant d'empressement) de Nous voir éloignés de toute apparence de Negociation, autant que Nous l'étions du premier abord. Et comme 5. mois entiers se sont passés depuis la premiere ouver-

verture que nous en fimes à Vos Excellences, & que Nous Nous sommes declarés sincerement sur toutes les propositions que Vos Excell. Nous ont faites touchant cette matiere, asavoir que nous étions préts à concourir à leurs desirs, & à tout ce qui pourroit servir à l'acheminement d'une prompte & seure Paix, aussi-tôt que l'on auroit ôté ledit obstacle, & facilité l'accés de Nos Alliés par les Passeports pour leur Ministres, & que le deffaut de celà, & même de toute réponse, Nous a tenus depuis tout ce temps, & Nous tient encore hors d'état de continuer nôtre Negociation, & Mess. les Ministres des Alliés susdits d'y entrer, & que cependant la saison du Printemps s'avance, & qu'assurement on a déjà perdu & perd de jour en jour le temps qui êt si precieux, Nous Nous trouvons obligés par les ordres exprés de Messeign. Nos Maîtres & leurs Maj. Imperiale & Catolique, de declarer à Vos Excell. que Nous ne pouvons pas demeurer plus longtemps dans cette suspension, qui à été jusques ici l'unique accroche de la Negociation de la Paix; priant Vos Excell. d'employer leur dernier effort avec leur zele accoutumé pour avoir une resolution positive. Et si Nous avons le malheur que Vos Excell. n'y puissent pas reüssir, Nous sommes obligés de declarer encore hautement, comme Nous avons déja fait, que ce n'et pas de Nôtre côté, ou par Nôtre faute que les affaires de la Negociation demeurent accrochées, mais

par le seul refus que la France fait d'accorder une si juste demande.

Protestant de plus de ne vouloir avoir aucune part aux inconvenients & malheurs que la continuation de la guerre va trainer aprés soy, & qui naîtront de la difficulté où on se trouvera de devoir prendre d'autres mesures.

Nous attendons du zéle de Vos Excell. qu'Elles voudront Nous procurer la satisfaction que Nous leur demandons avec tant de justice, & les prions de croire qu'Elles obligeront infinement, Messieurs &c. Fait à Cologne ce 28. Mars 1674.

M. le Marquis de Betune, Ambass. de sa Maj. Tres-Chrétienne, étant arrivé à Heydelberg auprés de M. l'Electeur Palatin, luy demanda incontinent audience, & l'ayant obtenuë, il luy offrit en presence de son Conseil Privé *la Mediation de son Roy sur le different qui étoit survenu entre luy & M. l'Elect. de Mayance au sujet de la Succession de Boekelheim; qui luy étoit échuë en partage par la mort de M. le Duc de Simmeren. Il asseura en suite S. A. de l'amitié de son Roy, & offrit de luy donner satisfaction du dégat que ses armés avoient été obligées de faire en passant par son Païs, au grand déplaisir de sa Majesté.* Mais lors qu'on vint à parler des moyens de cette satisfaction, & de la reparation du dommage qui étoit presque inestimable, il ne proposa autre chose, si non *que lors que son Maître feroit la Paix avec les Hollandois, il seroit* en

en sorte de les obliger à cela par toutes sortes de voyes. Il dit en suitte *que sa Majesté Tres-Chrét. étoit informée que S. A. avoit dessein de s'engager avec l'Empereur & les autres Etats de l'Empire, qu'il vouloit appeller leurs Troupes à son secours, & les mettre en Garnison dans ses Places, ce qui ne pouvoit que déplaire à sa Majesté, & luy donner de grands ombrages;* A quoy il ajouta *que S. A. feroit bien de demeurer neutre, & n'appeller point de Troupes étrangeres à son Secours: Qu'Elle se devoit entierement fier à l'amitié, à la Garantie, & à la parole de son Roy, qui étoit asses puissant pour le deffendre contre toutes sortes d'Ennemis.* La dessus S. A. le remercia *de l'assurance qu'il luy donnoit de l'amitié de son Maître, qu'il estimoit infiniment;* & luy répondit à ses autres propositions tant en personne que par ses Conseillers & son Conseil privé, *qu'il n'y avoit point de conformité de ces protestations avec les effets que l'on voyoit: Que ses Païs étoient entierement desolés par la derniere marche de l'Armée Françoise qui les avoit traités en telle sorte, que des Ennemis declarés ne pourroient pas faire pis: Qu'ils s'en étoit plaint plusieurs fois à la Cour de France, mais qu'à peine on avoit voulu l'ecouter, ou luy donner la moindre satisfaction: Qu'il n'y avoit pas d'apparence de la demander aux Etats Generaux, puis qu'il étoit incertain, quand & en quelle maniere ils feroient la Paix avec la France, & s'ils voudroient luy accorder le moindre dedommagement. Qu'il s'étoit toûjours tenu Neutre,*

& n'avoit jamais été mêlé en la Guerre des Hollandois, directement ni indirectement: qu'il ne cherchoit que le repos de l'Empire, & celuy de son propre Païs & de ses voisins: Qu'il ne demandoit que la reparation de la perte inestimable qu'on luy avoit causée, & quelque assurance ferme & solide qu'il ne seroit point exposé à l'avenir à de si violentes procedures, ou au caprice de quelques ministres de la France, ou enfin à la discretion de leurs Troupes, de leurs Generaux & Gouverneurs de Philipsbourg: Que comme un Membre & fidelle Prince de l'Empire il avoit demandé du secours à l'Empereur, comme à son Chef, à qui il étoit obligé par serment, & qu'il ne devoit ni ne pouvoit se soûtraire de l'Empire: Qu'il avoit aussi demandé le dit secours suivant les Constitutions de l'Empire aux Cercles voisins de son Païs pour la defense de ses Etats, & pour repousser les violences que les Etrangers luy vouloient faire: Qu'on le luy avoit promis, & que la France ne le devoit pas trouver mauvais, & en prendre d'autant moins d'ombrage qu'Elle avoit promis par le Traité de Paix de Munster de Garantir les Constitutions qui avoient été faites pour le repos de l'Empire. Aprés cette audience le dit S[r]. de Betune s'en alla à Rhinhouse & Wagheusel, où M. le Marquis de Vaubrun le vint trouver, auquel il commanda alors de mettre à execution les ordres qu'il avoit, comme il fit; car ayant ramassé, toutes les Troupes qu'il avoit pû tirer de l'Alsace & de la Lorraine il se rendit à l'impourvû avec M.

le

le Marquis de Rochefort, devant la Ville de Germersheim appartenant à mon dit Sr. l'Electeur, & attaqua le Château qui n'étoit gardé que par 30. Hommes, parce que S. A. ne se doutoit nullement d'un tel dessein, si bien que le dit Château, & la Ville aussi, se rendirent incontinent; cela se passa le 26. du present. Et quoy que M. Brigadier Beauvisé ût promis de ne faire aucune violence aux habitants, si êt ce que neantmoins on y commit 100. actions ennemies, le tout sous pretexte que l'Electeur avoit fait un Traité en Latin avec l'Empereur au prejudice de la France. S. A. étant avertie de tout ceci à Fredrixbourg, où Elle étoit pour lors ne savoit que penser de cette action, sur tout lors qu'Elle songeoit qu'on venoit de luy offrir tout fraichement l'amitié du Roy, si bien qu'il envoya incontinent un Trompette à ces 2. Marquis & au dit Sr. de Betune pour en savoir la raison. M. de Vaubrun ne daigna pas luy faire réponse, mais M. de Rochefort le fit en termes fort arrogants, car il luy répondit *qu'il avoit l'honneur d'être né François, & sujet du plus grand Roy de la Terre, auquel seul il étoit obligé de rendre conte de ses actions.* Pour M. de Betune, il luy écrivit 100. compliments *pour luy témoigner le deplaisir qu'il avoit de cette violence à cause de Monsieur & de Madame, dont il etait le tres-humble serviteur, comme aussi de S. A. protestant qu'il n'avoit rien çû de tout celà, & qu'on se trompoit de craire qu'il ût envoyé ces*

 ordres

ordres à ces 2. Lieut. Gen. aprés son départ de la Cour: Qu'il ne savoit pas ce qui pouvoit avoir obligé le Roy d'en agir de la sorte, & qu'il depêcheroit un Courier à cét effet pour s'informer de la verité. Mais quoi que le dit Sr. de Betune tâchât de faire accroire qu'il n'avoit rien çû de cette entreprise, on apprit neantmoins que M. Courtin, l'un des Plenipotentiaires de la France qui étoient à Cologne, avoit fait entendre aux Mediateurs *que le Roy son Maître étant informé que M. l'Elect. Palatin avoit conclu un Traité avec l'Empereur le 14. Janvier; par lequel il s'obligeoit de rompre avec la France, & de l'attaquer lors qu'on le desireroit: Que pour cét effet on luy payeroit la somme de 50000. Risdales; à condition qu'il remettroit la Ville de Germersheim entre les mains de sa Majesté, & qu'il entretiendroit un certain nombre de Troupes; qu'à cause de cela il avoit envoyé le Marquis de Betune auprés de l'Electeur afin de prevenir une telle chose en donnant des offres pour le passé, & assurance pour l'avenir: Et qu'en cas qu'il ne le trouvât pas disposé à celà, en donner avertissement aux 2. Lieut. Gen. Rochefort & Vaubrun, afin qu'ils executassent les ordres qu'ils avoient pour cét effet, asavoir de s'assurer de Germersheim avant qu'il ût été remis entre les mains de l'Empereur; le dit Betune ayant û aussi ordre de faire voir la Copie du dit Traité à l'Electeur.* Et en effet le dit Sr. de Betune fit ce qui êt rapporté ici en dernier lieu en la seconde audience qu'il ût auprés de M. l'Electeur, en laquelle

il dit à S. A. *Qu'il luy pouvoit montrer ce Traité en Latin & signé par deux des principaux Ministres de l'Empereur, & par le Secretaire de S. A.* A quoy la dite Altesse, luy répondit, & l'assura sur sa parole, *qu'Elle n'avoit jamais vû, & moins encore ratifié le dit traité, & qu'Elle n'avoit rien negotié avec sa Majesté Imp. que ce qu'on pouvoit voir par sa lettre du 28. Decembre 1673. par laquelle Elle ne luy demandoit autre chose que ce qui pouvoit obliger un Electeur à sa conservation;* protestant *qu'Elle n'avoit jamais ù l'intention, ni ne l'avoit encore, de remettre cette Place entre les mains de sa Majesté;* & y ajoutant *que si cela étoit vray, comme il ne l'étoit pas, on ne le devoit pas trouver mauvais en luy, comme Electeur de l'Empire; & interessé à sa conservation: Qu'il faloit l'avoir entendu parler premier que d'user de telles procedures envers luy, lesquelles n'étoient fondées simplement que sur de faux rapports.* Sa dite Altesse fit en suite entendre au dit S^r. de Betune *qu'il devoit faire remettre la dite Ville & Châteu de Germersheim au même état qu'ils avoient eté auparavant, comme aussi procurer la liberté de ses Officiers qui avoient eté faits prisonniers.* M. de Betune répondit *que cela ne dépendoit pas de luy, mais qu'il en parleroit aux 2. Lieutenants Generaux;* comme il fit: mais au lieu de faire ce que l'Electeur demandoit, ils fortifierent le dit Germersheim, & prirent encore outre celà les deux petites Villes de Selts & Hagnenbach, contraignant tous les

Païsans d'alentour de leur payer les contributions: En sorte que l'Electeur pour se justifier de tous ces faux rapports, écrivit le 3. du present une lettre à M. le Duc d'Orleans, par laquelle il luy donnoit avis de toutes choses, & luy declaroit *qu'il n'avoit jamais ū cette intention, & que s'il l'ût ūë, il auroit bien fait fortifier cette Place autrement qu'il n'avoit fait: Qu'il luy laissoit juger de ce qu'il pouvoit attendre de l'amitié du Roy, de laquelle il ne pouvoit pas joüir, sans se soumettre continuellement aux mauvaises humeurs de quelques Ministres, &c.* Le 8. S. A. reçût une lettre de M. de Betune, en laquelle il luy faisoit savoir *que ses Sujets avoient été remis en liberté, & qu'ils étoient arrivés à Landau: Il y exaltoit aussi extremement le bon ordre que les François observaient dans les Places conquises:* A quoy il ajoûtoit *qu'il étoit de son devoir d'employer tous ses soins à ce que 2. Grands Princes que la raison obligeoit de vivre ensemble en bonne intelligence, ne devinssent point Ennemis, &c.* A quoy M. le Marechal de Steincallefelt luy répondit *que les 2. Princes dont il faisoit mention en sa lettre, & qu'il ût bien voulu voir unis, étoient sans doute l'Empereur & le Roy de France; & qu'il ne devoit pas trouver mauvais que l'Electeur se pourvût contre des procedures si injustes, & ce d'autant plus qu'il étoit arrivé quantité d'Artillerie & d'Infanterie à Philipsbourg pour un nouveau dessein:* & finalement il luy donnoit avis *qu'il ne devoit pas s'étonner si on avoit donné des*

Gardes à ses Gens, puis qu'on en avoit fait autant au S. Coppestein, qu'on avoit envoyé avec luy à Germersheim. Monsr. de Betune envoya l'onziéme une autre lettre à M. l'Electeur, par laquelle il se plaignoit hautement de la réponse du Maréchal, y ajoûtant *qu'il ne vouloit, ni ne devoit en recevoir d'autre que de son Altesse: qu'il croyoit qu'elle avoit été faite a son inçù, & ce qui le confirmoit en son opinion, étoit que le dit Maréchal luy vouloit donner à entendre couvertement qu'il n'y avoit point de sureté pour luy en son Pais, là où neantmoins son Charactere ne luy étoit pas inconnu, esperant toûjours qu'il luy accorderoit un lieu pour luy communiquer les derniers ordres de son Maître, avant qu'il luy donnât connoissance de ce que dessus.* A quoy S. A. luy répondit le 16. *qu'il ne devoit pas prendre en mauvaise part si on avoit traité un de ses Gentilhommes en la même maniere qu'on avoit fait un des siens à Germersheim par ordre de Vaubrun: Et vû que Monsr. Courtin avoit dit que le dit Sr. de Vaubrun n'avoit rien fait sans sa connoissance, il étoit aisé à presumer qu'il n'avoit aussi rien fait sans son conseil; c'èt pourquoy il luy laissoit juger si la reflexion que le Maréchal avoit faite, étoit un manquement de respect pour un grand Roy, puisque le dit Sr. de Betune venoit plutôt comme un denonciateur de la guerre, que comme un Ministre d'accommodement; Mais que lors qu'on feroit voir, & qu'on donneroit de bonnes assurances du côté de la France, qu'on n'avoit point d'autre dessein que ce qui s'étoit passé, il atten-*

 droit

droit en tout respect du Roy Tres-Chrétien ce qu'il luy plairoit de luy faire savoir sur ce sujet, & qu'il oublieroit avec plaisir la precipitation de ces sortes de si faux rapports; &c. S. A. envoya aussi le 24. une lettre à M. le Duc d'Orleans, par laquelle il luy representoit *quelle chose digne de loüange il feroit, s'il se presentoit à sa Maj. Tres-Chrétienne & luy remontroit que le repos & la seureté de son Païs dépendoit de celui de l'Empire; & que s'il pouvoit inspirer un desir au Roy d'y établir une Paix ferme & assurée il ne meriteroit pas de moindres Trofées que le Roy faisoit par ses Conquestes, & qu'il gaigneroit plus de cœurs que sa Maj. n'avoit gaigné de Villes; &c.* Pendant que ces choses se passoient, M. l'Electeur apprehendant que les François ne poussassent plus avant leurs desseins, avoit demandé du secours à l'Empereur & aux Cercles voisins, lequel luy ayant été accordé entierement par sa Maj. Imp. on commanda aux Troupes de Saxe qui étoient auprés de Francfort, de marcher vers le Palatinat, comme aussi à 3. Regiments de Cavalerie de l'Armée Imperiale, & quelques Compagnies de chaque Regiment d'Infanterie sous M. le General Caprara, lesquelles y arriverent toutes ce mois-ici, & furent logées dans les Villes; sur quoy S. A. fit publier le suivant Edit contre les François.

Nous Charles Loüis, par la grace de Dieu Comte Palatin du Rhin, Grand Tresorttier du St. Empire, & Electeur, Duc de Baviere,

re, &c. Savoir faisons par les presentes que puis qu'il ét assés connu que les Troupes Françoises qui ont été quelque temps dans l'Empire, & sont encore en partie en nôtre voisinage, comme aussi les Garnisons de Philipsbourg ont exercé toutes sortes d'hostilités contre les Païs de nôtre domination & autres Etats de l'Empire, item les Etats & Vassaux voisins de Nôtre dit Païs, tant contre l'Instrument de la Paix & les Loix du dit Empire, que contre les asseurances reïterées, de sa Majesté Tres-Chrétienne, les ont occupés par force, y ont pris leurs quartiers, se sont rendus Maîtres des Places, & y ont mis Garnison, ont fait prisonniers toutes sortes de personnes tant de haute que de basse qualité, Officiers & autres, ont exigé les contributions, taxations & autres exactions, ont pillé, volé, tué, brulé, & enfin ont commis toutes sortes d'insolences & actions ennemies : Et d'autant que selon Nôtre devoir, par lequel Nous sommes obligés à sa Majesté Imperiale, à l'Empire & à Nos sujets, Nous ne pouvons nullement souffrir de telles choses : mais au contraire sommes obligés de les empêcher autant qu'il ét possible, pour la conservation & assurance de Nos Païs, sujets & voisins; A CES CAUSES Nous ordonnons & mandons bien expressement par les presentes à tous Nos Ministres de quelque qualité ou condition qu'ils soient, comme aussi aux Commandants de toutes Nos Places & Châteaux, & autres Offi-

Officiers tant de haute que de basse qualité de toutes Nos Troupes tant a pié qu'à cheval, item à tous les Chefs des Troupes auxiliaires qui ont été envoyées tant par sa Maj. Imp. que par M. l'Electeur de Saxe & les Cercles voisins, pour la deffense de Nôtre Païs & lieux adjacents, de prendre soigneusement garde aux dits Partis François ou autres, qui ne sont pas de nos propres Troupes, ou des dites Troupes auxiliaires, & de ne les point laisser passer, mais au contraire les arréter sans remise, & en cas qu'ils se mettent en deffense, les traiter selon la coûtume de la guerre, & sur tout tuer sans aucune grace les Partis qui vont à la picorée, lors qu'ils seront pris sur le fait, & Nous avertir de ce qui se passera; car tel êt Nôtre serieux desir & intention. Nous prions aussi tous les Electeurs & Etats voisins, & tous Officiers tant Civils que Militaires, de faire une exacte perquisition des dits Partis & Voleurs, de les traiter en la maniere qu'il à été dit ci dessus, & de préter main forte aux Nôtres, ainsi que Nous sommes préts de faire en cas pareil lors que Nous en serons requis; En foy dequoy Nous avons signé la presente de Nôtre main, & l'avons munie de Nôtre seél Electoral.

Fait à Fredriksburg ce 12. Mars 1674.

Ainsi signé

CHARLES LOUIS.

Mais

Mais les François ne laissant pas pour cela de poursuivre toûjours leurs desseins, firent venir quantité de Troupes & de munitions de guerre & de bouche en ces Païs, si bien que le 23. il y ût une petite rencontre entre eux & les Troupes auxiliaires, sur quoy M. le General Caprara écrivit la lettre suivante à M. le Duc de Bourneville.

Je vous fai savoir par la presente que je suis arrivé le 23. du present au Village de Wemingenheim, qui êt à une lieuë de Manheim, lieu de la residence de M. l'Electeur Palatin, & par ses ordres, j'ay logé les Troupes Imperiales & celles de M. l'Elect. de Saxe dans les 3. Villages d'alentour. Je me suis pareillement saisi de 3. passages par où l'Ennemi pouvoit venir à nous, à châcun desquels j'ay mis 50. Dragons des Troupes de Saxe, & 30. Maîtres Imperiaux. Mais nonobstant cela M. de Beauvise, General Major des Troupes de France, êt parti de Landau avec 600. Hommes, sans conter les Officiers: lesquels ont marché toute cette nuit, sans qu'on pût avoir aucune nouvelle de leur dessein, & ont mis en fuite les Dragons qui étoient au passage de Schipperstadt; sur quoy il s'êt venu poster à 8. heures du matin à un petit quart de lieuë de mon quartir, si bien qu'on à donné ordre à toutes les Troupes d'étre prétes nuit & jour, je suis sorti de mon quartier avec 5. Compagnies du Regiment de Lorraine, & 5. du mien, & les ai mises en Campagne: Outre cela

j'ai

j'ai ordonné que les 5. Compagnies du Regiment de vôtre Excellence, & celles du Sr. Dunewald, qui étoient logées dans les Villages voisins, comme aussi les Troupes de Saxe, ûssent à suivre incontinent, & à se joindre à moy: Mais avant que le dit Sr. Dunewald fût arrivé avec les Troupes de vôtre Excell. & les siennes, je suis entré en combat avec les Ennemis avec les premieres Troupes tant de Lorraine, que Imperiales & de Saxe, & ai essuyé leur premiere furie, aprés quoy je les ai chargés avec tant de vigueur, que je les ai mis entierement en déroute, en ayant tué plus de 200. & fait prisonniers plus de 80. du nombre desquels sont un Cap. de Cavalerie, un Lieutenant, un Quartier-Maître & un Sergent; & à ce que j'apprens il y a plus de 100. blessés: les fuyards on dit aussi que le Sr. de Beauvisé a reçû un coup au travers du corps, mais sans aucune certitude. Je ne sai pas encore la perte que nous avons de nôtre côté, laquelle j'espere qu'elle sera petite, aussi-tôt que j'en aurai la liste, je ne manquerai pas de l'envoyer à vôtre Excellence, J'ai commandé au Sr. Dunewald, qui n'a pas pû être present au combat, de poursuivre l'Ennemi avec 400. chevaux, mais il êt revenu sans avois pû le trouver. M. l'Elect. Palatin êt venu visiter le lieu du combat avec M. le Prince son Fils, où il a vû les morts, & de là il s'êt rendu en mon quartier, où il a parlé avec les prisonniers. Il y a quelques jours que j'ay aussi envoyé

mon

mon Lieutenant avec un petit Parti, qui ont tué un Lieutenant François & 3. Officiers, & amené 6. prisonniers.

L'on delibera en ce temps-ici à Ratisbonne en quelle maniere on feroit assembler l'Armée de l'Empire, dont les personnes suivantes avoient été faits Generaux.

Fredrik van Baden Durlach, Maréchal de Champ General.
Ernest Lantgrave de Hessen, Lieut. General.
Maximilian de Baviere, General de la Cavalerie.
Le Duc de Wirtemberg, General d'Infanterie.
Le Duc Christian Ernst de Brandenburg Bareyt, Sergent Major General.
M. Le Baron d'Andrimont.
M. Le Comte Enno vander Leeuwen.
M. Le Baron de Kilmansek.
M. Le Baron Stauffen.

Conseil de Guerre des Catholiques.

M. Heister Lieut. du Maréchal de Champ.
M. Caplieres, idem.
M. Le Baron de Buch, Sergent Major General.

Conseil de Guerre de la Confession d'Augsbourg.

M. Le Comte de Solms.
M. Uffel, Lieut. General.
M. Herleben, Colonel.

L'on parla aussi des gages qu'il faudroit payer à châcun des dits Generaux; & cela fût remis à la discretion de l'Empereur, lequel

quel en fit faire une Ordonnance tout exprés, & fit en même temps exhorter l'Assemblée tres-sérieusement de hâter la marche de cette Armée, afin d'aller au secours des Princes & Etats de l'Empire qui étoient opprimés par les François.

Les Cantons Suisses faisant reflexion sur le Succés que les Armes du Roy de France pourroient avoir dans la Franche Comté, commencerent en ce temps-ici à songer aux moyens de pourvoir aux affaires de la dite Comté. Ils auroient bien voulu que la France & l'Espagne ûssent consenti à la Neutralité, mais ils ne pouvoient se resoudre à accorder le passage par leurs Païs à aucunes Troupes Imperiales ou Espagnoles; si bien qu'ils conclurent enfin d'envoyer quelques Deputés tant au Gouverneur qui commandoit pour l'Espagne dans la dite Comté, qu'à M. le Duc de Navailles, afin de les porter à la Neutralité, s'il étoit possible.

On delibera alors à la Cour de l'Empereur de choisir un General pour commander l'Armée Imperiale la prochaine Campagne. M. le Comte de Souches fût enfin destiné à cela, & M. le Comte de Montecuculi en fût excusé à cause de sa grande vieillesse, mais il fût fort bien recompensé des services qu'il avoit rendus l'année passée.

Cependant les Troupes que sa Maj. Imp. avoit resolu d'envoyer vers les quartiers d'embas, arrivoient tous les jours à Egra. La Cour de Justice qui étoit à Vienne, ayant long-

long-temps disputé sur les pretentions de Mess. les Electeurs Palatin & de Mayance pour la Succession de Boeckelheim, prononça que la dite succession seroit remise par provision entre les mains de sa Maj. Imp. & sous la direction de son Resident qui étoit à Mayance, jusqu'à ce qu'on en ût autrement ordonné.

M. d'Achtienhoven ayant été destiné en qualité d'Ambass. de Mess. les Et. auprés de M. l'Elect. de Brandenbourg, arriva à Berlin sur la fin de ce mois, où il ût audience le 27. avec le même honneur qu'on auroit pû faire au Ministre d'une Couronne.

Le Royaume de Pologne avoit plusieurs Pretendants en ce temps-là. Il arriva ce mois ici un Cavalier Danois à Varsovie, mais sans aucun Caractere, quoy qu'on crût qu'il venoit faire des offres pour le Prince George de Danemarc. Quoy qu'il en soit, il ût quelques conferences avec plusieurs Grands, & alla finalement trouver le General de la Couronne qui étoit à Lublin, afin de le solliciter en faveur du dit Prince. Le General étoit aussi recherché par le Prince Charles de Lorraine pour le même sujet. Cependant la plus-part des Diettes de Pologne se terminerent heureusement, & sur tout celle de la haute Pologne, laquelle pour faire voir l'affection qu'elle avoit pour la Reine, se montra plus portée pour le Prince de Brandebourg ou de Neubourg, que pour aucun autre. Mais les autres n'ûrent pas une même issuë: car

car celles de Cracovie & de Sandomir se separerent sans rien faire, si bien que la derniere consentit que la Russenie Pospolite se rendît auprés de Kosiniek le 20. Avril. Dans la Lituanie on y étoit aussi entierement porté pour les interets de la Reine; car dans toutes les Diettes qui y sûrent tenuës, on conclût unanimement de n'admettre aucun Naturel du Roiaume à la Couronne, & de rompre plûtôt l'Union qui étoit entre la Pologne & ce Duché, en cas qu'on voulût les y contraindre.

Cependant on étoit fort alarmé en France pour la Paix qui avoit été concluë entre l'Angleterre & cét Etat; & bien plus encore lors qu'on apprit les grands apprets qu'on faisoit en Hollande pour mettre une puissante Flote en mer, d'autant que par ce moyen ils se voyoient obligés de tenir beaucoup de monde sous les armes pour garder leurs Côtes, ou d'attendre quelque descente: Et parce que l'étendue étoit fort grande, on apprehendoit qu'on ne pourroit pas les munir si bien qu'il étoit de besoin, de sorte qu'on fût contraint d'y envoyer plusieurs Paisans pour cét effet. Les François voyoient bien aussi que ce seroit une chose inutile pour eux d'armer une Flotte, par ce qu'ils ne jugeoient pas expedient de presenter la Bataille aux Hollandois, à cause de leur petit nombre & du peu d'experience de leurs gens, & qu'il n'étoit pas possible de garder leurs côtes avec si peu de Vaisseaux; d'autant que soit qu'ils fussent

épars

épars ou aſſemblés, ils ne laiſſoient pas toûjours de courir grand riſque d'une Flotte qui étoit beaucoup plus puiſſante que la leur; ſi bien qu'on treuva le plus à propos de faire venir dans la mer Mediterranée tous les Vaiſſ. du Roy qui étoient dans les ports de l'Ocean, & de n'y laiſſer qu'autant de Navires & de Galeres qu'il ſeroit neceſſaire, pour y trancher des Maîtres à leur fantaiſie. Pour ce qui êt des Iles de l'Amerique, ſur leſquelles ils apprehendoient que les Hollandois n'ûſſent fait quelque deſſein, on les pourvoyoit continuellement de monde & de toutes ſortes de munitions, moyennant quoy ils crurent pouvoir repouſſer les Ennemis en ces quartiers-là. D'autre côté ils faiſoient état de tailler tant de beſoigne à leurs Ennemis par terre, qu'ils ne pourroient pas faire grand choſe de toute la Campagne; & qu'eux au contraire feroient de ſi beaux exploits, que leurs dits Ennemis n'auroient pas ſujet de s'en réjouïr. Car on reſolut le depart du Roy vers l'Armée le 25. Avril, celui de M. le P. de Condé le 20. & celuy de M. de Turenne le 15. Mais d'autant que ſa Maj. reçût avis en temps-là que les Imperiaux & les Saxons marchoient au ſecours de M. l'Electᵗ. Palatin, Elle ordonna au dernier d'aller à Mets, & d'y aſſembler les Troupes Françoiſes, afin de traverſer les Ennemis en leurs deſſeins, comme il arriva ſur la fin de ce mois, Mais le dit Maréchal avant que de partir, proteſta au Roy qu'il ne vouloit point recevoir de

de commandement que de sa Majesté seule, & non pas de M. de Louvois. L'on raconte que sa Majesté étant un jour à table on luy assura, qu'Elle avoit 235000. Hommes sur pié, parmi lesquels il y avoit 50000. chevaux, le tout payé 6. Semaines par avance. Mais la quantité des Deserteurs qui sont passés en nôtre Armée & dans nos Places pendant cette Guerre, & qui ne faisoient point d'autres plaintes que du mauvais payement, fait assés voir ce qu'on peut croire de cette grande liberalité de la France. M. le Chevalier de Fourilles ayant été visiter en ce temps-ici toute la Cavalerie legere du Roy, revint à la Cour, où il fit rapport à sa Majesté de l'état auquel il avoit trouvé ces Troupes. L'on fit courir de nouveau un bruit en France qu'on avoit fait une nouvelle Alliance avec la Suede, par laquelle cette derniere s'obligeoit de se declarer en faveur de la France, en cas qu'on ne fit pas la Paix devant le 15. de May, & qu'en échange on luy payeroit la somme de 50000. écus par mois 6. ans durant, soit que la Paix fût concluë, ou non. M. l'Evêque de Marseille fût en ce temps-là nommé par le Roy pour aller en Ambassade en Pologne, & y menager ses interets. M. le Marquis d'Angeau passa alors en Angleterre, parce qu'il avoit été averti que M. le Comte de Petersbourg avoit lâché quelques paroles à son deshonneur, pour luy en demander raison à la pointe de l'épée ; mais le Roy Tres-Chrétien ayant envoyé un

Ex-

Exprés à sa Majesté Britannique pour la prier d'y donner ordre, sa dite Majesté fit arreter le dit Comte, lequel donna là dessus toute sorte de satisfaction au Marquis, si bien qu'ils furent bons amis du depuis. Mes François croyoient que le dit Marquis feroit quelques secrettes propositions au Roy d'Angleterre, mais leur attente fut vaine de ce côte-là. Ces mêmes François s'étant rendus maîtres de la Ville de Gray en la Franche Comté, n'y firent pas de grands exploits depuis, parce que les mauvais chemins, & la hauteur des eaux les en empecherent. Ils prirent seulement encore quelques Places qui n'étoient pas tenables, comme Vebroul, & Lionne-*Saunier* Les Espagnols mirent Garnison à Arbois, Poligni & Salins, & fermerent par ce moyen le passage aux François. Les habitants de ce Païs étoient si fidelles à leur Roy, que plusieurs ayant abandonné les lieux de *leur* demeure, se rendirent à Besançon & autres Villes, pour y faire offre de leur service contre les François, lesquels ne voyant aucune apparence de surmonter tous ces obstacles, resolurent de ne laisser que 200. *Hommes* à Mornay, 120. Peme, 50. à Oigney, 25. à Balançon, 1400. à Gray sous Monsr. de la Feuillie, & 900. à Gys, & d'abandonner ces quartiers avec le reste de leurs Troupes. Cependant les Deputés des Cantons Suisses arriverent à Besançon auprés de D. Antonio d'Almeida, pour s'acquitter de leur Commission, & en fai-

re rapport à leurs Maîtres à leurs retour.

Le Roy d'Angleterre ayant fait donner avis à son Parlement que la Paix étoit concluë entre luy & les Etats Generaux, le dit Parlement en avoit fait remercier sa Majesté sur la fin du mois passé, comme aussi de la promesse que sa dite Majesté leur avoit faite de licentier quelques Troupes. Ils furent du depuis presque continuellement occupés sur l'affaire des Catholiques en Angleterre, de sorte que sa Majesté ne voyant point de fin à leurs déliberations, entra le 8. en leur assemblée, où Elle prononça la harangue suivante.

MESSIEURS,

LOrs que je vous parlai la derniere fois, je vous dis alors que la Paix étoit concluë: Maintenant je vous vien dire qu'elle êt ratifiée. J'espere que ce sera une longue & heureuse Paix entre les 2. Nations: Et parce que je croy que comme le Printemps s'approche, vous serés beaucoup plus necessaires dans les lieux où Vous demeurés qu'ici, c'êt pourquoy j'ay trouvé bon de vous donner permission d'y aller, aprés quoy vous serés beaucoup plus propres, pour terminer les affaires qui restent. Cependant je ferai tous mes efforts pour faire voir à tout le monde la ferme resolution que j'ai de maintenir la Religion Protestante en la maniere qu'elle êt établie en ce Païs, & de conserver la justice

à tous mes sujets, Vous priant d'en assurer le Peuple dans toutes les Provinces de ce Royaume. Je n'ai plus autre chose à vous dire, sinon que j'ai donné ordre à Mon Garde des Seaux de vous proroger jusqu'au 10. de Novembre prochain.

M. le Garde des Seaux ayant fait la dite prorogation en la maniere accoutumée, sa Maj. fit licentier les 8. Regiments nouvellement levés, comme aussi le Regiment de Dragons Irlandois. Elle revoqua aussi tous les ordres qui avoient été donnés pour la clôture des Ports, & les fit ouvrir à un chacun comme devant. M. le Duc de Lauderdale prorogua aussi le Parlement en Ecosse le 3. du present Mois, & le remit jusqu'au 24. Octobre ensuivant. Le Vaisseau Hollandois appellé les armes de Rotterdam, allant aux Indes, s'étant échoué sur les côtes d'Ecosse par la tempête, les Anglois le prirent, & l'amenerent sur la Riviere de Londres. Sa Majesté fit alors plusieurs Gouverneurs en ses Conquetes des West-Indes, & donna au Major Andras le Gouvernement de la Nouvelle Jork, qui se devoit restituer par les Hollandois. Et afin que tout le monde y vécut en bonne intelligence; Sa Majesté entendit le 23. le rapport des Commissaires qui avoient été nommés pour examiner le dommage que les Anglois avoient souffert des Espagnols en ces quartiers lequel étoit là tel, qu'on ne pût pas juger que les Anglois ussent donné aucun sujet pour cet effet, sinon qu'ils

avoient coupé un bois à Gabaton, où il y avoit même plusieurs habitants Anglois, & où le Commerce avoit toûjours été libre: Que partant ils étoient d'avis qu'on en demandât reparation à l'Ambass. d'Espagne qui étoit à Londres, & à la Reine par l'Ambass. d'Angleterre qui étoit à Madrid. Qu'outre cela on envoyeroit ordre à Jamaica qu'on ût à s'opposer aux violences des Espagnols; ce qui ayant été approuvé par sa Majesté, Elle donna ordre à son Secretaire d'Etat de dresser les depêches necessaires pour cet effet. Et d'autant qu'Elle vouloit vivre desormais en répos s'il luy étoit possible, Elle fit offrir sa Mediation au Roy de France par le Milord Loccart son Ambass. à Paris. Elle fit aussi arrêter quelques Soldats qui vouloient aller en Hollande, afin d'observer d'autant mieux la Neutralité: & les Gardes de sa Majesté qui étoient en France furent aussi appellées pour ce même sujet.

Cependant Monsr. le Comte de Monterey étoit occupé tous les jours à pourvoir toutes les choses qui étoient necessaires pour la deffense des Païs-bas. Il envoya pour cet effet en Flandres M. le Marquis d'Assentar, pour voir si toutes les Places y étoient en bon état. Tous ceux qui avoient été depuis 20. ans au service de l'Espagne, furent recherchés, en ce temps-là avec beaucoup de rigueur, parce que son Excell. ne vouloit pas seulement bien remplir ses Garnisons pendant la Campagne, mais aussi mettre une bonne Ar-

mée sur pié, afin de repousser les François. On vit alors une Liste de toutes les forces d'Espagne qui étoient dans les Païs-bas, les quelles furent trouvées se monter à 36000. Hommes de pié, & 11000. chevaux, qui étoient rangées dans les Regiments suivants.

Cavalerie.

M. Le Comte de Monterey, Gouverneur & Cap. General.
M. Le Duc de Villa Hermosa, General.
Don Antonio Agourto. Lieut. General.
Don Francisco Marco de Velasco, idem.
M. Le Comte de Nappe, Gen. Major.
M. Le P. de Steenhuysen, idem.
Don Malliego, idem.
M. Le P. de Barbançon, idem.
M. Le Marquis de Louvignì, idem.
M. Le Marquis de Risbourg, idem.
M. Le Marquis de Couflans, idem.
M. Le P. de Vaudemont, Colonel.
M. Le P. de Solms, idem.
M. Le Duc de Holsteyn, idem.
M. Le Baron de Horsbeque, idem.
M. Waldenbourg, idem.
M. Le Marquis de Moerbeek, idem.
M. Le Comte d'Egmont, idem.

Infanterie.

M. Caroli Campi, Sergent Major General.
M. Le P. de Robeek, idem.
M. Le Comte de Megen, idem.

M. Mauriques, *Colonel*, idem.
M. Spinosa, idem.
M. Aldado, idem.
M. Casare d'Aguira, idem.
M. Dacosta, idem.
M. Sarmiento, idem.
M. Le Duc de Havrecroy, *Colonel des Walons.*
M. Le Comte de Schellart, *Colonel.*
M. Le Marquis de Baden, idem.
M. Le Comte d'Egmont, idem.
M. Le Marquis de Warique, idem.
M. Le Marquis de Bournelle, idem.
M. Le Baron de Jonge, idem.

On leva encore 4. nouveaux Regiments, dont les Coll^s. étoient.

Marnick.
Jacob Martin van Resten.
George Ernst.
M. Le Comte Reusz van Planen.

Le dit Sr. Comte envoya alors le Comte de Rennembourg & le Commissaire Zamara à Maubeuge, pour y traiter avec les François de l'échange des Prisonniers. Un parti de 40. Hommes étant sorti de St. Omer en ce temps-ici, rencontra auprés de Betune 42. François, qui amenoient 2. Barques à l'Isle, dont ils tuërent le Capitaine & 10 Hommes, & amenerent 26. prisonniers au dit St. Omer. Mais les François en échange vindrent piller tout autour de Brusselles, & ne se contentant pas d'ôter les biens aux pauvres Païsans,

ſans, ils mettoient encore le feu à leurs maiſons, ce qui cauſoit quelque-fois quelques alarmes à Bruſſelles par les fuyards qui s'y venoient retirer. Mais on en ût bien une plus grande par la trahiſon qui fût découverte contre le Fort de Monterey & le Château d'Anvers, dont on peut voir les particularités par la ſentence qui fût prononcée le 30. du preſent contre le Traitre qui en avoit entrepris l'execution, laquelle contenoit ce qui s'enſuit.

Vû par les Juges delegués par ſon Excell. par commiſſion du 22. de ce mois, le Procés criminel fait & inſtruit par le Fiſcal de la Juſtice Militaire, Acteur, par devant l'Auditeur General des Armées de ſa Majeſté à la charge de François van No, Priſonnier & Deffendeur; vû auſſi le Decret du 29. de ce dit mois, par lequel a été ordonné que le dit Priſonnier ſeroit appliqué à la queſtion rigoureuſe, auquel Procés êt apparu tant par les confeſſions propres & verbales, que par écrit du dit Priſonnier, qu'étant ſujet naturel de cette Ville de Bruxelles, & demeuré Domeſtique avec ſa Femme, du S^r. de Cottenes, & Agent de ſes affaires, conjointement à ceux du S^r. de Longatre, tous deux demeurant ſous la domination de France, depuis la Declaration de la guerre entre les deux Couronnes, & la publication du Placart émané ſur le rappel de tous les ſujets naturels de ſa dite Majeſté, il s'êt transporté par 3. fois en ces Païs, & nommement en

cette Ville de Bruſſelles, en vertu d'un Paſſeport inſuffiſant, & par aſſumption d'une qualité fauſſe, aprés qu'à la ſugeſtion du dit Sr. de Longatre il s'êt adreſſé à quelques Miniſtres de France, traitté & convenu avec eux ſur l'information & notices à prendre de l'état & conſtitution moderne des forces Militaires, Finances & affaires Politiques de ces Païs, & reçû de N. de Voerde une inſtruction generale & diſtincte, dreſſée ſur ce que deſſus en caractere Grec, comme auſſi particulierement traitté & accordé avec les dits Miniſtres ſur la ſurpriſe de la Citadelle d'Anvers & du Fort de Monterey en cette Ville & commencé à mettre ſes deſſeins pernicieux en execution touchant iceluy Fort part l'achapt de vingt pieces de Vin, & les diſpoſitions concertées pour les marches de Troupes Ennemies, ſuggeré aux dits Miniſtres les perſonnes qu'il devoit à-ce employer par des noms & ſignifications déguiſées, reçû d'eux pour cet effet des favorables applaudiſſements & remerciements par lettres ſur-ce à luy envoyées en cette Ville, même avec penſion de 100. écus par mois pendant le temps de 5. mois, outre les autres ſommes à luy fournies pour corrompre d'autres Sujets de ſa dite Majeſté, ſous des ulterieures promeſſes qu'il auroient ſurpaſſé ſon attente, & plusieurs autres faits reſultant du Procés, pour reparation de tout celà les dits Juges delegués faiſant droit Declarent le dit Priſonnier atteint & convaincu du crime

me de Lése Majesté au premier Chef, le condamnent en suite a être executé par le dernier suplice de la corde, tant que la mort s'en ensuive, celà étant fait, le corps sera attaché à la potence à l'endroit du dit Fort de Monterey; Declarant en outre tous ses biens acquis, confisqués au profit de sa Majesté; deduction prealablement faite des depens du procés, frais & mises de Justice.

Prononcé le 30. *de Mars* 1674. *parafé*,

BLONDEL *vt*.

AVRIL 1674.

MESS. les Etats Generaux firent publier en ce temps-là que tous les Edits qu'on avoit fait émaner contre la navigation des Vaiss. marchands, la grande & petite Pêche, celle de Gronlande & le rappel des Armateurs & Matelôts qui étoient au service de Princes étrangers, demeureroient encore en leur premiere viguеur. Leurs hautes Puissances nommerent en ce temps-là Mess. van Beuningen, Odijk, & Hairen, pour aller en Ambassade extraordinaire en Angleterre, outre le Sr. van Rede qui y étoit déjà; pour lequel effet on disoit qu'on payeroit devant leur depart au Sr. Silvius les 5. tonnes d'Or qui avoient été promises à sa Maj. Brit. suivant le Traité qu'on avoit fait avec Elle, afin d'y être d'autant plus agreables. Les Sr. Carry & Charlant, Anglois, qui étoient dete-

nus prisonniers en Angleterre. Mes dits Srs. les Etats reçûrent alors nouvelle du Sr. Brasser, leur Ambassadeur auprés des Princes de Bronswic & de Lunenbourg, qu'il avoit enfin conclu le Traité avec ces 2. Princes, par lequel ils s'obligeoient de fournir à cet Etat une Armée de 16000. Hommes, moyennant certains subsides qu'on promit de leur payer. On fit en suite tous les preparatifs en ce Païs pour mettre une bonne Armée en Campagne vers le Printemps; & on se saisit pour cet effet d'un bon nombre de Bâteaux & de Charrettes, afin de faire porter toutes les choses necessaires dans la Province de Brabant. M. le Marquis d'Assentar étant arrivé à la Haye en ce temps-ici pour demander du Secours à l'Etat de la part de M. le Comte de Monterey, on envoya M. le Ringrave en Brabant & en Flandres avec quelques Regiments, pour garder les Places de ces Païs. On travailla aussi avec beaucoup d'application à l'équipage de Mer, & l'on choisit M. le Comte de Horne pour commander en Chef la Milice qu'on devoit embarquer sur la Flotte, laquelle se montoit à 9. ou 10000. Hommes effectifs. Il passa alors devant Rotterdam 3. Compagnies de Soldats Anglois qui venoient de Wesel, lesquelles avoient été au service de la France. Il arriva en ce temps ici au Tessel 3. Vaisseaux de Curassau, qui porterent la nouvelle que les François des Iles de Tortue & Espagnola, au nombre de 1200. Hommes, avoient fait une descen-

te

te en l'Ile de Porto Rico au commencement de Janvier, vers la pointe du Nord-Ouest, ayant fait dessein d'enlever ceux de leur Nation qui avoient été faits prisonniers par les Espagnols l'année passée, lors qu'un de leurs Navires y perit: Mais à peine ûrent-ils debarqué 800. de leurs Hommes, que les Boucaniers Espagnols se mirent en embuscade en 5. Troupes, dont l'une de 50. Hommes qui avoit l'Arriere-garde, fut découverte par les chiens des François, ce qui les irrita tellement, qu'ils se jetterent sur les François à corps perdu, de sorte qu'ils les mirent en fuite sans plus de Secours, & les contraignirent de se retirer en leurs Vaisseaux avec perte de 80. Hommes, & 100. prisonniers, d'où ils n'oserent plus revenir, quoy qu'ils criassent aux Espagnols qu'ils reviendroient bientôt avec une Armée pour les dénicher.

Cependant S. A. partit de la Haye le 23. pour aller à Utrec, afin d'y rétablir les affaires du Gouvernement, où étant arrivée le 24. Elle fût reçüe magnifiquement par la Bourgeoisie en armes au nombre de 8. Compagnies. Elle passa par Vreburg, où le Regiment de M. le Comte de Horne étoit rangé en Bataille, & de là Elle se rendit sur le Marché, qu'on appelle le Neu, où le Regiment de M. le Comte de Solms l'attendoit. Les Regiments de M. le Comte d'Erpach & de M. le Prince de Birkenvelt étoient aussi rangés sur les cimetieres de St. Jean & celuy qu'on appelle le vieux, par lesquels sa dite

Alteſſ. fût ſaluée de pluſieurs Salves. Le lendemain Elle ſe rendit en l'Aſſemblée ordinaire des Etats, où Elle fit l'élection du Magiſtrat, pour lequel effet Elle fit venir ceux qu'Elle avoit deſtinés pour faire la fonction des Conſeillers Elus, du Corps de la Nobleſſe & du Magiſtrat, auſquels Elle donna à entendre qu'a cauſe de la grande capacité du Sr. de Renſwoude, Elle l'avoit fait Preſident des Etats d'Utrec, & Conſeiller Elu ſurnumeraire; & qu'en ſuite Elle avoit trouvé bon que le dit College fût composé des perſonnes ſuivantes.

M. Jean van Rede, Sr. de Renſwoude, &c. Preſident des Etats.
M. Pieter Ruyſch.
M. Gerard van der Nypoort.
M. van Hardenbroek, Sr. de Hardenbroek.
M. Pieter Roſa.
M. Jean Marcelis.
M. Pieter van Beek.
M. Samuël de Marees, Sr. de Meersbergen.
M. Jacob Mandemaker, Sr. de Kattendijk.

Ce dernier fût Elu du depuis, d'autant que S. A. s'étoit reſervé le pouvoir de choiſir une huitiéme perſonne en qualité de Conſeiller Elu. Sa dite Alteſſ. nomma en ſuite les perſonnes ſuivantes pour repreſenter le Corps de la Nobleſſe.

Gaſpar van Lienden, Sr. de Meynden.
Godart van Reede, Sr. de Amerongen.
Jacob van der Does, Sr. de Berkeſteyn.

Gerlach van der Capel, Sr. d'Arentsbergen & Schalkwijk.

Henry Jacob Tuyl van Serooskerk, Sr. de Zuylen.

Fredrik van Renes, Sr. van der Aa.

Jean van Locborst, Sr. de Schoonauwen.

Van Hardenbroek, Sr. de Groenewoude.

N. de Nassau, Sr. de Woudenberg, Ouwerkerk, &c.

Fredrik Hendrik van Boesselaer, Sr. de Langerac.

Carel Nalkenaer, Sr. de Valkenaer, Duckenburg, &c.

Guillaume de Nassau, Sr. de Suylesteyn.

Uytenhoven, Sr. de Amelisweert.

S. A. declara outre cela que lors de la convocation des Etats Mess. le Baron de Langerac d'Ouwerkerk & de Suylesteyn seroient admis dans les dits Etats, nonobstant leurs Charges Militaires, mais toutefois sans aucune consequence pour l'avenir. M. d'Amerongen, & le Sr. van Ginkel son Fils reçûrent aussi le même honneur, le premier à cause des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, & l'autre à cause de ses bons comportements, mais à la charge, pour le regard du Fils, que ce ne seroit qu'aprés la mort de son Pere, ou lors qu'il viendroit à quitter son rang dans les dits Etats. S. A. établit aussi en qualité de Secretaire de la Province le Sr. Jonatan van Luchtenburg, & se reserva la disposition des autres Charges qu'Elle n'avoit pas encore remplies. Sa dite Altess. nomma ensuite les

personnes suivantes pour composer le Magistrat & le Conseil de la Ville d'Utrec.

Jean van Nellesteyn.
Willem Verstraten. } Bourguemaitres,

Gisbert van der Hoolk.	*Hendrik van Pothuyssen.*
Cornelis Boot.	*Ambrosius Boschaert.*
Johan Ram.	*Paulus Voet van Winsen.*
Cornelis van der Voort.	
Samuel Gerobulus.	*Isacq Tentenrer.*
Jacob van Dinter.	*Aernout Straets.*
Johan Strik.	*Taats van Amerongen.*
Jacob Martens.	*Casper Lieseman.*
Pieter Bot van der Eem.	*Jacob van Doeyenburg.*
Antonis van der Nypoort.	*Steven van Soestdyk.*
	Johan van Aelst.
Aernout van der Lingen.	*De Swart.*
	Van Ryssen.
Wouter van Nellesteyen.	*Willem van Bunnik.*
Henricus Quint.	*Cornelis Matthisius.*
Willem van der Meulen.	*Adrianus Gentman.*
Pieter Hatting.	*Aernout Spoor.*
Hendrik Quellenburg.	*Johan van der Meer.*
Hendrik van Zuylen.	*Johan van Baerle.*
Albert van Bentem.	*Adriaen Strek tot Linschoten.*
Justus Vermeer.	

S. A, donna à entendre en même temps que quelques-uns des principaux Bourgeois de la Ville l'avoient priée à faire un Reiglement, selon lequel la Province d'Utrec devoit être gouvernée à l'avenir, & qu'y ayant fait reflexion, Elle en avoit fait faire û Projet, tel qu'Elle avoit crû le plus con-

 ve-

venable & le plus approchant à la nature du dit Gouvernement, mais qu'Elle n'avoit pas voulu le determiner premier que d'avoir entendu l'avis & approbation des membres qui étoient là presents; si bien que les dits Membres ayant deliberé là dessus chacun en leur Assemblée, declarerent unanimement qu'ils approuvoient entierement le dit Projet, de sorte que le dit Reiglement fut alors arreté, contenant en substance ce qui s'en suit.

Que le Gouvernement de cette Province sera composé de 3. Membres, ainsi qu'il a été de tout temps, asavoir les Conseillers Elus, le Corps de la Noblesse, & les Deputés des Villes. Que les Conseillers Elus qui ont été créés par S. A. & qui le seront encore à l'avenir, continuëront en l'exercice de leurs Charges l'espace de 3. années consecutives, & que ceux dont le temps viendra à expirer seront obligés d'en donner avis au Gouverneur general (qui sera alors en Charge,) 3 mois devant la dite expiration. Qu'il sera permis au Gouverneur de permettre à toutes les dites personnes de continuer encore en leurs charges le même temps de trois années, ou d'en mettre d'autres en leurs places, ou bien en cas de mort des dites personnes pendant ce temps-là, en choisir d'autres de tout le Corps des Prevots, Doyens & Chanoines des 5. Chapitres, sans aucune nomination ou contradiction de persone, à la charge que les personnes qui seront choisies pour

cet effet, devront avoir atteint l'âge de 25. ans, & faire profession publique de la veritable Religion Reformée ; & qu'aussi les Conseillers Elus devront être composés de 4. Gentilhommes & 4. Bourgeois. Qu'on priera le Gouverneur General qui sera alors en Charge de faire la dite continuation ou nouvelle Election tous les 3. ans, en la maniere qui a été dite ci-dessus ; ce qu'il sera obligé de faire sans remise. Que le dit Gouverneur aura à sa disposition la collation des Prevôtés lors qu'elles viendront à vaquer, sans aucune nomination ou contradiction. Qu'il aura aussi celle de tous les Canonicats qui viendront à vaquer dans les 6. premiers mois, à conter 30. jours pour un mois. Que les Doyennés ou Canonicats des 5. Chapitres ne pourront être vendus ni aliénés sans la permission du dit Gouverneur. Que le dit Gouverneur aura la disposition des revenus de tous les Vicariats qui dependent des Prevots, Doyens & 5. Chapitres, aussi-tôt qu'ils viendront à vaquer. Qu'il établira un Receveur des dits revenus pour les employer aux necessités des pauvres Ministres, leurs Veuves, & autres telles euvres pieuses dans la Province. Que pour empêcher toutes disputes pour la convocation du Corps de la Noblesse, il sera resolu que si le dit Gouverneur trouvoit bon d'augmenter le dit Corps par convocation, ou que quelcun de ceux qui y seront compris vint à mourir, il pourra y installer absolument ceux qu'il

trou-

trouvera les plus propres pour cet effet; à la charge que pour le regard de leur âge, de leur Biens & de leur Naissance, ils soient tels qu'il ét requis par les Reiglements qui ont déjà été faits sur ce sujet, ou qui le seront encore à l'avenir, & qu'aussi ils seront profession de la Religion Reformée. Que les personnes qui auront été installées dans le Corps de la Noblesse, y demeûreront leur vie durant. Que le Magistrat qui a été maintenant établi par S. A. dans cette Ville d'Utrec, ou qui le sera encore à l'avenir, y continuëra jusqu'à la St. Remi, ou 1 Octobre 1675. & dans les autres Villes jusqu'au jour que la nouvelle Election d'un nombre double de personnes 8. jours avant le temps de l'election & l'envoyera au Gouverneur, pour en choisir les nouveaux Bourguemaîtres & Echevins. Que ceux qui seront nommés & choisis à cet effet, devront faire profession de la Religion Reformée, & être qualifiés suivant les privileges des Villes. Que personne ne pourra être Bourguemaître ou Echevin que l'espace de 2. ans consecutifs, & cessera alors une année entiere, aprés lequel temps il pourra étre nommé & élu de nouveau. Que le Conseil ou Communauté de la dite ville d'Utrec, & autres, pourra étre contiuué ou changé tous les ans, ainsi que cela s'êt observé de toute ancienneté sans aucune interruption jusqu'à l'an 1610. en sorte que le Gouverneur ayant fait l'élection du Magistrat pourra continuër le Conseil des dites Villes, en tout ou en partie, ou en met-

mettre d'autres en leur place, comme aussi en cas de mort d'un Bourguemaître ou Echevin, ainsi qu'il jugera le plus à propos, sans aucune nomination ou contradiction; mais à condition toûjours que ceux qui seront élus en qualité de Conseillers, devront être de la Religion Reformée, & qualifiés suivant les Privileges. Que le dit Gouverneur choisira sans aucune nomination les Ecoutes & Baillis des Villes, & Marêchaux des quartiers repectivement, à condition comme dessus. Qu'il choisira aussi sans aucune nomination ou contradiction le Secretaire de la Province toutes & quantesfois que la dite Charge viendra à vaquer, le tout à condition comme dessus. Qu'il remplira toutes les Charges Militaires sans aucune nomination ou contradiction, soit qu'elles viennent à vaquer à la Campagne, ou hors de là. Que pour ce qui est de la deputation en l'Assemblée des Etats Generaux, le Conseil d'Etat, les Colleges de l'Amirauté, la Chambre des Comptes de la Generalité, ou autres Colleges ou Societés de la Generalité, on observera le tour accoutumé de 6. années consecutives, & que le Membre dont le tour sera échû, presentera au dit Gouverneur la personne qui doit succeder à sa place, auquel cas il sera permis au dit Gouverneur de declarer si la dite personne luy êt agreable ou non, sans qu'il soit obligé pour cela d'en donner aucune raison: Et que le dit Membre, en cas que la dite personne ne fût pas trouvée agreable par le

dit Gouverneur, sera obligé d'en nommer incessimment une autre, jusqu'à ce que le dit Gouverneur soit satisfait. Et en cas qu'il vint à vaquer quelques places de Conseillers Presidents, Avocat, Fiscal, Procureur General ou Greffier à la Cour de la Province, qu'alors les Etats de la dite Province nommeront pour cet effet un triple nombre de personnes, sans distinction de Membres ou de tours, & le presenteront au Gouverneur, lequel choisira de ceux-là les personnes qui luy seront les plus agreables, à condition qu'elles seront toûjours de la Religion Reformée comme dessus. Qu'on deferera au dit Gouverneur la disposition du reste des revenus des Convents de Oost-brock, St. Paul, Sainte Caterine & autres, lesquels ont été ci-devant au maniement des Etats de la Province, afin d'en gratifier les Familles qu'il trouvera à propos; pour lequel effet il établira un Receveur, lequel en aura l'administration en son nom, à la reserve neantmoins de ce qui pourroit être affecté particulierement à quelques affaires publiques. Qu'en cas de quelque different entre les Membres de la Province les dits differents de quelque nature qu'ils puissent etre, seront remis à la decision du Gouverneur, laquelle devra être ponctuellement suivie & accomplie par les dits Membres sans aucune contradiction ou opposition.

On arrêta en suite un Formulaire de serment, sur lequel tous ceux qui étoient presents prêterent le serment. Les affaires étant dispo-

disposées en cette sorte, le Sr. van Renswoude proposa s'il ne seroit pas bon de deferer à S. A. & à ses Descendants legitimes en ligne Masculine la Charge hereditaire de Gouverneur, Capitaine & Amiral General de la Province, ce qui ayant été approuvé par tous les Membres, la dite Dignité fut deferée à Sa dite Altess. sans plus long delay.

M. le Gen. Rabenhaupt s'étant mis en marche, comme nous avons dit cy-dessus, avec la Milice de Frise & de Groningue, prit son chemin par Coeverden, pour se rendre en la Comté de Bentem, pour lequel effet le Regiment de Burmania se vint joindre à luy au dit Coeverden. Le dit Sr. Gen. se rendit bientôt Maître de Northorn, & y mit 16. Compagnies de Cavalerie de la Frise en Garnison, & 6. d'Infanterie, sous M. le Colonel Kingma. Il prit aussi quelques petites Places dans le Twent, & y mit pareillement quelques Troupes, de sorte qu'il se rendit de-là à Nyenhuys, afin d'en chasser les Monasteriaux. Mais le 4. du Present il reçût avis du dit Colonel que les dits Monasteriaux avoient investi la ditte Ville de Northorn avec 5. Regiments de Cavalerie, sous le General Major Nagel, & les Colonels Post, Hautain, Mantenel, Offen & Lenart, item 3. Compagnies de Dragons & 300. Hommes de Pié, & qu'ils avoient chassé ses gardes avancées jusques dans la Ville; & que partant il prioit son Excell. de luy envoyer du Secours. Sa dite Excell. ayant reçû cette nou-

nouvelle, s'y transporta en personne avec 7. Comp. de Cavalerie, & 4. Regiments d'Infanterie; & attaqua le 5. les Monasteriaux dans un temps obscur & couvert d'un brouillar assés épais, lesquels lâcherent le Pié tout aussi-tôt, en se retirant de l'Eglise & du Cimetiere, quoy qu'il leur ût presenté la Bataille jusques à 3. fois. M. le Colonel Kingma ût par là occasion de se joindre à son Exc. avec 16. Cornettes de Cavalerie; mais à cause de la retraitte de l'Ennemi, l'Infanterie ne pût pas en venir aux mains avec luy, mais seulement l'aile droitte des Mousquetaires du Regiment de son Excellence, laquelle ayant passé le pont qu'on appelle de Heusp, (lequel avoit été refait par les nôtres,) chargea sur l'Ennemi, dont elle en tua environ 60. & en fit 50. prisonniers, aprés quoy ils se retirerent à Brantlicht. De nôtre côté il y ût un Capitaine de Cavalerie, appellé Mello Jacob Broersma, qui fût tué & 2. Soldats, dans Northom; pendant que l'Ennemi canonnoit la Place. Cependant nôtre Infanterie s'en retourna à son quartier à Velhuysen, & la Cavalerie logea à Ulsen. Le lendemain S. Excell. donna ordre à 5. Colonels d'Infanterie d'attaquer Nyenhuys en 5. endroits differents, ne jugeant pas à propos de perdre beaucoup de temps devant cette Place, tant à cause de la Cavalerie de l'Ennemi, qui étoit proche, que de la hauteur des eaux. Elle fit faire aussi une fausse alarme en 3. endroits, & se servit de 16. ponts de ro-

seaux

seaux pour cet effet. Les Regiments marcherent de nuit vers leurs postes, & le sort voulut que ceux de S. Excell. & du Col. Eybergen donnassent l'assaut entre les portes de Velthuysen, de Watermeulen & de Frenswege, celui de Gockinga entre celle d'Ulse, & les 2. Regiments Frisons de Swartsenburg & de Bourmania à la porte qu'on appelle du Prince. Le signal qui étoit accordé pour cet effet, étoit 2. coups de Grenades qu'on devoit tirer des Mortiers; mais l'air étant couvert d'un brouillar, cette entreprise n'ût aucun effet. A la pointe du jour l'Ennemi commença à tirer sur les nôtres, lesquels au contraire s'avancerent en chargeant jusqu'aux Fosses. Ce fut ici que les nôtres se jetterent sur les points de roseaux pour combattre ceux de dedans: La plus furieuse attaque, & la où on fit le plus de resistance, fut au lieu où étoient les 3. Regiments de Groningue, par ce que c'étoit là qu'étoit le Principal Corps de Garde des Ennemis, & leur Cavalerie combatoit à Pié contre les Regiments Frisons. Finalement aprés un quart d'heure de combat, les Ennemis se retirerent au Château, qui étoit une Maison munië d'un Rempart tout à l'entour, & pourvuë de deux pieces de Canon; Mais nonobstant cela les nôtres poussant toûjours, tout se rendit en même temps, de sorte que ceux dedans commencerent à demander quartier; lequel leur fut accordé. De nôtre côté il y ût un Enseigne appellé Claes Coenders,

ders, le Gentilhomme du Canon, & quelques simples Soldats qui furent tués; mais l'Ennemi avoit bien plus de morts de son côté, & les nôtres firent prisonniers les Officiers & Soldats suivants.

Infanterie.

Walrave, Sergent Major General, & Commandeur.
Hamacker, Lieutenant.
Walrave, Enseigne.
Mens Ruyters, Enseigne reformé, avec son Drapeau & 90. Hommes.
Hograve, Capitaine.
Costert, Lieutenant.
Hograve, Enseigne, sans Drapeau & avec 90. Hommes.
Cloot, Capitaine.
Beringhuysen, Lieutenant.
Tissing, Enseigne reformé, avec environ 70. Hommes & sans Drapeau.
Wolf, Capitaine.
Jordan, Lieutenant.
Alsem, Enseigne, sans Drapeau & avec 70. Hommes.
Nota. Les dits Drapeaux sont au Château de Bentem, suivant la declaration des Officiers & des habitants.

Cavalerie.

Mandelslo, Lieut. Colonel.
Legel, Lieutenant.
Niedhoj, Cap. Lieut.
Aelbrecht, Cornette.
Van Elben, Lieut. reformé, avec l'Etendart, & en-

environ 70. Cavaliers.
Otten, Cap. de Cavalerie.
Nieuman, Lieutenant.
Ernst van Issele, Cornette.
Turc, Lieut. reformé, avec l'Etendart & 70. Cavaliers.
Hassen, Capit. de Cavalerie.
Alsent, Lieutenant.
Visdom, Cornette.
Cassyn, Lieutenant avec l'Etendart & 30. Cavaliers.
Un Capitaine des Dragons.
Bartels, Lieut avec 100. Dragons commandés du Regiment du Gen. Major Nagel.

Aprés cette heureuse rencontre, les Ennemis vindrent bien souvent reconnoître les nôtres, croyant les surprendre à l'impourvû; mais aussi-tôt que les nôtres se mettoient en état de deffense pour les recevoir, ils se retiroient incontinent. Son Excell: ayant été ainsi quelques jours dans le Twent, reçût ordre de S. A. d'en partir, & d'envoyer les Troupes dans leurs Garnisons, si bien que sa dite Excell: donna ordre au Col. Eybergen de demeurer encore à Nyenhuys avec 9. Comp. d'Infanterie, & 5. de Cavalerie. Le General Nagel ayant û avis de tout ceci, se rendit le 19. devant Nyenhuys aussi-tôt qu'il ût apris que son Excell: fût partie avec le reste des Troupes, & somma la Place de se rendre à discretion: Mais ceux de dedans ayant répondu au Trompette qu'ils étoient resolus de se deffendre jusqu'au bout; les Ennemis

Ennemis attaquerent la Place le lendemain avec une extreme furie, & s'en rendirent les Maîtres, non-obstant la grande resistance de ceux de dedans. M. le Colonel Eybergen & quelques moindres Officiers furent faits prisonniers en ce rencontre. L'Ennemi prit aussi quelques Drapeaux, & tua ou fit prisonniers environ 500. de nos gens.

Cependant les François faisant quelquefois des preparations pour abandonner leurs Conquêtes, & d'autres-fois prenant la resolution d'y demeurer, il sembloit neantmoins qu'ils avoient arreté le premier ce mois-ici. M. le Marquis de Bellefonds partit à cêt effet de Mastric, & M. le Maréchal d'Humieres s'y en alla en sa place. C'êt pourquoy M. l'Evêque de Munster ayant fait son Accord en ce temps-là avec Mess. les Etats Generaux, & ayant par consequent refusé le secours que le dit S^r. de Bellefonds luy avoit offert à l'attaque de M. de Rabenhaupt, ils commencerent à demolir leurs Conquêtes au lieu de les fortifier. Tiel s'accorde avec eux pour la somme de 20000. Florins pour le rachat du pillage & de l'incendie; & 2000. pour la conversation de leur Reinparts. Zutfen s'étant accordé avec eux il y avoit déjà quelque temps pour la somme de 27000. Florins, ils commencerent à y miner les Fortifications, de sorte qu'on envoya quelques Commissaires à Monsr. l'Intendant pour traitter avec luy de cette affaire; lequel leur demanda là-dessus une somme de

 70000.

70000. pour assurance de laquelle somme ils emmenerent avec eux le 26. douze Otages, qu'ils envoyerent à Grave; asavoir les 2. Bourguemaitres Valk & van de Wal, le Secretaire van Diemen, 3. Personnes qu'on appelle en ce païs-là *Gemeens-lieden*, le Sr. van Bem, le Sr. van Hessen Secretaire de la Province, & le Sr. Lausing, item 5. Bourgeois, asavoir Valk, Hack, Coelman, Fr. Roelofzen, Santvelt & Worm: Outre ces personnes ils emmenerent encore plusieurs Païsans, pour l'assurance de la somme de 80000. Florins pour le rechapt de toute la Province. La Ville d'Arnhem s'étant accordée avec le Gouverneur à 14000. Florins, s'accorda aussi finalement avec l'Intendant à 160000. Florins, & outre cela s'obligerent encore de faire porter dans Grave 4000. muids de blé & farine.

Les François voulurent aussi stipuler quelque chose pour la liberté de la Religion qu'on avoit octroyée aux habitants; mais on tomba d'accord sur ce sujet qu'on se conformeroit pour ce regard à ce que les autres Villes en feroient; aprés quoy ils emmenerent en qualité d'Otages le Sr. Gilles Everwijn, le Fils du Bourguemaître Brienen, Evert Kelske, le Receveur Mijs, Jean de Voogt, le Fils ainé du Conseiller Hel, Fareres, Jean Ribbius, le Fils d'Adrian Herrebers, de Gouwenaer & Jean Krayevanger. Pour ceux de Nimegue, ils s'accorderent à 55000. Florins, & pareille somme

pour

pour le haut & bas-Betau. Les Villes du païs de Cleves comme Wesel, Rees, Emmerik & le Fort de Skin furent restituées à M. l'Electeur de Brandebourg, aprés qu'ils en ûrent tiré leur canon & provisions, qu'ils firent porter à Grave. Ils en firent de même dans les autres Places; & les Garnisons qui en sortirent, ûrent ordre de se rendre à Nuys, où il étoit déjà arrivé 60. Cornettes de Cavalerie pour les conduire surement jusqu'en France.

Mess. les Plenipotentiaires de Hollande ayant presenté un Memoire aux Mediateurs le 28. du passé, ainsi que nous avons dit cidessus, ceux-ci leur remontrerent que les Plenipotentiaires de France leur avoient dit *qu'ils ne pouvoient point continuër le Traité de Paix avant qu'on ût relaché le Prince Guillaume de sa prison*, & que partant ils les prioient *de faire tous leurs efforts auprés de l'Empereur afin d'obtenir son élargissement.* A quoy les Plenipotentiaires de cet Etat répondirent *qu'ils ne pouvoient pas se resoudre encore à cela, mais qu'ils le feroient lors que le Roy de France leur auroit accordé les Passeports necessaires pour les Ministres de M. le Duc de Lorraine, afin de continuër ledit Traité.* Les Mediateurs ayant voulu donner cette réponse par écrit aux Plenipotentiaires de France, ils refuserent de la lire, suivant l'ordre qu'ils en avoient du Roy leur Maître; mais neantmoins ils ne laisserent pas d'en envoyer la Copie à Paris, comme personnes privées,

& non comme Ambassadeurs. Cependant les Mediateurs tâcherent de leur faire comprendre *que le meilleur moyen pour delivrer le dit Prince, étoit de continuer le Traité de Paix avec vigueur.*

Mais les dits Ambassadeurs ne voulurent jamais oüir parler de cette proposition; ains au contraire aussi-tôt que le Roy apprit que l'enlevement du dit Prince avoit été fait par ordre de l'Empereur, il rappella les dits Ambassadeurs, & fit publier la deduction suivante pour justifier son procedé.

Encore que l'attentat commis en la personne du Prince Guillaume de Furstemberg, Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologne, dans le lieu même des conferences de la Paix, ait été executé par des Officiers & des Soldats du Regiment de Grana, le Roy ne voulut pas regarder d'abord l'Empereur comme auteur d'une entreprise si odieuse. Sa Maj. qui sent par Elle-même que rien ne doit être si inviolable à tous les Rois que l'observation de leur parole, crût qu'Elle feroit une trop grande injure à l'Empereur, si Elle le croyoit capable d'avoir violé par cette entreprise la foi qu'il avoit donnée, non moins à toute l'Europe, qu'à tout l'Empire dans la Diette de Ratisbonne, pour la Seureté & la Neutralité d'une Ville dont toute la Chrêtienté attendoit son repos.

Ce fut dans cette vuë que sa Majesté suspendit le ressentiment qu'Elle auroit pû faire paroître de cette action, qu'Elle voulut donner le temps à l'Empereur de faire connoître qu'elle avoit été faite

faite sans son ordre, & qu'Elle fût bien-aise qu'il pût effacer par le châtiment de ceux qui l'avoient executée, cette tache qu'ils avoient fait à sa reputation.

Ce fût encore pour ce Sujet, que pour luy donner lieu de témoigner que son dessein n'avoit point été de rompre par cette infraction de la foy publique la negociation de la Paix, Elle trouva bon de ne pas retirer ses Ambassadeurs de Cologne, bien que la Neutralité de cette Ville qui venoit d'être blessée, luy donnât un Sujet legitime de craindre pour eux.

Ce que sa Maj. avoit sujet d'apprehender ne s'êt trouvé que trop veritable dans la suite. La même sureté qui avoit été violée en la personne d'un Ministre d'un Prince Allié de sa Majesté, l'a été à l'égard de ses Ambassadeurs. Les livrées de leurs Equipages ont été arretées dans Cologne par les mêmes Troupes de l'Empereur. L'argent de sa Majesté chargé sur l'un de leurs Chariots, a été pris par ordre du Commandant du Regiment de Grana, dans une Ville où la liberté êt commune à tout le monde d'en faire sortir. Un Courier qui leur étoit depêché par le Comte de Chamilli, a été arreté & fouillé. Enfin Cologne qui avoit été consacrée à la Sureté publique, êt devenue par un changement bien étrange un Theatre Sanglant, où les Troupes destinées pour en conserver la Neutralité, aprés le serment qu'ils en avoient fait au Magistrat, exercent impunément les violences que l'Avarice & la Vangeance leur inspirent. Sa Maj. s'êt deffendue autant qu'Elle a pû de rien attribuer

de toutes ces actions aux ordres de l'Empereur ; & Elle tâcheroit par l'interêt qu'Elle veut prendre encore à sa gloire, de se persuader qu'elles ont été entreprises contre son intention: Mais aujourd'huy que la réponse qui a été donnée à la Maj. du Roy de Suede à Vienne, ne fait que trop connoître que l'enlevement du Prince Guillaume a été l'effet du commandement de l'Empereur, sa Maj. ne peut plus douter que ce qui à été entrepris contre ses Ambass. n'ait été une suite des mêmes ordres. Elle se doit à Elle même, & Elle doit à la seureté de ses Ambass. de ne les pas laisser plus long-temps exposés à des violences qui exciteront sans doute l'indignation de tout l'Europe.

C'ét ce qui porte sa Maj. à leur donner temps de communiquer aux Ambass. de Suede qui ont exercité la Mediation du Roy durant tout le cours de cette Assemblée convoquée par ses soins, la resolution qu'Elle a prise de les rappeller. Ils ont été temoins des facilités, que sa Maj. a apportées pour faire reüssir la Negociation de la Paix; ils ont été des moyens si violents que l'Empereur a employés pour en empecher le Succés; ils seront encore des justes raisons qui obligeront sa Majesté à tirer vangeance par les armes du mespris qui a été fait de ce qu'il y a de plus sacré dans les droits des gens & à contraindre ses Ennemis par la guerre à une Paix qu'ils tâchent d'éloigner par des voyes si insoutenables. Si tout l'Empire fait la reflexion qu'il doit sur cette conduite de l'Empereur, il luy sera facile de connoître qu'elle cache des pensées tres-preju-

judiciables à sa Liberté. Rien ne découvre davantage l'injustice & la grandeur d'un dessein, que les moyens odieux dont on se sert pour le faire reüssir. Si l'Empereur avoit ú un moindre interét d'empêcher que l'Assemblée de Cologne ne pût produire la Paix: il n'auroit pas ú recours à un affaire qui rompt les biens les plus saints de la Societe humaine: Il n'auroit pas violé la Neutralité du lieu de l'Assemblée en la personne des Ambassadeurs de France, & n'auroit pas souffert que ses Officiers osassent dans une Ville libre toucher à un argent qui appartenoit à sa Majesté: Il auroit agi d'une maniere plus noble dans la guerre qu'il a declaré à sa Maj. s'il út moins apprehendé de la voir finir tant que les Conferences duroient, & tant que les Mediateurs travailloient à rapprocher les Parties interessées. L'Empereur se voyant au hazard d'être desarmé par la Paix, il perdoit le pouvoir qu'il a usurpé depuis l'année derniere, de prendre indifferemment des quartiers chés les Princes de l'Empire, de fortifier ses Troupes à leurs depens, de contrevenir ouvertement sous des vains pretextes aux Traités de Westfalie, & de relever une puissance si formidable autre-fois à la Liberté Germanique, qui n'a été reduite qu'aprés de longues & sanglantes guerres dans des bornes legitimes; & qu'il craignoit pour le succés des Negociations de Cologne, lors que la fin d'une querelle étrangere à l'Empire auroit arrêté les desseins qu'il forme contre l'Empire même. Le Roy ne doute point, que non seulement le Roy de Suede, qui se trouve si nota-

blement interessé au manquement des paroles dont il étoit Depositaire comme Mediateur, mais aussi tous les Princes qui sont touchés du desir de la Paix ne jettent sur l'Empereur seul la rupture d'une Assemblée qui étoit capable de la procurer à la Chrêtienté. Tout l'Empire se peut souvenir que sa tranquillité luy auroit été renduë il y a long-temps, si l'Empereur avoit fait paroître là même disposition que sa Majesté pour entretenir le Traitté de Westfalie, & s'il avoit voulu promettre de ne point donner secours aux Ennemis de la France, de même que sa Majesté s'obligeoit à faire sortir ses Armées de l'Allemagne aussi-tôt qu'Elle auroit cette assurance.

Sa Majesté conserve toûjours les mêmes sentiments: La justice qui l'engage dans la guerre ne diminuë rien de sa premiere affection pour le repos de l'Empire; & quelques succés dont Elle espere que Dieu voudra bien benir ses Armes, Elle ne les croira jamais plus heureux que lors qu'ils reduiront ses Ennemis à la Paix. Fait à Versailles le 15. Mars 1674.

Ainsi signé

LOUIS.

& plus bas

ARNAUD.

En consequence de ce Memoire les Ambass. de France donnerent avis le 5. à ceux de Hollande de la resolution que le Roy leur Maître avoit prise de les rappeller, & les prierent en même temps de leur faire

avoir

avoir un Passeport de Mess. les Etats pour pouvoir s'en retourner au plustôt : Et quoy que ces derniers ussent répondu d'abord que les dits Passeports n'étoient pas necessaires, puis que dans les premiers qu'on leur avoit donnés le retour libre leur étoit aussi permis, si êt ce que neanmoins ils ne voulurent jamais se contenter de cela, & sorte qu'il falut encore leurs ottroyer ce point aprés tant d'autres qu'on leur avoit accordés. Ils étoient grandement animés contre la Ville de Cologne, à cause de l'argent qu'on leur avoit arrêté, disant que le Roy leur Maître seroit bien en sorte de le ravoir bien-tôt avec une puissance Armée qu'il meneroit devant leur Ville; pour se vanger des injures qu'il avoit reçû d'eux. Les Bourgeois auroient bien voulu que le Magistrat leur ût donné satisfaction sur ce sujet; Mais sa Maj. Imp. leur fit offrir toute sorte de secours contre tous les accidents qui pourroient leur arriver, & la Generalité qui étoit à Bon offrit même au Magistrat de faire entrer quelques Regiments dans leur Ville pour la garder, de sorte qu'on se soucia fort peu des menaces de mess. les François. Les Ambass. de Suede firent bien tous leurs efforts pour appaiser ceux de France par une proposition d'accommodement qu'ils envoyerent à Vienne & à Paris, asavoir *que l'Empereur remettroit le Prince Guillaume en liberté, à condition que le Roy de France accorderoit les Passeports necessaires pour les Min. du Duc de Lorraine.*

 Mais

Mais tout cela ne servit de rien, ils voulurent partir à toute force suivant les ordres du Roy leur Maître; & il n'y ût plus rien qui fût capable de les arrêter, (quoy que quelques-uns crûssent que si l'Empereur ût voulu remettre le Prince Guillaume en main tierce, pendant qu'on continueroit à traiter la Paix, ils auroient consenti à demeurer) de sorte qu'ayant reçû le Passeport qu'ils avoient demandé ils partirent de Cologne le 16. & prirent le chemin de Mastric par terre, avec une escorte de 50. ou 60. Chevaux. Quelques-uns avoient crû qu'ils ameneroient M. l'Elect. de Cologne avec eux incognito, mais cela n'ût point d'effet. Ce fut en cette maniere que ce fameux Traité fut rompu par les François. Et quoy qu'ils ûssent pris pour pretexte l'affaire du Prince Guillaume, il n'êt pas à croire neantmoins qu'ils ûssent voulu encourir la haine publique par une seule personne. Mais il y avoit d'autres raisons, asavoir que depuis le commencement du Traitté ils n'avoient point û de veritables intentions pour la Paix, & que lors qu'ils vîrent qu'ils ne pouvoient pas honnêtement la retarder plus longtemps, non pas même par le refus des Passeports pour les Ministres du Duc de Lorraine, ils prirent cette occasion aux cheveux pour parvenir à leur dessein, ainsi qu'il se voit clairement par le Memoire suivant que les Ambass. de Hollande presenterent à ceux de Suede le 26. du present mois.

MES-

MESSIEURS.

SUr l'avis que nous avons donné à Messeign. les Et. Gen. des Provinces Unies nos Maîtres, de la declaration que vos Excell. nous avoient faite de l'ordre que Mess. les Ambass. de France avoient reçû de se retirer de cette assemblée; sur les pretextes contenus dans le Memoire qu'il a plû à Vos Exc. nous communiquer, ils nous ont commandé expressement de conferer en premier lieu avec Mess. les Ministres de nos alliés sur une matiere si importante, & ensuite faire savoir à Vos Excell. nos communs sentiments.

Sur quoi nous nous trouvons obligés de leur dire par ordre exprés de nos Maîtres, & par l'avis commun de nos alliés, que nous avons été extremement surpris d'une resolution si soudaine, si peu fondée & si contraire à l'attente de toute l'Europe & au besoin de la Chretienté; & ce d'autant plus que Messeign. les Etats nos Maîtres n'ont ni directement ni indirectement aucune part dans le démelé de M. le P. Guillaume de Furstemberg; & que ni eux ni le Public ne peurent pas être encore informés de toutes les raisons que sa Maj. Imp. à eu de s'asseurer de la personne de ce Prince.

Mais laissant cela à part, aussi bien que les autres allegations contenuës dans le dit Memoire, comme choses qui ne nous concer-

nent point, & aux quelles nous ne doutons pas qu'on ne réponde fortement de la part de sa Maj. Imp. Nous ne pouvons comprendre que la France ait pû sur ce sujet, de son seul & propre mouvement, rompre une Assemblée qui n'avoit été établie que par le consentement commun de tous les interessés tant de son côté que du nôtre. Et puis que dans le Memoire qu'elle a donné au Public sur ce sujet, elle pretend de faire passer l'enlevement du dit Prince pour une affaire commune à tout le Congrés, il n'êt pas juste qu'elle s'en face elle seule l'Arbitre, pour prendre occasion là dessus de le rompre, nonobstant les diligences que vos Excel. ont faites pour les en détourner, & même contre le sentiment & les instantes prieres de ses propres Alliés, & en particulier de S. A. El. de Cologne, quoy qu'elle ût un pretexte plus specieux que la France de s'interesser dans l'affaire du dit Prince.

Nous avons vû aussi que, quelques efforts qu'elle ait faits pour empécher ou retarder sous ce pretexte la ratification & l'execution de nos Traités avec la Couronne d'Angleterre, sa M. B. n'a pas jugé qu'il fût juste ni convenable d'accrocher sur un interêt particulier une negociation si importante au bien public; & que M. l'Evéque de Munster n'a pas laissé pour cela de poursuivre & de conduire son Traité de Paix, avec nous; & qu'enfin le Serenissime Roy de Suede n'a pas jugé que pour ce nouvel incident il de-

voit desister de sa Mediation, & a même ordonné depuis à Vos Excell. de ne point s'éloigner pour cela du lieu du Congrés; de sorte que la France non seulement en toute cette Assemblée considerée en gros, mais même en particulier parmi ses propres Alliés, se trouve seule dans son sentiment, & que c'êt aussi par elle seule, & pour un fait qui ne la peut toucher qu'indirectement, que ce Congrés s'êt rompu.

Nous ne croyons pas que Vos Exc. ni aucunes personnes de bon sens puissent jamais approuver que de leur seule authorité, sur un si foible motif, ils ayent arrêté le cours d'une Negociation de laquelle dépend le repos commun, & qu'ils rendent par là inutiles tant de soins & de travaux que Vos Excell. ont employé depuis tant de temps à l'heureux achiminement de la Paix.

Mais si Vos Excell. prennent la peine de faire reflexion sur tout le passé, elles jugeront facilement par toute la conduite que la France à tenuë, qu'elle n'a jamais û des veritables pensées pour une Paix generale, & qu'elle a cherché tous les moyens possibles pour éviter de venir à un sincere & solide Traité, qu'elle n'a cherché qu'a diverser les interets de nos Alliés d'avec les nôtres, qu'elle a toûjours rejetté la decision des matieres plus importantes à des Traités particuliers ou à des arbitrages separés, & que pour ce qui regarde en particulier leurs Hautes Puissances, ses pretentions ont toûjours été

telles, qu'elles entrainoient la ruine entiere de leur Etat.

Nous avons remarqué aussi, & nous voulons esperer que tout le monde aura fait la même reflexion, que depuis plusieurs mois ses Ambassadeurs n'ont û autre intention que de rompre cette Assemblée, mais comme il leur fachoit d'en étre les premiers Auteurs, ils ont employé eux-mêmes toutes leurs addresses pour nous obliger à nous en separer les premiers, & rejetter par ce moyen sur nous la haine publique.

C'êt dans ce dessein qu'ils ont tâché par toutes sortes de moyens de laisser nôtre patience, & celle de nos Alliés, tant par leurs demandes exorbitantes, que par les moyens impratiquables qu'ils ont proposés; & principalement par les longueurs qu'ils ont apportées à nous donner une réponse sur les diverses instances que Vos Excell. leur ont faites de nôtre part touchant les Passeports necessaires pour les Deputés de S. A. de Lorraine; quoy qu'ils connussent bien par nos declarations reïterées que nous & nos Alliés ne pouvions avec honneur, conscience & sureté entrer en aucune façon plus avant en matiere, sans être auparavant satisfaits sur un point si essentiel & si juste, qui a été generalement desaprouvé de tout le monde, & même du Serenissime Roy de Suede, dans la réponse qu'il fit à l'Ambass. Extraordin. de France le dernier de Decembre de l'an passé. Mais ni les soins infatigables de Vos

Ex-

Excell., ni la justice de nôtre demande, ni les considerations du bien public, n'ont pas été capables de les retirer de ce profond silence, par lequel depuis le 9. Octobre de l'an passé ils ont tenu suspenduë jusques a present la negociation de la Paix, connoissant bien qu'ils ne pouvoient refuser lesdits Passeports sans s'attirer un blâme universel, ni les accorder sans agir contre leurs propres fins, en donnant ouverture à un Traité general.

Quoy que cette conduite, qui auroit été capable de rebuter la patience la plus ferme, nous donnât de justes sujets de ne pas demeurer ici plus long-temps oisifs, & nous fit connoître evidemment qu'il n'y avoit rien de bon à esperer de leur part, nous avons mieux aimé essuyer toutes ces longueurs, & souffrir une façon d'agir si peu convenable, que de donner aucun sujet de croire que par impatience ou precipitation nous ussions apporté le moindre obstacle ou retardement à la Paix.

C'ét pourquoy nous esperons que Vos Excell. comme Mediateurs equitables & desinteressés, auront sujet de se louër de la justice & moderation de tout nôtre procedé, & que tous ceux qui auront une veritable connoissance des affaires, demeureront d'accord que pendant tout le cours de cette Negociation nous avons apporté, & nos Alliés aussi, autant de facilités & de sinceres intentions à l'avancement de la Paix, que la France y a

mis

mis d'accroches & d'obstacles : Qu'enfin elle a fait éclater par cette derniere resolution le dessein qu'elle avoit formé depuis longtemps de dissiper cette Assemblée ; & que n'ayant pû nous obliger par son procedé à la rompre nous mêmes les premiers, elle à été contrainte de se servir du pretexte qu'elle prend aujourd'huy, pour executer ce qu'elle avoit déja de longtemps premedité.

C'êt pourquoy nous nous trouvons obligés de protester devant Vos Excell. & devant toute la Chrêtienté, tant au nom de leurs Hautes Puissances que de nos Alliés, qu'il n'a jamais tenu, & ne tient pas encor presentement à nous, que l'on ne poursuive la Negociation commencée ; laquelle auroit pû être achevée avant la prise du Prince Guillaume, si la France n'en eût arreté le cours par les voyes ci-dessus rapportées ; car elle n'arriva que le 14. de Fevrier dernier, & les Passeports pour les Deputés de S. A. de Lorraine ont été demandés & sollicités depuis le 9. d'Octobre de l'an passé ; & d'y ajouter de plus que nous sommes encor prets de la continuër avec toute la vigueur qu'on peut souhaiter toutes les fois que nous y trouverons les dispositions necessaires de l'autre côté : & que cependant nous demeurerons déchargés devant Dieu & devant les Hommes, de tous les malheurs & les suites funestes que la rupture de ce Congrés, & la continuation de la guerre pourront produire.

Cepen-

Cependant nous avons ordre de dire aussi à Vos Excell. que quoy qu'il puisse arriver, Messeign. nos Maîtres leur demeureront toûjours fort obligés des peines qu'Elles ont voulu prendre pour le répos public & pour le particulier de leur Etat, & que nous serons toûjours tres-sincerement.

MESSIEURS

De Vos Excellences

Les tres-humbles & tres-obeïssants Serviteurs

Ainsi signé

H. de BEVERNING.

J. ISBRANTS.

A Cologne ce 26. *d'Avril.* 1674.

L'on voit par tout ce discours une claire & manifeste explication des intentions de la France dans l'affaire de ce traité. Mais quoi que cette Couronne prit l'enlevement du Prince Guillaume si fortement à cœur, qu'elle rompit par là le cours de cette Negociation, si êt ce que ses alliés ne furent pas si affectionnés à cet interêt; qu'ils voulussent par la negliger le leur propre. M. l'Et. de Cologne crût d'abord que faisant son Traité avec l'Empereur, il pourroit bien stipuler l'élargissement du dit Prince; mais lors qu'il vît que ses peines étoient inutiles, il ne voulut pas pour cela le retarder plus longtemps, & laisser ruïner son Pais. M. l'Evé-

l'Evéque de Munster qui voyoit bien aussi qu'il seroit bientôt abandonné par les François, & que son Païs s'en alloit être ravagé par ce moyen, par ce que les Imperiaux y étoient déjà entrés, & y avoient pillé plusieurs Places, ne s'attacha plus aussi alors à leurs promesses; mais au contraire fit travailler à son Accommodement avec toute sorte de diligence par ces Ambassadeurs qui étoient à Cologne; en sorte qu'on fit le suivant Accord entre sa Majesté Imperiale, Mess. les Et. Gen. & son Altesse le 22. du present mois.

Au nom de Dieu soit, & de la Tres-sainte & Tres-adorable Trinité! Amen.

Soit notoire par les presentes, que puis que la guerre qui êt survenuë dernierement entre le Tres-Chrêtien Roy de France, & ses Alliés, d'une part, & Mess. les Et. Gen. des Prov. Unies du Païs-bas, & leurs Alliés, d'autre, êt allée si avant, qu'elle a enfin engagé sa Maj. Imp. & tout l'Empire, & que sa d. Maj. Imp. a fait solliciter & exhorter par ses Ministres le Reverendissime & Tres-illustre Prince & Seigneur M. l'Evéque de Munster, lequel étoit aussi entré en la dite guerre contre les dits Seign. Etats, comme Allié de sa Majesté Tres-Chrêtienne, de se départir de l'Alliance qu'il avoit faite avec la France, & de faire la Paix avec les

lesdits Seigneurs Etats pour le bien de tout l'Empire & de cette Republique ; à laquelle exhortation le dit Seign. Evêque s'êt montré pret de deferer, & en consideration du tres-profond respect qu'il porte à sa Maj. Imp. abandonner l'Alliance qu'il a faite avec le dit Roy Tres-Chrétien, & en vertu de la liberté qu'il s'êt reservée par la dite Alliance, d'y renoncer lors que la necessité de ses affaires le requerroit, comme aussi de se tenir sur toutes choses aux derniers recés & Resolutions qui ont été prises à la Diette de Ratisbonne pour le regard de la Garantie des Etats de l'Empire qui sont opprimés, & de s'y conformer, & y concourir pour cet effet par sa Quote-portion, comme encore de faire la Paix avec les dits Seign. Et. Gen. des Provinces Unies, pour le bien & avancement du bien public : Et qu'en suite par l'interposition des Ministres de sa Maj. Imp. asav. les Tres-illustres, & Tres-excellents Seigneurs, François, Baron de Lisola, Conseiller de sa Maj. Imp. & Jean Frischer, Conseiller privé de la haute Autriche, Ambassadeurs & Plenipotentiaires pour la Paix generale entre les Plenipotentiaires de part & d'autre, deputés à cet effet : De la part des dits Seigneur Etats Generaux, les Tres-nobles & Excellents Seigneurs Jerome van Beverning, ancien Bourguemaître de la Ville de Gouda, ci-devant Conseiller & Tresorier General des Provinces Unies du Païs-bas, & Jean Isbrants, Seigneur de Hoog-

kerke

kerke & Conseiller de la Ville de Groningue, Deputé en l'Assemblée de Mess. les Et. Generaux: Et de la part du dit Seigneur Evéque, les Tres-magnifiques & Tres-vertueux Seigneurs, Frederic, Baron de Schmising, Chevalier de l'Ordre de Sr. Jean de Jerusalem & Commandeur de Francfort, & Warner ter Meulen Docteur és Loix, Conseiller privé & Vice Chancelier respectivement de sa d. Altesse, ont été convenus & accordés les points & Articles suivants.

1. Il y aura une Paix ferme & perpetuelle entre les dits Seigneurs Etats Gen. des Prov. Unies & le dit Seigneur Evéque & Prince de Munster, laquelle sera observée & entretenuë en telle sorte, qu'ils procureront les avantages l'un de l'autre, & se rendront mutuëllement toutes les marques & offices d'affection & de bons voisins, en sorte que pas un d'eux ne pourra user à l'avenir d'aucunes Represailles ou autres actes d'hostilité contre les sujets de l'un ou de l'autre, ni empêcher l'execution de choses decidées ou jugées.

2. Il y aura de part & d'autre une amnestie, oubli & silence perpetuël de tout ce qui a été fait aprés la Paix de Cleves, comme aussi depuis le commencement de la presente Guerre, de quelque nature ou qualité qu'il pourroit être, en sorte que personne ne pourra à l'avenir exercer ou permettre que soit exercée aucune hostilité contre les biens ou sujets de l'un des dits Partis pour

rai-

raison de ce que dessus, ou sous quelque autre pretexte que ce puisse être, soit par soi-même, ou par d'autres en public ou en cachette, directement ni indirectement, sous ombre de justice ou par voye de fait, mais demeureront toutes les dites injures, extorsions, rapines & excés, commis tant avant que durant la guerre, soit par paroles, par œuvres où par écrit, sans exception, de qui que ce soit, entierement & perpetuëllement oubliées, de sorte que tout ce que l'un ou l'autre des dits partis pourroit pretendre à l'encontre de l'autre pour raison de ce que dessus, sera & demeurera enseveli sous un silence & oubli perpetuël: A condition neantmoins que sous la dite Amnestie ne seront point compris tous ceux qui seront coupables, ou soupçonnés d'être coupables de trahison ou Crime de léze Majesté, & à la charge toutefois que la voye de la Justice leur sera ouverte de part & d'autre, qu'aussi leurs biens demeureront entierement pour leurs femmes, enfants ou heritiers, suivant le contenu du second Article du Traité de Cleves.

3. Ce fondement d'une Amnestie generale & universelle étant posé, le dit Seigneur Evéque restituera incontinent aprés la Ratification du present Traité aux dits Seigneurs Etats Gen. toutes les Places sans exception qu'il a prises ou occupées, lesquelles seront trouvées en sa puissance au temps du present accord, le tout au même état

qu'elles

qu'elles sont presentement: Et aura soin le dit Seigneur Evêque que rien ne soit gâté ou mis en pire état qu'il n'êt presentement, & notamment dans les Villes & Châteaux de Lingen, Lichtenfort & Borculo; à condition neantmoins que les droits & Constitutions de l'Empire & de la Paix de Westfalie, seront observés en tout & par tout, en sorte qu'il n'y soit rien innové ou derogé par les dites restitutions.

4. Le dit Seigneur Evêque restituera pareillement à tous les Nobles, Vasseaux & sujets des dits Seign. Et. Generaux, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, toutes & unes chacunes des Terres, Seigneuries, Jurisdictions, habitations & biens immeubles qui leur appartiennent, en quelque part qu'ils puissent êtres situés, lêquels il a occupés ou fait occuper pendant cette guerre. Et specialement il fera sortir sa Garnison du Château, Ville & Seigneurie de Weert, laquelle il fera restituër au Seigneur George Frederik Comte de Waldek; à condition neantmoins que tous les droits, actions & pretentions tant du dit Seigneur Evêque, ses Successeurs & l'Eglise, que du dit Seigneur Comte, seront decidés par le Juge competent. D'autre côté les dits Seign. Et. Gen. promettent aussi de faire restituër aux vasseaux & sujets du dit Seign. Evêque tous les biens immeubles qui leur appartiennent; lesquels pourroient avoir été pris ou occupés pendant la presente guerre

par les dits Etats, en quelque part qu'ils puiſſent étre ſitués. On relachera auſſi les priſonniers de part & d'autre, de quelque qualité, état ou condition qu'ils ſoient ſans aucune exception.

5. Le Traité de Cleves du 18. Avril 1666. N. ſt. demeurera en ſon entiere force & vigueur, entant qu'il n'êt point contraire au preſent Traité.

6. En la preſente Paix & Amneſtie ſeront auſſi compris la Maiſon & Famille de M. le Comte de Bentem, ſes Miniſtres, Vaſſeaux & Sujets, & tout ce qui luy a êté pris en cette guerre, luy ſera reſtitué. Le dit Sr. Comte aura & jouïra de ſes Droits & Appanages ſans aucun empéchement ni moleſtation, comme les autres Etats de l'Empire, & ſera laiſſé paiſiblement ſous la protection de ſa Maj. Imp. & de l'Empire: Et aprés la Ratification du preſent Traité les Parties de part & d'autre feront en ſorte auprés de ſa dite Majeſté que la Paix, ſecurité, & ſur tout l'amitié conjugale ſoit rétablie & raffermie dans la dite Maiſon; les droits de la dite Maj. demeurant neantmoins toûjours en leur entier, ſans aucune reſtriction ni diminution.

7. Pour plus grande ſureté & aſſurance de ce que deſſus, ſa dite Maj. Imp & le Sereniſſime Roy d'Eſpagne ſeront priés de vouloir procurer la Garantie du preſent Traité en la meilleure forme qu'il ſe pourra faire.

8. Les Ratifications du preſent Traité ſeront delivrées de part & d'autre de la part des

des Parties contractantes entre les mains de Meſſ. les Ambaſſ. de ſa dite Maj. Imp. & échangées dans le temps du 15. jours, à conter du jour que le dit Traité aura été ſigné, & mêmes pluſtot s'il êt poſſible: Mais les actes d'hoſtilité viendront à ceſſer auſſi-tôt que la Ratification du dit Seign. Evéque ſera arrivée à Cologne, & qu'elle aura été miſe entre les mains des dits Seign. Ambaſſadeurs. Et pour plus grande foy de ce que deſſus, ont été faits 2. Inſtruments d'une même teneur, leſquels ont été ſignés & ſcellés tant par les dits Seign. Ambaſſ. que par les Plenipotentiaires & Deputés de part & d'autre.

Fait à Cologne ſur le Rhin, ce 22. *Avril*. 1674.

Ainſi ſigné

(L.S.) *H. van Beverning*. (L.S.) *Smiſing*.
(L.S.) *J. Isbrants*. (L.S.) *W. Zur Muhlen*.

En foy & accompliſſement de tout ce que deſſus, les ſouſſignés Mediateurs ont confirmé le preſent Inſtrument par leur ſignature & ſeaux le jour & lieu qu'à été dit ci-deſſus.

Ainſi ſigné

(L.S.) *F. de Liſola*. (L.S.) *Joannes Friſcher*.

Traduit du Latin.

Comme ainſi ſoit que Meſſ. les Ambaſſ. & Plenipotentiaires de Meſſ. les Et. Gen. des Prov. Unies ont declaré qu'ils ont ordre de

Meſſ.

Mess. leurs Committents de ne point faire la Paix avec M. l'Evêque & Prince de Munster, à moins qu'on ne restituë à M. le Comte de Flodorf la Maison & Chateau de Darvelt, situé dans l'Evêché de Munster ; & qu'au contraire Mess. les Plenipotentiaires & Deputés du dit Seign. Évêque soûtiennent que c'ét un cas de Justice pure & particuliere, n'ayant rien de commun avec le Traité de Paix, si bien qu'ils n'ont point d'instruction de leur Maître sur ce sujet, ni aussi n'en peuvent avoir de long-temps : Et neantmoins n'ayant pas été treuvé expedient de differer plus longuement la conclusion de la Paix pour cette seule raison ; au grand prejudice & dommage du bien public ; on a trouvé bon que le Traité de Paix sera signé & séellé de part & d'autre ; & que le dit cas de restitution du Chateau de Darvelt sera laissé & differé jusqu'à la ratification & execution d'iceluy. Offrant cependant les dit Srs. Ambass. & Plenipotentiaires de sa Maj. Imp. de disposer les dites Parties à ce que le dit different soit terminé & decidé à l'amiable au temps de l'execution ;

Fait à Cologne sur le Rhin, ce 22. Avril 1674.

Ainsi signé

(L.S.) *H. van Beverning.* (L.S.) *Smising,*
(L.S.) *J. Isbrants.* (L.S.) *W. Zur Muhlen.*

En foy & accomplissement de tout ce que dessus, les soussignés Mediateurs ont confir-

mé le present Instrument par leur signature & seaux le jour & lieu qu'à été dit ci-dessus.

Ainsi signé

(L.S.) *F. de Lisola.* (L.S.) *Joannes Frischer.*

Les Ratifications du dit Traité furent portées & échangées peu de temps aprés à Cologne ainsi qu'il avoit été stipulé, & la Paix fut publiée en la maniere accoutumée.

Cependant les Imperiaux qui étoient du côté du Rhin se pourvoyoient de toutes les choses necessaires pour l'accomplissement de leurs desseins. Ils jetterent à cet effet 2. ponts de Bateaux sur cette Riviere, afin de se pouvoir toûjours joindre ensemble lors qu'ils le trouveroient à propos, & fortifierent Duyts avec toute sorte de deligence. M. le Duc de Lorraine s'achemina en ce temps-là à Francfort avec 7. Regiments de Cavalerie de ses propres Troupes, & d'eux d'Imperiaux, asavoir un d'Infanterie, & l'autre de Cavalerie pour de là passer par l'Alsace & le Païs des Suisses jusqu'en la Franche Comté; M. le Prince de Vaudemont, fils de S. A. en ayant pris déjà le chemin quelque temps auparavant. Aprés la derniere rencontre qui s'étoit passée dans le Palatinat entre les François & les Imperiaux, en laquelle M. de Beauvisé & plusieurs autres Officiers avoient été blessés, M. le Marquis de Rochefort se rendit incontinent à Landau avec 4000. Hommes de Pié & 3000. Chevaux d'où il prit le chemin du lieu du combat avec 2000. chevaux & 400. Dra-

Dragons. Et parce qu'on apprehendoit qu'il n'ût fait quelque dessein sur Keyserslauteren, on y envoya en diligence 500. Imperiaux, 200. Saxons & 200. Palatins, avec 200. Saxons à Cheval, & 100. Dragons, Nieustadt, une Ville située sur la Riviere du Haert, fut aussi renforcée de 1000. Hommes, & Manheim de 300. Chevaux & 100. Dragons. Cependant il arriva 1000. Hommes de Pié & 100. Chevaux des Troupes de Franconie à Heydelberg, mais. M. le Marquis de Rochefort s'en alla à Sabern, où M. le Maréchal de Turenne vint auprés de luy le 7. étant continuëllement fortifié d'Hommes & de provisions qu'on luy envoyoit de la Lorraine; si bien qu'ayant assemblé un Corps d'environ 7. à 8000. Hommes, il décampa de son quartier auprés de Zabern, & passant par Mulsheim, Benfelden & Colmar, arriva le 24. à Brisac, d'où il se rendit jusqu'en l'Evesché de Bâle, afin d'yempécher le passage du Duc de Lorraine dans la Franche Comté. Pour M. le Marquis de Vaubrun, il demeura encore avec quelques Troupes auprés de Sabern, afin de prendre garde aux Imperiaux qui étoient dans le Palatinat. Cependant le Commandant de Keyserslauter avoit envoyé un Enseigne avec 43. Soldats pour se rendre Maître de Croonweissenbourg, où il y avoit 100. Cavaliers François en Garnison; ce qu'il executa heureusement, avec perte de 30. Hommes du côté de l'Ennemi, & de 6. Etendarts & 50. Chevaux qui luy

demeurerent pour butin. Les François aprehendant aussi qu'on n'assiegeât Treves, se mirent à fortifier cette Place avec toute sorte de deligence, & firent rompre & demolir pour cét effet quantité de beaux Cloitres & anciens Batiments qui étoient à l'entour de la Ville. Cependant sa Maj. Imp. faisoit faire toûjours de grandes instances à la Diette de Ratisbonne, afin qu'elle prît quelque bonne resolution en faveur de M. l'Elect. Palatin & des autres Etats de l'Empire qui étoient opprimés par les François, si bien que les 3. Colleges de l'Empire resolûrent le 13. du passé *de remercier premierement sa Maj. Imp. du soin paternel qu'Elle avoit pour la conservation de l'Empire, & pour faire avoir la Paix à l'Europe; & qu'ils jugeoient aussi qu'il étoit juste, & suivant les Constitutions de l'Empire, qu'on assistât non seulement le dit Sr. Elect. Palatin, mais aussi tous les Etats de l'Empire qui étoient opprimés par les François, afin qu'ils pûssent jouir du repos aussi bien que les autres; pour lequel effet il leur sembloit à propos qu'on devoit prendre une resolution finale pour la sureté commune, & que les Cercles fissent assembler leurs Troupes afin de les joindre ensemble; qu'il faloit aussi travailler à une étroitte Alliance entre le Chef & les Membres, &c.* Le 25. ils resolurent encore *qu'il faloit finalement reduire à sa perfection le point de la sureté commune; mais parce que c'étoit un travail de longue haleine, & que le danger augmentoit de jour en jour, ils jugerent*

gerent necessaire de joindre cependant les forces de l'Empire à celles de sa Maj. Imp. laquelle on supplieroit treshumblement qu'il luy plût d'exhorter puissamment à cét effet les Cercles, tant ceux qui avoient leurs Troupes prêtes, que ceux qui n'avoient pas encore pris de resolution sur ce sujet; & que ceux qui auroient leurs Troupes prêtes les envoyassent incontinent vers le lieu que sa dite Maj. leur assigneroit; & qu'au contraire ceux qui ne seroient pas encore prets, fissent des levées sans plus differer; & les envoyassent au dit lieu, pour finalement donner la garantie aux Electeurs Palatin & de Treves, afin de retablir par ce moyen la Paix tant chés eux, que chés leurs Voisins; lesquelles Troupes seroient obligées de se reigler precisément selon les Constitutions de l'Empire & le Traité de Westfalie. Sur ces resolutions M. l'Elect. Palatin envoya le 31. une Lettre à l'Assemblée, par laquelle il les remercioit du soin qu'ils prenoient de sa sureté, & les prioit *que l'effet s'en ensuivît au plûtôt, afin de prevenir en ce faisant la ruïne entiere de son Païs, & qu'il ne fût point privé des moyens de faire subsister les dites Troupes; qu'il leur plût aussi de fournir les deniers necessaires pour les frais de la guerre, & la subsistance nonseulement de celles qu'on mettroit en campagne, mais aussi de celles qui demeureroient en garnison dans les Villes Frontieres, puis que ses Magasins n'etoient pas asses bien pourvûs des choses necessaires pour la dite subsistance. Il les pria aussi qu'il leur plût d'avoir*

soin des munitions de guerre & autres choses qui en dependent, & d'exhorter serieusement les Cercles qui n'avoient pas encore leurs Troupes prêtes, de fournir leur quote en argent, afin de faire d'autant plustôt une fin de cette affaire: qu'il leur plût aussi de solliciter sa Maj. Imp. de faire quelque diversion aux armes Françoises, pendant que le Roy de France étoit en marche vers la Franche Comté, & qu'on ne savoit pas quel train les affaires y prendroient, afin qu'en cas d'un heureux succés il ne pût pas joindre ses forces au Maréchal de Turenne & au Marquis de Vaubrun pour attaquer le haut Rhin, où il n'y avoit pas assés de Troupes pour pouvoir faire une grande resistance; & ce d'autant plus, que les François assembloient de grands Magasins dans la Lorraine & ailleurs, & même faisoient venir quantité de provisions de quelques Villes de l'Empire, au grand prejudice de ce même Empire; & que partant il les prioit qu'il leur plût d'ordonner au nom de tout l'Empire de ne leur en plus fournir, & que comme le bien du dit Empire & de chaque Etat en particulier en dependoit absolument, il esperoit qu'ils prendroient les resolutions necessaires sur ce sujet. Monsr. Granvelle, Ministre de France, reçût aussi en ce temps-là ordre à la sollicitation de l'Empereur, de partir de Ratisbonne. Le 13. les Villes de l'Empire arrêterent un Decret en faveur de M. le Comte de Nassau Sarbrugge, & les prisonniers de Treves qui étoient detenus à Mets contre toute sorte de justice. M. le P. Guillaume

sût

fût en ce temps-là amené à Nieuſtadt. M. le Reſident de Suede preſenta de nouveau un Memoire à l'Empereur pour ſa delivrance, au nom du Roy ſon Maître, par lequel il repreſentoit bien au long *que ſa Maj. ne jugeoit pas de ſi grand poids les raiſons que M. le Comte de Starrenberg avoit alleguées, pour juſtifier ſon enlevément, que la Paix qui étoit ſouhaitée ſi ardemment par tant de milliers de perſonnes, dût être rompuë ou retardée à cauſe de celà, puis que le dit Prince ne pouvoit pas être exclus des Paſſeports de ſa Maj. Imperiale, priant partant ſa dite Maj. qu'il luy plût de remettre le dit Prince en liberté, afin que par ce moyen le Traité de Paix qui étoit ſi neceſſaire à toute la Chrêtienté, pût être continué avec ſuccés, dans l'eſperance que le Roy de France pourroit être perſuadé à accorder les Paſſeports pour les Min. de M. le Duc de Lorraine.* Monſr. le Comte de Souches, General des Troupes de l'Empereur, partit en ce temps-là vers Egra avec tout ſon train, pour de là ſe rendre vers les quartiers d'embas avec les Troupes qu'il avoit aſſemblées. Le Palais de M. l'Elect de Baviere fût preſque tout reduit en cendres en ce même temps par l'imprudence d'une des filles de Madame l'Electrice, laquelle ayant été un ſoir fort tard avec une chandelle allumée dans ſa chambre, n'ût pas le ſoin de la bien éteindre. Elle ſe jetta incontinent aux pieds de ſa Maîtreſſe, & confeſſa ſa faute; mais S. A. luy répondit que quand mêmes le dommage ſeroit dix

fois plus grand qu'il n'étoit, elle ne souffriroit pas qu'on luy fit aucun déplaisir, voire même quand il se monteroit à plusieurs millions.

Le Sr. d'Achtienhoven, étant arrivé à la Cour de M. l'Elect. de Brandenbourg, & y ayant été magnifiquement reçû, comme nous avons dit ci-dessus, on luy donna pour Commissaires Mess. de Swerin, de Somnits & Blaspyl, afin de traiter avec eux. Cependant M. Verjus apprehendant que S. A. El. ne s'engageât avec l'Empire au prejudice de la France, & voulant parer ce coup, luy offrit, à ce qu'on dit, *la restitution de toutes les Places du Païs de Cleves, & qu'on luy entretiendroit une Armée de* 20000. *Hommes aux dépens de la France en argent contant.* Mais S.A. ne se laissant point separer pour toutes les raisons des interets de l'Empire, se montra bien plus portée pour resister avec l'Empereur & ses Alliés aux oppressions que les François causoient à M. l'Elect. Palatin & à l'Empire. M. Wangelin, Ambass. pour le Roy de Suede, tâcha aussi de persüader à S. A. *de ne point préter l'oreille aux Alliés, mais au contraire de joindre ses Troupes avec celles des Suedois, afin de deffendre par ensemble* (à ce qu'il disoit) *la Liberté Germanique.* Mais toutes ses peines furent inutiles; & plusieurs jugeoient avec beaucoup de raison que si on ne devoit pas prendre en mauvaise part que la Suede s'interessat si fortement pour la France, comme son ancien Allié,

avec

avec lequel elle étoit en une étroite Alliance & dont elle avoit encore reçû dernierement une bonne somme d'argent, il ne faloit pas aussi s'étonner si M. l'Electeur parloit pour les interets de l'Espagne, puis que si on vouloit faire une Paix ferme & durable, il faloit necessairement qu'elle fût fondée sur l'équité, & que par consequent on devoit restituër à cette Couronne les Villes qu'elle avoit été contreinte de rendre en l'an 1667. afin que les Païs-bas pussent subsister par ce moyen en leur premiere splendeur, &c.

M. le Comte de Starrenberg, Ambass. de sa Maj. Imp. à la Cour de Suede, se plaignit de nouveau en ce temps-là *de ce que cette Couronne avoit fait presenter tant de Memoires à la Diette de Ratisbonne contre la marche des Troupes Imperiales, lesquelles neantmoins n'avoient point d'autre dessein que d'attaquer les Ennemis de l'Empire; en quoy la dite Couronne faisoit voir manifestement qu'elle étoit entierement portée pour les interets de la France.* A quoy on luy répondit *que cela s'étoit fait contre les ordres de la Cour, laquelle n'avoit nullement cette pensée, ni aussi telles que les François faisoient courir le bruit.* On dit aussi que sa Maj. répondit au dit Comte, *qu'ayant vû que c'étoit la faute de la France qu'on ne continuoit point le Traité de Paix, à cause du refus qu'elle faisoit d'accorder les Passeports aux Ministres du Duc de Lorraine, elle en écriroit à ses Ministres qui étoient à la Cour de France, afin de faire lever cêt empechement.*

M. le Comte de Windisgarts termina ce mois-ici le different qui étoit entre le Magistrat & les Bourgeois de la Ville de Hambourg. M. de Werkendam prit alors son audience de congé du Roy de Danemarc, pour s'en retourner en Hollande. Sa Maj. envoya en ce temps-là des patentes à 21. Regiments pour se rendre auprés de Coldingen dans le païs de Judlande le 14. May, ce qui donna beaucoup d'apprehension à ceux de Hambourg. Les Suedois assemblerent aussi peu à peu quantité de Troupes dans le Païs de Breme. Les Ambass. de cettte nation ûrent leur premiere audience à la Cour de Moscovie le 26. du passé, aprés que le different pour la ceremonie d'ôter le chapeau en parlant à sa M. Russique ût été accommodé. La proposition contenoit, à ce qu'on dit, de faire une plus étroitte Alliance avec sa dite Majesté.

M. le Chevalier de Belchamp, lequel avoit été à Lublin auprés du General de la Couronne M. le Duc de Lorraine, retourna en ce temps ici à Varsovie, où il ût audience auprés de la Reine. L'esperance de son exaltation à le Couronne avançoit quelquefois; & puis aussi reculoit. La Diette de Varsovie finit le 6. du present, dans laquelle on resolut *que 50. Maréchaux des Communnautés de cette Province là se trouveroient au lieu de l'Election, & auroient soin de faire en sorte qu'on choisit un Roy qui fût veritablement digne de la Couronne, & qu'on y menageât sur*

tout

tout les interets de la Reine avec chaleur: L'on ne specifia point s'il devoit être marié ou non, mais neantmoins les Etats jugerent qu'on pouvoit bien finir la Diette sans s'arrêter à cette circonstance. Cependant on fit, toutes les preparations pour l'Election, quoy que les Deputés de l'Armée eûssent protesté en son nom *qu'ils ne vouloient plus servir la Republique, par ce qu'on ne leur donnoit point d'argent, & que par consequent elle se pouvoit bien pourvoir d'autres Soldats: que pour eux ils étoient resolus de se trouver à l'Election, non en qualité de gens de gurre, mais comme Bourgeois, & que comme tels, ils donneroient leurs voix au General de la Couronne.* Cependant le dit General étoit alors au Château de Zamoscé, ayant resolu de se trouver à Varsovie au temps de l'Election. Le 20. du present étant arreté pour cet effet, fut commencé heureusement à 3. heures aprés-midi, aprés que les Deputés de la Lituanie furent arrivés, & là dessus le S^r. Sapiha, Vice Chancelier fut élu en qualité de Maréchal: Aprés quoy les Senateurs, Evéques, Vaïvodes & Officiers de la Couronne arreterent le serment qui devoit être fait par le dit Maréchal, lequel contenoit ce qui s'ensuit: *Je jure devant Dieu en la Tres-Sainte & Tres-Adorable Trinité que je serai fidelle à la Republique dans la Charge qui m'a été confiée, & que je ne delivrerai point d'Instrument autentique de la vieille Election à celui qui sera élu à la Couronne, si non avec le consentement de tous*

les Etats: Ainsi Dieu me soit en aide. Ils resolurent aussi que le Sr. Poplantski donneroit incontinent avis à la Reine de tout ce qui seroit mis sur le tapis, & des voix que chacun des Pretendants auroit pour la Couronne. On proposa pareillement qu'on feroit en sorte que l'Election fût terminée devant l'expiration de 3. semaines par ce qu'à faute de cela il pourroit arriver que tout le Corps de la Noblesse, qui la faisoit faire maintenant par ses Deputés, monteroit à cheval, pour la faire elle même à sa fantaisie. Mais les Deputés de la Lituanie retarderent l'Election pour quelques jours, par ce qu'ils ne vouloient point se relâcher du point qu'ils vouloient introduire d'en exclurre les Naturels du Païs, à quoy ils ajouterent *qu'ils tiendroient pour infames tous ceux qui en voudroient choisir un:* Mais d'autres répondirent *qu'on devoit bien plustôt tenir pour infames ceux qui les vouloient exclurre, au grand deshonneur de la Nation Polonnoise*; à quoy ils ajoutoient des paroles extremement piquantes, aux quelles on leur répondoit par d'autres qui ne l'étoient pas moins. Et quoy que le Maréchal tachât d'assoupir ce different de tout son pouvoir, selon que sa Charge l'y obligeoit, si êt ce que neantmoins il n'en put jamais venir à bout, de sorte que 8. jours entiers s'écoulerent en cette dispute. Cependant on fit courir un écrit par toute la Pologne, qu'on nomma *Apostrofe ad Serenissimos Poloniæ Candidatos*,
 par

par lequel l'Auteur leur mettoit clairement devant les yeux tout l'état de la Pologne, & tâchoit de leur faire comprendre *que ce n'étoit pas un si grand avantage d'y etre Roy comme ils se le persuadoient, &c.*; lequel écrit nous insererions bien-ici, mais nous en sommes empéchés à cause de sa longueur. Les Polonnois qui étoient restés dans la Valachie y souffroient une si extreme disette, qu'il êt presque impossible de l'exprimer, de sorte qu'on raconte que de 16. Soldats qui avoient abandonné ce Païs-là, il n'en arriva que 2. en Pologne, les autres ayant été mangés en chemin par leurs Compagnons, faute de nourriture. Cinq-cents Hommes étant partis de Chocim pour le même sujet, fûrent attaqués par les Tartares, mais ils se deffendirent vaillamment, jusqu'à ce qu'ils se furent sauvés, en un certain poste qui étoit proche de là. Les Otages de Lembourg qui étoient à Caminiec fûrent traités d'une façon tout à fait barbare, car ils fûrent mis en une Basse fosse extremement puante, où on leur faisoit endurer une faim qui n'êt pas à concevoir. Cependant on se flatoit en Pologne qu'il étoit venu de Turquie une personne de consideration auprés du Maréchal de la Couronne, pour luy offrir la Paix au nom du Grand Seigneur, si les Polonnois vouloient joindre leurs forces aux siennes pour chasser les Moscovites de l'Ucraine, d'ont ils avoient déjà conquis une bonne partie; mais l'evenement a fait bien voir

que ce n'étoit qu'un faux bruit.

Le Pape ayant fait ces jours-ici une pompeuse Cavalcade vers l'Eglise de la Minerve, y tint Chapelle avec tout le College de Cardinaux, & donna le doüaire accoutumé à 300. pauvres Filles, asavoir 50. écus à chacune de celles qui se vouloient marier, & 100. à celles qui se vouloient mettre en Religion. Ce bon Pere distribuänt en ce même temps la branche de palme aux Cardinaux, Ambassadeurs étrangers & Seigneurs de Rome, & ayant commencé de donner la branche d'olive aux Chevaliers & Gentilshommes, les Neveux de M. le Cardinal de Hessen, & un Prince de la Maison de Wirtemberg se mirent au devant, de sorte que le Pape étant informé de leur condition, & leur en ayant aussi donné une, afin de les distinguer des autres, il demanda au dit Cardinal *si les dits Cavaliers n'avoient pas envie de se faire de la Religion Romaine?* Sur quoy 4. des parents de M. le Prince Guillaume de Furstemberg se présenterent: Mais l'Ambass. de France craignant que le Pape ne leur en voulût point donner, il luy fit savoir par le Cardinal Barberin qu'ils n'étoient pas de moindre condition que les premiers; de sorte que le Pape donna à deux d'iceux de grandes branches de palme, & aux 2. autres de petites branches d'olive. Le Pere Recanati prêchant un jour en presence du Pape & de la Reine Christine, & rapportant bien au long ce qui étoit arrivé à nôtre Seigneur au Jardin

des

des Oliviers, il l'appliqua à la Cour de Rome, & dit finalement, *Diviserant sibi vestimenta mea*; ce qu'il expliqua en cette sorte, que nôtre Seigneur n'avoit pas entendu parler de ses habillements, mais de ceux de son Vicaire, lesquels devoient être distribués aux pauvres, & se mit à reprendre là-dessus le grand luxe & dépenses excessives des Cardinaux. Finalement il parla aussi des Dîmes qu'on assembloit pour le Royaume de Pologne, & demanda pourquoy les Cardinaux en étoient exempts, puis que comme les plus riches ils pouvoient donner plus que les autres, & qu'en cas de quelque invasion des Turcs, tant de milliers d'ames, dont leur Charge les obligeoit de prendre soin, seroient emmenées en une dure servitude. Il arriva en ce temps-là à Rome quelques choses ridicules de 3. Pelerins; le premier demanda fort simplement une indulgence pour toute une Armée à l'article de la mort; le second se mit à genoux devant la Reine Christine, croyant que c'étoit le Pape, à cause de sa grande suite, & luy demanda sa benediction; & le troisieme presenta au Pape & aux Cardinaux un écrit, dans lequel il avoit mis qu'il étoit arreté au Ciel qu'il seroit Cardinal. Une certaine femme appellée Boschetti étant en prison pour un meurtre dont elle étoit accusée, nia tout, quoy que son Valet qui en étoit complice, eût tout confessé, & l'eût soutenu en sa presence; si bien qu'on luy fit donner la question,

ſtion, mais elle l'endura conſtanment, & s'en moqua encore du depuis, diſant *qu'elle avoit autrefois ſouffert plus de douleur à enfanter.*

On parla en ce temps-là à Madrid d'un horrible attentat, par lequel on avoit reſolû d'empoiſonner le Roy & la Reine; c'êt pourquoy on arreta un Cordelier, (dans la valiſe duquel on treuva du poiſon,) comme auſſi quelques Gentilshommes Portugais: Mais le principal auteur, qui étoit auſſi Portugais & Cordelier, s'échappa, ayant corrompu le Geollier pour une ſomme de 10000. Piſtoles, à ce qu'on dit.

Cependant la crainte d'une deſcente de la Flotte Hollandoiſe augmentoit en France de jour en jour; c'êt pourquoy on fortifia toutes les Places qui étoit en l'Ile de Ré & autres, où les Hollandois pouvoient aborder; & les Vaiſſ. de Guerre qui étoient à Breſt & autres lieux, furent envoyés en la Mer Mediterranée. Le Roy changea auſſi le deſſein qu'il avoit pris d'aller en Flandres, & reſolut premierement de ſe rendre Maître de la Franche Comté, pour lequel effet les Gardes du Corps de ſa Maj. & autres Troupes, avec les munitions neceſſaires pour toute l'Armée, furent embarquées pour être portées à Dijon, où ſa Maj. ſe diſpoſa à partir le 29. M. le Prince de Condé ayant été choiſi pour l'expedition de Flandres, prepara toutes choſes pour cêt effet, & fit prendre le devant aux Troupes qui étoient deſtinées à

cela.

cela. Sa Majesté honora en ce temps-là M. l'Archevéque de Paris de la dignité de Duc & Pair de France. Madame de la Valiere ayant resolû de se mettre en Religion, pria le Roy de donner à sa Bellesœur la Charge de Dame d'honneur de la Reine, avant que de mettre son dessein à execution; ce que sa Maj. luy accorda, comme étant là premiere demande qu'elle luy ût jamais fait de sa vie; sur quoy elle partit un jour devant le Roy, & prit la route de Bourgoigne, où elle entra en un Cloître des Carmelites. Sa Maj. assista l'11. du present au batême du jeune Duc de Valois, & le fit nommer Alexandre Louis. Elle fit donner des Commissions pour lever encore 30000. Hommes, afin de les avoir prets pour la fin de la Campagne. On haussa en ce temps-là la taxe du papier de 2. tiers plus qu'a l'ordinaire, dequoy neantmoins le papier à imprimer fût exempt, ce qui causa de grandes plaintes entre les Marchands. Le 20. sa Maj. partit finalement pour la Bourgoigne, aprés avoir pris congé de tous les Grands, & avoir donné audience aux Ambassadeurs. Le 21. Elle arriva à Sure, le 22. à Joigny, le 24. à Auxerre, le 25. à Noyers, le 26. à Monbard, le 27. à Fils du Lit, le 28. à Mauloy, le 29. à Is sur Til, où la Reine & M. le Dauphin prirent congé d'Elle. Le 30. sa Maj. arriva à Dijon, d'où Elle parvint encore ce même jour à Gray. Mais avant que de poursuivre son voyage, il faut que nous disions quel-

que

que chose de ce qui se passa cependant en la Franche Comté, ainsi qu'on peut voir par ce qui s'en suit. M. le Comte d'Apremont étoit arrive le 26. du passé avec 4000. Hommes devant la petite Ville d'Arbois, qu'il attaqua avec beaucoup de furie, mais fût bravement repoussé par ceux de dedans, quoy qu'il n'y ût qu'une simple muraille à l'entour de la Ville, & qu'il n'y ût point d'autre garnison que de Bourgeois. On fit aussi un jour une furieuse sortie sur luy, en laquelle il perdit beaucoup de monde. Les affaires étoient en cet etat, lors que M. le P. de Vaudemont arriva dans la Comté, quoy que, non sans un tres grand danger. Ayant û ordre d'y aller de M. le Comte de Monterey, il partit de Francfort le 15. du passé, d'où il arriva à Stutgard avec 20. chevaux seulement ayant passé à cet effet au dessus de Rotwiel. Les François avertis de son voyage luy avoient mis des embuches par tout, asavoir auprés de Stutgard, Wirtemberg, Brisgau, & à la plus-part des avenuës, avec de tres fortes parties. Mais non-obstant toutes ces difficultés le dit Prince laissa son bagage avec le reste de sa suite à Stutgard, & prit le chemin de Bâle par eau, n'ayant que 3. Hommes avec luy, & étant suivi de son train. On les prit pour des Marchands Italiens, & les François mêmes leur découvrirent ce qu'ils ne savoient que trop, de sorte que cela leur fit encore mieux prendre garde à eux. Ils prirent la poste de Philips-

lipsbourg, où le Gouverneur dit au Prince même sans se connoître, qu'ils luy avoient mis tant d'embuches qu'il luy seroit impossible d'échapper: Mais comme il ût pris le chemin de Rinselden, les François commencerent d'entrer en soupçon, si bien qu'ils le poursuivirent avec 35. chevaux, mais ils ne pûrent jamais l'atteindre, de sorte qu'ayant passé le Païs des Suisses, il arriva le 28. du passé à Besançon, où il fût reçû avec toute sorte d'honneur. On tint Conseil de guerre aussi-tôt aprés son arrivée, où le Prince proposa avec empressement les grands avantages qu'on remporteroit si on pouvoit faire lever le siege de devant Arbois; tant pour encourager les autres Villes, que pour empêcher les François de prendre Salins, qui n'en étoit éloigné qu'à 2. lieuës. Cette resolution ayant été prise, le Prince assembla le plus de monde qu'il luy fût possible, & ayant commencé à marcher, arriva le 30. à Salins. Mais les François étant avertis de ce secours, firent partir de nuit tout leur Bagage, & leverent le siege le lendemain, aprés avoir mis par dépit le feu à toutes les maisons d'alentour, & ayant perdu environ 300. Hommes devant la Place, où le Prince arriva le 31. du passé, & y fût reçû avec beaucoup de joye. Cependant quelques Gentil-hommes & Païsans du Païs d'Aval s'étant assemblés pour aller au secours de ceux d'Arbois, se mirent en embuscade en un lieu où 4. Comp. de Ceval. Ennemie devoient passer,

ser, lesquelles ils deffirent entierement; & ne se contentant pas de cela, ils s'en allerent à Orgelet, où le Regiment de Caval. du Duc d'Aignau étoit en Garnison; lequel ils chasserent de la Ville, aprés être passés par dessus les palissades; & en tuerent plusieurs. Mais les François étant revenus du depuis, mirent le feu à la Ville pour se vanger, & la brûlerent entierement. D'Arbois le Prince s'alla camper devant Poligny, mais ayant û avis que le Duc d'Anguien étoit en marche avec une puissante Armée pour venir au secours de la Place, il retourna à Besançon, que le dit Duc fit investir le 25. du present avec toute sa Cavalerie, & ferma si bien les passages, qu'il fût impossible d'y introduire aucun secours. Il fit cependant faire tous les apprets necessaires pour l'assieger lors que le Roy y seroit arrivé: Mais en attendant, le Prince fit faire une sortie, en laquelle plusieurs François furent tués; aprés quoy il rentra dans la Ville, avec perte de fort peu de ses gens. Les Ambassadeurs des Cantons qui avoient taché cependant de procurer une suspension d'armes ou Neutralité entre le Duc de Navailles & Don Antonio d'Alveida, ayant été pour cêt effet auprés de l'un & de l'autre, fûrent de retour en Suisse en ce temps-ici, sans avoir pû rien obtenir, par ce que les François avoient proposé plusieurs conditions auxquelles les Espagnols ne voulurent nullement consentir, si bien que Monsr. de St. Romain

presenta le suivant Memoire aux dits Cantons le 22. du present mois.

Magnifiques Seigneurs,

D*Epuis la derniere Diette, & nonobstant les lettres écrites à la priere du loüable Corps Helvetique par l'Ambass. d'Espagne & par les Ministres de l'Empereur en Brisgau, Franche Comté & ailleurs au S^r. de Dinguen, qui à levé dans les Villes Frontieres & Païs voisins* 400. *Allemans pour la Franche Comté, on entreprend de les y faire passer secrettement par la Suisse: Et j'ay avis de Goux du* 16. *qu'il y en étoit déja arrivé* 2. *Troupes de* 20. *Hommes chacune, & que le reste devoit suivre incessamment. Le Comte de Vaudemont à declaré publiquement qu'il ne veut ni suspension ni Neutralité, mais s'et remis en Campagne; & ses Troupes aussi bien que les Païsans, continuent d'égorger par tout les François sans quartier; comme ils ont fait à Orgelet & en divers autres lieux. Le Comte de Monterey & les Ministres de la Maison d'Autriche qui sont à la Haye viennent d'assurer les Et. Gen. & le P. d'Orange que l'Empereur ni la Reine d'Espagne n'avoient donné aucun pouvoir pour traiter la Neutralité que les louables Cantons demandent: que leur Maj. Imp. & Catholique ne l'accorderoient point, & que suivant leur Traité de Ligue elle feroient passer à quelque prix que ce soit une Armée en la Franche Comte, pour entrer de là dans le Royaume. En effet le Duc de Lorraine qui a passé le Main, marche d'un côté*

avec un Corps de 12000. Hommes composé de ses Troupes, & celles de l'Empereur & d'autres auxiliaires pour passer dans le Brisgau, êt de là dans la Franche Comté. Et je vous prie de fortifier de conseil & autrement le loüable Canton de Bâle pour la deffense de ses passages contre les Lorrains. Le General Caprara êt du côté de Mayance avec un autre Corps plus considerable pour le même effet; & le General de Souches marche vers le Rhin avec l'Armée qui s'êt assemblée à Egra, qui doit se grossir en chemin des Troupes des Princes & Etats de l'Empire, qui ont pris le parti de sa Maj. Imp. dans le même dessein de penetrer dans le Royaume: Et on emporte d'autorité dans les Villes de Besançon & de Dole tout ce qu'il y a de grains & de fourage dans le Païs pour la subsistance des Corps du Duc de Lorraine & de Caprara, qu'on y attend tous les jours. J'espere que Vous ferés sur tout cela des reflexions considerables & amiables, & que voyant comme quoy le Roy s'êt exposé par sa complaisance & defference à Vos pressantes & continuëlles instances pour la Neutralité, non seulement vous refuserés toutes sortes de passages & de Troupes à la Franche Comté, pour ne pas augmenter le nombre des Ennemis qui y ont leurs rendés-vous comme en leur Place d'armes pour entrer & envahir de là le Royaume en Corps d'Armée, mais que vous aurés pour agreable de vous disposer à garder religieusement la paix perpetuëlle & l'Alliance, & à donner au Roy pour la deffense de sa personne & de son Royaume les Trou-

Troupes que je vous demanderay au premier jour: Et je vous aſſure de la part de ſa Maj. qu'en faiſant tout cela de bonne foy, Elle pourvoira de ſon côté à Vos ſatisfactions, & conſiderera Vos interets dans les occaſions. Le Sr. Baron Secretaire Interprete du Roy, que j'envoye exprés, vous rendra cette lettre, & ſur ce je prie Dieu qu'il vous aye en ſa ſainte & digne garde,

Fait à Soleure le 22. Avril 1674.

Magnifiques Seigneurs

Vôtre tres-affectionné à vous faire ſervice

Ainſi ſigné

St. Romain.

M. l'Ambaſſ. Spar arriva à Londres le 6. du preſent, & ût audience de ſa Maj. le 8. On croit que ſa propoſition conſiſtoit principalement à perſüader au Roy de vouloir prendre la qualité de Mediateur conjointement avec la Suede. On dit auſſi qu'il pria ſa Maj. d'écrire à l'Empereur en faveur du P. Guillaume de Furſtemberg, l'Evéque de Strasbourg ayant fait auparavant les mêmes inſtances auprés de ſa dite Majeſté, laquelle rappella en ce temps-là ſes Ambaſſ. qui étoient à Cologne, voyant que les eſperances de la Paix étoiet entierement perduës. M. le Prince de Barbanſon arriva auſſi en ce temps-là à Londres pour complimenter ſa Maj. de la part de M. le Comte de Monterey ſur

ſur la Paix qu'Elle avoit faite avec les Hollandois; il fût reçû magnifiquement ſelon ſa qualité. Une perſonne de marque vint auſſi faire la même choſe de la part de M. le Duc de Lorraine auprés de ſa dite M. Le Roy fit preſent en ce temps-ici à M. le Duc de Buckingan pour les Charges qu'il avoit poſſedées de la ſomme de 2500. livres ſterlines par an, l'eſpace de 21. ans conſecutifs & 1500. livres ſterlines tous les ans, ſa vie durant. Sa Maj. defendit en ce même temps à tous ſes ſujets de s'engager au ſervice d'aucuns Princes étrangers, & cependant Elle ſe divertiſſoit à la Campagne ſelon le temps & la ſaiſon qui ſe preſentoient.

Cependant les Armateurs d'Oſtende qui avoient Commiſſion de Monſr. le Comte de Monterey, prenoient, tous les jours quantité de Vaiſſeaux, qu'ils amenoient à Oſtende, de ſorte qu'on parle de plus de 200. qu'ils prirent en moins d'un mois. En Brabant & en Flandres on ſe hâtoit en ce temps-là extremement pour mettre toutes choſes en état pour la deffenſe de ces Provinces. M. le Comte de Monterey fit fortifier pour cêt éffet le fort de Marguerite, ſitué ſur la pointe de l'Ecaut, & y fit raſer la maiſon des Douanes & le fort qui étoit bâti ſur le Dam. Il fit auſſi ſortir les Garniſons de Venlo & Rurmonde, qu'il envoya en Brabant, & y mit en la place quelques Troupes Imperiales. Il fit pareillement bâtir une forte muraille à la porte de Kouwenberg à Bruſſelles pour deſ-

fendre

fendre les Remparts, & fit mettre de la terre entre deux pour rompre la force du canon, à quoy il fit travailler toutes sortes de personnes tant Ecclesiastiques que seculieres, & M. le Marquis de Louvigni en fût fait Gouverneur. Dendermonde, Louvain, Tillemont ; St. Lieuw, Malines, & toutes les autres Places fûrent remplies de Garnisons. Les Troupes Hollandoises fûrent logées à Bruges & autres Villes de la Province de Flandre. Namur & Mons fûrent aussi tres-bien pourvuës de monde, par ce qu'on croyoit que les François avoient fait quelque dessein sur les dites Places, ou bien sur Bruges ou Bruxelles. Mais par ce qu'on apprehendoit le plus pour Valenciennes, cela fût cause que cette Place fût extraordinairement fortifiée, & pourvuë d'une bonne Garnison. S. A. Monseign. le Prince d'Orange étant en marche vers le Brabant avec une Armée de 30000. Hommes, on fit toutes les preparations necessaires auprés de Malines pour le recevoir. On avoit resolu que M. le Comte Monterey y joindroit une Armée de 22000. Hommes, aussi-tôt que les Troupes qu'on levoit en Allemagne seroient arrivées. Les dites Troupes étoient composées de 14. ou 15000. Hommes ; sous M. le Duc de Croy, le Comte de Wied, le Comte Taun, le Comte Raiz, le Baron Kilmansek, les Colls. Autel, Masiers, Marnik, Frosten & Ernest. Outre cela on devoit entretenir plusieurs Camps volants pour aller deçà & delà. M. le

Marquis de Grana arriva en ce temps-là à Bruxelles pour y conferer avec M. le Comte de Monterey sur la marche des Troupes Imperiales. La Reine d'Espagne choisit alors D. Antonio d'Aveida en qualité de Maître de Camp General dans les Païx-Bas; M. le Duc de Villa Hermosa General de la Cavalerie, M. le Prince de Vaudemont Lieut. Geneial, & M. le Marquis de Borgomainero General de Bataille. Cependant M. le Comte de Monterey ordonna à tous les Païsans de porter tout leur Grain & ce qu'ils avoient de plus precieux dans les Villes, parce qu'on avoit avis que les François étoient en marche du côté des Païs-Bas avec une puissante Armée, à peine que ceux qui refuseroient de le faire, y seroient contraints par force. Trente deux Espagnols de la Garnison de Navagne sous le Cap. Henri de Lille rencontrerent en ce temps-là un Convoy François escorté de 45. maîtres & 42. Hommes de Pié, qu'ils prirent aprés quelque resistance, & amenerent au dit Navagne; le dit Convoy étoit estimé à plus de 100000. écus. Cependant les hostilités entre les Espagnols & ceux du Païs de Liege continuoient toûjours, de sorte que plusieurs Païsans qui ne vouloient pas payer les contributions furent pillés; & leurs Maisons brûlées,

MAY 1674.

LEs Bourgeois de la Haye planterent le May ſuivant l'ancienne coûtume le 1. de ce mois, aſavoir un devant ſa maiſon de S. A. avec ces mots: *Si qua foret Conjux tibi, ſi quis parvulus Aulâ Luderet Auriacus*: un devant la Chambre de Meſſ. les Etats de Hollande, avec ces paroles: *Cum ratio invalida eſt, Pax eſt quærenda per enſem:* Un devant celle des Etats Generaux, avec cette deviſe; *Aſpirat juſta tandem fortuna labori.* Le Sr. van der Hoge alla trouver en ce temps là l'Armée Imper. de la part de cét Etat. Meſſ. les Ambaſſ. d'Angleterre partirent de Cologne au commencement de ce mois pour s'en retourner en Angleterre par la Hollande; mais étant arrivés auprés de Nimegue avec la Barque qui les portoit, ils y coururent grand danger, car les François qui étoient entre Nimegue & Grave croyant que c'étoit une Barque qui vouloit paſſer ſans aborder, tirerent deſſus avec leurs Mousquets, ſans reſpecter le pavillon Anglois, de ſorte qu'ils percerent l'habit de l'un des dits Ambaſſadeurs, bleſſerent le Secretaire au nés, & 2. Valets en d'autres endroits: ſur quoy leurs Excell. ayant envoyé quelcun à terre pour faire leurs plaintes aux Officiers François, ceux-là offrirent de leur livrer les coupables entre les mains pour en faire telle punition qu'il leur

plairoit; mais leurs Excell. répondirent à celà qu'ils n'étoient pas Juges pour les punir, & que c'étoit à eux d'en faire la justice telle que l'enormité du fait le requeroit. Leurs Excell. arriverent peu de temps aprés à la Haye, d'où Elles partirent pour Angleterre, aprés avoir pris congé de S. A. Les Ambass. de Mess. les Etats Gen. qui étoient préts pour faire le même voyage, partirent aussi au commencement de ce mois; mais ayant rencontré dans la Meuse le Batiment qui portoit les dits Ambass. Anglois, le Cap. du dit Batiment leur tira 3. coups à bale pour leur faire abaisser le Pavillon: sur quoy ceux de Mess. les Etats ayant fait faire leurs plaintes aux dits Anglois, ils s'excuserent, en disant que ç'avoit été sans leur ordre, & que c'étoit la faute du Capitaine; si bien que cette affaire fût appaisée à l'amiable, & nos Ambass. arriverent à Londres le 22. du present, asavoir 2. jours aprés ceux d'Angleterre. M. le Secretaire Rompf fût choisi en ce temps-là par Mess. les Etats pour aller en Suede en qualité de Resident à la place du Sr. Schaep. Les Vaiss. de Guerre d'Amsterdam & d'autres quartiers de la Hollande s'étant assemblés au Tessel, M. le Lieut. Amiral Tromp en partit ce mois ici pour aller au Wilin, comme étant le Rendes-vous general. Ce fut là que les Vaiss. de la Meuse sous M. l'Amiral de Ruyter se joignirent à luy, & on fit alors tous les preparatifs necessaires pour les faire entrer en mer. L'on embarqua

alors la Milice terrestre, composée des Regiments suivants, asavoir celui de M. le Comte de Hornes, des Colonels Uytenhoven, Baccart, Frens, Grim, Dare, Kievemont & Steelant Lieut. Colonel, outre encore 30. nouvelles Compagnies, 18. Compag. de Marine de Hollande, 10. de Zelande, & 4. de Frise, faisant en tout 154. Compagnies. M. le Comte de Hornes qui avoit le commandement de ces Troupes, s'embarqua aussi, de sorte que toutes choses étant prêtes, M. le Lieut. Amiral de Ruyter arbora le 24. le Pavillon bleu, & sortit du Wilin ce même jour, faisant voile vers Ostende & Nieuport jusqu'a la hauteur de Dunquerque, où les Vaiss. furent rangés en Escadres; à l'occasion dequoy, & d'autant que le Sr. Don Bernardo de Salinas, lequel s'en alloit en Espagne, étoit arrivé dans la Flotte, on fit quelques salves aprés quoy la Flotte prit la route de la Manche. Deux Vaiss. d'escorte ayant rencontré en ce temps-ici un Armateur de Dunquerque des plus puissants, le mirent entre eux deux, & luy emporterent son mât de misaine à la premiere dêcharge qu'ils luy firent, & luy tuerent 4. Hommes, de sorte qu'ils demanderent quartier, lequel leur ayant été accordé, ils furent amenés prisonniers à Amsterdam. M. le P. d'Orange ayant reiglé toutes choses à Utrec pour le Gouvernement de cette Province, ainsi que nous avons dit ci-devant, arriva le 8. à la Haye, & alla trou-

ver l'Armée qui étoit à Bergue-sur-le Zoom, l'onziéme du dit mois: Elle fût trouvée composée de 31000. Hommes effectifs, aprés la montre que l'on en fit; & prît sa marche vers Malines, pour être d'autant plus proche des Païs-Bas appartenant à l'Espagne. S. A. prit son quartier à Duffel, où Elle ût plusieurs conferences avec M. le C. de de Monterey, pour concerter sur la maniere dont on devoit agir, & cependant la dite Armée étoit renforcée tous les jours de nouvelles Troupes.

Les François s'étant accordés avec la plus part des Villes de leurs conquêtes pour les contributions, avoient transporté tout leur canon & munitions dans la Ville de Grave, afin de les tirer de là lors qu'ils le trouveroient à propos; ayant jetté dans la riviere ou vendu, ce qui ne valoit pas la peine d'être emporté, si bien qu'il ne restoit à sortir que les Garnisons seules, ce qui se fit a Nimegue le 31. du passé, pour lequel effet on fit battre le tambour de grand matin; & là dessus le Bagage passa par dessus le pont: Il fut suivi des Italiens, & en suite des Suisses, & finalement des François, de sorte que toute la Garnison fût hors de la Ville devant les 9. heures du matin, à la loüange extreme de M. le Lieut. Gen. Magalotti, & de M. le Lecretiere Lieut. du Roy, lesquels firent tous leurs devoirs pour empêcher les insolences des Soldats en sortant, & delivra les clefs de la Ville au Magistrat avec

quel-

quelques paroles de civilité, aprés que toute la Garnison fût sortie. Les François passerent le Rhin auprés du Tolhuys, au même endroit où ils l'avoient passé il y avoit 2. ans. Aussi-tôt qu'ils fûrent sortis, on ferma les portes de la Ville, aux cris continuels de *Vive le Prince d'Orange*, & un châcun mit du ruban Orangé a son chapeau, jusqu'aux plus petits enfants. Ils quiterent aussi la Ville de Zutfen la nuit devant le premier de ce mois, presque en la même maniere qu'ils avoient fait de Nimegue, & le premier du dit mois celle d'Arnhem, d'où les Suisses sortirent les premiers, & puis aprés les François, de sorte qu'à 6. heures & demie du matin il n'y avoit plus un seul François dans la Ville. Le Fort de Skin fût aussi abandonné ce même jour, où il entra incontinent quelques Troupes de M. l'Elect. de Brandenbourg sous un certain Officier appellé Bylant. Thiel, le Fort de St. André & autres Places avoient aussi été evacuées peu de temps auparavant des François, si bien que la Ville de Grave fut remplie par ce moyen d'une infinité de monde; & outre cela on y fit entrer encore le Regiment de Picardie pour sa sureté, de sorte que la Garnison étoit en ce temps-là composée de 4 où 5000 Hommes. La poudre y étoit en si grande quantité, que les François fûrent obligés de la faire porter dans les greniers des Bourgeois. Aussi-tôt que S. A. fût avertie de l'abandon des dites Places, Elle fit M. le Comte de Stirum Gou-

verneur de la Province de Geldres, afin d'y mettre les ordres necessaires en son absence. Le 6. les François quiterent aussi Wesel & autres Villes du Païs de Cleves, où M. Le Gen. Spaen entra aussi-tôt avec quelques Troupes de M. l'Elect. de Brandenbourg. Les dits François assemblerent toutes les Garnisons qu'ils avoient tirées des dites Places, à Botberg, auprés de Rinbergue, laquelle Ville ils abandonnerent le 7. & Nuys le 9. Toutes les dites Garnisons furent trouvées se monter à environ 20000. Hommes, avec laquelle Armée M. le Marquis de Bellefonds & M. le Comte de Lorge prirent le chemin de Mastric, où M. l'Evêque de Strasbourg, qui ne se tenoit pas assuré à Keyserswaert, s'étoit rendu, afin de passer en France par ce moyen, & s'y mettre à l'abri de tous ses Ennemis. La dite Armée passant devant Erkelens, une petite Ville appartenant aux Espagnols, M. de Bellefonds se resolût de s'en rendre le Maître, & envoya pour cét effet M. le Comte vander Lip & M. le Marquis de Bourlemont avec 2. Regiments de Cavalerie Françoise, 3 de M. l'Elect. de Cologne ; 500. Hommes de Pié François, & autant de Furstemberg & de Saxe, avec 2. pieces de canon. M. le Comte vander Lip marcha tout droit contre les portes de la Ville, & y planta du canon à la portée du pistolet, pour les enfoncer & entrer dans la Ville, mais ne voyant pas moyen d'en venir à bout en cette maniere, il se servit d'un pe-

tard. Quoy que M. le Col. Bruffet, qui y étoit en Garnifon avec peu de monde, ût repouffé le premier affaut, il fût neantmoins obligé de ceder au fecond, & de laiffer la Place à la merci des François, qui y commirent toutes les violences qu'on peut attendre de Vainqueurs infolents, jufqu'à l'extremité.

Cependant la Garnifon de M. l'Eleŝt. de Cologne qui étoit à Deventer fous M. le Comte van der Lip, avoit auffi abandonné cette Place le 2. du prefent mois, aprés que le dit Comte ût délivré les clefs de la Ville au Sr. Steenbergen Prefident des Bourguemaîtres. L'accord fût fait à 42000.. Rifdales, dont il falut payer contant prés de 3. à 4000. Francs: Pour l'affeurance du refte ils amenerent prifonniers en qualité d'Otages le Bourguemaîtres Schrick, l'Efpiere, Groterhulen & Foklink Secretaire; item Warnelo, Henri Boöm & Samuel Kramer, en tout fept perfonnes. Les portes, tours, remparts & fortifications demeurerent en leur entier, comme auffi 48. pieces de canon qu'ils y laifferent. Les Troupes de M. l'Evêque de Munfter fortirent auffi le 16. du Prefent de Haffelt & Swartefluys, fuivant l'Accord qu'on avoit fait avec elles, & le 23. de Swol, aprés qu'elles ûrent commis quantité d'infolences dans le plat païs, fur quelques pretextes frivoles qu'elles allequerent: Mêmes les Catoliques d'Ootmarffen ne voulurent jamais ceder leurs Eglifes à

ceux de la Religion, si bien qu'il y ût grand bruit dans cette Ville, qui fût neantmoins appaisé en peu de temps. Ce fût ainsi que toute la Province d'Overissel se vît remise sous l'obeïssance de cét Etat; sur quoy S. A. M. le P. d'Orange y envoya Mess. Wevelinchoven & Wierts en qualité de Commissaires, afin d'y changer le Gouvernement au plus grand avantage du bien public. En vertu de cette Commission les dits Srs. étant arrivés à Campen, aprés y avoir élu le Magistrat au nom de sa dite Altesse le 26. choisirent par provision les personnes suivantes pour le Gouvernement de la Province; asavoir les Srs. van Bentink a Wekeren, & Rodolf Steenbergen, en qualité de Bourguemaîtres de la Ville de Deventer, le Sr. Everard Ram Bourguemaître de celle de Campen, Harmen Meussen Bourguemaître de Swol, & Rutger van Breda Secretaire de Campen en qualité de Greffier. Le Magistrat de Swol & Deventer fût pareillement changé & le Sr. Antoni van Haersolten a Elsen, choisi en qualité de Grand Bailli de Zallant; le Sr. Sloet a Twee-nieuhuysen, Grand Bailli de Vollenhoven; le Sr. Gerard Sloet a l'Oldenhof & Kannevelt Grand Bailli d'Isselmude, & le Sr. Eusebius Bentink Grand Bailli de Hasselt. Tous les Baillis du plat-païs fûrent aussi continués en leurs Charges. Sur toutes lesquelles choses Mess. les Et. Gen. firent publier en ce temps-ici un jour d'action de graces extraordinaire

pour

pour le 6. du mois de Juin, au lieu du jour de priere ordinaire qui se devoit celebrer le même jour, pour remercier Dieu de la faveur singuliere qu'il avoit departie à cet Etat dans le rétablissement des Provinces de Gueldres & d'Overissel, & le prier ardemment pour la continuation de ses graces, & la benediction des desseins de S. A. tant par mer que par terre.

Cependant les Min. Imperiaux avoient fait de Grandes instances depuis quelques temps auprés de M. l'Elect de Cologne, afin de le persuader de se declarer sur les conditions de Paix qui avoient été proposées par sa M. Imperiale; Mais quoy que le terme qui avoit été prescrit pour ce sujet, expirât le 1. de ce mois, si êt-ce que S. A. ne pût prendre aucune resolution, à cause des intrigues continuelles que l'Evéque de Strasbourg jettoit incessamment à la traverse; Car il ne vouloit pas consentir que les Imperiaux missent Garnison dans Bon avec luy; & sur tout lors qu'on luy proposa que la dite Garnison Imperiale y demeureroit tant qu'il plairoit à sa Majesté. Il voulût aussi qu'on luy cedât la Comté de Meurs & la Ville de Rinbergue, & qu'on luy payât 400000. écus pour les Frais de la Guerre, & que de plus on accordât aux Catholiques de la Province d'Overissel le libre exercice de la Religion. Mais les Ambass. de Hollande declarerent qu'ils ne luy accorderoient ni l'un ni l'autre, excepté le droit de la Garnison de Rinbergue,

à condition que le dit Electeur seroit obligé de renoncer à toutes ses pretentions qu'il avoit sur la Comté de Meurs: & prierent les Min. de sa Maj. Imp. de faire savoir au dit Electeur qu'ils avoient ordre de s'en retourner au plûtôt, & que partant ils prioient S. A. de prendre une courte resolution. Tout cela ayant été representé par les Ministres de sa dite Maj. Imp. au dit Seign. Electeur, S. A. voyant bien qu'Elle n'en auroit point d'autre raison, se contenta d'avoir la Ville de Rinbergue à sa disposition, & fût obligée de se déporter de ses autres demandes. Elle consentit aussi finalement que les Imperiaux missent Garnison dans Bon, pourvû que la dite Garnison luy pretât le serment, & qu'Elle auroit une Garde de 70. ou 80. Hommes pour sa personne. Mais d'autant qu'il y avoit encore quelques differents dont on ne pouvoit pas tomber d'accord, cette affaire alloit fort lentement en besoigne, ce qui fût cause que M. le Baron de Lisola se retira à Bonne, de sorte que M. l'Electeur voyant qu'il seroit enfin obligé de s'accorder, ou de s'exposer à la merci de ses Ennemis, envoya quelques Deputés au dit Bonne en l'absence de l'Evesque de Strasbourg, afin de mettre la derniere main à ce Traité. Mais les dits Deputés étant arrivés auprés de S. Ex. Elle leur dit que le temps étoit expiré, & qu'Elle ne savoit pas si l'Empereur voudroit ratifier un Traité qui avoit été fait aprés le dit temps, si bien qu'Elle envoya un Cou-

Courier à Vienne pour cét effet. Neantmoins l'Electeur persista tellement (à la solicitation des François mêmes, à ce que quelques-uns disent) que le dit Traité fût conclu l'11. du present dans la maison du Sr. Fischer, & signé par toutes les Parties, excepté de M. le Baron de Lisola, lequel étoit à Banne, ainsi que nous avons dit; si bien qu'on luy envoya un Courier exprés, afin de le luy faire signer aussi. Le dit Traité contenoit ce qui s'ensuit.

Au nom de Dieu soit, & de la Tres-sainté & Tres-adorable Trinité.

Soit notoire & manifeste à un chacun que puis que la guerre qui êt survenue dernierement entre le Tres-chretien Roy de France, & ses Alliés d'une part, & les Hauts & Puissants Seigneurs, les Etats Gen des Provinces Unies, & leurs Alliés, d'autre, êt allée si avant, qu'elle a finalement enveloppé sa Maj. Imp. & tout l'Empire; & que sa dite Maj. Imp. a fait exhorter par ses Ministres le Serenissime Prince & Electeur de Cologne, lequel s'étoit engagé en la dite guerre contre les dites Provinces Unies comme Allié de sa dite Maj. Tres-chrétienne, de faire la Paix avec les dits Seigneurs Etats Generaux, au bien de tout l'Empire & de cette Republique: A laquelle exhortatio S. A. Elect. s'êt montrée prête de deferer, selon le respect qu'Elle porte à sa dite Maj. Imp comme n'en étant point empêchée par aucun

Traités, & s'étant reservé le pouvoir de traiter avec ceux qu'il luy plairoit, lors qu'elle le jugeroit à propos pour le bien de ses affaires. Et qu'en suite par l'entremise des Ministres de sa dite Maj. Imp. asavoir les Tres Illustres & Tres-Excellents Seigneurs, François de Lisola, Conseiller de sa dite Maj. & Jean Fischer Conseiller de la Haute Aûtriche, Ambaß. & Plenipotentiaires pour la Paix generale entre les Plenipotentiaires deputés pour cét effet de part d'autre: De la part des dits Seigneurs Etats Gen. les Tres-nobles & Tres-magnifiques Seigneurs Jerome van Beverning, ancien Bourguemaitre de la Ville de Gouda, ci-devant Conseilles & Tresorier general des Provinces Unies du Païs-bas, & Jean Ysbrants, Seigneur de Hoogkerke & Conseiller de la Ville de Groningue, Deputé en l'Assemblée des dits Etats Generaux: Et de la part du dit Seigneur Electeur, les Tres-venerables & Illustres Seigneurs Thomas Quentel, François Baron de Frentz & Kendenich, & Ignatius Witman, Conseillers prives de S. A. Elect. & Seigneurs du Chapitre de la Ville de Cologne, des Catedrales de Hildesheym & Paterborn, & Deputés des Colleges de St. Severin & St. André, ont été accordés les points & Articles mentionnés ci-dessous.

Premierement que la Paix qui a été concluë entre Mess. les Etats Gen. & S. A. Elect. de Cologne demeurera ferme & perpetuelle, sans que les dites Parties puissent faire ou donner aucuns Arrets ou Represailles contre les Sujets les uns des autres, mais au contraire toute amité

de

de part & d'autre en toutes choses, sans que pourtant les affaires particulieres que ont été pendantes ci-devant par devant les Juges y soient comprises.

2. *Les hostilités qui se sont faites depuis le commencement de la guerre jusqu'à l'heure presente, seront mises & ensevelies en un perpetuel oubli, sans qu'aucun des dits Sujets puisse former aucunes pretentions à raison d'icelles à l'encontre des autres sous quelque pretexte que ce puisse être: A condition neantmoins que ceux qui seront trouvés être coupables du crime de Lese Majesté, ne seront point compris en la presente Amnistie.*

3. *Son Altess. Elect. sera obligée de restituer aux dits Seign. Et. Gen. incontinent aprés la Ratification du present Traité, toutes les Places sans exception, qu'il a prises pendant la persente guerre, & ce au même état qu'elles sont presentement, sans y pouvoir rien changer ni demolir, & sans que les Garnisons & Gouverneurs des dites Places puissent exiger aucun argent ou contributions des habitants ou Magistrats d'icelles: En telle sorte neantmoins, que les deniers qui sont deja payés ne seront point restitués, mais que les Otages qui ont été emmenés pour assurance d'iceux, seront remis incontinent en liberté sans aucune rançon.*

4. *Tous les Biens, Seigneuries & Fiefs, en quelque part qu'ils puissent être situés, lesquels appartiendront aux Gentilshommes, Vassaux ou autres Sujets des dits Seign. Et. Gen. qui auront été pris pendant la presente guerre*

par

par les Troupes du dit Seign. Electeur, seront restitués incontinent & sans delai.

5. *Les dits Seign. Etats. Gen. cederont & renonceront en recompense aux droits & pretentions qu'ils pourroient avoir sur la Ville de Rinbergue, tant pour le regard des Fortifications qu'autrement, & restitueront en suite tous les biens & Seigneuries qu'ils pourroient avoir prises pendant la presente Guerre, appartenant aux Sujets de sa dite Altess. Electorale. Toutes les personnes de part & d'autre seront aussi relâchees sans aucune rançon.*

6. *Les contributions qui ne sont pas encore payées, seront reiglées par Commissaires de part & d'autre.*

7. *Pour plus grande assurance de ce qui a été contracté, on priera leurs Majestés Imp. & Catholique d'en vouloir être les garands, dont on passera les Actes en bonne & duë forme.*

8. *Les Ratifications du present Traité seront miser entre les mains des Ambass. de sa Maj. Imp. & on en fera l'échange dans 15. iours aprés la signature d'icelui, & même plûtôt s'il êt possible, mais les Hostilités cesseront aussitôt que la dite Ratification de l'une des dites Parties aura été mise entre les mains des dits Ambassadeurs. Et pour confirmation de tout ce que dessus ont été faits deux Instruments d'une même teneur, lesquels ont été signés & seellés tant par les dits Seign. Ambass. que par les Deputés de part & d'autre.*

Fait à Cologne ce 11. ay M1674.

(L. S.)

(L. S.) *Heer van Beverning.*
(L. S.) *J. Ysbrants.*

(L. S.) *Thom. Quentel.*
(L. S.) *Franc. F. V. Firens.*
(L. S.) *Ignatius Witman.*

Pour confirmation de tout ce que dessus les soussignés Mediateurs ont signé & scellé le present Instrument, le jour & lieu qu'a été dit ci-dessus.

(L. S.) *F. de Lisola.*
(L. S.) *Johan Fischer.*

Mais cependant on reçût la nouvelle que l'Evêque de Strasbourg avoit débauché 5. des meilleurs Regiments de M. l'El. de Cologne, & les avoit envoyés à M. de Bellefonds, si bien que M. le Baron de Lisola, fit d'abord quelque difficulté de signer le dit Traité: Toutefois son Exc. le fit enfin, sur la promesse que S. A. luy fit de faire revenir les dits Regiments, ou d'en faire lever 3. autres en la place pour les joindre à l'Armée de l'Empereur; & qu'Elle donneroit satisfaction du dommage que les dites Troupes avoient fait à Erkelens. Il y avoit aussi encore quelque different pour la Comté de Linge: Car M. l'Evêque de Munster ayant reçû une Commission de sa M. Imp. de la joindre à l'Empire, dont il avoit fait donner avertissement à Mess. les Etats Generaux: Mais ayant apris que la Paix étoit con-

ciuë.

cluë, S. A. ne voulût manquer de restituer la dite Comté à S. A. M. le Prince d'Orange. Toutes choses étant donc par ce moyen terminées à Cologne, les Ambass. de Mess. les Etat. Gen. en partirent le 14. pour s'en retourner à la Haye. Ceux d'Espagne étoient déja partis quelque temps auparavant: Mais les Mediateurs jugerent à propos que M. le Comte Tot s'en allât trouver le Roy de France, & le Sr. Erensteyn Mess. les Etats Generaux afin d'y faire de nouveau les offices de Mediateurs, pendant que le Sr. Spar solliciteroit sa M. B. de vouloir prendre aussi la qualité de Mediateur, afin de travailler conjointement à une si grande œuvre, & faire une fin de cette affaire si longuement desirée.

Cependant on apprehendoit fort à Cologne que l'Armée qui étoit sous M. de Bellefond n'approchât de cette Ville, & qu'il ne tâchât de la surprendre par quelques intelligences qu'il pourroit avoir au dedans, c'êt pourquoy on se saisit de quelques François qui y étoient pour lors: Mêmes le Sr. du Pré, Resident de France, ne s'y tenoit pas trop assuré, craignant qu'on ne luy en fit de même, ce qui fût cause qu'ils s'adressa au Commandant de la Garnison, pour sa M. Imp. & au Magistrat, afin de leur faire ses plaintes, mais il ne reçût pas grande satisfaction d'eux. M. le Col. Wagenheym qui levoit un Regiment auprés de Cologne pour Mess. les Etat. fût aussi prié de secourir

la

la Ville en cas de besoin, ce qu'il leur promit, pourvû que ce fût avec l'approbation de S. A. Le Sr. Wrangel Cap. de Cav. surprit en ce temps-là M. le Col. Brempt dans le païs de Reklinchuysen; qui luy paya une bonne somme d'argent pour sa rançon. Cependant l'Armée Imp. qui étoit sur les bords du Rhin, commença à s'assembler dans le Païs de Cologne, d'autant que les François marchoient du côté de Navaigne. M. le Gen. Spork s'y vint aussi rendre de West-falie avec ses Troupes, en sorte que la dite Armée étant composée d'environ 25000. hommes, ût son Rendés-vous le 18. à Lechnich. M. le Duc de Bournevelle fit prendre le devant au dit General avec 4000. chevaux du côté de la Meuse, pour découvrir les François, & suivit luy-même avec le reste de l'Armée. Le dit General rencontra auprés de la dite riviere 30. avantcoureurs François, lesquels il prit tous prisonniers: Mais d'autant que Navaigne se rendit le 22. ainsi que nous dirons ci-aprés, & que M. le Prince de Condé s'étoit joint à M. de Bellesonds avec son Armée, les Imperiaux vindrent trop tard, de sorte qu'ils fûrent obligés de prendre la route de Limbourg, où ils attendirent leurs autres Troupes qui n'étoient pas encoré arrivées. Il arriva sur la fin de ce mois auprés de Cologne 500. Maîtres des 3. Regiments que l'Evêque de Stras-bourg avoit débauchés, comme nous avons dit ci-dessus demandant à S. A. El. payement des gages qui leur étoient dus,

dus; & permission de s'en aller où bon leur sembleroit.

Il ne passoit pas grand chose dans le Palatinat en ce temps-ici, par ce que les François n'y étoient pas en fort grand nombre, si bien qu'il n'y avoit que les Partis qui se rencontroient quelquefois. On fit en ce temps-là un pont auprés de Manheim, afin que les Imperiaux & les Troupes der Cercles y pussent toûjours passer lors qu'ils le trouveroient à propos. Cependant M. de Turenne avoit toûjours son quartier à 2. lieuës de Bâle, où il étoit renforcé tous les jours par les Troupes qui venoient de Lorraine. M. le Duc de ce nom arriva aussi en ce temps-ici avec ses Troupes, composeés d'environ 6000. hommes à 2. lieuës de Schafhausen, pour de là prendre le chemin de la Franche Comté par Rinfelden. Etant arrivé au dit Rinfelde, il y fit passer le Rhin à 2000. chevaux, pour reconnoître l'Armée de M. de Turenne; mais ayant rencontré 2. Regiments de Cavalerie Ennemie, il les attaqua à l'impourvû, & en tua environ 300. Il fit aussi quantité de prisonniers & de butin, & s'en retourna à son quartier avec perte de 43. hommes seulement. Mais d'autant que le passage par le pont de Rhinfelde, luy fût refusé, & qu'il étoit impossible de passer par aucun autre chemin, il s'en retourna sur la fin de ce mois, si bien que toute l'esperance de sauver la France Comté fût perduë par ce moyen; car les Espagnols n'a-

voient

voient voulu accorder la Neutralité à ce Païs, dans l'esperance qu'ils avoient de faire passer cette Armée par les terres de l'Evéché de Bâle, & faire par ce moyen une notable division dans le cœur de la France; ce qui auroit été un grand coup pour eux s'ils l'ûssent pû faire reüssir, mais ce fût ce qui les trompa. Les Suisses auroient bien voulu que la guerre ût été appaisée de ce côté-là, mais cela n'étant pas, & eux ayant pris ombrage de toutes ces forces étrangeres, mîrent une garnison de 2000. hommes dans Bâle, & autres Places à l'avenant. Ils solliciterent aussi les François de ne point employer leurs Troupes hors du Royaume, M. Granvelle Ministre pour la France à Ratisbonne ayant voulu alleguer quelque chose contre les ordres qu'on luy avoit donnés d'en sortir, ût ordre d'en être dehors dans 3. jours, à peine d'être privé de l'assurance qu'on donne aux Ambassadeurs, si bien qu'il fût contraint de se rendre auprés de M. de Turenne par la voye de Bâle. Cependant les Etats de l'Empire se conformerent entierement aux volontés de l'Empereur, lequel ordonna aussi à toutes les Villes d'Allemagne de faire vuider les Min. de France hors de leurs Etats. Sa Maj. Imper. étant sur le point de recevoir plusieurs Troupes des Cercles pour le renfort de son Armée, M. l. Ambass. d'Espagne la pria d'envoyer quelques Regiments pour la deffense des Païs-Bas. Sa dite Maj. fit faire en ce temps-

là de grandes instances auprés M. l'El. de Baviere, pour savoir de luy lequel des 2. Partis il vouloit embrasser, & avoir sa réponse categorique sur ce sujet. Elle reçût en ce temps-là une lettre de sa M. Brit. par laquelle Elle luy offroit sa Mediation, & luy demandoit par même moyen la delivrance du Prince Guilliaume de Furstemberg; mais on crût que si le premier fût accepté, on ne consentiroit pas si facilement au dernier. Sa dite Maj. Imp donna en ce temps-là pour réponse au Sr. Paffendorf, Resident de Suede, sur son Memoire, que non seulement Elle luy refusoit la delivrance du dit Prince, mais aussi qu'Elle le prioit de ne luy presenter jamais de tels écrits, afin de ne donner jalousie à personne. Sa dite M. Imp. écrivit en ce temps-là une lettre d'intercession à M. le C. de Monterey sur les plaintes que M. le Duc de Neubourg luy fit au sujet des contributions que les Espagnols demandoient à son Païs. Elle écrivit aussi la lettre suivante à la Ville de Strasbourg.

Puis que vous n'ignorés pas ce que portent les Constitutions de l'Empereur, aussi bien que nos dernieres Lettres Avocatoires, asavoir qu'on ne doit prêter aucun secours aux Ennemis, mais plûtôt leur faire tout le dommage possible & imaginable: Et d'autant que nous sommes avertis que le pont de Bateaux qui êt à Philipsbourg, peut être malaisement entretenu, si nous on nôtre Ville de Strasbourg n'y envoyons quelques Bateaux ou autres Bâtiments; c'êt pour-

pourquoy nous avons bien voulu vous exhorter & deffendre, ainsi que nous faisons bien expressement par la presente, d'envoyer aucuns Bâteaux ou autres choses necessaires à ceux du dit Philipsbourg, mais qu'au contraire un tel trafic & negoce si prejudiciable au bien de l'Empire, puisse être entierement interdit : Et en ce faisant vous accomplirés nôtre serieux desir & volonté, ainsi que le devoir d'une fidelle ville le requiert ; & nous vous serons, &c. Fait à Vienne ce 30. Avril 1674.

Le 24. Sa Maj. Danoise arriva à Glukstadt, où les Deputés de ceux de Hambourg la viendrent trouver, & luy offrirent leurs presents, qu'Elle refusa de prendre. M. van Werkendam Ambass. de Hollande y arriva aussi avec Elle, mais il partit peu de temps aprés pour s'en retourner en Hollande. Plusieurs étoient en peine de savoir ce que sa Maj. entreprendroit en ces quartiers avec son Armée. Ceux de Hambourg croyoient qu'on en vouloit à leur Ville. D'autres disoient que c'étoit pour faire tomber la Couronne de Pologne sur la tête du Prince son frere ; & quelques-uns vouloient que c'étoit pour aller au secours de M. l'El. Palatin ; mais tout cela n'étoit que conjectures.

Cependant les Grands de Pologne qui se devoient trouver au lieu de l'Election, se rendoient tous les jours à Varsovie. M. le General de la Couronne y arriva aussi le 6. avec quelques gens de guerre, qui furent logés dans les Villages, & fit incon-

tinent

tinent son entrée dans la Ville, étant accompagné du Regiment de Donhof. Les Ambassad. étranger ûrent aussi audience en ce temps-là. Le 4. le Nonce du Pape fût introduit à l'audience; Il fit sa proposition en Latin, comme c'est la coûtume, & recommanda à la Republique de choisir un Roy qui fût bon Catolique, & de poursuivre avec vigueur la guerre commencée contre le Turc, laquelle étoit si importante aux Eglises Catoliques, les assurant en ce cas de la benediction du Pape, & des deniers necessaires pour cét effet. Le Sr. Schafgots Ambass. de sa Maj. Imp. ût audience le lendemain, & leur recommanda au nom de son Maître de choisir un Roy Catolique, & agreable à la Republique, & amy de sa Maj. Imperiale. Il pria aussi qu'on ût égard aux interets de la Reyne. M. l'Evêque de Marseille, Ambass. de France, qui ne faisoit que d'arriver à Varsovie, ût aussi une audience fort magnifique & pria l'Assemblée d'élire un Roy qui ne fût point Ennemy de la France. Il recommanda aussi la personne du Prince Philippe de Nieubourg, & leur offrit en ce cas-là des hommes & de l'argent; A quoy il ajoûta que le Prince de Lorraine étoit incapable pour le Gouvernement du Royaume. M. l'Evêque de Cracovie, lequel presidoit pour lors a la place du Primat du Royaume qui étoit malade, luy répondit que la Republique avoit resolu de choisir un Prince amy de la France, & tel qu'étoit le Roy de

Fran-

France d'apresent. Mais quoy que le dit Ambass. ût recommandé publiquement le dit Prince de Neubourg, on crût pourtant qu'il avoit proposé en secret le Prince de Condé, ou si les Polonnois vouloient un Naturel du Pais M. le General Sobieski. Les Ambass. de Neubourg & de Lorraine ûrent en suite audience, lesquels parlerent avec beaucoup de chaleur pour les interêts de leurs Maîtres. Mais les Polonnois & les Lituanois ne pouvant pas s'accorder, on aprehendoit extremement que l'Election n'ût un mauvais succés, ou du moins de tres-grandes difficultés. Les derniers inclinoient pour le Prince de Lorraine en consideration des interêts de la Reyne, en quoy ils étoient secondés par les Ambass. de l'Empereur & d'Espagne. Mais les premiers étoient plus portés pour un naturel du Païs; ce que l'Ambass. de France sçût fort bien prendre à son avantage: Car lors qu'il vît qu'il n'y avoit pas moyen de faire passer les choses en faveur du Prince de Condé ou de Neubourg, il fit tous ses efforts pour recommander le General de la Couronne, si bien que le temps de l'Election ayant duré jusqu'au 19. du present, quelques Evêques furent envoyés de bon matin auprés de la Reyne pour savoir ses derniers sentiments sur ce sujet: A quoy elle répondit *qu'elle étoit sous la protection de la Republique, sur laquelle elle se reposoit entierement: Et que pour ce qui étoit de la conclusion qu'on pouvoit prendre sur*

le sujet de l'Election, elle esperoit qu'elle ne seroit point abandonnée de ses Amis. Les Lituanois fûrent aussi interrogés sur leur derniere resolution; A quoy ils répondirent *que puis que la Couronne n'étoit demandée des Ambass. que pour les Princes de Lorraine & de Neubourg, il ne faloit avoir aucun égard aux autres; & que la dessus ils se declaroient pour le Prince de Lorraine, avec menaces de sortir de l'Assemblée en cas qu'on ne leur accordât leur demande.* Cette réponse ayant été rapportée au General de la Couronne, il dit avec un visage riant aux Seigneurs qui étoient auprés de luy: *Et pour nous, Messieurs, nous entrerons en l'Assemblée;* Sur quoy il prît l'Ambass. de France par la main, & luy dit avec un geste joyeux; *Monsieur, fiés vous en moy, tout ira bien.* Aussi-tôt qu'il fût arrivé en l'Assemblée, le Vaivode Ruski, sans faire aucune mention des autres Prétendans, proposa le dit General en peu de paroles, lequel fût incontinent accepté & proclamé Roy par presque tous les Vaivodes, comme s'ils ussent été poussés d'un même esprit. Mais d'autant qu'il y avoit encore 2. ou 3. Vaivodes qui s'opposoient à cette Election, & que les Lituanois étoient sortis de l'Assemblée, la proclamation solemnelle fût differée jusqu'au lendemain, qui étoit le 20. auquel jour il y ût encore quelque difficulté, qui fût neantmoins levée par M. le grand Escuyer de la Couronne, & le Vaivode de Cra-



IOAN. SOBIETSKI
Roy de Pologne.

Cracovie. Mais les Lituanois étants avertis de cette Election, & voyant qu'ils ne pouvoient pas venir à bout de leurs desseins, envoyerent en même temps l'Evêque de Wilne en l'Assemblée, avec prieres qu'on differât la proclamation jusqu'au lendemain, afin que l'Election se pût faire d'un commun consentement, tant de la Republique que d'eux, & qu'ils ne doutoient point que l'on ne s'accordât tres-bien sur ce sujet. Cependant le nouveau Roy fût mené à son Palais par toute la Noblesse, & y fût salué avec son Epouse du nom de Majesté. Le 20. à huit heures du matin tous les Senateurs avec la Noblesse retournerent au Palais pour mener Sa Maj. en l'Assemblée, auxquels se joignit l'Evêque de Cracovie, lequel devoit faire la proclamation, comme aussi le Chancelier & Deputés de Lituanie. Le Roy arriva avec cette magnifique assemblée au lieu de l'Election, où les Deputés de Lituanie se declarerent pour sa Maj. avec la même promptitude que les Polonnois avoient fait. Là dessus le Roy voulût que l'Evêque de Cracovie demandât à l'Assemblée *s'il y avoit quelcun qui ne desiroit point l'avoir pour Roy, auquel cas il étoit resolu de ne point accepter la Couronne*; si bien que le dit Evêque demanda à un chacun qui y étoit, jusqu'à 4 fois, *s'il y avoit quelcun qui fût contraire à cette Election, & si on vouloit bien avoir pour Roy Jean Sobieski General de la Couronne*: A quoy on répondit unanimement *Vive le Roy Jean Sobieski*.

troisieme du nom. Là dessus on chanta le Te Deum au bruit des salves du canon, & les Soldats déchargerent leurs Mousquets jusqu'à 3. fois. Aprés cela le Roy fût ramené à son Palais avec des infinies acclamations de tout le Peuple, qui étoit extremement aise de cette Election. Le soir sa Majesté traitta magnifiquement tous les Senateurs avec leurs Epouses, & le 24. Elle se rendit en procession à la grande Eglise, la Bourgeoisie étant cependant sous les armes, & les 66. Drapeaux qui avoient été gagnés à la Bataille de Chocim étant rangés des 2. côtés de la ditte Eglise. Il êt vray qu'on y en avoit pris plus de 400. mais on n'avoit gardé que ceux-là, parce que les autres avoient été donnés aux plus vaillants Cavaliers du Royaume. Ce fût ainsi que le dit General fut élu à la Couronne, étant remarquable que la dite Election ayant û de grandes difficultés au commencement, & par consequant ne promettant point une bonne issuë, elle se termina neantmoins si heureusement & avec un contentement si universel.

M. le Duc de St. Germain qui commandoit l'Armée d'Espagne en Cataloigne, en partit vers le milieu du mois avec toutes ses Troupes pour prendre le chemin du Roussillon: Nous parlerons cy-aprés plus amplement des exploits qu'il y fit. Cependant il arriva ces jours-ici à Madrid que Don Carlos d'Arragon ayant été convié à un Festin avec 5. ou 6. autres par un certain Capitai-

ne,

ne, il fût malheureusement assassiné de 10. ou 12. coups de poignard pendant le repas, & son corps jetté dans la ruë. M. le Comte Petting Ambass. de sa Maj. Imp. en cette Cour, prit alors son audience de congé, & fût regalé de plusieurs beaux presents. La Reyne luy donna entre autres le portrait d'elle & du Roy, pour en faire present à son Maître. Un Armateur de Zelande prît & amenà en ce temps-là à Napels un Vaisseaux Anglois venant de Smirne, fort richement chargé.

Le 28. les Ambass. Extraord. de Mess. les Etats Gen. auprés du Roy d'Angl. firent leur entrée publique à Londres en la maniere suivaute. M. le Chevalier Cotterel les reçût à Greeniwich en la Barque du Roy, & les mît à terre auprés de la Tour, où ils fûrent reçus par le Sr. George Berkeley au bruit Salves du canon de la dite Tour, & mis dans le Carosse du Roy, qui étoit suivi de plus de 50. autres avec un train fort magnifique. Le dit Chevalier les mena en la maison où on a accoûtumé de recevoir les Ambass. étrangers, asav. dans le vieux Palais de Westmunster, où leurs Excel. étant arrivées, Elles furent menées à l'Audience auprés de sa Maj. dans le Palais de Withal, Aprés quoy ils furent aussi menés auprés de la Reyne & de leurs Altesses Royales, qui les reçûrent avec toutes sortes de civilités. Les Gardes du Roy qui avoient été au service de la France, revindrent en ce temps-

là en Angleterre, & en échange le S[r]. Walter Vane s'en alla en Hollande pour y exercer la Charge de General Major.

Cependant on préparoit le Bagage & les Tentes de M. le C. de Monterey, afin de se mettre en Campagne. M. le Prince d'Orange étant arrivé à Malines, on y tint Conseil de guerre le 18. en presence de S. E. & des principaux Officiers, aprés quoy sa dite Exc. s'en retourna à Bruxelles, où S. A. se rendit aussi le 22. & y fût magnifiquement reçuë: De là Elle s'en retourna à son Armée à Duffel, aprés avoir de nouveau tenu Conseil de guerre au dit Brusselles. On ût aussi diverses conferences avec M. le Marquis de Grana pour la marche des Troupes Imperiales. M. le Pr. de Condé étant parti de Chantilli le 3. arriva le 6. à Tournay avec une Armée de 8. ou 10000. hommes, où ayant fait môntre le 12. de toutes ses Troupes, qui avoient été grandement renforcées des lieux d'alentour, il treuva qu'il avoit en tout 20000. hommes, parmy lesquels il y avoit 60. Compag. de Suisses de 200. hommes châcune. Il avoit outre cela 30. pieces de canon. 3. mortiers, & plus de 500. charrettes chargées de munitions de guerre. Il décampa le même jour de Tournay avec la dite Armée, & arriva le 13. à Lens; le 14. à S[t]. Denis & Thionne, où ses gens maltraitterent extremement les Païsans ainsi qu'ils avoient fait dans toute leur marche. Le 15. il arriva à Picton, le 16. à Tionion, & le 18. à Gemblours,

blours. De là il envoya le Comte de Montal avec 3000. chevaux vers le Marquis de Bellefonds, lequel aprés s'être rendu Maître d'Erkelens, avoit passé le Roer, & avoit assiégé le Château d'Argenteau le 16. Sur le soir il commença de le battre avec 2. pieces de canon, & fit tant par le moyen de ses Bombes, que les Assiégés ne s'en pouvant plus déffendre, se rendirent le 17. Il perdit en ce Siege environ 60. hommes, & 80. bléssés. Le 18. il se campa devant Navaigne, où il fit dresser incontinent 2. Batteries de 14. pieces de canon, & commença à batre la Ville furieusement, mais ceux de dedans luy répondirent bravement. Ce même jour il fit travailler en toute diligence aux Tranchées & Approches, si bien que la Tranchée fût ouverte le 19. & l'on y avança si bien les travaux, outre que M. le Prince de Condé étoit aussi arrivé devant la Place, & y avoit fait faire toutes les preparations pour un assaut general, que les Assiégés commencerent a parlementer le 22. a 7. heures du soir, aprés que S. A. S. les ût fait sommer de se rendre; de sorte que voyant qu'il n'y avoit que 250. hommes de Garnison dans la Place, ils resolûrent de s'accorder à des conditions honorables: Mais comme on leur ût proposé de les faire prisonniers de guerre, ou de les faire sortir avec un baton blanc à la main, ils ne voulurent plus ouïr parler d'accord; si bien que M. le Prince fût enfin obligé de les laisser sortir avec Armes, &

bagáge, enseignes deployées, & 2. pieces de canon. Ils prirent le chemin de Louvain, où ils arriverent le 24. aprés avoir perdu en ce siege 4. ou 5. hommes, & 40. blessés, & les François environ 300. tant tués que blessés. Aprés cette prise le dit Seigneur Prince prît la route de Charleroy avec toute l'Armée, qui étoit composée en tout de 40000. Combattants, ou environ.

Cependant l'on étoit fort alarmé en France de la Paix qu'on avoit fait avec les Evêques de Cologne & de Munster, à l'exclusion de cette Couronne, puis que tout le faix de la guerre devoit desormais tomber sur elle seule. L'Ambass. de S. A. de Munster tâcha bien de persuader au Roy *que son Maître avoit été obligé de faire la dite Paix, par ce qu'on l'avoit menacé de luy envoyer sur les bras, non seulement les Imperiaux, mais aussi les Troupes de Brandebourg & Luneburg; & que quoy que son dit Maitre n'ût pas stipulé tous les avantages qu'il auroit bien voulu, que neantmoins il en étoit sorti sans dommage, & même avec gloire, vû la derniere victoire qu'il avoit remportée sur les Frisons;* Mais S. M. ne se paya pas de ces raisons-là. Les François étoient d'autant plus étonnés, que M. le Marquis de Bellefonds avoit abandonné si subitement toutes les Comquêtes des Païx-Bas. On croyoit bien que le dit Marquis auroit été disgracié du Roy à cause de celà, & sur tout par ce qu'il avoit (à ce qu'on disoit) rendu Nimegue aux Hollan-

dois avec 60. pieces de canon qui étoient marquées des armes de sa Majesté, ce qui avoit obligé sa dite Maj. à prononcer quelques paroles de ressentiment contre luy. Mais à dire le vray; personne n'en savoit la veritable cause: Car quelques-uns disoient que c'étoit parce qu'il avoit refusé de servir tour à tour sous M. le Duc de Navailles; & d'autres parce qu'il n'avoit pas obeï assés tôt au commandement de sa Majesté pour ce qui étoit de l'abandon des dites Places, & qu'il avoit voulu conseiller à sa ditte Maj. de les retenir encore quelque temps. D'autres croyoient que ç'avoit été parce qu'il n'avoit pas envoyé du secours assés à temps au dit Sr. Evêque de Munster; mais tout cela ne sont que conjectures, & il êt impossible de dire au vray la cause de cette disgrace. En échange on étoit d'autant plus occupé aux affaires de la Franche Comté, pour lequel effet on fit courir le bruit qu'aussi tôt que le Roy, ût appris que l'Espagne avoit refusé la Neutralité à cette Comté, il envoya querir incontinent l'Ambassadeur des Cantons Suisses, auquel il dit que pour témoigner son affection à ses Maîtres, il leur vouloit bien laisser la liberté de proposer à l'Espagne la Neutralité, quoy que ce fût une Province qu'il pouvoit gaigner facilement: Que le dit Ambassadeur remercia là-dessus sa Maj. tant au nom de ses Maîtres qu'en son particulier, & qu'il reçût de ses mains le papier blanc pour y dresser les articles: Que

la dite propoſition ayant été faite à la Reyne d'Eſpagne, & refuſée par elle, le dit Amb. en donna avis au Roy, qui luy répondit là deſſus que s'il venoit à gaigner cette Province, il la joindroit aux Cantons à ſes propres depens, & en feroit un 14. Canton, afin de ne leur donner point de jalouſie, & de vivre toûjours avec eux en bonne intelligence; mais que les Cantons Proteſtants conſiderant que les Catoliques ſéroient les plus forts, s'étoient oppoſés à cette jonction, & avoient refuſé la dite offre: Sur quoy le Roy leur avoit fait témoigner par ſon Ambaſſadeur Monſr. de St. Romain qu'il ne pouvoit pas laiſſer plus long-temps cette Province entre les mains de l'Eſpagne, parce qu'elle s'oppoſoit inceſſamment à ſes deſſeins, & que s'ils vouloient conſentir à empêcher le paſſage à toutes ſortes de Troupes étrangeres, & luy laiſſer conquerir la dite Province, il leur payeroit la ſomme de 1100000. livres contant, & 600000. dans un certain temps, pour aſſeurance de laquelle ſomme ils garderoient Salins, & jouïroient de la Province de Neuf-Châtel; de toutes leſquelles choſes, les François diſoient qu'on avoit fait un Traité avec les Cantons, & y ajoutoient pour plus de confirmation que cette premiere ſomme avoit déjà été envoyée aux dits Cantons par le moyen d'un certain Stratagéme, qui êt qu'on avoit fait ſemblant que l'Evêque d'Autun avoit acheté les livres de M. le Duc

de

de Longueville, & qu'on avoit mis l'argent dans les coffres au lieu des livres, ce qui s'étoit passé en cette sorte.

Marche du Roy de France vers la Franche Comté.

La Ville de Besançon ayant été investie le 25. du passé par M. le Duc d'Anguien, sa Maj. partit de Gray le 2. du present, & arriva le soir à 9. heures devant la dite Place, qu'Elle voulût reconnoître le même soir, avant que de s'aller répóser, étant habillée comme un simple Soldat, quoy qu'avec un tres-grand danger de sa personne, parce qu'un Officier fût tué environ 5. pas de luy Le 3. sa Maj. envoya M. le Marquis de Genlis avec 4. ou 500. hommes vers le Château de Vaux, afin de s'en rendre Maître, d'autant que 60. Soldats qui y étoient en garnison empêchoient extremement le fourrage. Le 4. Elle envoya M. le Duc de Luxembourg avec 3000. hommes de pié à Pontarlier parce qu'Elle avoit reçû avis que le S^r. Alveida Gouverneur de la Franche Comté y assembloit quelques forces, & fit publier en suitte par toute la Province une Déclaration en forme de Manifeste, qui commençoit: *L'affection que nous avons pour les Peuples de la Comté de Bourgougne, que nous considerons comme nos sujets naturels, nous rendant sensibles à leurs maux, nous ne pouvons plus entendre l'oppression que les Espagnols exercent contre eux, sans prendre la resolution de les en delivrer.*

livrer; & c'est pourquoy nous entrons en la dite Province avec une Armée de 30000. *hommes, esperant que la protection du Ciel, &c.* Le même jour l'Artillerie arriva au Camp, sur quoy on commença incontinent à dresser les Batteries. On travailla aussi aux Tranchées avec beaucoup d'empressement, de sorte que le reste de l'Artillerie étant arrivé le 6. à l'Armée, que les François faisoient monter à plus de 20000. hommes la Tranchée fût ouverte la nuit du 6. au 7. par 2. Bataillons des Gardes Françoises, en presence de Mess. les Ducs d'Orleans & d'Anguien, M. le Duc de la Feuillade étant ce jour-là Lieut. General, M. le Chev. de Lorraine Maréchal, & M. le Marquis d'Arcy Aide du Camp. Les travaux qui étoient comme des lignes vers la vieille & nouvelle Ville, furent avancés cette nuit jusqu'à 200. pas de la Place, quoy que le terrain fût un peu roussatre. Le 7. les 4. Batteries qui étoient plantées au panchant & au bas de la montagne, se trouverent prêtes, de sorte qu'on commença a foudroyer les murailles, une demie Lune & un Bastion de la nouvelle ville. Sur le soir la Tranchée fût relevée par 2. Bataillons du Regiment de Lion, commandé par M. le Marquis de Villeroy leur Colonel; M. le Comte du Lude étant Lieut. General, M. le Marquis de Genlis Maréchal. & M. le Chevalier de Nogent Aide de Camp. Cette nuit les travaux furent avancés à droitte & à gauche avec une deli-

diligence incroyable. La nuit du 8. au 9. la Tranchée fût relevée par 2. Bataillons du Regiment du Daufin commandé par M. le Marquis de Beringen leur Colonel. & Brigadier de l'Infanterie; M. le Marquis de Rochefort étant Lieut. General, M. le Marquis de Renel Marêchal, & M. le Comte de Renel Marêchal, M. le Comte de Chiverni aide de Camp. Les travaux à main droite étoient alors extremement avancés du côté de la riviere, non-obstant la pluye continuelle, mais à gauche fort peu, à cause du terrain qui étoit rempli de pierres. Le 9. le Roy ayant visité ces travaux, commanda à M. le Duc d'Anguien, vû que les Assiegés tiroient fort peu du côté droit, & pour ne point perdre une occasion si favorable, de les faire continuer en plein jour avec des Gabions du côté de la riviere; ce qui fût executé par 100. Travailleurs de la Garde Françoise, encouragés par la presence du Roy; si bien que ce travail fût avancé en peu d'heures jusqu'à la riviere appellée le Doux, en un chemin où ils ne trouverent point d'autre resistance que le reste d'une muraille qui étoit entierement ruïnée, par le canon, & d'une Ecluse qui étoit dans la dite riviere, laquelle fit monter l'eau environ 3. pieds plus qu'à l'ordinaire. Cette nuit la Tranchée fut relevée par le Regiment de Crussal, & un Bataillon de celuy d'Anjou, commandé par M. le Duc de Crussal & M. le Comte de St. Geran, M. le Marquis de Fourilles étant

Lieut. General, M. de Hautefeuille Maréchal, & M. le Comte d'Arcy Ayde de Camp. Les travaux étoient alors avancés à 150. pas de la nouvelle ville. Le 10. les François commencérent à battre la Ville à la pointe du jour de 3. nouvelles Batteries, & à jetter quelques Bombes. Les assiegés les firent prier sur les 9. heures de leur permettre qu'ils pussent exposer le St. Suaire en liberté, ainsi qu'ils avoient accoûtumé de faire tous les ans à pareil jour; ce qui leur fût accordé. L'aprés-midy ils firent une sortie sur les travaux du côte gauche, où M. le Comte de St. Geran commandoit, mais ils fûrent obligés de se retirer vers la Contrescarpe. Le jeune Comte de Sevignon se comporta fort bravement en ce rencontre. Cette nuit la Tranchée fût relevée par 2. Bataillons des Gardes du Corps à la main droite, & un Bataillon d'Anjou à la gauche: M. le Duc de la Feuillade, M. le Chevalier de Lorraine, & M. le Comte de Marsan y étoient presents ce jour-là. L'Infanterie qui étoit dans les Aproches du côté droit fût alors encore renforcée par un Bataillon, asav. 2. Comp. des Mousquetaires du Roy, & une du Regiment de Lion; mais la pluye continuëlle les incommodoit fort pour l'avancement de leurs travaux. Le Roy se môntra fort actif en ce Siege, & étoit presque toûjours à cheval, afin d'avoir l'œuïl incessamment à toutes choses. Sa Majesté reçût avis au même temps que M. le Duc de Luxem-

Luxembourg s'étoit rendu Maître de Pontarlier, & quelques jours auparavant des Châteaux d'Ornan, Sé & Château vieux, qui étoient des Places situées en des postes avantageux pour faire venir des vivres de toutes parts, dont l'Armée de France avoit une extréme disette. L'onzième sur le soir la Tranchée fût relevée par 2. Bataillons du Regiment de Lion, commandés par le Marquis de Villeroy, le Comte du Lude, le Marquis de Genlis & de St. Cavoy y étant presents ce jour-là. On travailloit incessament pour faire quelques lignes de communication entre les Assiegeants, quoy que le mauvais temps y apportât de grands empêchements. M. le Marquis d'Arcy portant les ordres du Roy dans la Tranchée, fût blessé ce jour-là d'un coup de Mousquet. Le Chevalier de Moncaut outre les Tranchées, fit faire encore un Logement au pié de la Montagne, pour de là avancer vers le chemin couvert entre les murailles de la Ville & la riviere. Le 12. les assiegés firent une sortie sur la Tranchée qui étoit du côté gauche, & avancérent jusqu'à la tête de la dite Tranchée, où ils renverserent les sacs & tout ce qu'ils trouverent, & tuerent le Sr. Carron Cap. du Regiment de Lion. Ils voulurent aussi avancer jusqu'aux Bateries, mais il fûrent repoussés. Ce jour-ici toutes choses étant prêtes pour donner l'assaut, il s'éleva une si furieuse tempête melée de gréle & d'éclairs, qu'on fût obligé de le differer jusqu'au lendemain,

demain. Cette nuit là 2. Bataillons du Daufin sous M. le. Marquis de Beringen releverent la Tranchée, Mess. les Marquis de Rochefort & d'Angeau y étant presents. Le Roy ordonna cette nuit que pour épargner ses gens à l'assaut, ón feroit un grand Logement, comme une Place d'Armes dans la Tranchée du côté gauche. Sa Majesté commanda aussi qu'on dressat pour cét effet une Batterie de 8. pieces de canon, afin de ruïner la demie lune de ceux de la Ville. Le 13. ce Logement fût prêt, & la Tranchée fût relevée le soir par le Regiment de Crussal, & le premier Bataillon d'Anjou, commandé par M. le Duc de Crussal, M. le Comt. de S^t. Geran, le Marquis de Fourilles & de Hautefeuille y étant presents ce jour-là, avec M. le Chevalier de Nogent, à la place du Marquis de Termes qui étoit blessé. M. le Marquis de Beringen fût tué en sortant, & le C. de S^t. Geran blessé. Le Marquis de Bellingan avoit aussi été blessé quelque temps auparavant, dont il mourut peu aprés. Cette nuit-là toutes choses furent en état pour attaquer la Contrescarpe, pour lequel effet on se servit du Regiment de M. le Duc de Crussal, comme le plus ancien. A une heure aprés minuit il l'attaqua, & s'en rendit le Maître aprés une furieuse resistance, aprés quoy il y fit un grand Logement. La dite Contrescharpe fut si bien deffenduë, qu'une grande partie du dit Regiment y fut tuée. Le 14. la Tranchée fut re-

relevée par 2. Bataillons des gardes du Corps, & le second Bataillon d'Anjou, M. le Duc de la Feuillade, le Chevalier de Lorraine; & le Marquis de Chyverni y etant presents ce jour-là. M. le Duc de la Feuillade fit preparer toutes choses pour attaquer la Demye lune, mais les Assiegés voyant que la Place n'étoit pas tenable, envoyerent ce matin quelques Deputés des Bourgeois & de la Milice au Roy, lesquels entrerent dans la Tente de S. M. avec M. le Marquis d'Angeau. Le 15. on dréssa & signa les Articles, & on donna des Otages de part & d'autre; sur quoy M. le Duc de la Feuillade prit une des portes en possession. Mais M. le Prince de Vaudemont & quelques autres Seigneurs Espagnols ne voulant point être Prisonniers de Guerre, s'étoient cependant retirés dans le Château, afin de le tenir le plus long-temps qu'ils pourroient M. le Marquis de Rouvroy & le Chevalier de la Salle furent tués en cette retraitte. Le 16. les 2. Bataillons des Gardes du Corps furent relevées par le Regiment de Lion commandé par M. le Marquis de Villeroy. Le 17 ils furent relevés par le premier Bataillon du Regiment du Roy, & le premier du Daufin. Le même jour M. l'Archevêque de Besançon vint complimenter le Roy à l'Armée. Le 18. le second Bataillon du Regiment du Daufin & le premier d'Anjou releverent la garde precedente, & le 19. les Tranchées & les Batteries dont on s'étoit

servi

ſervi contre la Ville ſûrent raſées, & l'on prepara toutes choſes pour attaquer la Citadelle. Le 20. les 5. Bateries ayant été plantées ſur une hauteur tout à l'entour de la Citadelle, on commença à la canonner ſurieuſement, ſi bien que les Fortifications qui ſans cela étoient inacceſſibles, ſûrent bien-tôt ruïnées par les rochers ſur leſquels elles ſont baites; ce qui la rendit ſi expoſée au canon des Ennemis qu'on ne tiroit preſque pas un coup en vain, de ſorte qu'il y ût plus de 4. ou 500. Soldats de tués par cette tirerie. Le courage des François s'étant accrû par ce moyen, & ſur tout par la preſence du Roy, M. le Duc de la Feuillade ût ordre de donner l'aſſaut avec le Regiment des gardes, & M. le Chevalier de Lorraine avec les Mouſquetaires du Roy, ayant tous l'épée à la main. L'attaque commença à 11. heures du matin, mais d'autant que le rocher étoit fort eſcarpé, & qu'une perſonne ſans armes avoit même & la peine à y monter, cela rabattit un peu de leur premiere ardeur: Mais le Roy qui voyoit tout ce qui ſe paſſoit d'une hauteur, fit tirer inceſſament la canon contre la Citadelle, ſi bien que le courage des François s'augmentant par ce moyen, & au contraire celuy des aſſiegés diminuant, parce qu'on les battoit de toutes parts, les premiers pourſuivirent leur pointe, & attaquerent le Fort St. Etienne & les Dehors avec une vigueur extraordinaire, qu'ils prirent enfin aprés une tres-grande

reſi-

resistance, & contraignirent les Assiégés de se retirer en la Citadélle, dont le Roy étant averti, y envoya incontinent un plus grand nombre de Troupes afin d'assurer cette Conquête, & y fit dresser une Batterie, afin de ruïner la Citadélle de fonds en comble. M. le Baron de Soye Gouverneur de la Pláce, voyant tous ces preparatifs, & qu'il étoit impossible de tenir plus long-temps, fit battre la Chamade le 22. du present, & envoya 3. Officiers au Roy pour capituler, ce qui se fit: L'accord fût, *que le Gouverneur serait escorté jusque dans le Luxembourg avec les Troupes Espagnoles & Allemandes, & les Italiens à Milan avec leurs Armes & Bagage: Les habitants du Païs devoient demeurer prisonniers de Guerre, jusqu'à ce que le Roy ût conquis toute la Province, aprés quoy ils luy preteroient le serment de fidelité*. M. le Prince de Vaudemont, quoy que n'étant pas compris en cet Accord, ût neantmoins permission de sa Majesté de sortir avec un Gentilhomme, à cause du courage & de la bonne conduite qu'il avoit fait paroître pendant ce Siége. S. M. luy fit present d'un cheval de Son Ecurie, parce que le sien avoit été tué dans le Château. La dessus les François entrerent le même jour dans le dit Château, que le Roy vint voir quelques jours aprés, & la Garnison Espagnole en sortit le 23. M. le Baron de Soye étant arrivé à environ 30. pas de sa Maj. luy fit une profonde reverence, & passa outre, Sa Maj. donna

le Gouvernement de cette Place & de toute la Province à M. le Duc de Duras, & fit raser tous les travaux qu'on avoit faits pour assieger la ville. Elle envoya la plus grande partie de son Armée à Dole pour investir cette Place, & quelques Troupes sous M. le Duc de Luxembourg à Salins, afin d'y observer les mouvements des Espagnols. Le 25. sa Maj. s'achemina au dit Dole, & coucha cette nuit à St. Rist, le lendemain à Orcham, & arriva le 27. devant Dole. Elle fit incontinent reconnoître la Place, & donna les ordres necessaires pour l'assieger. Les Assiegés avoient fait quelques sorties avec bon succés, & tiroient si furieusement, que les François disoient qu'ils avoient déja perdu plus de Monde devant cette Place que dans tout le Siege de Besançon. Le 28. la Tranchée fût ouverte sous M. le Duc de la Feuillade. La nuit du 29. au 30. M. le Comte du Lude, Marquis de Genlis & Chevalier de Nogent releverent la Tranchée. S. M. treuva aussi bon d'attaquer la Contrescarpe, & qu'on fit 2. Logements sur le chemin couvert, asavoir un vers un Bastion du côté droit, & un vers un Dehors palissadé à main gauche, si bien qu'Elle y envoya 650. Travailleurs & le Regiment du Roy pour faire l'attaque. M. le Comte du Lude prît la main droite, & M. le Marquis de Genlis la gauche: Ceux de dedans ayant mis la plus-part de leurs gens au lieu où on devoit faire l'attaque, les François n'ûrent

pas

pas beaucoup de peine à faire leurs Logements sur le chemin couvert, quoy que neantmoins ils ûrent beaucoup de tués & de blessés par le canon de ceux de dedans. Les lignes de communication ne pûrent pas être parachevées ce soir-là à cause de la dureté du terrain. Ce même soir les Assiegés ayant fait une sortie, chasserent les François hors de leurs Logements, & avancerent jusques dans la Tranchée, où on se battit furieusement de part & d'autre, mais ils furent contraints par la Cavalerie de rentrer dans la Ville, & les François reprirent leurs Logements. Le 30. ils firent encore une sortie à 2. heures aprés midy sur le Logement qui étoit à main droite, où il y avoit 60. Soldats du Regiment du Roy en garde. Trente Grenadiers qui firent l'attaque, jetterent tant de Grenades sur ces Soldats, qu'ils étoient sur le point de quitter la Place, si le premier Bataillon du dit Regiment ne fût sorty des Tranchées à leur secours, de sorte que les Assaillants furent obligés de se retirer. Et d'autant que les François envoyoient continuellement du monde au secours de leurs gens, il sembloit qu'ils vouloient attaquer les Dehors des Assiegés, mais ceux là firent un feu si reïteré, qu'ils n'oserent l'entreprendre; les Officiers François disoient qu'ils n'avoient jamais vû faire un si grand feu dans une Ville assiegée. M. le Comte du Lude reçût un coup à travers son Chapeau, M. le Duc de Crussal dans l'estomac

mac & dans les rognons, & M. le Comte de Nogent fût blessé d'un coup de pierre. Huit ou dix Capitaines du Regiment de Lion, & plusieurs Soldats fûrent aussi tués en cette attaque. Le Roy ayant entendu le bruit, s'y étoit transporté afin de secourir les siens, mais toutes choses étoient alors appaisées. Sa May. fit sommer aprés cela M. le Marquis de St. Martin qui commandoit dans la Place, de la luy remettre entre les mains, & luy fit demander pourquoy il l'avoit trompé, en luy ayant fait demander un Passeport pour aller à Milan. A quoy le dit Sr. fit faire réponse qu'il n'avoit reçû le Commandement de la Place qu'aprés qu'il ût commencé son voyage pour l'Italie. Ce soir là la Tranchée fût relevée par 2. Bataillons du Regiment de Lion, M. le Marquis de Rochefort étant Lieu. General, M. de Hautefeuille Maréchal, & M. le Marquis de Chyverni Ayde de Camp. Le Logement de la Contrescarpe fût augmenté à droitte & à gauche, & on en fit un troisiême vers la Demie lune. Le 31. la Tranchée fût relevée par le Regiment du Daufin, & 2. Escadrons de Rochefort, M. le Chevalier de Fourilles étant Lieut. General, M. le Marquis de Villeroy Maréchal, & M. le Comte de Marsan Ayde de Camp. le Logement du côté droit fût enfin parachevé avec une communication aux Tranchées; on travailla aussi à celuy qui étoit à main gauche avec toute la diligence possible.

JUYN.

JUIN 1674.

LE 1. du present les François ouvrirent leur Galerie. Sur le soir la Tranchée fût relevée par un Bataillon du Regiment de Crussal, & un de la Couronne. M. le Duc de la Feuillade étant Lieut. General, M. le Chev. de Lorraine Maréchal, & M. de Cavois Ayde de Camp. L'on fit aussi encore 2. Batteries. Le 2. on en fit encore une, afin de rendre inutile une des Assiegés, qui incommodoit extremement les François. Le 3. S. M. donna ordre de faire venir encore quelque canon de Besançon, & d'avancer les travaux. Le 4. & 5. on fit encore de nouvelles Batteries dans le Fossé pour ayder au Mineur. Le même jour sa Maj. se rendit au Château d'Athley, à 2. lieuës de la Ville, pour y récévoir la Reyne & M. le Daufin. La nuit suivante on continua les attaques avec une nouvelle chaleur, quoy qu'on ne tirât pas tant des 2. côtes. Les François fûrent fort empéchés cette nuit à avancer les mines & autres travaux, & n'épargnerent pour cét effet, aucun coups de Mousquet ni de Grenades. Les Assiegés au contraire, qui étoient encore plus animés que tous ces eux, n'oublierent rien pour les traverser en leurs desseins: Mais les François étant plus forts qu'eux, en vindrent si avant, qu'ils firent sauter une mine le 6. & en avoient

voient encore une autre toute préte pour faire sauter un Bastion, de sorte que ceux de dedans voyant qu'il étoit impossible de deffendre la Ville plus long-temps; firent battre la Chamade l'aprés-mydi pour faire leur Accord, dont sa Maj. fit donner incontinent avis à la Reyne par M. le Marquis de Chyverni. Celuy qui fût donné en qualité d'Otage par ceux de dedans, fut M. le Comte de Starenberg, & du côté des François M. le Marquis de Villeroy. L'Accord fût fait en peu de temps, contenant que la Garnison seroit menée à Novarre, dans la Duché de Milan avec armes & Bagage. Le 7. les Troupes de sa Majesté entrerent dans la Ville pour prendre possession d'une des Portes, & les Espagnols en sortirent à 3. heures en presence de S. M. & de toute la Cour. On reputa en France à grand bonheur que la Ville se rendit presque au même instant que M. le Daufin y arriva, & que c'étoit comme un presage de la prosperité qui devoit accompagner ce jeune Prince, vû que son Pere qui étoit estimé par tout un si Vaillant Guerrier, arriva aussi en sa jeunesse devant Bellegarde au même temps que la Place commença à Capituler. Aprés cette prise S. M. donna le Gouvernement de la Ville à M. le Marquis de la Feuille, & envoya incontinent M. le Marquis de la Feuillade avec la plus-part des Troupes devant Salins, afin de se rendre aussi Maître de cette Place. Pour M. de Luxembourg il s'en alla
en

en Flandres, afin de servir sous M. le Prince de Condé, & M. le Marquis de Rochefort fût envoyé en Lorraine avec 15. Cornettes de Cavalerie. Le 14. la Tranchée fût ouverte devant Salins, sur quoy ceux de dedans se mirent à canonner furieusement. Le 16. M. le Duc de Crussal attaqua le Fort St. André, & fit en sorte qu'il fit un Logement sur la Contrescarpe. Le 18. le dit Duc avança ses travaux jusqu'au pié d'un Bastion, non-obstant la continuelle tirerie de ceux de dedans, par où ils tuerent quantité de François. Le 21. il arriva encore quelques Troupes Françoises devant la Ville. Le même jour le Gouverneur du Fort de Saint André voyant qu'il n'étoit pas capable de resister aux attaques de Ennemis, fit battre la *Chamade* & accorda de pouvoir sortir avec armes & bagage, & de se retirer dans le Luxenbourg. Aprés cette prise M. le Duc de la Feuïllade fit preparer toutes choses pour attaquer un autre Fort que les Assiegés avoient encore. Il commanda le Sr. de Ferrand pour cét effet, lequel prit le dit Fort aprés une vigoureuse resistance, & perte d'un tres grand nombre des siens, de sorte que les Assiegés voyant qu'ils ne pourroient pas soûtenir le siege plus long-temps, firent bâtre la Chamade le 22. du present, & accorderent aux mêmes conditions que ceux de Dole. Il ne restoit pour toute la Conquête de la Franche Comté que les Château de Joux, & de Sainte Anne, dans

lesquels le Gouverneur de la dite Comté, asavoir le Sr. Alveida, s'étoit retiré, qui fûrent aussi pris par les François aprés quelque resistance. Ce fût ainsi que le Roy de France se rendît maître dans 2. mois d'une Province qui sans doute luy étoit grandement importante: Et veritablement l'avantage que S. M. retira de cette Conquête, êt pour le moins aussi grand que l'honneur qu'Elle en acquît, puis que ce Païs qui confine presque tout à l'entour aux Frontieres de France & de Suisse, ne pouvoit être gardé plus long temps par les Espagnols qu'avec un danger tout evident, & partant il fût obligé de céder aux armes de la France, comme étant trop foible pour leur resister. Le secours que M. le Duc de Lorraine tâcha d'y introduire, auroit bien pû apporter quelque empêchement aux desseins des François; mais comme ces derniers avoient tant fait par leurs promesses & par leurs menaces envers les Suisses, que le passage luy fût refusé, tout cela s'en alla à neant, & rendit les armes du Roy Tres-Chrétien d'autant plus glorieuses par la prise de ce Païs. Ces affaires étant parachevées en cette sorte, le Roy s'en retourna en France avec toute sa Cour, & arriva le 26. du present à Fontainebleau.

M. l'Evêque de Strasbourg qui s'étoit rendu de Keyserswaert à Mastricht avec l'Armée de France sous M. le Maréchal de Bellefonds, arriva en ce temps-là à Paris.

S. M.

S. M. luy envoya 12000. écus, & luy fit dire qu'il n'oubliât aucuns plaisirs pendant son absence, de sorte que le dit Evêque alla visiter toutes les maisons Royales, & fût complimenté par plusieurs Grands. M. le Maréchal de Bellefonds arriva aussi alors à Paris avec permission du Roy, pour de là se rendre à Bourgueïl lieu de son exil. L'on étoit fort ayse en France de ce que M. le Gen. Sobieski avoit été élevé à la Couronne, si bien que M. le Duc d'Orleans même vint feliciter sur ce sujet M. le Marquis d'Arquien, Cap. des Suisses, & pere de la Reyne de Pologne. S. M. crea le dit Marquis Duc & Pair de France pour témoignér le contentement qu'Elle en avoit. Ce méme Marquis reçût en ce temps-là un paquet de lettres de sa fille, nouvelle Reyne de Pologne, avec cette adresse, *A Monsieur le Marquis d'Arquien pere de la Reyne de Pologne.* Le Roy Tres-Chrêtien envoya un peu-aprés M. le Marquis de Betune auprés du nouveau Roy, comme étant son Beaufrere, afin de luy porter l'Ordre du Saint Esprit tout environné de diamants. L'Epouse du dit Marquis, propre sœur de la Reyne de Pologne, se prépara aussi pour faire le voyage, & faire present à sa sœur d'un lit superbe & magnifique en toutes manieres

On ouvrit en ce temps-là à Rome sur la Montaigne de Celio une certaine cave, dans laquelle on trouva une grande Statuë re-

presentant un Philosophe, lequel consideroit le ciel fort attentivement ayant les mains sur ses genoux : la dite Statuë fût apportée dans le Capitole. M. le Prince de Palestrina reçût en ce temps-là ordre de la Reyne ne d'Espagne de presenter la Haquenée au Pape suivant l'ancienne coûtume les Ambass. de Gennes & de Savoye lesquels avoient êté jusqu'à ce temps-là à Bologne afin d'ajuster les differents des limites qui étoient entre ces 2. Puissances, ne pûrent jamais s'accorder sur ce sujet, de sorte que les Ambass. de Savoye rompirent le Traitté, & s'en retournerent à Turin, disant que ceux de Gennes faisoient des demandes trop excessives. M. le Prince de Ligne qui étoit party de Sicile le 7. pour être Gouverneur à Milan, arriva à Final sur la fin de ce mois, où il fût d'abord complimenté au nom de la Republique de Gennes. Il fût aussi felicité par plusieurs Princes d'Italie sur ce sujet.

Le Roy & la Reyne d'Espagne se divertirent en ce temps-là dans le jardin delicieux d'Aragniues au combat des Taureaux. On y fit aussi un Fort pour donner au Roy le plaisir d'un Siege. On ruïna entierement un des Bastions, afin de le faire sauter; & quoy que le dit Fort ne fût pas encore tout a fait achevé, il fût neantmoins attaqué par les Gardes du Roy, & deffendu par ceux de dedans à coups de canon & autres armes. La Flotte d'Espagne composée de 10. Vaisseaux & de 6. Barques sous le comman-

dement

dement de Don Melchior de la Queva, partit de Cadix sur la fin de ce mois, pour avoir l'œuïl au desseins de M. de Vivonne, qui étoit pour lors dans la Mer Mediterainée. L'Armeé de cette Couronne qui étoit en Catalogne sous le commandement de M. le Duc de Saint Germain, ayant commencé à marcher, y fit les exploits suivants.

Relation de ce qui s'êt passé de plus remarquable dans le Roussillon, depuis que l'Armée d'Espagne commença à marcher jusqu'au 28. Juin. 1674.

M. Le Duc de St. Germain, Viceroy de Catalogne, ayant assemblé 6000. hommes de pié & 2000. chevaux, tint Place d'armes vers le commencement de ce mois auprés de Figueres, où il fût arrêté par les eaux jusqu'au 17. du present, auquel jour il alla visiter le Col. de pertuis avec le Maître de Camp General, & le General de la Cavalerie, ou 300. Pionniers travailloient par ses ordres, afin de faire un chemin par les Pirenées, & faire mener son canon avec d'autant plus de commodité. Ayant donc surmonté cette difficulté il s'achemina avec sa Cavalerie & Infanterie vers la Comté de Roussillon, & arriva devant Morilles, qui êt la premiere Ville située au pié du dit Col de Pertuis. Et d'autant qu'il étoit necessaire de se rendre maître de cette Place, afin que

la Garnison de l'Ennemy n'empechât point sa Marche, & pour se conserver la liberté du passage & la communication du Lampourdan & du Roussillon, on y envoya quelque Infanterie pour mettre ce dessein à execution, contre laquelle ceux de dedans se deffendirent, blessérent Don Alexandre de Montenegro, Capitaine de pié, & quelques Soldats, & en tuérent un. Le Duc en étant averti, fit sommer incontinent le Gouverneur de luy remettre la Place entre les mains, mais cettuy-là répondit qu'il la vouloit deffendre, & la conserver sous l'obeïssance du Roy de France, pour lequel effet il avoit plus de 1000. hommes de Garnison. Le Duc sâchant bien qu'il n'y avoit que 50. François dans la Place, & que le reste étoient des Païsans, leur renvoya un Trompette pour leur donner à entendre que sa Majesté Catholique recévroit en grace les derniers comme ses bons Sujets, mais que s'ils avoient la hardiesse de se mettre en deffense, & d'employer leurs armes contre son Armée, il feroit pendre les principaux d'entre-eux; & que si les François ne se rendoient tout à l'heure, il useroit contre eux de toutes les rigueurs de la guerre: Sur quoy les premiers s'écriérent qu'ils ne vouloient point se battre, & les François qui n'étoient qu'au nombre de 42. se rendîrent, & fûrent renvoyés, en France par le chemin de Tortose. M. le Comte de Bret qui commandoit en ce temps-là les armes Françoises en ce Païs, amassa

amassa une Armée de 9000. hommes de pié & 2000. chevaux. Il attendît aussi 4000. Païsans du Languedoc. Aprés la prise de Morillas M. le Duc de St. Germain, le Maître de Camp general, le General de la Cavalerie & celuy de l'Artillerie fûrent reconnoître un ruisseau qui avoit une grande levée de terre, derriere laquelle les Ennemis avoient leur Place d'armes, qui firent un detachement de 4. Escadrons de Cavalerie & de quelque Infantérie commandée & se prevalurent de quelque Bâtiment pour se couvrir: le Duc resolut aussi-tôt de faire passer la riviere à nôtre Cavalerie & à quelque Infanterie pareillement commandée & ordonna au Marquis de Lumieres General de la Cavalerie, & au Sr. Don Josef Daza, Lieut. Gen. de Marcher; Et à peine 2. de nos Escadrons avoient passé, l'eau qu'à l'improviste l'on vit sortir 4. des Ennemis de derriere le Bâtiment, croyant bien avec raison qu'il leur seroit plus aisé de ruïner ces 2. Escadrons, que d'attendre que toute la Cavalerie & Infanterie fût passée; mais les dits Escadrons se deffendirent si vaillament, qu'ils répoussérent les François jusques dans leur Place d'Armes. Le Maître de Camp General ayant cépendant passé le ruisseau avec l'Infanterie en un autre endroit, afin de se saisir de quelques postes, & donner par là le moyen à la Cavalerie de passer, arriva en même temps à leur secours, & assista si bien la Cavalerie, que les François fûrent entie-

rement deffaits, & à peine en seroit il échapé un seul, s'ils n'ûssent pas été si proches de leur Camp. M. le Marquis de Montauban, Gen. de la Caval. Françoise, fût fait prisonnier en ce rencontre, comme aussi M. le Marquis de Chaux, & quelques Soldats, sans les tués. M. le Comte de Bret qui avoit aussi été present à cette action, reçût un coup à la tête, mais il se sauva neantmoins avec les autres fuyards. Le 20. & 21. l'Armée fût empéchée à parachever l'ouvrage du nouveau chemin du Col de Pertuis, & en même temps se rendit Maître de la petite Ville de Saint Jean de Pages, où il y avoit un Capitaine François & 40. Soldats en Garnison. Le 22. elle marcha plus avant dans là plaine de Roussillon, & s'avança vers Ceret sur la riviere du Tech, où il y avoit une forte Garnison de plus de 300. hommes, 6. Capitaines, 6. Lieutenants, 7. Enseignes, 5. persoñes de qualité qui étoient volontaires, 5. Gardes-Sel, & 600. Paisans; & quoy qu'ils fissent mine d'abord de se vouloir bien deffendre, neantmoins lors qu'ils se vîrent attaqués de 3. côtés, leurs Fauxbourgs pris, & même voyant une Baterie de 9. pieces de canon prête à jouër, ils firent le signal pour accorder dés le matin, pour lequel effet le Duc donna pouvoir au Maître de Camp General de traiter avec eux, lequel ne voulut point les laisser sortir, de sorte qu'ils furent contraints de demeurer Prisonniers de guerre, & furent amenés à

Bar-

Barcelonne. On mit aussi-tôt 100. hommes de garnison dans la Place, & là dessus tous les Villages voisins, & mêmes quelques Places entourées de murailles se vindrent mettre sous la protection d'Espagne. Le 28. le Duc commanda au Regiment des Gardes du Roy, à celuy de Naples sous Don Domingo Pignatello, & aux Regiments Allemans de se rendre devant la Forteresse de Bellegarde. Il donna le commandement de ces Troupes à Don Francisco de Velasco, General de l'Artillerie. Chaque nation donna des preuves de sa Vaillance pendant ce siege. Le 2. de ce mois les Assiegés firent une sortie sur le Regiment des Gardes, & ayant surpris la sentinelle sans faire bruit, ils passerent outre, & attaquerent le Capitaine & les Soldats qui y avoient la garde; Mais quoy que d'abord ils ûssent quelque avantage, neantmoins le Lieut. Col. & le Sergent Major du dit Regiment étant accourus avec l'épée à la main pour secourir les leurs, les François furent obliges de se retirer, étant poursuivis par les Espagnols jusqu'au chemin couvert & aux pallissades. Du côté des Espagnols il y ût 2. Capitaines de tués, & quelques Soldats blessés, & les Assiegés se rendirent le lendemain, aprés avoir obtenir des conditions honorables. Aprés cette prise le Duc fit investir la Forteresse des Bains, afin d'empécher tout secours aux François par ce moyen. Ces derniers voulant y jetter quelques Troupes du côté de la Montagne

qui va à Conflans, le Duc y envoya le Maître de Camp General avec 500. hommes, afin de renforcer les postes. Le lendemain de son arrivée les François se vindrent campar à la veuë du Château avec 4000. hommes de pié & quelques Escadrons de Cavalerie, mais voyant que les Assiegeants étoient resolus, de les bien récevoir, ils n'oserent approcher, & s'en retournerent vers le reste de leur Armée, qui étoit alors commandée par M. le Duc de Schomberg, lequel avoit resolu de faire léver le siége de cette Forteresse à quelque prix que ce fût. Ayant donc fait la revuë de son Armée le 22. du present entre Perpignan & Elna, il la treuva composée de 17000. hommes effectifs, avec lesquels étant arrivé auprés de la derniere Place, il fit prendre le devant le 26. à 4000. hommes de ses meilleures Troupes, afin d'exécuter son dessein; mais ils fûrent si bien reçûs par les Espagnols, qu'ils fûrent contraints de se retirer vers leur Armée avec perte de plus de 300. hommes. Le même jour Don Jean Baptista Pignatello, Maître de Camp, ût la jambe emportée d'un coup de canon de la Forteresse. Le 27. M. le Duc de Schomberg entréprit de passer la riviere du Tech, & se rendre par ce moyen en la plaine, étant resolu de delivrer les Assiegés quoy qu'il en dût couter. M. le Duc de Saint Germain étant averty de ce dessein, laissa quelques Troupes dans les Postes qui étoient à l'entour

tour du Château, & fit mine de se vouloir retirer, mais un moment aprés il se môntra aux Ennemis, & 14. Escadrons François ayant passé à côté de son aile gauche, où étoit M. le Comte de Lumieres General de la Cavalerie avec le Duc de Monteleon, il les fit attaquer par 8. de ses Escadrons, qui investirent les François avec tant de courage, non-obstant leur nombre inégal, qu'ils les mîrent en suite, & en tuérent une partie. Ils firent aussi quantité de prisonniers de marque en cette rencontre, & entre autres M. le Marquis de la Rabliere, General de la Cavalerie. M. le Duc de Schomberg étant par tout present en ce Combat, & esperant d'avoir une meilleure fortune contre l'aile droite, s'y transporta en diligence avec toutes les Troupes qu'il avoit auprés de lúy. Don Josef Daza Lieutenant General voyant les Ennemis venir à luy avec tant de furie, en fit avertir incontinent M. le Duc de Saint Germain, afin qu'il luy envoyât du secours; & cépendant il ordonna à M. le Comte de Lumieres de passer de l'autre côté, ce qu'il executa ponctuellement. Le Maître de Camp General y envoya aussi le Regiment des Gardes du Roy, qui étoit commandé par M. le Marquis d'Aitona, & celuy de M. le Marquis de Leganes; ce qui se fit si à propos, que l'Ennemy qui les avoit attaqués auparavant si à l'impourveu, se vît luy-même environné par les Espagnols, qui le chargerent avec

tant de resolution, qu'ils le mîrent entierement en déroute, & le chasserent dans la riviere, laquelle ces 2. Marquis ayant passé à pié, continuerent de mettre les François en desordre, en sorte qu'ils prirent la fuite en confusion vers leur Place d'armes. Les Espagnols gagnerent en ce rencontre 5. pieces de canon, mais ne pouvant pas les emmener, ils les enclouerent. Il y a lieu de croire que de la façon que le Gen. de la Cavalerie & les Marquis d'Aytone & de Leganes attaquerent les François, ils auroient ruïné entierement leur Armée, s'ils n'eussent point rencontré un grand étang plein d'eau en chemin, avec 3. Escadrons de Cavalerie, qui les arrêterent, de sorte que le Duc leur envoya ordre de retourner & de repasser la riviere. Ce combat dura depuis 6. heures du matin jusqu'au soir à 10. heures. Suivant le rapport de 40. François, qui se vindrent rendre dans le Camp des Espagnols le 26. & 27. du present, la perte que les François souffrirent en ces 2. rencontres, étoit de plus de 2000. hommes, qui furent tant tués que blessés, ou qu's'enfuirent pendant le Combat. D'autres la firent bien plus grande: Quoy qu'il en soit les Espagnols firent plus de 400. Prisonniers, tant Officiers que Soldats en leur pouvoir, mais la plus-part Cavalerie. Les morts étoient en tres-grand nombre, suivant le rapport des Prisonniers. Ceux qui ce signalerent par leur vaillance & leur courage du

côté

côté des Espagnols, furent le Marquis de Lumieres, Gen. de la Cavalerie Espagnole, Don Josef Daza Lieut. General, Don Carlos Tasso Commissaire General, & les Marquis de Leganes & d'Aytone, qui se jetterent dans la riviere pour poursuivre les Ennemis, apres être descendus de cheval, & se mêlerent la pique à la main parmy la Cavalerie Françoise, avec Don Francisco Mauriques, Maître de Camp des Troupes de Barcelone, Don Domingo Pignatello & Tomas Pallavicino, Maîtres de Camp des Italiens. Finalement un chacun acquît beaucoup d'honneur en cette bataille, ce qui causa beaucoup de jalousie à ceux qui ne s'y pûrent trouver. Les Espagnols y perdirent Don Josef Cortes, Cap. de Cavalerie; & les blessés furent Don Vincent Mugnot, natif des Païs-Bas, Commissaire General; Don Paulo Caja, Don Diego de Cisneros, & Don Adrian van den Bogeerț, aussi natif des Païs-Bas, tout trois Cap. de Cavalerie, & quelques Soldats; mais tous les morts & blessés n'excedent pas en tout le nombre de 40. Les Officiers que les Espagnols prirent sur les François sont les suivants.

Monsieur de la Rabliere Colonel de la Cavalerie.

Le Comte Charles de Schomberg, fils du Duc de ce nom, Colonel de la Cavalerie.

Pinelli Sergeant Major de la Cavalerie.

Risól, idem.

De Blemeille Maître de Camp de la Cavalerie.

De Chalancy Lieut. de Cavalerie.
De la Majordure, idem.
Leger, Cornette.
Le Cheval. de la Canelle, Lieut. de Cavalerie.
De la Croix, Cornette.
Le Chev. de Sardagne, idem.
Le Cheval. de Saint Foix Lieut. de Cavalerie.
Endyme, idem.
Coraet Cornette.
De Pinol, idem.
De Malacy Lieut. de Caval.
D'Ortour Cornette.
De Pradel Cap. de pié.
De Cro, idem.
De la Verdure Lieut. de pié.
Don Angel de Paz Cornette.
Trois Maréchaux des Logis.
Deux Pages du Comte de Bret.
Trois cents vingt & deux Soldats.

Le Roy d'Angleterre se divertit presque tout cét Eté à la Campagne. Sa Maj. fit faire un petit Fort à Windsor où on fit entrer 200. hommes sous M. le P. Robert afin de le deffendre contre Mess. les Ducs de Jork & de Monmout, qui devoient l'attaquer avec 500. hommes, afin d'exercer les Gens de guerre en ce métier. M. le Marquis del Fresno Ambass. d'Espagne se trouvant indisposé s'en alla à Bat auprés de Bristol, afin d'y prendre les eaux. Le Roy fit alors publier un Edit, portant mandement d'arrêter tous les Prêtres & Jesuites qu'on trouveroit en Angleterre, afin d'être transpor-

tés

tés hors du Royaume. Sa Majesté élût en ce temps-là en qualité de Commissaires pour traiter avec ceux de Mess. les Etat. Gen. sur un Reiglement de Marine, les Sr. Culpeper, Downing, Richard Fort, Willem Thompson; Jolii & Bukworth.

M. le Comte de Monterey fit proclamer une Ordonnance le 2. du present, par laquelle il enjoignoit à tous Soldats, Païsans & Habitans du Plat païs de laisser passer librement tous Deserteurs François avec leurs armes & Bagage. Cépendant les Armées Espagnole & Holandoise étoient toûjours campées dans le Brabant, sans faire aucune mine de vouloir bouger, excepté qu'elles changeoient quelquéfois de quartier, ainsi que fit S. A. laquelle se vint camper à Semps, à 3. lieuës de Bruxelles, ayant û auparavant le sien à Duffel, où Elle faisoit faire continuéllement l'exercice à ses Soldats tant de la pique que du Mousquet. Et d'autant que plusieurs Soldats qui avoient passé en d'autres Compagnies, avoient été pris, on en fit la Justice vers le milieu de ce mois, de sorte que quelques-uns d'eux fûrent pendus, ayant un billet attaché à leur poitrine, qui denotoit qu'ils étoient Deserteurs, & d'autres ûrent l'estrapade. M. le Ringrave ayant été fait Lieut. Gen. de l'Infanterie, quitta sa Charge de Colonel des Gardes de S. A. laquelle fût donnée à M. le Comte de Solms, dont le Regiment fût incorporé parmy les dites Gardes lesquelles fûrent extremement ren-

renforcées par ce moyen. M. le Comté de Monterey elut en ce temps-là en qualité de Brigadiers de la Cavalerie pour les Allemans M. le Duc de Holsteyn & le Colonel Waldenburg, & pour les Walons M. le Baron de Courieres, de Kimey & autres. Cependant M. le Col. Maslierte se rendit avec quelque Cavalerie de Valenciennes & de Cambray jusqu'aux portes de Tournay, où il prit 425. chevaux de bagage & d'Artillerie sous les palissades de la Ville, & les amena heureusement dans les dites Places. M. le Prince de Condé partit vers le commencement de ce mois des environs de Charleroy, & prit le chemin de Mons par Marimont, faisant mine de vouloir attaquer cette Ville; Mais neantmoins S. A. passa outre sans l'Entreprendre. Cependant ses Soldats se débandoient extremement, de sorte qu'on dit qu'il en passa plus de 2000. dans les Païs-Bas de l'Espagne. A Brusselles il en arriva pour une seule fois 150. & un peu aprés 62. Ecossois, lesquels furent pris au service des Espagnols. Toutefois on faisoit monter son Armée à plus de 40000. hommes, qui étoient rangés sous les Regiments suivants.

INFANTERIE.

Le Regiment de Suisses de Pyjer, 12. *Drapeaux.*

Les Gardes du Corps Suisses, 12. *Drapeaux.*

Le Regiments de Suisses de Erlag, 12. *Drapeaux.*

Le Regiment de Suisses de Stoupa, 12. *Drapeaux.*

Le Regiment de Suisses de Solis, 11. *Drapeaux.*

Châque Drapeau 200. *hommes*, *font* 12000. *hommes.*

Deux Drapeaux de Suisses,	15 *Escadrons*
Le Regiment de Furstenberg,	3 *Escadrons*
Le Regiment Anglois,	2 *Escadrons*
Le Regiment d'Italiens,	3 *Escadrons*
Le Regiment de Roy,	4 *Escadrons*
Le Regiment des Gardes,	3 *Escadrons*
Le Regiment de Sous.	
Le Regiment des Fuseliers,	3 *Escadrons*
De Narden,	3 *Escadrons*
De Marine,	3 *Escadrons*
De Roussillon,	3 *Escadrons*

CAVALERIE.

Marquis de Frousse,	11 *Escadrons*
Marquis de Carte,	11 *Escadrons*
Marquis de Calvie,	11 *Escadrons*
Marquis de Saint Clar,	20 *Escadrons*
Marquis de Filladet,	20 *Escadrons*
Marquis de Lanson,	10 *Escadrons*
Marquis de Somedie,	13 *Escadrons*
En tout	96 *Escadrons*

M. le Prince de Condé accorda en ce temps-là la Neutralité à la petite Ville d'Anguien.

guien pour 6. mois, & fit sauter le Château d'Argenteau le 12. du present. Il arriva alors 2000. Allemans dans le Pays de Gueldres appartenant à l'Espagne sous M. le Comte Taun. Ces Troupes avoient été levées dans l'Empire pour la Couronne d'Espagne, ce qui fût cause que 2000. autres Allemans que M. le Duc de Bourneville y avoit envoyés, reprîrent le chemin de l'Armée Imperiale, laquelle ayant campé jusqu'à ce temps-là aux environs de Limbourg, prit sa marche du côté de Duren. Le 1. elle passa à côté d'Aix. L'Ayle gauche de la Cavalerie composée de 80. Cornettes & 300. Dragons sous M. le Gen. Spork, marchoit devant avec une Comp. d'Infanterie. A une heure l'Infanterie commença à marcher sous M. le Comte de Starrenberg, étant suivie de 3. autres Regiments d'Infanterie & d'une Artillerie de 26. piéces de canon, ce Corps de Bataille faisant en tout 120. Compagnies. Aprés suivoit l'Ayle droitte, composée de 57. Etendarts, hormis les Dragons. Cette nuit l'Armée campa à Eswiler, le 2. à Langersdorp, & le 3. auprés de Duren, où M. le Comte de Souches qui en avoit reçû le commandement, & étoit arrivé de Vienne à Bonne le 28. du mois passé, se trouva le même jour, & y tint Conseil de guerre avec M. le Duc de Bournonville. Ce fût là que S. E. reçût le Bâton de General avec les cérémonies accoûtumeés; & qu'on resolut que le dit Sr. de Bournonville entreroit dans
le

le Palatinat avec 2. Regiments de Cavalerie & un d'Infanterie. L'Armée s'étant rafraichie quelques jours en cét endroit, il vint un Deputé de M. le Comte de Monterey auprés du dit Sr. de Souches, lequel fût expedié au même instant. Là dessus M. le Comte de Waldek & M. le Marquis d'Assentar Maître de Camp. Gen. de l'Armée d'Espagne étant arrivés à Venlo le 7. du present, envoyerent en diligence un autre Deputé vers le dit Sr. Comte lequel s'étant trouvé au dit Venlo le 8. on y tint quelques conferences, & on resolut, à ce qu'on dit, que l'Armée de l'Empereur attaqueroit la France du côté de la Champagne, pendant que les Armées Espagnole & Hollandoise observeroient les desseins de M. le Prince de Condé; de sorte que le ditte Sr. Comte étant retourné à son Armée, décampa le 16. & prit la route de Chinay, en passant devant Aix, étant renforcé tous les jours par de nouvelles Troupes. Cépendant on fit un pont à Chinay, sur lequel les Imperiaux passerent le 23. & arriverent auprés de Huy. Ceux de Liege ayant prié M. le Comte de Souches de voir leur Ville, il y entra le même jour, & y fût reçû magnifiquement. Les François apprehendant qu'on n'ût fait quelque dessein sur Charleroy, M. de Montal qui en étoit Gouverneur, se rendit en diligence dans la Place, où il y avoit une Garnison de 2000. hommes de pié & 1200. chevaux. Septcents Maîtres des Troupes de

Co-

Cologne qui étoient campées auprés de Mastricht, se débanderent en ce temps-là, & exercerent une infinité d'insolences dans le plat Pais, de sorte que ceux de Maseyk envoyerent quelques gens de guerre contre eux, lesquels les diffirent entierement, & leur ôterent les chevaux & le butin qu'ils avoient pris. Mais M le Comte van der Lip leur Colonel, s'étant plaint là-dessus à M. le Gouverneur d'Estrades, il fit punir les coupables, & fit rendre aux dits Cavaliers le butin qui leur avoit été enlevé.

Mess. les Etat. Gen. firent en ce témps-là publier un Edit, par lequel on deffendoit à toutes sortes de personnes de porter aucuns vivres dans la Ville de Grave, sur peine de la vie. Ils deffendirent aussi d'arrêter les Deserteurs qui sortoient de la ditte Place, ou de les y faire rentrer par quelque moyen que cé fût, sur la même peine. Les François qui étoient en garnison dans cette Place écrivirent des billets à ceux de Culenbourg & de Buren, par lesquels ils les sommoient de payer les contributions qu'ils leur devoient, mais on mit bon ordre de la part de cet Etat à ce que les dits Habitants ne fussent point inquietés. Là-dessus les Colonels Hoenderbeek & Wagenheim étant sortis de Bois-leduc le 22. du present mois, se saisirent de la Ville de Ravensteyn le même jour par le moyen de 1600. hommes, afin d'empêcher les ravages des François dans ce Païs-là; mais eux pensant prevenir les nôtres,

arri-

arriverent une heure où 2. aprés eux, au nombre de 600. hommes, de forte qu'ils furent contraints de s'en retourner à Grave avec quelque perte. Meff. les Etats Gen. nommerent en ce temps-là M. le Secretaire Wolifen, qui étoit alors à la Cour de Suede, pour aller en Portugal en qualité de Resident. Meff. Wevelinchoven &. Wierts ayant terminé les affaires du Gouvernement dans la Province d'Over-Yffel, arriverent en même temps dans celle de Gueldres, où ils firent là même chofe, M. de Werckendam Ambaffadeur en Danemark arriva le 5. à la Haye, & fit rapport le 7. à Meff. les Etats de l'état auquel il avoit laiffé fa negociation. On envoya en ce temps-là à la Flotte quantité de Barques, pour faire des voyages d'un côté & d'autre, pour donner avis de ce qui fe paffoit. Les Catoliques de la Comté de Lingen ne voulant pas ceder les Eglifes aux Reformés, fuivant les Articles de Paix accordés avec M. l'Evêque Munfter, on y envoya de Swol M. le Colonel Lutzou avec quelque Troupes, afin d'y remedier à tous defordres. Les Otages de Deventer & de Swol qui étoient en prifon à Maftric, prierent alors Meff. les Etats Gen. qu'il leur plût de les faire mettre en liberté au pluftôt, fuivant l'Accord qui avoit été conclu avec M. l'El de Cologne; pour lequel effet les dits Seign. Etats ayant fait les inftances neceffaires auprés du dit Seign. Electeur & les Miniftres de fa M. Imperiale,

les dits Miniſtres trouverent à propos pour Hâter cette affaire, que le dit Sr. Electeur payât leur rançon; Mais comme cela trainoit en longueur, les dits Otages priérent de nouveau Mes dits Srs. les Etats par une lettre du 13. du preſent *qu'il leur plût de pourvoir à leur délivrance le pluſtôt que faire ſe pourroit, d'autant que M. de Louvois avoit envoyé ordre à Maſtric de les faire ſortir du Cloître de Bergade où ils avoient été detenus juſques alors, & de les mener à la porte de Saint Pierre, un lieu où on mettoit les plus infames malfaiteurs, & d'où on avoit tiré ce même jour un Criminel pour être mené à la potence & qu'en cas de plus long delay du payement, ils n'avoient à attendre tous les jours qu'un cruel traittement, vû que le temps du payement étoit expiré, & que d'ailleurs auſſi ils avoient été avertis qu'à faute du dit payement on avoit reſolû de leur mette les fers aux piés & aux mains.* A cette recherche Meſſ. les Etats écrivírent une lettre au Gouverneur de Maſtric pour le prier de mieux traiter les dits Otages, ou qu'a faute de cela ils s'en prendroient aux Sujets de M. l'El. de Cologne. Ils reſolurent du depuis, à ce qu'on dit, que puis qu'on ne pouvoit pas avoir ſi tôt le payement du dit Sr. Electeur, d'en faire les avances, & d'avoir en ſuite leur recours ſur le dit Sr. Elécteur ou ſes Sujets, ainſi qu'ils verroient le plus à propos. Mes dits Seign. les Etats reçûrent en ce temps-là une lettre de M. le

Maréchal Wirts, qui contenoit ce qui s'ensuit.

Hauts & Puissants Seigneurs, Messeigneurs.

IL plaira à Vos Hautes Puissances de se souvenir que je leur donnay à connoître en toute humilité à mon dernier depart de la Haye, qui fût sur la fin du mois de Mars, par le Sr. Bootsma, lequel presidoit alors en l'Assemblée, qu'avec permission de S. A. M. le Pr. d'Orange je desirois de faire un Voyage pour quelque temps en ces quartiers afin de mettre ordre à mes affaires particulieres, ce que j'avois dessein de faire dés le mois de Janvier dernier passé, si je n'en ûsse point été empeché par plusieurs obstacles, qui ne me permirent de partir qu'au mois d'Avril. Sur cela ayant été ici quelque peu de temps, & voyant que mes dites affaires ne me permettoient pas de retourner à la Campagne, & outre cela considerant que les François avoient presque abandonné tous les Postes & les lieux qu'ils avoient occupés dans l'Etat des Provinces Unies, & que les autres Parties Ennemies avoient fait ou etoient occupées à faire la Paix avec Vos Hautes Puissances, j'ay jugé pour le mieux de leur resigner en toute humilité la Charge dont il leur à plû de m'honorer pour le service de l'Etat, & d'en donner avis en tout respect à sa ditte Altesse, sur quoy j'attendois la réponse favorable

ble laquelle j'ay reçuë du depuis: c'êt pourquoy j'ay crû qu'il étoit de mon devoir d'en avertir en toute obeïssance Vos Hautes Puissances, & de les supplier tres-humblement qu'il leur plaise de me permettre pour les raisons sus-alleguées de resigner les Charges dont il leur a plû de m'honorer pour le service de de l'Etat, & que je les remercie tres-humblément de la bonté qu'Elles ont daigné avoir pour moy à cet égard, comme aussi des faveurs singulieres qu'il leur a plû de me départir de temps en temps, les assurant que j'en auray une reconnoissance tres-particuliere toute ma vie, priant Dieu cependant qu'il luy plaise de benir le tres-sage Gouvernement de Vos Hautes Puissances, & de couronner tous leurs desseins & entreprises de bons & heureux succes, à la prosperité de Vôtre Etat & des Habitants qui le composent. Fait à Hambourg ce 5. Juin 1674.

Sur quoy Mes dits Seing. les Etats luy envoyerent la réponse suivante.

NOus avons reçû Vôtre lettre écrite à Hambourg le 5. du present, par laquelle Vous Nous priés pour les raisons qui y sont contenués de vous accorder la permission de quitter le service de cet Etat. Sur quoy aprés avoir appris les sentimens de S. A. sur ce sujet, nous avons treuvé bon de vous récrire par la presente qu'ayant tres-bonne connoissance des bons & fidel-

fidelles services que vous avés rendus à l'Etat pendant le temps de Vôtre Charge, & sur tout lors que ce même Etat étoit reduit aux dernieres extremités par les injustes aggressions, de ses Ennemis, Nous aurions bien voulu que vous ûssiés continué en vôtre dite Charge étant bien assurés que ce ne pouvoit être qu'au grand avantage du dit Etat: Et c'ēt pourquoy nous avons appris avec un tres sensible déplaisir que vous aviés resolu de vous deffaire de la dite Charge: Mais reconnoissant le bien que vous aviés faits au dit Etat, & jugeant qu'il ne seroit pas raisonnable d'exiger de vous quelque chose qui vous pût être desagreable, nous n'avons pû ni voulu faire autre chose, quoy qu'à nôtre tres-grand regrét que d'accorder à un Seigneur d'un tel merite, qualité & Charactere que vous, la permission que vous nous demandés vous assurant que nous aurons toûjours un souvenir tres-particulier des bons & fideles services que vous avés rendus à cet Etat, sur quoy finissant la presente, nous prions Dieu, &c. Fait à la Haye ce 18. Juin 1674.

Il arriva en ce temps-là que les Troupes de M. l'Evêque de Munster qui devoient passer au service de l'Empereur, & qui étoient arrivées pour cet effet aux environs de Cologne, se mutinerent, par ce que les François qui étoient en tres-grand nombre parmi eux leur firent accroire que s'ils vouloient prendre parti parmi ceux de leur Nation, on leur donneroit à chacun 30.

écus sur la main. Le Regiment du Colonel Nagel étoit celuy qui faisoit le plus de bruit, si bien qu'ils tuerent plusieurs de leurs Officiers, & plusieurs d'eux se sauverent. Mais aprés qu'on ût pendu quelques-uns de ces Mutins, & qu'on ût donné de l'argent aux autres tout cela fût appaisé en peu de temps, de sorte que les dittes Troupes passerent montre le 10. en presence de M. le Baron de Lisola & du Sr. van der Hoge, Deputé de Mess. les Etats, & prirent le chemin du Palatinat un peu aprés sous la conduite de M. le Marquis de Baden. M. l'Evéque de Cologne aprêta aussi les Troupes qu'il avoit promis à l'Empereur, asavoir le Regiment de Cavalerie du Colonel Mellinger, & deux d'Infanterie des Colonels Esch & Viancourt, sous le commandement de M. le Comte de Vehlo. M. le Baron de Lisola fit ouvrir en ce temps-là à Cologne les barils ou étoit l'argent qu'on avoit pris aux François, & aprés l'avoir fait conter en sa presence, le fit recacheter. Il pria aussi ceux du Magistrat d'y vouloir apposer leur cachet, mais il s'en excuserent, comme ne voulant aucunement se mêler de cette affaire. M. le Duc de Bournonville étant decampé de l'Armée. Imp. laquelle avoit alors son quartier auprés de Duren, & étant arrivé à Bon, en partit avec 18. Cornettes de Cavalerie, & quelques Compagnies d'Infanterie, & prit le chemin de Francfort, où il passa le 16. de ce mois, & arriva peu de

temps

temps aprés dans le Palatinat. Cependant on avoit fait l'échange sur la fin de ce mois des Ratifications du Traité qui avoit été conclu à Heydelberg entre sa Majesté Imp. & M. l'El. Palatin, M. le Comte de Caprara delivra celle de l'Empereur aux Deputés de M. l'Electeur, & M. l'Electeur presenta la sienne au dit Sr. Comte ; ce qu'étant fait S. A. El. luy donna un magnifique festin. Aprés cela le dit Sr. Comte alla joindre M. le Duc de Lorraine auprés de Rachstadt avec ses Troupes, & s'en retourna avec luy vers les quartiers d'embas. Cependant la Garnison de Philipsbourg exerçoit de grandes violences dans les terres de M. l'Electeur Palatin. Douze cents hommes en étant sortis vers le commencement de ce mois, prirent le chemin de Weingarten, un grand Village proche de là, lequel n'étant pas capable de resister à de si grandes forces, les François y pillerent & brûlerent tout ce qu'ils rencontrerent. Mais 400. Cavaliers & 100. Dragons Imperiaux en étant approchés, & ayant appris ce beau menage, se jetterent sus les François avec tant de furie, qu'ils leur ôterent une bonne partie du butin qu'ils avoient pris ; mais comme ils étoient trop foibles pour poursuivre leur pointe, ils furent contraints de se retirer. Outre cela le Commissaire des François qui étoit à Philipsbourg écrivit presque à tous les Villages du Palatinat qu'ils ûssent à se venir ren-

dre au dit lieu pour accorder avec luy sur le fait des contributions, sur peine d'être pillés, brûlés, &c. Les Soldats de M. l'Electeur Palatin qui étoient en garnison à Keyserslauter firent aussi plusieurs courses dans les pays de Mets & de Lorraine, où ils n'en firent pas moins que les François avoient fait dans le Palatinat. Un Party du dit lieu prit le 5. la petite Ville de Demmeringen par surprise, & lors qu'on ne songeoit à rien moins.

Relation du Combat qui se donna à Sintsheym dans le Palatinat le 16. Juin, entre les Imperiaux, les Saxons & les Lorrains, d'une part, & les François sous M. le Maréchal de Turenne, d'autre.

M. Le Duc de Lorraine ayant campé quelque temps avec ses Troupes sur les frontieres de Suisse, ne voyant point de moyen d'entrer dans la Franche Comté par ce chemin-là, resolut à cét effet de s'en retourner dans le Palatinat, si bien qu'étant arrivé auprés de Rachstadt, M. le General Caprara s'alla joindre à luy avec quelque Cavalerie. M. le Maréchal de Turenne au bruit de cette marche étant aussi décampé de son quartier auprés de Bâle, & étant arrivé à Osfelt auprés de Strasbourg, y reçût

çût un Courier du Roy son Maître lequel étoit alors en la Franche Comté, par lequel S. M. luy commandoit d'empêcher la jonction du dit Duc avec celuy de Bournonville par tous moyens possibles & imaginables, de sorte que le dit Maréchal envoya incontinent ordre à Philipsbourg, pour y preparer le pont de Bâteaux, & se mit en marche le 12. avec toute sa Cavalerie & 1500. hommes de pié, faisant en tout environ 10000. hommes avec 6. pieces de canon. Il laissa le reste de son Infanterie dans son ancien poste, afin de pouvoir marcher avec d'autant plus de facilité. Le 13. il arriva à Haguenau, ayant fait ce jour-là prés de 12. lieuës de chemin; le 14. à Philipsbourg, d'où il tira encore 4. Escadrons d'Infanterie, faisant environ 1800. hommes, & 8. pieces de canon, avec lesquelles Troupes il passa le pont de Bâteaux sur les 11. heures du soir. Le 15. il arriva auprés d'Eppenheim, ayant fait mettre le feu en passant au Château de Brockhuysen, appartenant à M. l'Elect. Palatin. Cent cinquante Saxons sous M. le Lieut. Col. Sweintz voulant s'y opposer, fûrent tous taillés en pieces par M. le Comte d'Auvergne, lequel fit ce bel exploit avec le Regiment du Sr. du Plessis. Le même jour il arriva devant Wiseloch, où il avoit une bonne Garnison; mais ayant appris que les Allemans marchoient du côté de Heilbron, il differa son dessein qu'il avoit sur cette Place, & arriva

le lendemain 16. auprés de Sintsheym. M. le Duc de Lorraine étant averti de cette marche par le moyen de M. l'El. Palatin, & sachant bien, par l'experience qu'il avoit des affaires de la guerre, le chemin par où M. de Turenne devoit passer, prit un peu plus à main droite, jusqu'à ce qu'il arriva à Etlingen la nuit du 15. au 16. auquel temps M. le General Caprara reçût de nouveau avertissement de M. l'Electeur que les François étoient arrivés auprés de Wiseloch. Là-dessus on tint incontinent Conseil de Guerre. M. le Duc de Lorraine fût d'avis qu'il faloit attendre les Troupes de M. le Duc de Bournonville avant que de livrer le combat à l'Ennemy. Mais M. le General Caprara s'opposa à cela, d'autant mieux que M. l'Electeur l'avoit fait prier de ne point laisser échaper cette occasion de combattre l'Ennemy, & qu'il avoit été averti par ses Officiers que les François n'avoient en tout que 2000. chevaux & 2000. hommes de pié; c'êt pourquoy il proposa qu'il faisoit hazarder la Bataille suivant les ordres qu'il en avoit, & l'avertissement qu'on luy avoit donné. M. le Duc de Lorraine n'osant pas combatre cette opinion, on résolut de preparer toutes choses pour la Bataille, quoy que l'Armée ne fût composée que de 7000. hommes, y compris le Regiment de Strein, composé de 1000. hommes de pié: C'êt pourquoy M. le Comte de Caprara se mit en Bataille sur une hauteur avec l'Avant-

garde, & M. le Duc de Lorraine avec l'Arrieregarde derriere luy. Le Regiment de Strein fût aussi posté en un lieu avantageux auprés d'un certain pont qui n'étoit pas loin de Sintsheym. Cependant M. de Turenne s'étant avancé jusqu'auprés du dit Sintsheym, crût qu'il ne seroit pas mal de s'en rendre le Maître avant que d'entreprendre aucune chose; c'êt pourquoy il mit son Armée en Bataille ce même jour devant la dite Ville, & fit faire 2. ponts de facines, sur lesquels il fit passer une partie de son Armée, aprés quoy il fit donner l'attaque; mais il fût si bien reçû, qu'il fût contraint d'y envoyer encore quelques Troupes, lesquelles moitié à la nage, & moitié en passant sur le point, arriverent jusqu'au pié des murailles, & donnerent alors si furieusement, qu'ils se rendirent Maîtres de la Place en moins d'une heure, & firent 200. hommes prisonniers. M. de Turenne s'étant par ce moyen frayé un fort bon chemin pour aller aux Imperiaux, parce qu'il n'y en avoit point d'autre pour passer que par le pont de pierre de cette Ville, & ayant trouvé une espece de prairie au delà du dit pont, il mit 50. ou 60. Dragons derriere une colline, qui devoient être soûtenus d'un pareil nombre qui étoient au bord d'un petite riviere. Aussi-tôt que les Imperiaux vîrent cela, ils se jetterent avec 3. Escadrons sur les premiers Dragons, & les pousserent jusqu'aux seconds; & ce fût

alors que M. de Turenne envoya au secours des siens une partie de son Infanterie qu'il avoit mise en un chemin couvert à main droite, & fit avancer le reste de son Infanterie, qu'il mit derriere les Buissions à droitte & à grauche. Il fit en suite passer sa Cavalerie 2. a 2. par dessus le pont, & la mit en Bataille dans la plaine. Cependant les Imperiaux avoient si bien poussé une partie de l'Infanterie Ennemie, qu'ils avoient pris la suite jusqu'aux portes de Sintsheym: Mais aussi-tôt que la Cavalerie ût été rangée en Bataille dans la plaine, M. de Turenne fit planter son Artillerie, laquelle causant beaucoup de dommage au Regiment de Strein, M. le Duc de Lorraine le renvoya dans le Camp, & fit donner sa Cavalerie avec tant de furie sur la Françoise, qu'ils la mîrent toute en desordre: Mais l'Infanterie fit un si grand feu, & sur tout les Regiments de Hamilton & Douglas, qu'ils arrêterent les Imperiaux jusqu'à ce que la Cavalerie se remît en ordre, & les rechassa sur la hauteur; de sorte que le Duc voyant que les François étoient aussi parvenus à la dite hauteur, resolut de les attaquer de nouveau par le moyen de M. le Comte de Caprara & du Colonel Dunewalt, en laquelle action les Imperiaux se battirent si bien, qu'ils repousserent entierement l'ayle gauche des François, & se rendirent maîtres de leur canon: Mais l'ayle droite tint ferme un long-temps, de sorte

ſorte que M. le Duc de Lorraine ſe rendit avec le reſte de la Cavalerie auprés de Monſieur de Caprara, pour la charger par devant, ce qui fût cauſe que M. de Turenne fût obligé d'y envoyer le reſte de ſon Infanterie, & mît ſa Cavalerie à main droite. Il ſe mêla auſſi parmy les rangs, & fit tous ſes efforts pour animer les ſiens à bien combattre. M. le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara n'en firent pas moins de leur côté.

Mais finalement l'Infanterie Françoiſe étant poſtée avantageuſemẽt, & les Imperiaux n'ajant que de la Cavalerie, l'ayle gauche de M. le Duc de Lorraine commença à plier aprés qu'elle eût fait 4. ou 5. décharges ſur les François, ſi bien qu'elle fût obligée de ſe retirer derriere une Colline, ce qui fit que les François reprirent leur canon, & en maltraitterent les Imperiaux beaucoup plus qu'auparavant; de ſorte que M. le Duc de Lorraine voyant qu'il auroit de la peine à reſiſter à toutes ces attaques, reſolut de ſe retirer de Wimphen, & d'y attendre les Troupes de M. le Duc de Bournonville. Il étoit alors 7. heures du ſoir, & le Combat avoit commencé à une heure aprés midy. Cette retraitte ſe fit avec un ſi bon ordre que M. de Turenne n'oſa les pourſuivre en aucune façon, mais demeura campé cette nuit ſur le propre lieu du Combat. La perte qui ſe fit des 2. côtes êt diverſement rapportée. Quelques-uns veulent que les Imperiaux

 ont

ont perdu le plus de monde en ce Combat & d'autres que ç'a été les François. Mais ce qu'on tient pour le plus certain, ét que du côte des Imperiaux il y a û 1500. hommes de tués, & du côte des François environ 2000. Les premiers ramenerent enfin tout leur Bagage en seureté, & prirent 14. Drapeaux des Ennemis. Ils perdirent en échange 3. ou 4. Cornettes & 2. Drapeaux du Regiment de Strein. Entre ceux qui acquirent le plus de gloire en ce Combat, on met tout des premiers M. le Duc de Lorraine, lequel se jetta jusqu'à 2. ou 3. fois dans le plus épais des Ennemis. M. le Comte de Caprara & les autres Officiers Imperiaux ne meritent pas moins de loüange. D'autre côté aussi M. de Turenne fit tout ce qu'un homme de cœur & un General bien experimenté pouvoit faire en cette occasion, comme aussi plusieurs Officiers & Volontaires François. Mais certes le nombre étoit trop inégal entre ces 2. Armées, car les Imperiaux n'avoient en tout qu'environ 7000. hommes, & les François au contraire plus de 12000. Le combat se fit aussi en un lieu où l'Infanterie étoit beaucoup plus necessaire que la Cavalerie, la premiere étant sans comparaison plus grande du côté des François, qui avoient encore outre cela l'avantage du canon, dont les Imperiaux n'étoient nullement pourveus. Et quoi que les François ayent fait grand bruit de la victoire qu'ils ont remportée en ce combat, il ét certain neantmoins

moins qu'elle n'êt pas si considerable comme l'avantage qu'elle leur acquit de pouvoir ravager à leur fantaisie toutes les terrer de M. l'El. Palatin. Les morts & blessés que les Imperiaux ûrent en ce combat, fûrent

Le Colonel Strein & son Major blessés.

Deux Capp. de Dunewalt morts.

Les Capp. de Hautey & de Bron, Gentilshommes du Regiment du Prince de Lorraine blessés.

Le Cap. Mezgermort.

Les Lorrains ûrent les Colls. Berrier, Houx, de Mercy, du Puict, Thouvenir & le Comte de Creange blessés, & Mess. de la Tour, Brion, de Rozieres, Major, & le Cap. Lotzheym morts. Un peu aprés ce combat M. le Maréchal de Turenne envoya un Courier avec des lettres au Roy, lequel ayant été pris par les Fuseliers Palatins, on luy trouva plusieurs lettres d'importance, & entre autres une qui sembloit faire mention de quelque dessein sur Franckendal, c'êt pourquoy on pourvût cette Place de toutes les choses necessaires pour resister à un siege. On treuva aussi la Liste suivante des morts & des blessés de l'Armée du dit Sieur.

M. de St. Abré Lieut. Gen. blessé à mort, & depuis decedé.

Le fils de M. le Comte de Rochefort tué sur la place.

M. le Comte de Mark Maréchal de Camp. blessé.

M. de Beauvisé Commandant de la Cavalerie, tué.

M. de Conlanges Brigardier de la Cavalerie, tué.

Le Chevalier de Sittery fort blessé.

De Beyer Aide de Camp, tué.

De Sessieres Aide de Camp, tué.

De Loyer Enseigne des Gardes de Turenne, tué.

Le Marêchal des logis & 6. Gardes de Turenne, tués.

Des Regiments de Cavalerie de la Reyne.

Rochebonne Marêchal de Camp, mort.

Chabrillan Cap. mort: & un grand nombre d'autres Officiers, morts & blessés.

Du Col. General.

Pardaillon & Gauffier Capp. morts. Thouars & Villamont, Capp. & du Plessis blessé; & un grand nombre d'autres Officiers morts & blessés.

De Coulange.

M. de Coulange. Col. mort. Drouet 1: Cap. blessé à mort. Le Cornette, le Marêchal des logis & de Boluron blessés.

Du Regiment Royal.

La Sale, blessé à l'épaule.

De Montferrier.

Le Col. blessé: de 5. coups. de pistolet. Chevincourt Lieut. de la Comp. des Dragons du Che-

Chevalier d'Hocquincourt, mort. Gasnage, Cap., son Lieut., Cornette & Maréchal des logis morts.

De Beauvisé.

M. de Beauvisé mort. Montgommery Cap. blessé à mort.

De Pilloy.

Giffand, Cap. mort. Col. legerement blessé. Auleterre Cap. & quelques autres Officiers morts & blessés.

De Boulandie.

Le Col. & 3. autres Officiers dangereusement blessés.

De Grignan.

Deux Lieut. morts, & 3. autres Officiers blessés, avec plusieurs autres Officiers morts & blessés.

De Prouilly.

Lêche Cap. & Major morts.

INFANTERIE.

De Champagne.

La Boterie & Saint Orin Cap. morts. Le Diacrois Major & Dovlier Aide Major, blessés à mort, avec plusieurs Officiers morts & blessés.

De Turenne.

Bellesonds & Maison blanche, Capp. morts. Du Sor Cap. blessé. Bieuvre Lieut. & Aide Major blessés à mort & plusieurs autres.

De Bourgoigne.

4. *Capp. morts, & 2. bleſſés.*

De Picardie.

Sainte Foy Cap. bleſſé à mort.

De la Ferté.

Aubauge & Villars Capp. bleſſés. Vignancourt bleſſé. Le Vilcatien & Marquis de la Caſe bleſſés.

Mais M. de Turenne au lieu de pourſuivre ſa pretenduë victoire, s'en retourna à Philipsbourg le jour d'aprés le Combat, où il aſſembla plus de Troupes qu'il luy fût poſſible, afin d'entreprendre quelque autre choſe avec le temps. Il envoya auſſi peu aprés la lettre ſuivante aux Deputés du Cercle de Suabe qui étoient attendus à Ulm.

MESSIEURS.

AYant apris que Vous vous devés aſſembler à Ulm dans peu de jours, j'ay crû qu'il étoit neceſſaire de vous faire ſavoir que le Roy mon Maître a donné clairement à entendre à tous ceux qui ſe ſont trouvés preſents à l'Aſſemblée de Cologne (excepté ceux que l'Eſpagne a attiré dans le Party des Hollandois, où cette Couronne voudroit bien encore engager tout l'Empire) qu'il n'a jamais û d'autre deſſein que de faire une Paix fort raiſonnable avec les Hol-

landois

landois de sorte qu'il y a fort peu de personnes qui ayent interét à la continuation de cette guerre dont l'Empire êt si fort menacé ; ce qui m'a obligé, suivant les ordres que j'en ay de sa M. de ne point entrer dans les terres de ceux qui n'ont point envoyé de secours à ses Ennemis ; Vous faisant savoir par la presente que lors que vous serés duëment informés de l'état de ces affaires, vous pourrés prendre vos deliberations à l'avenant, & vous representer que tout ce que les Armées du Roy ont entrepris contre les Electeurs, n'a été pour aucune autre raison, sinon parce qu'ils se sont alliés avec les Ennemis de la France ; afin de continuer la guerre sur ces frontieres. Nos Ennemis vous pourront mieux aviser que moy de ce qui s'êt passé dans la derniere Bataille, à la quelle il ne s'êt pas trouvé la moitié de la Cavalerie que le Roy a en Allemagne, comme aussi fort peu d'Infanterie, laquelle n'étoit composée que de 1500. Mousquetaires de la Garnison de Philipsbourg ; Au reste, Messieurs, si vos deliberations tendent au repos de l'Empire, je puis bien vous asseurer de la part de sa Maj. que ses Troupes ne toucheront nullement à vos Païs, &c.

Cependant le Roy Tres-Chrêtien, lequel avoit fait faire toutes sortes de rejouïssances à Paris sur cette Victoire imaginaire, envoya la lettre suivante à M. l'Abbé de Granvelle qui étoit pour lors à Ratisbonne, afin de tâcher par ce moyen de separer

l'Em-

l'Empereur des Etats de l'Empire, s'il étoit possible.

La dite lettre étoit écrite à Fontainebleau le 29. du present.

Vous aurés été instruit de la victoire que mon Armée commandée par le Vicomte de Turenne avoit remporté contre le Duc de Lorraine & le Comte Caprara Lieut. Gen. de l'Empereur joints ensemble, & qu'elle avoit été accompagnée de tous les avantages qui pouvoient la rendre la plus complette. Je ne doute pas que la nouvelle d'un évenement si considerable n'ait été reçûe en Allemagne avec d'autant plus de surprise qu'on s'y attendoit peut être moins à voir si tôt mes armes victorieuses au delà du Rhin. Mais parce que la crainte des nouveaux progrés que je pourrois faire dans l'Empire y pourroit causer une nouvelle jalousie je veux vous mettre en état decroire que ce combat dont mes Ennemis pourroient se servir pour donner de l'apprehension à l'Allemagne, serve à dissiper les soupçons que j'aye aucun dessein de m'en prevaloir contre l'Empire. Les diverses protestations que j'ay fait faire par mes Ministres à la Diette & chés les Princes d'Allemagne, ont dû assés faire connoître que si j'ay porté mes armes au delà du Rhin, je les y ay portées à regret, & que j'ai cede à la seule necessité de me deffendre contre l'Empereur, lors qu'au prejudice du Traité de Munster il s'ét declaré ouvertement en faveur des Hollandois.

Ce que j'ai dit dans tous les temps, je veux que vous le témoigniés encore à l'Electeur de

Majance. Le gain d'une Bataille & les avantages qui pourroient s'en ensuivre ne changent rien au desir que j'ai eu de contribuer autant qu'il seroit en moy à la tranquillité de l'Empire, & je suis toûjours prêt d'y arriver par les mêmes voyes dont je me suis ouvert si publiquement tant de fois. Je veux bien même étendre à l'Electeur Palatin en particulier les sentiments que j'ai pour le General de l'Empire. Aussi-tôt qu'il m'eût contraint à prevenir les liaisons qu'il avoit prises avec l'Empereur pour me declarer la guerre, je voulus que non seulement ce Prince, mais toute l'Allemagne connût avec luy que dans la precaution legitime que j'étois obligé de prendre, je n'avois aucun dessein de me prevaloir de ce que mes Armes avoient occupé dans les Etats, & que je serois prêt de rentrer en ma premiere intelligence avec luy, & de retirer mes Troupes de son Païs toutes-les-fois qu'il renonceroit en effet aux mesures qu'il avoit prises contre moy. Quelque ouverte qu'ait été la guerre qu'il a tâché de me faire depuis, & quelque suite que je puisse me prometre de l'avantage que mes armes viennent de remporter au milieu du Palatinat, je conserve encore pour luy & pour le repos de l'Empire les mêmes sentiments. Vous pouvés le temoigner en mon nom à l'Electeur de Mayance, & je seray bien aise que cét Electeur connoisse avec toute l'Allemagne que les plus heureux succés ne changent rien à l'affection que j'ai toûjours fait paroître pour la Paix de l'Empire, lors que l'Empereur ne me

mettra

mettra point dans la necessité d'y faire la guerre.

Cependant on avoit resolu de nouveau à la Diette de Ratisbonne le 28. du passé que châque Cercle payeroit le contingent de sa quote pour l'entretien de l'Armée de tous les Cercles, & qu'à faute de ce faire ils seroient executés suivant les Constitutions de l'Empire. On proposa les villes de Francfort & de Manheym pour y dresser les Magasins du Haut Rhin; & Coblents pour ceux du bas Rhin. On deffendit aussi sur de grandes peines de ne porter aucunes provisions aux Ennemis de l'Empire. En suite de la resolution precedente, les Cercles qui n'avoient pas encore fourny leurs Troupes, commencerent à les faire lever en toute dilligence.

M. le Baron de Stum ayant été envoyé à l'Empereur par M. le Comte Schafgots, Ambass. de sa Majesté en Pologne pour savoir de quelle façon il auroit à se comporter dans l'élection du nouveau Roy arriva à Vienne sur le commencement de ce mois: Sur quoy aprés deliberation prise, il fût treuvé bon que la Reyne demeureroit encore quelque temps dans le Royaume & que le dit Ambass. porteroit toute sorte de respect au Roy, & le feliciteroit sur son élection au nom de sa Maj. Imp. Cependant le nouveau Roy avoit donné avertissement de sa dite élection au dit Sr. Ambassadeur, & l'avoit assuré qu'il seroit toûjours *bon Voisin*,

Voisin, veritable Ami, & fidelle serviteur de l'Empereur. Mais on craignoit à la Cour de Vienne que ce Roy ne se laissât persuader par la France à faire la Paix avec le Turc, ce qui donneroit moyen, à ce dernier d'attaquer la Hongrie avec d'autant plus de facilité. On disoit aussi que la Reyne d'Espagne avoit resolu de ne point donner au nouveau Roy les dimes qu'on assembloit en Italie pour le secours du Royaume de Pologne, parce que cette élection étoit fort contre les interêts de la Maison d'Autriche. Cependant le Sr. Puffendorf Resident de Suede fit savoir à l'Empereux que le Roy son Maître avoit resolu d'envoyer M. le Comte d'Oxenstern en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à sa Majesté. On ût bien voulu accepter la Mediation de cette Couronne à la Cour de l'Empereur, mais on ne vouloit pas la remettre tellement à sa discretion, qu'on fût obligé de donner les mains aux conditions qu'elle auroit voulu proposer. L'Empereur fit alors M. le Duc de Holsteyn Pleun Lieutenant General de son Armée qui étoit campée sur les bords du Rhin, à la sollicitation de M. le Comte de Souches. On accorda en ce temps-là un peu plus de liberté au Prince Guillaume de Furstenberg à la priere de sa sœur, si bien qu'il ût desormais la permission de se promener dans les jardins de l'Empereur, étant neantmoins toûjours accompagné de ses Gardes. On répondit alors

au Nonce du Pape sur les offres qu'il avoit faites de la Mediation de son Maître à l'Empereur, que sa Majesté étoit bien contente de l'accepter, mais que neantmoins elle seroit bien aise de voir auparavant ce que le Roy de France voudroit faire en cette occasion.

Cependant les Troupes du Roy de Danemarc s'étant assemblées à Coldingen, passerent montre ce mois-ici, sa Majesté y fût personnellement & leur fit faire l'exercice tant de la pique que du mousquet; aprés quoy sa dite M. s'en retourna à Coppenhague, & envoya les dites Troupes en garnison. M. l'Elect. de Brandebourg se preparant en ce temps-ici pour aller au secours des Princes d'Allemagne qui étoient opprimés par la France, envoya les ordres necessaires pour cét effet aux Regiments suivants.

CAVALERIE.

Les Gardes du Corps de S. A. E. avec la Comp. de Ragutzi en tout	300
Le Regiment des Gardes à cheval	684
Le Regiment du Prince Electeur	684
Le Regiment du second Prince Electeur	516
Le Regiment du General Dorfling	600
Le Regiment du Prince d'Anhalt	600
Le Regiment de Hessen Homborg	400
Le Regiment du Gen. Maj. Gotske	684
Le Regiment du Gen. Maj. Spaen.	600

Le

Le Regiment du Gen. Maj. Ludek	526
Le Regiment du Col. Morner	684
Le Regiment du Duc de Croy	221
Le Regiment de Mekelenbourg	400
Le Regiment de Franckenberg	600
En tout	7516

DRAGONS.

Le Regiment du General Dorflinck	720
Le Regiment du Col. Bomftorf	600
En tout	1320

INFANTERIE.

Le Regiment des Gardes de S. A. E.	1200
Le Regiment du Prince Electeur	1200
Le Regiment du General Dorflink	1200
Le Regiment du Comte de Dona	1200
Le Regiment du Lieut. Gen. Goltze	1200
Le Regiment du Duc de Holfteyn	1200
Le Regiment du Gen. Maj. Gotze	1200
Le Regiment du Col. Fragel	1200
Le Regiment du Comte Dunhof	750
Le Regiment du Col. Flemming	650
Il y avoit outre cela de Spandou, de Peitz, & de Francfort 500. hommes qui devoient être commandés par un Colonel.	500
En tout	11500

La

La Cavalerie	7506.
Les Dragons	1320.
L'Infanterie.	11500.
Fait en tout	20326.

Quoy qu'on fût élu un Roy en Pologne d'un commun consentement, si êt ce que neantmoins il y avoit encore plusieurs mécontents, qui commencerent à se faire paroître en ce temps-ici : Car quelques-uns murmuroient de ce que S. M. s'étoit reservé la Charge de General, de la Couronne; & d'autres vouloient qu'elle pretât le serment, & qu'elle payât 2. Quartiers à l'Armée; de sorte qu'on ordonna au Marêchal des Deputés des Communantés de dresser les Articles pactorum conventorum; ce qu'ayant été fait, le Roy prêta le serment le 4. du present mois en l'Eglise de Saint Jean en presence des Ambassadeurs étrangers & du Nonce du Pape. Ce fût là qu'on resolut que le couronnement se feroit à Cracovie le 25. Juillet; mais que si le danger des Turcs croissoit, que ce seroit pour le 1. Janvier 1675. On assigna aussi à la Reyne veuve 200000. florins par an pour son entretien, à quoy le Roy promit d'ajoûter 25000. florins. S. M. se rendit là dessus le 8. en l'Assemblée qu'ils appellent post comitiale; où Elle fit la harangue suivante, que nous avons laissée en Latin à cause de sa singuliere elegance.

Qui

Qui casu quodam, vel cœcô Fortunæ impetu, ac non potius admirandâ supremi Numinis providentiâ, per quam Reges regnant, res Mortalium agi putare audet, vel me solum adspiciat, & summi Rectoris, quem & maximum & optimum meritissimò dicemus, sapientissimam, quam de rebus humanis gerit, curam, lacessere desistat. Me, dico, videat; quem solo Equitis Poloni jure, verum-tamen omnes Principum & Comitum titulos, quibus alibi terrarum imperiosa superbit inæqualitas, complexô, adeoque Avîtis natalibus, quos illis nostræ Nobilitatis opponit æqualitas, gaudere rerum Arbiter vouluit, & quem idem ad Regalis Throni fastigium evehere dignatus est. Quis enim hîc, nisi cum ratione insaniens, divinâ ordinatione & absolutô ejus beneplacito Diademata dispensari & Sceptra conferri, etiam iis quos nulla unquam eorum lacessivit cupido, nulla exercuit ambitio, nulla destinavit exspectatio, non agnoscat? At enim qui nuper vixi inter Vos, & una Vobis cum fide in Reges, communes Dominos intemeratâ, & pietate in Patriam illibatâ, semper clarescere cupides, Reip. regendæ tempore non tantum dubiô, sed & durô, adeoque viginti & sex amplius annorum continuis malis propemodum eversâ, erigendæ, stabliendæ, restituendæ admotum sum. Ita est, nec id ullô meô meritô, sed merâ liberi & Electoralis Populi benevolentiâ factum deprædico, & semper gra-

gratâ recolam mente. Non me latent tot annis gravissimè incubantia Patriæ cujus amorem nemò nisi impius exuit, mala, non ultima eidem appropinquantia fata, non excidium nobilissima & ad libertatem nata genti minantia pericula, quorum ipsemet semper pars magna fui. Stant assiduò præ oculis innumeræ Purpuram istam prægravantes difficultates, quas ante mei Electionem maturô expendi judiciô, tantoque magis ab eâ peractâ pensito. Nec equidem in hoc gravissimo & sapientissimo Consilio quicquam de his dictum (dicta verò sunt omnia hoc loco dicenda, & dicta quidem ritè & providenter) quod non jam mente præceperim. Consideravi enim valetudinem laboribus castrensibus, & tot tantisque incommodis prò Patria susceptis attritum. Consideravi parvitatem virium, probè mihi conscius quid valeant humeri ferrere recusent. Consideravi & me, utpote Patritium, non posse, ad exemplum Principum externorum, ad consequendum Diadema concurrentium, plura polliceri quam præstare liceret. Sed postquam hæc maturo aliquot dierum subjeci examini, tandem vi conscientiæ motus, apud me statui tantum, etsi viribus impar, acceptare onus. Quo facto, dulcissimæ Patriæ vita, sanguis, cuncta mea sacra sunto. Ita me tuendæ gloriæ divinæ; tuendo & universo Orbi Christiano; in vero & unicô (hoc enim solum reliquum ei fecit insatiabilis Portæ Otthoman-

mannicæ ambitio) ejus Propugnaculô; communi scilicet omnium nostrum Matri devoveo. Porrò hoc, mei-ipsius, quó nil majus habeo, ut nec quisquam se-ipsô habet, donarium offero, simul cuncta quæ ponè vitam cara in rebus humanis habentur, suavissimæ Matri Patriæ, ejusque usibus omnes meas addico facultates & universam substantiam meam. Adhæc restituo eidem Clenodió pro viginti sex millibus aureorum nummorum pignori data, jam à me redempta. Quadraginta fermè nostratium Florenorum millia ex hâc pecuniâ rei Armamentariæ usibus destino. Trecenta verò Florenorum millia (nempe tantundem illa Clenodia valent) Militi numerari facio. Recepi in me Urbis Leopoliensis munitionem. Hæc ut promoveatur & perficiatur, viginti millia Hodiè Domino Palatino Russiæ numerari jubeo. Ut vero urgenti Militis vestitû defecti necessitati succurram, cum Dominis Thesaurariis, qui dubio procul Reip. hic non deerunt, agam ut mihi justam panni quantitatem, Contractû cum Mercatoribus fide publicâ initô, ad vestiendum Militem, ac adversus Cœli injurias per necessariô præsidio muniendum suppeditent. Pari diligentiâ de suppeditandis eidem annis agam. Quoniam verò uno ore, unoque animo in id consensistis ut Litteris Universalibus Provinciales officii admoneam, quò tantò alacriùs indicta exsolvant Tributa, præprimis cùm jam fuerint Comitiali

authoritate firmata, idcirco eas sine morâ manûs meæ subscriptione firmabo. Oblata à Pontifice Maximô subsidia pecuniaria partim comparandæ & sustentandæ rei Armamentariæ, partim ad sustentationem Militis Auxiliaris à Duce Curlandiæ submittendi designo. Copiæ serenissimi Electoris sustentabuntur illâ pecuniâ quam se Sacra Cæsarea Majestas Eidem Serenitati in manus eo fine daturam promisit. Quò nomine jussi Dominum Palatinum Lublinensem cum Illustrissimo Comite Schafgotsio, Cæsareo Legato, agere. Cæterum è re nostrâ futurum judico ut expectemus adventum. Legati Sueciæ, qui jam Dantiscum pervenit, priusquam in Succiam promissas postulatum Copias Auxiliares mittamus. Porro ad Imperatorem Turcarum, ad magnum Moscorum Ducem, ad Hanum Tartarorum, ad Cósacos, Legatos ac Internuntios absque ullâ morâ certo certius expediam. Commissio Lublinensis tempore & loco suo peragetur. Arces limitaneæ, cumprimis autem Duneburgum, muniendæ sunt, adhibitis huic rei mediis quæ Domini Præfecti Exercituum suggerent justæ defensioni accommoda. Auctionem stipendiorum Militarium differo ad Comitia, ut & Præsidia Wallachica & Podolica, quæ non sunt deducenda, ne Chocinum & pontem Tyræ impositum; ad quem exstruendum Turcæ navigia ex Danubio deducta adhibuerunt, perdamus. Merita Dominorum Præfectorum

rum Militiæ alto pectore, utpote eorundem Spectator, & gratâ servabo memoriâ. Quod ad annonam Militarem attinet, dabuntur huic instituto servientia à me Domino Vexillifero Sendomiriensi Mandata. Summam Trubecensem ex mente Reip. & ratione meritorum Domini Mareschalli, Domino Thesaurario commendo. Actus Coronationis nullum Reip. commodum adferret, quinimo si Cracoviæ aliquo tempore, ut necesse foret, subsisteremus, Hostis tam fervente marriperet occasionem nos adoriendi alibi quàm in Castris agentes, nec pro salute Patriæ excubantes. Quocirca ego mea commoda, meas rationes & prætentiones postpono saluti Reipublicæ, quam ante omnia ponere jubet Pietas. Differtur igitur Coronatio ad aliud tempus commodius. Ego vero qui me meaque cuncta saluti Patriæ consecro, nullus dubito me hâc ratione optimè meam Pietatem illi testaturum.

Sa Majesté tint Conseil de guerre peu de temps aprés avec les principaux Officiers, pour savoir comment on auroit à se comporter à l'avenir en la guerre du Turc. L'Ambassadeur de France avoit bien fait offre d'aller trouver le Grand Seigneur, & de luy faire des propositions de Paix asavoir de faire raser Caminiec, & de restituër la l'Ucraine à la Pologne; mais on cragnoit que sa Hautesse ne voulût pas accepter ces conditions, comme luy étant trop prejudiciables; c'êt-pourquoy on envoya des

Ambassadeurs presque à tous les Princes qui confinoient à la Pologne, afin de leur demander du secours. Cependant les Tartares étant partis de Wallachie, approchoient la Pologne de plus en plus, de sorte que tout fuyoit de la Podolie, parce que ces Barbares pilloient & ravageoient toute la Province, emmenant une infinité de Prisonniers. Mais ce qu'on craignoit le plus en Pologne, étoit que le Grand Seigneur n'attaquât Lembourg, aussi-tôt qu'il seroit approché de ce Royaume avec son Armée, & qu'en cas de quelque bon succés il ne mît le pié plus avant, l'Armée de la Couronne n'étant nullement capable de luy faire resistance, ou de le chasser de ses Conquêtes.

JUILLET.

ON avoit aussi de la peine à s'accorder sur le sujet des contributions dans le dit Royaume, & en resolût presque dans toutes les Diettes de n'y consentir auçunement, parce qu'on alleguoit que l'argent promis par la France étoit plus que suffisant pour entretenir l'Armée tout cêt été. C'êt pourquoy le Roy voyant qu'il n'avançoit rien de ce côté-là, & pour encourager ses Troupes, fit donner aux Allemans 200000. florins, aux Polonnois 300000. & aux Lituanois 100000. On parla aussi à Varsovie de faire un nouveau regle-

glement sur la Milice, par lequel un Colonel où Lieut. Colonel ne pourroit avoir de Compagnie, un Major ne pourroit être dans un Regiment, ni un Lieut. dans une Compagnie, & un Colonel ne pourroit avoir que 300. florins par mois un Lieut. Col. 200. & un Capitaine 100. que les gens de guerre seroient payés par les Commissaires, & que par ce moyen on tiendroit les Comp. complettes. La Reyne veuve choisit en ce temps-là la Ville de Toorn pour le lieu de sa residence, & s'y transporta ce mois ici. Le Sr. Sikiersynski lequel avoit été envoyé en Turquie, revint le 7. du present à Varsovie, apportant une lettre du Grand Visir, par laquelle il accusoit les Polonnois qu'ils avoient rompu la Paix, & que partant il avoit resolû d'entrer en Pologne avec une grande Armée, mais que neant-moins il ne refuseroit point de faire la Paix si on vouloit envoyer une Ambassade considerable à la Porte pour en traiter.

Le Resident de Moscovie presenta aussi au Roy une lettre du grand Duc son Maître, par laquelle il n'assuroit pas seulement sa Majesté de son amitié, mais mêmes luy offroit de joindre son Armée à celle de Pologne, afin d'agir conjointement contre l'Ennemy commun. M. le Baron de Lelienhock Amb. du Roy de Suede, ût audience sur la fin de ce mois en laquelle il felicita sa Majesté sur la victoire qu'elle avoit obtenuë contre les Turcs, & sur son avancement à

la Couronne. Il luy offrit aussi une amitié inviolable de la part de son Maître, & en general toute sorte de secours contre leur commun Ennemy. A quoy le Vice Chancelier luy répondit en termes fort élegants, & raconta entre autres choses que quoy que l'étroitte Alliance qui avoit été entre les 2. Couronnes ût été alterée en quelque façon par la derniere Guerre, que neantmoins elle avoit été encore plus affermie par leur Traitté de l'Olive. Le Roy luy dit aussi à ce propos qu'il étoit bien-aise que le Roy son Maître luy ût envoyé un personnage d'un tel merite que luy. Aprés-midy le dit Ambassadeur fût mené auprés de la Reyne, à laquelle il fit un discours fort succint, & fût traitté de même par sa Majesté. Cependant les Turcs ravageoient & desoloient toute la Campagne dans la Podolie. Ils se presenterent aussi devant Chocim, & l'attaquerent avec beaucoup de violence. Mais le Sr. Ochab Lieut. Col. qui y commandoit, répoussa le premier assaut qu'ils firent contre le Fort avec perte de 500. Turcs, & voyant neantmoins qu'il luy seroit impossible de tenir plus long-temps dans le dit Fort, il le fit raser, & mit dans Chocim les Soldats qui y étoient en garnison. Et parce qu'en ce temps-là on reçût avis de tous côtés que le Grand Seigneur avoit déjà passé le Danube avec de grandes forces, cela fût cause qu'on fortifia extremement la Ville de Lembourg. Cependant le Vaivode de

Russie

Russie assembla un Camp volant autour de Skwarzawa, afin de prendre garde aux desseins des Turcs, & le Roy avoit resolu de se rendre en personne à l'Armée si le danger se fût augmenté de ce côté-là afin de faire tête à ses Ennemis par ce moyen, & leur empêcher leurs ravages dans la Pologne.

Le Traité entre Mess. les Etat. Gen. & M. l'El. de Brandebourg fût finalement conclû & signé à Berlin le 1. de ce mois, & l'affaire des subsides qui étoient encore dûs à S. A. entierement terminée: Sur quoy sa dite A. fit sortir ses Troupes des quartiers où elles étoient logées, & les envoya au Rendés-vous afin de se mettre en marche vers le commencement, du mois d'Août. Elle envoya aussi le Colonel Berlips auprés de M. l'El. de Saxe pour conferer avec luy touchant la dite marche. M. le Prince d'Anhalt ût ordre de commander à Berlin pendant l'absence de Sa ditte Altesse. M. le Duc de Hanover fit alors un voyage en Danemarc avec beaucoup de diligence pour y parler au Roy de quelques affaires. Le Sr. Brasser revenant en ce temps-là d'auprés les Princes de Lunebourg & de Brounsvic, & arrivant aux portes de Hambourg, y ût quelque dispute avec les Soldats qui faisoient la garde, lesquels l'arrêterent ainsi qu'il vouloit entrer dans la Ville, comme ayant ordre de ne laisser passer aucuns Carosses fermés, tel qu'étoit celuy du dit

Sieur, mais cette affaire s'appaisa peu de temps aprés à l'amiable. Cependant les Troupes des dits Princes décamperent en ce temps-là de leurs quartiers, & se rendirent à Nieubourg, qui étoit le Rendes-vous qu'on leur avoit assigné. Ils avoient une fort belle Artillerie avec eux, & pour Chef M. le Duc de Holstein, pour Lieutenant Gen. le Sr. Chauvet, & pour Gen. Major le Colonel Ende. Ces Troupes composées en tout d'environ 13000. hommes, étoient rangées dans les Regiments suivants.

CAVALERIE.

Le Regiment du Duc de Holsteyn.
Du Lieut. Gen. Chauvet.
Du Col. Harthausen.
Du Col. Feyge.
Du Col. Mellinger.

DRAGONS.

Un Regiment sans Colonel.

INFANTERIE.

Le Regiment du Gen. Major Ende.
Du Col. Mellesins.
Du Col. Mellisons.
Du Col. Choquet.
Un Regiment de Troupes nationales sans Colonel.

Chaque Regiment étoit composé de 10. *Compagnies, & chaque Compagnie de* 120. *hommes.*

M. l'El.

M. l'El. de Cologne ayant envoyé un Courrier à la Cour de l'Empereur, il y avoit quelque temps pour y solliciter la Ratification du Traité qui avoient été conclû entre luy & sa Maj. Imp. le dit Courrier fût de retour en ce temps-ici avec cette réponse, que le dit Traité étoit bien ratifié, mais que c'étoit avec quelques conditions qu'on y avoit ajoutées, asavoir *que le dit Electeur seroit obligé de licentier 3. de ses principaux Conseillers, & ne se serviroit jamais de leurs Conseils: que de 3. personnes que l'Empereur luy proposeroit, il en choisiroit une pour s'en servir au Gouvernement de son Archevèché à la Place des autres.* L'Empereur avoit aussi refusé d'evaciier la Ville de Bonne en la maniere que l'Electeur avoit demande, alleguant que l'état des affaires ne le permettoit pas encore.

Aprés dernier le Combât qui se fit dans le Palatinat les Imperiaux, Saxons & Lorrains étoient arrivés à Lambertheym sur la fin du mois passé, d'où ils se rendirent à Ladenbourg sur le Nekre à la sollicitation de M. l'Electeur Palatin, afin de s'y retrancher, d'autant que le Maréchal de Turenne ayant réçû auprés de luy l'Infanterie qu'il avoit laissée à Sabern, & ayant par ce moyen une Armée de prés de 20000. hommes, avoit repassé le Rhin à Philipsbourg le 30. du passé avec 22. pieces de canon, afin de passer le Nekre. Etant donc arrivée le 3. du present auprés de cette riviere, M. l'El. Palatin

écrivit de nouveau à la Generalité Imperiale qu'il luy étoit impossible de resister aux François avec si peu de Troupes qu'il avoit & pria là-dessus qu'on luy renvoyât l'Infanterie & le canon qu'il leur avoit envoyé de Heydelberg & de Manheym. Là-dessus les Officiers generaux tindrent Conseil de guerre, & resolûrent que puis que l'Ennemy étoit beaucoup plus fort qu'eux, de renvoyer ses Troupes au dit Electeur, & de se mettre en marche sur le commencement de la nuit pour passer à Francfort par Darmstad, & attendre là le reste des Troupes Auxiliaires. M. le Col. Dunewalt qui avoit demandé permission de mener l'Arrieregarde, obtint ce qu'il demandoit, & là-dessus demeura avec 500. chevaux, dans le Camp aprés que l'Avantgarde de l'Armée ût déjà marche plus de 4. heures & l'ayant suivie entre 2. & 3. heures aprés-midy l'attaignit auprés de Zwingenburg, où ils se rafraichirent tous pendant quelque temps. Cependant M. le Maréchal de Turenne ayant passé le Nekre sans beaucoup de peine, à cause que les eaux étoient basses, prit Ladenbourg presque sans coup ferir; & ayant appris le départ des Alliés, envoya 1500. chevaux aprés eux, afin de leur donner sur la queuë lesquels arriverent à Zwingenburg presque au même temps que le dit Sr. Dunewalt; car à peine ce Colonel ût-il parlé quelques paroles avec M. le Duc de Bournonville, qu'on cria incontinent l'alar-

me; sur quoy aprés avoir pris congé du Duc, il les alla incontinent réconnoître avec quelques chevaux, & vit qu'ils avançoient toûjours. Il donna avis là-dessus au dit Seign. Duc qu'il pouvoit passer outre sans aucune crainte, & que cependant il amuseroit les François avec ses 500. chevaux, comme il fit. Mais cependant les dits François avoient déja devancé avec 6. Escadrons, & commençoient à mettre les autres en bataille derriere luy; c'êt-pourquoy il resolût d'attaquer premierement les 6. Escadrons, ce qu'il fit avec tant de courage, qu'il les mit tous en déroute, & passa sur le ventre aux autres qui étoient derriere luy, lesquels furent mis tous en desordre par la grande poussiere qu'il faisoit, & se retirerent à Zwingenberg; de sorte que le dit Colonel ayant bien serré ses files, se rendit au petit pas à Darmstadt, auprés du reste de l'Armée Imp. à la vûe de toute la Cavalerie Françoise, & des Dragons, qui étoient en tres-grand nombre aux portes du dit Zwingenberg, n'ayant perdu que 3. hommes en ce Combat, & environ 5. ou 6. blessés, là-où les François avoient plus de 100. morts & 150. blessés. La-dessus toute l'Armée Imper. arriva le 6. devant Francfort, au nombre de 6000. chevaux & 15000. hommes de pié, dont 3700. chevaux & quelque Infanterie avec le Bagage & 6. pieces de canon passerent par la Ville de l'autre côté du Main auprés de Griesheimb &

Nied entre Francfort & Hogst, où ils se camperent; le reste de l'Infanterie & Cavallerie passa le Main sur des Bâteaux, & se rendit auprés d'eux. La dite Armée fût renforcée du depuis du Regiment de Croates de Ladron; Metternich & autres, pendant que M. l'El. Palatin & M. le Duc de Bourneville faisoient de grandes instances auprés de l'Empereur & de M. le Comte de Souches pour avoir du secours; c'êt pourquoy on leur envoya les Troups de Munster & de Cologne sous M. le Prince Herman van Baden, lequel sans cela étoit destiné pour aller au secours des Imperiaux du côté de la Meuse. M. de Turenne se voyant par ce moyen Maître de la Campagne dans le Palatinat, ne fit autre chose aprés le depart des Imperiaux que mettre sous contribution, brûler, piller & ravager les lieux & Villages voisins, & entre autres Bebingen, Oftersheim, Nieuburg, Weyher, Hochenheim, Seltz, Broekhuysen, Hendschusheim, Gros-Sassen, Walstadt; Dossenheim; Lutzel-Sassen & Reddesheym; ceux-là fûrent entierement reduits en cendres, & dans les suivants il n'y ût que quelques maisons de brûlées asavoir Wiblingen, Letterhuysen, Edisheim, Schriesheim, Rohrbach & Weingarten. Les Bourgeois de Weynheim ayant peur qu'on ne leur en fit autant, envoyerent à ce General une charette chargée de Vin & de Vivres. & s'accorderent avec luy pour la somme de

de 600. florins afin d'être exempts du pillage & de l'incendie : Mais toute l'Armée ayant passé devant cette Place le 17. M. de Turenne y entra en personne avec 50. chevaux sur les 5. heures du soir, & s'arrêta sur le Marché, où les Bourgeois & les Païsans l'attendoient sous les Armes afin de luy faire honneur ; Il leur commanda à tous de mettre bas les Armes & de s'en aller, leur mettant sus qu'ils avoient tué quantité de ses gens ils n'y avoit pas long-temps. Cela étant fait, il s'en retourna à l'Armée & mit de ses gens en garnison dans la dite Place. Outre cela il fit commander à tous les habitants, sur peine de la vie, de porter leurs armes à l'Hôtel de ville ; ce qu'ayant été executé, les François prirent celles qui leur agréérent le plus ; & rendirent les autres inutiles. Mais ce ne fut pas encore tout ; car leur insolence monta jusqu'à un tel point, qu'ils se saisirent de tous les fruits qu'ils purent trouver, & les firent porter à l'Armée. Ils emmenerent aussi tout le vin, & enfoncerent tous les tonneaux qu'ils ne pûrent pas emporter, de sorte qu'on alloit dans plusieurs caves jusqu'aux genoux dans le vin.

Dans celle du S^r. Rabenhoost où il y avoit plus de 130. Foudres, ils n'y laisserent rien du tout, & emporterent jusqu'à 2000. Foudres hors de la ville. Aprés qu'ils ûrent emporté tout le Vin, ils menerent tous les chevaux sur le marché, dont les

Officiers prirent les meilleurs, & se servirent des autres pour atteller à leurs chariots & charrettes. Aprés cela ils se jetterent sur le Bêtail, dont ils ne laisserent rien de reste en la Ville ni à la Campagne, & lors qu'ils vîrent qu'il n'y avoit plus rien à emporter, ils pillerent toutes les maisons avec une furie extreme, dépouillerent les habitants, ouvrirent coffres & bahuts, & briserent portes & fenêtres, de sorte que toutes les habitations étoient comme desertes. Outre cela ils mirent à sec tous les puits de la Ville, afin de voir s'il n'y avoit point de tresors cachés dedans. Finalement ils pillerent aussi l'Eglise & l'Hôtel de Ville, mirent les orgues & les bancs en pieces, & emporterent les cloches, & voyant qu'ils n'avoient plus rien laissé de reste, ils s'en allerent. Ils exercerent de pareilles cruautés dans tout le Palatinat, & M. de Turenne croyoit bien s'excuser en disant qu'il avoit ordre de faire beaucoup pis qu'il ne faisoit. Il crût aussi obliger M. l'Electeur Palatin à un Accommodement avec le Roy son Maître par une lettre quil luy écrivit; mais S. A. luy répondit *qu'Elle avoit déja souffert tant de dommage qu'Elle avoit peu d'espoir que le Roy Tres-Chrêtien le dédommageât de toutes ses pertes, & que pour garantir ce peu qui luy restoit il ne vouloit pas rompre la parole qu'il avoit donnée à l'Empereur & à ses Alliés.* Cependant les garnisons de Manheim, Heydelberg & Frankendal avoient pris quan-

tité de bon butin sur les François; & entre autres un Party de Frankendal au nombre de 100. hommes, prit 3. Etendarts & plusieurs Charrettes chargées de Munitions qui étoient sorties de Philipsbourg pour aller à l'Armée de Turenne, laquelle étant tous les jours renforcée par les Troupes qui luy venoient de Lorraine & autres endroits, on la faisoit monter jusqu'à 26000. hommes effectifs. Ce general aprés avoir pillé & saccagé tous les villages qui étoient à l'entour de Heydelberg, & ayant fait mettre le feu à son camp qui étoit à Ladenbourg, s'en retourna à Philipsbourg le 27. avec toute son Armée afin d'y passer le Rhin, & voir ce qu'il pourroit entreprendre dans les lieux où il n'avoit pas encore été jusqu'à cette heure-là.

Les Etats de l'Empire qui étoient assemblés à Ratisbonne mirent au commencement de ce mois la derniere main au point de la securité publique, & l'armement contre la France, & prierent sa Majesté Imper. d'exhorter puissamment les Cercles de l'Empire par un Mandement de fournir promptement les Troupes auxquelles ils avoient été taxés par la Diette: d'autant que quelques-uns des dits Cercles avoient fait difficulté de se tenir prêts, alleguant que les Cercles qui étoient les plus éloignés de la France étoient obligés de fournir leur quote les premiers, & de la joindre à celle des autres qui en étoient les plus proches, parce

que ceux cy-venant à s'en aquitter les premiers, ils couroient risque d'être ruïnés par les armes de cette Couronne.

On delibera en ce temps-là à la Cour de l'Empereur en quelle maniere on pourroit si bien fortifier l'Armée de M. le Duc de Bournonville qui étoit dans le Palatinat, que non seulement elle fût capable de resister au Maréchal de Turenne, mais mêmes d'y entreprendre quelque chose de considerable si l'occasion s'en presentoit; pour lequel éffet on resolût finalement qu'outre les divers Regiments de l'Empereur & les Troupes de M. l'Evêque de Munster qui marchoient de ce côté-là, on tacheroit de dispóser M. l'Elect. de Brandebourg & Mess. les Ducs de Bronswic & de Lunebourg d'y envoyer aussi leurs Troupes en vertu des Traités, & de les joindre à l'Armée du dit Seigneur Duc. Les Lettres Avocatoires de sa Majesté Imp. fûrent encore publiées pour cêt éffet à Vienne le 22. du present mois avec plus de rigueur qu'auparavant.

M. de Saint Romain Ambassad. pour la France auprés des Cantons Suisses, proposa en ce temps-là aux dits Cantons, qui étoient assemblés à Baden, la Neutralité pour la Franche Comté & la Haute Alsace, d'un côté, & le Brisgau, les Villes foretieres & celle de Constance, d'autre, y compris M. l'Evêque de Bâle, M. le Duc de Wirtemberg & la Ville de Strasbourg. M. le Comte de Casati Ambass. pour l'Espagne n'y étoit

pas

pas present en ce temps-là, mais il ne laissa pas neantmoins d'y envoyer ses Memoires, par lesquels il se plaignoit des Cantons Catoliques *qu'ils avoient laissé perdre la Franche Comte à faute de secours, & parce qu'ils n'avoient point voulu accorder le passage à celuy qu'on y envoyoit, soûtenant qu'ils étoient obligés à l'un & à l'autre en vertu d'un Traité qu'ils avoient fait avec l'Espagne.* Mais on luy répondit à cela *qu'il n'avoit sujet de se plaindre, quant à la perte de cette Province, que de l'imprudence des Bourguignons, qui avoient été les premiers Agresseurs, & avoient negligé la Neutralité; & que quant au reste ils ne se croyoient nullement obligés de secourir ces Peuples qui sans leur sû, & même contre leur avis avoient intenté des hostilités contre une Couronne qui étoit si étroittement alliée avec eux.* Monsr. Vourts Envoyé de l'Empereur en Suisse, fit en ce temps là de nouvelles instances auprés des dits Cantons au nom de sa Majesté Imp. *à ce qu'ils s'obligeassent precisement à la deffense de Constance, le Brisgau & les Villes, forétieres, & rappellassent les Troupes Suisses qui étoient au service de la France, afin d'être assuré qu'elles n'entreprendroient rien contre l'Empire:* A quoy ils répondirent *qu'en cas de besoin ils aviseroient aux moyens qu'ils jugeroient les plus necessaires pour la deffense des dites Places: Et que pour ce qui étoit de leurs Troupes, ils y mettroient un tel ordre que ni l'Empereur ni l'Empire n'auroient aucun sujet de s'en plaindre.*

Le

Le Prince de Palestrine presenta en ce temps-là la Haquenée au Pape, selon la coûtume, avec une magnificence extraordinaire. Il arriva alors à Savone un étrange accident, qui se passa en cette maniere. Un Païsan entra en cette Ville portant un panier sur son dos, dans lequel il y avoit une boitte de la longueur d'une palme, laquelle étoit à moitié fermée avec une corde. Il s'alla reposer en une certaine Auberge, où il déjuna auec un crocheteur, auquel il donna une piece d'argent afin qu'il portât cette boitte en la Forteresse au Capitaine Angelo Mario Vito, ainsi que l'adresse le portoit. Le Crocheteur promit de le faire, & s'y transporta incontinent, & cependant le Païsan qui le suivoit, & qui l'y avoit vû entrer, disparut en un moment. Le Capitaine ayant reçû la boitte, en donna avis au Commissaire, parce qu'il étoit deffendu de rien ouvrir sans sa presence ou celle de son Lieutenant: Mais le Commissaire étant encore au lit, le Lieut. ouvrit la boitte, ce qui fût fait à peine, que 2. grenades & 3. ou 4. canons de pistolets qui y étoient enfermés, prirent feu, & fraperent le Lieutenant avec tant de force qu'il tomba mort à terre, rompirent un bras au Capitaine, & le blesserent en plusieurs endroits, avec quelques-uns des Assistants. Le Gouverneur envoya incontinent quelques-uns de ses gens pour prendre le Malfaiteur, qui fût trouvé finalement, & amené prisonnier en la Ville. On apprit

de

de luy que c'étoit une invention de Rafaël de la Torre, qui vouloit se vanger de ce Capitaine, parce qu'il avoit découvert la conspiration qu'il avoit faite contre la Republique il y avoit 2. ans: Mais tout cela ne fût pas capable de sauver le Prisonnier, lequel fût executé à peu de jours de là. On reçût en ce temps-là nouvelles de Constantinople du 16. May que l'Ambass. de France faisant son entrée en Jerusalem, avoit fait tuër un Arabe, par ce qu'il n'avoit pas voulu se lever au passage du dit Ambassadeur, dont les Turcs extremement indignés, environnerent son logis, si bien que les Prêtres Romains qui avoient en garde le Saint Sepulcre, furent obligés de payer la somme de 50000. pieces de 8. pour l'expiation de ce forfait. Mais quelque temps aprés il y ût bien plus de bruit auprés de Rama, où le dit Ambass. voulant passer sans payer le tribut aux Arabes, les François déchargerent leurs carabines sur les dits Arabes, & entuërent quelques-uns; ce qui irrita tellement les autres, qu'ils s'assemblerent en grand nombre, de sorte que le dit Ambassadeur ût beaucoup de peine à se sauver dans la Ville, où le Bassa de Gaza ayant apris l'affaire, & étant informé par même moyen que les François avoient quelque dessein sur quelques-unes de ses Places, il fit visiter leur Magasin qui étoit à Jaffa, & y ayant trouvé quantité d'armes fit arrêter le dit Ambassadeur, & donna

na avis à la Porte de tout ce qui se passoit.

Les François inciterent en ce temps-là tellement les Mores de la côté de Barbarie contre les Espagnols, qu'ils attaquerent la Forteresse de Ceuta que ces derniers y avoient, mais ils fûrent repoussés avec perte de 200. hommes. L'Armée des Espagnols qui étoit en Catalogne n'avoit pas fait grand chose depuis le dernier combat qui avoit été donné auprés du Fort des Bains, sinon qu'un certain Capitaine des Miquelets, appellé Trincheria, étant en garnison en un poste avec 20. hommes, ût avis que 60. François amenoient un Convoy d'argent à l'Armée: Là-dessus il fit une entreprise sur le dit Convoy, & s'y transporta avec ses 20. hommes. Etant arrivé auprés d'eux, il demanda l'argent au Commandant, lequel se moquant de luy, Trincheria luy fit faire une décharge de Mousquets, dont il luy tua 12. hommes, & le reste se mit en fuite, si bien que par ce moyen il se rendit maître de l'argent, & l'apporta à M. le Duc de Saint Germain, lequel en fit present à luy & à ses Compagnons, en recompense d'une action si courageuse.

En échange les François punirent de mort à Perpignan quelques personnes qu'ils accuserent d'avoir û intelligence avec les Espagnols pour leur livrer cette Ville entre les mains. Deux Fregattes Françoises ayant été quelque temps en Angleterre avec un Vais-

ſeau qu'ils avoient pris, prirent le chemin de la France avec le dit Vaiſſeau, mais 2. Fregattes d'Oſtende les ayant rencontrées en chemin les attaquerent avec tant de chaleur, qu'elles ſûrent contraintes, d'abandonner leur priſe, & arriverent à peine elles-mêmes à ſauveté au Havre de Grace. Un Vaiſſeau François revenant des Indes en ce temps-là arriva le 14. à la Rochelle, étant heureuſement échapé des mains de la Flotte Hollandoiſe, de laquelle il n'avoit été éloigné que de quelques lieuës ſur ſon paſſage. M. le Comte Tot Ambaſſadeur de Suede, mourut à Paris d'une fievre violente le 25. du preſent mois: C'étoit un des plus habiles hommes de la Suede, & fort eſtimé du Roy de France, de ſorte qu'on raconte que ſa M. luy dit un jour ces paroles: *Si vous ne venés pas auprés de moy comme Ambaſſadeur, du moins venés y comme amy.* Sa M. fit publier la ſuivante Declaration le 13. du preſent touchant les affaires de l'Empire & du Palatinat.

Le Roy a vû depuis long-temps avec déplaiſir que lors que ſon deſir étoit le plus ſincere de maintenir dans toute leur force les Traités de Weſtfalie, & d'affermir ſur ce fondement, qui doit être ſi ſaint & ſi ſacré à tout l'Empire, la paix & la tranquillité de l'Allemagne, l'Empereur & quelques autres Princes de l'Empire s'étoient mis en état (contre l'obligation des mémes Traités, & de ceux que S. M. avoit en particulier avec l'Em-

l'Empereur.) de donner secours aux Ennemis de la France. Quelque juste sujet que S. M. ait û d'opposer ses armes à celles qui s'en prenoient contre elle, & quelque obligation en laquelle elle se soit trouvée d'aller au devant des mesures & des liaisons qui se formoient contre le bien de son Etat, elle n'a jamais perdû l'intention de contribuër autant qu'il seroit en elle au repos de l'Allamagne.

Son dessein n'a jamais été d'y étendre ses limites par des nouvelles conquêtes: L'unique fin qu'elle s'êt proposée non seulement de ses Armes, mais des diverses declarations qu'elle a fait faire par ses Ministres dans l'Empire, particulierement à la Diette de Ratisbonne, a été de disposer l'Empereur à apporter les mêmes facilités à la Paix que sa M. à toûjours été prête d'y contribuër. Elle s'êt expliquée en toutes rencontres, que quelques Places que ses Armes ûsent occupées, ou quelques progrés qu'elle ûssent fait en Allemagne, elle les rappelleroit dans son Royaume, aussi-tôt que les Princes qui s'étoient armés contre elle dans l'Empire auroient retiré leurs Troupes dans leurs Etats, se seroient renfermés à une exacte observation du Traité de Münster, & auroient fait cesser en cette sorte les troubles qu'ils avoient excités.

Ce que S. M. avoit déjà témoigné en diverses occasions, elle le declara particulierement lors qu'elle se vit contrainte de prevenir

venir les suites fascheuses des mesures que M. l'Elect. Palatin. avoit prises contre elle avec l'Empereur, elle n'oublia rien pour détourner ce Prince d'un dessein si contraire à l'amitié & à l'Alliance qu'elle étoit en droit de s'en promettre.

Dans le même temps qu'elle se vit obligée de s'assurer du Château de Germersheim, elle s'expliqua publiquement qu'elle seroit prête à rendre son amitié à ce Prince, & à remettre cette Place en depot entre les mains d'un Prince de l'Empire dont on conviendroit, toutes les fois que S. M. se verroit assurée qu'il voulût observer avec elle une sincere & veritable Neutralité. Quoy qu'il ne répondit pas alors à des offres si avantageuses & si justes, & quoy qu'il mit Sa Majesté dans l'obligation indispensable de porter la guerre dans ses Etats par la declaration qu'il fit d'une rupture avec elle, & par les hostilités qu'il commença contre ses sujets aprés avoir appellé les Troupes de ses Ennemis, elle demeura dans le dessein de ne perdre aucune occasion qui pût contribuër au repos general de l'Empire, & à un accommodement particulier avec le dit Sr. Electeur. Au milieu des succés si favorables de ses Armes dans la Bataille de Sinsheim, la connoissance qu'elle donna aux Ministres qui la servoient dans l'Empire d'un evenement si avantageux, fut accompagnée de l'ordre d'y expliquer de nouveau ses sentiments. Elle voulut qu'ils de-

declaraſſent dans les Cours où ils ſe trouvoient, & par elles à toute l'Allemagne, que la Victoire ne changeoit rien à ſa premiere moderation. Qu'elle étoit encore prête de remettre pour le bien de la Paix, & aux mêmes conditions qu'elle avoit déja propoſées, tout ce que ſes armes avoient occupé dans l'Empire depuis cette guerre, & de retirer ſes Troupes des Etats de M. l'Elect. Palatin. toutes les fois qu'il voudroit demeurer neutre, & rentrer dans les bonnes graces de Sa Majeſté.

Ce qu'elle fit aprés un ſi grand avantage, elle veut bien le faire encore aujourd'huy, lors que ſes Armes par une action non moins heureuſe & conſiderable aprés avoir repaſſé le Rhin une ſeconde fois ſous le commandement du Vicomte de Turenne, viennent de pouſſer les Ennemis au delà du Necker, & les ont obligés d'aller chercher une retraitte au dela du Main.

Bien que ſes Troupes victorieuſes ſe trouvent aujourd'huy Maitreſſes de la plus grande partie du Palatinat; & quelque juſte que pût être le reſſentiment de S. M. contre M. l'Elect. Palatin, S. M. veut bien encore témoigner par ce Memoire, qu'elle a voulu rendre public, qu'elle ne demande de ce Prince qu'un engagement ſeur & ſincere de vivre avec elle dans une veritable Neutralité, & de renoncer aux Traités & aux Ligues dans leſquelles il êt entré pour luy faire la guerre. A ces conditions ſi equitables elle

de

êt prête de retirer ses Troupes de son Païs, & de luy en laisser la jouïssance libre & paisible.

S. M. a voulu même pour mieux faire connoître la justice de ses intentions pour tout l'Empire, & particulierement à l'égard de M. l'Elect. Palatin, que la Declaration qu'elle en fait par le present Memoire fût remise entre les mains du Sr. Comte Tot, Ambassad. Extraord. de Suede. Elle l'à vû d'autant plus capable de rendre témoignage des dispositions si favorables de S. M. pour le repos de l'Empire, & des sentiments qu'elle conserve pour un Prince qui êt lié par une parenté si étroite au Roy de Suede, que cet Ambassad. a été employé plus long-temps, & s'êt appliqué avec plus de zele à la Negociation de la Paix dans une Assemblée qui auroit pû la donner à toute l'Europe, si elle n'avoit été rompuë par une violence odieuse, & qui a blessé également le droit des gens & la Foi publique.

Fait à Versailles le 13. jour de Juillet 1674.

Signé.

LOUIS

Et plus bas

ARNAUD.

On fit en ce temps-là en France le parallelle suivant entre M. le Prince de Condé & M. le Maréchal de Turenne sur le sujet des

vertus eminentes qu'ils possedoient tous deux pour les affaires de la guerre.

On voit en M. le Prince la grandeur du Genie, une lumiere toûjours presente, un courage impetuëux, sans trouble & sans precipitation.

M. de Turenne a l'avantage du sang froid, la capacité, l'experience, une valeur ferme & assurée.

Celuy là resout dans les conseils, n'êt jamais embarassé dans les desordres, prenant mieux son parti qu'homme du monde.

Celui-cy se fait un plan de la guerre, dispose toutes choses à sa fin, prevoit tous les obstacles avec plus de jugement que de lenteur.

L'activité du premier va plus loin que les choses necessaires pour ne rien oublier qui puisse être utile.

L'autre êt aussi agissant qu'il le doit être, mais ne faisant rien de superflu, pour ne pas dissiper & ruiner les Troupes par des fatigues hors de saison.

M. le Prince dans le commandement êt également craint & estimé.

M. de Turenne plus agreable n'êt pas moins estimé, laissant plus de satisfaction mais se gardant un peu moins d'autorité.

Il n'y a point assés de precautions contre les attaques du premier, & les postes les plus seurs ont pour luy des foiblesses.

L'autre trouve par tout des suretés, & voit des jours pour se garantir dans toutes les apparences de sa perte.

Aux

Aux combâts l'ordre de l'un & de l'autre êt quasi semblable

M. le Prince sçait pousser ses avantages, & rétablir ses desordres; Il tire des Troupes tout ce qu'il en peut tirer : Il s'abandonne tout entier à l'action , & il semble qu'il êt resolu de vaincre, ou de ne pas survivre à ses deffaits.

M. de Turenne n'oublie rien de ce qui peut donner le gain d'un combat : s'il êt heureux, il profite tout, conserve ce qu'il peut s'il ne l'êt pas, & laisse toûjours quelque ressource pour une meilleure fortune ; soit par l'egalité de son naturel, soit par une longue experience des bons & des mauvais succés , il reçoit toute sorte d'accidents d'un même visage.

Les disgraces trouvent M. le Prince plus sensible que M. de Turenne, mais sa fierté s'en irrite davantage ; & sa vertu excitée par les malheurs se trouve assés forte pour les vaincre.

Enfin M. le Prince êt le premier homme du monde pour une journée, & M. de Turenne pour une Campagne: L'un êt plus propre à finir glorieusement des actions , & l'autre à terminer utilement une guerre.

M. le Prince fait la guerre avec plus d'éclat pour sa reputation, & M. de Turenne avec plus d'avantage pour les interêts du Parti où il se treuve. *Mais la suite nous aprendra l'evenement de ces choses.*

Recit de ce qui s'êt passé dans la Flotte de l'Etat depuis sa sortie jusqu'au 26. Juillet 1674. tiré des lettres de M. le Lieut. Am. Tromp, M. le Comte de Horne & autres.

LA Flotte de l'Etat composée de 66. Vaiss. de guerre, 24. Flutes, 18. Brulots, & 12. Barques d'avis, étant sortie du Wilin le 24. du mois de May, & arrivée devant Dunquerque le 26. partit de là le 27. pour se rendre à Douvres, où M. le Marquis del Fresno Ambass. d'Espagne à la Cour d'Angleterre: vint à bord de l'Amiral, & visita la Flotte, laquelle demeura croisant dans la Manche & prés de Torbay jusqu'au 7. de Juin, jettant cependant l'épouvante par toutes les côtes de France, jusqu'à ce qu'enfin M. le Lieut. Amiral de Ruyter prit la toute des Indes Occidentales avec une partie des Vaisseaux de Guerre & des Soldats, suivant les ordres qu'il avoit pour cet effet. Le 18. le reste de sa Flotte sortit de Torbay, sous la conduite de M. le Lieut. Am. Tromp, & arriva le même soir auprés ce Goutstraet. Le 19. & 20. elle parût à la veuë de Haysant. Cependant les François allumoient des feux par toute la côte, & la Noblesse de Bretaigne se tenoit pour la pluspart à Brest, qu'on avoit fait tres-bien fortifier & munir de canon, que les François

çois avoient mis sur les Vaisseaux qui étoient à l'entrée du port. Tous les Chefs de la Flotte furent d'avis qu'on ne pouvoit faire autre chose en ce rencontre, si non d'attendre auprés de Bell'Ile les Vaisseaux qui s'étoient égarés de la Flotte, & de prendre aprés cela tous ensemble le chemin de la riviere de Loire. Le 21. la Flotte entra dans la manche. Un petit Bâtiment Anglois ayant êté envoyé pour prendre longue, retourna à la Flotte le 22. avec un Pilote François de Saint Lazare. Le 23. la Flotte arriva devant Bell'Ile, & moüilla l'ancre à 10. brasses d'eau à l'Est de la dite Ile. M. le Duc de Chaunes Gouverneur de Bretaigne, n'en fût pas plustôt averti, qu'il fit venir le 24. cinq ou 6000. Païsans à Brest, auxquels se joignirent le lendemain encore 3. ou 4000. avec 400. Gentils-hommes à cheval du Landeman, Guanoyé, & Saint Renans. Aprés cela il envoya incontinent un Courier au Marquis de Coelogon, avec ordre de se rendre en diligence à Bell'Ile, comme il fit avec 600. hommes de pié & 80. Gentils-hommes. Le 24. nôtre Flotte se vint mettre à l'ancre à 13. brasses d'eau, à l'Est du Château. Il arriva aussi un Vaiss. Anglois dans la Flotte, qui rapporta qu'il y avoit plus de 8000. hommes en armes dans l'Ile, ce qui fût confirmé par les Pilotes François qui furent pris par les nôtres, quoy qu'on remarqua puis aprés qu'il n'excedoit pas le nombre de 3000. Là-dessus on resolut neant-

moins de faire la descente. Le 25. M. le Comte de Horne envoya un Trompette à ceux de l'Ile, pour les sommer de la leur remettre entre les mains, lequel revint l'aprés midi avec réponse du Gouverneur que les Habitants n'obeïroient point à ces ordres, & que si on attaquoit l'Ille, il la deffendroit fort bien. Le 26. M. le Lieut. Am. Tromp & M. le Comte de Horne se mirent dans la Chaloupe pour chercher quelque place propre à la descente ce qu'étant fait, ils s'en retournerent à bord, & donnerent ordre aux Officiers de faire la descente pour le lendemain, si le temps & l'occasion le permettoient, au lieu qu'ils avoient jugé le plus propre pour cet effet. Le 27. on fit le signal pour la descente à la pointe du jour, sur quoy toutes les Galiottes s'avancerent prés du rivage avec toute la Milice, afin de mettre pied à terre à la faveur du canon, en quoy les nôtres trouverent moins de resistance qu'ils n'avoient crû, quoy que les François ûssent fait 2. Retranchements l'un aprés l'autre, qui étoient bien garnis de Soldats, & qu'ils ûssent beaucoup de peine à monter la Montagne. Les nôtres ayant mis pied à terre, ce qui fût à 10. heures du matin, marcherent tout droit contre le Château, & camperent le soir à la portée du Mousquet. Les François qui étoient sortis du dit Château avec quelques Troupes, n'ûrent pas plustôt appris l'arrivée des nôtres, qu'ils rentrerent dedans en diligence,

pen-

pendant qu'une partie de nos Vaisseaux s'alla mettre devant, & commença à le canonner, comme les François firent aussi de leur côté. Le 28. les nôtres camperent à Soissons, où on fit venir tout le Betail qu'on avoit pris en plusieurs endroits de l'Ile, & on le mena à la Flotte. Ce jour-là on trouva bon d'envoyer les Amiraux Banckert & van Nes à l'Ouëst du Château, où étoit l'Armée. Le 29. aprés-midi il vint une Barque du Château dans la Flotte avec un petit Pavillon blanc, & une lettre du Commandeur de Lorgerie, par laquelle il prioit que puis qu'il n'avoit point de refraichissements, qu'on permit à 2. ou 3. Barques de prendre des Sardines tant pour luy que pour la Flotte: Mais M. Tromp refusa cette proposition, comme n'ayant point d'ordre pour cêt effet, & envoya le 30. un Trompette dans le Château afin qu'on relachât les Prisonniers, ainsi que M. le Comte de Horne avoit déjà fait de plusieurs des leurs tant hommes, femmes que petits enfants; ce qui fût accordé par le Gouverneur, lequel envoya en même temps un Tambour avec 17. tant Matelots que Soldats, lesquels s'étant écartés un peu trop loin de l'Armée pour piller, avoient été pris par les François; ce qui étant contre la discipline, on en pendit 2. le 1. de ce mois. Les nôtres ayant été 2. jours dans l'Ile, on resolût de se rembarquer sans attaquer le Château, parce que cela leur auroit fait perdre trop de

temps, c'êt pourquoy on ramena à bord les 3. pieces de canon qu'on en avoit enlevées. Le 2. les nôtres se remirent à la voile, & ayant pris le chemin de la riviere de Nantes, arriverent le 3. en la Baye de Bourgneuf, où ils se mirent à l'ancre vis à vis de l'Ile de Narmoutiers. La marée s'étant écoulée ce jour-là, la descente fût differée jusqu'au lendemain; & cependant M. le Lieut. Am. Tromp alla reconnoître les lieux où on la pourroit faire avec plus de facilité. Les Ennemis avoient fait quelques Batteries & retranchements auprés du rivage, où ils avoient mis leurs Mousquetaires.

Le 4. à la pointe du jour le signal ayant été donné pour la descente, les nôtres approcherent de terre avec les chaloupes, mais ils fûrent obligés pour la plus part de grimper par dessus les rochers, & de marcher dans l'eau jusqu'à la ceinture, si bien que les Bandelieres de plusieurs d'eux furent mouilliées. Les François ayant fait quelques décharges de leurs Retranchements, & de derriere les murailles du Village où les nôtres avoient mis pied à terre, & dont ils étoient approchés fort prés, prirent la fuite, & se sauverent sur la terre ferme de Poitou. Ils abandonnerent aussi le Château qui étoit dans l'Ile, si bien que les nôtres arriverent tous à terre à 7. heures du matin, & planterent le Pavillon du Prince sur le Moulin & le Château. Ils trouverent 17. pieces de canon sur le rivage, asavoir 8. de

fonte

fonte verte, & 9. de fer, qu'on amena en la Flotte, avec 12. Bâtiments qui étoient à sec. Les nôtres ûrent 135. tant morts que blessés en ce Combat, & entre-autres quelques Officiers. Les Prisonniers qu'ils firent, rapporterent qu'il devoit venir 5000. hommes de la terre ferme dans l'Ile, & qu'il en étoit déjà passé 500. ce qui fit d'autant plus hâter M. le Comte de Horne pour les aller rencontrer au passage, ayant laissé le Cap. Brakel avec 3. Compagnies de Matelots & 60. Mousquetaires pour la garde du Château, & le Cap. Hardenbroek avec la Compagnie de Matelots de M. Tromp dans l'Abbaye. S. Exc. étant arrivée au passage sur le soir, trouva que les François s'étoient retirés sur la terre ferme, où il y avoit un grand nombre de Troupes tant à pié qu'à cheval. Le manquement d'eau fit camper les nôtres à une lieuë de là, & on laissa le Sr. de Somersdijk avec 400. hommes pour la garde de ce poste. Le 5. deux Brigantins, accommodés comme des Galeres, & bien armés, étant partis de la Rochelle, arriverent dans l'Ile. Eux ne sachant pas que les nôtres fussent à terre, approcherent du rivage, où le Sr. de Somersdijk avoit mis 60. Mousquetaires derriere une petite hauteur, & pendant qu'il les amusoit, faisant semblant d'être François, les nôtres les attaquerent si vivement, qu'ils furent obligés de se rendre. Cette Ile a environ 2000. maisons, & n'est éloignée que de 50. verges de

la terre ferme, tellement que les nôtres pouvoient aisement tirer sur les François qui étoient de l'autre côté, & eux sur nous. Les eaux étant basses, la terre qui êt entre Boüin & Beauvoir (qui êt la terre ferme de Poitou) & la dite Ile, fût tellement mise à sec, qu'on pouvoit passer en front de l'une à l'autre avec autant de Troupes qu'on vouloit. Ce passage n'a qu'une lieuë de longueur, & on y peut passer 2. heures avant & 2. heures aprés la marée basse. Les François firent courir le bruit qu'ils avoient ordre du Roy de passer dans l'Ile avec toutes leurs forces tant de pié que de cheval, afin de nous faire quiter ce Poste; mais cependant ils mirent eux mêmes le feu à leurs Salines qu'ils avoient entre Boüin & Beauvoir, faisant voir par là qu'ils avoient bien plus de peur de nous que nous d'eux. Cependant M. Tromp avoit donné ordre de faire retourner à la Flotte tous les petits Bêtiments, & se rendit par ce moyen dans l'Ile le 7. Etant retourné dans la Flotte, il commanda aux Officiers de deffendre aux Matelots qu'ils n'ûssent à prendre aucun Bêtail ou quelque autre chose que ce pût être, appartenant aux habitants de l'Ile, sur peine de la vie. Le 8. il arriva 2. Fregattes, & 8. Brulots auprés de la Flotte, qui rapporterent qu'ils avoient été auprés de l'Ile de Saint Martin; & qu'ils avoient chassé contre terre une Fregatte de 40. pieces de canon, laquelle étoit en partie sautée par sa

pro-

propre poudre, & le reste avoit été ruiné par le feu. Ce même jour on envoya une Fregatte avec 9. autres Batiments à Saint André pour aller querir de l'eau fraiche. On mit aussi 30. hommes sur chacun des Brigantins qu'on avoit pris aux François, pour croiser 12. ou 13. jours autour de Brest avec 2. Snauwes, afin d'y prendre tous les Pêchans François qu'ils pourroient rencontrer. Le 9. on envoya 2. Fregattes, 2. Brulots & 2. Snauwes vers l'Ile de Saint Martin & la riviere de Bourdeaux pour le même effet. Le 10. les Cap. Decker & Megang furent de retour à la Flotte, & rapporterent qu'ils avoient été devant l'Ile d'Aix, mais qu'ils s'étoient trouvés trop foibles pour faire une descente; que suivant le rapport d'un Anglois qui venoit de l'Ile de Rê, il y avoit ù une grande alarme à l'arrivée des nôtres, & qu'on avoit fait venir dans l'Ile plus de 10000. hommes, la plus-part Païsans qu'on avoit tirés de la terre ferme, avec quelques pieces de canon. L'onziéme on ordonna de porter des vivres à terre pour 5. jours. Le 12. & 13. il ne se passa rien de remarquable. Le 14. Les Brigantins & Snauwes qu'on avoit envoyé vers la côte de Bretagne, revindrent dans la Flotte, emmenant avec eux un Vaisseau François, lequel avoit été escorté avec 21. Navires Marchands par 18. Vaisseaux de guerre François depuis Marseille jusqu'au Detroit de Gibraltar. Il étoit monté de 10.

pieces de canon, & pourvû de 30. hommes, dont 17. à l'arrivée des nôtres s'étoient sauvés à terre avec les Connoissements, si bien qu'on renvoya les dits Brigantins & Snauwes vers la côte de Bretagne pour se rendre maîtres des autres Vaisseaux Marchands qui avoient été avec luy. Le 20. quelques Vaisseaux qui avoient été du côté de la riviere de Bourdeaux vindrent faire rapport à la Flotte qu'ils avoient appris de 12. Vaisseaux Anglois & 2. de Hambourg que les Navires du Roy s'étoient retirés jusques sous le canon de Rochefort, où ils étoient enfermés par 5. grosses poutres qui traversoient la ditte riviere, & qu'on preparoit 2. grands Brulots à la Rochelle pour faire quelque entreprise sur nôtre Flotte. Ce même soir on ordonna de porter pour 3. jours de vivres à terre, & le 21. on fit tuër tout le Bêtail qu'on avoit pris, afin de menager l'eau qui étoit dans la Flotte. Le 22. les Brigantins & Snauwes qui avoient été vers la côte de Bretagne, revindrent à la Flotte, & rapporterent qu'ils avoient pris & ruiné 3. Barques, & qu'ils avoient vû 4. ou 5. petits Bâtiments qui étoient à l'ancre devant Boulin, qu'ils croyoient être chargés de munitions de guerre; c'êt pourquoy on y envoya le Cap. Barent Hiddes avec 3. Snauwes & Brigantins, afin de s'en rendre les maîtres, ou les ruïner. Finalement les nôtres ayant été 3. semaines sur la dite Ile, on treuva bon de l'abandonner, si bien qu'ils firent sauter le

Château, raserent les travaux qu'on avoit fait le long du rivage, & pillerent les maisons. Tout le Bétail qui étoit en grand nombre, avoit été consumé, si bien que les nôtres se rembarquerent le 23. aprés qu'ils ûrent emmené quelques Otages pour asseurance de la somme de 14000. Risdales que les habitants avoient promis de leur payer, lesquels furent distribués sur les Vaisseaus de guerre d'Amsterdam. On apprit par les Prisonniers que M. le Duc de Chaunes se tenoit avec 4000. Gentilshommes à cheval entre Croisic & Saint Lazare, à 6. lieuës de Narmoutiers, M. le Duc de Rets avec 1200. Gentils-hommes & 5000. habitants entre Bourneuf & Mahou, à une lieuë de la dite Ile, M. le Duc de la Vieuville avec 2000. Gentils-hommes & 8000. habitants vis à vis du dit Narmoutiers, à Bouin & Beauvoir. M. le Duc de Gadagne commandoit à la Rochelle, Oleron & l'Ile de Ré, où les François avoient le plus de monde, jusqu'au nombre de 10000. hommes de pié & 1000. chevaux, dont il y avoit 5000. habitants, suivant le raport unanime des Prisonniers & des Vaisseaux Anglois & de Hambourg, les Regiments d'Infanterie de Gadagne, de Neuville, de Louvigny & un Bataillon de Marine, avec d'autres Compagnies détachées; & étant arrivés depuis 6. semaines, comme aussi les Regiments de Cavalerie de Courselles & de Bellegarde, dont le premier commandoit sous Gadagne, le second sur

la Cavalerie, & Lauvay sur les Forteresses. Il y avoit aussi quantité de Troupes à pié & à cheval dans Oléron, où il étoit encore arrivé un Bataillon de marine depuis 3. semaines. Le Gouverneur de Saint Sebastian écrivit à M. le Comte de Horne qu'ayant fait informer au plus juste des forces de l'Ennemy qui étoient à la Rochelle, Bourdeaux & Bayonne, il avoit trouvé qu'elles étoient de plus de 80000. hommes de pié & 6000. chevaux. Que les Maréchaux de Grammont & d'Albret avec les Comtes de la Serre & Louvigny, gardoient la côte qui étoit entre Bourdeaux & Bayonne. Les Prisonniers que nous faisions quelquefois, disoient que la misere étoit fort grande par toute la côte, laquelle étoit entierement ruinée par la Cavalerie, autant & plus que par une Armée ennemie. Les Troupes ayant été rembarquées, on treuva bon que, puis-que la Flotte n'avoit presque plus d'eau, & que les Vaisseaux qui en étoient allé querir à Saint André n'étoient pas encore revenus, on y envoyeroit 2. Vaisseaus de guerre & 4. ou 5. Galiottes avec des tonneaux vuides, & le Vaisseaux François qui avoit été pris par les nôtres, afin d'en faire argent. On envoya aussi le Cap. Hallard avec des lettres en Hollande, & pour apporter les vivres necessaires pour les Vaisseaux de Zelande jusqu'à la mi Octobre.

M. le Marquis de Salvago, Envoyé Extraordinaire de la Republique de Gennes, arri-

arriva en ce temps-là en Angleterre, pour remercier le Roy au nom de ses Maîtres de la mediation que S. M. avoit imposée auprés du Roy de France pour leur faire avoir la Paix avec ce dernier. La Comp. des Indes Orientales d'Angleterre reçut en ce temps-là la nouvelle de ses Directeurs qui étoient aux Indes que 15. Vaisseaus Hollandois en ayant rencontré 10. des leurs, s'étoient battus avec eux, & aprés un furieux combat de quelques heures, en avoient pris trois, asavoir le Samson, Antelope & le President, & avoient chassé le reste jusque sous le Fort Saint George. Là dessus les 7. Vaisseaux qui restoient de ces 10. appellés la Ville de Londres, le Cesar, Massingberd, Anna, Marchand de Bombay, le Marchand des Indes Orientales, & la Concorde, arriverent aux Dunes sur la fin de ce mois. Les Commissaires de Mess. les Etats se trouverent en ce temps-ici à Londres pour faire un Reiglement du Commerce des Indes avec les Anglois; ainsi qu'il étoit porté par le dernier Traité de Paix qui avoit été fait avec cette Couronne. M. le Duc de Monmour fût alors élu en qualité de Chancelier de l'Université de Cambridge à la place de M. le Duc de Buckingam.

M. l'Ambassad. Ehrensteyn étant parti de Cologne, & arrivé à la Haye vers le commencement de ce mois, ût audience le 5. de Mess. les Et. Generaux, auxquels il fit la suivante proposition.

Haut

Hauts & Puissants Seigneurs.

Lors que je pris congé de ce lieu illustre & venerable il y a un an, ou quelque peu davantage, je luy souhaitai premierement, selon l'affection singuliere que j'ay toûjours ûë pour cette Republique, une prosperité continuëlle, une telle prudence en ses deliberations, & un tel succés en ses actions, qu'elle fût toûjours en état de pouvoir resister aux furieuses tempêtes qui la menaçoient, ou du moins de les pouvoir éviter. Et certes ce n'étoit pas sans raison que je priois Dieu en même temps de toutes les puissances de mon ame, à ce qu'il luy plût leur departir un si grand bonheur. Car pour ne point parler de la constante affection que S. M. Suedoise, mon souverain Seigneur & Maître, à toûjours portée à cet Etat, & du soin tres-particulier qu'elle a û pour sa conservation, qui n'a pû être effectué sans de saints desirs & des heureux presages, je voyois avec cela que l'excellent Corps de cette Republique étoit pour la plus-part grandement ébranlé, & qu'il étoit en une extrême peine de l'incertitude des evenements, & que les dangers qui l'environnoient tant par mer que par terre, le menaçoient d'un naufrage qu'on jugeoit tres-difficile d'être évité ou detourné par quelques moyens convenables. Que neantmoins il a plû à Dieu tout bon & puissant de changer cette dangereuse condition, & de soûtenir par son bras fort cet Etat qui étoit si prés de tomber, le soulager & raf-

& raffermir, & même tellement benir & le remettre à un tel faiste de bonheur, que se voyant rétabli en ses anciennes possessions, il êt maintenant capable de resister à ses Ennemis tant par mer que par terre par le moyen de ses propres forces. Certes ce bien-fait êt si grand, qu'il faut reconnoître parfaitement ce même Dieu pour le puissant Protecteur de cette Republique, & l'en remercier d'une façon toute particuliere, ainsi que de mon côté prenant la part que j'y dois, je ne puis manquer de vous feliciter de tout mon cœur d'un si heureux état, avec prieres qu'il plaise à Dieu de vous l'augmenter de plus en plus. Au reste je me souviens encore fort bien que lors que je partis dernierement de ce lieu, non seulement je vous offris tout ce qui étoit en moy pour parvenir à une bonne Paix, mais que mêmes j'entrepris le voyage dans l'esperance que je retournerois bien-tôt, & que j'aurois le bonheur de vous en feliciter. Mais cette attente n'a point reüssi comme l'on souhaitoit alors, quoy qu'il n'y ait point de la faute des Mediateurs en aucune façon, lesquels au contraire n'ont rien oublié entant qu'en eux êt, pour amener une euvre si salutaire à une heureuse fin. Il êt aussi assés connu à quel point S. M. mon souverain Seigneur & Maître a été troublé à la nouvelle de la separation de cette fameuse Assemblée, & l'on sçait les devoirs qu'il a faits pour la renoüer. S. M. êt encore prête d'employer tous ses soins pour cet effet; dans l'esperance qu'ils auront un meilleur succés que par le passé, à quoy Vos Hautes Puissances

fances peuvent beaucoup contribuër de leurs côté, sous la sainte benediction de Dieu. Et veritablement, Hauts & Puissants Seigneurs, Vôtre constance êt loüable en ce point que dans tous les évenements du Traité Vous avés toûjours fait paroître une singulière inclination à la Paix; Maintenant il êt necessaire que vous persistiés courageusement en un si bon dessein, & vous augmentiés un Zele si avantageux pour le bien public. Certes l'affection singuliere que S. M. a toûjours témoignée pour la Paix & pour la prosperité de cette Republique semble meriter cela de Vous. L'heureux état dans lequel vous étes presentement par la grace de Dieu ne vous y semond pas moins, & vous devés croire que vôtre Païs ne vous a été rendu que pour en faire sentir les fruits salutaires aux autres qui se treuvent engagés en cette guerre, & qui gemissent sous ce pesant fardeau il y a si long-temps. S. M. le Roy mon Maître vous offre encore ses soins infatigables, & m'a recommandé de retourner à vous pour cêt effet, comme à mon ancien poste, vers lequel j'ay été destiné dés le commencement. Je me presente donc à Vos Hautes Puissances, & leur demande leur secours favorable pour une affaire si importante: Car il êt certain que si l'inclination des Parties n'y entrevient, & sur tout le credit que Vos Hautes Puissances ont auprés de leurs Alliés, tout le travail des Mediateurs: quelque grand qu'il puisse être, n'avancera pas beaucoup. Quant à moi, je promets bien de m'acquiter fidellement de la charge qui m'a été im-

imposée par le Roy mon Maître, & de ne rien oublier de ce qui pourra contribuër en quelque façon à l'avancement de la Paix, mais lors que je me sentirai appuyé de vôtre assistance, alors je n'aurai aucun sujet de douter d'une heureuse issuë. Il n'ét pas necessaire de representer ici les grands avantages que cette Paix apportera à Vôtre Republique, puis qu'ils ne sont que trop connus par toutes les personnes qui desirent vôtre bien & vôtre repos. Et comme ainsi soit que la Paix apporte toute sorte de felicite dans tous les lieux où elle arrive, & qu'au contraire la guerre ruïne & gâte tout, il semble que Dieu a montré sa grande puissance dans le retablissement de cet Etat, non pas afin que les glaives découlent plus long-temps de sang humain, & qu'une guerre vienne à naître d'une autre guerre, mais afin que la Paix s'en ensuive, non seulement en ce Païs, mais aussi à toutes les Parties interessées, pendant qu'on en a encore les moyens. Car il semble qu'on ne peut pas offrir un plus grand sacrifice d'actions de grace à Dieu, & qu'il ne vous peut arriver une plus grande gloire à l'avenir, qu'étant delivrés du danger, vous tâchiés de procurer une Paix generale à la Chrêtienté, ce qui vous rendra sans doute recommandables à tous les Peuples de la terre. Le Roy mon Maître sera asseurement tout ses devoirs pour cêt effet, & pour moy je promets de m'y employer de tout mon pouvoir, comme n'étant ici à autre fin. Je vous prie donc tres-affectueusement qu'il vous plaise de me donner des Commissaires au plustôt, pour de-

deliberer avec eux des moyens & des conditions qui peuvent avancer une œuvre si salutaire, & faire savoir à mes Collegues ce qui devra être moderé dans les dites conditions, afin que je puisse faire voir par ce moyen que quoy que la Negociation ait été differée pour un peu, l'esperance de la Paix n'a pas été neantmoins tout a fait éteinte. Vous employerés ma personne pour cet effet, & ne permettrés pas que le Roy mon Maître qui êt tellement affectionné à Vôtre Republique aye pris tant de peine inutilement, ou qu'on rompe une Negociation si importante, ce qui ne se peut faire qu'avec un nuisant repentir de toutes les Parties interessées, & la ruïne entiere de toute l'Europe.

Ainsi signé,

EDUART EHRENSTEIN.

Le dit Sr. delivra encore un memoire le 12. du même mois, dans lequel il representoit bien au long les malheurs qui étoient arrivés pendant cette guerre en plusieurs endroits de l'Europe, & sur tout en Allemagne, & prioit leurs Hautes Puissances pour conclusion de luy prêter la main pour remettre sur la Negociation de la Paix, ce qu'il estimoit aisé à faire, si on arrétoit avant toutes choses une suspension d'armes & un lieu propre pour poursuivre la dite Negociation, comme aussi, si on ajustoit les points preliminaires qui avoient fait tant de bruit, & dont on avoit tant de peine à tomber d'accord.

cord. Le 20. le dit Sr. presenta encore un Memoire particulier sur le bruit qui couroit des Alliances que Mess. les Et. Gen. avoient faites avec le Roy de Danemarc, M. l'El. de Brandenbourg & Mess. les Ducs de Bronswic & de Lunenbourg, tâchant de faire comprendre aux dits Seigneurs Etats que les dites Alliances ne faisoient que retarder la Negociation de la Paix, & prioit neantmoins qu'on luy en fit avoir une Copie pour son instruction. Mess. les Et. Gen. luy firent faire réponse à tous les dits Memoires le 25. du present mois, par laquelle ils justifierent bien au long tout leur procedé pendant le cours de la dite Negociation, & firent voir qu'il ne tenoit point à eux que la Paix ne se fit, comme étant le plus grand desir qu'ils eussent en ce monde, ainsi que nous verrons ci-aprés.

Cependant les Commissaires qui avoient été nommés par Mess. les Et. Gen. pour faire un Traité de Marine & un Reiglement de Commerce des Indes avec l'Angleterre, partirent en ce temps ici de la Haye pour s'y transporter. Les noms des dits Seigneurs sont Jean Corver & Gilles Sautin anciens Echevins de la Ville d'Amsterdam, Samuel Beyer Pensionnaire de Rotterdam, Andr. van Vossen Pensionnaire d'Enchuysen, Pieter Duyvelaer ancien Bourguemaître de Middelbourg, & Michiel Michielsz. Echevin de Flessingue. M. le Chevalier Temple, Ambass. du Roy d'Angleterre, arriva à la

Haye

Haye le 13. du present mois, son train & son bagage y ayant déja été depuis quelques jours. Il en fit incontinent donner avis à l'Etat, & partit peu de temps aprés pour aller trouver S. A. à l'Armée. On apprit qu'il venoit offrir la Mediation du Roy son Maître entre les Parties combattantes, ainsi que cela avoit été déja fait par tous les Interessés. Le 24. le Sr. van der Noort, Envoyé Extraord. du Roy de Suede fut reçû à l'audience auprés de Mess. les Et. Gen. où il fit une courte proposition laquelle étoit pleine de protestations d'affection du Roy son Maître, & du desir qu'il avoit d'entretenir l'ancienne Alliance avec cet Etat : A quoi M. le President ayant répondu par des civilités reciproques, le dit Sr. fut ramené à son logis en la même maniere qu'il avoit été conduit. Le Sr. Volbergen Receveur General mourût à la Haye le 19. de ce mois, & le Sr. Ellenette fut élu en sa place. Mess. les Et. de Hollande nommerent alors un triple nombre de personnes pour en choisir les 4. nouveaux Conseillers de la Cour de Justice de cette Province, laquelle avoit été unie depuis peu à celle de Zelande, asavoir les Sr. Fagel & van Driel Avocats, desquels on en devoit choisir un à la place du Sr. de Graef qui étoient decedé; item les Srs. de Neyn, l'Advocat van der Brug, le Greffier Pots, l'Advocat Valentijns, l'Avocat Laurentius de Willem, l'Avocat Munster, l'Avocat Groenendijck & l'Avo-

cat

cat van der Duffen, du nombre desquels on devoit choisir les 3. autres restants. Mess. les Et. Gen. firent assembler au commencement de ce mois plusieurs Regiments auprés de Nimegue, afin d'assieger la ville de Grave sous la conduite de M. de Rabenhaupt; pour lequel effet on publia en ces quartiers la permission de porter des vivres à l'Armée sans payer aucuns droits, & le dit Sr. Rabenhaupt partit de la Haye le 7. du present pour s'y transporter. Ravesteyn. un poste bien situé pour reprimer les incursions des François qui étoient dans cette Ville ayant été pris par les nôtres, les François firent tout leur possible pour s'ôter cette épine du pié, pour lequel effet on disoit qu'ils avoient envoyé des Espions dans la Place pour leur delivrer 2. Portes de la ville entre les mains lors que l'occasion s'en presenteroit, & ainsi se rendre Maîtres de cette Place; mais l'entreprise fût decouverte, & les coupables punis de mort. Cependant 100. Comp. d'Infanterie, & quelques-unes de Cavalerie s'étant assemblées auprés de Nimegue vers le milieu de ce mois, avec encore 2. Regiments qui étoient venus par eau tant de Frise que de Groningue, Utrec & le Païs de Gueldres, M. de Rabenhaupt commanda 2. Cornettes de Cavalerie & 600. hommes de pié pour se saisir des Chateaux de Duyckenburg & Wichen, 2. postes necessaires pour bloquer la Place comme ils firent. M. le Col.

du

du Til ayant été commandé avec 6. Comp. d'Infanterie & 3. de Cavalerie pour s'assurer du Château de Gennip, il en vint aussi heureusement à bout, si bien que par ce moyen tous les postes qui étoient autour de la dite ville furent mis en la puissance des nôtres.

Le 8. un Parti Espagnol de 60. Maîtres & 30. Dragons en ayant rencontré un François de 40. Maîtres auprés de Liege sur le chemin de Tongres, qui étoit commandé par le jeune Comte d'Estrades, les Espagnols les attaquerent avec tant de vigueür, qu'ils furent bien-tôt contraints de prendre la suite du côté de Tongres, étant tous suivis par leurs Ennemis. Le Comte fût aussi un des fuyarts, & se sauva dans l'Eglise, demandant secours aux Bourgeois mais ceux là ayant peur d'être pillés encore une fois; fermerent leurs portes & fenêtres, si bien que les Espagnols firent un bon butin en cette rencontre. Les François étant jaloux de ce que les Allemans demeuroient si longtemps campés dans le païs de Liege, & croyant que leur dessein étoit de mettre Garnison dans cette Ville, le Roy de France écrivit la lettre suivante à la dite ville & à la Comté de Loos, qui fut delivrée à l'assemblée des Bourguemaîtres par M. des Carrieres le 22. du present mois.

Tres-

Tres-chers & bons Amis.

GRand a été l'empressement avec lequel nous Vous avons donné à connoitre la sincere intention que nous avons d'entretenir une veritable Neutralité avec vous, & plus grand a été nôtre marrissement de voir que nos Ennemis tâchent de la rompre par toutes sortes de moyens Nous avons appris outre cela les exactions & violences que leurs Armées ont exercées par tout le Païs, & sû par là qu'ils n'ont rien oublié pour vous attirer entierement dans leur Parti, & vous porter à leur accorder le passage par vôtre Ville & autres Places fortes. Et comme nous avons une singuliere inclination pour le bien & prosperité de vôtre Etat, & que nous desirons de contribuër pour vôtre repos tout ce qui êt en nôtre puissance, en cas que vous demeuriés neutres, Nous avons bien voulu vous faire savoir par cette lettre que nous apporterons de nôtre côté tout ce que nous jugerons expediant pour vous conserver en cet état : Et que ce nous sera une chose tres-agreable de vous pouvoir servir de nos forces en cas que vous vinssiés à en avoir besoin, & de vous pouvoir delivrer des oppressions dont vous étés menacés par les Armées Imperiales. Et comme nous sommes entierement portés à vous donner toutes sortes de marques de nôtre affection, si vous observés nôtre

Neutralité ainsi qu'il appartient, ainsi nous ne pouvous pas vous tenir caché que nous serions tref-deplaisants si nous étions obligés de changer d'intention si vous nous donniés une réponse contraire à celle que nous attendons de vous, & que vous vinssiés à prêter quelque secours à nos Ennemis, par lequel la Neutralité pourroit étre blessée. C'ët pourquoy nous avous ordonné au Sr. des Carrieres de vous donner à connoître plus particulierement nôtre intention sur ce sujet, & pendant qu'il vous assurera de l'affection que nous avons pour vôtre Etat, nous finirons la presente, & prierons Dieu, Treschers & bons amis, qu'il vous veüille avoir en sa sainte garde. Fait à Versailles ce 19. Juillet 1674. signé

LOUIS.

Et plus bas.

ARNAUD.

Sa Maj. se plaignit encore du depuis de la prise de Dinant par les Imperiaux; mais on luy donna à entendre que c'étoient les François mêmes qui en étoient la cause, puis qu'ils avoient obligé les dits Imperiaux à cette entreprise par le refus qu'ils avoient fait de la restitution de Maseyk.

Cependant comme les Armées demeuroient toûjours campées sans bouger dans le Brabant, il y ût plusieurs Partis Espagnols qui firent quelques courses; & entre-au-

 tres

tres Don Francisco d'Agourto Lieut. Gen. ayant été averti qu'un Convoy de Farine & de blé embarqué dans des Bateaux étoit parti d'Arras pour aller à Douay, il sortit de Cambrai avec quelques Troupes pour se rendre maître de ce butin. Il arriva justement à temps entre Biaché & Vitry, où le dit Convoy ayant fait halte, il fit faire une furieuse décharge sur eux, & les mit en fuite dans peu de temps, aprés avoir pris 200. prisonniers, du nombre dêquels étoient quelques Officiers. Il fit aussi couler à fond ou brûler 14. des dits Bateaux, qu'il ne pût pas emmener. Cela étant fait il fit poursuivre le reste des Ennemis jusqu'aux portes d'Arras, & s'en retourna sans avoir souffert aucun dommage de son côté. Cependant l'Armée Imp. étant arrivée auprés de Namur sur la fin du mois passé, y demeura campée pendant quelques jours. S. A. M. le. P. d'Or. & M. le Comte de Monterey envoyerent alors des Deputés auprés de M. le Comte de Souches, où il fût resolu que ces 3. Chefs s'assembleroient dans l'Abbaye de Heylesem auprés de Fillemont pour y deliberer de la marche de ces Armées, si bien que la d. A. étant accompagnée de M. le Comte de Waldek, & M. le Comte de Monterey, & M. le Marquis d'Assentar & du Prince de Vaudemont, se rendirent au lieu assigné vers le commencement de ce mois, & aprés quelques deliberations avec le d. Sr. Comte de Souches,

s'en retournerent châcun en leur quartier. Le dit Sr. Comte ayant campé quelques jours auprés de Namur, se rendit maître du Château de Dinant, & y mit Garnison. Là-dessus la Cavalerie Imp. au nombre de 82. Escadrons, ayant passé par Namur, se rendit de l'autre côté de la Meuse, étant suivie de l'Infanterie. Cependant M. le Ringrave étant parti de la dite Armée, & s'étant rendu auprés de S. A. on donna ordre incontinent à l'Armée de cet Etat de prendre le chemin de Louvain, afin de s'y joindre avec les Imperiaux; comme il arriva le 16. S. A. ayant pris son quartier dans l'Abbaye de Park. Là-dessus on embarqua le canon à Willebroek afin de suivre l'Armée de sa d. A. laquelle étoit composée des Regiments suivants.

L'aile droite, commandée par M. le Prince Maurice Maréchal de Camp.

La Cavalerie de la dite Aile, commandée par M. le Comte de Nassau, Gen. de la Cavalerie, & M. le Marquis de Montpouillan Commissaire General.

Cavalerie de l'Aile droite la premiere Ligne, le Comte de Nassau à la tête.

Les Gardes du Corps commandées par M. l'Ouwerkerk.

Le Regiment des Gardes, commandé par le Sr. Benting Colonel.

Pre-

Premiere Brigade commandée par M. van Ginckel Brigadier.

1. *Regiment de M. le Comte de Nassau.*
2. *Du Sr. Ginckel.*
3. *Langerak.*
4. *Opdam.*
5. *Prince de Courlande.*
6. *Comte Flodorp.*

La seconde Ligne de l'Aile droite, M. le Marquis de Montpouillan à la tête.

Seconde Brigade commandée par le Sr. van der Leck Brigadier.

1. *Le Regiment du Sr. de Monpouillan.*
2. *Sr. van der Leck.*
3. *Sr. des Gravenmoer.*
4. *Horenberg.*
5. *Cronenberg.*

L'aile droite de l'Infanterie, commandée par le Sr. Alua, Lieut. Gen. de l'Infanterie, & le Sr. Fariaux Gen. Major.

Premiere Brigade, commandée par M. le Comte de Solms, Brigadier, premiere Ligne.

1. *Le Regiment des Gardes.*
2. *Du Prince Maurice.*
3. *Du Comte de Stirum.*
4. *De Solms.*
5. *De la Villaumaire.*
6. *Du jeune Prince Maurice.*

7. *Du Baron Stocheim.*
8. *Du Prince de Birkenvelt.*
9. *Du Sr. Turk.*

Seconde Brigade commandée par le S^r^. Wee, Brigadier, seconde Ligne.

1. *Regiment du S^r^. Alua.*
2. *Fariaux.*
3. *Wée.*
4. *Marquis de Touârs.*
5. *Ammema.*
6. *Swartzenburg.*
7. *Momout.*
8. *Cassiopin.*

L'Aile gauche commandée par M. le Comte de Waldek Maréchal de Camp.

La Cavalerie de l'Aile gauche, commandée par le Sr. Steenhuysen Lieut. Gen.

La premiere Ligne, le S^r^. Stéenhuysen à la têté, la 3. Brigade commandée par le S^r^. Weibnon Brigadier.

1. *Le Regiment de M. le Comte de Waldek.*
2. *Du S^r^. Steenhuysen.*
3. *Weibnon.*
4. *Sander van Welle.*
5. *Epe.*
7. *Van Brederode.*

Seconde Ligne de la Cavalerie de l'Aile gauche, la 4. Brigade commandée par M. le Comte de Witgensteyn Brigadier.

1. *Le Regiment du Prince de Frise, commandé par le S^r^. de Palstercamp Colonel.*

2. *Com-*

2. *Comte de Witgensteyn.*
3. *Prins Frits de Nassau.*
4. *Sr. Kingma.*
5. *Comte Schellaert.*

L'Aile gauche de l'Infanterie commandée par M. le Ringrave, Lieut. Gen. & le Sr. Vane Gen. Major.

Premiere Ligne, 3. Brigade, commandée par le Sr. de Heeswijk Brigadier.

1. *Le Regiment de M. le Comte de Waldek.*
2. *Sr. van Heeswijk.*
3. *Sedlenitzki.*
4. *Mario.*
5. *Van Brantswart.*
6. *Burmania.*
7. *Prince de Holsteyn.*
8. *Palm.*
9. *Polanus.*

Seconde Ligne, 4. Brigade, commandée par M. le Comte d'Erpach Brigadier.

1. *Le Regiment de M. le Comte d'Erpach.*
2. *Eybergen.*
3. *Gockinga.*
4. *Leendorf.*
5. *Veersse.*
6. *Outspar.*
7. *Laverne.*
8. *Corvael.*

L'Armée d'Espagne, composée d'environ 12000. hommes, se vint joindre à celleci, & M. le Comte de Monterey s'y ren-

 dit

dit pareillement, si bien que les 3. Armées s'étant jointes ensemble sur la fin de ce mois, S. A. & M. le Comte de Souches mîrent leur Cavalerie en Bataille; celle du premier étant composée de 64. Escadrons. Cela étant fait, les Generaux ûrent quelque conference ensemble, dans laquelle ils resolurent que M. le Comte de Souches auroit l'Avantgarde, S. A. le Corps de Bataille, & M. le Comte de Monterey l'Arrieregarde. Ce fût ainsi que ces Armées se preparerent pour marcher contre M. le Pr. de Condé; lequel étoit parti des environs de Mons sur la fin du mois passé pour se rendre à Ath, croyant qu'on en vouloit aux Conquêtes des Flandres: Mais ayant appris la jonction des 3. Armées, il changea bien-tôt de dessein, car il s'en retourna le 13. du côté de la Sambre, & se retrancha derriere la riviere de Pieton, afin d'empécher à ses Ennemis de mettre le pié dans la France. Il avoit crû aussi que le dessein des Imperiaux étoit d'entrer en France par la Champagne, c'êt pourquoy il envoya le Duc de Luxembourg à Philippeville, & le Marquis de Rochefort à Sedan avec quelques Troupes, afin de s'opposer à leur marche: Mais ces 3. Armées s'étant jointes ensemble, ainsi que nous avons dit ci-dessus, & n'ayant par consequent rien à craindre de ce côté-là, il fit revenir ces Troupes auprés de luy, avec lêquelles, & encore d'autres qui luy étoient cependant venuës de France, il se trouva

une Armée de plus de 50000. hommes, & s'alla retrancher, comme nous avons déjà dit derriere la riviere de Pieton pour traverser les desseins des Alliés : Mais ceux-là ayant une Armée de plus de 60000. hommes par le moyen de cette jonction, resolurent premierement d'attirer le dit Sr. Prince hors de son poste, & de luy presenter la Bataille, pour lequel effet ils marcherent droit à luy. Cependant on portoit toutes sortes de provisions à ces Armées, qu'on tiroit de la Province du Brabant, & on ordonna des jours de prieres solemnels, afin qu'il plût à Dieu de benir les Armes des Alliés, & faire une fin de cette triste & malheureuse guerre qui causoit la ruïne de toute l'Europe.

AOUT 1674.

Recit de la sanglante Bataille qui se donna l'11. du present mois auprés de Seneffe & Fay entre les Armées Imperiale, Espagnole & Hollandoise sous la conduite de S. A. M. le Prince d'Orange, & celle des François sous M. le Pr. de Condé.

CES 3. Armées étant en marche; comme nous avons dit ci-dessus, pour aller trouver celle de M. le Prince de Condé, arriverent à Nivelle au commencement de ce mois, où elles demeurerent campées pendant quelques jours: Mais d'autant que le dit Sr. Prince ne faisoit point de preparations pour sortir, & au contraire se retranchoit toûjours davantage derriere la riviere de Pieton, on crût qu'il seroit necessaire de s'approcher un peu plus prés de luy, pour voir s'il voudroit hazarder une Bataille en pleine Campagne; c'êt pourquoy les dites Armées étant arrivées à une heure ou 2. de celle de S. A. elles tâcherent par toutes sortes de moyens de l'attirer hors de ses retranchements; mais tout cela inutilement; par ce que le dit Seigneur Prince soit par ordre du Roy, ou par son

propre mouvement, n'en voulut jamais rien faire. Ces Armées alliées voyant que tous leurs efforts étoient Vains, & que d'ailleurs il étoit impossible de faire sortir cette Altesse par force hors de son poste, resolurent de prendre un autre chemin, & d'attaquer quelques Places appartenant aux François, afin de voir si par ce moyen ils pourroient venir à bout de leurs dessein. Cela étant donc resolu, S. A. M. le Prince d'Orange fit décamper l'Armée du Village de Senef où elle avoit été logée jusqu'à ce jour 11. du present mois, & luy fit prendre la route de Finchs. Il donna l'Avantgarde aux Imperiaux, le Corps de Bataille à l'Armée de l'Etat, & l'Arrieregarde aux Espagnols. Les deffilés furent cause qu'il falût partager l'Armée en 3. asavoir la Cavalerie à la main gauche, l'Infanterie au milieu, & le canon avec le Bagage à la main droite. Pour courir cette marche on laissa derriere M. le Prince de Vaudemont avec 4000. chevaux tant Imperiaux, Espagnols qu'Hollandois, & quelques Dragons. M. le Prince de Condé étant averti de ce mouvement par ses espions, & sachant que les nôtres devoient passer par un chemin tres-difficile, ne manqua pas de mettre ses gens en ordre. Ce Prince apprehendant possible, que son Armée n'étoit pas capable, de combattre avec un avantage égal celle de ses Alliés, se servit de son industrie; c'êt pourquoy il laissa passer l'Avantgarde & une partie du Corps

Corps de Bataille quelques lieuës devant, afin qu'elles l'empéchassent d'autant moins en son dessein, pendant qu'il étoit averti continuëllement par ses Espions du chemin que les Alliés faisoient. Lors qu'il jugea que l'Avantgarde & le Corps de Bataille étoient assés éloignés pour ne pourvoir pas retourner si-tôt, il crût qu'il ne devoit pas attendre long-temps pour attaquer l'Arrieregarde. Il sortit donc de son retranchement avec son fils M. le Duc d'Anguien, M. le Duc de Luxembourg, M. le Duc de Navailles, M. le Marquis de Rochefort, M. le Chevalier de Fourilles & M. le Comte de Montal, aprés avoir detaché un Corps de 25000. hommes, & marcha tout droit contre les Troupes qui étoient commandées par M. le Pr. de Vaudemont; lesquelles étant en un chemin fort étroit & un païs tant coupé, où la Cavalerie avoit de la peine à passer, cela fût cause que le dit Prince envoya demander 2. Bataillons d'Infanterie à M. le Prince d'Orange, pendant que sa Cavalerie étoit aux prises avec l'Ennemy. Cela luy fut incontinent accordé, & même on jugea à propos de luy en envoyer 3. au lieu de 2. si bien que S. A. commanda au jeune Prince Maurice de Nassau de prendre son Regiment avec celuy de son Oncle M. le Prince Maurice. qui étoient dans l'Arrieregarde des Hollandois, dont on pouvoit composer les dits 3. Bataillons, & faire en sorte de se joindre au dit Seign. Prince comme il fit. Etant arrivés, ils furent

rent incontinent mis de l'autre côté de Seneffe au devant de la Cavalerie en une espece de Bois. Mais d'autant que toute l'Armée des Ennemis étoit déja sortie de son Camp, on treuva bon de faire revenir les Troupes qui étoient de l'autre côté de la riviere qui coule auprés de Seneffe, & on mit alors les 3. Bataillons d'Infanterie qui avoient été auparavant dans le bois, auprés du pont qui êt à Seneffe, où les François devoient passer. Ils n'y furent pas été long temps, que ces derniers attaquerent aussi leur Cavalerie, Dragons & Infanterie; mais quelques efforts qu'ils fissent, ils ne pûrent jamais leur faire abandonner leur poste, puisqu'ils firent une telle resistance qu'on pouvoit attendre de gens d'honneur; c'êt pourquoy les François les ayant quittés, firent un pont sur la riviere un peu plus haut, sur lequel ils passerent, de sorte qu'aprés avoir assemblé toutes leurs forces par ce moyen, nôtre Cavalerie fut placée derriere l'Infanterie, mais neantmoins assés proche pour la soûtenir. Cependant l'Infanterie fit un grand feu sur les François qui avoient passé la riviere, de sorte qu'il y en ût un grand nombre de tués: Mais d'autant que la Cavalerie étoit fort pressée par faute de terrain, & que les François arrivoient de tous les côtés du Bois, on fit un peu retirer l'Infanterie, laquelle étoit accablée par le grand nombre des François, cela fut cause qu'elle perdit ses principaux Officiers; & ce fut en cette occasion que le jeune Prince Mau-

Maurice qui la commandoit, fût fait prisonnier avec quelques autres Officiers, & que M. le Lieut. Collon. Machwits fût tué. Aussi-tôt que l'Infanterie se fût retirée, les François pousserent avec vigueur vers la Cavalerie qui étoit commandée par M. le Prince de Vaudemont. M. le Prince de Condé commença aussi de mettre ses gens en Bataille, & de faire marcher son Infanterie le long des Hayes & buissons, si bien qu'on donna ordre à nôtre Cavalerie de faire feu sur les François; mais lors qu'on voulut se mettre en devoir de le faire, on trouva que cela étoit impossible, parce qu'il y avoit un chemin creux entre deux, de sorte qu'on leur ordonna de se retirer à main droite, & de se rejoindre en suite au reste de l'Armée, de peur qu'on avoit que l'Ennemy ne les coupât, ou ne les chargeât en flanc. Les François voyant cela, se detournerent à main gauche pour éviter ce chemin creux, & firent tant de diligence pour charger cette Cavalerie, que M. le Prince de Vaudemont n'ût le temps que de faire tourner visage à 3. Bataillons, lêquels il fit marcher contre l'Ennemy, asavoir un de son Regiment commandé par le Sergent Major, & les 2. autres des Regiments de Holsteyn & de Languerac, qui étoient commandés par leurs Colonels. Cette premiere rencontre fût si malheureuse pour les nôtres, que ces 3. Chefs furent tués ou faits Prisonniers, avec plusieurs autres de plus haute qualité,

asavoir M. le Duc de Holstein, M. le Prince de Solms & de Permillac, Sergent Major de Vaudemont, prisonnier, & M. de Languerac tué. On tâcha en même temps de faire tourner face à 4. autres Bataillons, mais on ne pût en venir à bout que de 2. lesquels sans faire une seule décharge prirent la fuite auec tout le reste, quelque peine que prit M. le Prince de Vaudemont pour les arrêter, en quoy certes il montra un courage & une Vaillance tout à fait extraordinaire. Ce fût aussi en ce rencontre que M. le Prince d'Orange fit paroître la sienne d'une façon toute particuliere, & qu'il fit tout ce que le plus ancien & le plus experimenté Capitaine auroit pû faire: Car il se mit l'épée à la main devant les Troupes qui prenoient la fuite, tâchant de les arrêter & de les encourager au Combat par son exemple, si bien qu'il fût plusieurs fois en grand danger d'être tué ou fait prisonnier. Mais ces fuyards ne pûrent jamais être ramenés au combat, que premierement ils ne fussent arrivés auprés d'une partie de la Cavalerie Espagnole qui étoit possée au pié d'une petite Montagne entre eux & le Village de Fey. Une partie des dits fuyards se joignit aux 16. Bataillons de Cavalerie qui étoient commandés par M. le Duc de Villa-Hermosa, General de la Cavalerie Espagnole, lequel à l'arrivée des François qui les avoient poursuivis, marcha contre eux à la tête de ses Troupes, & fit tout ce qu'on pouvoit at-

tendre d'une personne de sa valeur & conduite dans l'état desesperé où étoient les choses pour lors. Le reste des fuyards se joignit à une partie de l'Infanterie de cet Etat qui étoit postée sur la dite Montagne, & qui étoit composée des Regiments de la Brigade de Wée, à la reserve de 2. Escadrons qui étoient auprés du Bagage. Cependant M. le Prince de Condé qui les avoit poursuivis jusque-là, se jetta tant sur la Cavalerie Espagnole que sur ceux qui s'y étoient joints en fuyant : c'ết pourquoy M. le Marquis d'Assentar qui se treuva en cet endroit fit demander 4. Escadrons de l'Infanterie qui étoit sur la Montagne, pour soûtenir la Cavalerie, ce qui luy fût accordé, de sorte qu'on luy envoya les Regiments d'Alua & de Swartzenburg avec un Escadron du Marquis de Toüars, qui furent mis à la dite Cavalerie & la Montagne; ce que voyant M. le Prince de Condé, il fit avancer 5. ou 6. grands Bataillons d'Infanterie par derriere, avec un autre de Cavalerie, & ayant là-dessus partagé le reste de sa Cavelerie & Infanterie en une aile droite & gauche, fit attaquer la dite Cavalerie par devant, & la mit en desordre aprés quelque resistance. M. le Marquis d'Assentar fit bien tous ses efforts pour remettre par son exemple les Bataillons qui commençoient à prendre la fuite, mais cela luy fût impossible, de sorte que ce brave Chef de guerre combattant avec une Valeur extraordinaire, & étant blessé

blessé de 7. playes, fût tué à la tête de l'Infanterie. La Cavalerie ayant donc été mise en desordre en cette maniere, se renversa sur les 4. Escadrons d'Infanterie qui avoient été envoyés pour la soûtenir, & les mit aussi en confusion, quelque peine que prissent M. le Duc de Villa Hermosa & M. le Prince de Vaudemont pour les rallier. Ils dissiperent & rompirent en suite l'Infanterie qui étoit encore restée sur la Montagne. M. le Comte de Waldek qui se trouva en cette action, fit tous ses efforts pour empêcher ce desordre de l'Infanterie, mais cela luy étant impossible, il alla droit contre l'Ennemy avec un Bataillon de la Cavalerie qui s'étoit rendu auprés de luy peu de temps auparavant, afin de le charger en flanc avant qu'il pût se remettre en ordre: Et certes on auroit pû esperer une bonne issuë de ce dessein par la grande experience & la valeur incomparable dont ce brave Chef est doüé du Ciel, s'il ût été suivi ainsi qu'il étoit necessaire; mais comme il se trouva tout seul parmy les Ennemis, il reçût trois blessures, & sortit enfin de la melée sans être pris, aprés avoir tué 2. des Ennemis, qui le vouloient prendre prisonnier, & se joignit au reste de l'Armée ainsi blessé & ensanglanté qu'il étoit. On ne pût l'obliger à se retirer qu'avec grande peine, quoy qu'il n'ût presque plus de force pour se tenir à cheval. M. le L. Gen. Alua montra aussi de grandes preuves de sa Valeur en cette rencontre. Cependant

dant quelques Bataillons des Ennemis avoient attaqué le Bagage des Hollandois, & en avoient pillé une partie. Les Chartriers qui avoient belle peur, coûperent les rennes de leurs chevaux, au lieu de se retrancher avec leurs Chariots, & se mettre en quelque posture de deffense: Avec cela ils coururent jusqu'à Bruxelles & autres Places voisines sans regarder derriere eux, où ils divulguerent par tous les lieux où ils arriverent que tout étoit perdu. Et certes M. le Prince de Condé auroit û un grand avantage en cette Bataille, s'il se fût voulu contenter du passé, mais son naturel impetueux voulut avoir toute la victoire ou rien: Et en effet ce dernier luy arriva, car ayant assemblé alors les Gardes du Corps, les Gendarmes & le reste de ses Troupes qui étoient demeurées derriere, il se rendit avec elles vers le reste du Corps de Bataille de l'Armée de S. A. laquelle étoit composée des Brigades de Heeswijck, Erpach & la Villaumaire, étant placée sur une hauteur de l'autre côté du Village de Fay, & commandée aprés sa dite A. par M. le Pr. Maurice, Maréchal de Camp, M. le Ringrave, & M. le Gen. Major Vane. M. le Comte de Souches qui avoit pris le devant avec les Imperiaux, & qui etoit éloigné de quelques heures du reste de l'Armée, ayant apris la nouvelle de ce qui se passoit, s'en retourna en diligence, & arriva à une heure aprés-midy auprés de ce Corps de Bataille, si bien que

S. A.

S. A. mît les Imperiaux & les Espagnols en une poste avantageux à main gauche, & donna l'aile droite aux siens, & ce fût alors que la Bataille recommençà plus fort que jamais : M. le Duc de Luxembourg commandoit l'Aile droite, & M. le Duc de Navailles la gauche, car M. le Marquis de Rochefort, M. le Chevalier de Fourilles & M. le Comte de Montal avoient déja été blessés au combat qui s'étoit donné auprés de Seneffe. A la premiere attaque des François il se fit un des plus furieux combats qui se soit jamais vû pendant la guerre. L'on y combattoit pour l'honneur, par la haine, par la vangeance, par espoir & par desespoir. L'on y esperoit la victoire de part & d'autre, & il sembloit comme s'ils en ûssent desesperé, qu'ils aymoient mieux mourir que d'être vaincus. S. A. M. le Prince d'Orange se faisant voir par tout, n'oublioit rien en une rencontre si importante de ce qui pouvoit luy faire gagner la victoire, si bien que se jettant le plus souvent dans le plus épais de Ennemis, il fût plusieurs fois en danger de perdre la vie : Et certes les Soldats animés par son exemple, faisoient à qui mieux mieux pour remporter le plus de gloire par dessus leurs Compagnons ; & on peut dire avec verité à leur grande loüange qu'ils soûtindrent la furieuse attaque des Ennemis avec une resolution qui ne se peut exprimer, & que tant les Chefs que les Soldats s'acquitterent merveilleusement bien de leur devoir. M. le

Prin-

Prince de Condé tâcha premierement de faire tourner ses gens à main gauche, mais M. de Fariaux, un hommes d'une valeur éprouvée, & Gen. Major de l'Armée Hollandoise, y fût envoyé avec quelques Escadrons d'Infanterie, lequel étant soûtenu de M. le Comte de Chavagnac, qui commandoit un Bataillon de Cavalerie Imperiale auprés de-là, resista aux François avec tant de force, qu'ils furent contraints de se retirer, de sorte que le dit S^r. Comte y fit planter 4. pieces de canon, & apporta un grand dommage aux dits François par ce moyen. Cette aile gauche qui étoit pour la plus-part composée d'Imperiaux & de Suisses, montra tant de preuves de valeur, qu'il y demeura plus de la moitié des dits Suisses, suivant le rapport des Prisonniers. M. le Comte de Souches leur General se jetta par tout dans le plus épais des Ennemis, & donna des preuves d'une valeur extraordinaire, ainsi qu'il avoit déjà fait en plusieurs autres occasions. M. le Prince de Lorraine n'en fit pas moins, & fût vû plusieurs fois combattant dans les premiers rangs, mais ce ne fût pas sans y répandre de son sang, puis qu'il reçût une telle playe à la tête, qu'il fût obligé de sortir du Combat. M. le Prince Pio, lequel étoit prés du Village de Senef avec son Escadron, étant accompagné de M. le Marquis de Grana & de M. le Comte de Starnberg, où il témoigna une bravoure des plus signalées, y fut aussi blessé à la cuisse d'un coup

coup de Mousquet. M. le Marquis de Grana & les fils de M. le Comte de Souches combattirent si Vaillamment à la têté de leurs Escadrons, que les Suisses ne pûrent gagner un seul pouce de terre sur eux, de sorte qu'ils contribuërent beaucoup par ce moyen à l'heureuse issuë de ce combat. Cependant M. le Prince de Condé avoit aussi attaqué l'Ayle droite avec ses Cuirassiers & les Troupes de Maison du Roy, mais cela luy reüssit aussi peu qu'à l'autre, excepté que sur les 7. heures du soir il rompit 2. Escadrons d'Infanterie qui étoient dans une prairie un peu éloignée, & passa sur le ventre aux Bataillons qui les soûtenoient. M. le Comte de Nassau lequel étoit en cet endroit, rendit alors un signalé service à l'Etat, puis qu'il arrêta l'impetuösité des Ennemis, & empêcha le desordre avec autant de conduite que de valeur. M. le Prince Maurice s'y comporta d'une façon au dessus de son âge, & quoy qu'un peu auparavant il ût été attaqué d'une grande maladie, & qu'il n'en fût relevé que depuis peu de jours, il n'oublia rien neantmoins de ce qui étoit du devoir de sa Charge, sans en rien devoir aux plus jeunes de toute l'Armée. M. le Ringrave ne fût pas des derniers à s'y signaler, & on peut dire avec verité que son courage & sa bonne conduite furent cause en partie de l'heureuse issuë de la Bataille. M. le Comte d'Erpach fit aussi tout ce qu'un homme de valeur pouvoit faire,

faire, jusqu'à ce qu'enfin il fût obligé de quitter le combat par une blessure qu'il reçût à la cuisse. M. le Gen. Major Vane & le Sr. de la Villaumaire ayant donné des marques d'une Vaillance des plus remarquables, furent tous deux blessés mortellement, & moururent aprés de leurs blessures. Ce fût ainsi que ces 2. Armées combattirent jusqu'au soir avec une opiniatrise des plus étranges, sans que la nuit les pût separer, & quoy que le lieu du combat fût tout rempli de morts & de blessés. Les Combattants quoy que couverts de suëur & de sang, s'animerent encore davantage les uns contre les autres par ce spectacle. On voyoit bien quelquefois plier des Bataillons d'un côté & d'autre, maie ils se remettoient incontinant par la bonne conduite de leurs Chefs, & entre ceux-là S. A. M. le Prince d'Orange se faisoit voir des premiers. Il se jetta plusieurs fois, ainsi que nous avons déjà dit, dans le plus chaud de la Bataille, & encouragea ses Troupes avec une magnanimité sans exemple, de sorte qu'on pouvoit le comparer à bon droit à un autre Cesar. Il avoit auprés de luy M. le Prince de Frise, un jeune homme qui n'avoit pas encore attaint l'âge de 20. ans, lequel se tint toûjours à ses côtés, & en qui on pouvoit déjà voir des marques d'une valeur extraordinaire; vû que combattant avec Son A. dans le plus épais des Ennemis, il fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Prince jeune,

ne, vaillant & magnanime: Et ainsi il arriva que la furie des François qu'ils avoient fait paroître dés l'entrée avec tant de bruit commença à s'allentir sur les 10. heures du soir, vû que leur Infanterie, dont ils avoient perdu une grande partie, se retira peu à peu, ne tirant plus que de loin, quelque peine que prît M. le Prince de Condé pour les ramener au combat; de sorte que craignant qu'il n'arrivât quelque malheur à son Armée, il donna aussi ordre à la Cavalerie de se retirer. Il laissa neantmoins encore quelques Bataillons de Dragons en campagne, afin de couvrir sa retraite, lesquels tiroient continuëllement de loin: Mais aprés que toutes les Troupes Françoises ûrent été mises en sureté, il ordonna enfin aux dits Dragons de se retirer, laissant par ce moyen la victoire & le Champ de Bataille à S. A. M. le Prince d'Orange, lequel 2. heures aprés la retraitte des François, fit aussi retirer son Armée dans les lieux destinés, ayant laissé cette nuit M. de Fariaux avec quelques Bataillons de Cavalerie & d'Infanterie sur le lieu du Combat, afin d'observer les desseins des Ennemis, mais ces Messieurs avoient été si bien reçûs, qu'ils n'ûrent pas envie d'attenter aucune chose, puis qu'on dit pour certain que M. le Prince de Condé ne laissa que quelques Dragons dans son ancien quartier, & se retira 3. heures plus haut, avec le reste de son Armée tout en desordre, craignant d'être poursuivi

suivi par les nôtres. Ce fût ainsi que finit cette sanglante Bataille, dans laquelle les nôtres ûrent du pire au commencement, mais rétablirent toutes choses à la fin, & remportèrent la victoire. Il êt vrai que les François firent d'abord plusieurs Prisonniers, & prirent quelques Etendards & Drapeaux par la fuite de la Cavalerie, & pillerént une partie du Bagage; mais ce fût ce qui les embarassa le plus à la fin, lors qu'ils crûrent remporter une entiere victoire; Car ce fût alors qu'ils fûrent tellement chargés par les nôtres, qu'on croit pour certain qu'ils perdirent pour le moins plus de 7000. hommes en ce combat, outre les blessés qui étoient en fort grand nombre. Du côté des Alliés il y ût aussi tant tués que blessés, prisonniers & desertés environ 6500. hommes, dont plusieurs qui étoient épars d'un côté; & d'autre retournerent finalement à l'Armée. S. A. M. le Prince d'Orange écrivit aussi la lettre suivante touchant cette Bataille aux Deputés des affaires secrettes de Mess. les Etat. Generaux;

MESSIEURS.

POur vous faire avoir, suivant nôtre promesse, une plus particuliere information de ce qui s'êt passé dans la derniere Bataille avec les Ennemis, que celle qui étoit contenuë en nôtre derniere à Vos Graces,

Nous vous dirons, que nous partîmes de Senef l'11. du present mois avec les Armées alliées, dans le dessein de nous camper entre Marimont & Binch, & ayant à passer à une petite lieuë de l'Armée du Prince de Condé, il fut treuvé bon de faire un détâchement à l'Arrieregarde de 4000. chevaux & quelques Dragons tant des Troupes Imperiales & Espagnoles que de celles de cet Etat. Les Imperiaux avoient l'Avantgarde dans la Marche, celles de l'Etat le Corps de Bataille, & les Espagnols l'Artieregarde. Aprés que nous ûmes marché quelques heures en cette sorte, M. le Prince de Vaudemont qui commandoit le détâchement envoya dire que l'Ennemy paroissoit avec quelques Troupes, & avoit déja commencé d'escarmoucher avec les siens, priant qu'on luy envoyât 2. Bataillons d'Infanterie, d'autant, que le lieu où il se trouvoit étant fort étroit, & le Païs fort coupé, sa Cavalerie ne pouvoit pas agir comme il étoit requis: Sur quoy on jugea necessaire de luy envoyer 3. Bataillons au lieu de 2. qu'il demandoit, si bien qu'on détâcha les Regiments de M. le Prince Maurice, Maréchal de Camp, & du jeune Prince son Neveu, faisant en tout 3. Bataillons, sous le commandement du dernier. Ils furent postés incontinent de l'autre côté de Senef en une espece de Bois, devant la Cavalerie: Et comme toutes les Troupes avoient déja defilé hors de l'Armée, on treuva à propos de faire repasser

la

la riviere qui coule auprés de Seneffe au detâchement, qui étoit à l'autre côté de la dite riviére, & on mit au pont les 3. Batallons d'Infanterie qui avoient été postés auparavant dans le Bois. L'Ennemy les ataqua incontinent avec son Infanterie, Dragons & Cavalerie, & ils firent une fort furieuse resistance: Mais pendant qu'ils dessendoient ce poste, les Ennemis passerent la riviere plus haut. On posta en méme temps la Cavalerie du detâchement derriere l'Infanterie, afin de la soûtenir; mais d'autant qu'elle étoit fort serrée à faute de terrain, & qu'ils étoient presque entassés les uns sur les autres, & que d'autre côté l'Ennemy avoit passé la riviere plus haut, on fit retirer la dite Infanterie; ce qui ne fût pas plustôt fait que l'Ennemy avança avec grande force vers le detâchement, & commença de mettre ses Escadrons en Bataille, & à faire passer son Infanterie par les Hayes & buissons: Sur quoy on resolut de les charger incontinent avant qu'ils se pûssent mettre en ordre: Mais lors qu'on voulut se mettre en devoir de le faire; il fût impossible d'en venir à bout, à cause d'un chemin creux qui étoit entre deux. Cependant de peur qu'on avoit que le dit detâchement ne fût coupé ou chargé en flanc, on luy donna ordre de marcher à main droite, afin de se joindre au reste de l'Armée; ce qu'ayant été vû par l'Ennemy, il tourna à main gauche afin d'éviter le dit chemin creux, & fit tant de diligence à

charger le dit detâchement, que M. le Pr. de Vaudemont n'ût le temps que de faire tourner visage à 3. Escadrons qu'il commandoit, l'un desquels étoit de son propre Regiment; commandé par son Sergent Major, & les 2. autres des Regiments de Holsteyn & Langerak, commandés par leurs Colonels, lesquels perdirent leurs 3. Commandants & une grande partie de leurs Officiers dans ce combat. On tâcha en suite de faire avancer 4. autres Escadrons, afin de soûtenir les premiers, mais il ne fût possible de faire tourner face qu'à deux seulement, lesquels encore ne firent aucune resistence, mais prirent la fuite avec tout le reste, quelque peine que prit M. le Prince de Vaudemont pour les arrêter, ayant le dit Sr. Prince fait paroître en cette occasion des marques d'une valeur tout à fait extraordinaire. Ces fuyards ne s'arrêterent point qu'ils ne fussent parvenus auprés d'une partie de la Cavalerie Espagnole, qui étoit postée au pié d'une petite Montagne située entre eux & le Village de Fay. Une partie d'iceux se ralia auprés de la dite Cavalerie qui étoit commandée par M. le Duc de Villa Hermosa leur General, lequel s'étant mis à la tête de sa Compagnie, marcha contre les Ennemis, & fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'une personne de son merite dans le desordre où étoient pour lors les affaires. Le reste du detâchement se rallia auprés d'une partie de l'Infanterie de l'Etat, qui

étoit

étoit postée sur la dite Montagne, & étoit composée des Regiments de la Brigade de Weede, excepté 2. Bataillons qu'on avoit commandés auprés du Bagage. Cependant l'Ennemy poussant toûjours sa pointe, se jetta sur la Cavalerie tant des Espagnols que celle du detâchement, qui s'étoit ralliée avec eux. M. le Marquis d'Assentar qui se trouva en ce rencontre, fit demander 4. Bataillons de l'Infanterie qui étoit sur la Montagne pour soûtenir la Cavalerie, qui luy furent accordés; & on detâcha outre cela les Regiments d'Alua & de Swartsemburg avec un Bataillon du Regiment de Touras, qui furent postés entre la dite Cavalerie & la Montagne. Cependant l'Ennemy ayant fait avancer un Gros d'Infanterie par les Hayes & fossés, toute la dite Cavalerie fût alors mise en desordre. Pendant le combat M. le Marquis d'Assentar tâcha par son exemple de faire tenir tête aux Escadrons qui branloient, & de repousser l'Ennemy; mais ainsi qu'il combattoit avec un courage extraordinaire, il reçût sept blessures, dont il mourut; & cette Cavalerie étant ainsi mise en desordre en fit faire de même aux 4. Bataillons, qui avoient été envoyés à son secours, & tous ensemble se renverserent sur l'Infanterie qui étoit demeurée sur la Montagne, où elle avoit tenu ferme. M. le Comte de Waldek se trouvant en cét endroit, fit tout ce qui luy fût possible pour empêcher le desordre de l'Infanterie, mais n'en pouvant

venir à bout, il prit un Esquadron de la Cavalerie, laquelle s'étoit ralliée auprés de là un peu auparavant, afin de charger l'Ennemy en Flanc, avant qu'il pût se mettre en ordre; mais n'étant pas suivi comme il avoit esperé, & se trouvant seul parmi les Ennemis, il reçût 3. blessures, & se retira finalement sans étre pris, aprés qu'il ût tué 3. des Ennemis qui l'avoient saisi au corps; & ainsi blessé & ensanglanté comme il étoit, il retourna au gros de l'Armée, ne pouvant étre persuadé à se retirer qu'avec grande peine, quoi qu'il n'ût presque plus de force pour se tenir à cheval. M. le Lieut. Gen. Alua s'ét aussi grandement signalé en cette occasion. Le reste de l'Infanterie de l'Etat, composée des Brigades de Heeswijk, Erpach & la Villaumaire, & commandée par M. le Prince Maurice, M le Ringrave & le Sergent General Major Vane, étoit postée sur une hauteur de l'autre côté du village de Fay avec l'Infanterie Imperiale, laquelle y arriva presque en même temps qu'elle: Et on peut dire à sa loüange qu'elle y soûtint les efforts de l'Ennemi avec une constance tout à fait extraordinaire, & que tant les Chefs que les Officiers & Soldats s'y acquiterent merveilleusement bien de leur devoir. L'Ennemi tâcha au commencement de faire un petit circuit à main gauche, mais on detâcha quelques Bataillons pour aller à sa rencontre; & M. de Chavagnac lequel étoit la avec un Gros

de

de la Cavalerie Imperiale, le repoussa avec toute la vigneur qu'on se peut imaginer, & retint le poste, où il fit venir en méme temps 4. pieces de canon, qui apporterent un grand dommage à l'Ennemi. Ce même Ennemi n'usa pas de moindre force contré l'Aile droite, mais avec aussi peu de succés que l'autre, excepté que sur les 7. heures du soir il poussa jusqu'à l'un des postes 2. Bataillons d'Infanterie qui étoient postés en un lieu fort éloigné, & passa sur le ventre aux Escadrons qui les soutenoient: Mais il fût incontinent arrété par M. le Comte de Nassau, lequel rendit un signalé service à l'Etat en cette occasion, & empêcha le desordre avec autant de conduite que de valeur. M. le P. Maurice agit en cét endroit d'une maniere entierement au dessus de son âge; & quoi qu'il ne fit que se relever d'une grande maladie qui l'avoit fort abattu, & qu'il n'en fût pas encore bien remis, il ne laissa pas neantmoins de faire toutes les fonctions de sa Charge tant que dura le combat sans ceder en rien aux plus jeunes. M. le Ringrave s'y ét fait aussi remarquer entre tous les autres, & on peut dire avec verité qu'une grande partie du succés de cette Bataille doit étre attribué à son courage & à sa bonne conduite, en quoi il fût dignement secondé par M. le Comte d'Erpach, lequel fut en fin obligé de se retirer à cause d'une blessure qu'il reçût à la cuisse, laquelle l'empecha de pouvoir ser-

vir davantage. Le Sergent General Major Vane & M. de la Villaumaire y furent blessés mortellement, aprés avoir combattu fort vaillamment, & avoir tous deux rendu de tresgrands services en ce Combat. Entre les Troupes Imperiales M. le Comte de Souches à donné des preuves du courage & de la valeur qu'il à fait paroitre en tant d'autres occasions. M. le P. de Lorraine ne s'êt pas moins signalé, mais fût enfin mis hors de combat par une blessure qu'il reçût à la tête, & M. le Prince Pio tout de même par une qu'il reçût à la cuisse: La vigoureuse resistance qui a été faite par M. le Marquis de Grana, lequel étoit auprés du Village avec son Bataillon, n'a pas peu contribué à l'heureux succés de la Bataille, aussi bien que la bravoure des Bataillons du Regiment de Souches commandés par les fils du dit S^r. Comte. Finalement aprés 12. heures de combat, & un grand nombre de morts & de blessés de part & d'autre, l'Ennemi s'êt retiré vers son Armée, & 2. heures aprés nous nous sommes rendus dans le Camp que nous avions designé pour nôtre Armée avant la Bataille. Le seul avantage que l'Ennemi a û sur nous, êt la prise d'une partie du Bagage. Nous ne pouvons pas vous faire encore avoir une liste exacte des morts & des prisonniers que nous avons, mais nous vous l'envoyerons à la premiere occasion, vous recommandant

ce-

cependant en la protection du Tout-puissant,

Fait en nôtre Quartier à Quarignan le 18. *Août* 1674.

Au bas ét écrit

Vôtre bon ami.

Signé

G. H. PRINCE d'ORANGE

Les François de leurs côté ne manquerent pas à leur ordinaire de s'attribuer l'honneur de la victoire. Ils se vantoient de grand nombre des Etendards, Drapeaux & Prisonniers qu'ils avoient pris, & qu'ils disoient être les veritables témoins de l'avantage qu'ils avoient remporté en cette occasion, avec plusieurs autres choses de pareille nature, ainsi qu'on peut voir plus au long dans le recit qu'ils en publierent, lequel nous avons inseré ci-aprés. Il leur étoit bien aisé de jetter de la poudre aux yeux de leurs Partisans par ce moyen, mais non pas à ceux qui ont une veritable connoissance du lieu & de la maniere en laquelle le dit combat s'ét passé. Nous ne nions point qu'ils n'ayent fait plus de prisonniers, & pris plus de Drapeaux que nous, mais cela a été au commencement, lors qu'ils se jetterent avec leur Armée sur plusieurs corps separés de la nôtre, les dissiperent par leur grand nombre, se rendirent maîtres par ce moyen des dits Drapeaux & Prisonniers tout à leur aise, &

pillerent enfin une partie du Bagage. Mais lors que l'aprés-midi les 2. Armées combattirent avec un égal avantage, il êt certain qu'ils ûrent du pire, & qu'ils furent obligés de quitter le lieu du combat; une marque infaillible de la perte de la victoire de leur côté, puis qu'on a jugé de toute ancienneté, & qu'on tient encore aujourd'huy que celuy qui demeure Maître du Champ de Bataille, a sans doute la victoire, ainsi qu'il arriva aux nôtres en ce temps-là. Il êt vray qu'ils prirent quelque Bagage, mais d'autre part il êt aussi constant qu'on en sauva la meilleure partie, ainsi qu'on peut voir par la lettre suivante que le Sr. Vrybergen écrivit au Conseil d'Etat sur ce sujet.

Aprés que l'Armée fût decampée de Nivelle, elle continua sa marche, laissant l'Ennemy à la main gauche: Et d'autant que le Samedi, 11. du present mois nous fûmes obligés de passer fort prés de son Armée, on commanda quelques mille Cavaliers & Dragons, tant Imperiaux, Espagnols qu'Hollandois, afin de couvrir la dite marche, lesquels commmencerent à écarmoucher par Troupes separées sur les 6. heures du matin: Et d'autant qu'il falût faire marcher le Bagage par quelques chemins étroits & pleins de Bois, qui n'étoient point couverts par l'Armée, quelques Partis François attaquerent le dit Bagage à l'entrée des dits chemins auprés de Marimont, aprés que quelques chariots y furent entrés, & les couperent en suite du Gros de l'Armée, si bien que S. A. ayant ordonné

quel-

quelques Regiments d'aller à leur secours, Elle marcha ensuite à l'Ennemy, lequel s'étant posté avantageusement aux avenues, combâtit au commencement avec quelque avantage contre les nôtres; sur quoy le Gros s'étant approché, on se batit furieusement de part & d'autre jusqu'a environ la minuit, en sorte que la victoire nous demeura par la grace de Dieu, les Ennemis ayant été obligés de se retirer plus loin que leur premier poste avec perte de plusieurs milliers d'hommes, qui êt bien plus que ce que nous avons perdu, S. A. continua sa marche le jour ensuivant 2. heures plus haut que le jour precedent, & arriva hier auprés de Mons, où selon toute apparence nous serons obligés de nous refraichir pendant quelques jours. Il êt impossible d'exprimer avec quelle conduite S. A. a disposé toutes choses, & avec combien de courage elle s'êt mise à la tête des Regiments, si bien qu'Elle a été mêlée une bonne espace de temps avec les Ennemis, non sans un extreme danger de sa personne, qui a été sauvée comme miraculeusement par la main de Dieu. Il y a plusieurs morts & blessés de part & d'autre, mais le plus grand nombre êt de celuy de nos Ennemis, & entre autres quantité d'Officiers tant de haute que de moindre qualité, dont on êt aprés à faire la liste, laquelle sera sans doute envoyée fort exacte par S. A. à leurs Hautes Puissances. J'ay eu le malheur d'avoir perdu mon Carosse, un chariot & une charette où étoit mon Bagage, mais celuy des Generaux, & le Sr. van Naeldwijk avec l'argent qui luy avoit été

confié, ét finalement arrivé à Mons par la conduite d'un des Officiers de l'Etat, & on espere que plusieurs autres se seront sauvés en d'autres lieux, sur quoy je prie Dieu qu'il luy plaise de continuer sa benediction sur les armes de cét Etat & de ses Alliés, & là dessus, Messieurs, &c. Fait au grand quartier auprés de Mons en Hainaut, ce 14. *Aoust* 1674.

Ainsi signé

C. van VRYBERGEN.

On dit qu'on intercepta du depuis une lettre écrite au Roy par M. le Pr. de Condé, par laquelle cette Altesse donnoit avis à sa Maj. *qu'aprés avoir fait la revuë generale de son Armée, il l'avoit treuvée en fort pauvre état, vû qu'il avoit perdu sa meilleure Infanterie, & une bonne partie de sa Cavalerie en ce combat, & que partant il ne se sentoit pas assés fort pour en hasarder un deuzieme, vû que d'ailleurs il étoit obligé de laisser du monde pour la garde des Places qui appartenoient à sa Majesté, &c.* Et ceci semble s'accorder avec ce que nous avons dit cy-dessus, que la même nuit aprés le combat il se retira avec son Armée en desordre, beaucoup plus loin que son camp du jour precedent, quoy qu'il y revint du depuis, parce que les nôtres n'en savoient rien alors. On n'avoit garde de faire mention de toutes ces choses-là en France, mais au contraire on ne faisoit que crier victoire, afin d'amuser le Peuple par ce mo-

moyen. Mais l'on voit assés par le nombre de leurs morts & blessés quel sujet ils avoient de se tant vanter de leur victoire; Voici la Liste de leurs principaux Officiers tant morts que blessés.

MORTS.

Le Marquis de Chanvalon.
De Chemerant Exempt.
Le Comte de Talart.
De Chambron, Brigadier des Gardes du Corps.
De Brun, Enseigne des Gardes du Corps.
De Beauvreau, Exempt.
Le Marquis de Bourbon, commandant les Gendarmes Anglois.
De Ricarville, Exempt.
Le Marquis d'Illiers.
Senonville Lieut. de Picardie.
Dambly Enseigne des Gardes du Corps.
Plus de 40. Officiers des Gardes du Corps.
Quarante trois Officiers du Regim. du Roy.
80. *Officiers des Guides du Corps de la Reyne.*
Les 3. Regiments étoient tout à fait ruinés.
700. *Suisses des Gardes du Corps.*
Le Regiment des Suisses de Molandin tout ruiné.
9. *Colonels.* 28. *L. Coll. & Majors.*
163. *Capitaines & plusieurs autres Officiers de moindre qualité. Quelques-uns y ajoutoient les personnes suivantes.*
Le Duc de Noirmontiers.
Le Duc de Joinville.

Le Marquis de Chevreuse.

Le Marquis de Genlis.

Stoupa Colonel des Suisses.

BLESSE'S.

Le Duc d'Anguien ayant 2. blessures à la jambe.

Le Marquis de Rochefort, un coup de Mousquet dans les reins.

Le Chevalier de Fourilles percé tout à travers du corps, dont il ét mort du depuis.

Le Comte de Montal blessé à la jambe.

Le Marquis de Ragay & son frere.

Le Marquis de Revel le corps percé d'outre en outre.

Je Marquis de Villeroi blessé au pié.

Le Marquis d'Illiere, à la tête:

Le Marquis de Livome.

Le Marques de Nesslé.

Le Marquis de Crussal & pris par les Imperiaux.

Le Comte de Sault.

De Soubise, à la Jambe.

De Barbesiere, Exempt.

De Lignere, Exempt.

Le Comte de Muret.

De Buscat, Enseigne des Gardes du Corps.

Le Comte de Gache.

De la Roche Cap. des Gardes du Corps de M. le Prince de Condé, dangereusement blessé.

De Romocourt.

De Villars.

Le Comte de Coningsmark,

De la Feuillie Brigadier de la Cavalerie.

Le Comte de Luzan, premier Ecuyer de M. le Prince de Condé.

Les Comtes de Moucha & de Montigny, freres & Aides de Camp, avec plusieurs autres.

Le grand Etendart blanc, & 2. verts de la maison du Roy, pris.

Du côté des Alliés on a û les morts, blessés & Prisonniers suivants.

MORTS.

Le Marquis d'Assentar.
Le Gen. Major Vane.
Le Sr. de la Villaumaire.
Le Sr. de Langerack.
Le Col. Palm.
Le Col. Turk.
Le Col. Polens.
Le Col. Stocheym.
Le Col. Cassiopin.
Lieut. Col. Machwitz.
Lieut. Col. Brant.
Le. Col. Humminger.
Lieut. Col. Bellesans.
Cap. de Cav. Papenkop.
Quelques Capp. & plusieurs autres Officiers de moindre qualité.

BLESSE'S.

Le Comte de Waldek.
Le Prince de Lorraine.
Le Prince Pio.

Le Rhingrave.
Le Sr. Alua.
Le Comte d'Erpach.
Le Sr. d'Ouwerkerk.
Colonel Wel.
Colonel Eybergen.
Et plusieurs autres moindres Officiers.

PRISONNIERS.

Prince de Solms.
Comte de Solms.
Le jeune Prince Maurice.
Le Duc de Holsteyn.
Le Comte de Merode.
Zaviere.
Veerssen.
Lieut. Col. Kroneman.
Lieut. Col. Woljsz.
Lieut. Col. Valkenburg.
Lieut. Col. Boreel.
Lieut. Col. Percheval.
Lieut. Col. Hardwich.
Major Ruytenborgh.
Major Haegdoorn.
Major Bruwiens.
Et quelques autres moindres Officiers.

Mais comme nous avons déjà dit plusieurs-fois, ce fût au commencement de la Bataille que les François firent tous ces Prisonniers. La dite Bataille se finit à la loüange éternelle de S. A. M. le Prince d'Orange, dequoy M. le Comte de Souches rendit cét

ex-

excellent temoignage en la lettre suivante qu'il écrivit à Mess. les Etat. Generaux sur ce sujet..

MESSIEURS.

JE n'ay pû laisser partir M. le Baron de Geldermalsen sans le charger de ces lignes pour vos Grandeurs, l'ayant aussi prié de vouloir vous assurer de mon obeïssance, puis que vous pouvés être persuadés qu'il n'y a personne plus affectionné à l'avancement des affaires communes des Alliés de sa Maj. l'Empereur mon Maître, que je le suis. J'ay tâché de faire paroître mon obligation en suivant S. A. M. le Prince d'Orange tant qu'a duré ce rude & signalé Combat qui s'ét donné l'11. du present mois entre les Troupes des Alliés & celles du Roy Tres-Chrêtien, dont l'issuë a été à la gloire de M. le Prince d'Orange, lequel a fait paroître en toute cette occasion la prudence d'un vieux Capitaine, la vaillance d'un Cesar, & l'intrepidité d'un Marius: Ce que je dis, Messieurs, sans aucune flaterie, laquelle êt bien éloignée de mon naturel; ainsi M. le Baron de Geldermalsen, qui le sait bien, vous le pourra mieux representer. Si j'ay contribué quelque chose en ce Combat qui aye servi à faire tourner la victoire de nôtre côté, je n'ay fait en cela que mon devoir, suivant le bon exemple de S. A. Cependant je demeure, Messieurs,

Fait

Fait au Camp Imperial proche de Mons en Haynant, ce 21. Août 1674.

De Vos Hautes Puissances le tres humble & tres-obeïssant Serviteur

Ainsi signé

DE SOUCHES.

Tout cela doit suffire pour faire voir que la victoire étoit entierement de nôtre côté; & en effet on en chanta le Te Deum, & on déchargea le canon des Remparts dans toute la Province du Brabant. On en fit de même en France, & avec cela on y fit des feux de joye, comme si on ût remporté quelque signalé avantage: Mais nous avons assés fait voir la vanité de leurs vanteries dans les pages precedentes, si bien que nous finirons ici le recit de cette Bataille, aprés avoir neantmoins representé ce que les François en ont publié de leur côté afin de faire voir au Lecteur desinteressé en quelle façon ils tâchent de déguiser la perte qu'ils y ont soufferte.

Recit publié par les François touchant la Bataille qui s'êt donnée entre Senef & Fay.

LES trois Armées Ennemies partirent le 9. du present mois d'auprés de Genap & Nivelle: Le même jour elles camperent devant



LOUIS de BOURBON
Prince de Conde

vant Senef dans la Province de Brabant, sur les frontieres de Haynaut, à une lieuë & demie de nôtre Camp, où elles demeurerent le lendemain. L'onzieme elles en partirent à la pointe du jour, prenant leur chemin vers Marimont & Binch, à ce qu'on pût juger par leur marche. Les nôtres ayant mis quelque Cavalerie & Infanterie à un quart de lieuë de leur Armée sur les Hauteurs qui couvroient extremement tous leurs mouvements, M. le Prince de Condé s'y rendit le même jour à 5. heures du matin, où il recevoit continuellement des avis par ses espions de la marche des Ennemis. S. A. ayant appris que le chemin étoit fort coupé & couvert de bois, & qu'il y avoit un grand deffilé environ à une lieuë & demie d'eux, cela luy fit attendre que leur avantgarde fût beaucoup éloignée de leur Arrieregarde & de leur Bagage, afin qu'ils ne pûssent la secourir en cas d'attaque: Là-dessus il resolut de les attaquer, & ayant fait avancer les Troupes de la Maison du Roy, excepté les Dragons, l'Ayle gauche de la premiere & seconde ligne, les Regiments de Navarre, de la Reyne, de la Fere & les Fuseliers, avec 5. ou 6. petites pieces de canon, il visita luy-même les chemins par lesquels il les pouvoit faire passer, & ordonna au Comte de Montal de marcher à la tête de l'Infanterie; & d'attaquer l'Eglise & Village de Senef, dont les chemins étoient coupés d'arbres & de fossés, & environnés par tout de Hayes & de

de buissons, derriere lesquels les Ennemis avoient mis une bonne partie de leur Infanterie. M. le Prince de Condé se mit aussi à la tête des Gardes du Corps avec les Ducs de Luxembourg & de Navailles, le Marquis de Rochefort & le Chevalier de Fourilles, Lieutenants Generaux, & prit le droit chemin du village. Il marcha tout droit vers l'Arriere-garde des Ennemis, qui étoit composée de 28. ou 30. Bataillons Espagnols & Hollandois. Ils ne pûrent pas trouver autant de terre qu'il leur faloit, ayant à leur main gauche plusieurs Jardins, & à la droite un Marais, avec la riviere qui coule auprés de Senef, le tout fort malaise à guayer. M. le Prince se mit en Bataille fort proche d'eux & leur fit faire une si furieuse décharge, qu'il les mit tous en desordre, les rompit, & fit retirer fort confusement les autres qui ne furent pas tués ou faits prisonniers, jusque prés de leur Avant-garde, qui étoit postée sur une hauteur à une petite demie lieuë de là, de l'autre côté d'un Prieuré appellé St. Nicolas au bois, au pié duquel il y avoit des Jardins avec quelques ruisseaux dont le terrain étoit marécageux & plein de halliers. Ces fuyards furent poursuivis jusqu'à un deffilé avec la même force qu'ils avoient été rompus; mais M. le Prince ayant pris garde que les Ennemis avoient vû de leur hauteur ce qui s'étoit passé, & qu'à cause de cela ils avoient placé un bon nombre de leur Infanterie dans les Jardins, afin de secourir ces fuyards, & mis derriere eux

sur

ſur la hauteur de l'entrée du deffilé 5. ou 6. gros Eſcadrons, & derriere leſdits Eſcadrons encore une ligne de Cavalerie qui occupoit toute la plaine de l'autre côté du deffilé, laquelle étoit fort grande, il fit arrêter ſes Troupes à la vuë deſdits Jardins, & rangea ſa Cavalerie à droite & à gauche autant que le lieu lui pouvoit permettre. Il envoya auſſi ordre à ſon Infanterie qui venoit de ſe rendre maître de ce qui avoit été retranché dans l'Egliſe & dans les Maiſons de Senef, de ſe rendre en diligence auprés de lui, & envoya pareillement quelques Troupes afin de ſe ſaiſir des poſtes qu'il jugeoit les plus neceſſaires, aprés quoy il fit attaquer les Ennemis dans les Jardins. Ce Combat fût tres-âpre des 2. côtés, mais les Ennemis commencerent à lâcher le pié aprés une tres-grande reſiſtance, & M. le Prince ſe ſçût alors tres-bien ſervir de ſon avantage; car étant à la tête du troiſiéme Bataillon des Gardes du Corps, il donna ordre au Chevalier de Fourilles de s'avancer avec les 2. premiers Bataillons, afin d'achever de rompre l'Infanterie qui commençoit à plier, & la pourſuivre juſqu'à la hauteur où les Eſcadrons étoient poſtés pour la ſecourir. Le dit Sr. s'aquita ſi bien de ſa Commiſſion, qu'il les diſſipa entierement, aprés avoir eſſuyé le feu de leur Mouſqueterie, & fit ſa décharge ſi à propos ſur la Cavalerie qui étoit derriere eux, qu'elle commença à branler. Le reſte des Gardes avec les Gendarmes & Chevaux

legers

legers du Roy étant approchés, en cette occasion, ils deffirent & taillerent en pieces toute l'Infanterie. Ils contraignirent aussi la Cavalerie de se retirer en grand desordre de l'autre côté de Fay où étoit le deffilé, à un quart de lieuë de là. Ce Village étoit aussi environné de Fossés, Jardins, grands Ruisseaux & un Bois fort large, & etroit éloigné à plus de 600. pas du lieu où ce combat s'étoit donné, outre qu'on n'y pouvoit arriver que par un chemin fort long & étroit. Le reste de l'Armée de l'Ennemi s'étoit retirée dans le dit Village, aprés avoir perdu la pluspart de son Bagage avec celui du Prince d'Orange, 50. ou 60. Pontons & plusieurs Charrettes chargées de munitions de guerre, qui fûrent pillées & brulées. On les poursuivit alors avec la même force qu'on avoit fait en leur premiere fuite, jusqu'à l'entrée du dit Village: & M. le Prince ayant rangé sa Cavalerie en Escadrons, y attendit son Infanterie qu'il avoit laissée fort loin derriere lui. Les Ennemis placerent toute leur Infanterie en ces Jardins, de l'autre côté, & prés du Village, élargirent leurs filés le plus qu'il leur fût possible, & entasserent Escadrons sur Escadrons pour aller au secours de leurs gens, & outre cela mirent leur Cavalerie en Bataille derriere eux, sur une hauteur qui étoit de l'autre côté en une plaine ouverte, & attendirent en cet état M. le Prince, lequel aprés avoir visité tous les chemins où il pourroit mettre son

In-

Infanterie, laquelle arrivoit incessamment à la file, la fit avancer jusque dans le Village, la rangea à droite & à gauche, & mit sa Cavaliere en Bataille derriere les Maisons : Ce fut ainsi qu'il fit faire l'attaque, laquelle fut tres-rude des 2. côtés, parce que les Ennemis envoyoient continuellement des gens frais au secours des leurs. Leur Infanterie ayant fait venir quelque Artillerie, comme aussi les nôtres, on se canona quelque temps les uns les autres: Mais pendant que l'Infanterie combatoit ainsi de part & d'autre, nôtre Cavalerie fit plusieurs décharges sur les Ennemis, & ruïna quelques-uns de leurs Bataillons par ce moyen. Les nôtres taillerent aussi en pieces plusieurs Bataillons d'Infanterie, & furent quelque temps Maîtres de leur Artillerie. Finalement la nuit arriva, & on crût qu'elle finiroit le combat; mais au contraire il continua avec plus de furie qu'auparavant, jusqu'à ce que la Lune ayant disparu, l'obscurité obligea les uns & les autres à se retirer, & les Ennemis nous laisserent le champ de Bataille. Nous demeurâmes en ce poste, excepté la Cavalerie, à laquelle on fit prendre un lieu beaucoup plus propre que celui où elle étoit auparavant & toutes les Troupes s'en retournerent ce matin à la pointe du jour dans le camp qui étoit à 2. lieuës de là. On apprit que les Ennemis avoient pris la route de Metairies de Sr. Paul & de St. Pierre en se retirant. M. le Duc de Luxembourg se trouva en cet endroit à la

main

main droite, & M. le Duc de Navailles à la gauche, où ils combattirent fort vaillamment contre les Ennemis, & tous les nôtres firent extraordinairement bien leur devoir, en suivant l'exemple de M. le Prince de Condé leur illustre Chef, lequel se trouvoit par tout, donnant les ordres, & combatant avec une fermeté & une vigueur incomparable dans les lieux les plus dangereux, & à la téte des Escadrons, si bien qu'il ût 3. chevaux tués sous luy. M. le Duc d'Anguien n'en fit pas moins, combatant continuellement aux côtés de son Pere, de sorte qu'on luy tua un cheval entre les jambes, & il reçût 2. contusions, une à la jambe, & l'autre à la cuisse. M. le Marquis de Rochefort, le Chevalier de Fourilles & le Comte de Montal avoient été déja blessés au combat de Senef, le premier d'un coup de Mousquet dans les reins, le second d'un pareil coup à travers du corps, & le troisieme avoit û la jambe emportée. M. le Marquis de Villeroi fût aussi blessé au pié, M. le Comte de Coninsmark au bras, & le Prince de Soubise à la jambe; s'étant tous fort signalés, ainsi que plusieurs autres, qui fûrent tant tués que blessés. Cinq Regiments des Ennemis ont été entierement ruïnes, asavoir celuy des Gardes du Corps du Prince d'Orange, de Fariaux, de Grana, de Marine, & un autre de l'Empereur. Ils ont perdu une grande quantité de monde, qui ont été tués ou faits prisonniers Nous avons aussi pris un grand nombre de

Dra-

Drapeaux, d'Etendarts & de Timbales, & pille plus de 2000. chariots de Bagage avec le Thresor de l'Armée Hollandoise, qui se monte à plus de 300000. écus en argent.

L'Armée de France avoit été rangée sous les Chefs suivants avant la Bataille.

La premiere Ligne.

M. le Duc de Navailles Lieut. Gen. commandoit l'aile droite avec M. de Choiseel Maître de Camp.

M. le Duc de Luxenbourg, Lieut. Gen. commandoit l'Infanterie avec Mess. Magalotti & de Montal Marêchaux de Camp.

M. le Chevalier de Fourilles, Lieut. Gen. commandoit l'aile gauche avec M. le Marquis de Genlis, Marêchal de Camp.

La seconde Ligne.

M. le Comte de Coningsmark, Marêchal de Champ, commandoit l'Aile droite.

M. le Comte de Saux & le Marquis de Villeroi, Marêchaux de Camp, commandoient l'Infanterie.

M. de la Cardonniere, Maître de Camp, commandoit l'Aile gauche.

Le Corps de reserve étoit commandé par M. de Montauban, Marêchal de Camp,

Le lendemain aprés le combat S. A. prit le chemin de Mons avec toute l'Armée, en

laquelle on déchargea 3. fois le canon en signe de rejoüissance & de victoire. Elle prit son quartier auprés de Saint Gilain, & les Imperiaux à Quevrain, où toutes choses ayant été remises en état, & les Deserteurs ramenés à leurs Compagnies, ces derniers furent renvoyés à l'Armée avec 5. Regiments de gens frais de Mess. les Etats, lesquels étoient arrivés de Flandres en Brabant en ce temps-là. On y envoya aussi une bonne somme d'argent de la Haye, afin de remettre toutes choses en leur premier lustre. D'autre côté M. le Prince de Condé partit sur la fin de ce mois de son ancien poste de Pieton, aprés avoir mis le feu à son Camp, & laissé plus de 1500. Blessés dans les Villages Voisins, outre ceux qui avoient été déja envoyés dans les Villes. Il prit le chemin de Maubeuge par la Sambre, parce qu'on disoit qu'aprés avoir fait une revuë generale de son Armée, il ne se treuvoit pas assés fort pour y demeurer: D'autres croyoient qu'il le faisoient à cause de la puanteur des corps mors: Mais la pluspart jugeoient que c'étoit pour observer les dessein des Alliés, en cas qu'ils ûssent voulu attaquer les Conquêtes de Flandres.

Cependant il arriva que la Garnison Espagnole de Charlemont étant avertie qu'un Convoy François de 400. Chariots étoit parti de Rocroi, le 21. du present mois pour aller à l'Armée de M. le Pr. de Condé, sous le commandement de M. le Marquis

de Hiliere, Commandeur de Rocroi, avec 300. Suiſſes & 100. Cavaliers, elle fit entrepriſe ſur le dit Convoy, ſi bien que le Sr. de Breſſey, Sergent Major du Regiment de Bourgogne, ſortit à cét effet de Charlemont avec 200. hommes & 80 Maîtres la nuit entre le 20. & 21. du dit preſent mois. Ils arriverent de grand matin juſqu'à une lieuë prés de Rocroi, où ils découvrirent les François, & les attaquerent ſi vivement, qu'ils ſe mirent en fuite en un moment, & laiſſerent pluſieurs morts & bleſſés ſur la place, & entre autres le dit Marquis & un Colonel. Les Eſpagnols deffoncerent auſſi-tôt toutes les barriques qui étoient remplies de vin & d'eau de vie, & renverſerent par terre la farine qui étoit dans les ſacs, aprés quoi ils retournerent à Charlemont avec tout ce qu'ils pûrent emporter, d'autant que les fuyards pouvoient donner l'alarme par tout en moins d'une heure ou deux, & qu'il y avoit 12. ou 1300. chevaux qui n'étoient pas fort loin de là afin d'eſcorter ce Convoy.

Ce mois-ici on fit l'échange des ratifications des Traités qui avoient été conclus à la Haye entre le Roy de Danemarc, l'Electeur de Brandebourg & les Ducs de Bronswic & de Lunebourg. Madame la Princeſſe Douairiere d'Orange étant entrée en la 72. année de ſon âge le 28. du preſent mois, fût complimentée là deſſus par pluſieurs Grands de la Cour. S. A. M. le Prince d'Orange choiſit en ce temps-là d'un nombre triple de per-

ſonnes qu'on avoit fait pour remplir la place des Conſeillers de la Cour de Juſtice, le Sr. Munter d'Amſterdam, le Sr. de Neyn, Penſionnaire de la ville d'Alcmar, & le Sr. Pots Greffier. M. l'Amb. Temple fit ſon entrée publique à la Haye le 29. du preſent mois. Il arriva à 3. heures aprés-midy de Ryswijk, où il avoit été traité, avec 3. Caroſſes à 6. chevaux, & le reſte de ſon train, au Hoorn-Brugge, où il fût mis par les Srs. Pompe & Crommom, Deputés de Meſſ. les Et. Gen. dans un Caroſſe de l'Etat à 6. chevaux, ſuivi de 32. autres, & complimenté à l'ordinaire. Il fût méne en ſuite juſqu'à la Haye par les dits Srs. Deputés, & logé dans l'Hôtel qu'on appelle de Maes, où il fût traité magnifiquement à la maniere accoûtumée aux dépens l'Etat.

premier du preſent mois ſur les 7. heu- du ſoir il s'éleva preſque par toute la Hollande une furieuſe tempête, melée de tonnerre, éclairs, vent, pluye & gréle qui jetterent les eſprits dans une generale conſternation. Le dommage qu'elle cauſa à Amſterdam êt inconcevable, car elle y arracha les arbres entiers, qu'elle jetta bien loin du lieu où ils étoient plantés: Elle en fendit d'autres par le milieu depuis le Haut juſqu'au bas. Elle porta les Vaiſſeaux de l'autre côté de la riviere, & rompit les groſſes cordes dont ils étoient attachés à l'enclos de la ditte riviere: Elle en coula à fonds juſques à 9. & rompit le Haut de pluſieurs maiſons.

ſons. A peine en treuva-t-on une qui ne fût endommagée en ſes tuiles, vitres ou autres endroits. Pluſieurs Moulins fûrent jettés à bas, & l'avant-porte qui étoit devant la grande porte de Harlem, fût entierement terraſſée, & pluſieurs perſonnes accablées ſous ſes ruïnes. C'étoit un jour de prieres, ſi bien que pluſieurs qui s'étoient allées promener hors de la Ville aprés le Prêche ne parurent jamais plus du depuis. Pluſieurs autres Villes de Hollande ſouffrirent auſſi de grandes pertes par cette tempête, mais non pas en comparaiſon d'Amſterdam. Pluſieurs Vaiſſeaux fûrent auſſi mis à ſec au Teſſel, & d'autres coulés à fonds. Mais ce fût à Utrec qu'elle fit des ravages épouvantables, car en moins d'un quart d'heure toutes les maiſons fûrent privées de leurs toits & de leurs frontiſpices. La grande Egliſe avec ſes piliers fût entierement abatuë juſqu'au Chœur, comme auſſi le Clocher de Saint Jaques juſqu'à l'Horloge. Les 2. Clochers de Saint Pierre & de Saint Nicolas fûrent traités de même. Le toit de l'Egliſe qu'on appelle de Buure-Kerke celuy de la Maiſon des Allemans, les Clochers du Cloître de Sainte Agnes, & celuy de Sainte Madelaine fûrent auſſi entierement renverſés. La plus-part des Clochers des prochains Villages ûrent un même traittement. Cét orage ne ſe fit pas ſentir ſeulement en Hollande, mais auſſi en d'autres endroits. A Bruſſelles il tomba de la grêle groſſe com-

me des petits cailloux, & les arbres ne fûrent pas seulement déracinés, mais aussi plusieurs devants de maisons abatus. A Anvers le pont qui êt sur l'Ecaut fût aussi mis en pieces, & les Vaisseaux portés çà & là en divers endroits. On la sentit aussi à Hambourg & sur les bords de l'Elbe. A Strasbourg il tomba de la grele grosse comme un euf de pigeon. Mais ce que cét orage fit en France dans les Provinces de Gastincis, Brie & Beausse êt presque incroyable, car il s'étendit à plus de 25. lieuës de longueur, & 7. de largeur. Le foudre y tomba en plusieurs maisons, & la grosse gréle mêlée avec le vent abatit les plus puissants arbres, renversa Eglises & maisons, & ruïna tous les fruits de la Campagne. La pluye qui tomboit comme un déluge, remplit les maisons, ruïna les murailles, & gâta tout le blé qui étoit demeuré debout. Plusieurs hommes, femmes, enfants & Bêtail fûrent tués & blessés par cette tempête, tant par la chute des arbres derriere lesquels ils s'étoient retirés pour se cacher, que par la grosse gréle qui les accabla. Il y ût 28. personnes de tuées en un seul Village, & plusieurs qui ne voulurent pas se faire guerir de leurs playes pour la tristesse qu'ils sentoient à cause de la grande perte qu'ils avoient soufferte, moururent du depuis miserablement. En somme la desolation fût extreme par tout ce Royaume, & ailleurs, car ce fleau de Dieu, avoit fait plusieurs autres degats en infinis endroits de l'Europe, lesquels seroient trop longs à
décrire







décrire partant nous ferons ici fin de cette matiere.

Siege de la Ville de Grave.

LE memorable siege de la Ville de Grave merite veritablement une parfaite description des particularités qui s'y sont passées, vû sa situation, sa force, ses munitions tant de guerre que de bouche & sa Garnison. Les furieuses attaques des Assiegeants, & la vigoureuse resistance de ceux de dedans ne nous feront pas dire sans raison qu'on n'a point ouï parler d'un tel siege depuis plusieurs années.

Pendant que M. de Rabenhaupt assembloit auprés de Nimegue les choses qui étoient necessaires pour le siege de cette Place, les François qui y étoient en garnison faisoient des courses continuelles bien avant jusques dans le Quartier de Nimegue, & prenoient tout le Bétail qu'ils pouvoient rencontrer, afin de se pourvoir pour un long siege. En ayant emmené une bonne quantité le 9. du mois de Juillet, M. de Rabenhaupt ordonna le 15. ensuivant au Major Boot de s'asseurer de l'Ile de Mook, autrement appellée Middelweert, afin d'empêcher la communication aux François de ce côté-là. Il l'executa, mais à peine y fût-il été une heure & demie que les François s'en étant apperçûs, les allerent attaquer av-

CAREL RABENHAUBT. *P. 321*

500. tant Maîtres que gens de pié, ayant 3. pieces de canon avec eux. Cinquante Maîtres voulant passer la Meuse à la nage, furent repoussés jusqu'à 3. fois, pendant que les Fantassins que les François avoient posté dans les maisons de l'autre côté de la riviere firent quelques décharges sur les nôtres qui étoient dans l'Ile, dont ils tuerent & blesserent quelques-uns. Là-dessus la Barque marchande de Venlo ayant paru de loin, cela donna quelque épouvante aux nôtres, lesquels crûrent qu'on les vouloit attaquer par eau, & ce qui augmenta cette croyance fût que le Gouverneur de la Ville & le Comte de Guiscard se jetterent sur eux par cette voye, de sorte qu'ils resolurent de se retirer de l'autre côté de la Meuse, comme ils firent, avec perte de 26. hommes tant tués, blessés que prisonniers. Ils emmenerent avec eux quelques Officiers & Soldats François qui ne pûrent se sauver, & ceux-là en échange prirent un Capitaine, un Enseigne & quelques Soldats. Les François perdirent environ 100. hommes & quelques Officiers dans ce combat. Le 24. les François voulant raser la Digue qui êt en deçà de la Meuse, afin d'avoir la vuë libre de ce côté-là, M. de Rabenhaupt qui en fût averti, donna ordre au Col. Hundebek de s'y transporter avec 3. Regiments d'Infanterie & 3. Bataillons de Cavalerie avec quelques pieces de canon & quantité de charrettes chargeés d'Instruments propres à remuer la terre, afin de les

en empêcher. Ce Colonel s'aquitta bravement de sa Commission, & rechassa les François dans la Ville, si bien qu'il se retrancha le 25. derriere cette Digue afin d'être à couvert du canon de la Ville: Maix ceux de dedans ne s'en sûrent pas plûtôt apperçûs, qu'ils luy tirerent ce jour là plus de 400. coups de canon, qui neantmoins ne l'incommoderent pas grandement. Cependant il reçût encore 3. Regiments à son secours, & peu de temps aprés M. de Rabenhaupt luy même se vint joindre à luy avec le reste de l'Armée, composé de 16. Regiments d'Infanterie & quelque Cavalerie. On commença alors de preparer une Batterie de 6. pieces de canon, & d'avancer avec les Approches derriere la Digue. La Garnison de la Ville étoit composée de 71. Compagnies d'Infanterie, & 9. de Cavalerie, dont les 6. étoient commandées par le Sr. de St. Louïs, Maître de Camp, & 3. par le Sr. Carcador. L'infanterie étoit composée du Regiment de Normandie, commandé par le Comte de Guiscard, qui en étoit Colonel de ceux de Bourgogne, de Languedoc, de Vendôme & de Dampierre, faisant en tous plus de 4000. hommes. Le Sr. de St. Louïs. Maître de Camp, un vieux & brave Soldat, commandoit la Cavalerie. M. le Marquis de Chamilly, un Capitaine d'une valeur experimentée, étoit Gouverneur de la Ville: Il avoit sous luy 2. Lieutenants du Roy, asavoir le Sr. de Betonce & de St. Just, tous deux

deux vaillants & braves au possible. Il y avoit dans la ville plus de 450. pieces de Canon, dont plus de 100. étoient montés sur des Batteries, & une grande quantité de poudre, blé, grenades & autres munitions de guerre, car les François avoient mis là dedans tout ce qu'ils avoient emporté de leurs Places conquises. Le 36. les nôtres tirerent pour la premiere-fois contre la Ville, à quoy ceux de dedans répondirent avec plus de 700. coups de Canon. Ce même jour quelques uns de nos gens deserterent dans la Ville, ce qui arriva souvent-fois pendant le siége. Le 22. le feu se mit par malheurs à 30. barils de poudre qu'on avoit mis dans le Bastion qui étoit deriere le Chateau si bien que le dit Bastion ayant sauté, toutes les maisons furent maltraitées, & mêmes 4. à 5. personnes tuées. Ce même jour toute la Cavalerie Ennemie sortit de la Ville avec 450. Frantassins pour enlever nôtre Garde qui étoit du côté de Velp, où M. le Colonel Hundebeck avoit son quartier, & où il étoit arrivé un jour ou 2. auparavant de l'autre côté de la Meuse avec quelques Soldats; mais ceux-là se deffendirent si bravement que les François furent obligés de se retirer. Neuf Officiers & 20. Soldats Ennemis qui s'étoient engagés un peu trop avant, furent coupés du reste de leurs gens, & furent chassés dans l'Eglise de Velp, où ils furent attaqués, & enfin obligés de se rendre aprés qu'on ût mit le feu à l'Eglise.

Le 2. Aout M. le Conseiller Pensionnaire Fagel arriva à l'Armée avec le Sr. Spaen Colonel de M. l'El. de Brandenbourg, le Sr. Romswinckel, Chancelier de S. A. E. & le Sr. Blaspijl son Resident a la Haye. A leur arrivée on tint Conseil de guerre, aprés quoy ces Seigneurs prîrent le chemin de Cléves, & M. le Conf. Pension. s'en alla à Nimegue. Ce même jour arriva encore à l'Armée D. Jean de Pimentel avec 200. chevaux, & le 3. le Regiment d'Infanterie du Prince de Courlande. Les ponts de Bateaux en haut & en bas de la Meuse fûrent aussi preparés. Le même jour on avança tellement les approchées du quartier du Colonel Hundebek derriere la Digue du côté de Velp, qu'on se pouvoit charger les uns les autres à coups de Mousquet. M. de Rabenhaupt manda alors 4000. Païsans des environs pour travailler aux tranchées. Le 7. quelques François firent une sortie pour raser la Digue qui étoit du côté de Velp, mais ayant été apperçus par les nôtres, ils fûrent rechassés dans la Ville. Ce même jour le feu se mît aux Baraques de l'Infanterie de Vendôme dans les Contrescarpes, & la Cavalerie se vint loger dans la Ville. Quelques jours aprés arriverent à l'Armée 2. Regiments de Cavalerie de M. l'El. de Brandebourg, sous le commandement de M. le Gen. Spaen, qui fûrent campés de l'autre côté de la Meuse. Le 10. on fit une Batterie de 6. pieces de canon de 34. & de 36.

livres

livres de bale dans le quartier de M. de Rabenhaupt, qui étoit a Balgoyen, avec laquelle on commença à batre furieusement le Clocher & les Dehors de la Ville, de sorte qu'enfin le dit Clocher fût abatu le 13. Mon dit Sr. de Rabenhaupt commanda aussi au Col. Golsteyn de s'aller loger avec 5. Regiments à Overasselt, afin d'incommoder ceux de dedans de ce côté-là, si bien que le dit Sr. s'y transporta le 12. avec les Regiments de Holstein, Tall, van Wynbergen, le Comte Ruys & le sien: Il prit aussi avec luy 5. pieces de canon de 12. livres de bale, & 4. pieces de Campagne. Le 3. M. le Lieut. Col. Wynbergen passa la Meuse avec 800. hommes, & se campa à une portée de Mousquet de la Ville. Le 14. les nôtres du quartier de M. de Rabenhaupt s'approcherent jusqu'au Château de Vegesak. Cette nuit-là M. Chamilly fit sortir de la Ville 250. Fantassins pour chasser hors des Tranchées ceux qui étoient dans le quartier du Col. Hundebek. Le Sr. du Pas qui avoit été Gouverneur de Narde se trouva present à cette action, afin d'effacer la faute qu'il avoit faite par quelque beau fait d'armes, & chargea les nôtres, qui se trouverent un peu empêchés par la pluye, avec tant de resolution, qu'il les chassa des premiers approches: Mais le Colon. Litzau qui avoit la garde en ce quartier-là avec son Regiment, étant venu en diligence à leur secours, non seulement arrêta la furie des François, mais même les con-

traignit de rentrer dans la Ville avec perte neantmoins du Cap. Sliben, un Lieut. reformé & 24. Soldats. Les François y perdirent Monsr. du Pas & quelques-uns de leurs hommes. Le 16. 5. ou 600. chevaux étant partis de Mastricht arriverent devant la Ville, où ils porterent quelque argent pour payer la Garnison, & emmenerent au dit Mastricht 2. Otages de Nimegue, 2. d'Arnhem, 2. de la Ville & 2. de la Comté de Zutfen. Le 18. ceux de dedans firent 3. salves tant du canon que des mousquets sur la pretenduë victoire obtenuë par M. le Prince de Condé. Le 21. les nôtres commencérent à jetter des Bombes pour la premiere fois dans la Ville. Le 24. on tira avec des boulets rouges. On posta aussi 3. Regiments d'Infanterie & 8. Cornettes de Cavalerie de l'autre côté de la Meuse, le long du Sommerdijk, jusqu'au lieu appellé Barents Raethuys, si bien qu'on boucha le passage de ce côté-là à ceux de dedans, & les nôtres firent prisonnier un homme qui leur apportoit des lettres de ceux de Mastricht. Le 25. les nôtres jetterent des pierres & pots à feu dans la Ville, dont les Assiegés se treuverent extremement incommodés. Cependant ceux du quartier de M. de Rabenhaupt avancerent jusques prés de la demie lune qui étoit en deçà de la Meuse. Le 26. M. de Rabenhaupt fit décharger 3. fois le canon & les Mousquets par toute l'Armée sur la victoire remportée par S. A.

M. le

M. le Prince d'Orange auprés de Seneffe. Le 30. en plein jour 300. Cavaliers François ayant châcun un Soldat en troupe firent une seconde sortie du côté de Velp: Ils s'avancerent dans les premieres approches, où le Cap. Raymaker étoit en garde avec sa Compagnie, lequel ayant été mis en desordre en peu de temps, ils ruinerent encore une Comp. de Frisons qui étoit venuë à son secours, en tuerent quelques-uns, & prirent la plus-part prisonniers, & entre autres les 2. Capitaines, un Lieut. & un Enseigne; mais M. le Col. Spaen s'y étant rendu en diligence avec sa Cavalerie, les réchassa bien-tôt dans la Ville.

Pendant que ces choses se passoient, M. le Duc de Bourneville étant en deçà de la riviere du Main avec l'Armée Imperiale, fit faire un pont en deligence à Flersheim sur la dite riviere, afin d'y pouvoir toujours passer lors qu'il se seroit joint avec d'autres Troupes. Mais ce pont ayant été achevé le 1. du present mois, & M. le Marêchal de Turenne ayant cependant passé le Rin à Philipsbourg avec son Armée, & s'étant campé à Landau, le dit Sr. Duc commanda au Sr. Dunewalt de se rendre à Manheim par le dit pont avec 2000. chevaux, afin de le charger en queuë; & étant suivi un peu aprés avec le reste de l'armée, il se campa entre le Main & le Rhin, depuis Gerauw jusqu'à Gustavus-Burg, aprés avoir laissé le Regiment du Comte de Reiffenberg pour la garde de ce

pont, jusqu'à l'arrivée des Troupes de Munster sous le commandement de M. le Prince Herman van Baden, lequel arriva proche de Coblents vers le milieu de ce mois, où il se rafraichit quelques jours avec les dites Troupes. Cependant M. le Col. Dunewalt étant arrivé le 5. à Manheim avec ses 2000. chevaux, en partit incontinent pour reconnoître l'Armée de M. de Turenne ; c'êt pourquoy étant arrivé auprés de Philipsbourg ; il envoya un Parti de Cavalerie sous le commandement de M. le Baron de Merci vers un village appellé Heiligenstein, où il y avoit 300. chevaux François en garnison sous la conduite du Sr. Lambert & le Marquis de Beaupré Brigadiers, lesquels prirent la fuite à la premiere décharge des Imperiaux, avec perte de 100. hommes & 40. Prisonniers, aprés quoy le dit Sr. Dunewalt s'en retourna à Manheim. Un autre Parti Lorrain de Keiserlautren prit aussi en ce temps-la 6. beaux Mulets avec le Bagage du Chevalier de Vendome & 6. chevaux de main, qu'ils vendirent à Worms, & en firent une bonne somme d'argent. Mais M. de Turenne étant campé à Landau, resolut de s'y retrancher, tant par ce que ses Soldats étoient fort tourmentés de la dissenterie, dont il en mouroit tous les jours une bonne partie, que par ce que les Imperiaux alloient devenir bien fort en peu de temps dans le Palatinat ; mais neanmoins il fit ruïner le païs de l'Electeur Palatin aussi bien de ce

côté-

côté-là que de l'autre, & fit mettre le feu à plusieurs Villes & Villages. Il accorda toutefois la Neutralité aux Villes de Worms & de Spier pour cette-fois-là. Cependant les Troupes de Lunenbourg qui avoient passé par le Païs de Hessen & de Wetterau, arriverent en ce temps-là auprés de Francfort, & y passerent le Main au dessous de la Ville le 25. du present mois, excepté l'Artillerie & les Dragons qui prirent leur chemin par la Ville. Aprés cela on transporta à Oppenheim le pont qui étoit à Bonne, afin d'y passer le Rhin, pour lequel effet M. le Duc de Bourneville fit donner 3. florins à châque Cavalier qui étoit en son Armée, & 2. à chaque Fantassin, afin de se tenir prêts pour la marche, si bien que les Troupes de Lunenbourg & de Munster ayant passé le Main sur le point qui étoit auprés de Flersheim, se preparerent tous ensemble pour entrer dans le Palatinat: mais M. l'El. Palatin ayant intercepté une lettre de M. de Turenne par laquelle ce General donnoit avis au Roy son Maître *qu'il lui seroit impossible de resister plus long-temps aux Alliés, à cause des grandes maladies qui regnoient dans son Armée si on ne luy envoyoit un secours considerable*, cela fût cause que les Imperiaux resolurent de changer de route, & d'aller droit au dit Marêchal, pour lequel effet ils passerent le pont à Mayance: Mais M. de Turenne en étant averti, partit de son camp pour aller à Sabern, où il reçût 5000. hommes de renfort pour son Armée.

Ce-

taire le 9. & ayant appris de luy toute l'affaire, en firent rapport à S. M. Imp. qui donna ordre là-dessus de le faire mener à une certaine tour éloignée de quelques lieuës de Vienne. M. le Comte de Petting, Ambass. de S. M. I. à Madrid, fût de retour à Vienne ce mois-ici, & ayant fait rapport de sa negociation à S. M. fût fait Maréchal de la Cour. Le Sr. Michieli, Ambass. de la Republique de Venise, arriva aussi à Vienne en ce temps-là, où il ût une magnifique audience auprés de l'Empereur. S. M. fit alors le Sr. van der Neersen, lequel venoit de quiter le service de M. le Duc de Neubourg, Lieut. Marêchal de camp de son Armée.

M. l'Ambass. de Suede qui étoit en Pologne, prit congé du Roy vers le milieu de ce mois, ayant été regalé par S. M. d'un beau cheval de Turquie fort richement enharnaché. La Diette de la haute Pologne finit ce mois-ici en bonne concorde, de sorte qu'il sembloit que le Roy ût ôté tout sujet de mécontentement parmi les Grands de Pologne. Mais en échange ce Royaume étoit grandement menacé par les Ennemis de dehors, car non seulement la Podolie fût entierement ravagée par les Tartares; mais mêmes les Turcs se rendirent maîtres de Chocim vers le commencement de ce mois; & quoy qu'ils ûssent accordé des conditions à la Garnison, si êt ce qu'ils ne les tindrent point neantmoins, puis qu'ils

tue-

tuërent 7. Soldats, mais les autres, avec le Commandant, fûrent pris sous la protection du Sultan Galga; c'êt pourquoy le Roy en ayant appris la nouvelle, & d'ailleurs sachant que le Grand Seigneur étoit auprés du Dnister avec son Armée, écrivit les dernieres lettres aux Provinces de ce Royaume, afin de les faire venir à son secours. Mais cependant on se flatoit en Pologne d'une esperance de Paix, car il arriva le 18. du present mois à Varsovie un Envoyé du grand Kam des Tartares, appellé Machmet Kazinga, & fils du Visier Super-Huziaki. Il apportoit 2. lettres l'une du Sultan, & l'autre du Cham. On croyoit qu'elles contenoient ces propositions de Paix, asavoir *que les Turcs n'exigeroient plus le tribut, & qu'ils rendroient les Otages de Lembourg, à condition qu'on les laissât paisibles possesseurs de Caminiec & de l'Ucraine.* La lettre de son pere contenoit un compliment de congratulation au Roy sur son evenement à la Couronne, *& qu'à cause des bienfaits qu'il avoit reçus de S. M. il offroit de bon cœur sa Mediation pour faire la Paix entre les Parties.* Quoy qu'il en soit, le Conseil resolut d'entretenir ces Deputés jusqu'a ce qu'on ût fait parler de ces propositions au Grand Duc de Moscovie, afin de ne luy donner point de sujet de jalousie Cependant l'Armée des Turcs ayant passé le Dniper auprés de Sorocka, elle prit le chemin de l'Ucraine au lieu de marcher plus ayant dans la Pologne;

ce que les Polonnois trouverent fort étrange, & qu'une si puissante Armée les laissât en Paix, sans avoir fait neantmoins aucun Accord avec eux. Ils jugerent bien qu'ils le faisoient pour aller combattre les Moscovites, lesquels avoient traité le Grand Seigneur avec quelque espéce de mépris, & puis aprés se rendre Maîtres de la Pologne plus facilement. Mais le commun bruit étoit qu'on faisoit cette expedition à la sollicitation de Dorosensko, dont on avoit intercepté des lettres, par lesquelles il avertissoit le Sultan Galga *de ne se fier nullement au Roy de Pologne, lequel n'avoit autre dessein que de l'amuser jusqu'à ce qu'il ût été renforcé par quelque secours étranger, & que si S. M. luy faisoit faire quelques offres, il pouvoit bien les accepter, mais qu'il en devoit donner incontinent avis à la Porte Ottomane.* C'ēt pourquoy le Roy sur ces nouvelles ayant reçû la benediction & l'Epée benite du Nonce du Pape, partit de Varsovie le 22. du present mois sur les 6. heures du soir, & prit le chemin de Lublin, aprés avoir fait publier des Univerfaux, par lesquels il commandoit à toutes les Troupes qui devoient se joindre à son Armée, de se rendre l'onzieme de Septembre auprés de Sokal, qui étoit le lieu du rendés-vous. Mais l'Armée des Turcs étant entrée dans l'Ucraine, se presenta premierement devant la petite Ville de Kosniek, laquelle s'étant rendue par crainte, les Turcs marcherent contre Sciana, laquelle s'étant def-

deffenduë Vaillamment l'eſpace de 5. jours, le feu ſe mit par mégarde à la poudre du Château, ce qui le fit ſauter, & les Turcs s'étant rendus Maîtres de la Ville, y tuerent tout ce qui ſe preſenta à leur rencontre. Ils prirent auſſi Jampul, Kukzyn & pluſieurs autres Places, tant par le feu que par l'épée, & firent prendre le devant à 5000. hommes pour aller à Czecherin au ſecours de Doroſensko, mais ceux-là fûrent tous taillés en pieces par les Moſcovites; ce qui fût cauſe que le dit Doroſensko fit prier les Turcs de mettre toute l'Ucraine à feu & à ſang, excepté quelque peu de Villes, afin que les Moſcovites n'y pûſſent ſubſiſter, comme ils s'en acquiterent dignement quoy que ce Païs-là ût éte auſſi fertile cette année qu'il avoit été de long temps. L'Armée des Turcs étoit compoſée de 400000. hommes, & ce qui êt le plus étonnant, étoit pourvuë de vivres pour 90. jours.

Mais S. M. Polonnoiſe apprehendant de ne pouvoir reſiſter aux forces des Turcs avec ſon Armée ſeule; fit demander du ſecours au Pape avec de grandes inſtances; ce qui fût renouvellé par le Cardinal Urſin, Protećteur de Pologne, étant ces jours ici à l'audience, où il demanda *la Bulle pour l'Archevêque de Gnieſen, un prompt ſecours & aſſiſtance contre les Turcs, l'élećtion de l'Evéque de Marſeille au Chapeau de Cardinal & qu'on n'envoyât point de Nonce en Pologne*,

avant qu'on ût donné avis de cette nomination à S. M. Mais la Cour de Rome ayant jugé que quelques-unes de ces propositions étoient trop prejudiciables pour elle, on ût seulement le soin d'envoyer un secours d'argent à cette Couronne, & on prit les autres choses en deliberation. On pressa pour cét effet le payement des dîmes Ecclesiastiques en Italie, & le Pape fit tous ses efforts afin de pouvoir faire subsister ce Royaume contre les Turcs. Mais un autre accident qui arriva en Sicile, troubla presque toute l'Italie. C'êt qu'aprés le départ de M. le P. de Ligne horr de ce Royaume; une certaine personne ayant exposé publiquement en montre comme par mépris le portrait de Don Diego de Soria Gouverneur de la Ville, cettui-ci en étant indigné, fit mettre la dite personne en prison, & la fit enfin punir de mort; ce qui ayant été pris en fort mauvaise part par le commun Peuple, & voulant vanger cette injure, ils s'assemblerent en grand nombre devant le Palais du dit Gouverneur, afin de le traiter comme il avoit fait à l'autre; mais soit qu'il en ût été averti auparavant par quelque murmure qui s'éleva parmi le Peuple ou autrement, il se sauva avec sa femme & ses enfants dans le Château de Sr. Salvador qui êt à l'entrée du port de cette Ville, de sorte que le Peuple irrité de sa fuite pilla son Palais, & tua quelques uns de ses Domestiques. Et comme dans ces occasions

il ar-

il arrive rarement qu'il n'y ait un Chef, ce fût ici la même chose; car il y ût un Gentil-homme de la maison de Cigala, appellé des Trois Chataignes, qui se rendit le Conducteur de ces mutins. Cettui-ci fit porter le portrait du Roy d'Espagne par toutes les rues aux cris de Vive le Roy, & fit publier un Manifeste, par lequel ces Messieurs demandoient l'élection d'un nouveau Gouverneur. Mais d'autant que dans des accidents de cette nature il arrive souvent que plusieurs cherchent plus leur interêt particulier que celui du Public, il se presenta plusieurs difficultés, aprés que le Viceroy de Naples étant averti de ce qui se passoit par M. le Marquis de Bayonne, (lequel exerçoit cette Charge en Sevile par provision) fit envoyé 2. Barques à Messine pour entrer en accord avec ces Rebelles: Car soit que les Espagnols voulussent accorder trop peu de chose, ou que les Rebelles fissent des demandes trop exorbitantes, cette affaire n'ût aucune suite: Et l'on a bien vû du depuis que ce mal étant entretenu, s'ét enraciné de plus en plus; & a porté plus de prejudice aux Espagnols que l'état de leurs affaires ne permettoit. Quoy qu'il en soit, lors que ces derniers vîrent qu'ils ne pouvoient plus appaiser ces desordres par la douceur, ils preparerent toutes choses pour le faire par la voye des armes; si bien que le Viceroy de Naples fit assembler une Armée à Reggio sous la conduite de Don Marco Antonio

Germanò, Maiſtre de Camp, afin d'être transportée en Sicile, pendant que M. le Marquis de Bayonne en formoit une autre à Melazzo, un lieu auprés de Meſſine ſur le bord de la mer, afin d'attaquer les Meſſinois lors qu'il auroit été ſecouru avec plus de forces. M. le Prince de Ligne étant averti de ce deſordre, fit tant auprés de la Republique de Gennes, qu'elle envoya 6. de ſes Galeres à Naples ſous le commandement de M. le Marquis Durazzo, afin de tranſporter à Melazzo les Troupes qui pouvoient étre prétes à partir. Il ne laiſſa pas cependant de bien pourvoir la Ville de Final, de toutes les choſes neceſſaires, apprehendant peut étre que la Flotte de France qui étoit à Toulon n'ût fait quelque deſſein pour s'en rendre le maître. Un Armateur de Majorque prit en ce temps ici 4. Vaiſſeaux François richement chargés qui faiſoient voile vers le Détroit.

L'Armée d'Eſpagne qui étoit dans le Rouſſillon étant campée en ce temps-ici auprés de la riviere du Tech, & celle des François de l'autre côté de la dite riviere, M. le Duc de Saint Germain ût avis que ces derniers avoient fait deſſein de faire entrer 300. Soldats des vieilles Troupes dans le Château des Bains, de ſorte qu'il fit mettre une partie de ſes gens en embuſcade afin de les attaquer. Cette action reüſſit ſi bien aux Eſpagnols, qu'ils tuerent 40. des Ennemis ſur la place, & en prirent 180. priſonniers, entre

entre autres 7. Capitaines, & plusieurs autres Officiers de moindre qualité. Ils batirent aussi quelque temps aprés un Convoy de provisions, & attrapperent 140. mulets. L'Armée navale d'Espagne avec les Galeres arriva en ce temps là à Barcelone, où elle débarqua quantité de provisions & quelques Troupes pour l'Armée terrestre. Elle apporta aussi 60000. écus pour le payement de la dite Armée, afin qu'étant soûtenue par la Flotte elle pût entreprendre quelque chose de considerable: Mais aprés qu'on ût été averti en Espagne de la revolte de Messine, on ordonna aux Galeres de Naples & de Sicile de s'y transporter afin d'appaiser toutes choses, & ainsi la pluspart des desseins qu'on avoit en Catalogne contre les François demeurerent échoüés.

Madame la Duchesse d'Orleans accoucha à Paris d'un jeune Prince le 2. du present mois, qui fût nommé le Duc de Chartres. Cependant on faisoit courir le bruit en France de plusieurs choses concernant les affaires d'Allemagne, & entre aures que le Roy de Suede, l'Electeur de Baviere, le Duc de Hanover & autres Princes avoient renouvellé leur Alliance, qu'ils nommoient l'Alliance pacifique, & qu'ils feroient bientôt entrer une Armée de 30000. hommes dans l'Empire, afin d'obliger l'Empereur à faire la Paix. On disoit aussi que M. l'Elect. Palat. avoit fait appeller en duël M. de Turenne, seulement parce qu'il avoit fait si

fort maltraiter son Païs, & non pour aucune haine ou animosité particuliere qu'il ût contre ce Maréchal. A quoy on dit que le dit Maréchal auroit répondu que ce qu'il avoit fait jusqu'à cette heure-là n'avoit été que contre les Païsans qui luy avoient tué ses Soldats, & qui ne vouloient point payer de contributions; mais que luy étant le Chef de l'Armée du Roy, ne se pouvoit point engager à un Combat sans sa permission, toutefois que pendant qu'il l'attendroit il vouloit bien luy presénter la Bataille, a la tête de 15000. hommes Cependant on fit de grandes rejouïssances à Paris & par toute la France sur la victoire imaginaire que les François avoient remportée à Senef, & le Roy même envoya la lettre suivante au Prevôt de Paris, afin d'y faire allumer des feux de joye.

DE PAR LE ROY.

Trescher & bien aimé.

Les grands & avantageux succés avec lesquels il a plû à Dieu de benir la justice de nos armes depuis le commencement de cette Campagne jusqu'à maintenant, dans toute la conquête de la Franche-Comté, & les autres avantages importants qui ont été remportés par nôtre Armée, sous le commandement de nôtre Cousin le Maréchal de Tureyne, sur celle de l'Empereur commandée par le Duc de Lorraine dans la Ba-

taille de Sintsheim, & la suite qu'il luy a contraint de prendre jusque par delà le Main, n'a pas été suffisante pour faire comprendre à mes Ennemis la necessité qu'ils ont d'accepter une Paix laquelle leur a ete offerte si souventefois. La confiance qu'ils avoient en la jonction de 3. Armées, asavoir celle de l'Empereur, de l'Espagne & de Hollande leur donnoit lieu de former de nouveaux desseins, d'attaquer & de prendre nos principales Places, & de mettre le pié dans nôtre Royaume: Mais la Providence divine à aneanti leurs grands desseins, & permis que nôtre Cousin le Prince de Condé les aye attaqués l'11. du present mois avec tant de force & de courage, qu'aprés un combat de 15. heures, le plus sanglant qui se soit donné de longtemps, il a entierement ruiné & rompu l'Arrieregarde de leur Armée, & contraint les autres de prendre la suite. Il en a tué prés de 3. ou 4000. pris 107. tant Etendarts que Drapeaux, tout leur Bagage & Equipage de leur Artillerie & provisions, avec l'argent qui étoit destiné pour le payement de leur dite Armée; item 4. ou 5000. Prisonniers, entre lesquels il y en a 8. de leurs premiers Colonels, dont les 4. sont Princes de l'Empire. Et d'autant que l'assistance continuelle de la faveur divine sur nos entreprises, nous oblige à persister de même en actions de graces solemnelles. Nous avons ordonné qu'on chante le Te Deum en l'Eglise Catedrale de nôtre bonne Ville de Paris, & qu'on y face des rejouïssances publiques en la milleure forme qu'il se pourra, c'ét pourquoi

nous vous envoyons cette lettre, vous enjoignant que Vous facies allumer des feux de joye par toute la Ville au jour assigné, car tel ét nôtre serieux desir & volonté. Fait à Versailles ce 19. Août 1674.

Ainsi Signé

LOUIS

Et plus bas

COLBERT.

Le Roy envoya aussi les Archers du Prevôt vers les frontieres de son Royaume pour amener à Vincennes les Prisonniers de qualité, aprés les avoir escortés jusqu'à Paris, où ils arriverent ce mois-ici, & ûrent l'honneur de saluer sa Majesté: Quant au Prince de Solms & le Comte de Merode, ils avoient été déja relachés sur leur parole par M. le Prince de Condé, de sorte qu'à ce conte-là on tenoit la victoire en France pour indubitable, mais nous avons fait voir suffisamment le contraire dans les pages precedentes. Cependant S. M. envoya le Comte de Grand-pré & le Marquis de Persan, 2. Chefs de guerre bien experimentés, au secours de M. le Prince de Condé, afin de s'en servir à la place de ceux qui avoient été tués ou blessés. Elle donna aussi à d'autres personnes plusieurs Charges qui étoient vacantes par la mort des premiers, asavoir à M. le Marquis de la Sale la place de Marquis d'Illiers, à M. de Valbelle celle du Marquis de Chanvalon, & à plusieurs autres les Charges

gens qui n'étoient pas encore remplies. On y convoqua aussi le Ban & Arriere-ban de la Noblesse dans la plus-part des Provinces, afin de se trouver au rendés-vous pour le 15. de Septembre ensuivant, de sorte que plusieurs ne pouvoient comprendre cette Victoire dont on faisoit tant de bruit, puis qu'il sembloit que ceci denotoit tout le contraire. La ditte convocation étoit conçuë en ces termes.

Louis par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre à tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. Les heureux succés que nos Armes ont û contre les Etats Gen. des Provinces Unies des Païs-Bas, nos Ennemis declarés, ayant donné de la jalousie au Roy Catolique, ils les auroit non seulement assistés de tout son pouvoir, bien qu'il n'ût aucun interêt de se mêler dans cette guerre, mais aussi il auroit recherché & sollicité l'Empereur & quelques Princes de l'Empire d'y prendre part avec lui, & en suite aprés les y avoir engagés, & s'être ligué avec eux & avec les dits Etats Gen., il nous auroit ouvertement declaré la guerre, dans l'esperance sans doute que rompant ainsi les Traités de Paix faits entre la France & l'Espagne, & nous suscitant en même temps de si puissants Ennemis, il arrêteroit le cours des progrés de nos Armes contre les dits Etats Gen., & tireroit luy-même de grands avantages de cette guerre. Et quoi que jusqu'ici nous ayons avec nos seules forces, assistées de la Puissance divine, non seulement resi-

resisté à leurs efforts, & empêché les entreprises qu'eux & ceux qui sont ligués avec eux ont tenté de faire sur nôtre Etat, mais aussi remporté sur eux des Victoires considerables, soit par la deffaite de quelques-unes de leurs Troupes, soit par la prise de quelques Places, même par la conquête d'une Province entiere par le moyen de laquelle ils pouvoient nous faire le plus de mal s'ils l'ûssent pû conserver. Neantmoins quoi que des succés si glorieux, joints à la justice de nôtre cause, nous dûssent faire esperer de continuer à resister a tant de forces unies ensemble, ayant été bien avertis que plusieurs Princes de l'Empire sous pretexte de la liberté d'iceluy & du repos de l'Allemagne; & au prejudice du Traité de Paix de Westfalie, & de ceux que nous avons avec eux en particulier, se mettent en devoir de lever des Troupes pour les joindre à celles de l'Empereur, & faire irruption dans nos Etats, nous nous trouvons obligés de recourir aux moyens les plus assurés pour nous y opposer: Et comme le meilleur & le plus prompt que nous puissions trouver dans un besoin si pressant est celui d'employer nôtre Noblesse, Nous avons resolu de la convoquer dans nôtre Province de ...... par la forme accoûtumée du Ban & Arriereban, étant bien persuadés par l'interet qu'elle doit avoir pour la gloire de cette Monarchie & le maintien de nôtre autorité, ainsi que pour son avantage particulier, qu'elle ne se portera pas avec moins de zéle & d'affection pour nôtre service en cette rencontre qu'il a été fait pour celui du feu Roy nôtre tres-honoré

Seigneur & Pere, & des Rois nos Predeces-seurs, qui ont été toûjours assistés & servis par la Noblesse en de pareilles occasions, & tout ainsi qu'a fait la Noblesse de nos Provinces de Guienne, Poitou, Amiens & Bretagne depuis le commencement de cette Campagne pour garantir nos côtes des dites Provinces des descentes & entreprises que les Hollandois avoient medité d'y faire par leur Flotte: Savoir faisons que pour ces causes & autres à ce nous mouvants, nous mandons & ordonnons, & tres expressement enjoignons par ces presentes signées de nôtre main à tous Nobles, Barons, Chevaliers, Ecuyers, Vasseaux, & autres tenant de nous des Fiefs & Arriere fiefs, sujets à nôtre Ban & Arriereban de nôtre dite Province de ...... qu'ils ayent toutes excuses cessantes, sur peine de saisie & confiscation de leurs dits Fiefs, à se mettre en armes, monter & equiper selon qu'ils sont tenus & obligés de faire, pour nôtre service, & se trouver prêts au jour & au lieu qui leur sera designé par le Gouverneur & nôtre Lieut. General en la dite Province, pour sous le Chef qui sera choisi d'entre eux pour les commander suivant la forme accoutumée, aller joindre le Corps de Troupes que commande le Sr. Marquis de Rochefort sur la Meuse, & nous y servir tant sous son autorité que celle des autres Officiers Generaux sous luy dans le dit Corps de Troupes, & ce durant le temps de 2. mois du jour qu'ils y seront arrivés, pour aprés, & selon les ordres que nous leur en donnerons ou ferons donner, s'en retourner en la dite Pro-

 vince

vince de ..... & se retirer chacun chés soi en bon ordre, & sans être à charge au Peuple, le tout à peine aux deffaillants d'y être contraints, comme dit êt, par la saisie & confiscation de leur Fief, & en outre d'être procedé contre eux selon la rigueur des Ordonnances. Et par ce qu'il y a apparence, vû la mauvaise volonté de nos Ennemis envieux de nos prosperités, & se voyants en grand nombre, qu'ils pourront dans l'esperance de reparer leurs pertes, & de tirer de leur union de grands avantages, faire durer long-temps la guerre, & que pour cette consideration nous desirons épargner nôtre Noblesse, & ne la pas faire marcher toute entiere chacune des années que pourroit durer cette guerre; Nous voulons & entendons qu'il n'y ait que la moitié de ceux qui sont sujets au dit Ban & Arriereban qui soit convoquée pour marcher incessament & joindre le dit Corps de Troupes, nous contentant que l'autre moitié de nôtre dite Noblesse se prepare & soit en état de marcher seulement la Campagne qui vient au premier ordre qu'elle en recevra. Si donnons en mandement aux Baillifs & Senêchaux de nôtre dite Province de ..... leurs Lieutenant & autres nos Officiers qu'il appartiendra, que ces presentes nos Lettres de convocation de Ban & Arriereban ils ayent à faire publier à son de trompe & cri public dans toutes les Villes, Châteaux & autres lieux accoûtumés de leur Bailliages & Senêchaussées, afin qu'aucun n'en pretende cause d'ignorance, & que chacun ait à satisfaire & obeir au contenu en icelles, sur les peines

 suf-

ſus-dites, & d'être procedé contre les Deffaillants par les voyes & ainſi qu'il èt accoûtumé en pareil cas. Fait à Verſailles ce 11. Août 1674.

Les Provinces ſur leſquelles on avoit fait la convocation, étoient l'Ile de France, Normandie, Anjou, Touraine, Berri, Orleannois, Blaiſois & Païs Chartrain, Bombonnois, Nivernois, Maine, Limouſin, Haute & baſſe Marche, Auvergne, Lionnois, Foret & Beaujolois, Bourgogne & Breſſe, Champagne & Brie.

S. M. Brit. fit en ce temps-là ſon fils naturel Don Carlos Comte de Plimont, & le plus jeune fils de la Ducheſſe de Clevelant Comte de Nortumberlant. Le 10. M. le Marquis del Freſno, Amb. pour le Roy Catolique auprés de S. M. prit ſon audience de congé à Windſor, mais neantmoins S. E. ne pût partir de quelques jours à cauſe de ſon indiſpoſition. M. le Comte de Middelton, Gouverneur de Tanger mourut en ce temps-là au lieu de ſon Gouvernement. M. le Baron de Swerin, Envoyé de S. A. El. de Brandenbourg auprés de ſa dite M. Brit. partit de Londres en ce temps-ici, & M. le Baron d'Odicq y arriva incognito le 12. du preſent mois, & ſalua le Roy. S. M. tint en ce temps-là ſur les fonds de Batême le fils du Marquis de Jarmour, & ſur la fin de ce mois elle prit le divertiſſement de voir attaquer le Fort de Windſor.

SEPTEMBRE. 1674.

M. L'Ambass. Temple ût sa premiere audience de Mess. les Etat. Gen. le 1. du present mois, pour lequel effet Mess. Pompe & Crommom, Deputés de leurs Hautes Puissances se transporterent sur les onze heures du matin au logis de S. E. avec le superbe Carosse de l'Etat, dans lequel ils le reçûrent. Ils marcherent en cette sorte vers la Cour avec tout le train des autres Carosses, où le dit Sr. Ambassad. étant arrivé, sortit du Carosse avec les dits Seign. Deputés, & marcha avec un grand nombre de Noblesse qui l'accompagnoit vers la Sale de l'audience, le Secretaire de S. Exc. portant une lettre, devant luy. Le dit Sr. Ambass. étant arrivé en l'Assemblée & ayant reçû les salutations accoûtumées fût placé dans une chaire à bras de velours vert, vis à vis de M. le President, auquel aprés avoir présenté la dite lettre, il fit sa proposition en langue Angloise, & la delivra en langue Françoise. Elle ne contenoit en substance que des civilités & des protestations de la part du Roy son Maitre de vouloir vivre à jamais en bonne intelligence avec cét Etat, avec des offres de Mediation pour faire une fin de la guerre entre les Parties combattantes. A quoi M. le President ayant répondu en mêmes termes, S. Exc. se leva

de

de sa place, & fût reconduite au Carosse par les Deputés qui la ramenerent en son logis, où ils fûrent traités magnifiquement par sa dite Excellence. Le Sr. Erensteyn, Ambass. du Roy de Suede, presenta en ce temps-ici un nouveau Memoire à Mess. les Etat. Gen. dans lequel il deduisit bien au long les suites dangereuses de la guerre qui n'étoit déjà que trop allumée dans presque tous les quartiers de l'Europe, priant par consequent leurs Hautes Puissauces de la part du Roy son Maître qu'il leur plût de faire en sorte auprés de leurs Alliés que le Prince Guillaume de Furstenberg pût être finalement remis en liberté, afin que cette affaire étant vuidée, S. M, Tres-Chrêtiene pût aussi accorder ce qu'on demandoit en faveur de M. le Duc de Lorraine, & qu'on pût choisir de nouveau un lieu pour traiter la Paix pour faire une fin d'une chose qui étoit si ardemment desirée de toute la Chrêtienté. Mess. les Et. Gen. prolongerent ce mois-ici l'Ottroi qui avoit été accordé à la Comp. des Indes Occidentales jusqu'à l'an 1700. avec deffenses à qui que ce fût d'exercer aucun trafic dans les dites Indes ni sur les côtes d'Afrique sans la permission de la dite Compagnie. Mess. les Etats de la Hollande permirent en ce temps-ici aux Nations, qui n'étoient point en guerre avec eux de porter comme auparavant les vins de France dans leur Province en payant 16. florins par tonneau de droit d'entrée: Le dit avis ayant

été porté en l'Assemblée de M. les Etat Gen. les Deputés de toutes les Provinces en prirent copie pour le communiquer à leurs Committents, avoir leur approbation là-dessus. M. le Prince Maurice, Marêchal de Camp, fût fait en ce temps-là Gouverneur de la Province d'Utrec, & en échange M. le Prince Frederic de Nassau mourut ce mois-ici en son Gouvernement de Bergue-sur-le Zoom, comme aussi M. le Comte Douglas en l'Armée de S. A. Le Cap. Thomas Tobias & M. le Comte Jean van Hoorn ayant été envoyés en ce Païs par M. le Lieut. Am. de Ruyter, qui revenoit des Indes-Occid. avec sa Flotte, arriverent au commencement de ce mois à Amsterdam, où ils firent rapport au College de l'Amiraute; aprés quoi ils allerent trouver S. A. pour faire la même chose; mais nous parlerons de cela plus amplement ci-aprés. Un Armateur François ayant rencontré, une Barque Hollandoise chargée de Haran le 8. du present mois, crût l'obliger à abaisser le Pavillon, en luy tirant toute sa bordée mais la Barque s'étant deffenduë quelque temps, il fût contraint de la quitter jusqu'à ce que le vent s'étant un peu renforcé, elle se sauva à la fuite, quoy que fort maltraittée. Il arriva sur la fin de ce mois 8. Vaisseaux des Indes richement chargés en ce Païs, ainsi qu'on peut voir par la Liste suivante.

Charge de 7. Vaiſſ. & un Hoecker venant des Indes, appellés le Château de Leyden, le Jardin de Hollande, le Prince Guillaume, Buren, Beemſter, Spanbroek, la Cour de Breda & le Nageur de Ceylon, partis de Batavia le 4. Fevrier 1674.

15460		Pieces toile de Guinée en diverſes ſortes.
4320	ps.	Salempouris en diverſes ſortes.
1440	ps.	Parcals fins blanchis.
200	ps.	Mouris fins.
7560	ps.	Chianters Deriabadis.
23120	ps.	Baſtas de pluſieurs ſortes.
2800	ps.	Adatheis larges de Pipeli.
600	ps.	Hamans fins.
1666	ps.	Caſſa Bengale.
2806	ps.	Mallemolens.
8800	ps.	Habits de Negres.
2920	ps.	toile à voile cruë.
500	ps.	Bethilles Ternatanes blanchies.
1000	ps.	Garras.
2000	ps.	Cannekins blancs.
3767	ps.	Gingans de diverſes ſortes.
1430	ps.	Chitſen de diverſes ſortes.
165	ps	Mamoudis.
5280	ps.	Dongris blanchis.
5400	ps.	Tapechindos de diverſes ſortes.
1240	ps.	couvertures de cotton.

60 ps.

60 ps. Pelings de Tonquin.
92 ps. taffetas double de Bengale.
60 ps. Robbes de chambre du Japon.
4323 ps. de procelaine.
19448 ps. rubis bruns.
4100 ps. petites pierres Condi Pili.
37900 ps. noix muscades confites.
79655. Livres étain de Malacca.
708125 liv. cuivre de Japon en petites barres.
575160 liv. Salpetre.
2908725 catty poivre brun.
48157 catty poivre blanc.
8453 liv. poivre long.
324885 liv. cassonnade.
2173 liv. Sel Armoniac.
325898 bois de Sapan.
8280 bois de Caliatour.
850 tables bois d'ébene de Maurice.
2885 liv. Radix China.
644 liv. Galiga.
37423 liv. Benjoin.
32160 liv. Indigo Cormandel.
76707½. liv. fil de coton de plusieurs sortes.
71300 liv. Cauris.
19530 liv. Gommelacque en petits bâtons.
22910 liv. Borax du Pattena.
608 liv. Aloés Succotara.
4016 liv. Caatchiou.
472 liv. Gittegommen.
149 liv. Gâteaux de nois muscade.

105 cat-

105. catty, 7. teils, 2. maes musc de Tonquin

25. onces Ambre gris.

2. Cassettes Ambre noir.

16. Ancres neuves pesant 51805. liv.

1449. liv. Mirabolons.

Les dits Vaisseaux reçûrent auprés d'eux, 2. Vaiss. d'escorte qui les joignirent, proche de Hitlant, l'un desquels commandé par le Capitaine Minne demeura croisant prés de là sur le Vaisseau appellé la Cour de Breda, qui les avoit perdus au dit lieu; mais le Vaisseau appellé nouveau Middelbourg avoit été separé d'eux au delà du Cap de Bonne esperance, si bien qu'on croit qu'il étoit retourné à Batavia. Ils avoient û fort mauvais temps en chemin, & avoient plusieurs morts & malades dans leur bord de sorte qu'ils furent contraints de se servir de quelques hommes de l'equipage du S. Jean Meeuwitz l'un des dits Vaiss. d'escorte. Ils apportoient les nouvelles suivantes des Indes.

Les François envoyerent en ce Païs-ci en l'an 1672. une Flotte de 13. ou 14. puissants Vaiss. de guerre sous la conduite du Sr. Jaques de la Haye, afin d'occuper quelques Places appartenant à nôtre Compagnie. pour nous, ne sachant encore rien de certain, mais ayant seulement oüi parler de quelques bruits de guerre, on envoya 6. ou 7. Vaiss. sous la conduite du Sr. Rijklof van Goens, aprés luy avoir deferé la Surintendance de Ceylon, Coromandel & Malabar, afin d'observer les Ennemis, & leur em-

empêcher la descente. Mais ils n'étoient pas encore tout à fait prets, qu'on reçût la nouvelle qu'ils nous avoient emporté la Baye de Trinquemale, & avoient fortifié une petite Ile qui étoit dans la dite Baye. Sur quoi le du Sr. van Goens assembla le plus de force & de Vaisseaux qu'il luy fût possible, afin de s'y transporter incontinent, & les en chasser à force d'armes, ce qui luy reüssit assés bien, car il leur prit 3. Vaisseaux, & les contraignit de sortir de la dite Ile: Sur quoi s'étant retirés vers la côte de Cormandel, ils passerent devant nôtre Forteresse pour aller chercher les Mores, auxquels ils emporterent la Ville de Saint Thomé, & les en chasserent entierement. Cependant dés que nous ûmes appris les nouvelles certaines de la guerre, nous equipâmes nôtre Flotte en diligence; & y mimes quelques centaines de Soldats pour reprendre Saint Thomé à quelque prix que ce fût Etant partis de Colombo avec la dite Flotte le 20. du mois de Juin, & ayant pris en passant quelque milice des Forts de Gale, Mature, Batticalo, Trinquemale, Jaffenapathan & Negapathan, nous arrivâmes le 18. Août devant Saint Thomé, où nous apprimes la nouvelle qu'on avoit vû 10. Vaiss. Anglois à environ 20. lieuës de nous, sur quoi nous étans preparés au combat, ils ne parurent point neantmoins, parce qu'ils tâcherent d'éviter nôtre rencontre, ayant été avertis par un Vaisseau More de nôtre arrivée, si bien qu'ils prirent le chemin de Masulipatan, un lieu où ils ont accoûtumé d'exercer leur trafic. Là dessus le

Sr. van

Sr. van Goens resolut de descendre à terre à Palicatta avec la Milice, & d'y envoyer la Flotte afin de les en faire déloger. Nous partimes donc le 14. Septembre avec 8. ou 900. hommes, & arrivâmes le 20. devant la ditte Ville de Saint Thomé, qui est éloignée d'environ 10. lieuës de Palicatta. Nous nous campâmes à la portée du canon de la Ville dans la fameuse Forteresse de Pagode, que les François avoient abandonnée le jour auparavant. Ils ne tirerent point neantmains sur nous, & nous d'autre côté n'ayant emmené que 4 pieces de campagne, les laissâmes aussi en paix: Mais le deuzieme jour aprés nôtre arrivée, le Sr. de la Haye, qui sans doute ét un fort vaillant Soldat, demanda à parler à quelcun des plus familiers du dit Sr. van Goens, afin de traiter avec luy de quelques affaires d'importance: Sur quoi le dit Sr. luy ayant envoyé un de ses Lieutenants pour savoir de luy ce qu'il demandoit; il luy proposa le miserable état de notre chere Patrie, disant que le peu qui en restoit, étoit sans doute perdu à l'heure qu'il luy parloit, de sorte que par la bonne affection qu'il disoit porter au Gouverneur, il luy conseilloit de luy remettre ces Indes entre les mains, en quoi faisant il rendroit un signalé service à la France, par laquelle il seroit avancé aux plus grandes dignités qu'il pourroit souhaiter. Ce Lieutenant étant retourné avec cette proposition, le Gouverneur, en fût fort étonné, & renvoya incontinent le dit Lieutenant avec une lettre au dit Sr. de la Haye, le sommant de luy remettre la Ville entre les mains,

pour

pour lequel effet il ne luy donnoit que 10. *jours de temps; A quoy le dit Sr. de la Haye ne répondit rien, mais ne fit seulement que lever les épaules. Le lendemain nous reçûmes des lettres de nôtre Flotte, qui nous mandoient qu'elle avoit été aux prises avec les Anglois, lesquels avoient été contrains de prendre la fuite avec perte de* 3. *de leurs Vaisseaux. Cette nouvelle nous ayant animés, nous resolumes de serrer la Ville de plus prés; mais la saison commençant à se perdre, aprés laquelle il n'y a point de rade assurée pour les Vaisseaux en ce Pais-là on resolut d'y laisser la Milice qu'on avoit debarquée, & de ramener la Flotte à Ceylon sous la conduite du dit Sr. Amiral Goens, où elle arriva le* 25. *du mois de Novembre, étant maintenant prête pour voyager vers la côte de Malabar, Suratte & Perse, afin de nous pourvoir de toutes les choses necessaires, & maintenir le trafic & la Navigation. Il y a quelques jours que nous avons reçû nouvelles de Saint Thomé que les François y sont fort mal pourvûs de vivres, & qu'ils sont obligés de se nourrir* 5. *jours durant de ce qu'ils consumoient ci-devant en un seul jour, n'ayant ni argent pour acheter des provisions, ni Vaisseaux pour en aller chercher: Car de tous leurs Vaisseaux qu'ils ont emmenés ils n'en ont plus qu'un seul de reste, & de* 5000. *hommes qu'ils avoient en tout, ils n'en ont plus que* 7. *ou* 800. *Si la Ville n'et pas encore renduë à nôtre retour des lieux sus-mentionnés, nous y retournerons avec toutes nos forces pour les y contraindre, moyennant quoi nous esperons*

avec

avec la grace de Dieu les chasser entierement des Indes.

Par des lettres plus particulieres du 16. Janvier 1674. on apprit encore les circonstances suivantes touchant le combat avec les Anglois, dont nous avons fait mention ci-dessus.

Le S[r]. Rijklof van Goens ayant envoyé 13. Vaisseaux de guerre avec quelques autres de moindre calibre à Masulipatan, un des principaux Bureaux que nous ayons dans les Indes, ils rencontrerent à 5. ou 6. lieuës du dit lieu les 10. Vaisseaux Anglois dont nous avons parlé ci-devant, lesquels d'abord attaquerent les nôtres avec beaucoup de furie, mais fûrent enfin mis en fuite, aprés avoir combattu jusqu'au soir à coups de canon, avec perte de 3. de leurs Vaisseaux, asavoir leur Vice-Amiral nommé le President, un beau grand Vaisseau tout neuf, & monté de 40. pieces de canon, leur Contr'-Amiral nommé le Samson, monté de 34. pieces de canon & de 100. hommes, & le Vaiss. nommé l'Antelope, monté de 36. pieces de canon & 94. hommes, lequel alla à fonds le lendemain avec quantité de marchandises. De nôtre côté nous perdimes au commencement du combat nôtre Vice-Admiral appellé Jean Frederikse, natif de Groningue, un des plus vaillants Conducteurs de nôtre Flotte, & qui avoit été l'année auparavant Amiral de la Flotte sur le Vaisseau appellé Outshorn. Nous perdimes

mes encore 2. Maîtres de Nivire, avec 70 ou 80. tant Officiers que Matelots. Mais les Anglois ûrent aussi leur bonne part de la deffaite de leurs gens, car ils perdirent leur Contr'-Amiral avec quantité de leurs Soldats & Matelots, outre plus de 300. prisonniers que les nôtres firent en ce combat, dont quelques uns qui avoient été pris par le Cap. de Brakel, avoient été prisonniers à Rotterdam il y avoit environ 8. mois, en somme pauvres malheureux. Les Matelots prirent parti volontairement au service de la Compagnie, à condition qu'on les renvoyerent chés eux aprés la fin de la guerre. Ayant passé par Saint Thomé, les François qui y étoient leur avoient fait accroire que les nôtres n'avoient aucunes forces pour se deffendre, mais ils virent bien le contraire par l'évenement. On croit que les François debiterent cette nouvelle, par ce que Monsr. de la Haye, lequel avoit fait un voyage jusqu'à Masulipatam, un lieu plus au Nord de 50. lieuës que Saint Thomé, afin d'y aller chercher des vivres, avoit passé heureusement à travers nôtre Flotte, laquelle étoit alors à l'ancre devant cette Ville, & avoit par ce moyen pourvû sa Ville de toutes les choses necessaires. Mais quelques Capitaines qui s'étoient, comportés un peu lâchement en ce combat, & qui avoient détourné quelques marchandises, furent amenés prisonniers à Colombo, où leurs affaires pourroient bien prendre un mau-

mauvais chemin, & où ils pourroient bien être punis de leurs malefices, afin de servir d'exemple aux autres à l'avenir.

Extrait d'une lettre du Sr. Corneille Franx, President & Conseiller à Ternate, écrite au Sr. Guillaume Maetsfuyker & au Conseil de Banda le 22. Août 1674.

NOus ne pouvons manquer de vous faire savoir 2. merveilles dont on n'a jamais ouï parler de semblable aux siecles passés, asavoir la premiere, que la montagne Gammacnorra située à plus de 130 lieuës d'ici, èt sautée en l'air pour la plus part le Dimanché au soir 20. du present mois de Mai, si bien que lendemain, qui étoit le jour de Pentecoste, l'air s'obscurcit tellement, qu'on avoit de la peine à se réconnoitre les uns les autres. Avec cela le trémblement de terre étoit si grand que les chemins étoient couverts de cendres un pié d'épaisseur tant ici qu'à Manado, Chiau, voire même à Sangi & à Mindanao, qui sont éloignés à plus de 100. lieuës d'ici, & qui fait encore jusqu'où cette tempête s'êt fait sentir, Il en êt tombé une incroyable quantité dans la mer, si bien qu'une Flute appellée l'Horloge à sable, a été arretée plus d'une fois en son voyage de Modano par ces cendres, qui luy ont empéché de poursuivre sa route. Quelques mai-

maisons & habitations de Negres situées au pié de la dite montagne de Gammannorra, ont été renversées par la pesanteur des dites cendres. La seconde merveille a êt, que nous avons été attaqués le 12. du present mois entre les 10. & 11. heures de nuit d'un tremblement de terre si epouvantable, qu'on ne croit pas qu'il y en ait jamais ũ de pareil au monde: Le dit tremblement s'êt tellement accru, que la montagne de Ternate à été fendue depuis le Haut jusqu'au bas au côté du midi, les maisons de pierre du Roy Mandarsaha ont été entierement abbatuës, des grosses pieces de montagne englouties dans les entrailles de la terre, & tous les toits avec quantité de murailles ont été fracassés. La mer en à été émuë d'une telle façon, que les Vaisseaux qui étoient ici à l'ancre ont failli à perir entierement. Plusieurs poissons ont été jettés sur le rivage avec d'autres particularités encore plus étranges; & ce qui êt le plus deplorable, c'êt que le dit tremblement continue encore presentement, de sorte qu'on ne voit ici que toute sorte de misere & de calamité.

Par une seconde lettre du dit Sr. President, en datte du 11. de Septembre, fût confirmé que le dit tremblement de terre duroit encore; si bien que quelques maisons en avoient été furieusement ébranlées la nuit d'auparavant. On reçût du depuis la nouvelle de Gamaron du 21. Mars de la presente année, que la Ville de Saint Thomé avoit enco-

encore été assiegée par le Roy de Golconda; & que la Compagnie y avoit envoyé 550. hommes à sa priere, afin de faire une fin de ce siege: Que de tous les Vaisseaux que M. de la Haye avoit amené dans les Indes, il ne luy en étoit resté qu'un seul, asav. le Grand Breton, tous les autres ayant été pris, ou étant peris malheureusement: Que l'Ambass. de France qui avoit été quelque temps à Ispahan avoit û son audience de congé du Roy de Perse au mois de Septembre dernier; & n'avoit pû obtenir autre chose dans toute sa negociation qui avoit coûté plus de 120000. livres, à ce qu'on disoit que la permission de pouvoir emmener hors de Perse 5. chevaux tous les ans, & que le Traité de Commerce dureroit encore 5. ans aux conditions qui avoient été stipulées dans les Traités precedents: Que les Anglois n'avoient reçû qu'un compliment, & point d'argent sur la requête qu'ils avoient presentée pour avoir la moitié de la Doüane de Gamaron: Qu'au mois de Decembre 1673. il étoit arrivé à Suratte un Vaisseau François appellé le Soleil d'Orient, venant de France, lequel avoit été 2. mois en chemin, & de 215. hommes qu'il avoit, en avoit perdu 175: Que le dit Vaisseau avoit apporté 65000. Risdales en barres d'argent, ce qui vint fort bien aux François, parce que leurs Creanciers de Gammaron ne les laissoient point en paix: Que 3. Flutes de la Compagnie qui étoient à Bengale avoient pris le

Vaiſſeau François appellé le Flaman, & que le dit Soleil d'Orient s'en étoit retourné en France le 4 Janvier 1674.

Suite du Siége de la ville de Grave.

LE grand Ravelin qui étoit en deça de la Meuſe ayant été furieuſement battu le 1. jour du preſent mois, & toutes choſes étant prêtes pour donner l'aſſaut, M. de Chamilly qui commandoit dans la Place, voyant qu'il n'étoit pas poſſible de le deffendre plus long-temps, reſolût d'envoyer ordre au Sr. de St. Sulpice qui en avoit la garde, de le quitter, comme il fit, pour lequel effet il fit tranſporter ſes gens dans la Ville avec des Pontons: Mais avant que de mettre cette reſolution à execution, il avoit fait mettre la méche à une mine, afin de faire ſauter les nôtres qui étoient prêts de donner l'aſſaut au dit Ravelin: Mais ceux-ci en ayant quelque ſoupçon, attendirent que la mine ût fait ſon effet, comme il arriva, quoi qu'avec fort peu de dommage des nôtres, & perte de 7. ou 8. hommes ſeulement qui s'étoient un peu trop avancés. Les nôtres s'étant rendus Maitres de ce Poſte par ce moyen, s'y retranchérent en diligence, afin de ſe mettre à l'abri du canon de la ville. Ils en vindrent à bout avec fort peu de peine, parce que lors que la mine fit ſon effet, la terre tomba d'une telle façon, qu'elle leur ſervit de deffenſe. On y planta incontinent une Batterie,

de 5. piéces de canon & 2. mortiers. Le Regiment de M. de Kilpatrik, avec quelques autres Compagnies, faiſant en tout le nombre de 2800. hommes, arriverent en ce temps-là au ſecours de l'Armée. Auſſitôt que les nôtres ûrent les mains un peu plus libres au deçà de la Meuſe, toutes les Troupes, à la reſerve d'un Regiment ou deux, fûrent ôtées du village de Balgoyen, & ramenées de l'autre côté de la Meuſe, où on diſtribüa les quartiers. M. le Col. Hundebek ût le ſien du côté de Velp, comme nous avons dit ci-deſſus. La Cavalerie de Brandebourg ſe mît à l'Orient, afin d'empêcher le ſecours à ceux de dedans. M le Col. Beaumont ſût logé avec 4000. hommes devant l'Ouvrage à corne qui étoit à l'Occident, M. le Col. Goldſteyn fût placé plus au Midi vers la Meuſe. M. le Gen. Rabenhaupt, M. le Prince de Courlande, & les Colls. Nieulant & Clooſter ûrent auſſi châcun leur quartier à part. On avoit fait 2. Batteries dans le quartier du Col. Hundebek, l'une de 7. pieces de canon de 24. livres de bale, & l'autre de 4. de moindre calibre, avec leſquelles on battoit la Ville ſans intermiſſion. On en prepara encore 10. autres dans les autres quartiers, & on avança les approches jour & nuit avec beaucoup de diligence, pour lequel effét on mît de bonnes gardes aux Tranchées. M. le Col. Hundebek lequel faiſoit ſes approches le long de la Meuſe en dehors de la Digue,

étant avancé jusqu'à 15. ou 16. verges prés de la Contrescarpe, on commença de preparer les facines afin de donner l'assaut: Mais la pluye qu'il faisoit pour lors incommodoit extremement les Assigeants, parce que la ville de Grave étant située en un lieu fort bas, l'eau qui tomboit incessament avoit rendu la terre si molle, qu'on avoit de la boüe jusqu'aux genoux dans les Tranchées, ce qui fût cause qu'il falut mettre des planches par tout avec de grosses poutres pour les soûtenir, afin de n'enfoncer point trop avant, Pour ce qui ét des vivres, ils étoient assés bon marché & en abondance dans l'Armée. Les Bombes qu'on iettoit continuellement dans la Ville causerent de grandes desolations aux Assiegés, parce que quelques unes d'elles pesoient 300. 400. 450. voire jusqu'à 500 livres, L'onziéme le Sr. Valentin, Colonel Anglois étant arrivé de Bois le duc à l'Armée, & voulant visiter de trop prés les travaux du Ravelin qui avoit été abandonné par les François, ût la tête & l'epaule emportée par un boulet de 24. livres qui luy fut tiré par ceux de dedans. On publia à l'Armée un pardon géneral pour tous ceux qui avoient deserté dans la Ville, qu'on faisoit monter au nombre de 400. en cas qu'ils revinssent dans un certain temps. Le 15. ceux de dedans commencerent à tuer les chevaux afin de nourrir la Garnison. La Batterie que les nôtres avoient faite sur le Ravelin qui avoit été aban-

abandonné par les François, battit si furieusement la Platte forme qui étoit sur le bord de la Meuse, que les François furent contraints d'ôter leur canon qui étoit dessus, parce qu'ils craignoient qu'elle ne tombât dans la Meuse avec le dit canon. On fit aussi tous les preparatifs necessaires pour boucher la riviere appellée de Ram, & la faire entrer dans la Meuse par un nouveau Canal, qu'on devoit faire passer derriere l'Armée. Le 20. les Tranchées furent avancées jusqu'au premier fossé de la Contrescarpe, de sorte que le Regiment du Col. Golsteyn ayant la garde de nuit dans les Approches, on envoya 100. hommes vers la Brug-Poort autrement dit la Porte de Bruges sous la conduite du Cap. Verschoor, afin d'en chasser les François qui y étoient, comme ils firent, en ayant tué 4. & fait 7. prisonniers, entre lesquels il y avoit un Lieutenant. Le Cap. Verschoor y fût aussi tué, & quelques moindres Officiers blessés; mais les François ayant reçû du secours de la Ville, les nôtres furent contraints de se retirer. Le 22. la plus-part des Batteries étant en état avec les mortiers, on tira dans 24. heures de temps plus de 54. Bombes dans la ville. Le 28. soissante Cavaliers François avec quelques Fantassins, firent une sortie dans le quartier du Colonel Nieulant, mais ils furent repoussés avec quelque perte par le Regiment de Kilpatrik. Le 29. le Col. Hundebek étant avancé avec ses approches jusqu'aux coupures que les François avoient

faites sur le Maesdijk, ayant preparé toutes choses pour donner l'assaut, M. le Gen. Rabenhaupt donna ordre aux Regiments de Hundebek, Wagenheym & Tamminga d'attaquer les dites coupures: Mais comme ils se preparoient pour cét effet, le Col. Wagenheim ût la téte écrasée d'un boulét de canon sur le midi, de sorte qu'on differa la dite attaque jusqu'à 5. heures du soir, & ce fût alors que les dits Regiments étant soutenus de quelques Mousquetaires, qui étoient logés dans les Tranchées de l'autre côté de la Meuse, & qui faisoient un feu continuël, attaquerent les dites coupures avec tant de force, qu'aprés avoir passé 3. rangs de palissades, ils s'en rendirent enfin les maîtres, & chasserent les François derriere les palissades; mais ceux-là ayant été secourus par ceux de dedans, les regagnerent, & les reperdirent encore jusqu'à 3. fois. Finalement les nôtres ayant chassé l'Infanterie de Bourgogne, qui avoit la garde en cét endroit, avec une vigueur extraordinaire, les François firent sauter leurs mines, si bien que quelques-uns des nôtres volerent en l'air, & ayant reçû l'Infanterie de Normandie à leur secours, ils donnerent avec tant de furie sur les nôtres qui avoient été mis en desordre par ces mines, qu'ils fûrent contraints de s'en retourner avec perte de plus de 100. hommes, & entre autres d'un Capitaine, 2. Lieut. & 2. Enseignes, qui fûrent tués ou faits prisonniers. Des

Fran-

François il y ût 60. hommes & 9. Officiers de tués. Ce combat dura depuis 5. heures jusqu'à 8. Le 30. il y ût une suspension d'armes pour enterrer les morts. La dite suspension étant expirée, les nôtres continuërent leurs travaux pour donner un assaut general, & faire une fin de ce siege qui avoit déjà duré si long-temps.

Cépendant l'Armée Imperiale sous M. le Duc de Bournonville, & les Troupes de Munster, sous M. le Marquis de Baden, avec celles de Lunebourg, sous le Duc de Holsteyn, ayant passé sur le pont qui étoit auprés de Mayance le 28. & 29. du mois passé, sous pretexte d'y faire passer le Bagage, M. l'El. Palatin arriva aussi à Mayance le 28. du dit mois, & de là se rendit à un Village où M. le Duc de Lorraine étoit malade avec lequel ayant û quelque conference sur l'état des affaires, il alla loger cette nuit au grand quartier des Alliés, qui étoit à Costheim, afin d'y parler aussi avec M. le Duc de Bournonville, pour deliberer ensemble sur les entreprises qu'on pourroit faire pour le bien commun des Alliés. On disoit que S. A. ût bien voulu qu'on ût attaqué Philipsbourg, & qu'au contraire M. le Duc de Lorraine étoit d'opinion qu'il faloit entrer dans la Lorraine, où on feroit plus de fruit pour l'intérêt commun. Quoi qu'il en soit, on resolût de marcher premierement contre M. de Turenne & qu'on verroit en suite ce qu'on auroit à faire pour le mieux. C'êt-

pourquoi M. l'El: Palatin repassa le 29. par Mayance, où il ût une conference avec l'Elect. de ce nom, & les Alliés décamperent le 2. du present mois ; & prîrent la route de Worms par Oppenheim, les Troupes de Lunenbourg ayant l'Avantgarde, les Imperiaux le Corps de Bataille, & celles de Munster l'Arrieregarde. M. le Duc de Bournonville demeura à Worms, parce qu'il étoit travaillé de la dissenterie, mais l'Armée passa outre jusqu'à Spier, où elle arriva le 7. du present mois, & prit son quartier principal à Dudenhofen, pendant que M. le Comte de Caprara alla réconnoître l'Armée de France avec 2000. chevaux, la dite Armée étant alors campée en un lieu fort avantageux auprés de Saberne, entre Weissenburg & Lutgersburg, où elle s'étoit si fort retranchée, qu'il étoit impossible d'en approcher. Outre cela elle avoit reçû un peu auparavant un notable renfort de Haguenau, Sabern, Trêves & Maseyk, de sorte qu'elle étoit composée de prés de 20000. hommes effectifs. Toutéfois le Sr. de la Barre, Brigadier, y conduisant 1200. hommes de Maseyk, fût attaqué en queuë auprés de Witlich par 90. Imperiaux qui y étoient en embuscade, & y reçût quelque échec, qui auroit été bien plus considerable, si les Imperiaux ûssent été en plus grand nombre, parce que les François prîrent la fuite au lieu de se mettre en posture de deffense. M. de Turenne ayant été renforcé

par

par toutes ces Troupes, divisa son Armée en 2. parts, & la rangea en la maniere suivante: L'aile droite de la premiere Escadre étoit composée de la Brigade de Douglas & de 5. Escadrons, 3. des Regiments de Champagne, Anjou & de la Couronne & 2. de Monmout: Ceux là étoient soûtenus de la Brigade de Piloy & de 14. Bataillons. L'aile gauche étoit composée de la Brigade de Pierrefitte & 5. Escadrons des Regiments de Hamilton, Languedoc, Orleans, Turenne & de la Marine, soûtenus de la Brigade de Humieres & 14. Bataillons. Le Corps de reserve de l'Aile droitte de l'Infanterie étoient 2. Bataillons de Montjorge. L'aile droite de la seconde Escadre étoit composée de la Brigade de Ravcillon & 4. Escadrons, asavoir d'Anjou, de Bretagne de Hamilton & Churchil, soûtenus de la Cavalerie de Ranti & 14. Bataillons. L'aile gauche étoit composée de la Brigade de Puisieux, & 3. Escadrons des Regiments de Monmout, du Roy, de Marine & Rovergne, soûtenus de la Cavalerie, de la Brigade de Lambert & de 14. Bataillons. Le Corps de reserve étoit de 3. Escadrons, 2. de Bourgogne, & un d'Orleans, & de 4. Bataillons. Pour l'Armée Imperiale laquelle avoit été renforcée de plusieurs Troupes des Cercles, & de celle de M. l'Elect. Palatin, elle étoit composée comme s'ensuit.

INFANTERIE.

Les Regiments Imperiaux de Portia, Knigge, Serin, Strein & Wahl, faiſoient le nombre de	5000
Ceux de M. l'El. Palatin	2000
De Munſter	2000
De Luneb. & Bronſvic.	6000
De Franconie & delà le Rhin	200
En tout	17000

CAVALERIE.

Les Regiments Imperiaux & ceux des 2. Cercles, Lorrains, Croates & de Trêves	7500
De Luneb. & Bronſvic	7000
De M. l'El. Palatin	500
De Munſter	2500
En tout	17500
Font en tout tant Cav. & qu'Inf.	34500

Mais M. de Turenne étant campé ſi avantageuſement qu'il étoit impoſſibile de le forcer dans ſon poſte, ainſi que nous avons dit ci-deſſus, les Chefs des Alliés ſongerent à prendre d'autres reſolutions; c'êt-pourquoi ils envoyerent M. le Comte de Hohenlo à Strasbourg, afin d'y demander le paſſage par le pont de cette Ville, comme encore des proviſions pour toute l'Armée. On croit par ce qu'on vît puis-aprés, qu'il obtint ce qu'il demandoit: Car aprés que M. le Duc de

de Bournonville ût été gueri de sa maladie, il retourna à l'Armée, où on resolût de passer le Rhin à Spire, & de prendre la route de Strasbourg, en partie à cause qu'on ne pouvoit approcher de M. de Turenne, ainsi que nous avons dejà dit plusieurs fois, & aussi parce qu'on avoit faute de provisions. Cette resolution ayant été prise, M. l'El. Palatin qui avoit û le commandement de l'Armée, s'en retourna à Monheim avec ses Troupes, afin de deffendre ses Places contre les attaques que M. de Turenne leur auroit pû donner, si bien qu'une partie de la ditte Armée ayant passé sur les 2. ponts volants qu'on avoit fait venir d'Oppenheim à cét effet, le reste passa le 19. auprés de Rinhausen; le dit passage dura depuis 6. heures du matin jusques à Midi. Ils avoient plus de 60. pieces de canon avec eux, & ûrent la premiere nuit leur quartier à Lossum, d'où ils prîrent la route de Rastadt. Le pont de Bateaux fût aussi raporté incontinent à Manheim. Mais M. de Turenne ayant apris les nouvelles de cette marche, fit avancer aussi-tôt 1600. hommes du côté de Spire, croyant donner sur la queüe aux Alliés, mais ceux-ci ayant déjà passé le Rhin, les François s'en retournerent en leur camp: C'ét-pourquoi craignant que les Alliés ne l'incommodassent grandement dans le voisinage de Strasbourg, il décampa de son ancien poste, & envoya le Marquis de Vaubrun avec 5000. hommes & 8. pieces de

canon à Wantzenau, afin de persüader à ceux de Strasbourg de ne point accorder le passage sur le pont aux Imperiaux. Le dit Marquis étant arrivé le 24. fort matin auprés de cette ville, écrivit une lettre fort civile au Magistrat, par laquelle il les prioit de ne point accorder le dit passage, mais qu'ils demeurassent dans leur Neutralité, auquel cas il ne leur arriveroit aucun mal: Mais pendant que le Conseil des XIII. ainsi qu'on l'appelle, étoit assemblé pour deliberer sur cette affaire, le dit Marquis étant conduit par quelques Païsans, entra dans le Ruprechtsau, qui ét une Ile à côté de la ville, environnée d'une eau, laquelle se va rendre d.s 2. côtés dans le Rhin, où il mit tout au pillage, si bien que le Magistrat voyant ce danger, fit prendre les armes aux Bourgeois en un moment, & fit sonner le tocquesain par tous les quartiers de la ville. Outre cela il fit arborer l'Etendard rouge, ce qu'on n'avoit point vû de memoire d'homme. Cependant les François approchant toûjours de plus en plus, & ceux de Strasbourg étant fermement persuadés qu'ils avoient fait dessein d'attaquer le Fort qui ét proche du Rhin, les Magistrats monterent à cheval, & furent consulter les Bourgeois, qui étoient en armes par toute la ville sur ce qu'il faudroit faire en l'état ou étoient les choses; lesquels répondirent tous unanimement qu'ils aimoient mieux perdre biens & vies que de permettre qu'on livrât ce Fort aux

François, nonobstant toutes les asseurances que le Roy de France leur avoit fait faire, qu'il le leur rendroit sans faute aprés la guerre finie. Les Magistrats de leur côté promîrent aussi de les assister fidellement, & pour commencer de mettre cette resolution à effet, on fit mettre le feu à toutes les maisons qui étoient à l'entour de la Ville, afin que les François ne s'y pûssent nicher pour attaquer le Fort dont nous venons de parler. M. le Comte de Hohenlo qui étoit dans la Ville, travailla fort utilement pour le bien des Alliés par sa presence, si bien qu'on resolût aussi-tôt de rompre la Neutralité, sur l'asseurance qu'il leur fit d'un secours considerable du côté des Imperiaux, de sorte qu'on commença à tirer sur les François du canon de la Ville; & on veut dire que le dit Sr. Comte mît le premier le feu au canon. On envoya aussi incontinent à l'Armée des Alliés pour avoir du secours, qui leur fût promis par M. le Comte de Caprara, lequel étoit arrivé à Keel avec 1000. Dragons, comme en effet il arriva le 5. à Strasbourg avec le dit Corps, dont on mît d'abord 300. hommes dans le Fort de Stern. Les Srs. Jean Caspar Bernegger, & Jean Jacob Frid, Sindic, ayant été en l'Armée Imperiale en qualité de Deputés, retournerent le soir à la ville, amenant avec eux 500. Cavaliers bien montés, qu'on mît dans la Contrescarpe qui êt devant la Tour de Spittel, afin de pouvoir secourir le Fort, en

cas qu'il fût attaqué. Mais pendant que les François commençoient à se fortifier dans le Ruprechtsau, on tiroit incessament sur eux avec le canon de Strasbourg, si bien qu'ils fûrent obligés de décamper avec pérte de quelques piéces de canon, On ordonna aussi à tous les François qui étoient dans la Ville de se tenir cois, comme ils firent. Mais outre le nombre precedant, 1500. Imperiaux étant encore entrés dans la Ville, cela fût cause que les Bourgeois, qui avoient été sous les armes 48. heures durant, ûrent permission de se retirer en leurs maisons, à condition neantmoins d'étre préts au premier ordre en cas de necessité. Cépendant le S[r]. Frischman, Resident pour la France resolût de sortir de la ville pendant cette rumeur, parce qu'il voyoit bien qu'il n'y avoit plus de sureté pour luy, & même il ût bien de la peine à passer par le Ruprechtsau, pour arriver auprés de M. le Marquis de Vaubrun. Ce fût ainsi que cette Ville embrassa le parti de l'Empereur, ce qui fût un grand avantage aux Imperiaux; & au contraire une grande incommodité pour les François, parce que les premiers avoient le passage libre par le Rhin, & qu'ils pouvoient par ce moyen avoir toutes sortes de provisions pour leur Armée. Mais M. de Turenne craignant que les Imperiaux ne prissent le chemin de l'Alsace, s'y transporta en diligence, avec toute son Armée afin de s'opposer à ce dessein.

Le 4. S. A. E. de Brandebourg décampa avec son Armée d'Eysleben pour se rendre à Nieustadt sur la riviére de Savre, où étoit le Rendés-vous, & de là Elle prît le chemin de la Franconie par la Forêt de Turingue. M. le Lantgrave de Hessen vint voir S. A. à Smalkalden. Le 14. Elle passa le Main à Swynfurt & Ochsenfurt, pour prendre la route de Heilbron. Le 17. Elle campa à Geroldshoffen, le 19. à Sammerach, le 20. à Meynkernheym, le 12. à Windsheym, Uffenheym & Rotenburg, & poursuivit son voyage jusqu'à Heilbron, où on avoit resolû de tenir un grand Conseil de guerre en presence de M. l'El. Palatin, lequel s'y devoit trouver aussi. M. le Duc de Lunebourg Zell arriva sur la fin de ce mois à Francfort avec 3000. hommes, étant aussi un de ceux qui se devoient trouver au dit Conseil. Cependant plusieurs Troupes des Cercles tant de Saxe, Suabe & Baviere, qu'autres, se rendoient tous les jours en l'Armée Imperiale pour chasser tous ensemble les François hors de l'Empire s'il étoit possible.

Le 2. du present mois les Etats de l'Empire étant assemblés à Ratisbonne, accorderent la garantie pour le Cercle de Bourgogne, & la delivrerent en bonne forme au Deputé de l'Empereur, afin d'avoir l'approbation de S. M. Imp. sur ce sujet. Le même jour le Prince de Swartsenbourg fût introduit dans le Collége de Princes. On y délibera aussi sur les Chefs qu'on devoit

élire

élire pour commander l'Armée de l'Empire, comme encore sur tout ce qui étoit necessaire pour la dite Armée. On apprit en ce temps-là que le Roy de Suede qui devoit aussi envoyer ses Troupes vers cette Armée, à cause des terres qu'il possedoit en Allemagne, s'en étoit excusé, parce que cela ne s'accordoit pas bien avec l'office de Mediateur, que S. M. vouloit continüer avec toute sorte de vigueur. M. le Prince Harman de Furstenberg, l'un des principaux Conseillers de M. l'El. de Baviere, & frere de M. l'Evêque de Strasbourg & du Prince Guillaume de ce nom, moûrut en ce temps-ici à Munchen. M. le Comte d'Oxenstern, Ambass. du Roy de Suede, arriva ce mois ici à Nurenberg, d'où il partit pour Vienne aprés y avoir demeuré quelque temps.

L'onziéme du present mois à 11. heures de nuit, l'Imperatrice accoucha à Vienne d'une jeune Princesse, qui fût baptizée le 13. en presence de plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour, & nommée Anna, Maria, Josepha, Terezia, Antonia, Dominica, Zaveria, Theodora & Paulina. Aprés qu'on ût arreté le Secretaire Burman, ainsi que nous avons déja dit ci-devant, on se saisit aussi en Aûtriche d'un nommé Grammont, Chanoine de Metz, qui avoit été Valet de Chambre de la Comtesse de Leeuwensteyn pendant son sejour à Vienne. Il étoit accusé d'étre un des principaux Com-

plices

plices de ceux qui avoient travaillé pour la delivrance du Prince Guillaume de Furstenberg. Le Chancelier de la Cour l'examina le 23. du mois passé ; & on dit qu'il confessa plusieurs choses tres-importantes, comme ayant û le plus de connoissance de cette affaire. Le même jour le jeune Comte de Souches arriva à Vienne, où il fit rapport à l'Empereur de la part de son pere de la Victoire que les Alliés avoient remportée auprés de Seneffe. Il presenta aussi à S. M. 4. Drapeaux & 2. Etendarts qui avoient été pris par les Imperiaux. S. M. luy fit present de plusieurs choses tres-rares, & le renvoya à son pere avec quelques ordres. Sa dite M. fit en ce temps-là le Prince Pio, General de l'Artillerie, le Comte Lesle Lieut. Maréchal de l'Armée, le Marquis de Grana & le Comte de Starenberg Generaux de Bataille de l'Infanterie, & les Colls. Harrant & Dunewalt de la Cavalerie. Cependant Mess. les Etat. Gen. ayant resolû d'accepter la Mediation du Roy d'Angleterre, leurs Ambass. qui étoient à Vienne firent de grandes instances auprés de S. M. Imp. à ce qu'il luy plût de consentir à la Ville de Londres pour le lieu du congrés: Mais S. M. croyant qu'il étoit necessaire que S. M. Brit. rappellât de France les Troupes Angloises qui y étoient en service, avant qu'Elle pût prendre la qualité de Mediateur, cela fût cause que le Sr. Puffendorf Resident pour la Suede, pria sa dite M. qu'on prît plus-tôt la Ville de Ham-
bourg

bourg ou de Francfort pour cét effet. On disoit aussi que la Maison d'Aûtriche ût mieux aimé prendre la République de Venise, avec quelques autres Potentats pour Mediateurs, & que l'Empereur ût bien voulû que les François ûssent quitté Brisac & Philipsbourg avant que d'entrer en aucun Traitté de Paix. On commença ce mois-ici à remettre sur le tapis à Vienne l'affaire de la succession de la Comté d'Oldenbourg, ce que les Ministres de Suede & de Holstein Gottorp ne pouvant empêcher, ils prierent qu'on la differât jusqu'à l'arrivée de M. le Comte d'Oxenstern, lequel devoit sans doute apporter des conditions qui ne pouvoient être nullement refusées. L'Ambass. de Pologne qui étoit à Vienne donna à connoitre à l'Empereur de la part du Roy son Maître, que quoi qu'il fût bien resolû de continnuër la guerre contre les Turcs pour le bien & le repos de la Chrêtienté, que neantmoins n'ayant point de secours à attendre de S. M. à cause de la guerre qui étoit allumée entre les Princes Chrêtiens, il prioit sa dite M. qu'il luy plût de faire tous ses efforts pour procurer une Paix entre les dits Princes le plustot qu'il seroit possible, afin que son dit Maître pût recevoir les assistances necessaires pour cét effet. Cépendant les Troupes de M. l'Elect. de Brandebourg approchant incessamment vers les bords du Rhin, & cela étant cause qu'on attendoit tous les jours quelque chose de considerable, sa M. Imp.

écrivit

écrivit à M. l'Elect. Palatin qu'en cas de quelque bon succés, & si on pouvoit regagner l'Alsace, Elle luy donneroit ce Païs en possession pour 10. années continuelles, afin de se dedommager par ce moyen des pértes qu'il avoit souffertes par les François. Mais ces derniers étant extremement alarmés de l'approche de ces Armées & craignant que M. de Turenne ne fût pas capable de leur resister, firent toutes sortes d'éfforts pour donner de tres-mauvaises impressions à plusieurs Princes de ce dessein: Toutéfois comme la plus-part des dits Princes étoient entierement persuadés des bonnes intentions du dit Electeur, il n'y en ût point qui s'y opposât si fortement que la Suede, si bien que le Sr. Wangelin, Resident de cette Couronne auprés du dit Sr. Electeur, presenta le Memoire suivant à S. A. le 31. du mois de Juillet.

MONSEIGNEUR,

JE me trouve obligé par les ordres du Roy mon Maître qui me sont arrivés par l'ordinaire d'aujourd'huy, d'insinuer tres-humblement à V. A. E. que S. M. a reçû de plusieurs endroits des nouvelles que V. A. E. a resolû non seulement d'avancer avec ses Troupes dans l'Empire pour aller contre la France, mais encore qu'elle a fait une Alliance tres étroitte avec l'Espagne & les Et. Gen. des Prov. Unies: Mais comme sa Maj. ne

ne se peut persuader que V. A. E. change de dessein si tôt, aprés qu'Elle s'êt declarée vouloir demeurer neutre, & tenir ses Troupes prêtes pour les joindre à celles de S. M. pour faciliter les desseins de la derniere Alliance faite entre S. M. & V. A. E. principalement puis qu'Elle a depuis peu fait esperer à S. M. par moy qu'Elle étoit resoluë de faire une Alliance plus étroitte moyennant quelques subsides, & que pour cét effet V. A. E. souhaitoit que je fusse pourvû de lettres de creance à cela necessaires, S. M. êt d'autant plus surprise de ce changement imprevû de V. A. E. dans une affaire si importante au Public & l'interêt de S. M. que V. A. E. n'en ait fait aucune part à S. M. suivant ce qu'Elle êt obligée par la derniere Alliance, ni consideré que cette precipitation causera une étrange confusion & de grands dangers au bien commun, & retardera l'avancement de la Paix, & n'affoiblira en aucune façon, les forces de France comme l'on presuppose, S. M. êt tres-asseurée que V. A. E. fera beaucoup mieux pour le bien public, & pour celuy de ses propres Etats & de ses Alliés, de suivre la teneur de la derniere Alliance, & sans employer la force, de veiller pour le repos public avec ses Armées considerables, pour l'entretien desquelles & le soulagement des Etats de V. A. E. sa M. a offert de faire tenir quelque argent à V. A. comme Elle l'offre encore, & pour conclurre cela m'a en-

envoyé la lettre de creance que V. A. a jugé y étre necessaire, V. A. E. se joignant ainsi à S. M. Suedoise avancera de beaucoup plus la Paix, & à la fin la rétablira tout à fait. V.A.E. a suffisamment appris par la Declaration de S. M. le Roy de France, delaquelle je luy ai fait part il y a 15. jours, combien S. M. Tres Chrêtiene cherit la Paix generalement avec tous, & particulierement avec S.A.E. Palatine, dequoi l'Ambassadeur de France à la Cour de Suede a assuré le Roy mon Maître de bouche aussi bien que par écrit. Le Roy mon Maître espere donc que V.A.E. aprés avoir meurement consideré tout ceci, aimera mieux garder la Neutralité que V. A. a ci-devant acceptée, & agir conjoinctement avec S. M. que de quitter avec precipitation la sus-mentionnée Alliance, & y contrevenir par d'autres effets & Alliances qui y soient directement opposées sans en donner aucun avis à S. M. & ainsi precipiter les affaires dans des suites entierement dangereuses. Je supplie donc V. A. E. de m'honorer de la réponse à ce discours le plustot que faire se pourra, & d'agreér que je suive V. A. E. dans son Voyage suivant les ordres que j'en ai reçûs du Roy mon Maître, & que je me recommande aux bonnes graces de V. A. E.

Mais

Mais S. A. E. de Brandeb. ayant bien consideré le dit Memoire, & examiné meurement toutes choses, donna la réponse suivante au dit Envoyé.

SOn A. E. de Brandebourg aprés avoir consideré le Memoire qui luy a été presenté le 31. Juillet dernier par M. le Col. Wangelin Envoyé de S. M. de Suede, Elle trouve qu'Elle s'ét suffisamment declarée dans les dernieres conferences sur tout ce qui y ét compris, & que l'Envoyé de S. A. E. en Suede en a tellement été instruit avant son départ d'ici, que S. M. le Roy de Suede apprendra de luy suffisament que l'intention de S. A. E. n'a point du tout été de persister dans cette resolution qu'elle a prise sans la communiquer, moins encore de la prendre pour en augmenter le danger public, & empécher l'avancement de la Paix. S. A. E. ét tres-assurée que quand son Envoyé aura fait sa proposition en Suede, & remontré que son intention ét seulement d'établir le repos de l'Empire S. M. ne jugera pas sa resolution precipitée, mais conforme à celle de l'Empire, lequel on espere par ce moyen rétablir, & maintenir dans une bonne & sure tranquillité, & cela d'autant plus que S. A. E. n'a jamais entendu que l'intention de S. M. touchant le rétablissement & le secours de l'Empire pour ce qui ét des Provinces que S. M. y possede, soit de suivre quelques avis differents de ceux des autres

autres Etats de l'Empire, ni qu'il y ait plus d'une resolution faite à la Diette pour le secours du Public, ni que S M. veuille dissuader S. A. d'y obeïr, ou la separer de l'union qui ét entre les Electeurs: Et S. A. E. ne croyoit pas qu'on s'opposeroit à une resolution si meurement prise, & qui ét si bien fondée & conforme au devoir de S. A. envers l'Empire, & consequement indispensable, ou qu'on l'appelleroit une precipitation, puis que S. A. y a été invitée par tant de plaintes reiterées des maltraittés, au regard desquels Elle n'a que trop differé, & partant Elle s'assure que S. M. Sued. en jugera autrement. Pour la Neutralité, S. A. a toûjours protesté, même dans les conferences avec l'Envoyé de France, qu'elle n'y pourroit jamais consentir tant que l'Empire seroit menacé de quelque peril eminent, ni s'éloigner des autres Membres & Etats qui le composent: Outre que S. A. E. ne se souvient pas de s'être jamais départie en aucune de ses declarations de cette resolution. Quant aux subsides, M. l'Envoyé se souvient bien qu'on luy a toujours dit qu'on le tenoit pour suspect, comme venant de la part de la France, & que partant S. A. E. ne les pouvoit accepter en vertu des raisons qu'on vient d'avancer, ce que S. A. neantmoins n'a pas refusé absolument. Et comme Elle a demandé si M. l'Envoyé avoit quelque instruction pour en traitter, c'ét une marque de la defference qu'Elle a pour S. M. Suedoise, dont l'amitié sera toûjours chere à S. A. E. pour pouvoir en cas de besoin obvier d'un

commun avis aux perils qui menacent le Public. Au reste S. A. E. sera toûjours ravie que M. l'Envoyé obeïsse aux ordres de S. M. son Maitre, & qu'il le suive dans son voyage, l'assurant de sa bien-veillance.

Signé

FREDERIC GUILLAUME
Electeur.

Mais les François étant fort indignés contre S. A. de ce qu'Elle avoit pris les armes contre eux, tâcherent de luy jouër quelque mauvais tour par toutes sortes de moyens. Et comme ils n'avoient pas la commodité de le faire par eux-mêmes, ils crûrent que ce seroit le meilleur d'employer la Suede pour cét effet, comme étant la plus voisine de ses terres. Cependant M. le Marquis de Feuquieres, lequel étoit arrivé à Stocholm dés le mois d'Août dernier, fit la remontrance suivante au Roy de Suede dans l'Audience qu'il ût auprés de S. M. le 27 du dit mois.

Tres-haut & tres-puissant Prince.

JE ne doute point que vôtre Majesté, qui aime la justice & dont tous les sentimens sont genereus, n'ait appris avec indignation que S. A. E. de Brandebourg a de nouveau violé les Traittés de Paix sans songer qu'Elle auroit été ruinée l'année passée en un pareil

pareil attentat, si Elle n'ût été secouruë par vôtre Majesté. Il êt certain, Sire, que cêt Electeur a obtenu une Paix avantageuse en consideration de vôtre Majesté. S. M. le Roy mon Maître n'a point cessé de l'obliger depuis ce temps-là, voire même luy a rendu un grand nombre de Places, qu'Elle auroit pû retenir de son contentement jusqu'à la fin de la guerre. Qui plus êt, sa Maj. pour montrer la grande confiance qu'Elle a en luy, a remis entre ses mains le differants qu'Elle avoit avec M. l'Elect. Palatin; & neantmoins, Sire, on voit que sans aucune cause ou pretexte raisonnable il a repris aujourd'huy les armes en faveur des Ennemis de sa Majesté. Il a reçû de l'argent de l'Espagne & de la Hollande. Il a donné des Troupes aux Hollandois, & marché avec une Armee pour fortifier un Parti qui declare hautement qu'il ne veut point la Paix. C'êt là la cause, Sire, de l'écrit que j'ai l'honneur de presenter aujourd'hui à vôtre Majesté de la part du Roy mon Maître: C'êt aussi la cause de la priere que je fais en son nom à vôtre Majesté, asavoir qu'il luy plaise de l'assister en diligence de ses forces contre sa dite A. E. de Brandebourg. S. M. le Roy mon Maître attend cette assistance doublement, tant à cause de l'étroitte amitié qui êt entre leurs Majestés, qu'en vertu des Traittés qui raisonnablement doivent avoir leur effet en l'occasion qui se presente. Il n'êt pas necessaire d'user davantage de paroles sur ce sujet. S. M. fait bien aussi ce qu'Elle a à attendre d'un Voisin si puissant & si ambitieux, qui ne

se laisse arreter par aucuns liens de justice ou de gratitude; qui dans le temps qu'il étoit en traitté avec S. M. de ne rien faire sans son consentement, & les Ministres de laquelle il a amusé par un projet de Neutralité, n'a pas manqué de tramer ce dessein pernicieux dont on voit aujourd'hui les effets. Il n'y a point d'apparence, Sire, que ce Prince veuille faire des conquêtes dans la France, mais s'il donne de l'occupation ailleurs à S. M. il pourroit bien trouver l'occasion d'entreprendre quelque chose contre la Suede, comme ç'a toujours été son principal but. V. M. pourra facilement empêcher ce dessein si Elle fait marcher ses Armées contre luy en diligence. Mais, Sire, il ne faut point perdre de temps, pour cét effet. J'ai ordre du Roy mon Maître d'assurer vôtre Majesté qu'en cette occasion, comme encore en toutes les autres qui la regardent Elle recevra du Roy mon Maître toute l'assistance qu'Elle peut attendre d'un fidelle Allié & parfait ami. Vôtre Maj. sçait bien que le Roy mon Maître va toujours au delà de ce qu'il promet. Je traitterai plus amplement de cette affaire avec les Conseillers des Vôtre Maj. lors qu'il luy plaira de me faire entrer en conference avec eux.

Mais tout ce discours par lequel cét Ambassadeur tâche d'accuser S. A. E. d'infidelité & de l'infraction des Traittés, comme encore d'ingratitude & d'ambition, a été amplement & solidement refuté dans de certaines remarques qui ont été faites expressement sur ce sujet, où il ét prouvé clairement

rement le Traité même que sa dite A. a fait avec le Roy de France qu'il luy étoit permis de secourir l'Empire lors qu'il seroit menacé de quelque danger eminent. Et en effet le Roy de Suede fit répondre au dit Ambassadeur par le Senateur Grysenhielm qu'il se rendroit par ce moyen incapable de la Mediation, mais que neantmoins il feroit une serieuse reflexion sur les choses qu'il luy avoit proposées. Et quoi que plusieurs ne pûssent croire que la Suede attaqueroit mon dit Sr. Electeur aux persuasions de la France, si êt ce que neantmoins on vît arriver ce mois-ici en Pomeranie plusieurs Vaisseaux chargés de toutes sortes de munitions & instruments de guerre, qui devoient être suivis en peu de temps par le Conn. Wrangel, General des Armées de sa Majesté, si bien que plusieurs apprehendoient de grands remuëments en ce Païs-là. M. le Duc de Hanover qui étoit aussi tenu pour un, des Partisans de la France avec la Suede, fit assembler en ce temps-là toutes ses Troupes, qui étoient composées de 12500. hommes, mais les renvoya en leurs garnisons aprés en avoir fait une revuë generale.

L'Ambassad. de France ayant û audience ces jours-ici aprés du Cardinal Altieri, luy fit de grandes plaintes de ce qu'on permettoit aux Hollandois le trafic du blé à Rome, & pria qu'on n'envoyât point les Galeres du Pape au secours des Espagnols qui étoient en Sicile. Il pria aussi qu'on luy fit savoir les

intentions du Pape pour le regard de l'Eveque de Marseille, & s'il y avoit lieu d'esperer un Chapeau de Cardinal pour le dit Eveque. Le Cardinal luy répondit quant au premier que le Pape ne pouvoit pas empêcher aux Marchands de trafiquer par main tierce s'ils pouvoient, & que les Hollandois avoient fait porter quantité de blé à Rome lors qu'on en avoit û un extreme besoin. Que pour ce qui étoit des Galeres, il assuroit le dit Ambassadeur qu'on ne les envoieroit point en Sicile au secours des Espagnols; & quant à l'élection de l'Evéque de Marseille, il ne pouvoit encore luy rien dire de certain sur ce sujet. Aprés cette audience le dit Cardinal fit savoir au Cardinal Nittard qu'il ne pouvoit accorder les Galeres du Pape aux Espagnols, mais ce dernier l'alla voir quelques jours aprés, & le pria au nom de la Couronne d'Espagne qu'on gardat l'egalité entre la France & l'Espagne pour l'election des Cardinaux.

Cependant les troubles croissoient de jour en jour à Messine. Ceux de la ville attirerent dans leur Parti tous ceux qui étoient capables de porter les armes, & firent contribuer jusqu'aux Religieux pour les frais de la guerre. L'Archevêque qui ne vouloit point approuver leur conduite fût chassé par eux hors de la Ville, & on y mit un autre en sa place. Ils attaquerent 2. Forts que les Espagnols avoient encore en possession, & s'en rendirent les Maîtres. Ils canonnerent là-

dessus le Château de Saint Salvador avec 30. pieces de canon, & envoyerent quelques Deputés au Roy de France afin de luy demander du secours. On crioit continuellement par les ruës *Vive la France*, & lors que toute esperance d'accord fût perduë, les habitants s'habillerent à la mode des François. Les Ecclesiastiques qui avoient pris leur parti, les animoient tous les jours à la resistance, & marchoient continuellement avec un Crucifix par la Ville pour inciter le Peuple à la Vangeance, & les solliciter de ne point préter l'oreille aux Espagnols en cas qu'on leur offrit pardon, leur representant pour cét effet l'exemple du Comte d'Ognate envers ceux de Napels en l'an 1648. Et comme on voit souvent qu'en Italie il y a des factions entre deux des principales Maisons des Villes ce fût ici la même chose entre celles de Merli & Malvezzi, dont les derniers se rangerent du côté du Peuple, & firent en sorte par ce moyen que les premiers furent chassés de tous les endroits de la Ville. On fit aussi mourir plus de 100. personnes qu'on accusoit d'avoir intelligence avec les Espagnols, lesquels étant extremement alarmés de ces étranges procedures, firent tout ce qui leur fût possible pour éteindre ce feu de bonne heure; pour lequel effet M. le Marquis de Bayonne fit publier une Amnestie generale pour les Habitants s'ils vouloient rentrer en leur devoir, mais inutilement, parce que cela

ne fit que les confirmer en leur rebellion. Les Espagnols voyant cette resolution, firent une sortie du Château Saint Salvador, & tuërent plus de 1000. Messinois, mais furent enfin contraints de se retirer avec perte de 400. hommes. Les Messinois, furent tellement irrités de cette deffaite, qu'ils envoyerent une bonne Troupe de Soldats vers un Poste que les Espagnols avoient pris sur eux, & les en chasserent finalement, en tuerent un grand nombre, (quelques-uns disent de 3000.) & couperent la tête à D. Martin de Novara, qui étoit celuy qui commandoit dans ce Poste, qu'ils porterent en triomfe par toute la Ville avec celle d'un Chevalier de Malte qui avoit aussi été tué en ce combat. Ils saisirent aussi tous les biens des Gennois & des Maltois, parce que ces Republiques avoient accordé leurs Galeres, aux Espagnols pour leur faire la guerre, & tuërent toutes les personnes de ces 2. Nations qu'ils pûrent rencontrer. Les Espagnols étant reveillés par cette perte, se fortifierent à Melazazo, où on leur envoyoit continuellement du secours, tant de Naples, où on avoit accordé un pardon general aux Bandits s'ils vouloient servir le Roy d'Espagne, que de Milan, d'où le Regiment du Comte Fabio Visconti fût envoyé en ce temps-là à Melazzi dans les Galeres du Duc de Tursis. Cependant les Messinois tâcherent d'inciter les autres Villes de la Sicile à la Rebellion, mais celles là ne voulu-

rent

rent point les écouter; & même la Ville de Palermo seule donna 50000. écus aux Espagnols afin de les remettre sous le joug de l'obeïssance, pour lequel effet ces derniers leur couperent les vivres par Mer & par terre, pour par ce moyen les contraindre à se rendre d'eux-mêmes.

En ce temps-là mourut à Madrid D. Diego de la Torre Secretaire d'Etat, & D. Pedro Colonna fût mis à sa place. Les Armées de France & d'Espagne qui étoient dans le Roussillon demeuroient toûjours campées dans leurs anciens Postes. La Flotte de France composée de 20. gros Vaisseaux, 4. Fregattes, 7. Brulots, 3. Flutes, 24. Galeres & 2. Galiottes, étant partie de Toulon au mois d'Août sous la conduite du Duc de Vivonne, arriva à Roses en Catalogne le 14. du present mois. Le 15. elle découvrit 8. Vaisseaux Espagnols, qu'elle se mit à poursuivre à toute force. La Fayette & de Langeron, Capp. de 2. Vaisseaux François aborderent incontinent un Vaisseau Espagnol nommé le Saint Pierre monté de 54. pieces de canon & 350. hommes, qu'ils prirent aprés quelque resistance; mais les autres Vaisseaux Espagnols se sauverent dans la Baye de Roses, si bien que le Sr. de Vivonne voyant qu'il ne pouvoit plus faire aucun fruit en ce Païs, prit la route du Cap de Quiers, faisant mine de le vouloir attaquer par mer.

On amena en France au Bois de Vincen-

nes tous les Officiers qui avoient été faits prisonniers à la Bataille de Seneffe, excepté 10. ou 12. des plus qualifiés qui furent envoyés à Nevers. La Noblesse du Ban & Arriere-ban qui avoit été convoquée, & qui marchoit tous les jours vers Sedan, lieu de leur Rendés-vous, demanda au Roy un Prince pour leur commander, protestant qu'elle ne vouloit point obeïr au Marquis de Rochefort. Le Roy exempta les Bourgeois de Paris de marcher avec la dite Noblesse à la priere du Prevost des Marchands & des Echevins de la dite Ville: En reconnoissance dequoy les dits Bourgeois offrirent d'entretenir 600. Cavaliers a leurs depens, mais au lieu de cela donnerent 30000. écus au Roy. La ditte ville fit aussi offrir à S. M. d'entretenir 20000. hommes a ses dépens si Elle avoit pour agreable de demeurer tout l'hyver dans Paris avec sa Cour. Le Sr. Don Placidio, Deputé de ceux de Messine, étant arrivé en ce temps-là auprés du Roy pour luy demander secours en faveur de la dite ville, S. M. y envoya 6. gros Vaisseaux avec bon nombre d'Officiers sous la conduite du Sr. de Valbelle. M. le Marquis de Vitri partit ce mois-ici pour la Suede, afin de se rendre auprés de M. le Connétable Wrangel. Le 27. mourut à Paris le Sr. Arnaud d'Andilly, Conseiller du Roy en son conseil, & pere de M. de Pompone, Secretaire d'Etat. Il étoit fort renommé parmi les Catholiques à cause de son grand savoir.

voir. Le Roy fit arrêter ce mois-icj le Chev. de Rohan, & le fit mettre à la Bastille. Sa Maj. relegua aussi l'Abbé d'Effiat à Verret en Touraine, M. de Belle-bat en son Prieuré de Poitou, Monsr. de Vassey à sa Metairie de Tours, le Comte d'Olonne à Issoudun, M. de Vineuil à Saumur, & le Sr. Brossin à Quimpercorantin. On croyoit là-dessus que ces personnes avoient été bannies à cause de quelques discours qu'elles avoient tenu ensemble étant à table. Mais pour ce qui êt de la prison de M. de Rohan, on disoit quil avoit û quelque correspondence avec les Ennemis de la France. Dans le même temps que ce Chevalier fut arreté à Paris, le Roy envoya le Sr. de Brissac, Major de ses gardes du Corps, à Rouan, pour y prendre aussi le Sr. de Truaumont, lequel s'étant mis en deffence, le dit de Brissac luy dit qu'il se rendoit crimimel par cette rebellion; A quoy on dit que le dit Sr. de Truaumont auroit répondu qu'il l'étoit veritablement, & que là-dessus il luy tira un coup de pistolet, qui ne le toucha point, mais tua un de ses gens: Mais un autre luy ayant déchargé un coup de Mousqueton dans le ventre, le blessa si dangereusement qu'il tomba à la renverse, & mourut 24. heures auprés. On se saisit incontinent de tous ses papiers, par lesquels on disoit qu'on avoit remarque qu'il avoit û correspondence avec les Ennemis de la France pour leur remettre quelque Place de Normandie en-

tre les mains. A quoy on ajoûta qu'on l'avoit appris non seulement de ses papiers, mais aussi de sa propre bouche avant qu'il mourût. On dit que son serviteur, qui étoit un Maître d'école à Piquepuce, appellé van den Ende, confirma sa declaration, & qu'il avoit û part aux intelligences que le dit Truaumont avoit entretenu avec les Ennemis. Qu'il avoit fait un voyage à Bruxelles pour cette effet il y avoit quelque temps, & qu'à son retour on l'avoit guetté à Bourget; où on l'avoit attrapé. On se saisit en mémé temps du Néveu du dit Truaumont & de quelques autres Gentils-hommes. On s'assura encore quelque temps aprés de 2. Gentils-hommes & d'une Dame de Bretagne appellée de la Chenets Thébault; qu'on disoit avoir û connoissance de toute cette intrigue, & en avoir été la principale Motrice. On arréta aussi le Sr. de Crequi Berneuil, si bien qu'on amenoit tous les jours de nouveaux Prisonniers à la Bastille. Mais lors qu'on examina M. de Rohan sur cette affaire, il ne voulut point répondre aux Commissaires qu'on luy envoya, parce qu'il soûtenoit qu'il devoit étre jugé par le Parlement. On fit courir le bruit en France que le Roy d'Angleterre avoit donné les premiers avis de toutes ces conspirations à S. M. Plusieurs avoient d'autres pensées, mais personne n'en pouvoit dire rien de certain. On disoit aussi que les Conspirateurs avoient fait dessein d'enlever Monseign. le Daufin,

cc

ce qui fût cause que S. M. fit redoubler ses gardes avec celles du dit Seign. Daufin.

Le 13. M. le Duc de Monmout fût fait Chancelier de l'Université de Cambridge, avec de grandes solemnités. Le feu se mit en ce temps-ici à la maison de M. le Comte d'Arlington, pendant que S. Exc. étoit à la Campagne à se divertir avec Madame son Epouse: Une grande partie de la dite maison fût consumée, mais on sauva la pluspart de l'Argenterie. Le Roy d'Angleterre fit alors publier des deffenses à tous Capitaines & Maîtres de Navire d'arborer sur leur Vaisseaux le Pavillon de l'Union, ou autres, sans la permission expresse des Commissaires de l'Amirauté, sur peine de punition exemplaire. S. M. proroge aussi le Parlement qui avoit été convoqué pour le 10. Novembre, jusqu'au 13. April ensuivant.

Le 22. on porta à Brusselles en grande solemnité dans l'Eglise des Carmes déchaussés, le grand Etendard blanc de France que le Capitaine de M. le Duc de Villa Hermosa avoit pris sur les François dans la Bataille de Senef. Le dit Etendard étoit richement brodé d'or & d'argent, ayant un soleil qui passoit par le zodiaque, & la devise, *Nil obstabit eunti.* Les sujets de la France qui demeuroient autour de Stenai, n'ayant point voulu payer de contributions aux Espagnols jusqu'à ce temps-là: M. le Prince de Chimai, Gouverneur de Luxembourg y en-

Voya ce mois-ici M. le Baron d'Orsbek avec 280. Maîtres, & le S[r]. Melsenhuysen avec 220. Fantassins, afin de les y contraindre par force. Ces Troupes arriverent heureusement de l'autre côté de la Meuse, où elles mirent le feu à plusieurs Villages, quoi que les Païsans François qui étoient dans les Redoutes, qu'on avoit mises par tout, comme aussi le canon de Stenai, tirassent incessamment sur eux. Le gouverneur de Stenai voyant qu'on n'avançoit rien par ce moyen, fit sortir 300. hommes de la Ville sous la conduite d'un Major appellé David, lequel s'étant mis en embuscade dans un Bois, crût surprendre les Espagnols, & les deffaire entierement, mais ceux là en étant avertis, les attaquerent si vivement, que ce Major y fut tué avec plusieurs autres Officiers, & le reste fut mis en fuite, aprés quoi ils se retirerent avec peu de perte à Luxembourg.

L'Armée des Alliés qui étoit sur les frontieres de Hainaut, s'étant remise entierement de la derniere Bataille vers le commencement de ce mois, demeura campée encore quelques jours en son ancien poste, où il se passoit fort peu de chose, sinon que les Partis faisoient quelquefois du butin sur les François, & prenoient quantité de Prisonniers. Il arriva un jour entre autres que M. le Prince de Condé étant décampé d'auprés de Beaumont pour se rendre à Maubeuge, envoya 500. chevaux sous la conduite

duite du S[r]. de Saint Clas Brigadier, afin de s'y mettre en embuſcade à une demie lieuë de l'Armée de l'Empereur. Cette Troupe ayant paſſe la riviere de Sambre, tomba elle-même en une embuſcade de la Garniſon de Quenoy appartenant aux François, laquelle ſans les connoître, fit une furieuſe décharge ſur eux; ſur quoi ces Caval. voyant tomber pluſieurs de leurs gens, & le dit Brigadier même bleſſé, prirent la fuite avec beaucoup de precipitation, comme auſſi les autres qui les avoient attaqués, & laiſſerent là le dit Brigadier, lequel croyant avoir été ainſi maltraitté par les Eſpagnols, envoya ſon Trompette à M. le Duc de Ville Hermoſa, le priant d'avoir pitié de luy: Sur quoi le dit Duc luy envoya incontinent ſon Chappelain avec un Chirurgien & quelques Gardes; mais ceux là trouverent qu'un autre Parti Eſpagnol l'avoit déja enlevé & porté au Château de Roiſin, où on commença à le penſer ſoigneuſement afin de le remettre en ſanté. Cependant on aſſembloit dans les Villes de Brabant & de Flandres tout ce qui étoit neceſſaire afin de pourvoir l'Armée non ſeulement de Vivres, mais auſſi de toutes les autres choſes qui pouvoient ſervir à un Siege: Pour lequel effet on arreta à Anvers un jour de marché toutes les charrettes des Païſans, que l'on envoya à Dendermondé chargées de munitions de guerre: On prit auſſi en ſervice quelques mille Pionniers, Et d'autant que quelques

Troupes avoient passé la riviere de Haine entre Condé & Saint Gilain, on crût assurement qu'on avoit fait dessein d'assieger Ath; mais comme M. le Maréchal de Humieres y avoit fait entrer 2000. hommes un peu auparavant, on dit que cette entreprise s'en alla à neant à cause de celà. Les François avoient aussi mis le feu aux petites Villes de Chevres, Lessines & plusieurs autres Villages de peur de ce Siege. Finalement le grand Convoi de Brusselles étant arrivé à l'Armée avec les Troupes Espagnoles qui étoient composées de 8000. hommes de pié, sans la Cavalerie & les Dragons, S. A. décampa avec toute l'Armée l'11. & 12. du present mois, & passa la riviere de Haine entre Tournai & Ath pour aller à Audenarde. Cependant les Regiments d'Infanterie du Duc de Havre & D. Pedro d'Aldados, avec environ 2500. chevaux étant arrivés auprés de Gand, on envoya le 14. sur le midi à Courtrai 6. Cornettes de Cavalerie, & 15. Cuirassiers de la Garnison de Gand, pour rompre les ponts de Deynse & Harlebeke qui étoient sur la riviere de Leye, comme ils firent, & de là se rendirent devant Audenarde. Ce même soir on embarqua les dits Regiments avec toutes sortes de munitions de guerre & de bouche & 300. Pionniers pour les transporter au dit Audenarde. Ils furent suivis de 2500. chevaux, qui prirent poste cette même nuit devant la Ville, & en fermerent les avenuës du côté de

Gand.

Gand. S. A. M. le P. d'Orange & M. le Comte de Souches y arriverent au même temps. S. A. prit son quartier en l'Abbaye d'Ename, M. le Comte de Souches prit le sien de l'autre côté de la riviere à Leupegem & Elare, & les Espagnols sous M. le Duc de Villa Hermosa à Beveren & Moregem. Il y avoit dans la Ville une garnison de 400. Allemans, 600. Suisses, 1000. François & 400. Maîtres. M. le Marquis de Rannes & l'Ingenieur Vauban y étoient aussi entrés depuis peu. Le S[r]. de Rospaire en étoit Gouverneur, lequel à l'arrivée des nôtres fit faire une sortie du côté de Beveren avec 300. chevaux & 400. Fantassins, mais ils furent repoussés dans la ville avec perte de 93. hommes. On y amena aussi-tôt de Gand 50. pieces de canon, la plus-part de 24. livres de bale, sur quoy on commença à dresser les Batteries le 16. avec lesquelles on se mit à battre la Ville le même jour. On travailla aussi aux Tranchées avec tant de diligence qu'on les ouvrit le lendemain. Le 18. on foudroya la Ville de tous les quartiers. Il y avoit 3. Batteries dans le quartier des Imperiaux, 2. en celui de S. A. & une en celuy des Espagnols. Le même soir toutes choses étant prêtes pour attaquer la Contrescarpe, on se mit en devoir de la faire cette nuit là. Le combat fut rude des 2. côtés, mais les nôtres s'en rendirent enfin les maîtres. Le lendemain 19. on canonna la Ville de tous côtés, afin de donner un assaut General.

M. le

M. le P. de Condé ayant été averti de la marche des Alliés, décampa incontinent de Beaumont, & s'approcha de Tournai le 17. avec toute son Armée, où les Troupes que M. le Marêchal de Humieres avoit tiré des Garnisons Voisines, se vindrent joindre à luy, & grossirent sa dite Armée jusqu'au nombre de 40000. hommes. Le 20. les soldats s'étant un peu rafraichis de la marche, S. A. tint Conseil de Guerre au dit Tournai en presence de M. le Duc d'Anguien son fils, M. le Marêchal de Humieres, M. le Duc de Luxembourg & M. le Duc de Navailles, S. A. leur representa le grand service qu'ils feroient au Roy, à la Couronne & à luy s'ils pourrient faire lever le siege de devant Audenarde. On resolut donc de hasarder une Bataille si on ne pouvoit pas en venir a bout d'autre façon ; & pour cét effet il fut arreté que S. A. attaqueroit les Imperiaux, M. le Duc de Navailles les Espagnols, & M. le Marêchal de Humieres l'Armée de Monseign. le P. d'Orange. En suite de cette resolution toute l'Armée de France passa l'Escaut en bon ordre, & marcha contre celle des Alliés : Et d'autant qu'on a publié plusieurs discours de ce qui s'êt passé en cette action, nous mettrons ici ceux qui aprochent le plus de la verité, sans nous amuser aux faux bruits qu'on a fait courir sur ce sujet avec un peu trop de licence.

La nouvelle de cette marche étant arri-

vée en l'Armée des Alliés, S. A. M. le Pr. d'Orange representa avec beaucoup de zele aux principaux Officiers qui la commandoient le grand service qu'on rendroit à l'interêt commun des Alliés, si on mettoit la dite Armée en Bataille sans perte de temps, pour aller à la rencontre de celle des Ennemis, pendant qu'elle étoit encore fatiguée de la marche: Mais cette magnanime proposition n'ût point d'effet, à cause que M. le Comte de Souches ne s'y trouva point de tout le jour; c'êt pourquoi les Armées demeurerent encore dans leurs retranchements le 20. & S. A. fit porter tout le bagage à Gand dans des Bateaux, afin qu'en cas d'une Bataille on n'en fût point embarrassé. Cependant les François approchoient toûjours des Imperiaux qui étoient de l'autre côté de la Riviere, chaque Cavalier portant une facine devant lui pour luy servir de deffense, par ce qu'ils ne doutoient point qu'ils ne fussent attaqués par les Alliés. Mais M. le Comte de Souches au lieu de mettre ses gens en Bataille dans les Tranchées, les abandonna, & fit passer la Riviere à ses Troupes avec tant de hâte, qu'il laissa même dans le Camp quelques pieces de canon que S. A. luy avoit envoyées; laquelle en étant avertie, les envoya reprendre dans sons quartier avec beaucoup de danger, & les fit porter par eau jusques à Gand. M. le Pr. de Condé ayant ainsi le chemin ouvert pour porter-

du

du ſecours aux Aſſiegés, ne manqua pas de ſe rendre dans la Ville avec une partie de ſon Armée. Et certes il auroit pû tirer un grand avantage de cét accident pour couper la communication aux quartiers de nôtre Armée, ſi un épais brouillar qui s'éleva pour lors, ne lui ût empeché d'accomplir ſon deſſein: C'êt pourquoi S. A. ne jugeant pas à propos de hazarder plus longtemps ſon Armée dans l'état ou étoient les choſes ſe trouva obligée de ſuivre les Imperiaux avec les Eſpagnols, & les ayant attaints à une lieuë d'Audenarde, Elle y mit ſa dite Armée en Bataille. Cependant M. le P. de Condé ayant paſſé par Audenarde avec toutes ſes forces, les plaça ſur la grande Montagne de la Trinité, entre la Ville & l'Armée des Alliés, ſi bien qu'il n'y avoit qu'un chemin étroit entre ces 2. Armées, par lequel on ne pouvoit paſſer que 6. hommes de front, ce qui empêcha qu'on ne donnât la Bataille, parce que celui qui auroit fait paſſer ſon Armée par un chemin pour aller à l'autre, auroit û un trop grand des avantage: Et partant S. A. ne trouvant nullement expedient de faire marcher ſon Armée contre celle des Ennemis avec cet empêchement, & d'ailleurs croyant bien que M. le Prince de Condé ne voudroit pas abandonner ſon Poſte, puis qu'il avoit ſecouru Audenarde, cela fût cauſe qu'Elle prit la route de Gand pour y pouvoir avoir des vivres avec moins de peine. On veut
dire

dire que M. le Comte de Souches donna encore un nouveau ſujet de mécontentement dans cette retraitte, parce qu'il fit prendre un autre chemin de quitter leur poſte à ſes Troupes qui avoient ordre de faire l'Arrieregarde, ſi bien que S. A. fût obligée d'y envoyer une partie des ſiennes, afin que la dite retraitte ſe pût faire avec d'autant plus de ſureté. Sa dite A. étant donc fachée a bon droit de la conduite de ce General & voyant qu'Elle ne pourroit pas faire grand choſe dans ce deſordre avec toutes ces Armées, Elle jugea pour le mieux de prendre la route de Grave, où ſa preſence étoit fort neceſſaire à cauſe du Siege. Elle partit donc de Gand le 26. pour aller à Dendermonde, & de là ſe rendre au dit Siege: Mais M. le Comte de Monterey en ayant été averti un jour auparavant, arriva en ce même temps au dit Dendermonde, & y ût une longue conference avec ſa dite Alt. ſur ce ſujet, laquelle, à ce qu'on dit, luy fit de grandes plaintes de ce procedé, & luy remontra le prejudice que cela pourroit porter au bien commun des Alliés, comme encore le tort que ſa reputation en ſouffroit. Mais le dit Sr. Comte étant bien d'accord en ce point avec S. A. luy repreſenta neantmoins de quelle neceſſité étoit ſa preſence auprés des Armées, pour les tenir en bon état dans la preſente conjonĉture des affaires, & obtint finalement par ſes perſuaſions, que ſa dite A. retourna au-

prés

pres des dites Armées qui étoient campées auprés de Gand & dans les Villages d'alentour. Nous finirons ce mois ici par le denombrement qu'on publia à Hambourg de plusieurs Armées qui étoient en campagne en ce temps-ici, dont le nombre se montoit à plus de 900000. hommes, comme on peut voir par la Liste suivante.

Les Imperiaux sous M. le Comte de Souches, & les Espagnols & Hollandois sous M. le Prince d'Orange, en Brabant 60000. *hommes.*

L'Armée de M. le Pr. de Condé 40000

Les Imperiaux sous M. le Duc de Bourneville dans le Palatinat, les Troupes de M. l'El. Palatin, celles des Cercles & autres Princes de l'Empire & les Lorrains 33000

L'Armée de M. de Turenne 26000

Celle de M. l'El. de Brandebourg 18000

Celle de M. l'Elect. de Baviere, que l'on assembloit auprés de Braunau sur la riviere de Jun 16000

Celle de M. le Duc de Hanover 18000

Celle de M. de Rabenhaupt devant Grave 14000

Celle de Suede en Pomeranie 30000

Les Imperiaux en Hongrie sous M. le General Spankau 10000

Les Rebelles étoient estimés à 6000

L'Armée du Roy de Pologne 25000

La Noblessé de Pologne & de Lituanie 80500

L'Armée des Turcs & des Tartares dans l'Ucraine 400000

Celle

Celle de Moſcovie aprés du Boriſtene	60000.
Le Doroſenko avec ſes Coſaques	16000.
L'Armée d'Eſpagne en Catalogne	15000.
Celle de France au dit lieu.	14000.
Le Ban & Arriere-Ban de la Nobleſſe de France.	20000.

Outre encore ce qui étoit en armes dans le dit Royaume contre la Flotte Hollandoiſe, les Troupes que pluſieurs Potentats qui étoient en paix avoient ſur pié, comme encore les Flottes de Hollande, France & Eſpagne, & les Troupes qu'on employoit contre les Meſſinois; leſquelles étant toutes conjoinctées, étoient capables de faire auſſi un nombre conſiderable d'hommes.

OCTOBRE.

S. A. M. le Pr. d'Orange étant donc retourné auprés des Armées autour de Gand, les fit marcher un peu aprés du côté du païs d'Aloſt: Et d'autant que la ſaiſon étoit ſi fort avancée qu'il y avoit apparence que les François n'entreprendroient rien de conſiderable cette Campagne, pluſieurs des Eſpagnols furent envoyés, dans les Garniſons, & l'Artillerie de nôtre Armée fut embarquée pour être portée à Dordrecht. Le reſte des Troupes partit auſſi du dit païs d'Aloſt, aprés y avoir été campées quelques jours, & prit

la

la route de Bruxelles. Mais les Allemans commîrent quantité d'insolences sur les terres du Brabant, où ils pillerent tous les lieux qu'ils rencontrerent ; si bien que les Païsans se retirerent dans les Villes avec tout ce qu'ils pûrent sauver. Cependant S. A. ayant reçû avis certain par le S^{r}. de Rabenhaupt de l'état auquel étoit le siege de Grave, & jugeant que sa presence y étoit necessaire, Elle partit d'Affligem le 6. du present mois avec une escorte de 100. chevaux. Le 7. Elle arriva à Malines, & le 9. à l'Armée devant Grave. Elle y avoit envoyé un peu auparavant M. le Comte de Nassau avec 10. Regiments de Cavalerie, & M. le Colonel Wée avec 3000. Fantassins. Le commandement de nôtre Armée demeura cependant entre les mains de M. le Comte de Waldek, lequel mena conjointement avec les Espagnols l'Armée de l'Empereur du côté de la Meuse, l'ayant fait passer à cét effet par la Province de Brabant, afin de luy faire prendre ses quartiers d'hiver dans le Païs de Liege. Ces Messieurs maltraitterent extremement les Païsans par tous les lieux où ils passerent, ainsi que nous avons déja dit ci dessus, & ravagerent tous les villages, Eglises & Monasteres qui se rencontrerent a leur passagé. Vilvorden courut grand danger d'être pillé par eux, si leurs Chefs ne s'y fussent opposés. M. le Comte de Souches reçût cependant ordre de l'Empereur de se rendre

dre à Vienne, & de laiſſer le commandement de l'Armée entre les mains du General Spork, comme il fit. Mais M. le P. de Condé, qui cependant avoit demeuré campé avec ſon Armée entre Audenarde & Tournai, ayant été averti de cette marche vers les quartiers d'hiver, partagea auſſi ſa dite Armée dans les conquêtes des Païs-bas, & prit le chemin de Paris vers le milieu de ce mois en paſſant par Tournai. Il envoya neantmoins un Corps de 10000. hommes avant ſon depart à M. le Marêchal de Turenne. La Nobleſſe du Ban & Arriere-ban, commandée par M. le Duc de Crequi, ſe rendit auſſi auprés de ce General; & ce fût ainſi que la Campagne fut finie pour cette année en ces Païs. Mais M. le Comte de Monterey reçût avis d'Eſpagne au commencement de ce mois qu'on y avoit reſolu qu'il ſe deffit de ſa Charge de Gouverneur des Païs-bas ſi bien que le dit Seign. Comte ſe prepara à ſon depart. Ce mois-ici il arriva une choſe fort deſavantageuſe à Dinant pour les Imperiaux & les Eſpagnols: Car cette Ville ayant été tenuë en Garniſon par les premiers l'Eté paſſé, on avoit conclu dans l'Accord que le vieux Gouverneur tiendroit ſes Soldats dans la Ville comme Bourgeois. Cettui-ci donc ayant contracté une grande familiarité avec le nouveau Gouverneur, le convia à dîner dans la Ville avec quelques-uns de ſes Soldats, leſquels

quels n'ayant aucun mauvais soupçon, se rendirent au lieu assigné: Mais cependant quelque Bourgeois étoient entrés sans faire bruit dans le Château, duquel ils se rendirent les Maîtres, tuerent 12 des Imperiaux qui voulurent faire quelque resistance, & chasserent le reste avec la Gouverneur hors de la Ville. Mais cette affaire fût tellement prise à cœur par les Imperiaux & les Espagnols, qu'ils assiegerent la dite Ville, afin de s'en rendre les Maîtres, ainsi que nous dirons ci-aprés en son lieu.

Cependant M. l'Amiral de Ruiter arriva de retour de la Martinique au commencement de ce mois, & fit rapport le 5. en l'Assemblée des Etats Gener. de ce qu'il y avoit exploité. Il apporta pour S. A. un petit coffre tissu fort gentiment de cannes d'Inde, avec une épée de la même étoffe. On apprit du depuis qu'il luy étoient arrivé au dit lieu de la Martinique ce qui s'ensuit.

M. le Lieut. Am. de Ruyter s'étant separé le 8. Juin 1674. de la Flotte qui étoit devant Torbay avec 48. Vaisseaux, dont il y en avoit 20. de guerre, prit sa route vers le Barles, & en suite vers la Martinique, ayant pour Vice-Amiral le Sr. Corneille Everson de Zelande, & pour Contr'-Amiral le Sr. Engel de Ruyter son fils. Le 19. Juillet on parut à la vuë de la dite Ile, sur quoi mon dit Sr. Amiral fit venir dans son bord tous les Capitaines de la Flotte, tant de terre que de Marine, & les exhorta à leurs devoir avec tout le zele qu'on pouvoit espe-

rer



M. A. de RUYTER
Lt. Adm. di Pais-Bás



rir d'un tel Chef. Cependant on avoit déja partagé la Milice de terre en 3. Brigades pendant le voyage, asavoir sous M. le Col. Uyttenhove, qui devoit avoir le supreme commandement, M. le Comte Jean de Hornes Lt. General & le Lt. Col. Stelant. Le 20. au matin le temps étant calme, les nôtres arriverent devant la Baye de l'Ile, qu'on appelle Cu de Sac, parce qu'elle se fait voir comme un Sac, & partant. ét fort propre pour recevoir les vaisseaux qui s'y viennent mettre à l'abri, afin d'éviter les Orcans qui sont fort frequents en ce Païs-là. Il y avoit dans cette Baye 11. vaisseaux François, & entre autres une Fregatte de 46. pieces de canon appellée le jeux, commandée par le Cap. Amblimont, qui étoient fort proches du Fort qui ét à l'entrée de la dite Baye. On envoya quelques uns de nos plus petits vaisseaux contre les dites Fregattes, par ce que les plus grands n'étoient pas propres pour en approcher: mais les François firent une si vigoureuse resistance tant du Fort que des Vaisseaux, qu'il fut impossible de rien gagner sur eux; c'ét pour quoi mon dis Sr. de Ruiter donna ordre à une heure aprés-midi de faire la descente, comme on fit sous les Brigadiers qui ont été nommés ci-dessus, chaque Brigade ayant 20. Grenadiers avec eux. Les Soldats ayant des rubans & mouchoirs rouges pour un signal à leurs chapeaux entreprirent cette action avec beaucoup de courage. Le devant des Chalouppes étoit pourvû de petites pieces de canon, pour resister aux François en cas qu'ils ûssent voulu s'opposer aux nôtres.

Ils ne manquerent pas aussi de tirer furieusement sur eux tant de leurs Vaisseaux, que des ouvrages qu'ils avoient fait à terre, mais neantmoins on ne laissa pas d'y arriver & cela étant fait, on attaqua les Ennemis avec tant de vigueur, qu'ils furent contraints de quitter leurs travaux qu'ils avoient bâtis devant une hauteur, & de s'en retourner sur la dite hauteur. M. le Colonel Uyttenhove & le Comte Jean de Hornes donnerent des preuves signalées de leur courage en cette occasion, marchant à la tête de leurs Brigades, & s'étant mis en l'eau jusqu'à la ceinture, afin d'animer leurs gens au combat: mais cela ne se fit pas sans quelque disgrace, par ce que le dit Sr. Uyttenhove fut blessé à la poitrine & aux bras. Tous les Soldats étant enfin descendus, M. de Ruiter fit encore mettre pied à terre à 1500. Matelots, pendant que le combat contenuoit avec beaucoup de chaleur de part & d'autre. Les François qui s'étoient retirés sur la hauteur, jettoient continuellement des cailloux, & avoient encore l'avantage de leurs Vaisseaux & d'une Baterie qui auroit pû arrêter une beaucoup plus grande Armée que la nôtre, ce qui incommoda extremement nos gens, lesquels neantmoins se rendirent maîtres de ces travaux, & passerent par un petit Bois-taillis qui étoit auprés de là. Une ouverture qu'on avoit fait dans le dit Bois par la tirerie continuelle des Ennemis & des nôtres fit perir quantité de ces derniers, qui étoient par là entierement exposés au feu des François; mais aprés qu'on eût passé le

le dit Bois, les nôtres arriverent en une plaine où on avoit planté du sucre & autre fruits de ce Païs-là. Ce fut ici qu'ils furent mis en bataille, & qu'on attaqua vivement les Ennemis, lesquels ayant du pire au commencement, furent neantmoins remis en ordre par leurs Capitaines. On combattit furieusement de part & d'autre jusqu'à la nuit: Mais d'autant que les François se sauvoient toûjours dans quelques postes avantageux, il y eut plusieurs des nôtres qui furent tués & blessés, & entre autres le Lieut. Col. Stelant, le Comte de Stirum, Grand Maison, Lieut. Colonel, & le Sr Rivet, Major, si bien que M. de Ruyter voyant qu'il n'avançoit bas beaucoup en cét endroit, fit ramener les Troupes à bord le soir du même jour, & prit la route de l'Ile de S^t. Dominique avec toute la Flotte le 21. Il ne faut pas s'étonner si les nôtres treuverent une si grande resistance en ce lieu, puis que les François avoient été avertis de leur arrivée dés long-temps auparavant, ce qui leur avoit donné le temps & occasion de se munir contre toutes sortes d'attaques. Le 22. les nôtres arriverent à S^t. Dominique, où on laissa les Capitaines Middelant, Backer, Bankert, & un autre de Rotterdam pour croiser aux environs de ce lieu-là. Le 28. ils arriverent devant Meeuwis, où le Gouverneur de l'Ile pour le Roy de la Gr. Bretagne vint à bord de l'Amiral, & y fut traité magnifiquement. On passa en suite les Iles de S^t. Chrestoffle, St. Eustache & Sabé pour retourner en Hollande, où la Flotte arriva heureusement ce mois-ici.

Liste de ceux qui ont été tués & blessés en l'Ile de Martinique.

M. le Comte de Stirum blessé au bras.
Le Coll. Uyttenhove, blessé aux 2. bras & à la poitrine.
Le Lieut. Col. Stelant, mort de ses blessures.
Le Major Rivet, blessé au bras.
L'Ingenieur Paeu, mort.
Van Campen, Cap. Lieut. mort.
Vry Capitaine, mort.
Van Lin Cap. dangereusement blessé, & mort de ses blessures.
Abel Baron, Cap. blessé.
Hotiacq, alias Tasilé, Cap. mort.
Chezeau Cap. blessé.
Vermuyden Lieut. blessé.
Louis Michel Lieut. blessé.
Groenhof, Enseigne blessé, & mort de ses blessures.
Rivet Sergent Major, blessé.
Talifer blessé.
Firi, mort.
Le Lieut. de van der Stel, blessé, & sergent mort.
Wyenborst, blessé.
Le Lieut. & Sergent de Slosser, blessés.
Siso, blessé.
Son Enseigne & Sergent, morts.
Le Ferre legerement, blessé.
Son Enseigne & Sergent, morts.
Le Lieut. de Pieter van Stelant, mort.

De

De Verras, blessé.
L'Enseigne du Vice-Am. Evertsen, blessé.
Herris, blessé.
Ruys Ajutant, blessé.
Le Lieut. du Commandeur Teelman, blessé.
Deux Officiers de Marine, blessés.
Cent cinquanteneuf Soldats, tués, & 380 blessés.

Le Vaisseau Groningue ayant été separé de la Flotte en venant vers ces Paix, & étant arrivé dans la Manche, y rencontra un Vaiss. François de 8. ou 10. pieces de canon, qui l'attaqua, croyant que c'étoit un Vaisseau Marchand, parce que les portieres du canon étoient fermées: Mais les nôtres laisserent approcher le François qui ne cessoit de tirer continuëllement jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la portée du canon; & ce fût alors qu'ayant ouvert les dites portieres, & tiré leur canon à bord, ils le déchargerent sur le François, & luy emporterent son grand Mât; ce que voyant ces Messieurs, & qu'ils avoient affaire à d'autres gens qu'ils ne croyoient, ils se rendirent incontinent. La Milice terrestre qui étoit sur la dite Flotte, fût envoyée à Heusden sans differer, afin de servir au Siege de Grave. Trois autres Armateurs François de 36. 28. & 24. pieces de canon ayant rencontré dans la Manche en ce temps-ici le Vaisseau appellé le Daufin, commandé par le Cap. Jan Jansz. de Boer de Stockholm, le visiterent, & quoi que ce fût

un Vaiſſeau neutre, maltraitterent ſi extremement l'Equipage, en leur donnant la queſtion, & leur faiſant mille autres maux, qu'il fût impoſſible au dit Capitaine de pourſuivre ſon voyage, ſi bien qu'il fût obligé de relacher au premier port qu'il rencontra; La même choſe arriva à celui d'un autre Vaiſſeau Suedois appellé la Couronne d'argent. Mais un Capitaine Hollandois venant de Londres, fût plus heureux, parce qu'ayant quelques Traitres dans ſon bord qui avoient fait deſſein de s'emparer du Vaiſſeau, & l'amener en France, découvrit cette mechanceté un peu auparavant qu'elle fût miſe à effet, & par ce moyen y donna bon ordre, en ſe ſaiſiſſant des Malfaitteurs, qui furent punis du depuis comme ils meritoient.

M. le Prince Frids de Naſſau étant decedé au mois paſſé en ſon Gouvernement de Bergue-ſur-le-Zoom, fût enterré à Delft en ce temps-ici, & mis auprés de Madame ſon Epouſe. S. A. donna ce Gouvernement à M. le Comte de Naſſau, General de la Cavalerie. Meſſ. Haren & van Rede, 2. des Ambaſſ. extraordinaires de cét Etat auprés du Roy d'Angleterre, ayant demandé permiſſion de s'en retourner ches eux, cela leur fût accordé. Les 2. jeunes Princes de Brandebourg, fils de S. A. E. de ce nom, étant partis de Cleves, arriverent à la Haye le 10. du preſent mois, & allerent loger en la maiſon de Madame la Princeſſe Douai-
riere;

riere: Ils s'en retournerent au dit Cleves par la voye d'Amsterdam, aprés qu'ils ûrent vû ce qu'il y avoit de plus beau au dit lieu de la Haye. Mess. les Etat. Generaux resolurent en ce temps-ici de permettre l'entrée des vins, eaux de vie & papiers de France, comme on avoit fait avant la guerre. Monsr. Erensteyn, Ambass. de Suede, presenta ce mois ici un nouveau Memoire à cét Etat, contenant une repetition de ce qu'il avoit déja dit en ses precedents, & recommandant entre autres choses les bonnes inclinations du Roy son Maître & les siennes. Il tâcha aussi dans le dit Memoire de refuter par plusieurs raisons les mauvais bruits qui étoient semés par quelques personnes malicieuses, (lesquelles tâchoient de rendre suspecte sa Majesté & d'empêcher le bon succés de sa Mediation) & de convaincre de fausseté toutes ces calomnies; & si Mess. les Etats montroient en avoir le moindre soupçon du monde, que S. M. étoit toute prête de faire une Alliance plus étroitte avec eux: Que les Troupes qu'on avoit transporté, & qu'on transportoit tous les jours en Allemagne, n'étoient nullement contre cét Etat ou ses Interêts; mais que comme on voyoit en ces quartiers-là les armes des autres Potentats, que S. M. étoit aussi obligée d'étre sur ses gardes, afin d'assurer les Païs qu'Elle y possedoit. Mess. les Et. Generaux envoyerent alors une lettre à leur Ministre qui étoit à Vienne touchant l'affaire de M. le Comte

de Souches. On veut dire que S. A. en envoya aussi une à l'Empereur sur le même sujet. Le Cocher du Sr. Focanus, Conseiller, & autrefois Bailli de la ville de Bois-le-Duc, qui avoit faussement accusé son Maître de plusieurs choses tres-enormes, ayant été prisonnier 2. ans entiers, fût condamné enfin à être fouëtté & banni à perpetuité de la Ville & de tous les lieux de sa jurisdiction.

Suite du siege de Grave.

M. de Rabenbaupt donna ordre le premier jour du present mois de donner une seconde attaque aux coupures que les nôtres avoient déja attaquées le 29. du mois passé; comme on fit, mais inutilement à cause de la grande resistance des Assiegés, qui nous tuerent 30. hommes, & entre autres un Major, 2. Capitaines, 4. Lieutenants & 3. Enseignes. Les François y perdirent 2. Officiers & quelques Soldats: Les nôtres voiant que tous leurs efforts étoient inutiles de ce côté-là, commencerent de couper la Digue qui étoit devant ces travaux, afin de mettre à sec le Fossé de la Contrescarpe. Cependant on continuoit toûjours à batre la Ville avec la même furie qu'auparavant; mais les grandes pluyes incommodoient grandement les nôtres dans leurs Tranchées. Le 7. ceux de dedans firent 3. salves avec leur canon & Mousquets sur la levée du siege d'Au-

d'Audenarde. Le 9. Son A. M. le Prince d'Orange arriva à l'Armée avec 60. Cornettes de Cavalerie, étant accompagné de M. le Pr. de Frise, Meff. Ouwerkerk & Benting, & M. le Comte Carelson & van der Noot, ayant fait ce jour-là plus de 17. lieuës. L'on prepara d'abord le Château de Wichem pour sa dite A. afin d'y pouvoir loger. M. de Rabenhaupt luy fit voir tous les postes incontinent, aprés son arrivée. Cependant on renforçoit tous les jours nôtre Armée des Garnisons voisines; & entre autres M. le Col. Lubec s'y rendit aussi de Breda avec son Regiment, si bien qu'elle fut accruë de plus de 10000. hommes. La nuit du 10. à une heure les assiegés firent une sortie sur nos approches qui étoient le long de la Digue de Ravesteyn, où ils tuerent 2. Officiers, mais furent enfin repoussés avec quelque perte. L'11. & 12. on tira furieusement des 2. côtés, de sorte qu'on conte jusqu'à 2000. coups qui furent faits dans 2. jours. Les nôtres appreterent alors toutes choses pour donner l'assaut, & emplirent le fossé pour cét effet à la faveur d'une attaque qu'ils firent. La nuit du 12. au 13. toutes choses étant prêtes pour l'Assaut dans le quartier du Col. Golsteyn, les nôtres firent encore une autre attaque. Deux cents hommes soutenus de 2000. autres, & puis aprés de 2. Regiments, faisant en tout 3. Regiments, asavoir celui de M. de Rabenhaupt, de Courlande & de van Leeuwen,

ſe jetterent dans les coupures que les François avoient faites ſur la Digue hors de la Brug-poort. Cette premiere attaque fut ſi heureuſe, que le Regiment de Vendome qui y avoit la Garde, commença à prendre la fuite. Les grenadés & Pots-à-ſeu leur causerent un grand maſſacre. Mais M. de Chamilly voyant ce danger, les rallia l'épée au poin, & fit avancer à leur ſecours les Regiments de Languedoc & de Dampierre qui étoient proche de là pour cét effet. Il fit auſſi cependant mettre le feu aux Mines, leſquelles neantmoins firent autant de mal à ſes gens propres qu'aux nôtres, car il y en ût quantité de tués de part & d'autre, ſi bien que les François étant ſoutenus de toutes ces forces, firent retirer les nôtres avec perte de plus de 100. hommes, & entre autres quelques Officiers, & le Neveu de M. de Rabenhaupt. Quelques Païſans qui furent preſent à cette action afin de fortifier les travaux en cas d'une bonne iſſuë, y furent auſſi tués, & les François amenerent 11. Priſonniers dans la Ville, parmi leſquels il y avoit un Capitaine & un Enſeigne, dont le dernier mourut le lendemain, quoi qu'ils y perdirent auſſi 80. hommes des leurs. Le même jour à 10. heures le Comte de Guiſcard, Col. de Normandie, reçût un coup de Mouſquet au côté, ainſi qu'il vouloit viſiter le Parapet du chemin couvert, mais il fut gueri en peu de jours. La nuit à 11. heures S. A. fit encore attaquer

la

le Contrescarpe de 3. côtés ; asav. du côté de la Brug-poort, de celle de Bois-le-duc, vis-a-vis du Bastion du Prince Maurice, & de la Digue de Ravesteyn. Le signal ayant été donné par 2. coups de canon, on commença l'attaque. Le canon & les Mousquets faisoient un bruit effroyable, & l'on combattit avec une extreme furie auprés du Bastion de M. le P. Maurice. Deux de nos Escadrons ayant jetté des ponts par dessus le Fossé, y passerent 4. hommes le front, & se mirent en bataille sur le Glacis. Les François ne croyant pas qu'on les attaqueroit en cét endroit, abandonnerent la Contrescarpe aprés quelque resistance ; si bien que 2. de nos Capitaines avec 48. hommes ayant passé les palissades, parvindrent jusqu'au chemin couvert. M. de Chamilly craignant que les nôtres ne poussassent plus avant, y envoya 8. Maîtres de chaque Campagnie, mais ceux-là furent rechassés dans la Ville par ces 2. Escadrons, aprés avoir fait une seule décharge. On raconte une action fort remarquable en cette premiere attaque d'un Capitaine de Cavalerie des Ennemis, appellé du Faile, lequel étant dangereusement blessé au pouce, s'en alla à la Ville pour se faire penser ; mais la blessure étant trop grande pour y mettre un appareil en peu de temps, il se le fit couper, & retourna au combat avec un courage intrepride. D'autre côté le Regiment de Normandie, sortit du chemin couvert, & se mit parder-

riere sur le Glacis, si bien que les nôtres aprés leur avoir tué environ 20. Maîtres & plusieurs Soldats, furent obligés de sortir du chemin couvert. Nous perdimes ici beaucoup de monde & d'Officiers. Les François firent aussi prisonniers 2. Capitaines & un Enseigne dans le chemin couvert, & entre autres le Cap. Kuysten, mais ils y perdirent aussi quantité de leurs gens. On ne se battit pas moins furieusement aux 2. autres côtés, mais neantmoins les nôtres furent enfin obligés de se retirer aprés une grande resistance. S. A. & M. le C. P. Fagel voyoient tout ce qui se passoit, & on dit que le premier porta même quelques facines pour remplir le Fossé. Le 24. à 4. heures aprés-midi les nôtres firent une nouvelle attaque à la Brug-poort: Le combat fut furieux de 2. côtés, mais le Regiment de Languedoc qui avoit la garde en cét endroit, fit une si grande resistance, que les nôtres furent contraints de se retirer, quoi qu'avec perte de plusieurs des Ennemis. Le même jour il y ût une suspension d'armes pour 5. heures, afin d'enterrer les morts. Le 15. à une heure aprés minuit les nôtres firent une nouvelle sortie du quartier du Colonel Golsteyn, qui étoit à la Brug-poort, & aprés un grand combat, se rendirent maîtres des coupures que les François y avoient faites, où ils se logerent incontinent, & en suite sur le Glacis. Le même jour à 3. heures aprés-midi M. le Col. Hun-
debek

debek fit encore une attaque sur les coupures que les François avoient faites à la Digue de Ravensteyn, qu'ils prirent aprés un combat opiniatre; & ayant en suite comblé le Fossé qui étoit devant le chemin couvert, les nôtres y passerent en grand nombre entre l'Ouvrage à corne & le Bastion du Prince Maurice. Ils attaquerent 45. Maîtres qui avoient la garde sur le Glacis, lesquels les repousserent jusqu'à 3. fois, mais à la quatrieme ils s'en rendirent les maîtres, & s'y logerent tout à leur aise. De ces 45. maîtres il n'en retourna que 15. dans la Ville, avec celui qui les commandoit: le reste fut tué ou blessé, mais nous y perdimes aussi plusieurs de nos gens. Ce même jour on marqua plus de 400. Soldats dans la Ville qui devoient aller dans les Dehors pour les deffendre. Le 16. à 5. heures du matin ceux du quartier du Col. Hundebek ayant avancé les Approches jusqu'à la Place d'armes par les coupures que les nôtres avoient gagné sur les François de ce côté-là, ils firent une attaque fort furieuse. Deux pieces de canon que les Assiegés y avoient plantées, causerent un grand dommage aux nôtres, lesquels neanmoins pousserent si bien leur pointe, qu'ils se seroient rendus maîtres de cette Place d'armes, si les François n'eussent pas mis le feu à leurs mines, ce qui mit nos gens en desordre. Les Assiegés y perdirent 6. Canonniers. Un de nos Capitaines ayant été enlevé par les mi-

nes, fut trouvé à terre à moitié enseveli, & de là porté en la Ville sans aucunes blessures. Un peu aprés les nôtres ayant repris leurs forces combattirent beaucoup plus furieusement sur le Glacis où ils s'étoient mis le jour auparavant; Ils attaquerent la Contrescarpe, mais ayant été repoussés jusqu'aux approches, ils gagnerent & perdirent jusqu'à 4. fois les coupures qui étoient sur le Glacis. Il y ût beaucoup de Soldats & Officiers tués de part & d'autre en ce rencontre, & entre autres 3. de nos Capitaines, un Lieutenant & quelques autres Officiers. Les François ne laisserent cette nuit-là que 100. Soldats dans le chemin couvert, avec ordre exprés, à ce qu'ils disent, de l'abandonner en cas qu'ils fussent attaqués. Le 17. les nôtres avancerent leurs approches par le Glacis & les palissades du chemin couvert, vers la Brüg-poort & la Digue de Ravesteyn; le Col. Lindau y fut tué d'un coup de canon. Mais le Gouverneur voyant le danger où étoit la Ville, envoya cette nuit-là une persone expresse à Maseyk, afin d'en donner avertissement à ceux de cette Ville, & y demander du secours. Le 18. les nôtres ayant appreté une Batterie de 15. pieces de canon, on commença à en battre la Ville & l'Ouvrage à corne qui étoit hors de la Brug-poort, afin de faire une breche, comme aussi du côté de Ravesteyn. Le 19. on tira furieusement des 2. côtes, & on commença à miner la terre pour avancer sur les

De-

Dehors de l'Ennemi, & découvrir les mines qui avoient été faites à la Contrescarpe. Cependant les vivres commencerent à manquer à ceux de la Ville; car un cocq & une poule y valoient 2. Ducatons, un pot de vin de France un Ducaton, la livre de beurre 48. sous, & un euf 8. sous. Le 20. les 2. & 3. heures du matin ceux du quartier de Hundebek s'avancerent de nouveau avec des Facines & des Sacs pleins de terre vers les coupures que les François avoient faites sur la Digue, afin d'y dresser un Logement. Les François tiroient furieusement sur ceux qui n'étoient pas bien couverts, & 30. Grenadiers firent une sortie sur eux, y ayant fait rouler auparavant 2. Bombes qui firent beaucoup de mal, de sorte que les nôtres furent obligés de se retirer avec perte de 80. hommes. Ceux de dedans y perdirent 20. hommes, & le frere de M. le Comte de Guiscard y fut blessé. Le 21. les nôtres découvrirent une mine des Assiegés, & la firent sauter. Ceux de dedans tirerent alors furieusement de leur canon, parce que les nôtres avançoient toûjours avec leurs approches, & cela d'une telle façon que le 22. ils arriverent à la Chaussée qui retenoit l'eau dans les Fossés, & qui étoit auprés de la Brug-poort, entre la Meuse & l'Ouvrage à corne. Le 23. entre les 4 & 5. heures du matin ceux du Regiment de M. le Colonel Spaen ayant la garde dans les approches du Col. Goldsteyn, qui étoient à la Brug-

poort.

poort, apporterent des facines pour remplir le Fossé qui étoit devant l'Ouvrage à corne; Mais les François y étant accourus de toutes parts, les contraignirent de se retirer avec perte de quelques facines, qu'ils brûlerent puis-aprés. Il y ût beaucoup de tués & de blessés de part & d'autre en ce rencontre. Entre 9. & 10. heures on tira furieusement des 2. côtés, pendant que les nôtres appretoient toutes choses necessaires pour un Assaut general. Le 24. M. le Comte de Waldek, M. le Ringrave & M. le P. de Lorraine arriverent à l'Armée. Le même jour on commença à boire de l'eau dans la Ville, à faute de biere. La personne que M. de Chamilli avoit envoye à Maseyk le 17. étant retournée à la Ville sur les 9. heures du soir, apporta des lettres, à ce que disent les François, qui luy ordonnoient de remettre la Place entre les mains de S. A. en cas qu'Elle fût devant la dite Place. Il apporta aussi 8. Beccasses au dit Sr. Gouverneur. Le 25. sur les 8. heures du matin les nôtres ayant fait sauter une mine, le feu se mit par ce moyen à une grande quantité de Grenades, que les François avoient à la Brug-poort, dont plus de 20. Soldats furent blessés. La même mine fit une grande ouverture dans le chemin couvert, tout contre la Chaussée. Il y ût une suspension d'armes sur les 9. heures, & à cette occasion M. de Chamilly prit son temps pour donner le signal de parlementer, comme
voyant

voyant bien que par le saut de cette mine il ne pourroit pas resister à l'assaut General qu'on devoit donner ce jour-là; d'autres disent qu'il le faisoit par ordre du Roy son maître : Mais quoi qu'il en soit, M. de s'Gravemoer, le Col. Lindeboom & le Sr. de de Laquette entrerent dans la Ville en qualité d'Otages par commandement de S. A. & le Sr. de St. Louis, Maistre de Camp avec le Sr. de la Motte, Sergent Major de Normandie se rendirent auprés de sa dite A. en la même qualité; lesquels ayant appris son intention sur les conditions qui avoient été proposées par le Sr. de Chamilly, s'en retournerent à la Ville afin d'y faire consentir le dit Gouverneur, & l'Accord se conclut finalement le 26. aprés-midi. Mais comme on en a publié plusieurs conditions fausses, nous mettrons ici premierement la substance des Articles que M. le Gouverneur avoit proposés, & en suite le consentement de S. A.

Premierement que la Garnison sortira avec armes & Bagage, Enseignes déployées, &c. 2. Qu'elle emmenera tout le canon marqué aux armes de France qui ét dans la Place. 3. Qu'on luy donnera une Escorte suffisante de Troupes Hollandoises pour la conduire à Charleroy, avec des Passeports des Imperiaux & des Espagnols, & que M. de Chamilli ordonnera la route qu'elle doit prendre 4. Qu'on ordonnera des Chariots & Charrettes à suffisance pour le transport des Malades & blessés. 5. Que les

les Malades & blessés qui ne pourront être transportés, demeureront dans la Place jusqu'à leur entiere guerison; & qu'aprés cela on leur donnera des Passeports pour aller où bon leur semblera: 6. Que les Deserteurs ne seront point redemandés. 7. Qu'on accordera 2. mois de temps aux Bourgeois & habitants François qui voudront partir, afin de se preparer au depart. 8. Qu'on ne redemandera point les chevaux & autres effets qui auront été pris devant ou pendant le siege. 9. Que le Gouverneur fera payer aux Bourgeois dans 24. heures de temps ce qui leur sera dû par les François. 10. Que tous les Prisonniers de part & d'autre seront delivrés sans rançon. 11. Qu'on fournira des vivres à la Garnison tant que durera la marche. 12. Qu'on accordera des Passeports, au moyen desquels les Redoutes, Pontons, Barques & Bateaux de cuivre appartenant aux François puissent être transportés à Mastricht. 13. Que les Otages de la Province de Gueldres dont la rançon n'ét pas encore payée, seront menés à Charleroy. 14. Que les 2. Commis des Vivres qui ont été arretés à Nimegue seront remis en liberté, avec l'argent qui leur ét dû de la vente du blé appartenant à sa Majesté. 15. Qu'on accordera une Amnistie generale pour tous ceux qui ont servi en ce siege. 16. Que le Capitaine des ponts sortira de la Place avec tous ses Bateliers. 17. Que le jour de la sortie sera remis à disposition de S. A. 18. Que S. A. aprés le Traité signé se mettra en possession de telle des Portes de la Ville qu'il luy plaira.

Mais

Mais S. A. apostilla sur les dits Articles ce qui s'ensuit.

Son A. accorde le premier Article. 2. S. A. accorde aux François la permission d'emmener la moitié du canon qui êt marqué avec les armes de France, c'êt asavoir 24. pieces. 3. Accordé, à condition que S. A. ordonnera les chemins. 4. On accorde les Barques necessaires pour les Blessés qui ne pourront pas être transportés par terre. 5. Les Malades & Blessés demeureront dans la Ville à leurs dépens, jusqu'à ce qu'ils soient gueris, & le reste accordé. 6. Accordé pour les Deserteurs François. 7. Accordé pour les Habitants François qui y sont venus demeurer depuis que les François ont été maîtres de la Ville. 8. Accordé. 9. Accordé. 10. Accordé. 11. Accordé. 12. Accordé pour les Bateaux de cuivre seulement. 13. S. A. ne peut consentir qu'on emmene les Otages, & pour le reste Elle ne s'en mêle point. 14. Accordé que les Commis soient remis en liberté, & pour l'argent, c'êt une affaire qui ne touche point S. A. 15. Accordé. 16. Accordé. 17. La Garnison sortira le 28. 18. S. A. prendra possession de la Brug-poort.

Aprés que ce Traité fût été signé de part & d'autre, les Regiments du Prince de Courlande, du Tel, de van Leeuwen, de Wynbergen & de s'Gravenmoer entrerent dans la Ville le même jour, à une heure aprés-midi. Le 27. les François preparerent tou-

tes

tes choses pour leur depart. Le 22. au matin S. A. fit mettre toute son Armée en Bataille, & les François commencerent à sortir environ les 8. heures. Premierement il y avoit une Comp. de Cavalerie, suivie d'environ 100. Chariots chargés de Bagage, malades & blessés, & quelques Bateaux de cuivre. Aprés suivoit l'Infanterie au nombre de 1600. hommes, & aprés cela 4. pieces de canon de fonte verte, chacune tirée par 6. chevaux. Aprés venoit le reste de la Cavalerie au nombre de 400. hommes, & enfin M. de Chamilly avec l'Intendant & plusieurs Gentils-hommes & Officiers. Il étoit monté sur un beau cheval brun, & étant arrivé à un quart de lieuë de la Ville, où S. A. accompagnée de M. le Comte de Waldek, du Sr. de Rabenhaupt, de M. le Prince de Courlande & autres Seigneurs de qualité, regardoit la sortie, il descendit de cheval, & prit congé de sa dite A. avec un compliment fort civil, laquelle s'étant un peu enclinée sur la tête de son cheval, luy souhaite un heureux voyage. M. l'Intendant temoigna aussi beaucoup de respect à sa dite A. & les gens de pié baisserent leurs Enseignes avec leurs Mousquets & leurs piques, comme aussi la Cavalerie leurs Carabines & épées en passant par devant Elle. Il sortit aussi de la Place quelques Carosses pleins de Seigneurs & Dames, avec 2. Capucins. Ce fût ainsi que tous les François sortirent de la Ville avant-Midi sonné. S. A. entra in-
con-

continent, & ayant visité la Place, le Sr. de Roy, un des Ministres de la ville, fit un preche d'action de graces sur cette victoire, pour lequel effet il prit son texte au Chapitre 7. du 1. liv. de Samuel, au verset 12. *Le Seigneur nous a secourus jusques ici.* S. A. étoit assise en une Chaire de velours, vis à vis du Ministre, & le Peuple sur des sacs de farine, à faute de bancs. On treuva une grande provision de toutes choses dans la Ville, & 325. pieces de canon. Il êt demeuré quantité de Soldats de part & d'autre dans ce siege. Il y en a û plus de 2000. tant tués que blessés des Ennemis, & on dit que des nôtres il y en a û plus de 5000. ce qui n'êt pas trop difficile à croire vû la longueur de ce siege, les attaques & les Batteries qui ne faisoient que tirer continuëllement, si bien qu'on dit qu'il y a û plus de 100000. coups de canon tirés de part & d'autre. On avoit aussi jetté plus de 3000. Bombes & Pots-à-feu dans la Ville, qui en avoient ruïné presque toutes les maisons. Aprés cette victoire S. A donna ordre à M. de Rabenhaupt de s'en retourner en Frise & à Groningue avec les Troupes de ces Provinces, afin de s'y mettre en quartier d'hiver, & se reposer des fatigues qu'elles avoient souffert pendant ce siege. S. A. retourna aussi vers l'Armée de cét Etat avec M. le Comte de Waldek & plusieurs autres personnes de qualité, aprés qu'elle ût conduit les Imperiaux jusqu'à la Meuse; & aprés y avoir

mis

mis quelques ordres, & avoir envoyé M. de Fariaux au Païs de Cologne, s'en retourna en Hollande. Mess. les Etats Generaux ayant reçû la nouvelle de cette prise, publierent un jour d'actions de graces solemnelles pour le 7. du mois de Novembre pour remercier Dieu de cette Victoire, & pour faire les feux de joye & autres marques de rejoüissance ordinaires en ces occasions. Ils en donnerent aussi avis à tous les Ambassadeurs étrangers, avec priere d'en faire part à leurs Committents, comme ils promirent de faire, & feliciterent leurs grandeurs sur un bonheur de telle importance.

Le Magistrat de la ville de Cologne ayant fait porter à l'ordinaire ce mois-ici le canon des Remparts dans le Magazin, M. le Baron de Kilmansek qui y commandoit le Regiment du Marquis de Grana, en fut fort mécontent, & en donna avis à l'Empereur; Mais le dit Magistrat lui promit qu'en cas de necessité il le feroit reporter sur les Remparts. Le 27. du mois passé M. l'El. Palatin fit assembler son Conseil secret dans son Château de Heidenberg, pour examiner en sa presence le Baron de Woltshoyven, son principal Ministre, sur quelques plaintes & accusations qu'on avoit faites contre lui. Il étoit accusé principalement d'avoir mal parlé de l'Alliance que S. A. avoit faite avec l'Empereur, pour la conservation de la liberté Germanique, contre les violences de la France, & que contre l'ordre exprés qu'il

en



598.



HENRICUS de la TOUR
Vicomte de Turenne

en avoit, il s'étoit laissé seduire par quelques Ministres de sa d.A. & avoit reçû d'eux quelques presents. Pour ce qui êt du dernier, il confessa en general tout ce qu'on lui prouva en particulier. Là dessus on delibera sur la punition qu'il avoit meritée, & l'Electeur lui fit cette grace qu'en consideration de ses 24. années de service, il ne fit que lui ôter toutes ses Charges & dignités, & le declara incapable d'assister jamais en aucunes deliberations. Cela étant fait, le dit Baron fût obligé de promettre par écrit de ne point sortir du Palatinat, mais d'y demeurer aussi long-temps qu'il plairoit à S. A.

Recit de la Bataille qui s'êt donnée auprés de Entzheim & Holtzheim entre l'Armée des Alliés, & celle de M. de Turenne le 4. Octobre 1674.

L'Armée des Alliés ayant passé le pont de Strasbourg le premier jour du present mois, campa ce soir-là à Ilkerk, à une demie lieuë de la Ville. Le 2. elle y demeura encore, & le 3. elle s'avança jusqu'à Dachstein pour empecher le passage aux François dans la haute Alsace. Le 4. elle arriva à Entzheym, où elle se posta sur une hauteur entre la riviere de Ill & le Preuts. M. de Turenne étant averti de cette marche, décampa incontinent de Hogevelt avec son Ar-

Armée, où il étoit logé, au nombre de 24000. hommes, & prit la route de Holtsheim. Il avoit 24. pieces de canon avec lui, mais le Bagage étoit demeuré derriere, excepte seulement celui qui étoit necessaire pour sa personne. Il tint Conseil de Guerre en ce lieu-ici, & fit prêter un nouveau serment de fidelité à ses Officiers. Etant assuré de ce côté-là, il partit de son Camp le matin, & ayant passé la Riviere de Preutz, parut à la vuë des Alliés, entre Strasbourg & eux, en un Bois qu'il avoit pris pour sa deffense; sur quoi on donna l'alarme par tout, & l'Armée fut mise en Bataille. On planta incontinent l'Artillerie vers le Bois, & M. de Turenne en fit de même de son côté vers l'Armée des Alliés. Environ les 7. heures il donna le signal pour combattre avec 2. coups de canon, à quoi les Alliés répondirent avec 6. si bien que la Bataille commença sur les 8. heures. La Cavalerie Imperiale qui avoit l'Aile droite, & qui ne pouvoit approcher des Ennemis à cause du Bois, fut d'abord commandée pour reconnoître l'Armée de Turenne, mais d'autant qu'elle étoit cachée dans des Hayes & buissons, ils ne la purent découvrir, si bien qu'ils furent obligés de s'en retourner sans avoir rien vû. On y envoya donc les Troupes de Lunebourg & de Lorraine qui avoient l'Aile gauche, & qui étoient cachées derriere quelques Fossés, lesquelles attaquerent avec une valeur extraordinaire l'Aile
droite

droite des Ennemis, quoi qu'ils fussent obligés d'avancer vers le Bois par leurs Fossés avec une grande incommodité. Cette Aile droite qui étoit composée des Dragons du Roy, du Marquis de Listenoy, & des Regiments d'Anjou, Bretaigne, Hamilton, & autres, fit d'abord une vigoureuse resistance, mais enfin elle fut obligée d'entrer plus avant dans le Bois par la furieuse attaque des Troupes de Lunebourg, dont le General, asav. M. le Duc de Holsteyn donna des marques d'une vaillance merveilleuse en ce rencontre. Mais M. de Turenne voyant le danger des siens, fit avancer incontinent son Regiment, avec ceux de Bourgogne, de Languedoc, de la Reine, de Pilloy, & autres, & fit planter le canon tout droit contre les Alliés, si bien que les François reprenant courage par ce nouveau secours, firent un peu retirer les nôtres, avec perte de 6. petites pieces de campagne, jusqu'à ce qu'enfin M. le General Wertmuller vint à leur secours avec 5. Escadrons d'Infanterie. Ce fut alors que le combat recommença avec plus de vigueur, & que les Regiments du Roy & celui des Walons fut fort maltraitté, si bien que ceux de Lunebourg non seulement remirent les choses dans le premier état, mais aussi chasserent les François plus avant dans le Bois. Et quoi que M. de Turenne ût envoyé à leur secours son Corps de reserve sous M. de Montgeorge, cela neantmoins ne produisit

point d'autre effet, ſinon que le combat continua juſques au ſoir avec beaucoup de chaleur des 2. côtés. Cependant l'aile droitte des Alliés n'avoit pû entrer en combat avec la gauche de M. de Turenne, à cauſe de la grande quantité des coupures & foſſés qui étoient entre deux. On avoit bien taché de la faire attaquer par quelques Troupes detachées, mais il ne fut pas trouvé poſſible à cauſe du dit empechement, ſi bien qu'il n'y ût que la premiere ligne de la dite Aile, laquelle ayant paſſé par les Hayes & foſſés, fit une décharge ſur les Ennemis, & les fit branler; mais eux voyant le petit nombre de ceux qui les attaquoient, ſe remîrent en peu de temps, Finalement M. de Turenne voyant qu'il ne pouvoit rien faire contre les Troupes de Lunebourg avec ſon Aile droite, fit ſonner la retraite & ſe retira à Marlenheim. Ce fut ainſi que finit cette Bataille: Et certes on auroit pû eſperer une entiere Victoire, ſi l'Aile droite des Imperiaux ût pû auſſi étre menée au Combat; mais le dit combat ſe termina peu à l'avantage des uns & des autres, quoy que les Alliés demeurerent Maîtres du Champ de Bataille par la retraitte des François, aprés laquelle eux ſe retirerent auſſi à Graveſtade. La perte qu'ils ſouffrirent en ce Combat fut eſtimée à 2500. hommes, & celles des François à 4000. On n'a jamais entendu tant de coups de canon en une melée, car du côté des Alliés il y en ût plus de 4500. qui tuerent

rent presque chacun un homme ou un cheval. La Cavalerie Ennemie qui avoit été fort proche du canon, en souffrit le plus, car de plusieurs Bataillons de 300. chevaux il n'en étoit pas resté 20. Des Alliés ce furent les Troupes de Lunebourg qui furent le plus maltraitées, si bien qu'elles perdirent les Officiers suivants asavoir le S^r. Reus General Major, Noot Colonel, Feig Colonel, 3. Majors, & 20. tant Capitaines, Lieutenants qu'Ensëignes. Des Lorrains & autres il y ût le Col. Berrier, le Lieut. Col. de la Tour, & le Comte de Gramont, Envoyé de Bruxelles auprés de M. le Duc de Lunebourg, lequel voulant aussi se signaler en ce Combat fut tué aux côtés de M. le Duc de Holsteyn. M. le Comte de Gondole, M. le Duc de Wirtemberg, du Pigny Lieut. Colonel, & un Major y furent blessés. Pour faire voir de plus grandes particularités de ce Combat nous ajouterons ici 2. lettres que quelques Chefs des Aliés en ont écrites à quelques-uns de leurs amis.

Le 3. du present nous partîmes avec l'Armée vers Dachsteyn afin d'empecher le passage à l'Ennemi par la haute Alsace. Les Imperiaux se logerent à Dippingen, & moi avec nôtre Armée à Dicken, à un quart de lieuë l'un de l'autre, une de Dachsteyn, & 3. de Strasbourg. Nous avoient la riviere de Preuts devant nous, qu'on pouvoit guayer par tout. L'Ennemi la passa une heure devant nous auprés du Village de Holtzheim, & continua toute la nuit, sans

que nous pussions apprendre au Vrai ce qu'il faisoit. Le 4. l'Ennemi passa devant nous auprés du dit Village, de sorte que nous changeames de route avec toute l'Armée, & mimes par ce moyen l'Ennemi entre nous & Strasbourg à la main gauche du Bois, où il prit un poste avantageux. L'Infanterie Imperiale se saisit du Village de Entsheim à la droitte; En un mot nous en vinmes aux mains, quoi que nous ne fumes pas secourus ainsi qu'il etoit à desirer; Le Combat dura depuis 8. heures du matin jusqu'à 2. heures aprés-midi. Nous tachames de chasser l'ennemi hors du Bois, & lui à nous hors des Fossés; ce qui neantmoins ne reüssit ni d'un coté ni d'autre, & rendit le combat extremement opiniatre, l'Infanterie & la Cavalerie étant pele-méles ensemble. A 2. heures aprés midi nous nous trouvames à la portée du Mousquet l'un de l'autre, & nous regardames sans nous rien faire. Trois Escadrons Imperiaux que le Gen. Wertmuller amena à mon secours, se sont fort bien battus, mais le reste de l'Infanterie n'entra point au Combat. Enfin nous demeurames campés jusqu'à la nuit assés proche les uns des autres, & pour nous, nous nous retirames à Gravestadt. Je ne puis pas bien dire la perte qu'on a faite de part & d'autre, &c.

M. le Maréchal de Turenne etant campé auprés d'Osthelm, attendoit du secours qui lui fut amené par M. les Comtes de Crequi & de Grandpré au nombre de 1000. hommes, selon le dire de ce General, quoi que plusieurs ayent fait ce nombre plus petit. Les François se vantent

tent d'avoir eu la Victoire, mais certes je puis dire en verité qu'elle n'a pas été à un des deux, vû qu'on s'est extremement bien battu de part & d'autre. M. l'El. de Brandebourg étant à Portzheim, a envoyé un Gentil-homme à M. le Duc de Bourneville, pour lui faire savoir qu'il seroit dans 4. jours auprés de lui avec son Armée, mais je croi que ce sera bien 8. jours avant qu'il y soit. Les Imperiaux & les Alliés sont à Ilzerchen & Gravenstadt. Le 3. nous marchames vers Dachsteyn avec nos Armées pour couper le passage aux Ennemis dans la haute Alsace. Ce jour-là nous demeurames avec les Imperiaux à Dippingen, & moi avec mes Troupes à Dutlen, un quart de lieuë de Dippingen, une de Dachsteyn, & 3. de Strasbourg. L'Ennemi étoit à une lieuë de nous auprés du Village de Holtzheim & la riviere de Prentz, qui étoit guayable par tout: Ils la passerent ce soir-là & toute la nuit. Le 4. l'Ennemi sortit du dit Village de Holtzheim, & quoi que nous ussions le temps de nous mettre en Bataille, si et ce que nous changeames de route avec toute nôtre Armée, si bien que l'Ennemi étoit entre Strasbourg & nos Armées. Il se saisit du Village qui etoit à main gauche pour sa deffense, & l'Infanterie Imperiale se posta dans le Village de Ensen, où étoit leur Cavalerie à main droitte: Et moi avec mon Infanterie je me campai en quelques Valons qui étoient à la main gauche du dit Village, fort proche de l'Ennemi. Je mêlai ma Cavalerie qui étoit partagée en 20. Escadrons, avec l'Infanterie,

car en cet endroit à la main gauche de l'Armée il n'y avoit point d'autre Cavalerie. Une heure de là on voyoit la Cavalerie de Lorraine, & les Troupes de Munster, que j'avois mandées au lieu de celles de Lorraine, n'étoient pas encore arrivées au lieu du Combat. Le matin entre 8. & 9. heures nous exhortames nos gens à bien combattre, & l'on s'ét battu jusqu'à 2. heures aprés-midi. Nous fimes tous nos efforts pour chasser l'Ennemi de son poste, & il n'en fit pas moins de son côté pour le même effet; mais la chose n'a point û de succés de part ni d'autre, & la Cavalerie & Infanterie combattoit continuellement sans rien avancer. Le deuzieme jour chacun se mit à reposer, sans qu'on attentât rien de côté ni d'autre, à cause de la grande fatigue qu'on avoit souffert pendant le Combat. Trois Regiments Imperiaux que le Gen. Wertmuller avoit amenés à mon secours, se sont extremement bien battus, mais le reste n'a pû entrer en Combat avec l'Ennemi. L'Aile droitte des Imperiaux n'a pû aussi rien gagner sur les Ennemis. Nous sommes restés sur le lieu du Combat jusqu'à la nuit, aprés quoi nous nous sommes retirés à nôtre premier quartier de Grabenstaden. On dit qu'il a êté tué 4. ou 5000. François, mais on ne sait pas pour certain combien ils ont perdu d'Officiers: Toutefois on apprend par le rapport des Prisonniers & des Deserteurs que M. le Mar. de Turenne fût blessé au haut du bras, que M. le Comte d'Auvergne a une jambe emportée, M. Douglas mort, & qu'on cherche le Marquis de Vaubrun

& le jeune Comte de Leningen. Des Alliés, & sur tout des Troupes de Lunebourg, on a perdu environ 2500. hommes. Des Officiers ont été tués, Noth, Seigern, 3. Majors, 20. Capitaines, & environ 30. Lieutenants & Enseignes, dont les noms ne sont pas encore connus. Des Lorrains il y a le Col. Berrier, son Lieutenant appellé la Tour, & 50. Cavaliers: Du Regiment du General Caprara il y en a plusieurs de blessés, asavoir le Comte de Stirum & Gondole, quelques Capitaines & Officiers, & plus de 100. Soldats. Samedi passé le Sr. Dunewalt fit une attaque sur les Ennemis avec quelques Troupes exercées, dont il en a tué plus de 800. fait 200. prisonniers, & gagné 8. Etendarts.

Non obstant toutes ces preuves, les François ne laisserent pas encore de s'attribuer l'honneur de la Victoire selon leur coutume ordinaire, mais on sçait assés qu'ils ont perdu plus de Drapeaux & d'Etendarts que les Alliés, puis que ces derniers en ont gagné 11. sur eux avec 2. Timbales, & au contraire n'ont perdu que 4. Etendarts & 6. petites pieces de campagne. Les François quitterent aussi les premiers le lieu du Combat, & d'ailleurs avoient perdu la plus part de leurs gens, & entre autres les Officiers suivants, selon ce qu'ils en publierent eux-mêmes.

BLESSE'S.

M. de Turenne un cheval tué sous lui.
M. de Vaubrun 2. M. de Lorge 3.

M. de Duras 1. & 2. blessés.

Le Chevalier de Gassion 5. & le Marquis d'Aubeterre, un.

Le Comte d'Auvergne blessé à la jambe.

Le Milord Hamilton à l'épaule, & de Saint Chaumont Cap. en Auvergne, la jambe emportée.

Mess. de Cusan & de Cornai Maîtres de Camp, blessés à mort.

M. l'Etang, Capit. du Regim. de Bouillon, fort blessé.

Le Chevalier du Menil un coup de canon à la jambe.

Bonier, Major d'Armagnac, Durand, Major d'Auvergne, la Marue, son Ecuyer & M. de Listenois, Col. d'un Regiment de Dragons, fort blessés.

Le Marquis de Boufflers Col. des Dragons, M. de Bellemont, de Reveillon, d'Alambon, de Boulevert, de Beaupré, de Lansac, tous Maistres de camp, Majors ou Capitaines, legerement blessés.

De la Motte, de Narbonne, de la Malonniere, de Marcilli, de Silleri & de Baudeville, tous Officiers, legerement blessés.

MORTS.

Le Comte de Clair, Maître de Camp du Regiment Royal de Marine.

Le Comte de Saldagne, Maître de camp & son Major.

Le Sr. Litleton Colonel de la Cavalerie de Monmout.

Meff. de Brion, de Bourgon, de Couvron, de Montreu, de la Tripiniere, de Godaille, de Saucheville, de Normort, de Courtaignoux & de Friez, tous Capitaines ou Officiers.

Aprés cette Bataille les Armées des Alliés demeurerent encore quelque temps dans le voisinage de Strasbourg, attendant l'arrivée de M. l'Elect. de Brandebourg, lequel s'étant abbouché le 3. à Heilbron avec M. l'El. Palatin pour la marche de son Armée, on resolut qu'elle marcheroit aussi du côté de Strasbourg: C'êt pourquoi elle passa le Nekre le 5. & entra dans le païs de Wirtemberg & Baden pour se rendre au lieu assigné. Son A. E. suivit le 7. en personne avec 2000. chevaux, & arriva le 12. auprés de Strasbourg. M. le Marquis de Baden arriva à Rastadt auprés de sa dite A. où il prit congé d'Elle aprés une conference amiable qu'ils ûrent ensemble. Le 15. la dite Armée passa le Rhin auprés du Schager-Molen, excepté la Cavalerie, laquelle passa sur le pont de Strasbourg. Elle avoit 47. pieces de canon avec elle. M. le Duc de Zell, qui avoit passé le Main à Asschaffenbourg avec les Troupes, arriva aussi en ce temps-là auprés de Strasbourg avec les dites Troupes: C'êt pourquoi M. l'Elect. de Brandebourg aprés que toutes ces forces ûrent passé le Rhin, les fit mettre en bataille pour aller à la rencontre de M. de Turenne: Mais cettui-là en étant

averti, se fortifia en son ancien poste auprés de Marlenheim, afin de n'être point surpris. Il avoit cependant fait occuper le Château de Wasselheim, appartenant à ceux de Strasbourg, parce qu'il y avoit quantité de provisions dedans, & envoya un Trompette à M. l'Elect. de Brandebourg, pour demander une suspension d'armes, à ce qu'on croit; mais on ne le voulut point écouter; si bien qu'au contraire toutes ces forces passerent la riviere d'Ill afin de presenter la Bataille à ce General. Le 18. elles arriverent auprés de son Camp, & on commanda le Gen. Dorfling avec 5000. chevaux pour le reconnoitre; mais on ne trouva personne hors des retranchements: Et quoi qu'il ût reçû un renfort considerable si êt ce neantmoins qu'il n'osa jamais presenter la Bataille aux Alliés: Car ayant appris qu'il avoient resolu de l'attaquer à quelque prix que ce fût, il partit la nuit de son Camp, & se retira à Eswiler & Wilsen par la riviere de Sorr, où il se retrancha, laissant par ce moyen toute l'Alsace ouverte aux Alliés, lesquels le firent bien poursuivre, mais comme il étoit trop avancé, ils ne prirent que quelques Prisonniers, Mulets, & Chariots de bagage. Cependant M. l'Elect. Palatin, accompagné de M. le Prince son fils, arriva encore auprés de l'Armée des Alliés avec 1500. hommes tant de pié que de cheval: Et partant comme on ût deliberé de ce qu'on auroit à faire contre les Ennemis,

on

on resolut d'attaquer le Chateau de Wasselheim, où M. de Turenne avoit mis Garnison un peu auparavant, & de s'en rendre le maitre à vive force, commme on fit: Car le Sr. Goltze, Lieut. Gen. des Troupes de Brandebourg, l'ayant investi, on dressa incontinent. 2. Batteries, lesquelles firent si bon effet en peu de temps, qu'elles ruïnerent entierement 2. Tours avec les murailles du dit Château. Aprés quoi le dit General sortit de ses Tranchées l'épée à la main en presence des Electeurs de Brandebourg & Palatin, & logea ses Troupes sous les dites Tours: Et quoi que les François qui étoient dedans fissent une vigoureuse resistance, si èt ce que neantmoins ils furent enfin obligés d'abandonner les murailles, & de rendre la Place. Ils sortirent avec leur armes, & on y trouva une grande quantité de provisions, qui vindrent fort à propos, vû la grande disette qu'il y avoit pour lors en ces quartiers-là. Les Imperiaux s'en allerent là-dessus à Haguenau, & les Troupes de Brandebourg du côté de Saberne. Cependant ils firent assembler quantité de facines, parce qu'on croyoit que M. de Turenne ayant reçû un renfort de 8000. hommes sur la fin de ce mois sous la conduite de M. de Crequi, auroit pris la resolution de hazarder une Bataille contre eux.

Le 16. on communiqua à l'Assemblée de Ratisbonne la resolution de S. M. Imp. pour la Garantie du Cercle de Bourgogne, y com-

y compris les Païs-bas. Le 19. la dite resolution fut approuvée par les 3. Colleges de l'Empire, si bien que cette affaire qui avoit trainé plus d'un siecle, se vît enfin terminée heureusement à la joye de tout l'Empire & de tous ceux qui étoient dans les interets de S. M. Monsr. le Marquis de Baden Dourlach fit savoir en ce temps-ici aux Etats de l'Empire qu'il auroit prêts dans peu de temps 12000. hommes des Cercles, & pria qu'on lui envoyât M. le Baron de Leyen afin de commander l'Infanterie. Il semble que les affaires de la Cour de Baviere commençerent à changer entierement de face depuis la mort de M. le Prince Harman de Furstenberg, vû que l'Electeur de ce nom envoya 6000. hommes de ses Troupes à S. M. Imp. pour s'en servir contre les Rebelles de Hongrie.

On deffendit en ce temps-là de nouveau à Vienne toutes les manufactures de France, de sorte que plusieurs Marchands qui en étoient pourvus, les envoyerent en Turquie. S. M. Imp. fit aussi faire de nouvelles levées pour les envoyer au secours de ses Armées qui étoient sur les bords du Rhin & de la Meuse. Le Colonel Smit deffit en ce temps-là 500. hommes aux Rebelles de Hongrie, entre lesquels il y avoit un de leurs principaux Chefs appellé François Kyz: Mais comme on trouva quantité de Turcs parmi les dits Rebelles, S. M. en envoya faire des plaintes au Bassa d'Agria,

pour

pour en demander reparation. On veut dire que M. le Duc de Hanover fit assurer S. M. en ce temps-là qu'il n'employeroit ses Troupes ni contre lui ni contre l'Empire. M. le Duc de Wirtenberg fit une nouvelle Alliance ce mois-ici avec l'Empereur, au moyen de laquelle S. M. se vît entierement assurée des bonnes intentions de ce Prince. M. le Baron de Lisola étant arrivé à Vienne, fut élu en qualité de Deputé avec M. le Comte Montecuculi, le Comte Frobenius de Strasbourg, & le Secretaire Abele, pour faire une fin de l'affaire de M. l'El. de Cologne. M. le Prince de Brandebourg arriva aussi à Vienne en ce temps-ici, à ce qu'on dit sur le sujet de quelque dissension qui étoit survenuë entre les Chefs de l'Armée des Alliés auprés du Rhin, & pour prier l'Empereur de deferer le commandement en Chef de la dite Armée à M. l'Electeur son pere. Le Sr. Oxenstern Ambass. du Roy de Suede, étant aussi arrivé en la dite Ville vers le commencement de ce mois, s'y tint incognito jusqu'au 20. auquel jour il fut introduit à l'audience fort solemnellement avec un cortege de plus de 50. Carosses; mais nous parlerons de la proposition qu'il y fit dans le mois prochain. Cependant on examinoit toûjours à la Cour les Complices du P. Guillaume de Furstenberg, & on lui donna un Avocat pour deffendre sa cause. Mais un nouvel accident mit toute la dite Cour en alarme en ce temps-là: Car

comme on ût arreté vers les commencement de ce mois le Secretaire du Prince de Lobkowits, appellé Ferri, sur quelque soupçon qu'on avoit de lui, il fut examiné fort severement jusqu'à 2. fois, & on veut dire qu'il confessa d'avoir fait tout ce dont il étoit accusé avec la participation de son Maître, dont on divulgue beaucoup de choses, & entre autres qu'il auroit attenté à la vie de l'Empereur: Mais comme on n'en avoit point de preuve certaine, il faudra attendre que le temps nous en éclaircisse plus amplement. Quoi qu'il en soit, aprés que ce Secretaire ût été examiné, ainsi que nous avons dit ci-dessus, S. M. fit assembler le 16. aprés-midi dans son Antichambre tous ses Conseillers privés, asavoir M. le Prince de Swartzenbourg, le Sr. de Lamberg, Montecuculi & Zinzendorf. Ceux-là y étant on y fit venir le Chancelier appellé Hocher, & le Sr. Abele, Secretaire d'Etat, dont nous avons parlé ci-dessus; & là-dessus on commença à deliberer sur cette affaire. Mais comme le Prince de Lobkowitz voulut aussi entrer au dit Conseil le jour ensuivant, le dit Chancelier s'approcha de lui, & luy donna un billet de la part de l'Empereur, contenant *qu'il ût à sortir de la Cour dans 3. jours, & à se retirer en Boheme, avec deffenses d'en bouger jusqu'à nouvel ordre sur peine de la vie:* Le dit billet contenoit aussi *que S. M. l'avoit privé de toutes ses Charges.* Là-dessus le dit Prince s'en alla di-

ner auprés du Pere Emmerich, & fut conduit en Boheme le 20. avec une Comp. de Dragons, qui étoient commandés par le Comte de Martinits, lequel ût ordre de veiller soigneusement sur sa personne, à ce qu'il n'en arrivât faute.

M. le Connétable Wrangel arriva finalement de Suede en Pomeranie avec quelques Troupes en ce mois-ici, mais il demeura encore quelques temps à Wrangelsburg, à cause de la goutte dont il étoit cruellement tourmenté. Il étoit parti de Stocholm avec le Duc de Holstein Gottorp, lequel à son retour avoit été regalé par le Roy de Suede de quelques pieces de canon & d'une épée toute entourée de diamants. Madame son Epouse avoit aussi reçû une Bague de la valeur de 10000. écus. Sa Majesté ayant fait assembler ce mois-ici à Conings-ohr le Regiment de ses Gardes & quelques autres Troupes, les fit marcher en Bataille les uns contre les autres, aprés en avoir fait la revuë: Mais cela ne se fit point sans un insigne malheur, vû que quelques-uns ayant mis des bales sur leurs Mousquets, le meilleur des chevaux de S. M. qui étoit alors monté par le Sr. Morner, Gen. Major, fut tué sous lui, S. M. ayant été montée dessus fort peu de temps auparavant. Peu-aprés un pont ayant été jetté sur une certaine riviere auprés de Conings-ohr, sur lequel il passa quelque Cavalerie, le dit pont se rompit, si bien qu'il y ût 7. personnes de noyées

avec leurs chevaux. Le Jacht de S. M. étant chargé de quantité de munitions de guerre, fut aussi brulé en ce même temps par l'imprudence des Matelots, si bien que sa dite M. n'ût pas beaucoup de plaisir de tout ce divertissement. On parloit encore alors fort diversement de desseins des Suedois; mais la plus part croyoient pour assuré que cette Assemblée de leurs Troupes n'étoit pour autre chose que pour le service de la France; & ce qui confirmoit d'autant plus cette opinion, étoit que M. de Vitri étant arrivé en ce temps-là à Hambourg dans un Jacht Anglois, il se transporta incontinent auprés de M. le Connetable qui étoit en Pomeranie: Et ce qui verifioit encore tout ceci, étoit que les François firent courir le bruit qu'il y avoit à Hambourg 400000. écus de subsides ordinaires, & 160000. d'extraordinaire prets pour être contés aux Suedois, aussitôt qu'ils se seroient déclarés en faveur de la France.

On veut dire que le dit Sr. de Vitri écrivit une lettre fort pressante sur ce sujet au Roy de Suede. Quoi qu'il en soit, plusieurs conclurent que du moins tous ces preparatifs se faisoient contre M. l'El. de Brandebourg, vû qu'on dit que M. le Connetable écrivit une lettre expresse à Strasbourg au Sr. Wangelin à ce qu'il ût à s'en retourner en diligence auprés de lui; A quoy quelques-uns ajoutent que le Roy de Suede même avoit écrit sur ce sujet à M. le Duc de Hanover:

Les

Les Suedois transporterent aussi tout leur canon & munitions de guerre à Stettin. Un Armateur inconnu ayant rencontré en ce temps-ici sur la riviere de l'Elbe un des meilleurs vaisseaux de Hambourg, de ceux qui trafiquent en Moscovie, en enleva les meilleures marchandises & quelque argent contant: Et quoi qu'on en fit du depuis une fort exacte recherche, si êt ce qu'on ne pût toute-fois jamais rien découvrir. L'Equipage de ce vaisseau étant arrivé à Hambourg, raconta que ceux du dit Armateur avoient parlé un langage si étrange, qu'il avoit été impossible à pas-un d'eux de les entendre.

On reçût avis en Pologne ce mois-ici du Sr. Skolimowski, qui avoit été envoyé par le Prince Demetrius vers le Sr. Romadanowski, General de l'Armée des Moscovites, que le grand Kam des Tartares, aprés avoir été battu par les dits Moscovites auprés du Boristhene, s'étoit retiré dans le Crim. Mais le dit General, quoi qu'ayant une Armée de 200000. hommes, s'étoit campé derriere la dite riviere; ce que le Grand Seigneur trouva fort étrange, à ce qu'on dit, & le conta pour une de ses victoires, asavoir qu'il avoit fait retirer les Moscovites sur la simple nouvelle de son arrivée: Mais d'autres croyent que cela avoit été fait par la ruse des Tartares, lesquels ayant allumé quantité de feux de joye auprés de Czechrim & de Zankar, effrayerent

rent les Moſcovites par ce moyen, & leur firent croire par un des leurs, qu'ils laiſſerent prendre priſonnier tout exprés pour cét effet, qu'ils avoient fait la Paix avec les Polonnois. Quoi qu'il en ſoit, il êt certain qu'on ſût extremement alarmé en Moſcovie par cette retraitte, & le Grand Duc envoya en diligence le S^r. Dolhorucki vers la dite riviere, ayant reſolu de ſuivre lui-même en perſonne, quoi que neanmoins il voulut auparavant faire declarer ſon fils aine, nommé Foeder Alexiowits, pour ſon Succeſſeur le jour de la grande Fête qui ſe celebre tous les ans en Moſcovie. Cependant les Deputés de Pologne arriverent à Kadzin, pour y traitter de nouveau avec ceux de Moſcovie. Mais aprés qu'ils furent aſſemblés, les Moſcovites alleguerent pluſieurs choſes qu'on n'avoit point attenduës, & entre autres qu'on parloit trop mal de leur Grand Duc en quelques livres Polonnois. Mais les Polonnois produiſirent de leur côté de ſemblables livres des Moſcovites, & prouverent par écrit que ces derniers n'avoient point obſervé le Traitté d'Andriſzow, vû qu'ils n'avoient pas rendu Kiow en l'an 1670. & n'avoient pas joint leur Armée à celle de Pologne pour combattre les Turcs, ainſi qu'il étoit expreſſement ſtipulé par le dit Traité. Mais le Grand Seigneur étant campé avec ſon Armée auprés de Ladizin, & voyant ſa dite Armée grandement diminuée, reſolut de

s'en

s'en retourner vers le Danube, & de passer l'hiver à Baba en Silistrie. Il n'avoit point voulu recevoir la lettre du Roy de Pologne qui lui avoit été presentée par le Sr. Kowo-rowski, mais l'ayant donnée à lire à son premier Visier, lequel lui en donna l'intelligence, il ne répondit rien, parce qu'on y demandoit la restitution de l'Ucraine & de Caminiec. Le Visier répondit neantmoins à cét Ambassadeur que son Maître n'accorderoit jamais ce point à la Pologne, quand il devroit lui faire une guerre perpetuelle; c'êt pourquoi le Roy fit prier de nouveau le graud Kam des Tartares d'accepter la Mediation, & de menager si bien cette affaire qu'elle pût étre terminée sans prejudice de l'un ni de l'autre des Partis. Pendant que les Turcs reprenoient le chemin du Danube, le Visier demeura auprés de Jas, & les Otages de Lembourg furent transportés de Caminiec à Constantinople. On tenoit pour certain que les Tartares avoient fait cette Campagne plus de 100000. Prisonniers, qu'ils emmenerent en un dur esclavage. Mais le Roy de Pologne étant parti de Jaworow vers le commencement de ce mois, & étant arrivé à Zolkiew, y apprit que la Reine son Epouse qui l'avoit suivi, étoit dangereusement malade à Casimir, c'êt pourquoi il s'y transporta en diligence, & y arriva heureusement le 10. mais trouvant la Reine en beaucoup meilleur état qu'il n'avoit cru, il partit du dit Casimir le 13.

& ar-

& arriva 16. à Zolkiew, & d'autre côté la Reine reprit la route de Pologne à petites journées. De Zolkiew le Roy arriva le 18. à Zloczow avec plusieurs Grands du Royaume. Cependant l'Armée de Pologne étoit arrivée à Skwarzawa, prés de Fileiowka; c'êt pourquoi aprés que l'Armée de Lituanie se fût jointe à elle, on tint Conseil de guerre le 23. à Zloczow, où on resolut de faire marcher toute l'Armée vers l'Ucraine, afin de s'en rendre le Maître, & mettre le Royaume hors de danger pour le Printemps. En suite de cette resolution on prepara toutes choses pour décamper avec la dite Armée.

On mit en ce temps-là à Rome à la persuasion du Cardinal Altieri un nouvel impôt de 3. pour cent sur toutes les Marchandises qui étoient portées en la Ville, sans en excepter même celles des Ambassadeurs étrangers, ni des Cardinaux ce qui y causa un grand desordre. Le Cardinal Sforza s'y opposa le premier, & menaça de faire traiter les Gabelliers à coups de bâton, s'ils ne vouloient pas lui delivrer ses Marchandises sans impôt. Le Cardinal Brancaccio n'en fût gueres plus content, mais neanmoins il ne fit aucune violence publique à cause de cela. Le Cardinal Lantgrave fit comme Sforza. Les Ambass. de l'Empereur, de France, d'Espagne & de Venise étant surpris de cette nouveauté, s'unirent fort étroittement ensemble, nonobstant la guer-
requi

re qui étoit entre leurs Maîtres, pour faire abolir ce nouveau droit; & demanderent pour cét effet audience au Pape & au Cardinal Altieri jusqu'à 4. fois, mais ce dernier ayant tout le maniement des affaires entre les mains, la leur refusa à chaque fois; si bien qu'étant allés ensemble pour l'obtenir, ils furent avertis que toutes les portes du Palais étoient fermées, excepté la grande, qui étoit gardée par les Suisses, & barrée par la chaine, de sorte qu'ils furent contraints de s'en retourner aux Chartreux, où ils demeurerent jusqu'à une heure aprés-midi. Leurs Excell. étant irritées de cét affront, envoyerent incontinent des Couriers à leurs Maîtres pour savoir comment ils auroient à se gouverner en cette affaire; Mais le Cardinal Altieri ayant peur & non sans cause, que les dits Ambass. ne jettassent toute la faute sur lui, envoya aussi un Exprés aux Nonces qui étoient auprés de l'Empereur & des Rois de France & d'Espagne, pour les avertir de ce qu'ils auroient à faire en ce rencontre. Il fit aussi assembler plusieurs Cardinaux sur ce sujet, pour voir s'il n'y auroit pas moyen d'accommoder ce different: Mais les Ambassadeurs ayant enfin obtenu audience du Pape, M. le Card. Langrave y entra le premier, & remontra au Pape en quelle maniere ils étoient traittés par le Cardinal son Neveu, lequel leur avoit fait fermer la porte au nés, & fait redoubler les Gardes; afin qu'ils ne

fussent

fussent point reçûs à l'Audience, si bien qu'ils étoient obligés de ne plus traitter avec lui, de peur qu'il ne leur arrivât pis; de toutes lesquelles choses le Pape declara ne savoir rien du tout. Les Ambassadeurs de France, d'Espagne & de Venise ayant û en suite audience, firent aussi de grandes plaintes contre le dit Cardinal, mais ils reçûrent la même reponse que le premier; de laquelle néantmoins ils ne se contenterent pas croyant que les Auteurs de telles nouveautés devoient être punis rigoureusement. Ils demanderent aussi une satisfaction toute particuliere au dit Cardinal, par ce qu'il leur avoit fait fermer la porte au nés. Tant y a qu'on fit courir le bruit que le dit Altieri étoit fort troublé de cét accident, & ce d'autant plus qu'on divulguoit par tout que le Pape lui vouloit ôter le Gouvernement & mettre le Cardinal Gabrieli en sa place. C'êt pourquoi il pria le Cardinal Barberino de faire en sorte auprés des Ambassadeurs qu'ils remissent l'affaire en Arbitres, mais cettui-là n'en voulut rien faire: Toutéfois il fit tant auprés de quelques Cardinaux de ses amis que le Cardinal Caraffa en parla à l'Ambass. d'Espagne, & tâcha de lui faire comprendre le grand avantage que la Couronne d'Espagne & lui-même en particulier retiroient de la bien veillance du Siege Romain, mais le dit Ambassad. se montra inflexible à tout ce que l'autre lui pût alleguer. Les Ambassadeurs firent aussi faire

des

des Extraits de toutes leurs franchises hors des livres de la Doüäne, & les envoyerent à leurs Maîtres. Ils publierent aussi une Apologie, pour faire voir que leurs franchises se montoient à fort peu de chose, & n'excedoient pas en tout la somme de 17000. écus, là où au contraire celles des Neveux du Pape surpassoient tout cela de beaucoup. Le Cardinal Aquaviva mourut en l'an 96. de son âge pendant tous ces desordres. Une Galiotte Françoise ayant rencontré une Barque marchande de Gennes auprés de Livorne, la voulut contraindre à abaisser le Pavillon, mais le Capitaine lui donna pour réponse qu'il ne connoissoit point ce Roy au nom duquel on lui ordonnoit de le faire; c'êt pourquoy les François lui déchargerent quelques coups de Mousquet, mais ceux de la Barque ayant répondu avec leur canon, les François se retirerent avec perte de 6. hommes, outre que ceux du Château de Livorne commencerent aussi à tirer sur eux.

Cependant ceux de Messine continuant toûjours en leur rebellion, firent ôter les armes d'Espagne de tous les lieux où elles étoient, & y firent mettre une Femme au lieu, avec le mot de *Liberté* au dessous. Les Habitants faisant ressentir incessamment ce mot par les ruës, s'encourageoient les uns les autres à la deffense, parce qu'ils disoient que les Espagnols ne pardonnoient jamais: Et d'autant qu'il y avoit un grand diffe-

different pour le rang entre les Galeres de Gennes & de Malte; en quoi les derniers cederent neantmoins, cela fut cause que ceux de la Ville reçûrent continuellement toutes sortes de provisions de la Calabre, à quoi les Espagnols ne pûrent s'opposer faute d'argent pour équipper des Vaisseaux. Le Pape craignant que ce feu ne s'allumat par toute l'Italie, fit tenir diverses Assemblées sur ce sujet: C'êt pourquoi on prit soigneusement garde dans plusieurs ports de l'Italie, lors que quelques Habitants de Messine s'y venoient rendre, & on leur donnoit à entendre que s'ils étoient des Rebelles, il n'y avoit point de fureté pour eux à esperer. On apprit en ce temps-ici le veritable succés du dernier Combat qui s'étoit donné entre les Espagnols & les dits Rebelles, asavoir que le Maistre de Camp Gemaro aprés avoir pris Rametta, un lieu entre Messine & Melazzo, s'étoit aussi rendu Maître du Poste de Colli: Mais voulant faire la même chose d'un autre que les Messinois avoient fortifié, il fut bravement repoussé par eux, & là-dessus l'épouvante s'étant mise parmi ses gens, il lui fut impossible de les arreter, mais ils prirent la fuite soudainement, si bien qu'il perdit 500. hommes en cette occasion, & entre autres un Chevalier de la Maison de Gualuzzi, à qui les Messinois couperent la tête, & la porterent en triomfe par la ville. On fit courir le bruit en ce temps-là que ceux de la ville avoient fait

pein-

peindre un Moulin avec un François & un Turc, & ces mots auprés, *Qui premier vient, premier mout*, & qu'un certain Messinois ayant tâché de mettre le feu au Magasin de Melazzo, son dessein avoit été decouvert pendant qu'il étoit sur le point de l'executer, au grand bonheur de cette Ville, laquelle sans celà couroit risque d'étre entierement ruïnée: que ceux de la Ville avoient fait eux mêmes un Stratico, lequel s'étoit presenté au Conseil pour la premiere fois étant vêtu à la Françoise que les Conseils avoit fait battre de la monnoye avec une Aigle, & le mot de *Liberté*, d'un côté, & d'autre côté 3. Fleurs de Lis avec ces mots, *Nova fragramus odore*: Qu'on alloit vêtu à la Françoise par toute la Ville, & que les Bourgeois se saluant les uns les autres, disoient, *Vive le Roy de France.* On disoit que voulant faire une mine pour applanir un certain reste qui pouvoit nuire à la Ville, on avoit trouvé un sepulcre de marbre avec cette inscription, *Dionisius Siracusanus*, & qu'on y trouva une grande richesse tant en Medailles qu'autres choses rares & de grand prix. Les Rebelles prirent en ce temps-là le Chateau Gonzague; dont le Gouverneur fut arreté par les Espagnols, comme étant accusé de n'avoir pas bien fait son devoir. Ce malheur fut suivi d'un autre, qui ét que la Republique de Gennes ayant appris qu'on preparoit un secours en France pour les Rebelles, elle fit retirer ses Galeres. On ap-

prit aussi en cet temps-là que ceux de la Ville avoient offert 200000. écus au Roy de reconnoissance annüelle, avec le Chateau Saint Salvador, lors qu'ils s'en seroient rendus les maîtres. Ce secours François composé de 6. gros Vaisseaux sous M. de Valbelle, étant parti de Marseille le 18. du mois passé, navigua si heureusement, qu'il arriva à Messine le 27. du même mois. Le Conseil en étant averti, envoya incontinent 2. des principaux d'entre eux dans le Vaisseau du dit Sr. de Valbelle, lequel les traitta magnifiquement, & entra le lendemain avec eux dans la Ville, où le Conseil lui protesta qu'ils ne vouloient point d'autre Maître que le Roy de France, & qu'ils prioient S. M. de les vouloir traitter comme ses sujets. M. de Valbelle répondit à cela qu'il avoit ordre de les assûrer de la protection du Roy son Maître & de toutes les assistances necessaires, afin de les delivrer des oppressions qu'ils avoient souffertes depuis si long-temps. Le Peuple ne fut pas peu rejoui de sa venüe, & cependant on ne crioit autre chose par toute la Ville que *Vive le Roy de France*. Et pour en donner encore de plus grandes marques, M. de Valbelle fût mis sur la Chaire de Viceroy, d'où on ôta les armes d'Espagne, & on mit celles de France à la place. Cependant on déchargea le canon jusqu'à 3. fois; & on chanta le Te Deum. Cela étant fait, M. de Valbelle fit mettre pied à terre à 1500. hommes

mes

mes de ses Troupes, & leur fit attaquer le Chateau de St. Salvador avec l'aide de ceux de la Ville; mais nous parlerons plus amplement de cela au mois prochain.

Cependant on faisoit tous les jours la Maison du Roy à Madrid, S. M. étant entrée en la 14. année de son âge le 6. du mois de Novembre, qui étoit le temps auquel Elle devoit étre declarée Majeure. L'Armée d'Espagne qui étoit en Roussillon ayant pris Saint Jean de Pages, serra alors le Chateau des Bains beaucoup plus etroittement qu'auparavant; mais comme la saison étoit fort avancée, on n'y pût pas faire grand chose, quoi que la Flotte de M. Tromp, dont nous parlerons tout à l'heure, sût passée devant Barcelone, & ût mis quelques Soldats à terre à Roses en Catalogne. Un Armateur de St. Sebastian appellé Anastase Aling, ayant croisé quelque temps devant la côte de Biscaye, rencontra 2. Armateurs François de Bayonne, avec lesquels étant entré en Combat, il fût blessé, mais cependant ils fûrent obligés de l'abandonner à cause de la grande resistance qu'il fit. Un peu aprés il rencontra auprés de Saint André un autre Armateur François de 18. pieces de canon, 10. basses & 130. hommes, lequel l'attaqua, si bien que ce Capitaine se fit porter en haut à cause de sa playe afin d'encourager ses gens; & ce fût alors qu'il fit faire une telle decharge sur l'Armateur, que le Cap. Lieut & 24. hommes fûrent tués en ce Combat, de

ſorte que les François furent obligés de ſe rendre, & furent envoyés à Saint Sebaſtian. Un autre Armateur François de Bayonne de 16. pieces de canon rencontra auſſi ce Croiſeur le jour ſuivant, & ſe battit quelque temps contre lui avec beaucoup de furie, mais il fut finalement contraint de s'enfuir à Bayonne, où il arriva heureuſement, parce que le Croiſeur ne le pût pas ſuivre, quoi qu'il n'ût perdu qu'un de ſes gens en ce Combat. Il entra donc à Paſſage afin de ſe reparer.

Depuis que nous avons quitté nôtre Flotte nous avons reçu un Journal de ce qui s'y êt paſſé juſqu'à la fin de ce mois par le Sr. Jean van den Berg, lequel avoit de nouveau pris parti en qualité de Volontaire ſur le Vaiſſeau de M. l'Amir. Tromp, quoi qu'il ne fut pas encore bien gueri de la bleſſure qu'il avoit reçue au pié; lequel Journal nous avons jugé à propos d'inſerer ici de mot à mot.

Aprés que le vent contraire nous ût empechés d'entrer en mer juſqu'au 17. May, M. l'Amir. Tromp. fit arborer le Pavillon bleu, ſi bien que nous nous mimes à la voile au nombre de 32. Voiles, dont les ſuivants étoient Vaiſſ. de guerre.

M. l'Am. Tromp, Hollandia.	82. *p. de can.*
Vice. Amir. de Haen, Gouda.	76
Contr' Am. Engel de Ruyter, le Miroir.	70
Le vieux Schey Capitaine, Woerden.	68
Tomas Tobias, la Foi.	60

Piere

Piere Middelant, Oosterwijk.
Jaques Berkhout, le Château de Groyningen. 56
Jean de Jong, la Lionne. 54
De Wit, Province d'Utrec.
Corn. van Heuvel, Steenbergen. 68
Le jeune Schey, la Gruë Veillante. 44
Dan. Elzevier, Schatters-Hoef. 44
Munnik, Château de Leyden.
De Sitter, le Protecteur.
Joh. van Lier, Harderwijk. 44
Decker, Edam. 34
Comte de Stirum, le Passe-temps.
Megang, Out-Caspel. 34
Tieloos, Agata. 50
Corn. van der Saen, l'Etoile.

Le Vaisseau Hollandia commandé par le Sr. Tromp étoit pourvû de 400. Matelots & 115. Soldats. Sa bordée la plus basse étoit de 24. livres de bale, la seconde de 18. la troisieme de 6. & au haut sur le pont de 4. Le 18. nous arrivames devant Goerée, le 19. à Schonevelt, où M. l'Amir. de Ruyter se vint joindre à nous le 20. avec 7. Vaisseaux, ayant publié la deffense suivante le 18. au dit lieu de Goerée.

Michiel Adriaensz. de Ruyter, Chevalier, Lieut. Admiral de Hollande & de West-Frise, & commandant en Chef la Flotte de l'Etat.

Deffend par les presentes bien étroitemment à tous Officiers, Capitaines, ou Maîtres de Navire qui sont dans la Flotte

d'abandonner leurs Vaisseaux pour aller à terre en personne, & moins encore d'accorder la permission à aucuns de leurs Officiers Matelots ou Soldats de ce faire lors que nous serons arrivés au Rendés-voux general, ou auprés du Wilin, mais au contraire leur ordonne de se tenir prets, pour de là pouvoir entrer en mer en toute diligence, sur peine de punition rigoureuse pour ceux qui auront fait le contraire. Outre cela enjoint bien expressément à tous Officiers & Capitaines commandant quelques Vaisseaux ou Fregattes de l'Etat, de faire exercer tous les jours leurs Matelots au maniement des Armes, pour en cas de descente pouvoir assister les Soldats, les rangeant pour cêt effet en Compagnies. Et pour tenir en cela quelque proportion, les Vaisseaux qui seront montés de 66. à 80. pieces de canon, & au délà, seront obligés de fournir chacun 3. Compagnies de 60. hommes, ceux de 50. à 60. & au délà, chacun 2. Compagnies de pareil nombre, & finalement les Fregattes montées de 30. à 36. pieces de canon, & au délà, chacun une Comp. de pareil nombre, sans y comprendre les Officiers, tous lesquels Soldats seront pourvûs de bonnes épées, & les 2. tiers seront armés de Mousquets ou Fusils, & le tiers restant de demi-piques, à la charge neantmoins que ceux qui ne seront pas bien pourvus des dites Armes pourront prendre à la place des pistolets & petites

haches.

haches. Outre cela on sera obligé de choisir quelques personnes capables pour servir en qualité de Grenadiers, asavoir 6. hommes de châcun des plus grands Vaisseaux, 4. de ceux du second rang, 3. de ceux du troisiéme, & 2. des Fregattes; pour l'usage desquels on fera faire sur chaque Vaisseau ou Fregatte autant de tassettes de toiles à voile pour les Grenades, avec un double cordon, afin de les pouvoir pendre au cou. Les Canonniers donneront ordre à ce que les dites Grenades soient bien preparées, & le Caporal que les Armes soient bien nettes, les bandolieres bien fournies de poudre & de plomb, les Mousquets de meches & de tassettes, & les pistolets de patrons & de bonnes pierres à feu. Ils auront soin aussi de faire accommoder quelques petites pieces de canon sur leurs Chaloupes, & de tenir prêt tout ce qui sera de besoin, afin que l'occasion se presentant, on puisse étre assuré qu'on en pourra tirer le service convenable. Ils feront aussi une Liste de tous les Officiers & Capitaines de la Milice terrestre, avec le nombre des moindres Officiers & Soldats qui sont dans la Flotte, avec expression des Regiments sous lesquels ils sont enrollés. Et lors qu'on sera arrivé devant quelque Place où on aura resolû de mettre pied à terre, on arborera le Pavillon rouge sur la vergue du mât de misaine, & on tirera un coup de canon pour un signal, ce qui sera suivi par les autres Lieutenants Amiraux, sur

arriva dans la Flotte, & fut traité magnifiquement par tous les Amiraux. Le soir on arriva à la vûë des Dunes & de Calais. Ce même jour on résolut dans le Conseil de guerre ce qui s'ensuit.

M. le Lieut. Am. Gen. de Ruyter ayant assemblé le Conseil de Guerre, y a representé que S. A. luy ayant enjoint par son Instruction du 6. du present mois sur le fait du salut qu'on doit rendre aux Vaisseaux de S. M. Brit. de se reigler pontuëllement selon l'Article 4. du Traité de Paix qui a été conclu le 19. Fevrier dernier passé entre sa d. Maj. & Mess. les Et. Generaux, le dit Traité étant relatif à celui qui a été arrêté dernierement à Breda, mon dit Sr. Ami. desiroit de savoir le sentiment du dit Conseil de guerre, touchant la forme & maniere qu'on devoit observer au dit salut: sur quoi ayant été meurement deliberé, on a treuvé bon, du commun avis & consentement de tous ceux qui sont été presents au dit Conseil, ainsi qu'il êt arreté par la presente, que lors qu'on viendra à rencontrer quelques Vaisseaux de sa dite M. B. soit un, ou plusieurs, soit qu'ils ayent arboré quelque Pavillon de commandement, ou non, le Chef de la Flotte de l'Etat, & en suite tous les Officiers principaux saluëront en bon ordre par l'abaissement de leurs Pavillons, de 11. 9. 7. & 5. coups de canon, & laisseront le dit Pavillon abaissé, jusqu'à ce qu'on soit hors de la portée du canon de celui qu'on aura sa-

lué, sans qu'aucuns Capitaines ou Commandeurs particuliers ayent la permission de tirer, mais seulement laisseront tomber leurs Voiles d'enhaut, à moins qu'ils ne fussent bien loin du Gros de la Flotte, ou qu'ils fussent en sentinelle perduë, auquel cas ils laisseront tomber toutes leurs Voiles d'enhaut, & le Commandeur tirera 5. coups, & châque Capitaine 3. mais en cas que quelque Officier de sa dite M. Brit. pretendît que les principaux Officiers de la Flotte laissassent leurs Pavillons de commandement abaissés aussi loutgemps qu'ils le suivroient à la vuë de son Vaisseau, ou qu'ils prendroient une meme route avec lui, & qu'ils fent sommés pour la seconde fois par le dit Officier d'abaisser leurs dits Pavillons, comme on en a vû des exemples, qu'en ce cas-là on obeïra promptement pour cette fois-là seulement, & avant que le dit Officier Anglois ait tiré un seul coup de canon pour cêt effet, mais qu'incontinent aprés on envoyera quelques personnes capables à son bord, qui lui demanderont en termes civils le nom de lui & de son Vaisseau, & s'informeront de lui serieusement si c'êt là l'intention de S. M. qu'il soit salué en cette sorte, & s'il a ordre exprés pour cêt effet, la réponse duquel sera rapportée à l'Amiral, qui en donnera incontinent avis à l'Etat & à S. A, dont on attendra la resolution & les ordres sur ce sujet. Ainsi signé, Michel Ad. Ruyter, Adr. van T. dit Banckert, A. J. van

Nes,

Nes, Corneille Tromp, Will. Bastiaensz, Jan van Nes, Corn. Evertsz, Jan de Haen. Thomas Vlug, Philips van Almonde, Engel de Ruyter; Au bas êt écrit, Par ordonnance de Messieurs du dit Conseil, ainsi signé, J. Andringa.

Le 27. nous arrivâmes proche de Douvres, & étant à la portée du canon nous saluâmes le Chateau, lequel nous répondit selon la coûtume; il vint alors plusieurs Anglois pour voir la Flotte. Le soir il arriva 6. Vaisseaux auprés de la Flotte, entre lesquels étoit celui du Lieut. Amiral Banckert, lequel cependant étoit passé dans un autre Vaisseau. Le 28. nous côtoyâmes la terre, & arrivâmes auprés de Rommeny à 8. brasses d'eau, où nous mouillames l'ancre. Le midi on tint Conseil de guerre, & le soir nous nous mîmes à la Voile. Le 29. nous ûmes le Fanal des Cingels à côté de nous, & arrivâmes le soir à l'ancre au dit lieu. Le 30. nous retournâmes à Douvres. M. de Ruyter avoit ordonné dés le matin que si quelques Vaisseaux étoient separés de la Flotte par la tempête, qu'ils se rendissent au Cingels, où étoit le Rendes-vous, aussi longtemps qu'on seroit à l'Est de l'Ile de Wicht, mais que lors qu'on seroit à l'Oüest de la dite Ile, & qu'on ne pourroit parvenir à la Hauteur de Portlant, on se rendit à St. Helene, ou bien à Torbay, en cas que la Flotte fût plus loin du côté de l'Oüest; mais que s'ils ne trouvoient la Flotte en l'un ni en l'autre en-

droit, qu'ils s'avançassent jusqu'à Goutstart, où on laisseroit un Vaisseau tout exprés pour leur donner avis du lieu où ils pourroient trouver la dite Flotte. Le 31. un Jacht de S. M. Brit. arriva dans la Flotte, & fût salué à la maniere accoutumée.

Le 1. de Juin nous nous remimes à la voile, & ce jour-là il arriva un Vaisseau de guerre de la Frise dans nôtre Flotte. Le 2. nous arrivames proche du Fanal des Cingels. Le 3. nous parumes à la vuë de Fierley. Le 4. sur le soir nous nous remimes à la voile, mais ne pûmes rien avançer à cause de la marée contraire. Le matin un petit Vaisseau Anglois arriva dans la Flotte. Sur le coucher du Soleil nous parûmes à la vuë de Bevesier. Le 5. nous arrivames proche de l'Ile de Wicht, & allames mouiller l'ancre au côté de l'Est, prés du lieu appellé Swanen-clif. En entrant le Vice-Am. de Haen perdit sa baniere de devant. Le 6. nous nous remimes tous à la Voile. Le 7. nous retournames auprés de l'Ile de Wicht. Sur le midi nous levames les ancres, & ûmes le soir, la terre de St. André à 2. lieuës de nous. Le 8. à la pointe du jour nous parumes à la vuë de Portlant; & arrivames à l'ancre devant Torbay. Ce jour-ici M. le Comte de Horne passa du Vaisseau de M. l'Am. de Ruyter dans celuy de M. Tromp, & plusieurs Seigneurs Anglois vindrent voir la Flotte. Sur le soir mon dit Sr. de Ruyter prit la route des West-Indes avec une Escadre

dre de la dite Flotte, où le Regiment de M. le C. de Horne demeura, & fût partagé sur les Vaiss. de guerre d'Amsterdam. Le 9. le reste de la Flotte fût rangé sous les Escadres suivantes.

Premiere Escadre.

M. l'Am. *Tromp.*	82 *p. de canon.*
W. Bastiaensz. Amiral.	80
De Haen, Vice-Am.	76
Vlug, Vice-Am.	72
Jeune Schey, Capit.	44
Jacob Berchout.	50
Decker.	34
Corn. van den Heuvel.	68
Dan. Elsevier.	44
Hendr. Brouwer.	50
Roos.	46
Valchen.	45
3. Brulots.	

Snauwes.

Knijf.
Jur Baek.

Gallottes.

Turk.
Et encore un.

Seconde Escadre.

Banckert.	70 *p. de canon.*
Jan Dick.	72
Kruyningen.	60
Loncke.	50
Willem Hendrix.	50

Court.	50
Hallart.	32
B. Mattysz.	26
Panhuysen.	44
Jan Snel.	30
Jan Heck.	60
Adr. Berkhout.	64
3. *Brulots*	

Snauwes.

Pr. de Moor.
Melkenbeek.
Jochem Krook.
3. *Galiottes.*

Trosieme Escadre.

Van Nes, Lieu. Am.	70	*p. de canon.*
I. van Nes, Vice-Am.	68	
P. Almonde, Contr' Am.	66	
Du Bois, Capitaine.	60	
De Boer.	56	
Schey, le Pere.	68	
Verschoor.	68	
Jan de Jong.	50	
Jan van Lier.	44	
Tieloos.	50	
Megang.	34	
W e[illegible] *Beyma.*	34	
3. *Brulots.*		

Snauwes.

Valeron.
Randel.
3. *Galiottes.*

Le

Le 10. Il arriva quelques Vaisseaux de la Patrie auprés de nous, & nous attendimes ici jusqu'au 17. aprés les Flutes qui réstoient, & autres provisions dont nous avions besoin, qui arriverent le même jour, étant 4. en nombre 12. Pincques, 8. Galiottes, & le Vaisseau de guerre appellé Delft, commandé par le Capit. Jean van Brakel, avec le Capitaine van de Voorde qui les escortoit, lequel s'en retourna en Hollande. Le 18. nous nous remimes à la Voile, & parûmes le soir à la vuë de Goutstart. De là on envoya le Cap. Elzevir avec une Flute à Saint Sebastian. Le 20. nous vîmes Heysant de loin. Le 21. on fit le signal pour s'assembler. Le 22. à midi nous vîmes les feux des Ennemis à Westpenmarckes. Le 23. on prepara toutes choses pour la descente, pour lequel effet on donna les ordres suivants.

Son Excell. arborera un double Pavillon de Prince, avec le guidon au dessous. Le Colonel Stek arborera un grand Pavillon de Prince simple. A lui se joindront le Bataillon du Lieut. Colonel de Heyde, le Major Schoonhoven, le Sr. de Sommelsdyk, Sheltinga & le Vice-Amir. van Nes, avec 4. pieces de canon de 6. livres de bale, 6. de 3. livres, & 3. de la nouvelle invention, le tout avec ses appartenances & dépendances jusqu'à 20. coups châcun: & 12. chariots à pointe avec leurs Matelots, comme encore 100. Matelots avec 100. pelles, 50

haches

haches & 50. hoyaux. Châque Matelot doit porter 2. pelles & un hoyau ou hache. Le Colonel Frents arborera le Pavillon rouge, sous lequel se rangeront les 3. Bataillons de son Regiment & celui du Lieut. Col. Kinnemont, 2. pieces de canon de 6. livres de bale, & 6. de 3. livres, le tout avec leurs appartenances & dépendances: item 12. chariots à pointe avec leurs Matelots. Le Colonel Backer arborera le Pavillon blanc, sous lequel se rangeront les Bataillons de son Regiment avec ceux de Ringelenberg, Vice-Am. de Haen & Major la Lane, & 10. charrnttes à pointe avec leurs Matelots. Le Col. Grim. arborera le Pavillon bleu, sous lequel se rangeront le Bataillon de son Regiment & celui de Sigelberg, & tout le reste des chariots à pointe avec leurs Matelots: comme aussi le reste de tout le train de l'Armée qui n'a pas été specifié ci-devant. Les Enseignes de toutes les Compagnies, tant Soldats que Matelots, seront arborées derriere les Vaisseaux, dont ceux qui auront les Chariots à pointe dans leur bord auront tous des Pavillons de Prince. Les Vaisseaux qui porteront l'Artillerie, auront tous des Pavillons de Prince doubles au derriere de la Poupe.

Outre

Outre cet Ordre general il y en avoit un autre qui disoit.

1. TOus Chefs de Bataïllons feront obser-ver exactement les ordres qu'ils au-ront donnés, mettront peine à ce que leurs Bataïllons gardent precisement leur distance à droitte & à gauche, devant & derriere. 2. Il êt deffendu à tous Soldats & Matelots de marcher hors de leur rang, ou d'en for-tir sans la permision de l'Officier qui com-mande le Bataillon, à peine d'être punis de mort tout sur le champ; pour lequel effet le grand Prevôt de l'Armée êt autorisé pour faire faire l'execution par l'Executeur sans autre forme de justice. 3. Il êt aussi def-fendu bien expressément à tous Soldats & Matelots de passer hors des Gardes avancées du quartier, sur peine d'être punis de mort. 4. Tous ceux qui auront fait quelque pil-lage, extorsion, violence ou incendie aux Ennemis sans nos ordres, seront punis de mort tout sur le champ.

Sur le soir nous arrivames tout proche de Bell'Ile: Nous vîmes les Ennemis à ter-re, & mouïllames l'ancre à la portée du ca-non de la dite Ile. Ce jour-ici une Kitse An-gloise venuë de Torbai avec nous, amena dans nôtre Flotte un Pilote François qu'elle avoit pris sur la riviere de Loire, de qui nous apprimes l'état & condition de l'Ile. Le 24. nous resolumes de faire la descente

le

le lendemain; si le temps étoit beau. Sur le Midi nous allâmes mouiller l'ancre à l'autre côté du Chateau St. Paul. Le 25. un Trompette de M. le Comte de Horne alla à terre, & revint le soir à la Flotte, rapportant que le Gouverneur luy avoit dit de sa propre bouche qu'il étoit resolû de se deffendre jusqu'à l'extremité. Le 26. M. le Lieut. Am. Tromp, M. le Comte de Horne, le Sr. de Sommelsdijk, le Col. Stek, Monsr. d'Aigremont, qui avoit été autrefois Ingenieur du Château, de la dite Ile, le Sr. Jean Berg & autres se mirent dans la Chaloupe pour épier la commodité de la descente; & trouverent que les Fregattes legeres pouvoient aller mouiller l'ancre à 4. brasses d'eau à la portée du mousquet de terre, & que les nôtres pouvoient faire la descente à la faveur du canon. La Chaloupe du Cap. Brakel avoit aussi été fort proche de terre, où on luy avoit blessé un de ses gens, mais en échange en avoit tué un des Ennemis. Sur le soir la Galiotte qui avoit fait descente dans les Iles Cardinales, revint dans la Flotte avec quantité de butin. On fit alors le signal pour s'assembler, & il fût ordonné à un châcun de se tenir prêt à la descente pour le lendemain; Aprés quoy on fit entrer premierement les Soldats, & puis les Matelots dans les Chaloupes. On avoit ordonné auparavant aux 2. Fregattes appellées les Armes de Dort & Edam, commandées par les Capitaines Panhuysen & Decker, de se tenir

nir

nir eloignées à la portée du Mousquet l'une de l'autre, & neantmoins le plus proche de terre qu'elles pourroient. Le Sr. Jean Berg entra aussi dans la Chaloupe avec les autres pour descendre à terre. L'Ennemi avoit fait un petit retranchement sur une hauteur, d'où ils tiroient quelquefois sur nous; mais comme les Fregattes canonnoient continuëllement, ils ne pûrent pas nous faire grand mal, & au contraire les dites Fregattes tiroient incessamment sur eux, de sorte qu'ils ne savoient où se cacher pour éviter leurs coups. Un des Ennemis s'étant un peu trop exposé, ut les 2. jambes emportées, sur quoy il s'éleva un grand cri parmi nos gens, & les Ennemis se mirent en fuite. Enfin les nôtres s'étant mis dans l'eau jusqu'à la ceinture, mirent pied à terre sans la perte d'un seul homme, & se rendirent maîtres sur l'instant des travaux des Ennemis. Aprés qu'on se fût mis en ordre, on marcha plus avant dans l'Ile, ce qui fût fort beau à voir. Les chariots à pointe fûrent aussi mis en euvre: C'étoient des petites poutres qui étoient pleines de chevilles roulant sur des rouës en un quarré, qui étoient remplies de Mousquetaires, pour en cas qu'il y ût de la Cavalerie, les arrêter par le moyen de ces marchines. D'autres trainoient les pieces, de Campagne, & les Grenadiers suivoient. Les nôtres fûrent obligés de passer par un chemin fort difficile à cause du grand nombre des Rochers & des Montagnes, &

par

parvindrent enfin jusqu'à une certaine distance du Chateau, où ils firent Halte. Ce Chateau êt extremement fort, & presque imprenable, étant situé sur un Rocher, si bien qu'il êt impossible de le miner par dehors. Il y avoit 200. pieces de canon dessus, dont 80. étoient venus d'Angleterre, & 60. avoient été mandés expressément de Hollande, ainsi que le dit Sr. Aigremont declara; & avec cela continuëllement pourvû de vivres pour 6. mois, & d'une Garnison à proportion. Le Sr. Fouquet l'avoit fait faire pour luy servir de retraitte en cas de quelque sinistre accident, mais avec tout cela il ne fût pas capable de le garantir de la disgrace du Roy. Cette Ile a quantité de Villages, mais pauvres; toutéfois le Païs êt extremement abondant en blé & en Bêtail. Le 28. nôtre Armée se retira un peu plus loin du Château, ayant passé la nuit en son poste precedent sans aucune couverture, parce qu'il n'y avoit presque aucuns arbres, & la nuit il y faisoit aussi froid qu'il y faisoit chaud le jour. Elle tira du côté de l'Oüest de l'Ile. Un Soldat ayant été attrappé ainsi qu'il vouloit mettre le feu à une maison, fût incontinent harquebusé. Le soir l'Armée fit Halte en une grande plaine auprés d'un Village qui êt proché de la mer. Le 29. M. le Comte de Horne ordonna qu'on assemblât tous les chevaux que les nôtres avoient pris sur les Ennemis, pour en former une Comp. de Dragons; mais cela n'ût point

point de ſuite, parce que ſon Exc. fit ſonner la retraite, n'y ayant pas apparence de rien faire en ce lieu-là, auſſi d'autant que l'Ile appartenoit à Madame Fouquet, ſa dite Excell. faiſant voir par là que ce n'étoit pas le deſſein de cet Etat de ruïner les Païs, mais que tout ce qu'il faiſoit n'étoit que pour une juſte deffenſe, & pour avoir la Paix, comme auſſi pour faire voir la difference qu'il y avoit entre les François & les Hollandois en matiere de debonnaireté & de clemence. Elle relacha même tous les Priſonniers, & leur fit donner une piece d'argent à chacun pour ſubvenir à leurs neceſſités; certainement une marque evidente d'un General veritablement Chrétien & doué des plus belles vertus, & digne de ſon illuſtre Maiſon, comme auſſi de la deviſe qui dit, *Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos.* Ce ſoir-là il arriva à bord pluſieurs Comp. de Matelots avec 16. Vaches qu'ils avoient priſes, & le 30. ſur le Midi ſon Excell. même avec le reſte, aprés quoi on ſe mit à la Voile.

Le 1. Juillet on tint Conſeil de guerre ſur quelques Priſonniers que ceux du Chateau avoient rendu aux nôtres, & le 2. on perdit un Soldat. Ce jour-ici on ſe remit à la Voile, & le Capit. Elzevir arriva dans la Flotte. Le 3. nous vîmes la terre de Narmoutiers tout devant nous. Sur le Midi nous mouillames l'ancre proche de l'Ile. On reſolut alors de faire la deſcente. Le 4.

de bon matin on tira 2. coups de canon pour faire le ſignal, & là-deſſus les nôtres ſe mirent dans les Chaloupes. Sur les 5. heures toute la Milice fût embarquée. On avoit encore mis comme auparavant 2. Fregattes à la portée du Mouſquet de l'Ile pour pouvoir prendre terre à la faveur de leur canon. M. le Comte de Horne s'étant bien trouvé la derniere fois dans la Chaloupe, parce qu'il pouvoit être par tout, & donner les ordres, ſon Excell. ſe mit encore dans une Chaloupe cette fois ici, & ordonna en ſa place un Capitaine avec 40. Mousquetaires dans l'équif, lequel fût aſſiſté du Sr. Jean Berg. Chacun fit alors tous ſes efforts pour mettre pied à terre. Ce fût une choſe tres-agreable à voir le mouvement confus de tant de Bateaux ſur la frêche matinée, qui travailloient chacun à qui mieux pour ſe ſignaler & acquerir de la gloire dans ce rencontre. Cependant les Fregattes canonnoient continüellement ſur l'Ennemi, lequel étoit caché derriere un retranchement au nombre de 7. ou 800. hommes. Le Col. Stek qui avoit l'Avantgarde, donna le premier contre terre avec ſa Chaloupe, aprés que toutes les autres ûrent été miſes en ordre, & ût le malheur que ce fût en un endroit fort mauvais & plein de rochers, où Il fut bien-tôt échoué à cauſe que la marée deſcendoit. Les Soldats étant ſortis de leurs chaloupes avec beaucoup de courage, & voulant grimper ſur les rochers pour

gagner

gagner la terre, n'en pûrent venir à bout à cause de la difficulté des dits rochers, de sorte qu'ils fûrent contraints de se laisser tomber dans la mer, ce qui causa une grande épouvante parmi les nôtres: Cependant le Colon. Stek ayant enfin pris terre aprés beaucoup de peine avec quelques autres, ne pût pas d'abord être secondé comme il ût voulu, & cependant l'Ennemi tiroit continuëllement sur lui avec beaucoup de furie, si bien que le Lieut. Col. Heyde & le Major Schoonhoven fûrent blessés au visage: Mais les nôtres avançant à la file de l'autre côté, & ayant pris des Bateaux, par le moyen desquels ils pouvoient approcher plus prés de terre, les nôtres gagnerent enfin le rivage, & chasserent l'Ennemi de son Retranchement. Nous ûmes environ 8. ou 10. hommes de tués en ce rencontre, & 40. ou 45. de blessés. Si l'Ennemi, qui étoit posté en un lieu si avantageux, ût û l'adresse de se servir de son avantage, & de faire une sortie sur les nôtres, il êt certain que nous n'aurions pas û la descente si facile, & que nous aurions perdu beaucoup plus de monde que nous ne fimes: Mais leur lâcheté fût cause que toute l'Armée mit pied à terre dés les 7. heures du matin, & commença à entrer plus ayant dans le Païs. Cependant la marée étant haussée sur le Midi, le Sr. Jean Berg fit demander à l'Amiral Willem Bastiaensz, dequel côté on tireroit

avec les Chaloupes, lequel donna ordre qu'on s'allât rendre auprés du Moulin qui avoit été occupé par le Capitaine Brouwer, avec la prouë du côté de la mer, afin ne n'étre point jettés contre terre, mais sur le soir toutes les Troupes retournerent à bord. Le 5. le C. Jean Berg fit amener à bord les 2. pieces de canon qui étoient auprés du Moulin, suivant les ordres qu'il avoit reçûs de M. l'Am. Tromp pour cet effet: L'une des dites pieces étoit de fonte verte de 4. liv. de bale, & l'autre de fer de 6. livres. Le 6. on assembla des provisions pour porter à terre. Sur le soir on amena 9. Vaches dans la Flotte. Le 7. les dites provisions furent portées à terre, & M. l'Amir. Tromp retourna à bord sur le soir. Le 8. on porta quelque foin à bord, comme aussi quantité de bois. Les nôtres demeurerent ancrés en cette sorte jusqu'au 23. devant l'Ile, pendant lequel temps la Milice qui étoit à terre étoit quelquefois pourvuë de vivres; qu'on luy apportoit des Vaisseaux, où d'autre côté on portoit quantité de Bêtail & de bois qu'on prenoit sur les Ennemis. M. l'Amir. Tromp alloit aussi quelquefois à terre pour parler avec M. le Comte de Horne. Le 23. on ordonna de ramener à bord tous les Matelots, comme on fit sur le soir. Les nôtres ammenerent avec eux les personnes suivantes en qualité d'Otages avec leurs Valets pour assurance du payement de la somme de 14000. écus qui avoient été accordés pour

le

le rachapt du pillage, asavoir le Cap. Masson, Pierre Tillet, Maturin Bureau, Le Sr. d'Angly, Nicolas Moreau, Charles Frion, André Goubert, Cap. la Rocque, Viette, Hegret, Prevot, Rochar, Billeau, Mouchar, Videau, Schalt, Jambie, & Jean Baptiste. Le 24 on envoya les Capitaines Weytze Beyma, & van den Heuvel en Biscaye avec un Vaisseau que les nôtres avoient pris, afin de le vendre en ce Païs-là, & apporter de l'eau à la Flotte. Le 26. on se mit à la voile. Le 27. on ordonna que si les Vaisseaux étoient separés de la Flotte par la tempete du Nord-Ouest, le Rendes-vous seroit proche de l'Ile de Saint Martin, mais que si c'étoit par le vent de Sud-Ouest, ce seroit proche de Bell'Ile. On ordonna aussi aux Capitaines Megang & Barent Hiddes de croiser prés du dit Bell'Ile. Sur le soir le Pilote François que la Ritze Angloise dont nous avons parlé ci-devant, avoit pris par une ruse de guerre, tomba dans la mer, où il fit mine de se vouloir noyer; mais ayant été repêche, il s'éleva une grande alarme parmi l'équipage du Vaisseau, qui croyoient qu'il y avoit quelque mauvaise entreprise cachée la-dessous, & qu'il vouloit faire sauter le Vaisseau: Mais ayant été examiné, il declara qu'il l'avoit fait par frenesie, ainsi qu'on vît bien aussi puis-aprés, lors qu'on en ût fait une plus exacte enquete. Le 30. nous primes la route de Saint Sebastien. Le 31. nous vîmes la terre du dit Saint Sebastien

tout droit devant nous, & en étant à une lieuë, nous abaissames le Pavillon, & saluames le Château de 7. coups de canon, à quoi il nous fut répondu à l'ordinaire. Sur le midi le Consul Hollandois vint à bord pour avoir l'honneur de saluër M. l'Amir. Tromp & M. le Comte de Horne. Un peu aprés leurs Excell. se mirent dans une Barque avec le dit Consul & plusieurs autres Seigneurs, mais on fut obligé de se servir des rames à cause du calme. Etant arrivés dans le port, la Fregatte qui avoit amené en ce lieu le Sr. Don Bernardo de Salinas, les salua avec tout son canon. Leurs Excell. furent reçuës & complimentées aux degrés du Male par Mess. Don Baltasar de Pantoya & le dit Don Bernardo de Salinas, (qui y étoit arrivé de Madrid, & qui avoit resolu de poursuivre son voyage en Hollande ce même soir, s'il ne les ût pas trouvées en ce lieu) avec plusieurs autres Seigneurs tant Ecclesiastiques que Seculiers. Ils furent menés en suite à la maison du Gouverneur, étant accompagnés d'une infinité de personnes, où ils furent de nouveau complimentés, & traités magnifiquement de confitures, vins delicieux & autres choses de ce Païs-là. Il vint aussi quelques Deputés du Magistrat, qui leur firent mille civilités, & en suite ils furent traités splendidement dans un festin des plus solemnels.

Le 1. Août leurs Excell. se rendirent à Passage, qui êt à une lieuë de là, où on devoit

voit aller querir de l'eau pour les Vaisseaux, laquelle on trouva fort bonne. Sur le soir elles revinderent à Saint Sebastian. Jusqu'au 6. il ne se passa rien de remarquable, & ce jour-là M. l'Am. Tromp vint à bord, M. le Comte de Horne étant parti pour Madrid avec Don Bernardo de Salinas, pour y deliberer avec la Reine d'Espagne sur la suite de cette expedition. Le 7. on leva tous les Soldats des autres Vaisseaux; & on les fit passer sur ceux d'Amsterdam, parce qu'on avoit resolu de separer la Flotte. Le 8. l'Escadre du Sr. Tromp se mit à la voile pour Cadix, & celles de Mess. Banckert & van Nes demeurerent dans l'Ocean. Mon dit Sr. Tromp leur donna l'instruction suivante.

Corneille Tromp, Lieut. Am. de Holl. & de West-Frise, ressortant sous le College de l'Amirauté d'Amsterdam, & Chef de la Flotte de l'Etat, ordonne aux Srs. Aert van Nes & Adrian Banckert de se reigler selon l'instruction suivante.

Premierement il leur enjoint de faire voile vers Narmoutiers pour voir s'ils pourront avoir le payement des contributions qui ont été accordées, & l'ayant reçû, remettre les Otages en liberté, & à faute du dit payement, les delivrer entre les mains de Mess. les Etats aprés leur voyage peracheve. Item y attendre les Vaiss. qui viennent de Hollande chargés de biere & autres victuailles, & les distribuër sur les Vaisseaux de leurs

Escadres, & en donner un recepisse au Maître qui les leur delivrera. Ils renvoyeront en Hollande à la premiere occasion toutes les Galiottes & autres petits Batiments qui pourront faire le voyage ainsi qu'ils jugeront à propos. Pour les lettres qui pourroient étre venuës de Hollande avec les dits Vaisseaux, ils les envoyeront avec une Fregatte au Consul qui êt à Saint Sebastian; & cependant s'ils voyent moyen de faire quelque chose sur les Iles de Boulin, Cardinale, Heys ou ailleurs, ils feront aux Ennemis tout le dommage dont ils se pourront aviser Lors qu'ils auront fait leur expedition à Noirmoutier, & qu'ils verront quil n'y aura plus rien à faire, ils feront voile vers la Manche, où ils se partageront en 2 ou 3 Escadrons, ainsi qu'ils verront le plus à propos avec l'avis du Conseil de guerre, afin de faire tout le dommage possible aux Ennemis. Mais s'ils peuvent apprendre qu'il y ait quelque apparence de revolte dans le Poitou ou dans la Bretagne, ils en donneront avis au Gouverneur de St. Sebastian, & prometrront aux Habitants de leur donner tout le secours possible de la part de l'Etat, que tous les pacquets, tant d'habits que de linge, qui sont dans les Vaisseaux de leur Escadre, seront remis dans celle de mon dit Sr. Tromp. Que le dit Sr. Bankert payera le reste du fret qui êt dû au Batiment Anglois du Vaisseau chargé de sel par luy pris, qu'il a vendu a St. Sebastien; sur quoy on

se rapporte au Contract qui a été fait avec le Maître du dit Batiment; & cependant il écrira au College de l'Amirauté qui êt en Zelande de le pourvoir de vivres au plustot que faire se pourra, avec protestation qu'à faute de cela il luy êt impossible de rester en mer jusqu'à la Mi-Octobre, qui êt le temps limité pour l'expedition. Item ils feront croiser les Vaisseaux de guerre jusqu'à ce qu'ils soient a la fin de leurs victuailles, & neantmoins ils écriront à Mess. les Et. Gen. & les Colleges des Amirautés, pour savoir d'eux s'ils desirent leur envoyer quelques ordres plus particuliers sur ce sujet. Et en cas qu'il arrivât quelque chose dont cet ordre ne fait point de mention, ils feront assembler le Conseil de guerre, pour deliberer par ensemble sur ce qui êt le plus expedient pour le plus grand bien & utilité de l'Etat. Fait dans le Vaiss. Hollandia, & faisant voile à la rade de St. Sebastian, ce 8. Août 1674. ainsi signé.

CORNEILLE TROMP

Le 10. nous côtoyames la terre de Biscaye. L'11. nous arriuames à la hauteur de St. Antoine, & on delivra alors à tous les Capitaines une Commission seellée, afin de l'ouvrir à 15. ou 16. lieuës du Cap de Finisterre. La Flotte fût aussi rangée en la maniere suivante, & on donna à chacun une Instruction suivant laquelle il devoit adresser sa route avec les autres.

L'Escadre de M. l'Am. Tromp étoit composée des Chefs suivants.

Capitene Decker.
Cap. Tieloos.
Vice-Am. de Haen.
Cap. Dan. Elzevier.
Cap. Jac. Berkhout.
Cap. Corn. van Heuvel.
Lt. Am. Tromp.
Cap. Jan de Jong.
Cap. Jan van Lier.
Philips Almonde Contr' Amiral.
Cap. Dirk Schey.
Cap. Megang.
Celle de l'Am. W. Bastiaensz étoit composée des Chefs suivants.
Cap. Hendrik Brewer.
Cap. Elaus du Bois.
Vice-Am. Jan van Nes.
Cap. Jan Heck.
Cap. Valchen.
Cap. Jac. Roos.
Lt. Am. Willem Bastiaensz.
Cap. Gillis Schey.
Cap. Adr. Berkhout.
Cap. Nicolas Verschoor.
Jan Dick Contr' Am-
Cap. Maerten de Boer.

Le 12. la Liste sur-mentionnée fût delivrée à un chacun, & là-dessus le dit Sr. Willem Bastiaensz arbora le guidon sur la huniere de devant avec un Pavillon de Prince au dessus. Sur le soir le Beau-pré de M. l'Am. van Nes se rompit. Le 13. M. l'Am. Tromp voyant que les vivres commençoient à lui manquer, & que l'expedition qui lui restoit à faire pourroit être encore fort longue, ordonna qu'au lieu de 5. livres de pain & une livre de fromage qu'on avoit accoutumé de

di-

distribuer par semaine, on ne delivrât que 4. livres de pain, & 3. quarterons de fromage. Le 14. nous arrivâmes proche de la terre haute de Rio de Sella, le 16. auprés du Cap. Ortegal, le 17 aux Corugnes, le 18 au Cap. de Finisterre, le 21 aux Barlinges, où ceux qui n'avoient jamais passé par ce lieu là furent baptisés selon la coutume, où bien s'en racheterent par argent. Le 22 sur le midi nous vimes le Cap. de Roxent à côté de nous. Le 24 nous passames S^t. Vincent. Le 25 nous vimes le Cap. de Marie, & le 16 nous arrivames à l'ancre devant Cadix. A l'entrée nous tirames 60 coups de canon à l'ordinaire. Entre plusieurs personnes qui vindrent alors à bord, il y ût aussi D. Nicolas de Cordoue, General des Galions, un Seigneur quoi que d'âge assés avancé, neanmoins encore fort dispos de sa personne. Nous apprimes ici les nouvelles de la victoire que M. le P. d'Orange avoit remportée auprés de Seneffe. Le 29 Don Diego de Cavalliero, Gouverneur de Cadix, un homme d'âge fort vieil, vint aussi à bord pour complimenter Mess. Tromp. & Comte de Horne, qui le reçûrent avec toute sorte d'honneur & de civilité. On y but la santé du Roy, de Mess. les Etats & de son Altesse; aprés quoi le dit Seigneur s'en retourna à la ville fort satisfait, & M. le Lieut. Am. Willem Bastiaensz. prit la route de Port-Marie avec quelques Seigneurs. Le 31 mon dit S^r. Tromp fût re-

çû fort magnifiquement à Cadix avec toute sa Troupe. Le Gouverneur marchoit à pié devant son Carosse, où les ayant fait entrer ils prirent tous ensemble le chemin de sa maison, où ils furent traités fort splendidement. On tira aussi quantité de coups de canon du Château à l'honneur de tous ces Messieurs. Mon dit Sr. Tromp étant de là allé voir le Consul de Hollande, y fût aussi reçû d'une maniere tout à fait extraordinaire, & s'en retourna à bord sur le soir.

Cependant M. le Comte de Horne étant arrivé à Madrid l'onziéme du mois d'Août avec le Sr. Don Bernardo de Salinas & le Sr. de Sommelsdijk, y fût reçû avec toute sorte d'honneur & de civilité par la Reine, & y ût plusieurs conferences avec les Ministres de S. M. pour deliberer ensemble sur la maniere en laquelle on pourroit combattre les François. Aprés cela son Exc. partit sur la fin du mois d'Août, ayant reçû, plusieurs riches presents de S. M. & arriva à Cadix avec les Seigneurs susmentionnés le 1. du mois de Septembre, où il fut pareillement fort bieu reçû. Le 5. on fit quantité de feux de joye au dit Cadix sur la Victoire que S. A. avoit obtenuë auprés de Senef. On mit aussi quantité de lanternes ardentes par tout sur les Vaisseaux afin d'éclairer la nuit, ce qui fût une chose fort agreable à voir. La canon fût déchargé plusieurs fois, & Don Bernardo de Salinas fût traitté à bord avec beaucoup de magnificen-

ce. La Flotte de Smirne qui étoit partie en l'an 1671. arriva auprés de nous le 6. sans Convoi. Le 7. nous levames l'ancre, & Nous nous mimes à la voile. La nuit nous passames le Detroit de Gibraltar. Le même jour on ordonna le Rendés-vous à Cartegene en cas que les Vaisseaux fussent separés par le vent d'Ouest, mais si c'étoit par le vent d'Est dans la Baye de Mallago, si on étoit au dessus du Cap de Mol, où à faute de cela dans la Baye de Gibraltar. Le 8. nous passames Mallaga, & sur le soir le Cap de Gata. Le 14. nous arrivames à la hauteur de Cartagene. Le 15. nous rencontrames l'Amiral de Gennes, qui nous saluä de 17. coups de canon, & fut salué de 15. Sur le soir nous fimes halte pour attendre les Vaisseaux qui étoient demeurés derriere. Le 29. nous passames Alicante, & M. le Comte de Horne reçût une lettre de Don Bernardo de Salinas. Le soir nous ûmes une grosse pluye entremelée d'éclairs & de tonnerre. Le 17. & 18. nous vîmes le Cap de St. Martin. Le 19. nous tinmes Conseil de guerre. Le 20. nous passames les Iles de Nom, & le 21. le Chateau d'Apello situé sur un Rocher, qui nous saluä de 3. coups de canon, au lieu dequoi on lui en rendit 5. Nous aprîmes ici par 3. personnes qui vindrent à nôtre bord que la Flotte d'Espagne étoit partie de Barcelone pour aller à Messine, & que les François avoient pris la route de Toulon. Le 22. on fit venir à bord tous les Captai-

nes, & on ordonna à 2. d'iceux de rester là pour escorter les Vaisseaux qui étoient trop tardifs, pendant que les autres prendroient la route de Barcelone. Le 24. nous vîmes Barcelone, & arrivames sur le midi en bon ordres avec toute la Flotte devant la Ville, où on nous rendit le salut accoutumé, comme nous fimes aussi de nôtre côté. M. le Col Stek qui avoit été laissé malade à St. Sebastian, arriva ici à bord avec le Consul. Il avoit pris le voyage par terre de Saint Sebastian, & y étoit arrivé 15. jours avant la Flotte. M. le Comte de Hornes se fit mettre à terre sur le soir, où il fut reçû avec toute sorte d'honneur. Il fut suivi le 25. par M. l'Amiral Tromp, auquel on ne fit pas moins de civilité. Il y avoit alors dans le port 25. Galeres, dont la Capitaine étoit de 54. Bancs. M. le Marquis del Viso en avoit le supreme commandement, & M. le Prince de Piombino étoit le Chef de celles de Naples. Le Gouverneur de la Ville s'appelloit Don Estevan. Le même jour sur le soir M. Tromp retourna à bord, & M. le Vice-Am. de Haen prit la route de l'Est. avec 6. Vaisseaux. Le 27. M. le Comte de Horne arriva avec le Consul à bord. Le même jour M. le Prince de Montesarchio, General des Galeres de Sicile, arriva aussi dans la Flotte, où il fut fort bien reçû, aprés quoi il s'en retourna à ses Galeres. Sur le soir nous nous mîmes à la voile en compagnie de 17. Galeres. Ce jour-là on fit justice de 2. Matelots,

telots, qui, étant ivres, avoient jetté leur Commandeur dans la mer, ainsi qu'il étoit avec eux dans une Chaloupe. Le 30 nous arrivames auprés de la terre de Lorette, où nous nous mimes à l'ancre.

Le 1 Octobre on envoya une Chaloupe pour aller querir de l'eau, & nous vimes 11 Galeres de celles qui étoient parties de Barcelone avec nous, lesquelles retournoient de Roses en Catalogne. L'aprés-midi M. l'Am. Tromp, M. le Comte de Horne, & plusieurs autres Seigneurs se firent mettre à terre, & retournerent le soir à bord. La nuit nous nous mimes à la voile, & arrivames le 2 avant-midi en la Baye de Roses, où nous mouillames l'ancre aprés les salutations accoutumées. La nuit nous ûmes une forte tempête melée de tonnerre & de pluye, & il s'en falut peu que le Vaisseau de M. le Vice-Am. de Haen ne choquât celui de M. Tromp, mais neanmoins le tout se passa encore heureusement. Le 3 le Consul de Barcelone arriva dans la Flotte avec un gros paquet de lettres, sur quoi on fit signe à tous les Capitaines de venir à bord. Ce jour-ici le Gouverneur de Roses appellé Don Josef de Tapie, arriva dans la Flotte. Le 4 M. le Comte de Horne se fit mettre à terre, & fut salué de 19 coups de canon. Cette Ville étoit faite en forme de quinquangle, ayant une demie-lune devant chaque Bastion, & un Ravelin devant chaque Courtine. Le 5 on donna une pai-

re de souliers & une Casaque à chaque Soldat. Le 7 on fit le signal pour descendre à terre: car dans les conferences qu'on avoit ûës avec Don Bernardo de Salinas, on avoit resolu de faire mettre pied à terre à 16 Comp. de Soldats de 70 hommes chacune, mais neantmoins elles retournerent à bord peu de temps aprés, & la Flotte fut en suite rangée sous les Escadres suivantes.

Sous M. l'Amiral Tromp.

Le Lieut. Am. Tromp.
Vice-Am. de Haen.
Le Cap. Cornelis van den Heuvel.
Elsevier.
De Jong.
Megang.
Commissaire Kuijf, un Snauw.

Sous M. le Lieut. Am. W. Bastiaensz.

Le Lieut. Am. Willem Bastiaensz.
Vice-Am. van Nes.
Cap. Decker.
Panhuysen.
Command. Jan Pypen, un Snauw.
Besanson un Brulot.
Corn. Willemsz. } *Flutes de*
Simon Jacobsz. } *transport.*

Sous M. le Contr'-Am. P. Almonde.

Contr'-Am. Almonde.
Cap. du Bois.
Jac. Berckhout.
Van Lier.

Roos.

Roos.
Valchen.
Comm. Jur. Baek. } *Snauwes,*
Comm. A. Randel, }

Sous le Contr'-Am. Jan Dick.

Contr'-Am. Jan Dick.
Cap. Jan Heck.
Marten de Boer.
Corn. Backer.
C. van Axwijk. } *Flutes de*
Jan I. Calf. } *transport.*

Sous le Cap. Dirck Schey.

Comm. Dirck Schey.
Cap. Nicolas Verschoor.
Gillis Schey.
Comm. Jan Jansz Bont. } *Brulots.*
Comm. Dirk Havey. }
I. Hessels Wintsma. } *Snauwes.*
Heyman Adriaensz. }
Grootvelt. }
Stadlant. } *Flutes de transport.*
I. Schenk. }

La cause pour laquelle on fit retourner si-tôt à bord les 16. Compagnies de Soldats dont nous venons de parler, fut que la Reine d'Espagne ayant écrit au Sr. Tromp, qui étoit devant Roses, de prendre la route de Messine avec la Flotte, le dit Sr. répondit qu'il ne pouvoit le faire sans en avoir un ordre plus particulier de Mess. les Etats, par ce qu'il étoit obligé d'étre de retour en Hollande ayant l'hiver, & au lieu de cela offrit

de mettre à terre 1500. hommes, comme il fit. Mais la Reine récrivit la dessus au Comte de Horne qu'il pouvoit faire rembarquer les dits 1500. hommes, comme en effet cela s'executa.

Cependant le Sr. Willem Bastiaensz ût ordre de retourner en Hollande en toute diligence avec son Escadre, & de ne relâcher en aucuns lieux qu'en cas d'une tres-grande necessité. M. le Comte de Horne s'embarqua sur la dite Escadre avec ses Domestiques pour mettre ordre au logement des Soldats avant leur arrivée au Tessel. On treuva bon aussi que le Sr. Tromp en fit de même avec la sienne, mais qu'en passant il relachât à Alicante, Mallaga & Cadix s'il étoit possible, & qu'en suite les Capitaines Schey, pere & fils, avec Verschoor, demeurassent là pour attendre les Flutes de transport, Brulots, Galiottes & Snauwes, afin de les escorter jusqu'en Hollande: Et finalement que le Cont'-Amiral Almonde demeurât avec la sienne en la Baye de Roses pour rembarquer la Milice qui avoit mis pied à terre, & la ramener en Hollande. Le 8. M. le Comte de Horne s'embarqua avec tous ces Domestiques sur le Vaisseau de Sr. Willem Bastiaensz. & prit congé M. de l'Am. Tromp. avec de grands signes d'honneur & d'amitié de part & d'autre; on le salua de 15. coups de canon à son depart. Sur le soir les autres Vaisseaux se mîrent aussi à la voile, si bien que le Sr. Almonde resta là tout seul avec son

son Escadre. On salüa aussi le Château de quantité de coups de canon. Le 9. nous revîmes Barcelone, & parlames avec un Navire Gennois qui avoit û la chasse par les Turcs. Nous aprimes de lui que la Flotte d'argent n'étoit pas encore arrivée. Le 22. nous arrivames auprés de l'Ile de Majorque. Le 14. nous vîmes l'Ille d'Ivica & le Cap de St. Martin. Le 17. nous passames le Cap de Palos, & rencontrames 7. Navires Marchands Anglois qui venoient d'Alicante. Le 18. nous passames le Cap de Gata. Le 19. le grand mât du Vaisseau Steenbergen tomba dans la mer. Nous demeurames à l'ancre auprés de ce Cap jusqu'au 27. à cause du vent contraire. Aprés cela nous passames Motril, & sur le Midi la Montagne de Grenade. Le soir nous jettames la sonde auprés de Veles Mallaga, & le Sr. Tromp ordonna au Cap. Schey de faire tous ses efforts pour passer le Détroit. Le 28. sur le Midi nous vîmes la montagne de Gibralter, & passames le Détroit sur le soir. Le 29. nous vîmes Cadix, & arrivames le soir à la Baye. Le 31. on resolut que le Vice-Am. de Haen & le Cap. van den Heuvel y demeureroient encore 15. jours pour attendre la Flotte d'argent, que les Capitaines Elzevier & Megang iroyent à Lisbonne & Saint Ubes pour de là escorter les Vaisseaux marchands jusques en Hollande, & que le Cap. de Jong avec les Snauwes s'en retourneroit vers la Patrie avec les Cap. Schey, pere & fils, le

Cap.

Cap. Verſchoor & les Vaiſſeaux de leur Eſcadre. Le premier Novembre nous nous mimes à la Voile, & le 5. nous arrivames à la vuë du Cap de Saint Vincent.

L'Ambaſſ. d'Angleterre & Meſſ. Skleton & Griffen, Envoyés extraordinaires de S. M. Brit. & de M. le Duc de Jork, ûrent audience auprés de Monſieur & de Madame le 26. du mois paſſé, & les complimenterent ſur la naiſſance de M. le Duc de Chartres. La Reine de France tint en ce temps-là ſur les fonds un fils de Monſr. Colbert, ſi bien que ce n'étoit que Comedies & Balets tout le long du jour, La Reine ût la curioſité de voir celle de Cadmus & Hermione. Cependant on amenoit tous les jours à la Baſtille des perſonnes qui étoient accuſées d'être complices de la conſpiration du Chevalier de Rohan. On fut enfin contraint d'attacher le dit Chevalier à ſon lit avec des chaines de fer, par ce qu'on diſoit qu'il s'étoit voulu tüer en donnant de la tête contre les murailles, ou en ſe jettant contre terre; & cependant on dreſſa une Chambre de Juſtice, dont Monſr. de Raine étoit Procureur General, afin de juger & lui & ſes Complices. Une grande partie de la Maiſon de Ville de Lion fut en ce temps-là reduite en cendres par l'imprudence de quelques fondeurs de plomb, ſi bien que le dommage fut eſtimé à plus de 200000. livres. On fit courir le bruit en France en ce même temps que le Gouverneur de Saint Tropes

avoit

avoit pris prisonniers 2. Espions qui venoient de Gennes, lesquels avoient été envoyés exprés pour s'informer combien de Vaisseaux étoient partis de Toulon pour aller à Messine, & combien il y en étoit resté au Port. On ût une grande joye au dit Messine de ce que le dit secours y étoit arrivé si heureusement, & on disoit aussi que le Grand Maître de Malte, qui étoit un Espagnol, ayant accordé du secours aux Espagnols contre les Messinois, les Chevaliers de cet Ordre qui étoient François s'y étoient opposés, & avoient remontré qu'il n'étoit pas juste que leur Ordre demélât de differents particuliers, & qu'il faloit qu'ils gardassent leurs forces contre le Turc, pour le pouvoir repousser quand l'occasion s'en presenteroit, ainsi qu'il étoit porté par les Statuts de leur dit Ordre; & que là-dessus le Chevalier de Harcourt, qui étoit celui qui avoit fait le plus de bruit, s'étoit embarqué sur une Tartane avec 25. autres pour abandonner ce lieu-là. Le Roi de France accorda en ce temps-là des Passeports à tous les Hollandois qui voudroient venir charger du vin & du blé en France. Cependant M. le Prince de Condé, M. le Duc de Luxenbourg, M. le Comte de Choiséel & autres Seigneurs partirent de Flandre pour se rendre à Paris, où étant arrivés-ils furent fort bien reçûs du Roi. On y avoit fait de grands signes de rejouïssance pour la pretenduë victoire que les François avoient obtenuë auprés

prés de Strasbourg, & on y pendit en l'Eglise de Nôtre Dame 22 Enseignes ou Etendarts qu'on disoit avoir été pris en ce Combat. On y chanta aussi le Te Deum, on dechargea le canon, & enfin on y fit des feux de joye par toute la Ville.

M. le Baron Spar, un des Mediateurs de la Suede, prit en ce temps là son audience de congé de S. M. Brit. pour s'en retourner en France, & y remplir la place de M. le Comte Tôt qui étoit decedé. Il partit peu de temps aprés sur un Jacht appellé la Caterine, qui avoit été appreté pour lui à ce dessein. La femme de M. l'Ambass. Temple s'embarqua aussi ce mois-ici sur le Jacht appellé Anna pour s'en aller en Hollande. M. le Duc & la Duchesse de Buckingan se transporterent dans la Duché de Jork, où ils avoient des biens, afin d'y vivre en repos. Ceux du Gouvernement d'Alger prierent alors le Roi d'Angleterre de leur envoyer la rançon des Prisonniers Anglois qu'ils avoient encore entre les mains, ce que S. M. promit de faire, & ordonna là-dessus de racheter les dits Prisonniers, pour lequel effet le Chevalier Jean Narbourg y fut envoyé avec la Fregatte appellée le Centurion. Il y ût alors un duël à Londres entre le Milord Mulgrave, ayant pour second le Milord Midleton, & le Sr. Felton, ayant pour second le Cap. Buthley, dans lequel ils furent tous blessés legerement, excepté le Milord Mulgrave. Le Roi se rendit avec

M. le

M. le Duc de Jork à Neumarket pour y voir les courses de chevaux. S. M. y prit aussi le plaisir de la chasse, & retourna à Londres sur la fin de ce mois. Les Srs. van Rede & van Haren prirent aussi congé de S. M. pour s'en retourner en Hollande. Le Sr. Robert Viner ayant été choisi en qualité de Major de Londres pour l'année prochaine, traitta magnifiquement S. M. avec toute la Cour. Sa dite Maj. deffendit en ce temps-là tres-expressement à tous ses sujets de prendre aucunes Commissions contre les Hollandois. La Flotte de Mess. les Etats sous Mess. van Nes & Banckert ayant croisé jusqu'à ce temps-là dans l'Ocean & sur la côte de France, arriva ce mois-ici à Torbay en Angleterre pour de là s'en retourner en Hollande.

NOVEMBRE 1674.

M. l'Amb. Erensteyn ayant depuis son arrivée à la Haye presenté 3 Memoires, à Mess. les Et. Gen. en datte du 5, 12 & 21 du mois de Juillet dernier touchant les affaires de la Paix, mes dits Seigneurs luy répondirent le 25 & deduisirent bien amplement en leur réponse *qu'il n'avoit jamais manqué à cet Etat que la Paix ne se fût faite, mais que tous le manquement étoit du côté du Roy de France, lequel avoit fait offrir des conditions de Paix si desavanta-*

geu

geuses dans le Traité de Paix precedent, qu'ils avoient été contraints pour prevenir leur entiere perte, de faire des Alliances avec plusieurs Princes: Et que quoi que Dieu eût fait avoir la Paix à ce Païs avec S. M. d'Angleterre & autres Princes, le Roy de France neanmoins n'avoit point fait paroître de plus grandes inclinations à la Paix que par le passé, tant par le refus des Passeports pour les Ministres du Duc de Lorraine, sans qui leurs Hautes Puissances ne pouvoient traitter en vertu de l'Alliance qu'ils avoient faite avec luy, que par les instances que S. M. avoit faites pour la liberté de M. le P. Guill. de Furstemberg, pour l'amour duquel Elle avoit rompu le Traité de Paix qui étoit à Cologne, & avoit par ce moyen obligé leurs Hautes Puissances de faire encore de nouvelles Alliances avec d'autre Princes; mais que neantmoins eux & leurs Alliés ne souhaitoient autre chose sinon qu'on fit bien-tôt une Paix honnête & assurée, & qu'on designât un lieu propre pour cet effet. Sur quoi le dit Ambassadeur presenta un nouveau Memoire le 9. Août, par lequel il remercia leurs Hautes Puissances de l'inclination qu'Elles avoient à la Paix, & du consentement qu'Elles pretoient pour la nomination d'un lieu propre à cet effet; à quoy il ajouta *que puis que le Traitté avois été commencé il y avoit long-temps, il étoit expediant que les difficultés qui y etoient survenuës, & qui n'étoient que trop connuës d'un chacun, fussent premierement levées, afin que le Traitté pût avoir une bonne issue.*

suë, Que s'il'on avoit resolu que le lieu du Traitté fût, prèmierement nommé, il prioit leurs H H. P P. que tant leurs Ambass. que ceux de leurs Alliés qu'on y enverroit, fussent pourvûs d'un ample pouvoir, afin qu'à faute de cela on ne perdît point de temps, & que le Traité ne fût point reculé par ce moyen. Que d'autres pourroient alleguer les mêmes raisons que leurs H H. P P. pour jusister leur procedé, & qu'il étoit à propos qu'on n'en fit point de mention, puis que la cause de la guerre & des differents des Parties n'étoient que trop connuë à tout le monde, & qu'il vaudroit mieux relacher quelque chose des points preliminaires, afin qu'ils n'apportassent point d'empêchement à l'issuë du Traitté, à moins qu'on eût trouvé quelques expediants pour les vuider sur le lieu. Le 28. du dit mois son Exc. delivra encore un autre Memoire, dans lequel il representa *les pernicieuses consequences de la guerre, & sur tout dans la Bataille qui s'étoit donnée, & mettant d'autre côté les biens que la Paix pouvoir appotter*: Priant par consequent de nouveau leurs H H. P P. *qu'Elles voulussent remporter la gloire d'avoir fait les premiers des propositions de Paix, & de faire en sorte que le lieu du Traité fût nommé & arreté, & que les Ambass. qui y seroient envoyés, fussent pourvûs d'un ample pouvoir. Et afin que leur voyage ne fût point inutile, qu'on vuidât premierement les points preliminaires, qui consistoient en la liberté du Prince Guillaume de Furstemberg, & les Passeports pour les Ministres du Duc de Lorraine:*

raine, Tâchant de faire comprendre à cet Etat *que puis que le Duc de Lorraine devoit être retabli dans ses Terres, il ne valoit pas la peine de continuër la guerre plus longuement pour la relaxation du dit Prince.* Le 9. Octobre il presenta encore un autre Memoire, dans lequel il se plaignoit *de ce qu'on ne lui avoit point donné de reponse sur son precedent, ce qu'il attribuoit à l'envie qu'on avoit de continuër la guerre, dont il representa de nouveau les inconvenients, & au contraire les utilités de la Paix, ne pouvant comprendre que le Roi son Maitre étant si fort porté pour le bien de cet Etat, il sembloit neantmoins qu'on en fit si peu de conte, & qu'on fit mine de rejetter les offices qu'il employoit:* Faisant mention la dessus *du travail que le Roi son Maître & lui avoient essuyé 2. ans durant pour faire une fin de cette affaire.* Il tâcha aussi de refuser dans le dit Momoire *l'opinion de ceux, qui,* comme il disoit, *tâchoient de trouver à redire sur les louäbles actions de son Maître, par ce qu'il faisoit mener quelques Troupes en Allemagne pour l'avancement de la Paix de Westfalie, & qui tâchoient de le rendre suspect comme si tous ces preparatifs se fussent faits contre cet Etat. C'ét pourquoi pour faire perdre ces pensées il offroit de renouveller l'Alliance qui étoit entre la Couronne de Suede & cet Etat, si leurs Hautes Puissances l'avoient pour agreable, les priant pour cet effet de faire une serieuse reflexion sur toutes ces choses. Et finalement il retournoit à ses prieres precedentes, asavoir qu'on nommât*

un lieu pour traitter la Paix, & qu'on ôtât les empêchements qui étoient capables de la traverser. Le 22 du dit mois le dit Sieur delivra encore un autre Memoire, où il representa *qu'aprés le succés infructueux du Traitté de Cologne ayant û ordre de s'en retourner à la Haye pour y insister de nouveau sur l'avancement de la Paix, & faire en sorte qu'on se rassemblât en quelque lieu pour cet effet, il avoit crû aprés le secours de Dieu & le travail qu'il employoit en une œuvre si bonne & si salutaire, ne pouvoir trouver de meilleur moyen que la bonne affection de cet Etat pour en venir à bout, sur ce qu'il avoit plû à Dieu de changer si merveilleusement sa condition depuis une année, afin qu'ayant maintenant comme une espece de Paix, ils la fissent avoir aussi aux autres qui étoient accablés sous le faix de la guerre, & sur tout plusieurs Etats de l'Empire qui en étoient entierement innocents, & non pas faire en sorte qu'elle s'allumât plus ardemment avec l'assistance d'autres Princes: Ce qui,* à ce que disoit son Excellence, *ût été aisé à faire, si quelques-uns ne se fussent point engagés dans la guerre à de certaines conditions, & là dessus ne se fussent point armés avec des Armées entieres, au lieu de la Quote qui leur avoit été assigné par la Diette de Ratisbonne; ce qui avoit donné une grande apprehension au dit Ambassadeur que ce ne fût plustôt pour l'avancement de la guerre, comme aussi il avoit bien prevû depuis ce temps-là: que si on en usoit de la façon cela seroit cause de faire retarder la Paix,*

&

& que s'il se faisoit quelque Bataille, les Princes & Etats de l'Empiro seroient chargés de plusieurs impositions & autres malheurs que la guerre traine ordinairement aprés soi, sans qu'on ût aucun égard à la Paix de Westfalie: C'ét pourquoi le Roi son Maitre ayant travaillé depuis 2. ans entiers avec tant de zele & d'affection pour procurer la Paix, & étant prêt d'y continuër encore de tout son pouvoir, comme Garandeur de la Paix d'Allemagne, il avoit été obligé d'envoyer quelques Troupes sur les terre de l'Empire, afin d'y conserver de tout danger ce qu'il y possedoit: pour prevenir toutes lesquelles choses & delivrer l'Empire de ces inconvenients, il prioit leurs Hautes Puissances qu'il leur plût de venir enfin à la nomination d'un lieu propre pour traitter, & ôter tous ces malheureux obstacles qui étoient cause du retardement d'une euvre si salutaire & si utile à toute la Chrétienté, comme n'y ayant pas lieu d'esperer que sans cela on pût rien faire de bon ni de fructueux.

Mess. les Et. Gen. ayant vû & examiné tous les dits Memoires, donnerent pour réponse au dit Sr. Ambassadeur ce qui s'ensuit.

QU'ils avoient esperé que la sincere declaration qu'ils avoient faite à son Exc. le 25. du mois de Juillet dernier passé, auroit assuré parfaitement tout le monde qu'Eux

qu'Eux & leurs Alliés avoient toûjours û & avoient encore une grande inclination à la Paix, & que partant il n'étoit pas necessaire de les porter par beaucoup de raisons à une chose à laquelle ils étoient extremement enclins d'eux-mêmes : Mais que neantmoins ils remercioient bien affectueusement le Roi de Suede & sa dite Excell. de la peine qu'ils avoient prise pour procurer la Paix à la Chretienté, ce qu'ils reconnoitroient en toutes occasions de tout leur pouvoir. Qu'ils se fussent volontiers excusés d'alleguer des raisons pour persuader au monde l'amour qu'ils avoient à la Paix, puis qu'ils ne l'avoient déja declaré que trop amplement en leur réponse precedente: Mais comme il sembloit que son Excell. en doutât encore en quelque façon dans ses écrits, & qu'il apprehendât que les armes d'Eux & de leurs Alliés fussent employées pour troubler encore davantage la Paix & le repos de la Chretienté, & infester les autres Princes & Etats, sur tout ceux d'Allemagne, c'est pourquoi ils se trouvoient obligés de representer de nouveau à son Exc. qu'on ne pouvoit pas leur attribuer justement la cause de cette guerre, & les malheurs qu'elle avoit trainés aprés soi: qu'ils avoient été extremement marris de ce que le Roi de France avoit changé son affection & celle de ses Illustres Ancetres en une indignation, qu'il avoit voulu ressentir par les armes. Que leurs Hautes Puissl. avoient alors

donné à connoître à tous leurs Amis & Alliés, & aussi au Roi de Suede la crainte qu'ils avoient d'être attaqués par les armes de la France: qu'ils avoient fait tous leurs efforts pour les prier de faire en sorte par leur entremise que le Roi de France se desistât de ce dessein, avec une protestation sincere qu'ils ne savoient point avoir enfraint en la moindre façon du monde l'Alliance qu'ils avoient faite avec S. M. mais que neantmoins s'ils l'avoient fait à leur insceu ils étoient prêts de donner toute sorte de satisfaction à S. M. en quoi toutefois ils avoient été si malheureux qu'aprés que les offres qu'ils en avoient faites à sa dite Maj. même par leur lettre, ûrent été inutiles, sa dite Maj. travailla auprés de tous les Rois & Princes qui étoient en Alliance avec leurs Hautes Puissances pour les obliger à ne point s'interesser en la guerre qu'il vouloit declarer à cet Etat, s'ils n'étoient resolus de suivre son Parti, en quoi Elle avoit reüssi pour la plus grande partie: Et que partant leurs H. H. P. P. laissoient juger à tout le Monde à qui il faloit attribuer la cause de la Guerre, & des malheurs qui s'en étoient ensuivis, & si on en pouvoit donner la moindre faute à leurs H. H. P. P. qui avoient contribué tout ce qui avoit été en leur pouvoir pour l'éviter. Que la guerre ayant été commencée, & le Roi ayant û des succés si surprenants, leurs H. H. P. P. avoient fait de nouveau tous leurs efforts pour parvenir à la Paix, mais

mais que S. M. leur avoit fait proposer des conditions si déraisonnables, qu'ils avoient été contraints malgré eux de continuër la guerre. Que le Roi de Suede ayant offert sa Médiation; le Roi Tres-Chrêtien s'étoit declaré plus particulierement sur quelques-unes des dites conditions, qui neantmoins avoient été si insupportables, qu'il avoit été impossible de faire aucune Paix, & que partant le Zele des Mediateurs n'avoit pas été capable de porter S. M. à des conditions plus raisonnables. Que les precedents Alliés de cet Etat avoient bien vû leurs miseres avec compassion, mais ne leur avoient prêté aucun secours effectif: que le Roi d'Espagne avoit été le premier, & en suite l'Electeur de Brandebourg & l'Empereur. Que le Roi de France avoit pris cela en si mauvaise part, quoi que neantmoins il fût permis au Roi d'Espagne suivant les Traités, qu'il avoit faits avec cet Etat, que les Païs-Bas qui sont sous sa domination avoient presque autant souffert de l'Armée de France qu'aprés la guerre declarée. Que S. Maj. Tres-Chrêtiene avoit attaqué les Païs de l'Electeur de Brandebourg avec tant d'animosité, quil avoit été oblige de songer à sa propre sureté: qu'en suite cet Etat s'étoit vû de nouveau abandonné de tous ses Alliés, excepté de l'Empereur & du Roi d'Espagne, & que partant n'ayant pû obtenir une Paix honorable du Roi de France, il avoit été obligé de faire une nouvelle Alliance avec

l'Empereur, le Roi d'Espagne & le Duc de Lorraine. Que par consequent le retardement qu'on pretend sans raison que ces Alliances apportent à la Paix, ne pouvoit pas être imputé à leurs H. H. P. P. mais plustôt à ceux qui avoient obligé cet Etat à les faire; & qu'ainsi toutes personnes d'honneur seroient obligées de donner loüange à leurs H. H. P. P. de ce qu'Elles tenoient à leurs Alliés ce qu'Elles leur avoient promis: que les Alliés de leurs H. H. P. P. avoient toûjours declaré & temoigné la grande inclination qu'ils avoient à la Paix, & qu'ils avoient assés fait paroître qu'ils ne vouloient point opprimer autrui, mais seulement chercher leur fureté contre les oppressions dont ils étoient menacés, & qu'en tous les Traités ils avoient toûjours û égard à l'entretenement de la Paix de Westfalie, si bien que leurs H. H. P. P. étoient bien marries que son Excell. sembloit apprehender qu'Elles ou leurs Alliés voulussent enfraindre en quoi que ce soit la dite Paix de Westfalie, puis qu'Elles étoient prêtes de donner toutes les assurances au contraire, en cas qu'on leur en voulût faire de même, afin d'ôter les ombrages. Que les Alliances qu'ils avoient faites ne leur ôtoient rien du desir de la Paix, & que leurs Alliés étoient du même sentiment, n'ayant pris les armes que pour maintenir les Loix & Constitutions de l'Empire de tout leur pouvoir, & non pas seulement selon la quote qu'ils

éto-

étoient obligés de fournir à l'Empire; & que partant ils esperoient que son Excell. exalteroit grandement leur dessein, qui veritablement étoit loüable en ce point, & que le Roy son Maître n'y apporteroit aucun empêchement. Que leurs H. H. P. P. comprenoient facilement que les Armées de leurs Alliés ne pouvoient être sur les terres de l'Empire sans y apporter une grande incommodité, mais qu'ils avoient tâché autant qu'ils avoient pû de les mener en Païs Ennemi, & qu'on ne pouvoit pas prendre cela dour une infraction du Traité de Westfalie, puis que ce n'étoit que pour en chasser les François; Mais que s'étoit bien plustôt le Roy de France, qui en dépit de l'Empire & du Roy d'Espagne avoit fait entrer de puissantes Armées dans leur Païs, & en avoit pris, rasé ou fortifié les Villes à sa volonté, & qu'on esperoit que le Roy de Suede, comme Garandeur de la Paix de Westfalie, feroit paroître son ressentiment contre des procedures si injustes, & ne voudroit apporter aucun empêchement à ceux qui s'y opposoient, puis que toutes autres voyes leur étoient ôtées. Qu'ils étoient bien marris de la rupture du Traité de Cologne, & qu'ils contribuëroient tout ce qui étoit en leur pouvoir pour le renouër, mais qu'iis étoient obligés de tenir leur parole à leurs Alliés, ce qui avoit été cause de tant d'instances qu'on avoit faites afin d'obtenir des Passeports pour les Ministres du Duc de

Lorraine, un Prince d'une des plus Illustres Maisons de l'Europe, à quoi ils étoient obligés en vertu des Traités qu'ils avoient fait avec leurs dits Alliés, & que partant il faloit attribuër la cause de la dite rupture au Roy de France, & point à Eux, qui ne demandoient qu'une chose licite. Que pour ce qui étoit de la relaxation du Prince Guillaume, le dit Sr. Ambass. savoit bien qu'Eux, ni leurs Alliés n'avoient aucune part à son enlevement, excepté ceux dont il étoit le sujet; & qu'ils s'étonnoient qu'on les priât d'interceder pour une Personne qui s'étoit vantée publiquement aux Ambass. de cet Etat qu'il avoit travaillé 15 ans à sa perte, & qui par consequent a été le principal auteur de tous ces malheurs, & partant indigne qu'on arretât le cours d'une si importante Negociation pour un homme comme lui, qui recevoit la juste recompense de ses actions. Qu'ils laissoient au choix du Roy de Suede de proposer les villes de Francfort, Hambourg ou Aix pour le lieu du Traité, où Eux & leurs Alliés ne manqueroient pas d'envoyer leurs Ambassadeurs, & de contribuër tout ce qui seroit en leur pouvoir pour l'avancement d'une œuvre si salutaire & si utile à toute la Chrêtienté.

Fait à la Haye en l'Assemblée des dits Etats ce 17 Nov. 1674.

Le

Le 19 du present mois le dit Sr. Ambassadeur delivra encore un autre Memoire, par lequel il pria *qu'avant qu'on fit de nouveaux preparatifs de guerre, la Paix pût être procurée sur les conditions qu'il avoit proposées, ou bien qu'on en nommât d'autres telles qu'on jugeroit les plus convenables pour mettre d'accord toutes les Parties, croyant bien que les devoirs que leurs Hautes PP. employeroient pour cet effet auprés de leurs Alliés seroient d'un grand poids pour amener à sa fin une si bonne œuvre: Faisant mention de nouveau sur ce propos, de plusieurs Princes qui s'etoient engagés avec leurs HH. PP. ce qui ne pouvoit apporter qu'un tres-grand prejudice à la Paix de Westfalie, & à celle qu'on meditoit presentement: Mais qu'il esperoit que si on mettoit les veritables conditions de la reconcilliation dans une juste balance, on pourroit avec l'aide du Roy d'Angleterre (sur l'acceptation duquel en qualité de Mediateur par tous les Alliés il felicitoit leurs HH. PP.) & par la grande affection du Roy son Maître parvenir à une fin desirée d'une Negociation si importante.* Le 26 il presenta encore un nouveau Memoire, par lequel *il remercioit leurs HH. PP. de la reponse qu'ils avoient daigné luy faire, tirant de bons augures des inclinations qu'ils avoient à la Paix, de ce qu'ils avoient nommé les lieux pour traitter, & leur recommandant neantmoins, pendant qu'il feroit tous ses efforts pour les faire trouver agreables au Roy de France, que les autres point qui étoient contenus en son Memoire pûssent*

sent être terminés, puis que sans cela il n'y avoit point d'Assemblée a esperer, quand même le lieu du congrés seroit arreté. Cependant comme lè bruit couroit par tout que les Troupes Suedoises qu'on assembloit en Allemagne avoient resolu d'attaquer M. l'El. de Brandebourg, le dit Ambassadeur presenta encore un autre Memoire le 27. où il deduisit bien au long *que les differents que le Roy son Maitre avoit avec M. l'El. de Brandebourg n'avoient rien de commun avec les interets de Mess. les Etats, & que les preparatifs qu'on faisoit n'étoient nullement à son desavantage, mais seulement pour l'entretenement de la Paix de Westfalie, & l'avancement de celle qu'on meditoit presentement. Il prioit aussi que puis que le Roy son Maitre étoit resolu de vivre en bonne intelligence avec cet Etat, qu'on en fit de même de ce côté ici, & qu'on ne se hatât nullement d'y envoyer du secours, comme on disoit qu'on avoit entrepris de faire, mais qu'on songeât plustôt à d'autres moyens propres pour le bien du commun.*

Sur lesquels trois Memoires Mess. les Etats firent donner la réponse suivante au dit Sr. Ambassadeur, au moins en substance.

QU'ils apprenoient avec joye que son Exc. esperoit que le Roy de France auroit pour agreable une des Places qu'ils avoient

voient nommées pour le lieu du Traité ; & qu'ils esperoient que le travail de S. M. Brit. du Roi son Maître & le sien seroit couronné d'une bonne issuë : Mais qu'ils étoient extremement marris que l'affaire du Duc de Lorraine & du Prince Guil. de Furstemberg empechât une si bonne euvre, & sur tout puis que le Roi de France avoit declaré plusieurs fois qu'il vouloit rétablir le dit Duc dans ses Etats : que partant ils ne pouvoient comprendre pour quel sujet S. M. refusoit les Passeports à ses Ministres, puis que leurs HH. PP. avoient promis dans le Traitté qu'ils avoient fait avec lui qu'ils auroient soin de les leurs faire avoir comme un point qui étoit requis avant toutes choses dans toutes sortes de Traittés, priant par consequent le dit Sr. Ambass. de faire en sorte auprés de sa dite Maj. qu'Elle daignât les accorder. Et que pour ce qui étoit de l'affaire du Prince Guillaume, que quoi que selon sa propre vantance ils ne le pûssent considerer que comme un Ennemi capital de leur Etat, il leur étoit neantmoins indifferent de quelle maniere l'Empereur disposât de sa personne, soit en laissant avoir son cours à la Justice sur lui, où en lui faisant grace, & qu'ils souhaitoient de tout leur cœur que de tels empêchements, qui n'avoient rien de commun avec la Paix, fussent ôtés. Qu'ils étoient bien-aises d'apprendre que le Roi de Suede vouloit se tenir à la Mediation & aux Traités qui avoient été faits entre lui & eux ;

& que tant Eux que leurs Alliés ne souhaitoient rien plus ardemment, sinon que les Traités, tant de la Paix de Westfalie, qu'autres, fussent pontuëllement observés, & qu'on donnât toutes les assurances qui étoient requises sur ce sujet. Qu'ayant été avertis que le Roi de Suede étoit fort mécontent de l'Alliance que M. l'El. de Brandebourg avoit fait avec les Alliés, ils ne doutoient point qu'il ne prît tout sujet de se contenter par la derniere réponse qu'ils avoient donnée au dit Sr. Ambassadeur, puis que le dit Electeur en ce faisant n'avoit point û d'autre dessein que la conservation de la Paix de Westfalie, & qu'il ne faisoit que suivre le parti de l'Empereur & de l'Empire, ce que le Roi de France même lui avoit accordé particulierement dans le Traitté du 6 Juin 1673. Mais que si S. M. croyoit avoir quelques justes raisons pour se mécontenter du dit Electeur, ils la prioient conjointement avec leurs Alliés qu'Elle ne l'attaquât point par les armes, mais plustôt qu'Elle demandât satisfaction par les voyes de la douceur, s'il avoit à en pretendre quelcune, pour lequel effet tant Eux que leurs Alliés offroient de contribuër tout ce qui étoit en leur pouvoir; ne doutant point que S. M. ne donnât les mains à cela comme à une chose juste & raisonnable en elle-même, là où au contraire, si Elle venoit à employer la voye des armes, il étoit à craindre que cela ne rompît toute la Negociation

de

de la Paix, & que cette partie de la Chrêtienté, qui avoit été en repos jusqu'à present, fût troublée, ce qu'on pouvoit prevenir par les voyes de la douceur. Que partant ils donnoient à penser à sa Maj. avec quel déplaisir tant Eux que leurs Alliés se verroient obligés d'assister le dit Electeur, s'il venoit à être attaqué si injustement, & avec si peu de necessité, & par consequent entrer en guerre avec S. M. dont ils cherissoient l'amitié à un si haut point, & laquelle ayant travaillé si longtemps avec tant de zele à remettre la Paix entre les Parties, de leur ami, deviendroit leur Ennemi, & attaqueroit un Allié de leur Etat, à leur affoiblissement, au renforcement du Roi de France, l'entiere rupture de la Negociation de la Paix, & à la ruïne totale de l'Empire. Que S. M. ayant temoigné souventefois que le repos de l'Empire étoit son principal but, ce seroit en donner une mauvaise marque par cette attaque, & ce seroit ramener les armes du Roi de France dans l'Empire, lequel par ce moyen se verroit de nouveau sur les bras les Armées de l'Empereur, de l'Empire, de la France, de la Suede & de tant d'Alliés, à son entiere ruïne & destruction, & qu'un chacun trouveroit fort étrange avec juste raison que le Roi de Suede allât maintenant attaquer l'Elect. de Brandebourg, là où il s'étoit montré si moderé durant tout le cours de la guerre, sans avoir fait le moindre effort contre ceux qui avoient

enfraint si visiblement le Traité de Westfalie, qu'il n'avoit pû se tenir d'en protester par écrit, & sans qu'ils ûssent jamais donné la moindre satisfaction sur ce sujet, & que ceux qui avoient été les Attaquer, & avoient mis toute la Chrêtienté en confusion sans aucune cause ni raison valable fussent regardés plus savorablement par S. M. que ceux qui avoient été contraints de prendre les armes pour y rétablir le repos. Que partant leurs HH. PP. prioient encore une fois S. M. qu'Elle ne donnât point de sujet d'en venir à une rupture contre Elle par une injuste attaque, mais que plustot Elle demandat par les voyes de la douceur la satisfaction qu'Elle pretendoit du dit Electeur, & qu'il lui plût de continuër en sa Mediation pour le bien de la Chrêtienté. Que leurs HH. PP. ne desiroient rien avec tant de passion que d'entrer en conference avec le dit Sr. Ambassadeur sur ce sujet, & de contribuër tout ce qui étoit en leur pouvoir pour faire une fin des dits differents, pourvû qu'on s'abstint cependant de toutes Hostilités. *Ainsi fait & passé en l'Assemblée de Mess. les Etat. Gen. à la Haye ce 29. Novembre 1674.*

Cependant la ville de Grave ayant été remise sous l'obeïssance de cet Etat, le Commerce fût entierement rétabli sur la riviere de la Meuse, ainsi qu'il avoit été auparavant. L'Infanterie de l'Etat, aidée des Païsans, ayant comblé les Tranchées qu'on avoit fait

à l'en-

à l'entour de cette Ville, se retira aussi dans ses Garnisons. S. A. y. ayant établi le Sr. Wee en qualité de Gouverneur, s'en retourna à Soestdijk, aprés avoir été auprés de l'Armée qui étoit à Meerhout, & y avoir û quelques conferences avec M. le General Spork. On croit qu'on y avoit resolu le départ de M. de Fariaux vers le Païs de Cologne. Le dit Sr. partit donc vers ce Païs avec les Troupes suivantes.

Du Regiment de Lindenburg.	350. *hom.*
De celui de Hundebck par son Lieut.	350.
Du Baron de Horn.	480.
De Lutzou.	300.
De Vercken.	380.
De Goldsteyn par son Lieut.	350.
De Bruyn.	350.
Dix Comp. Angloises.	600.
En tout	3160.

Et 3. Comp. de Cavalerie.

Mess. les Etat. Gener. firent present en ce temps-là à S. A. de tout le canon de fonte verte qu'on avoit pris dans Grave, qui étoit marqué aux Armes de France, à cause de la belle conduite qu'elle avoit fait paroître dans tout le siege de cette Ville. Les munitions de guerre qu'on y avoit trouvées furent envoyées à Dordrecht & à Delft dans les Magasins. On fit des feux de joye de cette

Victoire le 7 du present mois par toutes les Prov. Unies. On avoit planté à la Haye 36 pieces de canon sur le lieu qu'on appelle le Vyverberg, que l'on déchargea presque continuellement tout ce jour-là, mais à cause du grand vent qu'il faisoit pour lors on ne pût pas allumer plusieurs beaux feux d'artifice qu'on avoit preparés, & entre autres une Piramide qu'on avoit élevée sur la maison de M. le Prin. Maurice, si bien que tout cela fut differé jusqu'au jour de la naissance de M. le Prince d'Orange, qui étoit le 14 Entre les Ministres étrangers, celui d'Espagne excella par dessus tous les autres, ayant fait peindre les tonneaux qu'il fit allumer, blanc, bleu & orangé. Celui de M. l'Elect. de Brandebourg fit voir une Aigle rouge sur les vitres de sa maison, à la lueur des flambeaux & des tonneaux qui étoient allumés, avec les armes de l'Electeur d'un côté, & celles de S. A. de l'autre, & entre deux la représentation de la ville de Grave. Le tout se passa avec de grandes rejouïssances, & sans aucun malheur considerable. Le 9 S. A. arriva de Soestdijk à la Haye avec M. le Prince de Frise & quelques Gentils-hommes, si bien que la Bourgeoisie se mit en armes ce même jour pour la recevoir avec honneur. Elle fut aussi complimentée par le Magistrat & les Capitaines des dits Bourgeois. Cela étant fait, on fit 3 salves de Mousquets & on baissa les piques, & les Drapeaux autant de fois en

figne de reverence, tout cela ayant été confideré par fa dite A. & mon dit Seign. le P. de Frife des fenetres de la Cour. Les Colleges qui traittent les affaires les plus importantes firent auffi complimenter fa dite A. par leurs Deputés, & tous les Miniftres étrangers ne manquerent pas de s'aquiter de ce devoir. Le 10 Meff. van Rede & Haren, deux de nos Ambaffadeurs qui avoient été en Angleterre, furent de retour à la Haye, où ils firent ce même jour rapport à S. A. de leur negociation, comme auffi le 13 à Meff. les Et. Generaux. Ils avoient été attaqués d'une furieufe tourmente proche de nos côtes, fi bien que le Vaiffeau qui les portoit, avoit été obligé de couper fes mâts proche de Huysduynen, & avoit été en grand danger de perir, mais enfin ils arriverent encore heureufement au Teffel. La Barque ordinaire qui marche d'Amfterdam à Londres, avoit été jettée contre terre par cette tempête proche du dit Huysduynen, où le Maître, appellé David Marcufz. fe noya avec fa femme & fon petit fils, & encore 15 perfonnes, du nombre defquelles étoit un Gentilhomme Pollonois; fi bien que de 21. perfonnes qui étoient dans la dite Barque, il n'en rechappa que trois. Un petit Bâtiment Anglois qui venoit d'Irlande ût la même fortune, comme auffi le Vaiffeau le Dragon qui étoit dans le Vli pour efcorter les Vaiffeaux qui étoient deftinés vers la Mer Baltique. Le Sr. Willem

Baſtiaenſz. fut plus heureux, lequel revenant de la Mer Mediterranée, s'échouä prés du Teſſel, mais enfin arriva encore à bon port. M. le Comte de Horne qui avoit été en ſa Compagnie arriva le 10. dans la Meuſe, & ce même jour encore à la Haye, où il fit rapport le lendemain à S. A. de ſa negociation. Le 14. qui étoit le jour de la naiſſance de ſa dite Alt. M, l'Ambaſſ. Temple la traita magnifiquement à dîner, & on fit en ſuite pluſieurs Vers à ſa loüange, entre leſquels le ſuivant contenoit en abregé les beaux faits d'armes qu'elle avoit exploités depuis le peu de pemps qu'Elle étoit arrivée au Gouvernement.

Natalibus Celſiſſimi Principis
GULIELMI HENRICI.
Arauſionenſium, &c. D. G. Principis

Hollandiæ, Zelandiæ, &c. Gubernatoris, ſupremi Belgarum terrâ marique Præfecti, &c. Annum ætatis 25. ingreſſi, felicitatem omnimodam & divinæ gratiæ benedictionem ſuperabundantem animitus apprecatur.

BELGIUM FOEDERATUM.
Annus nativitatis Principis.

F*Eſta redit* quintùm (*lapſos poſt temporis annos*
Viginti) AURIACO *nunc celebranda dies.*
Una dies multis potior, multiſque triumphis
Pax una, *hanc Pacem conferat* una dies.

Gal-

Gallus causâ suâ cadit.

Interitum miseris Rex quondam Ægiptius infert,
Perficere est nequit, quod voluisse, potest:
Si quæcunque cupit Gallus, jam singula posset;
Jam poterat Princeps, quod nequit, esse miser.

In Condæum ab Auriaco superatum.

Impugnas, Galle, AURIACUM, *sed gloria Galli*
Nulla Ducis: major gloria NASSAVIDUM.
Disce manum AURIACUM *generoso inflectere Marte.*
Aut manus inflectet Te generosa Ducis.

In Gallum frustra laborantem.

Molitur Gallus Batavam subvertere gentem:
(Viginti annorum trux ea cura fuit)
Cum parat has curas Galli vicesimus annus,
Rem turbat paucis mensibus AURIACUS.

In Auriacum Graviam superantem.

Sat fuit horrendis animam objectasse periclis!
Sat fuit infractos dilacerasse Duces!
GRAVIA *restabat magnis superanda trophæis,*
Venit *eò Princeps Maximus,* ac superat.

Princeps Hagam revertitur.

Gallos pellebas hinc, illinc, Maxime Princeps,
HAGAQUE *nunc Dominum suspicit alta suum.*
HAGA triumphantes *stupuit generosa* Parentes,
INSTAURATOREM *nunc* Stupor *ipse stupet.*

FRANCISCUS PLANTE.
S. S. Th. Doct. & Profess.

Le

Le soir on fit des feux de joye par toute la Haye, & on alluma ce jour-là la Piramide qui étoit sur la maison de M. le Prince Maurice. Dans la grande Eglise, tout droit devant les Orgues, on avoit representé fort richement en feu sous une Couronne de Prince le nom de S. A. avec une Divise, & aprés le preche on fit une tres-belle Musique. Un Ingenieur Anglois ayant offert en ce temps-ici à S. A. de faire le canon de fer aussi bon que celui de fonte verte, on en vint à l'épreuve, mais neantmoins la chose n'ût pas un succés tel que l'Entrepreneur s'étoit promis, par ce qu'il y en ût quelques-uns qui creverent, toutefois on lui accorda d'en faire encore une nouvelle épreuve, pour l'encourager à bien faire. On veut dire que le Pape demanda en ce temps-ici des Passeports à cet Etat pour transporter quelques livres de ce Païs en Italie, ce qui luy auroit êté accordé. S. A. élut en ce temps-ici le Sr. Kinschot, Avocat, en qualité de Greffier de la Cour Provinciale de Hollande, à la place du Sr. Pots, lequel avoit êté pourvû d'une autre Charge. La mediation de S. M. Brit. fût en ce temps-là acceptée par l'Empereur & le Roy d'Espagne, & là dessus Mess. les Etat. Gen. envoyerent une lettre le 16 à sa dite Maj. pour luy en donner avis, & la remercier des offres de sa dite Mediation, comme aussi pour la prier en même temps de faire en sorte que toutes les Parties interessées fussent d'accord du lieu du Traité,

afin

afin de mettre la main à l'euvre le pluſtôt que faire ſe pourroit. Més dits Seigneurs les Etats reçûrent en ce temps-là la garantie de l'Empereur pour les Traités qu'ils avoient faits avec Meſſ. les Evêques de Cologne & de Munſter. On rejetta en ce même temps les offres de quelques Marchands François, leſquels avoient offert de faire donner 250. Paſſeports pour autant de Barques qui vont à la pêche des harans, pourvû qu'on leur en donnât pareil nombre pour autant de leurs Vaiſſeaux. Le Sr. Chelebi Aſſan Agá, Envoyé de Turquie auprés du Roy de Suéde, fit demander en ce même temps un Vaiſſeau à cet Etat pour ſon transport juſqu'à Smirne, ce qui luy fût accordé. Ceux de la Province d'Utrec firent preſenter ce mois ici quelques Regals de Soeſt à S. A. par une honorable Deputation qu'ils luy firent à cet effet; comme encore l'Acte de Gouverneur Hereditaire de leur Province en une boitte d'or, & pareillemeut un autre Regal au Prince Maurice leur Gouverneur. Le Sr. Braſſer Major des Gardes de S. A. à cheval, & ci-devant Envoyé de Meſſ. les Et. Gen. auprés des Ducs de Bronſvic & de Lunebourg, mourut en ce temps-ici à Boiſſeduc, comme encore le Col. Goldſtein à Utrec. Le Sr. de s'Gravemoer fût pourvû du Gouvernement de Guertrudenbergue. S. A. étoit continuëllement occupée en ce temps-là à dreſſer l'état de la guerre pour l'année prochaine avec

l'aide du Conſeil d'Etat, pour lequel effet on diſoit qu'on avoit propoſé de caſſer 300. Comp. d'Infanterie, puis que ſans cela on avoit encore plus de 80000. hommes en ſervice, dont on en pourroit mettre 24000. en campagne, moyennant quoy, & ſi les Alliés en faiſoient de même de leur côté, on ſeroit en état de faire la Paix avec la France les armes à la main & à de tres-bonnes conditions. Mais ſur le bruit qui courut de la marche des Troupes Suedoiſes on commença à changer de langage, & on reſolut d'envoyer 15000. hommes dans la Friſe Orientale pour pouvoir aſſiſter les Alliés en cas d'attaque. Cependant le Cap. Middelant qui étoit reſté auprés de la Martinique aprés le départ de M. de Ruyter, arriva au Teſſel vers le commencement de ce mois: Il avoit û un furieux Orcan en chemin qui l'avoit tourmenté 14. heures durant, non ſans grand danger de perir avec ſon Vaiſſeau s'il n'ût pas été ſi avant en mer.

M. le Comte de Monterey découvrit en ce temps-ici une entrepriſe des François ſur la Ville de Damme en Flandres, laquelle avoit été concertée en la maniere ſuivante. Le Gouverneur de Courtrai ayant pris un Capitaine Eſpagnol de la Garniſon de cette Ville, le ſuborna pour 40000. écus afin de luy remettre la Place entre les mains, mais cettui-ci en donna incontinent avis au Comte de Monterey, qui luy ordonna de faire bonne garde, & de l'avertir de tout ce

qui

qui se passeroit. Le Gouverneur de Courtrai y envoya donc quelcun des siens avec un Passeport sous le nom d'un Marchand de Damme afin d'épier la Place, & de prendre ses mesures. Cettui-ci fit un voyage ou deux pour cet effet, mais cependant M. le Comte de Monterey envoya ordre de le prendre prisonnier, comme on fit; & on trouva sur lui une lettre de change de 20000. écus pour ce Capitaine, & 100. pistoles en argent. Ayant été examiné, il confessa tout, & là-dessus fut executé. Les François tenoient cette entreprise pour infaillible, & avoient déja assemblé 5000. hommes auprés de Courtrai pour cet effet. Le 6. on celebra à Brusselles le jour de la naissance du Roi d'Espagne. Cependant les François faisoient payer les contributions par tous les quartiers d'alentour; & à faute de payement mettoient le feu par tout. Ils couperent aussi les bois de Niepe & de Mormal. Mais en échange la garnison d'Amien mit plusieurs Villages des dits François sous contribution. L'on disoit alors en Brabant que D. Jean y devoit venir en qualité de Gouverneur aux mêmes conditions qu'on avoit accordées autrefois à M. l'Archiduc Albert, étant encore Cardinal, & que Son A. se devoit marier à la Reine de Pologne, veuve du deffunt Roi. Il se commit alors un horrible meurtre à Anvers en la maison du Sr. Spinosa, où un Cap. de Cavalerie reformé écrasa la cervelle à son

Valet

Valet avec les pincettes, & lui donna en suite 4 ou 5 coups de coûteau dans le corps pour l'achever. Monsr. de Louvigni fut envoyé en ce temps-là à Luxembourg avec 3000. chevaux, comme on croit, pour assurer les chemins vers la Lorraine, afin que le Duc de ce nom y pût entrer plus facilement. L'Armée de l'Empereur étant arrivée auprés de la Meuse sur le commencement de ce mois, cela fit apprehender aux François qu'on n'en voulût à Maseyk, si bien que M. le Comte d'Estrades y envoya 600 hommes de Mastricht. Mais les Imperiaux ayant resolu de reprendre Dinant qui leur avoit été enlevé si malicieusement le mois passé; prirent le chemin de cette Ville afin de s'en rendre les maîtres à quelque prix que ce fût; Mais le Sr. de Selessin & le Baron de Samar, 2 Deputés de la Ville de Liége, vindrent trouver M. le Gen. Spork en son Armée auprés de Beringen, pour voir s'ils pourroient accommoder cette affaire à l'amiable; mais inutilement quoi qu'ils firent 3 voyages exprés pour cet effet, par ce que les Imperiaux vouloient premierement ravoir la Place à toute force, avant que de vouloir entendre d'aucune autre chose: c'êt pourquoi toute l'Armée passa prés de St. Trou pour aller à Huy, qu'ils prirent en peu de temps; mais non pas le Château. On y mit le Regiment du Prince Pio en Garnison, & on passa outre jusqu'à Dinant; ce qu'ayant été appris par le Bourgue-

guemaître de cette Place, nommé Taboulet, il se retira en diligence à Philippeville: Mais ceux de dedans resolurent d'envoyer quelques Deputés au Gen. Spork pour traiter avec lui, comme ils firent. Cependant le Peuple non content de ce pour-parler, se souleva, & prit 6 ou 700 Païsans en garnison sous le Col. Berlo, & 750 François, que le Comte de Broglio, Gouverneur de Charleville, leur envoya, & tirerent sur les Imperiaux, lesquels arriverent devant la Place le 15 sous M. le Comte de Starrenberg pour l'investir. Ce Comte irrité de ce ce Procedé, fit assiger la Ville le 16 par 2 côtés, & fit venir 20. pieces de canon de Namur, avec lesquelles il commença à battre la Place sans intermission, aprés avoir permis aux femmes & enfants d'en sortir, non toutéfois sans se faire beaucoup prier. Cependant on attaqua la ville à bon escient. Ceux de dedans firent bien une sortie, mais furent vigoureusement repoussés, si bien que les François & les Habitants voyant qu'ils seroient enfin contraints de se rendre, envoyerent des Deputés à M. le Gen. Spork pour parlementer; de sorte qu'on permit aux François de sortir avec armes & Bagage, mais pour les Habitants on capitula avec eux ce qui s'ensuit.

Capi-

Capitulation faite le 21. Novembre entre son Exc. M. le Comte Spork, General & Commandant de l'Armée Imperiale, & Jean Crahan & Jean de Cresseigne, dit Thosse, Deputés de la Ville de Dinant.

VU par son Exc. la soûmission faite par les dits Deputés à S. M. Imp. & à Elle au nom de tout le Peuple de la dite Ville, acceptant icelle au nom de sa dite Maj. & preferant par une bonté particuliere la clemence à la rigueur, sa dite Excell. a pardonné & pardonne à la dite Ville & ses Habitants, sujets de S. M. toute prevarication qu'ils pourroient avoir faite contre leur devoir & les fidelles sujets d'icelle, tant à la Ville qu'au Château, au prejudice des ordres de S. M. & de sa Garnison, à condition que les Bourgeois & Habitants de la dite Ville renouvelleront le serment de fidelité & d'obeïssance à sa dite M. entre les mains de son Excell. ou de ceux qu'il lui plaira ordonner pour cet effet, comme aussi de remettre la Forteresse avec les Armes & Munitions entre les mains du Commandant qui y sera établi par S. M. & que les Bourgeois remettront promptement entre les mains de son Excell. les Portes de la Ville de Saint Nicolas pour gage de leur fidelité & obeis-

& obeïssance; Moyennant quoi son Excell. promet au nom de sa dite M. de les laisser en la paisible & entiere possession de leurs biens meubles & immeubles, & de les conserver dans les Privileges dont ils ont joui ci-devant comme Membres de l'Empire & du Païs de Liege, les assurant que la Garnison qui y sera laissée, y vivra en tout bon ordre & discipline, & qu'ils ne contribuëront pas plus pour leur subsistance que le montant de leur portion avec la Generalité du Païs de Liege. Fait en l'Armée Imperiale durant le Jour, Mois & An que dessus, ainsi signé.

Jenn Comte de Spork, Jean de Crahan, Jean de Cresseigne, dit Thosse.

Et scellé des seaux de S. M. Imp. & de son Exc.

M. le Baron de Hautepenne, Gouverneur de la Place, fut arreté par les Imperiaux, lêquels y ayant mis une Garnison de 2000. hommes sous M. le Comte de Starrenberg, s'en retournerent à Huy pour se rendre Maîtres du Château, & prirent cependant Chinay & quelques autres petites Places qui étoient en leur chemin.

M. le Marquis de Grana étant arrivé ce mois-ici de Bon à Coblents auprés de M. l'Elect. de Treves, on croit que ce fut pour deliberer sur les moyens de reprendre Treves, pour lequel effet on disoit qu'on se serviroit des Troupes que M. de Fariaux avoit amenées dans le Païs de Cologne, comme

auſſi du Regiment de Grana & des Imperiaux qui étoient du côté de la Meuſe: Mais comme la ſaiſon étoit fort avancée, que l'on étoit occupé au ſiege de Dinant, & que les François avoient fait entrer les Regiments d'Auvergne & de Rouſſillon dans la Ville, outre les Troupes qui y étoient déja, cela fut cauſe que cette affaire n'ût point de ſuite, quoi que d'autres ſuſſent d'opinion que les Troupes qu'on envoyoit dans le Païs de Cologne ſous mon dit Sr. de Fariaux n'étoient que pour obliger l'Electeur de ce nom à payer la rançon des Otages qui étoient detenus priſonniers à Maſtricht. Cependant mon dit Sr. Fariaux fut magnifiquement reçû dans Cologne par M. le Baron de Kilmanſec, & fut regalé de quelques Bouteilles de vin par le Magiſtrat, & en attendant, ſes Troupes demeurerent campées aux environs de Meckenheim.

M. le Marech. de Turenne s'étant retiré à Detwyler ſur la fin de ce mois, commença à s'y retrancher avec beaucoup de diligence; & quoi qu'il ût reçû un grand ſecours de M. le Marquis de Genlis & du Comte de Saux, qu'ils lui amenerent des Païs-Bas, il n'oſa pas néantmoins hazarder la Bataille contre les Alliés, mais au contraire ſe tint toûjours renfermé dans ſon Poſte; c'êt pourquoi les dits Alliés étant retournés à Clockersberg auprés de Straſbourg, y tindrent Conſeil de guerre: & comme par la quantité d'opinions un ne pût pas s'accorder pour attaquer





CHARLES . IIII.
Duc. de Lorraine

quer le dit Turenne, on resolut, puis qu'il étoit impossible de la forcer dans ses Retranchements, de se fortifier aux environs de Marienheim, & qu'aprés avoir laissé quelques Troupes dans le Camp, les autres se retireroient en quartier d'Hiver, asav. M. le Duc de Bournonville avec les Imperiaux depuis le Zuntgau jusqu'en Bourgogne, les Troupes de Brandebourg à Colmar, Sledstadt & lieux voisins, celles de Lunebourg dans la haute Alsace; & celles de M. l'Elect. Palatin du côté de Haguenau. M. de Turenne tâcha bien de leur donner quelque échec dans cette marche par le moyen de quelques Troupes detachées, mais inutilement; & même M. le Marquis de Crussal perdit la vie dans ce dessein, si bien que toutes les démarches de ces 2. Armées n'étoient que pour s'affamer l'une l'autre, parce que les vivres & le fourage étoient fort rares en ces quartiers-là. Cepeupant M. le Duc de Lorraine y ayant envoyé quelques Troupes, elles y ûrent la fortune suivante.

Relation de la deffaite de l'Arriere-ban de la Province d'Anjou par les Troupes de M. le Duc de Lorraine sous M. le Col. du Puy.

SOn A. M. le Duc de Lorraine étant averti qu'il passoit continuëllement des Troupes par la Lorraine vers M. le Marêchal de

Turenne, & qu'on luy envoyoit toutes ses propositions de ce Païs-là, il y envoya en diligence 700. chevaux des Regiments de du-Puy, Merci, Ringrave, & la Roche (cidevant Berriere) pour y enlever quelque Convoy. Ils partirent le 2. de ce mois de Saint Hippolite sous le commandement de M. le Colonel du Puy, & arriverent à Markirch. Ce Colonel fit courir le bruit qu'il vouloit retourner à Tambach, puis incontinent se jetta dans la Montagne, vers le val de Viller, où il attendit des nouvelles des Ennemis par quelques Partis qu'il avoit envoyés pour les reconnoitre; ce qui ne tarda pas long-temps: Car il reçût avis le 4. qu'il y avoit un Convoy de 200. Charettes chargées de farine qui alloient de Nanci à Blamont, & de là vers l'Armée de M. de Turenne, lêquelles étoient escortées par 6. ou 700. Gentils-hommes de la dite Province avec leurs Valets, qui avoient pris leur poste dans le Village de Benamenil, à 2. petites lieuës de Luneville. Il marcha donc avec ses 700. chevaux toute la nuit du 4. & quoi qu'ils fussent extremement fatigués des longues marches, il passa la même nuit à Badonviller, & se rendit pour les 8. heures du matin du 5. sur le chemin de Luneville à Blamont, & vers les 9. heures se trouva à Benamenil. M. le Baron de Merci qui avoit l'Avantgarde, poussa d'abord la grande Garde avec tant de viguëur, qu'il ne donna pas le loisir de monter à cheval à ceux qui

étoient

étoient dans le dit Village. Il s'en jetta environ 200. dans le Cimetiere de l'Eglise, qui se deffendirent trés-bien, pendant 2. heures contre les Attaquants. Les autres cependant gagnerent les maisons & un Retranchement où ils étoient campés, assés difficile à emporter. Le reste du Parti qui soutenoit le dit Baron, étant arrivé dans le Village, & ayant bien pourvû à toutes les avenuës, se separa. Les uns s'attacherent à percer les maisons où une partie de cette Noblesse s'étoit sauvée; les autres ayant mis pied à terre contraignirent ceux du Cimetiere de se rendre; & finalement les autres mirent le feu à quelques maisons; de façon que tout le Village a été consumé, à la reserve de l'Eglise, & tous ces Gentils-hommes, absolument deffaits, c'et à dire tués, ou brulés, ou faits prisonniers avec tous leurs Valets, ne s'étant sauvé de cette Troupe que 17. Gentils-hommes, qui sont un Major & 6. de ces Messieurs, envoyés à Nanci le jour auparavant, & 10. autres qni étoient à Luneville & à Nanci. On fit en ce rencontre plus de 150. Prisonniers, tous Gentils-hommes, dont la Liste suit ci-aprés, parmi lêquels êt leur Commandant le Marquis de Sablé, fils du deffunt M. Servient, & Beau-frere de M. le Duc de Sully. Trois Commandants de Brigade, le quatrieme ayant été tué en cette action, qui dura avec beaucoup de furie, depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure aprés-midi. Plus de 600. chevaux &

Mulets furent brulés en ce rencontre, avec les 200. Chariots de farine. Avec les dits Prisonniers on emmena aussi dans le Camp de M. le Duc de Lorraine 400. beaux Coureurs & 20. Mulets, sans ceux que quelques Cavaliers ont retenu pour eux. Suivant le dire des Prisonniers on a fait un butin de plus de 400000. livres tant en Vaisselle d'argent, de l'argent monnoyé, habits & autres hardes. Les Lorrains ont perdu 14. Officiers, tant tués que blessés, & 40. Maîtres, aussi tués. Les Officiers tués sont les Srs Gott, Doyotte, Vallée, Collignon, & le Cap. Lieut. du Col. la Roche. *Les blessés*, le Baron de Merci Colonel, qui a 7. coups de feu, dont l'un êt au bas du ventre, les autres dans les bras & les cuisses, à raison dequoy il a falu le laisser à Badonvillier. Le Lieut. Col. de Sainte Croix qui a un coup au travers du corps, êt resté à Sainte Marie. Le Cap. Fromonville, aussi blessé à mort, reste à Tambach. Les autres Officiers moins blessés, sont les Capitaines d'Amelon, Ceintry & Drouin; les Lieut. Wilhelm & Widerholtz; le Cornette du Col. du Puy, & celuy du Major de Merci.

Liste des François qui furent faits Prisonniers en ce Combat.

Le Marquis de Sablé Commandant.	*De Bitau*, Capitaine.
	Scerel Bautru.
De Reu.	*De Marcy.*

Du Party de Goulet.
De Geve.
La Vedau.
La Sale.
D'Erbray.
Durdam.
De Serizier.
Du Ralé.
Reviller.
Perigner.
La Sauger.
Du Brieul Brigadier.
Dospol Boiguinot,
Montbaujet.
Laubinier.
De Brot.
De Deridel Yvonet.
Montmort.
Le Valet du Fouyer.
De Roulet.
Fourneu Sautiller.
Le Febre.
Blanezay.
De Lautinau la Chartnerie.
De Bussy.
De Champagne, le Cadet.
De la Vaux à la Roche.
Son Fils.
Du Saussay.
De Rochet.
La Barre.
De Broque.
Maurepart.
La Paumeret.
De Grange.
De Chamillon.
Roche Tabutau.
Chevalerie.
De Mondier.
De Courlion.
De la Darantier.
Banchené.
Les trois pied Fleur.
De la Laurie.
L'Epiné.
Charon.
De Loibray.
De Coviller.
De Blandoit.
Landenier.
Tiguy d'Aubigny.
Des Roches.
Cherves.
Du Chesau.
La Zaille.
Du Rivau.
d'Apiguy.
Beaulieu.
Du Boissondau.
De Crissé.
Bigau.
De Vissey.
Lauderandier.
De la Vaut.

De la Marquerаye.
Colombier de Marsenay.
De Varane.
Du Vaguy.
Des Aubier.
D'Auver.
De Courteau.
De Champagne.
Maigneu.
L'Enfaut.
Betzante.
De Parnue.
Richardeau.
De Ternel.
Chevigné.
Sovigner.
Marminer de Foi.
De *la Rougerie.*
De *Piare.*
De *Jeusse Lignier, du Verdier.*
De *la Ville Annois.*
Chaligny.
La Grange D*ause.*
Biuse.
Bullet Sr. de la Riviere.
Alexis quatre Barbe Sr. de la Rosardiere
Faigo Sr. de Milpied.
De *la Soyer.*
Le Gras de Laugardier.
De *Villée.*
Havare de la Periere.
De *la Haye de Mougason.*
De *la Bellriere.*
De *Buat du Tellier.*
Le Quay du Tailleur.
Dr*eum.*
De *Boulon.*
De *Quay de Cusignay Sr. de la Vardiere.*
De *Remadeur de Chesselle.*
Primodolles de Goulan.
De *Charge de la Mauridiere.*
De *Souffon Devoivolle.*
Frevorau de la Sigaudier.
De *Goudau Sr. du Tertre.*
De *Remicou Sr. de Barord.*
Bauchine.
Basin de la Marche.
Du Bar de la D*aniere.*
Le Binaux.
De *Soyau.*
Des Granges.
De *Brey de la Roche.*

De

De Vendola. *Le Chev. du Plessis.*
De la Perine. *Colliere Cornette.*
De Rervi de Bergette.

Les Dragons ont 8. *Prisonniers, & les Volontaires* 17. *dont on ne sait pas encore les noms.*

L'agreable nouvelle de cette deffaite fût portée la premiere dans l'Armée des Alliés par M. le Duc de Lorraine, qui étoit alors à Blesen, & qui observoit presque toûjours les démarches de M. de Turenne avant que de s'aller mettre en quartier d'hyver. Il dit pour conclusion à quelques-uns des Chefs en se raillant, que puis que personne ne se vouloit hazarder, il avoit neantmoins voulu entreprendre quelque chose; quoy que cela fût plus propre à de plus jeunes que luy. Cependant plusieurs Partis de la dite Armée avoient été en course pendant que cela se passoit, & l'un d'eux avoit amené 52. Anglois prisonniers. Un autre des Troupes de Brandebourg sous le Lieut. Col. Henning attrapa toute la Vaisselle d'argent de M. le Marech. de Crequi, qui étoit portée par 6. Mulets, & l'amena heureusement à l'Armée. Les Prisonniers disoient, qu'il mouroit quantité de Chevaux en leur Armée faute de fourrage, si bien que M. de Turenne avoit été obligé de separer sa Cavalerie en plusieurs endroits pour remedier à ce deffaut, & afin de n'être point surpris il s'étoit retranché avec 3. Bastions qu'il pouvoit gar-

der avec fort peu de monde. La même Troupe deffit encore peu de temps aprés un autre Parti, & fit 50. Prisonniers, du nombre desquels étoit le Marquis de Bellebrun. Mais M. l'El. de Brandeb. étant averti que la Garnison de Brisac avoit mis 100. hommes dans le Chateau de Dan, il y envoya le Col. Slinge avec 1000. Carrabins, lesquels non seulement se rendirent Maîtres du Chateau, mais aussi firent prisonniers tous les François qui y étoient. Les Troupes de Lunebourg prirent aussi quelque temps aprés la Ville d'Oberbergheim, au moyen dequoy ils ûrent le passage libre pour entrer dans la Lorraine lors qu'il leur plairoit. Mais M. de Turenne se voyant presque reduit à l'extremité faute de fourrage, & ne pouvant par consequent demeurer plus longtemps dans son Poste, cela fût cause qu'il fût obligé de le quitter sur la fin de ce mois, & prit le chemin de Boswijler & Ingwijler par Lutzelsteyn, ayant laissé auparavant les Villes de Zaberne & Haguenau bien munies de toutes choses. Son Armée étoit reduite à moins de 16000. hommes par les fatigues & maladies continuëlles, & encore de ces 16000. il n'y en avoit pas 8000. qui fussent capables de porter les armes. Les Alliés envoyerent bien une forte Troupe pour luy donner sur la queuë, mais ils ne pûrent jamais l'atteindre, ni le Marquis de Vaubrun non plus, lequel se fit porter malade à Boswijler; c'êt pourquoy ils

se

se rendirent maîtres de tous les petits passages qui étoient dans l'Alsace, & se preparerent pour aller en quartier d'hiver, mais neantmoins ils laisserent 10000. hommes à Klockersberg pour garder ce Poste, qu'ils avoient tres-bien retranché. Cependant la Garnison de Philipsbourg ayant envoyé 800. hommes dans le Palatinat avec 4. pieces de champagne pour se faire payer les contributions, ils mirent le feu à plusieurs Villages qui en firent refus; & s'en retournerent avec leur butin au dit Philipsbourg; ce que voyant M. l'El. Palatin, il fit de grandes instances auprés des Alliés pour faire en sorte que cette Ville fût assiegée ou bloquée afin de leur empêcher ces courses, S. A. E. fit les mêmes instances à la Diette de Ratisbonne, dont il reçût une réponse favorable, asavoir qu'on écrivoit au Marquis de Baden Dourlach afin qu'il mît ordre que cela n'arrivât plus. M. le Duc de Saxe-Weymar ayant quitté sa Charge de Gen. de Bataille de l'Armée de l'Empire, M. le Comte de Nassau Sarbrugge en fut pourvû. M. l'Ambass. Oxenstern ayant û audience de l'Empereur, ainsi que nous avons dit ci-dessus, fit la proposition suivante à S. M.

L'affection que le Roi mon Maître a toûjours uë pour l'Empire a été si grande, qu'il a jugé que le bonheur ou le malheur de ses Etats en dependoit en partie, & comme il ne recevoit pas une petite joye de l'état florissant de l'Allemagne, il êt certain aussi

que les malheurs qui lui sont arrivés depuis peu ne l'ont pas contristé mediocrement; c'êt pourquoi il m'êt impossible d'exprimer son affliction d'une maniere qui la puisse bien representer, S. M. sachant bien que les maladies qui attaquent de nouveau un corps remis en santé, sont plus dangereuses. Lors que S. M. fait reflexion que la Paix qui a êté acquise avec tant de peine & de travaux, & ce qui êt le plus important, avec tant de sang Chrêtien, a si bien fleuri par ci-devant, & qu'à present la guerre êt prête d'inonder toute l'Europe, Elle se treuve toute effrayée en son esprit, & se sent saisie d'une tristesse non commune, lors qu'Elle voit que toute la peine & les soins infatigables qu'Elle a pris pour ramener cette Paix, & appaiser ces coleres si sanglantes, ont êté inutiles. Car aussi-tôt aprés que les differents qui étoient survenus entre le Roi de France & Mess. les Et. Gen. se furent changés en une guerre ouverte, S. M. le Roi mon Maitre, comme un Prince Chrétien & aimant la Paix, n'a pris la qualité de Mediateur que pour la procurer à tout le monde de tout son pouvoir. Il a travaillé de toutes ses forces pour y parvenir. S. M. a û aussi un soin tout particulier d'empêcher que cette flamme ne s'épandît chés les Princes voisins, & n'embrasât toute l'Europe, si on n'y remedioit par des moyens prompts & puissants; c'êt pourquoi Elle à envoyé ses Mediateurs afin de

frayer

frayer le chemin à une œuvre si salutaire. Cela s'êt fait avec un zele & une assiduité infatigable, & a û par la grace de Dieu un tel succés que ni la brieveté de la guerre, ni ses heureux progrés, ni enfin le desir de vangeance qui étoit prêt à éclater avec forces égales, ne pûrent empêcher que le Roi Treschrétien & les Et. Gen. n'acceptassent volontiers les propositions pacifiques de S. M. le Roi mon Maître, lequel n'ût pas plustot apris la nouvelle qu'on étoit demeuré d'accord d'un lieu pour traiter; qu'il y envoya incontinent ses Ambassadeurs extraordinaires avec un pouvoir fort ample, lêquels mirent la main à l'œuvre avec tant d'affection & un zele si ardent, que leur travail a été approuvé & loué hautement, non seulement par Vôtre Maj. mais aussi pas les Ambassadeurs des autres Princes qui étoient presents à cette action. Et comme le souhait & les desirs de tout le monde leur faisoit esperer que leur peine ne seroit pas inutile, si êt ce que neantmoins ils se sont treuvés déchus de leur esperance à leur grand regret. On a vû le Traité de Paix rompu, & au lieu d'une Paix generale il s'êt allumé une guerre universelle, laquelle si elle n'êt bien-tot éteinte par des moyens puissants, êt sans doute capable d'embraser toute l'Allemagne, & de la jetter en un abîme de miseres & de desolations. Et quoi que S. M. aprés un succés si malheureux aye vû fort peu d'apparence jusqu'ici pour met-

tre une fin à cette guerre, & que partant on ne devoit pas s'étonner si Elle aimoit mieux se décharger de ce pesant fardeau que de le remettre sur ses épaules, si êt ce que neantmoins Elle a encore esperance que le Dieu de Paix couronnera finalement ses Chrêtiennes & Loüables intentions d'une hureuse issuë, S. M. a donc trouvé bon de continuër ce bon dessein, & de porter les esprits à un accommodement general par des propositions qu'ils ne puissent refuser ni les uns ni les autres. C'êt pourquoi comme Elle à envoyé en France M. le Comte Tot, lequel à nôtre grand regret, êt mort trop tôt pour mettre à fin une si bonne euvre, M. le Baron Spar vers le Roi d'Angleterre; M. le Chancelier Erensteyn vers Mess. les Et. Generaux, & le Maréchal & Conseiller du Païs de Breme vers la Diette de Ratisbonne, afin de faire tous leurs efforts pour mettre la Paix entre les Parties, ainsi sa dite Majesté ayant apris à diverses fois que V. Maj. a pour agreable son travail, m'a aussi envoyé auprés d'Elle pour la prier tres-ardemment que non seulement elle daigne contribuër tout ce qui êt en son pouvoir pour obtenir une chose qui êt si ardemment & si universellement souhaitée de tout le Monde, mais aussi qu'Elle montre le chemin à ses Alliés pour en faire de même. S. M. ne doute nullement que vôtre Maj. ne se mette en devoir de le faire, puis que non seulement Elle en a donné les esperances par les réponses qu'Elle

qu'Elle a fait plusieurs fois au Sr. Puffendorf, Envoyé ordinaire & Chancelier de S. M. lors qu'il en a fait des instances auprés de V. M. mais aussi par les lettres que vôtre Majesté a écrites souvent au Roy mon Maître sur ce sujet. C'êt pourquoy le plus ardent desir de S. M. & qui êt aussi le point le plus necessaire pour faire bien-tôt une fin de cette triste & malheureuse guerre, êt qu'on prenne la même Place qui a été autrefois employée pour traitter la Paix, ou enfin si on ne peut pas s'accorder là-dessus, qu'on en choisisse une autre qui soit également agreable à toutes les Parties. Pour ce qui êt du Roy mon Maître il luy êt indifferent que ce soit dans le même lieu, ou un autre, mais on peut bien étre asseuré que de son côté il ne manquera de faire tous ses efforts pour induire les Parties à l'accepter. Mais si l'une ou l'autre des dites Parties, pour quelques raisons importantes, croyoit qu'il fût necessaire de choisir un autre lieu, (pour lequel effet je croy qu'il n'y en a point de plus propre que Hambourg) S. M. le Roy mon Maître se promet des inclinations pacifiques & genereuses de V. M. que pour son regard Elle frayera le chemin à ses Alliés pour l'accepter, & ne permettra point qu'une œuvre si salutaire soit retardée pour une chose qui d'elle même n'êt pas fort importante en cette occasion. D'autre côté S. M. le Roy mon Maître, souhaite & desire sur toutes choses avec passion qu'il plaise à V. M. de

faire

faire des propositions de Paix à ses Alliés qui soient generalement approuvées d'eux. Il espere de l'obtenir d'autant plustôt qu'on commence déjà à remettre les choses presque dans le même état qu'elles étoient avant la guerre: Et s'il arrive qu'il y ait quelque chose qui soit capable d'accrocher une Negociation si importante, on pourra l'accommoder à l'amiable par quelque temperament qui soit jugé raisonnable par toutes les Parties. Les François. lesquels aprés le changement de leur bonheur ne tâchent qu'à conserver ce qui leur appartient, offrent la Paix à l'Empire, & de donner une satisfaction raisonnnable à ceux qu'ils ont endommagés. Le reste qui n'êt pas entierement conforme au Traité d'Aix la Chapelle, ne se peut terminer plus seurement ni avec plus de gloire que par un nouveau Traité de Paix. Mess. les Etats Gener. ont maintenant par la grace de Dieu surmonté leur malheur, quoy que non sans beaucoup de peine & de travail, ce qui leur fera prêter l'oreille d'autant plus volontiers à des propositions de Paix. Et enfin on a aussi accordé au Duc de Lorraine la restitution de ses Etats & les Passeports pour ses Ministres par les grandes instances que S. M. le Roy mon Maître a faites auprés du Roy Tres-Chrétien, à condition qu'on en face de même pous la liberté de M. le Prince Guillaume de Furstenberg: C'êt pourquoy l'on voit clairement que le plus grand empêchement

à la

à la Paix a été maintenant levé, à moins qu'on ne veuïlle continuër en la guerre de propos deliberé, ce que S. M. n'espere pas des Princes Chrétiens. S. M. le Roy mon Maître juge aussi qu'une suspension d'armes generale ne seroit pas inutile à un si grand dessein, & qu'elle ne fût d'un grand soulagement à ceux qui sont presentement oppressés par le pesant fardeau de la guerre, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une entiere Paix. On n'a déjà répandu que trop de sang Chrétien, & l'on ne doute point que comme les Traités qu'on fera pendant la guerre n'auront qu'un progrés fort mediocre, au contraire ceux qu'on fera pendant la Treve n'ayent un succés tel qu'on le pourroit souhaiter. En cette maniere on peut poser les fondements d'une Paix assurée avec d'autant plus de facilité, par ce que les esprits qui ont été aigres & irrités jusqu'ici par la continuätion de la guerre, ayant été ramenés à la douceur, se reconcilieront & se rappaiseront d'autant plus facilement. S. M. le Roy mon Maître espere fermement que V. M. luy accordera sa juste demande d'autant plus volontiers, que le Roy de France luy a promis dernierement qu'aussi-tôt que V. M. auroit accordé la suspension d'armes, il en feroit de même de son côté, & rappelleroit ses Troupes des terres de l'Empire avec plus de promptitude que V. M. ne feroit les siennes. Et comme plusieurs circonstances deffendent de douter de la sincerité des in-

ten-

tentions du Roy Tres-Chrétien cette affaire, cela êt cause que S. M. le Roy mon Maître en prend l'accomplissement sur soi, pour lequel effet il engage sa parole Royale en la maniere la plus autentique. Cette proposition comme elle êt équitable en elle même, ainsi elle êt aussi extremement necessaire, si bien qu'on espere infailliblement que V. M. qui êt un Prince dont les inclinations sont si douces & si genereuses, n'empêchera point que le Traité de Paix qui a été rompu si malheureusement à Cologne ne soit renoué au plûtôt qu'il se pourra. Toutes-les-fois que S. M. le Roy mon Maître se ressouvient de cette fatale rupture, il se sent affligé en son esprit d'une tristesse qui le tourmente au dernier point: Et comme il ne veut point être le Juge des raisons qui ont porté V. M. au dessein qui en à été la cause, par ce qu'il se persuade facilement que V. M. dont la justice & l'exacte observation de sa parole sont si renommées par tout le monde, a û de grandes causes pour ce sujet; si êt ce que neantmoins il êt tout certain, & on ne peut pas nier que l'enlevement du P. Guillaume de Furstenberg, & la saisie des deniersa ppartenant à la France n'ayent entierement arreté le Traité de Paix jusqu'à ce jourd'hui. S. M. le Roy mon Maître a jugé qu'il étoit necessaire de donner à penser à V. M. même, si la punition des actions dont le dit Prince (la cause duquel on n'êt pourtant point resolu de def-
fendre

ſendre en ce lieu) êt accuſé, & ſi ce long emprisonnement êt d'une telle importance qu'il faille pour celà que tant de perſonnes ſoient ſi cruëllement affligées du fleau inſupportable de la guerre. Il êt certain que la Maiſon d'Autriche, & par conſequent V. M. ne pourront remporter une gloire plus éclatante, qu'en faiſant paroître leurs inclinations pacifiques, & relâchant quelque choſe de leurs pretentions au bien & ſoulagement de tant de pauvres Peuples qui ſe voyent ruïnés de jour en jour par ces malheurs continuëls, le repos déquels ne peut pas mieux étre rétabli par V. M. que par l'élargiſſement du dit Prince, puis qu'une plus longue priſon, & la guerre, qui la doit ſuivre neceſſairement, non ſeulement les jettera en une plus grande miſere, mais auſſi envelopperà pluſieurs milliers de perſonnes innocentes dans une extreme deſolation. S. M. le Roy mon Maître à certes eſperance que V. M. acceptera d'autant plûtôt ces propoſitions qu'elles partent d'un cœur vrayement ſincere & deſintereſſé, & que d'ailleurs le ſort des armes venant à changer, peut rendre la Negociation de la Paix beaucoup plus difficile, & preſque comme impoſſible. Certes on pourroit faire la guerre avec beaucoup plus de fruit contre l'Ennemi commun, que de ſe déchirer ainſi les uns les autres. Attendant donc une réponſe favorable à ma propoſition, je finirai le preſent diſcours, & me recommanderai

derai cependant à la protection & bien-veuïllance de V. M. &c.

Un peu aprés le dit Sr. Ambass. étant de nouveau à l'audience auprés de S. M. Imp. fit ouverture de sa Commission, & presenta par écrit le discours precedent; sur quoy S. M. promit de luy donner réponse dans peu de temps, & ordonna cependant au Sr. Montecuculi, au Chancelier Hocher & à M. le Comte de Coningsec de traiter avec luy en qualité de Commissaires. La dite réponse fût donnée à son Exc. quelques jours aprés, & contenoit en substance *un remerciement au Roy de Suede de la peine qu'il prenoit en sa Mediation, du peu d'avancement de laquelle on ne pouvoit attribuër la faute qu'au Roy de France seul, qui avoit toûjours refusé les Passeports pour les Min. du Duc de Lorraine, quoy que sous des pretextes mal-fondés, ayant rompu la Paix de Cologne sous d'autres pretextes de même nature. Que S. M. avoit enfraint les Traités de Munster, de Cleves & d'Aix la Chapelle, & sur tout celuy du 1. Novembre 1671. qu'Elle avoit fait avec S. M. Imperiale, voire même qu'Elle avoit violé les protestations qu'Elle avoit fait faire à la Diette de Ratisbonne & ailleurs par ses Ambassadeurs, ce qui avoit obligé S. M. Imp. de prendre les armes, par ce qu'Elle voyoit que toutes sortes de Traités étoient inutiles, si bien qu'on ne pouvoit imputer la cause de tous les malheurs qui avoient suivi la guerre qu'à S. M. Tres-Chrétienne, ce qui avoit été confessé en sub-*

stance par le Roi de Suede même dans la réponse qu'il avoit faite au Comte de Starrenberg le 18. Decembre 1673. lequel avoit jugé que le Roi de France étoit obligé à reparation: Qu'il étoit necessaire de savoir les intentions du Roy Tres-Chrêtien sur les conditions qui avoient été proposées pour la Paix, afin d'en faire une fin le plûtôt que faire se pourroit. Que S. M. Imp. jugeoit à propos, aussi bien que le Roi de Suede, que le Traitté de Paix fût renoüé à Breme, Hambourg, Lubec ou Aix la Chapelle, ou enfin tel autre lieu dont les Parties pourroient tomber d'accord. Qu'aussi-tôt que le dit lieu seroit nommé, S. M. ne manqueroit d'y envoyer ses Ambassadeurs, afin de faire voir à tout le monde la grande amour qu'Elle avoit pour la Paix. Pour ce qui étoit de la suspension d'armes, S. M. jugeoit qu'on ne pourroit faire rien de solide sur ce point, à moins que les Ambass. de toutes les Parties fussent pourvûs d'instructions suffisantes pour s'assembler en un lieu, & deliberer sur ce sujet; & qu'on sût avant toutes choses sur quelles conditions le Roi de France voudroit l'accepter, & quelles êtoient ses intentions sur le rappel de ses Troupes hors des Païs de Lorraine, Bourgogne, l'Archevechê de Treves & autres Places appartenant à l'Empire, comme encore d'autres circonstances qu'on traitteroit sur les lieux. Que la cause pour laquelle S. M. Imp. doutoit de la sincerité des intentions du Roi Tres-Chrêtien étoit que S. M. n'avoit non seulement pas voulu accepter la suspension d'armes

qui

qui avoit été proposée à la Diette de Ratisbonne l'année passée, par le Commiss de S. M. Imperiale, comme un moyen tres-propre pour obtenir la Paix, mais même avoit rompu le Traité de Paix à Cologne sans aucun fondement, sur quoi S. M. attendoit une declaration plus particuliere du dit Sr. Ambassadeur. Que S. M. avoit pour agreable la protestation de son Exc. en ce qu'il declaroit ne vouloir point entreprendre de deffendre la cause du Prince Guillaume. Que sa dite Exc. étoit sans doute suffisamment informée des causes qui avoient porté S. M. à s'assurer du dit Prince, puis qu'elles étoient assés connuës, à tout le monde. Que S. M. croyoit assurement que le Roi de Suede son Maître les tenoit plus que suffisantes pour cet effet, & que partant Elle prioit sa dite Exc. de ne plus insister pour sa liberté, puis que par elle on ne pouvoit pas attendre une bonne Paix, pour laquelle obtenir le Roi de Suede prenoit tant de peine, mais bien plustot une guerre plus forte que jamais, puis qu'on ne pouvoit pas espérer que le dit Prince & ses Partisans demandassent serieusement la Paix au lieu d'une guerre qu'ils avoient produite & fomentée avec tant de peine. Enfin pour ce qui concernoit l'argent qui a été arreté à Cologne, S. M. avoit ù des justes raisons pour ce faire, ainsi qu'on avoit fait voir plus amplement au dit Ambassadeur, & que partant c'étoit là une affaire qui ne meritoit pas qu'on arretât le cours d'une Negociation si importante & si utile pour le bien de toute la Chretienté. Fait à Vienne ce 10. Nov. 1674.

L'on

L'on ût du depuis encore quelques conferences avec le dit Sr. Ambassadeur, dans lesquelles on lui donna à entendre *que l'Empereur étoit content d'accepter la Mediation du Roi son Maître, pourvû qu'il promît de ne prêter aucune assistance à aucune des Parties; qu'il ne quitteroit point la qualité de Mediateur jusqu'à ce que la Paix fût entierement concluë, & qu'il n'exerceroit aucunes hostilités dans l'Empire contre l'Empereur ni contre ses Alliés: Que l'Empereur offroit pour cet effet des assurances tant de sa part que de celle de ses Alliés pour la Garantie de la Paix de Westfalie à l'égard de la Suede.* Le dit Sr. Ambass. presenta un nouveau Memoire quelque temps aprés, par lequel il prioit qu'on lui répondit aux conditions qu'il avoit proposées dans son Memoire. Sur quoi les Commissaires de S. M. Imp. luy demanderent un Passeport pour un Courier qui devoit aller en Espagne par la voye de France, afin d'apprendre les resolutions de cette Couronne sur ce sujet, ce que son Exc. accorda tres-volontiers, mais protesta qu'Elle ne pouvoit attendre le retour du dit Courier pour cet effet. Sa dite Exc. avoit aussi presenté un autre Memoire sur le sujet de la succession d'Oldenbourg, par lequel il avoit demandé entre autres choses qu'on rétablit M. le Duc de Holsteyn dans la dite succession, & qu'on lui fit avoir la Copie de tous les Actes qui la concernoient. A quoi S. M. Imp. lui fit répondre qu'Elle s'informeroit plus amplement

ment de cette affaire, & qu'aprés cela Elle feroit donner toute forte de fatisfaction au Roi de Suede fur fes pretentions. Cependant fa dite Maj. apprenant tous les jours que les Suedois affembloient leurs Troupes en Allemagne, & qu'ils avoient refolu d'attaquer M. l'El. de Brandebourg, Elle envoya quantité de Troupes en Silefie pour y obferver les deffeins des dits Suedois, & écrivit le 21. la lettre fuivante au Roi de Suede.

LEOPOLD.

Il n'êt pas neceffaire de deduire amplement ce que l'Amb. de France a declamé hautement à Vôtre M. le 17. Août contre l'El. de Brandebourg, puis qu'Elle a encore cette affaire en une fraiche memoire, & dont voici l'abregé en peu de paroles, afav. qu'il plût à Vôtre M. de joindre fes armes à celles de France, comme ayant le dit Electeur (à ce que dit le dit Ambaffadeur) enfraint le Traité de Weftfalie, & l'Accord qu'il avoit fait avec la France. Et quoi que nous ne croyions nullement que V. M. foit capable d'ajouter foi à des chofes de cette nature, en telle forte qu'Elle fe laiffât aller à prendre le change, & qu'Elle imputât à cet Electeur des actions dont la France même s'êt renduë coupable par tant de raifons, fi êt ce que neantmoins pour ne manquer en aucune façon à nôtre devoir, Nous avons jugé à propos de lui reprefenter fommaire-

mairement ce que Nous lui avous touché amplement par Nos lettres du 3. Octobre de l'année passée, comme encore par Notre Ambassad. Uratislaus, Comte de Starnberg; d'où l'on peut voir manifestement l'affection avec laquelle Nous avons êté portés pour conserver le repos de l'Empire, & le delivrer de la guerre dont il a êté opprimé depuis si long-temps: Pour lequel effet Nous avons êté obligés de donner les ordres necessaires pour sa deffense & la nôtre depuis le commencement de la dite guerre, ainsi que cela êt permis par le droit de toutes les Nations, vû que le Roi de France, sans reconnoître, ni Nous, ni les Etats de l'Empire, étant entré avec une puissante Armée dans le dit Empire, non seulement avoit attaqué les Etats Gener. des Provinces Unies dedans & dehors ses limites, mais aussi outre cela aprés s'être rendu Maître des Villes du dit Electeur dans le Païs de Cleves, & avoir pris poste dans plusieurs lieux de l'Empire, avoit endommagé extremement, & pillé à sa fantaisie plusieurs Etats du dit Empire. Et quoi que quelques-uns ussent esperé que vû l'Accord du dit Electeur avec la France, & que Nous avions rappellé Nos Troupes dans les Terres Hereditaires, si êt ce neantmoins que le Roy de France bien loin d'accomplir les promesses qu'il avoit faites si solemnellement, au contraire êt entré avec une Armée beaucoup plus puissante dans l'Empire, lequel

il a desolé d'une maniére tout à fait lamentable, & s'ét rendu maître de l'Evechié de Treves; & tout cela sans autre sujet, si non par ce que cet Electeur ne vouloit pas rompre la fidelité qu'il étoit obligé de garder à Nous & à l'Empire: & en suite au lieu de deffendre & proteger les 10. Villes de l'Alsace, ainsi qu'il y estoit obligé par le Traité de Westfalie, les ayant privées de leurs Remparts, Forteresses, Chateaux, canon provisions, & munitions, & les ayant reduites à la derniere desolation; voire même étant entré jusque dans le cœur de l'Allemagne & du Cercle de Franconie, & ayant traité l'Elect. Palatin comme son plus mortel Ennemi; pareillement pour cette seule raison qu'il avoit appris que le dit Electeur étoit en traité avec nous pour la deffense & la conservation de son Païs: Ayant aussi detenu prisonnier plusieurs mois le Comte de Nassau, parce qu'il avoit refusé de rompre le serment par lequel il étoit engagé à Nous & à l'Empire; avec encore plusieurs autres choses qu'il a commises tant contre le Traité de Westfalie, que contre celui d'Aix la Chapelle, lesquelles certes à peine pourroit on attendre des Turcs & des Infidelles mêmes; si bien que depuis ce temps-là l'extréme necessité nous a contraint de songer à nôtre conservation, & à celle de l'Empire, & de repousser la force dont ils étoient menacés. Outre que ni le Traité de Westfalie, ni même celui qui

qui a été fait entre V. M. & le Roi de France, ne permettent nullement que ce dernier puisse rompre les Traités de Paix à sa fantaisie, sans qu'il fût permis à Nous & à l'Empire de repousser la force par la force & demandant satisfaction de tant d'injures si notables, veiller à nôtre salut & nôtre conservation ainsi que Dieu & la Nature nous y obligent. Même V. M. suivant sa grande équité & discretion (qui certainement êt loüable en ce point) quoi qu'engagée par un Traité avec la France, n'a pû approuver les infractions de cette Couronne, contre la teneur du Traité de Westfalie, mais au contraire a jugé qu'elle devoit donner satisfaction à ceux qu'elle avoit offensés. La Diette de Ratisbonne en a usé tout de même, puis qu'elle a entierement approuvé la justice de nos armes contre la France, & a resolu plusieurs fois de joindre les siennes aux nôtres; ce qui seul suffit pour justifier tellement la conduite du dit Electeur, & refuser les actions dont il êt accusé, que Nous sommes obligés de le garantir & de l'assister contre tous Agresseurs avec l'Empire & Nos Alliés, suivant la Paix de Westfalie & l'Alliance deffensive que Nous avons faite avec lui. Car comment êt il possible que des personnes bien sensées tiennent pour un crime que le dit Electeur vienne à s'aquiter des choses auxquelles il êt obligé par les Constitutions de l'Empire, & auxquelles un Membre du dit Empire êt tenu

pour la conservation de l'autre, aux-quelles même la compassion des miseres d'autrui l'a poussé avec juste raison, & pour lesquelles mettre à execution il s'êt reservé une entiere puissance, tant par le Traité qu'il a fait avec la France, que par celui avec V. M. ainsi que V. M. & la France lui ont accordé cette liberté; à moins que quelcun voulût poser par un exemple pernicieux qu'il seroit permis à la France de reputer un Traité comme s'il n'ût jamais êté fait, & de donner la loi à tout l'Empire à sa fantaisie, duquel sentiment Nous sommes plus que suffisamment assurés que V. M. n'êt pas, vû qu'Elle a declaré assés souvent l'affliction qu'Elle sentoit de voir ainsi troubler miserablement la Paix de Westfalie, & a fait tant de louäbles efforts pour redonner la Paix & le repos à la Chrêtienté, laquelle Paix Nous ne rejetterons jamais, mais au contraire l'accepterons à bras ouverts avec Nos Alliés, ainsi que Nous l'avons temoigné plusieurs fois à l'Ambass. de V. M. le Sr. Benedictus Comte d'Oxenstern; esperant par consequent que la justice & l'equité toute evidente de nôtre cause, aura tant d'accés auprés de V. M. qu'Elle ne pretera point l'oreille, & moins encore son consentement aux persuasions de la France contre nous, contre le dit Electeur, & contre l'Empire, mais qu'au contraire comme étant aussi un Membre de l'Empire, & ayant part à la Paix de Westfalie, Elle joindra ses armes aux nôtres

contre

contre la France, & contribuëra toutes sortes de moyens à la forcer contre son gré & volonté pour nous accorder une Paix juste, ferme & equitable, sur quoi Nous souhaitons à V. M. plusieurs années de prosperité, & l'assurons pour toûjours de nôtre amitié l'affection fraternelle.

Il arriva en ce même temps à Vienne un Ambass. de Moscovie, lequel venoit pour renouveller l'Alliance entre S. M. Imp. & le grand Duc contre l'Ennemi commun. Il fit des plaintes entre autres choses que le Duc son Maître avoit envoyé 3. Ambassad. à sa Maj. sans qu'Elle ût daigné lui en renvoyer un seul.

Ce mois-ici les Troupes Suedoises qui étoient dans le Païs de Breme reçûrent ordre du Roi de marcher vers la Pomeranie, où étoit le Rendés-vous general, pour lequel effet elles passerent l'Elbe à Altenburg sur la fin de ce mois, & arriverent dans le Païs de Mekelenbourg au nombre de 7000. hommes. Le Magasin pour les dites Troupes fut ordonné à Wismar, & il s'en rendoit tout les jours encore d'autres de Schonen pour s'aller joindre à leurs Compagnons. Cependant M. le Marquis de Vitri se tenoit toûjours auprés de M. le Connétable, & on croyoit qu'il avoit enfin persuadé au Roi d'attaquer M. l'Elect. de Brandebourg; quoi qu'il en soit, les Païsans qui étoient sous la domination du dit Electeur s'enfuirent à ce bruit dans les Villes closes avec

tout leur bien afin de n'être point exposés à la merci des Suedois.

On resolut le 23. du mois passé dans le Conseil de guerre qui se tint à Zloczow, d'entrer dans l'Ucraine avec toute l'Armée de Pologne, si bien que la dite Armée partit pour cet effet de Firlejowka le 24. & prit la route de Zbaras & Trembowla. On differa le couronnement du Roy dans le dit Conseil jusqu'aprés la Campagne, & la livraison du pain de munition pour les quartiers d'hiver, aprés la St. Martin. Le Vaivode de Russie qui étoit campé auprés de Trembowla, fut envoyé avec 5000. chevaux du côté de Caminiec, pour y enlever tout le Bétail qui paissoit à l'entour de cette Ville, & se saisir du point qu'on avoit fait sur le Dnister auprés de Studzima. Cependant le Roy avec les autres Troupes se mit en marche du côté de Baar, qui étoit gardé par les Tartares Lipques: Les Moscovites firent bien esperer à S. M. qu'ils joindroient leur Armée à la sienne, mais inutilement. Le 1. du present l'Armée arriva auprés de Hussiatin, où le Roy attendit jusqu'au 4. le retour du Vaivode de Russie, lequel ayant enlevé quantité de prisonniers & de Bétail jusqu'aux portes de Caminiec, s'en retourna le 6. à l'Armée, qui étoit alors campée auprés de Niedibor. L'Armée de Lituänie attendit celle du Roy à Grodek. Le Sr. Lubomirski qui étoit dans la dite Armée, avoit fait une course jusqu'auprés

de

de Baar, d'où il ramena 11. Drapeaux qu'il avoit pris sur les Tartares Lipques. Cependant le Roy étant arrivé auprés de Baar avec la Cavalerie, les Tartares qui étoient dedans, l'abandonnerent incontinent, & se retirerent dans le Chateau : mais S. M. ayant fait aussi venir l'Infanterie & le canon, fit attaquer le dit Chateau, & envoya cependant la Cavalerie à Mohilow pour en faire de même. Le 21. du passé la Reine accoucha d'une Princesse morte à Crasnobrod. Le 27. du present le cœur du deffunt Roy de Pologne fût enlevé du Chateau de Varsovie avec grande pompe, & porté au Cloître de Camaldule, à une lieuë de Varsovie, où il fût enterre. Le 22. on ferma la Chambre au blé à Danzic, & on treuva aprés la supputation qui en fût faite qu'il en étoint sorti cette année la quantité suivante de grain.

111-16. & demi lêts de froment.
18987. & demi lêts de seigle.
174. lêts blé sarrasin.
489. & demi lêts d'orge.
170. lêts de brassin.
85. lêts d'avoine.
112. lêts de pois.

Le dernier jour de l'an on declara à la dite Chambre ce qui s'ensuit.

1125. lêts de froment.
1388. lêts de seigle.
457. lêts blé sarrasin.

 74. lêts

74 lêts d'orge.
29 & demi lêts de pois.

Fait en tout 33808. *lêts.*

Cependant les differents qui étoient entre le Cardinal Altieri & les Ambassadeurs à Rome, croissoient toûjours de plus en plus : Car les derniers faisoient des plaintes continuelles au Pape contre cette Eminence, & protestoient hautement qu'ils ne vouloient plus traiter avec elle. Mais le Pape les payoit toûjours de longueurs, à la sollicitation de son Neveu, dont il sembloit approuver le procedé. On raconte entre autres choses que M. le Cardinal Lantgrave étant en ce temps-ici à l'audience auprés du Pape, & luy ayant demandé une indulgence pour une Eglise en Allemagne, le Pape luy répondit qu'il ne vouloit plus qu'il luy rompît la tête de ces bagatelles, (croyant que l'autre luy parloit des differents qui étoient entre le Cardinal Altieri & ses Collegues) & qu'il faisoit d'une mouche un Elefant: Laquelle réponse le dit Cardinal trouva fort étrange, & vît bien par là qu'Altieri avoit suggeré au Pape ce qu'il devoit répondre tant à luy qu'à ses Collegues.

Cependant le secours des François étant arrivé à Messine, ils assigerent incontinent le Chateau St. Salvador, & ruinerent tous les Dehors par leur canon, si bien que M. de Valbelle donna ordre à 3000. tant François que Messinois, sous les Srs. St. André

de Montmejan & Vintimille, de faire les Tranchées, lêquelles furent ouvertes le 4. Octobre. Les François couperent en même temps toute l'eau aux Assiegés, tellement qu'ils furent contraints de parlementer, à condition qu'ils se rendroient dans 8. jours, s'ils n'étoient pas secourus pendant ce temps-là. Mais cependant comme ils esperoient que ce secours leurs viendroit sans faute, ils remirent toute choses en ordre dans le Châteu, pendant que M. de Valbelle usoit de son côté de toutes les precautions imaginables pour leur empêcher le dit secours. Là-dessus la Flotte d'Espagne, au nombre de 20. Vaisseaux, arriva le 10. & pendant que la Garnison qui étoit dans le Château consideroit attentivement quels Vaisseaux c'étoient, il y ût quelques Messinois qui prenant garde à cela, & se servant de l'occasion, entrerent dans le Château, & envoyerent dire au Sr. de St. André qu'il vint à leur secours, & se saisit d'une des Portes, comme il fit en diligence avec 200. hommes, & se rendirent ainsi maîtres du dit Château. Le Commandeur, qui étoit un Colonel, quantité d'Officiers & 450. Soldats furent faits prisonniers, & amenés en la Ville, où les François & le Conseil ûrent assés à faire pour les sauver de la rage du Peuple. Cependant la Flotte Espagnole jetta l'ancre entre la Paradis & Nôtre Dame de la Grotte, où M. de Valbelle envoya quelques Brulots le

 12. pour

12. pour la bruler entierement, pendant qu'elle étoit encore jointe & serrée ensemble; mais son dessein ne luy reüssit pas, de sorte qu'ayant mis le Château en état de deffense, il s'en retourna en France avec quelques Vaisseaux, pour y aller querir du nouveau secours, & arriva à Toulon l'11. du present mois, d'où il s'achemina incontinent à Paris pour faire rapport au Roy de ce qu'il avoit exploité à Messine.

La Flotte Hollandoise étant partie de la mer Mediterranée, l'Armée des Espagnols qui étoit en Catalogne s'en alla en quartier d'hiver, & les François en firent de même. Cependant la joye étoit grande en Espagne à cause de l'arrivée de la Flotte d'argent, laquelle prit port heureusement à St. Lucar le 24. du mois passé. Elle étoit composée de 16. Vaisseaux, & apporta les effets suivants. Le Vaisseau s'appellé la Capitane ou Amirante apporta pour conte de S. M. tant en argent qu'en Barisses 1872952. & demi pesos, ou pieces de huit, les 2. Galions de Terre ferme 270788. pesos & 7. Reales. Item dans les dits Vaisseaux pour l'Armade 21500. pesos, pour le batiment de l'Escurial 3000. pesos, pour Jerusalem 8000. pesos, pour une œuvre pie de Don Diego de Cardenas 6325. pesos. Dans le Galion St. Salvator une Cassette où il y avoit 134. pesos, 7. tiers de poids d'or, & Amarantes de la seconde sorte, & 405. pesos, 3. termins Amarantes de la troisième sorte pour S. M.

S. M. On fit monter la richesse des Particuliers tant en argent qu'en or à 10. millions, & en riches marchandises, comme Cochenille, Indigo & autres, à 4. millions, faisant en tout 16. millions, 182566. pieces de 8. & 3. Reales.

M. le Baron Spar étant retourné de Londres à Paris, eut audience auprés de S. M. Tres-Chrêtienne le 14. du present mois, dans laquelle il declara à S. M. (au moins à ce que les François debitent) que le Roi son Maître avoit resolu, en vertu du Traité qu'il avoit fait avec la France, de faire entrer son Armée, sous le Marêchal Wrangel, dans les terres de M. l'El. de Brandebourg, comme ayant (à ce que ces Messieurs disoient) violé publiquement le Traité de Westfalie, en declarant la guerre à la France en faveur des Hollandois. Le Roi donna en ce temps-là un Regiment de Cavalerie au Comte de Fontaine, comme encore le Regiment Royal de la Marine à M. le Marquis du Pas, fils de M. le Marquis de Feuquieres. Ambass. pour le Roi en Suede. Le 15. M. le Marquis de Chamilli, qui s'étoit si bien comporté au siege de Grave, arriva auprés du Roi, qui le reçût extremement bien, & promit de le faire Marêchal de son Armée la Campagne prochaine. Le Sr. Riquer qui avoit entrepris de faire le Canal du Languedoc, offrit en ce temps-là au Roi d'en faire un autre depuis Briare jusqu'à Versailles. M. le Chevalier de Valhelle ar-

riva en ce temps-là à Paris, venant de Messine, où il fit rapport au Roi des heureux succés qu'il avoit remportés en ce Païs-là. Cependant on appretoit un nouveau secours à Toulon sous M. le Marquis de Valavoir, pour envoyer au dit Messine. Le Roi fit donner en ce temps-là des Commissions pour lever 12000. chevaux & 2000. hommes de pié, & fit renforcer ses Compagnies des Gardes du Corps jusqu'à 300. hommes chacune. La Princesse de Guimenée, Mere du Cheval. de Rohan, vint alors se jetter aux pieds du Roi avec un grand nombre de ses Parents, pour le prier de condamner son fils à une prison perpetuëlle, s'il étoit trouver coupable, plustot que de le faire mourir; mais S. M. ne répondit autre chose sinon qu'Elle souhaiteroit de tout son cœur qu'il fût innocent. Aprés cela elle pria S. M. qu'on lui donnât le Pere Bourdalon pour son Confesseur, ce que S. M. lui accorda enfin par l'intercession de M. Colbert. On vouloit faire passer l'affaire de ce Chevalier pour un crime contre l'Etat, & non de Lese Majesté, par ce que c'étoit au Parlement seul à juger de ce dernier. Ses juges ayant donc enfin examiné le dit affaire, il fut mene devant eux, & mis sur la Sellette, où il fut condamné à mort, mais il sembloit voir qu'il ne s'en soucioit pas beaucoup, par ce qu'étant ramené à la Bastille par le Maréchal des logis & 60. Mousquetaires, il railla & rit beaucoup

avec lui en chemin. Mais tous ses Parents & toute la Maison de Soubise sortirent de Paris, pour n'étre point presents à cette execution. Le 27. donc, qui étoit le jour destiné pour son supplice, les Mousquetaires du Roi & le Regiment des Gardes du Corps furent mis à toutes les avenuës de la Bastille, où il y avoit 3. Echaffauts & une Potence dressés. Là-dessus sur les 2. heures apres-midi vindrent le Chevalier de Rohan, le Chevalier de Preau, Neveu du deffunt Truaumont, & la Marquise de Villars d'Edreville, & furent tous trois decapités en vertu de la sentence de la Chambre Ardenté, & le Maître d'Ecole, appellé Van den Ende, pendu. Le Chevalier de Rohan fut le seul qui vint à pié sur la Place. Il salua & prit civilement son congé de tous les Officiers des Mousquetaires & des Gardes du Corps, lesquels lui rendirent son salut avec beaucoup de respect. Il regarda à l'entour de lui, & demanda finalement si le Chevalier de Lorraine étoit là present, parce qu'il vouloit luy demander pardon, avant que mourir, d'un soufflet qu'il luy avoit donne autrefois. Les autres trois vindrent sur une Charrette. M. le Chevalier de Preau fût le deuzieme, & la Marquise la troisieme. Le corps du Chevalier de Rohan fût mis en un cercueil de plomb, & porté à Rochefort dans l'un des Carosses de sa Mere pour y être enterré. Le Maître d'Ecole mourut comme un Athée, mais les autres comme Cato-

liques Romains. Il n'y avoit aucunes preuves contre les dits Prisonniers, si bien qu'ils furent condamnés selon leur propre confession. Les François disoient que Madame de Villars avoit des lettres, par lêquelles on voyoit l'intelligence qu'elle avoit avec le Comte de Monterey, pour faire soulever la Normandie & autres Provinces; lors que la Flotte Hollandoise étoit sur ces côtes, & les eriger en Republique; & que le Maître d'Ecole avoit fait un voyage exprés à Bruxelles pour cet effet. On dit que la dite Dame de Villars confessa aussi qu'elle avoit empoisonné 2. de ses Maris, & n'avoit pas même voulu que le dernier se reconciliât avec Dieu, luy ayant dit sur son lit de mort que comme elle ne l'avoit jamais aimé, elle ne vouloit pas aussi que son ame fût sauvée. Les Juges se rassemblerent le 29. sur l'affaire des autres Prisonniers, & relacherent le Marquis de Sourdeval & le Sr. de Crequi Berneuil, comme les ayant trouvé innocents, mais retindrent encore les Srs. de Saint Martin & d'Aigremont, jusqu'à ce qu'ils ûssent des preuves plus assurées qu'ils n'étoient point coupables.

Le Roy d'Angleterre deffendit en ce temps-ici à tous ses sujets de trafiquer en Guinée sans permission de la Compagnie d'Afrique qui avoit le Negoce de ce Païs-là. Le Parlement s'étant assemblé le 20. du present mois, fut prorogé jusqu'au 13. Avril ensuivant, aprés que le Comte Pouwis, le

Comte

Comte de Derby & celuy de Guilfort ûrent pris leurs seances dans la Chambre haute. On disoit que le Roy avoit tesmoigné à cette occasion qu'il esperoit de feliciter le Parlement avec une Paix generale, lors que le temps de leur retour seroit venu. Mess. les Comte d'Arlington & d'Offery partirent de Londres sur la fin de ce mois avec Monsr. d'Odicq, pour aller faire un tour en Hollande. M. l'Amir. Tromp passa la Manche ce mois-ici avec sa Flotte pour prendre la même route. Il fit en ce temps-là une si forte tempête sur les côtes d'Angleterre, que le port de Douvres fût presque tout bouché par le sable qui y fût jetté, & par consequent rendu incapable de recevoir aucuns Vaisseaux, & plusieurs Navires Anglois perirent miserablement.

DECEMBRE 1674.

LE Roy d'Angleterre deffendit en ce temps-ici à tous les Papistes de son Royaume de se presenter en son Palais de Withal; & un certain Prêtre, appellé Alexandre Burner, étant convaincu d'avoir seduit plusieurs Anglois à la Religion Romaine, fût condamné suivant les Loix du Royaume à être pendu & mis en 4. quartiers, mais le Roy luy fit grace par une faveur speciale. S. M. fit l'honneur en ce temps-là à la Ville de Londres de se faire enrol-

enroller au nombre de ses Bourgeois, sur quoi cette Ville la remercia d'une façon toute particuliere de cette faveur. M. le Comte de Clarendon, autrefois Chancelier d'Angleterre, étant tombé malade à Rouan en ce temps-là, le Sr. de Cornbury son fils s'y transporta en diligence avec son plus jeune frere, pour assister son pere en sa maladie. L'onzieme du present mois on conclud à Londres le suivant Traité de Marine en presence de S. M. entre ses Deputés & ceux de Mess. les Etat Generaux.

Comme ainsi soit que par les 8. & 9. Articles du Traité qui a été conclu à Westmunster le 19. Fevrier de la presente année 1674. entre le Tres-Puissant & Tres-Illustre Prince Charles II. par la grace de Dieu Roi d'Angleterre, Ecosse, France & Irlande, Deffenseur de la Foi, &c. Et les Hauts & Puissants Seigneurs Messeign. les Etats Generaux des Provinces Unies du Païs Bas, ils a été stipulé qu'on feroit un nouveau Traité de Marine par le moyen de 6. Commissaires qu'on deputeroit de chaque côté à cet effet: Et vû que le Sr. Thomas Baron Culpeper, George Downing, Chevalier & Baronnis, Richard Fort, Guilaume Thompson Chevaliers. Jean Sallif & Jean Bukwort, Ecuyers, ont été deputés de la part du dit Seigneur Roy; & de la part des dits Seigneurs Etats, Jean Corver & Cilles Sautin, Echevins & Conseillers de la Ville d'Amsterdam, Samuel Beyer & Andries van Vossen, Conseiller & Pensionaire des Villes de Rotter-

dam & d'Enchuysen, Pieter Duvelaer, ancien Bourguemaître de la Ville de Middelbourg, & Michiel Michielsz, Echevin & Conseiller de la Ville de Flessingues, ont été souventefois assemblés sur ce sujet, & ont deliberé sur les affaires qui concernent cette matiere, ils ont enfin accordé par ensemble les Articles suivants peur un Traité de Marine, qui se devra observer en toutes les parties du monde tant par Mer que par Terre selon la teneur du dit Article 8. le tout en vertu du pouvoir qu'ils ont exhibé à cet effet de part & d'autre, dont la Copie êt inserée au bas du dit Traité.

1. Il sera permis à tous les sujets de sa dite M. Brit. de negocier, trafiquer, naviguer & exercer toute sorte de Commerce en toute liberté & assurance dans tous les Royaumes, Païs & Etats qui sont maintenant en paix, amitié ou Neutralité avec le dit Seigneur Roy, ou qui le pourront être encore à l'avenir, si bien qu'ils ne pourront être incommodés en leur Navigation ou Trafic par aucune force de gens armés, ni par aucuns Vaisseaux de guerre, ou autres de quelque nature qu'ils puissent être, appartenant soit aux dits Seign. Etats Gener. ou à leurs sujets, sous occasion ou pretexte de quelque inimitié ou differents qui pourroient être ou survenir ci-aprés entre les dit Etats Generaux & quelques Peuples qui sont en amitié avec le dit Seigneur Roy. D'autre côté aussi il sera permis à tous les sujets des dits Seign. Etats Generaux de nego-

cier trafiquer, naviguer & exercer toute sorte de Commerce en toute liberté & assurance dans tous les Royaumes, Païs & Etats qui sont maintenant en paix, amitié & Neutralité avec les dits Seign. Etats Generaux, au qui le pourront étre encore à l'avenir, si bien qu'ils ne pourront étre incommodés en leur Navigation ou trafic par aucune force de gens armés, ni par aucuns Vaisseaux de guerre, ou autres de quelque nature qu'ils puissent étre, appartenant soit au dit Seigneur Roy, ou à ses sujets, sous occasion ou pretexte de quelque inimitié ou differents qui pourroient étre ou survenir ci-aprés entre le dit Seign. Roy & quelques Peuples qui sont en amitié avec les dits Seigneurs Etat. Generaux.

2. La dite liberté de Navigation & Commerce ne pourra étre troublée par aucune cause ou occasion de guerre en aucunes sortes de marchandises, mais s'étendra sur toutes les marchandises qui se transporteront en temps de Paix excepté seulement celles qui sont specifiées dans l'Article suivant sous le nom de Contrebande.

3. Sous ce nom de Contrebande ou Marchandises deffenduës seront compris seulement toutes sortes d'armes, comme Mousquets avec leurs canons & tout ce qui en dépend, Feux d'artifice, poudre, mêche, bales; poignards, épées, Lances, piques, halebardes, Casques, Cuirasses, & autres sortes d'armes, Gens de guerre, chevaux

& tout

& tout leur attirail, fourreaux de pistolets, baudriers & tous autres utenciles de guerre.

4. Sous les Marchandises deffenduës ne seront nullement comprises celles qui sont specifiées ci-aprés, asav. toute sorte de draps & autres étoffes faites de laine, lin, coton ou aucune autre matiere. Toutes sortes d'habits & hardes avec la matiere dont elles sont composées. Or & argent monnoyé & non monnoyé, étain, fer, plomb, cuivre, charbon à bruler, froment, orge & toute autre sorte de blé ou fruits, tabac & toute sorte d'épiceries, chair sailée & fumée, poisson salé & seiché, beurre & fromage, biere, huile, vin, sucre & toute sorte de sel: Comme encore toute de sorte de vivres necessaires pour la nourriture & subsistance de l'homme. Item coton, chanvre, Goudron, poix, & toutes sortes de cordages, voiles, ancres, Mats, & toute sorte de bois propre à bâtir ou radouber Vaisseaux, soit aix, planches & poutres de toutes sortes d'arbres; en somme toutes autres sortes de Marchandises & denrées qui ne sont pas specifiées dans l'Article precedent, seront comprises entre les Marchandises libres & permises; si bien qu'elles pourront être transportées librement & sans empêchement par les sujets de sa d. Maj. vers les lieux qui sont en guerre avec les dits Seign. Et. Generaux, & pareillement par les Sujets des dits Seign, Et. Generaux vers ceux qui

sont

ſont en guerre avec ſa dite Majeſté, excepté ſeulement vers les Villes ou Places qui ſeront inveſties, environnées, bloquées ou aſſiegées.

5. Et afin qu'à l'avenir les differents & mécontentements de part & d'autre tant par mer que par terre puiſſent ceſſer, & être entierement levés, il a êté accordé que les Vaiſſeaux & toute ſorte de Bâtiments appartenant aux Sujets du dit Seigneur Roi qui arriveront dans quelques rade ou port appartenant aux dits Seign. Et. Generaux, & qui voudront en partir pour faire voile vers quelques autres lieux, ſeront obligés d'exhiber ſeulement leurs Paſſeports où Lettres de mer (dont la Copie ét inſerée au bas du preſent Traité) aux Officiers qui commanderont dans les dits Ports, ou s'il y a quelques Vaiſſ. de guerre, ou autres portant Commiſſion de l'Etat, à leurs Chefs ou Capitaines, ſans que pour cela on puiſſe exiger d'eux aucun argent ni autre choſe que ce ſoit. Mais ſi quelque Vaiſſeau appartenant aux Sujets du dit Seigneur Roi venoit à rencontrer les Vaiſſeaux de guerre ou autres portant Commiſſion des dits Seign. Et. Generaux, ſoit en pleine mer; ou autres lieux, hors de la domination des dits Seign. Etats, en ce cas-là, les dits Vaiſſ. des dits Seign. Et. Gen. ſeront obligés de ſe tenir à une diſtance convenable des dits Vaiſſ. appartenant aux Sujets du dit Seign. Roi, & de mettre hors leurs Chaloupes avec 2. ou

3. hom-

3. hommes seulement, avec lesquelles ils iront à bord des Vaisseaux pour voir leurs Lettres de mer de la teneur qui ..specifiée ci-dessus, ce qu'étant fait ils leur laisseront poursuivre leur voyage en toute liberté, sans leur donner aucun empêchement, exiger quelque chose d'eux, les retenir, ou contraindre de changer de route; de laquelle liberté & indemnité les Vaiss. appartenant aux sujets des dits Seign. Et. Gen. jouïront pareillement en tout & partout, lors qu'ils auront exhibé leurs Passeports & Lettres de mer de la teneur qui êt specifiée ci-dessus.

6. Mais si on rencontroit quelque Vaisseau ou Bâtiment appartenant aux Anglois ou autres sujets de S. M. Br. allant vers quelques lieux qui sont en guerre avec les dits Seign. Et. Generaux, & pareillement si on venoit à rencontrer quelque Vaisseau appartenant aux Hollandois ou autres Sujets des dits Seign. Et. Generaux faisant voile vers quelques lieux qui sont en guerre avec le dit Seign. Roy, en ce cas-là le dit Vaisseau sera obligé non seulement d'exhiber ses Passeports ou Lettres de mer dont il doit étre pourvû suivant le formulaire declaré ci-dessous, mais encore ses Certificats des Officiers de la Douäne du lieu d'où il êt parti, contenant une specifique declaration de sa Charge, le tout en bonne & duë forme, afin qu'on puisse savoir s'il a quelques Marchandises dans son bord de celles qui

sont

ſont contenuës au 3. Article du preſent Traité.

7. Si aprés l'exhibiton des dits Certificats des Officiers de la Doüane du lieu d'où le dit Vaiſſeau ou Bâtiment êt parti, contenant une ſpecifique declaration de la Charge du dit Vaiſſeau ou Bâtiment, l'autre trouve quelques Marchandiſes qui ont été declarées de Contrebande, ou deffenduës par le 3. Article du preſent Traité, & qui ſeront portées, comme dit êt, vers les lieux qui ſeront en guerre avec l'une ou l'autre des Parties, en ce cas-là le Chef ou Capitaine du dit Vaiſſeau ou Bâtiment dans lequel les dites Marchandiſes deffenduës ou de Contrebande auront été trouvées, ſoit qu'elles appartiennent aux Sujets du dit Seign. Roi, ou des dits Seign. Et. Gen. ſera obligé d'ouvrir les coffres & caiſſes, & rompre & délier les paquets & tonneaux qui ſeront renfermés dans le dit Vaiſſeau ou Bâtiment, & ne pourra vendre ou negocier quoi que ce ſoit des dites Marchandiſes, avant que toute ſa Charge ait été viſitée par les Inſpecteurs & Juges des affaires de la marine, du lieu où le dit Vaiſſeau ou Bâtiment ſera amené, & qu'on en ait fait un Inventaire ſpecifique & particulier, à condition neantmoins qu'on ne pourra vendre, negocier ou aliener les dites Marchandiſes, qu'aprés qu'on aura procedé juridiquement contre elles, & que les Juges ou Inſpecteurs des affaires de la Marine auront

ront ajugé par leur sentence au Fisq du Païs ce qui lui en appartient de droit: à la charge aussi qu'on ne touchera point tant au Vaisseau même, qu'aux autres marchandises non deffenduës, qui seront trouvées dans le dit Vaisseau ou Bâtiment, afin que sous pretexte qu'elles ont été trouvées parmi celles qui sont deffenduës, elles ne soient point saisies ni declarées de bonne prise, Mais s'il n'y avoit qu'une partie de la Charge du dit Vaisseau ou Bâtiment, qui fût de Marchandises deffenduës ou de Contrebande, & que le Chef ou Capitaine du dit Vaisseau ou Bâtiment se montrât prêt de les delivrer à celui ou ceux qui l'auront pris, en ce cas-là celui ou ceux qui l'auront pris ne pourront le contraindre d'aller avec eux en quelque Port que ce soit, mais seront obligés de lui laisser poursuivre son voyage en toute liberté.

8. Tout ce qui sera trouvé chargé en des Vaisseaux appartenant aux Ennemis des dits Seign. Et. Generaux par les Sujets du dit Seign. Roi, quand même ce ne seroient pas des Marchandises deffenduës, sera confisqué & declaré de bonne prise au profit des dits Seign. Et. Generaux. Mais au contraire tout ce qui sera chargé dans les Vaiss. appartenant aux Sujets du dit Seign. Roi, quand même toute la Charge, ou une partie d'icelle appartiendroit aux Ennemis des dits Seign. Et. Generaux, sera libre & nullement confisquable, excepté toûjours les Mar-

Marchandises de Contrebande, pour le regard desquelles on se reiglera suivant le contenu des Articles precedents. Pareillement tout ce qui sera chargé par les Sujets des dits Seign. Et. Gen. dans quelque Vaisseau appartenant aux Ennemis du dit Seign. Roi, quand même il n'y seroit pas de Marchandises deffenduës, sera confisqué & declaré de bonne prise: Et au contraire tout ce qui sera chargé dans les Vaiss. appartenant aux Sujets des dits Seign. Et. Generaux, quand même toute la Charge, ou une partie d'icelle appartiendroit aux Ennemis du dit Seign. Roi, sera libre & nullement confisquable, excepté toûjours les Marchandises de Contrebande, pour le regard dêquelles on se reiglera suivant le contenu des Articles precedents. Mais afin que celui qui sera en paix, lors que l'autre pourroit possible venir en guerre, ne soit endommagé sans y penser, on êt demeuré d'accord qu'un Vaisseau appartenant aux Ennemis de l'un ou de l'autre, chargé de marchandises qui appartiennent aux sujets de celui qui sera en paix, ne rendra pas pour cela les dites marchandises confisquables, pourvû qu'elles soient chargées avant l'expiration du temps qui êt specifié ci-dessous aprés la declaration ou publication de la guerre, asavoir depuis le Soundings jusqu'au lieu appellé Naz en Norvegue, dans le temps de 6. semaines aprés la dite declaration, depuis le dit Soundings jusqu'à Tan-

Tanger, dans 2. mois, & jusque dans la mer Mediterranée dans 10. Semaines, ou dans le temps de 8. mois par tous les endroits du monde. C'êt pourquoi il ne sera nullement permis de confisquer les Marchandises appartenant aux sujets du dit Seigneur Roi, en quelque Vaisseau ou Bâtiment qu'elles pûssent être trouvées appartenant aux Ennemis des dits Seign. Et. Generaux, mais au contraire on sera obligé de les restituer incontinent aux Proprietaires, à moins qu'elles ne fussent chargées aprés l'expiration du temps qui a été specifié ci-dessus: A condition neantmoins que les Marchandises deffenduës ou de Contrebande, lesquelles ne peuvent pas être confisquées pour les raisons ci-dessus alleguées, ne pourront être transportées vers les lieux ennemis: Comme aussi d'autre part les Marchandises appartenant aux sujets des dits Seign. Et. Gen. étant trouvées en quelque Vaisseau Ennemi de sa d. Maj. Brit. ne pourront être confisquées, mais seront restituées incontinent aux Proprietaires, à moins qu'elles ne fussent chargées aprés l'expiration du temps qui a été specifié ci-dessus: A condition neantmoins que les Marchandises deffenduës ou de Contrebande, lesquelles ne peuvent pas être confisquées pour les raisons ci dessus alleguées, ne pourront être transportées vers les lieux Ennemis.

2. Et afin qu'il soit d'autant mieux pourvû

à sa sureté des sujets de sa dite Maj. & des dits Seign. Et. Genereux, & qu'ils ne viennent à souffrir aucun prejudice par les Vaiss. de guerre ou Armateurs les uns des autres, on deffendra à tous Capitaines des Vaisseaux tant de sa dite Majesté que des dits Seign. Et. Generaux, & aussi à tous leurs sujets qui armeront en Commission, comme encore à tous ceux qui ont la liberté de naviguer d'un côté & d'autre, de faire aucun tort ou dommage aux biens ou effets appartenant aux dits Sujets, sur peine d'être punis arbitrairement, & de faire reparation du dit dommage & interets, sous l'obligation de leurs personnes & biens.

10. Pour cet effet tous Capitaines de Vaisseaux de particuliers armés en guerre, & ayant Commission, seront obligés à l'avenir, avant que de recevoir leurs Lettres ou Commissions, de donner caution suffisante des personnes qui n'ont aucune part ni portion dans les dits Vaisseaux, jusqu'à la somme de 1500. livres Sterlines, ou 16500. Florins monnoye de Hollande, qu'ils repareront entierement le dommage que les Officiers des dits Vaisseaux, ou autres qui seront à leur service auront causé en mer ou ailleurs, contre la teneur du present Traitté, ou autres, faits ou à faire entre S. M. & les dits Etats, à peine de revocation & abolition des dites Commissions, dans lesquelles sera toûjour inseré que la dite caution a été donnée par eux; & de plus êt ac-

accordé que le Vaiſſeau même ſera obligé de reparer le dit dommage par lui cauſé.

11. S. M. & les dits Etats voulant favoriſer mutuëllement & également les Sujets les uns des autres dans tous les lieux de leur obeïſſance, donneront les ordres neceſſaires & preſſants, à ce qu'on face juſtice des Vaïſſeaux qui auront êté pris de part & d'autre, en toute équité & raiſon, par des Juges qui ne puiſſent pas être ſuſpects, & qui n'auront aucun interêt dans l'affaire dont il s'agit. S. M. & les dits Etats ordonneront auſſi tres-rigoureuſement que les ſentences qui ſont déja prononcées, ou qui ſe doivent encore prononcer à l'avenir, ſoient duëment miſes à execution ſuivant leur forme & teneur.

12. En cas que les Ambaſſadeurs ou autres Miniſtres publics des dits Etats reſidents à la Cour de S. M. viennent à ſe plaindre de l'injuſtice des dites Sentences, S. M. les ſera revoir & examiner de nouveau de ſon Conſeil, afin qu'on puiſſe voir ſi les reſolutions & conditions compriſes dans le preſent Traitté ont été accomplies ponctuëllement ſuivant leur forme & teneur. Sa dite Maj. aura pareillement ſoin, & prêtera la main à ce que la dite affaire ſoit terminée entierement, en ſorte qu'on face juſtice à toutes perſonnes indifferemment pendant le temps & eſpace de 3. mois. S'il arrive auſſi que les Ambaſſadeurs ou autres Miniſtres publics de S. M. reſidents auprés des

dits Seign. Et. Generaux, viennent à faire des plaintes de l'injuſtice des dites Sentences, les dits Seign. Etats les feront ſemblablement revoir & examiner de nouveau, afin qu'on puiſſe voir ſi les reſolutions & conditions compriſes daus le preſent Traité ont été accomplies ponctuellement ſuivant leur forme & teneur. Les dits Seign. Et. auront pareillement ſoin, & prêteront la main à ce que la dite affaire ſoit terminée entierement, en ſorte qu'on face juſtice à toutes perſonnes indifferemment pendant le temps & eſpace de 3. mois: Mais neantmoins il ne ſera nullement permis de vendre ou de charger les Marchandiſes qui ſeront en procés, ſoit devant ou aprés la Sentence, qu'avec le conſentement de ceux à qui elles appartiennent.

13. Lors que la ſentence aura été prononcée en faveur des Proprietaires contre les Preneurs des Priſes, la dits ſentence ſe mettra à execution en donnant caution, quoi que les Preneurs en appellent à un Juge plus Souverain, ce qui n'aura point de lieu lors que la dite ſentence ſera contre les dits Proprietaires.

14. Mais comme ainſi ſoit que les Maîtres des Vaiſſ. Marchands, avec les autres Officiers & Matelots des dits Vaiſſeaux, ſont quelquefois obliges de ſouffrir des cruautés plus que barbares, lors qu'ils ſont tombés au pouvoir des Vaiſſ. qui vont en courſe en temps de Guerre, les Preneurs les traittant

d'une

d'une façon tout à fait inhumaine, afin de leur faire confeſſer par force les choſes qu'ils demandent d'eux, il a été reſolu que S. M. & les dits Seign. Et. Gen. deffendront les dites mêchantes actions par des Ordonnances tres-rigoureuſes, & feront punir trés-ſeverement ceux qui en ſeront ſuffiſamment convaincus, afin de ſervir d'exemple aux autres: Et pour les Chefs & Capitaines des dits Vaiſſeaux leſquels ſeront convaincus d'avoir commis de telles mechancetés, ſoit par eux-mêmes, ou en incitant les autres à ce faire, ou enfin y connivant lors quelles ſe commettent, ceux-là ſeront punis plus rigoureuſement que les autres, & feront demis incontinent de leurs Charges: En outre ſeront tous les Vaiſſeaux dont les Officiers & Matelots auront été ainſi cruëllement traités, relâchés tout auſſi-tôt & ſeront libres & dêchargés avec toutes leurs Marchandiſes de toute recherche & empechement ulterieur tant en jugement que dehors.

15. On traitera avec la même ſeverité tous ceux qui prendront des commiſſions des Ennemis contre la teneur de l'Article 21. de la Paix de Breda pour piller les Vaiſſ. des Alliés autrement qu'il n'a été reſolu par le dit Article.

16. Le preſent Traité ſera ratifié & confirmé le plûtôt que faire ſe pourra ſelon ſa forme & teneur, & ſeront les Ratifications échangées de part & d'autre dans le temps

de 2. mois, à conter de la datte des presentes. Outre cela on en delivrera des Copies collationnées aux Compagnies Orientales & Occidentales tant d'Angleterre que de Hollande dans un mois aprés la dite Ratification. On en envoyera aussi aux Gouverneurs des Colonies & Places dans tous les endroits hors de l'Europe, aux premieres occasions qui se presenteront, afin qu'ils les facent executer ponctuellement dans tous les lieux de leur obeïssance.

Ici doit étre inseré le Formulaire des Lettres de mer & autres Actes mentionnés dans le present Traité.

En foi de toutes lesquelles choses Nous Commissaires soussignés tant de sa dite Maj. que des dits Seign. Et. Gen. en vertu du Pouvoir à nous ottroyé, avons signé la presente de nos noms propres, & icelle seellée de nos seaux dans Londres le 1. *Decemb.* 1675. *Ainsi signé.*

Th. Culpeper.	*L. S.*	*L. S.*	*I. Corver.*
G. Downing.	*L. S.*	*L. S.*	*G. Santijn.*
Richard Fort,	*L. S.*	*L. S.*	*Samuel Beyer.*
Will. Thompson.	*L. S.*	*L. S.*	*And. van Vossen.*
John. Jollis.	*L. S.*	*L. S.*	*Petrus Duvelaer.*
John. Bukwort.	*L. S.*	*L. S.*	*Mich. Michielsen.*

A Brusselles mourut ce Mois-ici M. le

Duc

Duc d'Arschot, Gouverneur de Hainaut, & M. le Prince de Vaudemont s'en alla en Espagne. Cependant l'Armée Imperiale ayant repris Dinant dans le Païs de Liege, ainsi que nous avons dit ci devant, s'en retourna à Huy, pour se rendre Maître du Château, M. le Comte de Merode qui y commandoit, se mit incontinent en état de deffense; mais les Imperiaux, lesquels cependant avoient été renforcés par Monsr. de Louvigny, ayant dressé 3. Batteries, foudroyerent le Château si vivement qu'étant avancés jusque sous les Remparts, ils contraignirent le dit Comte de rendre la Place, où ils mîrent M. le Comte de Chavagnac en Garnison pour la garder au nom de l'Empereur. Ils mîrent aprés cela tout le Païs de Liege sous contribution, & se preparerent pour entrer en quartier d'hiver, asav. les Regiments de Pio, Starnberg, Heister, Dunewalt & Trautmansdorf dans le Païs de Liege, celuy du Comte de Souches à Verviers, & celuy de Rabbatta à Stavelo & Malmedi. Le canon demeura à Munstereyffel, & le reste des Troupes prit le chemin du Païs de Cologne, de Juliers & de la Duché de Bergue. A Aix on logea aussi la moitié du Regiment du jeune Comte de Souches.

Cpendant M. le Gen. Fariaux étant encore dans le Païs de Cologne avec ses Troupes pour se faire payer les contributions & l'argent pour les Otages de Deventer & de

Swol, il manifesta ses pretentions aux Etats du Païs, lesquelles le renvoyerent à l'Electeur, qui bien l'oin de luy donner satisfaction, luy fit encore de grandes plaintes que ses Païs étoient entierement ruinés par tous ces logements de Soldats.

M. le Marêchal de Turenne s'étant retiré à Ingwijler sur la fin du mois passé, & n'y pouvant subsister plus longtemps avec sa Cavalerie, s'en retourna à Blamont en Lorraine le 1. du present mois, & étendit ses Troupes le long de la riviere de Savre, ayant neantmoins laissé une Garnison de 4000. hommes dans Saberne & Haguenau, & contraint M. le Prince Palatin de Lutzelsteyn de luy donner une certaine quantité de vivres qu'il gardoit dans son Chateau. De Blamont il prit sa marche le 5. vers Rambervillers, sur la nouvelle qui luy vint que M. le Duc de Lorraine étoit auprés de Remiremont en Lorraine, quoy que ce ne fussent que quelques troupes detachées. Cependant les Alliés s'étoient retirés dans les quartiers d'hiver qu'on leur avoit assignés, mais le Camp de Klockelsberg fût gardé par les troupes de Lunebourg sous M. le Gen. Chauvet. Le Regiment de Schneidau & quelques autres Troupes furent envoyées à Brisac en deçà du Rin, pendant que M. le Gen. Major Schutz partit de Fribourg à l'autre côté de la dite riviere, avec quelques Troupes, pour se rendre devant cette Place, & l'enfermer de tous côtés; auquel se joignirent peu aprés

plu-

plusieurs Troupes Imperiales comme aussi de Brandebourg & de Lunebourg, lesquels la bloquérent de toutes parts. Le Sr. de Roi commandoit dans la Place, & avoit faute de quantité de provisions, & entre autres de farine & bois, si bien que les Imperiaux ruïnerent tous les Moulins qui étoient à l'entour de la Ville, afin qu'ils ne s'en pûssent prevaloir, & se saisirent en suite de toutes les avenuës pour leur empecher toute sorte de secours. M. le Gen. Dunewalt se saisit aussi du fort Château de Hunningen. M. le Duc de Holsteyn fut pareillement envoyé en Bourgogne avec 8000. hommes, pour y faire une invasion, & M. le Marquis de Baden avec le Gen. Wertmiller à Betfort & Lanscroon, qui étoient les 2. dernieres Places que les François avoient encore dans l'Alsace. Cependant Brisac étoit toujours pressé de plus en plus; car les Alliés de Fribourg, Neubourg & Rinfelden firent preparer des bateaux remplis de matieres combustibles, pour brûler le pont qui étoit devant cette Place, comme en effet ils en ruïnerent 2. Arcades, lesquelles neantmoins furent incontinent rebâties par les François. On jetta aussi des Retranchements d'un & d'autre côté contre la Place, & enfin on prepara toutes choses pour empêcher qu'aucun secours n'y pût entrer. Cependant les Troupes qui étoient entrées en Lorraine, y prirent Espinal & Remiremont; Mais M. de Turenne ayant reçû quelques Troupes à son

 se-

ſecours, s'y tranſporta en diligence, & contraignit les Lorrains de quitter ces Places, & de ſortir de la Lorraine avec la perte du Baron de Merci & du Colonel du Croix. Le dit Sr. de Turenne ayant appris en ce lieu-ici que les Alliés avoient aſſiegé Betfort, & avoient fait deſſein d'entrer par ce moyen dans la Franche Comté, partit incontinent de la Lorraine pour ſe rendre dans la haute Alſace, & empécher aux Alliés l'execution de leurs entrepriſes. M. le Marêchal de Crequi. (que ce General avoit envoyé quelque temps auparavant vers la Moſelle, pour y garder la Lorraine des incurſions des Alliés.) Etoit revenu auprés de lui, peu de temps auparavant, ce qui avoit groſſi ſon Armée juſqu'au nombre de 20000. Combattants, Monſieur le Duc de Duras, que le Roy avoit fait Gouverneur de Bourgogne, avoit auſſi aſſemblé 1000. ou 1200. hommes, avec leſquels il vint trouver le dit Marêchal de Turenne dans les Montagnes de l'Alſace., ſi bien que ce General détacha 700. hommes ſous Monſieur le Comte de Bourlemont pour les faire entrer dans Briſac: mais Monſieur le Duc de Lunebourg, Zel en étant averti par Monſieur le Duc de Lorraine, envoya le 17. le Lieutenant Gen. Chauvet, avec 1200. chevaux 1000. Mouſquetaires & 300. Dragons du côté des Montagnes, lequel reçût avis le 18. que cette Troupe Ennemie étoit campée au-

auprés de Ste. Maria aux Mines, si bien qu'il s'y transporta incontinent avec 800. hommes, & les fit attaquer le matin à 5. heures par le Col. Melleville, soutenu du Col. Joquet & des Dragons. Le combat dura 2. heures & demie avant qu'on les pût faire plier ; mais enfin la Cavalerie Ennemie sous M. le Comte de Clermont ayant pris la fuite, la plus-part de l'infanterie fut tuée ou fait prisonniere. Entre ces derniers le Comte de Bourlemont, celui de Clermont & son Lieutenant Valetin avoient été blessés, comme encore 2. Capitaines, 4. Lieutenants & 50. Soldats. Cent quarante furent tués sur la place, & entre ceux-là quelques Officiers. Des Troupes de Lunebourg il n'y ût pas 20. hommes de tués. M. le Comte de Clermont mourut du depuis de sa blessure ; mais le Sr. de Bourlemont fut gueri. Cependant comme on apprit de nouveau que M. de Turenne avoit resolu de faire un second effort pour lever le blocus de cette Ville, on renforça toutes les avenuës auprés de Betfort, Than & Markirch par quelques Troupes qu'on y envoya, & on y fit mener quantité de pieces de canon, qu'on fit venir de Sledstad pour cet effet. Les Alliés resolurent aussi aprés cela, que puis que M. de Turenne approchoit toûjours pour faire lever le dit blocus, de sortir tous ensemble des quartiers d'hiver, & de s'assembler auprés de Colmar, pour s'opposer à ce dessein. Cependant on

serroit toûjours Brisac de plus en plus, pour lequel effet M. le Duc de Holstein, qui étoit revenu de Bourgogne, avoit fait boucher tous les passages par des arbres qu'il avoit fait couper tout exprés. On leur ôta aussi le lieu, appellé Eysenberg, & cependant on battoit la Ville avec tant de furie, qu'on pouvoit entendre le bruit du canon de 9. lieuës à la ronde. Mais M. de Turenne ayant reçû le secours qu'il attendoit, passa par Monpelgard du côté de Betfort, & envoya une Troupe de 600. hommes du côté de Dan, lesquels marchant devant Betfort, envoyerent un Parti de 2000. tant Chevaux que Dragons, sous M. le Marquis de Montauban, pour entrer dans Brisac. Ils attaquerent à l'impourvû les 3. Regiments de Dunewalt, Ladron & Portia, qui avoient la garde auprés de Dan & Brunstadt, & les chargerent avec tant de furie, qu'ils les mirent tous en desordre, & leur firent prendre la fuite jusqu'à Mulhuysen. Ils prirent 6. Etendarts en cette action: mais un Parti de 3. a 400. Chevaux legers des Troupes de Lunebourg & de Lorraine, sous Monsr. de Alamont, ne sachant rien de ce combat, les vint charger fort à propos par derriere; si bien que les François croyant qu'ils étoient suivis d'un nombre beaucoup plus grand, se mirent en fuite aprés quelque resistance, & furent poursuivis jusqu'à Dan; laissant les Etendarts qu'ils avoient pris aux Imperiaux sur le lieu du combat; & là dessus les dits Imperiaux

ayant tourné visage, & s'étant joints à ce Parti, tuerent environ 300. François, & en firent 150. Prisonniers; du nombre desquels étoit le Marquis de Montauban. Des Imperiaux il y en ût 200. de tués, & parmi ceux-là le Colonel Reiffenberg & le Sergent Major de Dunewalt; des Lorrains le Comte d'Apremont, & plusieurs autres braves Officiers & Cavaliers. Les Monasteriaux ne se voulurent pas battre en cette action, par ce qu'il y avoit plus de 8. mois qu'ils n'avoient point touché d'argent. Aprés ce combat, l'Armée de Turenne vint se camper entre Brunstadt & Mulhuysen, & les Imperiaux & Alliés auprés de Colmar. Le 4. Janvier 1675. M. de Turenne se campa le long des Montagnes, proche l'Ensisheim; l'aile droite des Imperiaux fut placée au Val de Turckheim, & la gauche, commandée par M. l'El. de Brandebourg, auprés de Colmar. Le 5. M. de Turenne sortit des montagnes, & fit prendre le devant à 150. hommes, qui prirent le Cimetiere & le moulin de pierre qui étoit auprés de Turkheim, & sur les 2. heures aprés-midi il entra en combat contre l'Aile droite des Imperiaux avec le reste de ses Troupes. L'attaque fut furieuse, & la resistance non moindre, si bien que cette action dura jusqu'à 6. heures du soir, avec une telle tirerie, tant du canon, que des Mousquets, qu'il êt presque impossible de l'exprimer. M. l'El. de Brandebourg envoya d'abord le Regiment des Dragons de

Dorflinck au secours des Imperiaux, qui chassa les François du Cimetiere de Turkheim l'épée à la main, en tua 150. & y prit un poste assuré. M. de Turenne y envoya là-dessus 8. Bataillons, parmi lesquels il y en avoit 2. d'Anglois, & 2. du Regiment des Gardes. Les Alliés avoient 2. Regiments d'Imperiaux, 1. de Munster, 2. de Lunebourg & 2. de Brandebourg, avec la Cavalerie Imperiale, & 4. pieces de canon; mais la Cavalerie ût de la peine à entrer dans la mêlée à cause que le lieu étoit si étroit. L'Infanterie neantmoins entra en un si furieux combat, que les Soldats se donnoient de leurs Mousquets contre le visage. Sur les six heures du soir les François se retirerent jusques dans les Vignes qui étoient dans les Montagnes; ce qui fit prendre à M. de Turenne cet expedient pont rallier les siens, c'êt qu'il fit marcher une partie de son Armée du côté de Romswijler, pour la mettre entre Strasbourg & l'Armée de M. l'El. de Brandebourg, & lui couper les vivres par ce moyen: mais aussi-tôt que M. l'Electeur ût été averti de ce dessein, il resolut de partir de Colmar, & de s'aller camper à Sledstadt, comme il fit. Cependant les Imperiaux ayant reçû ordre de se retirer, arriverent aussi à Sledstad, & virent alors la faute qu'ils avoient faite, vû que M. de Turenne avoit par ce moyen le passage libre jusque dans Colmar, & pouvoit donner du secours à



FRED. WILHELM
Elect. de Brandeb.



ceux de Brisac quand il lui plairoit. En ce combat il y ût environ 2000. François de tués, du nombre desquels étoit le Sr. Foucaut Lieut. Gen., & le Sr. de Moussi; & du côté des Alliés il y en ût environ 1200. & parmi ceux-là M. le Comte de Caprara. Mais les François ne laissèrent pas encore des s'attribuër l'honneur de la Victoire, en ce rencontre, dont ils publierent le suivant recit.

Le Vicomte de Turenne aprés avoir conduit l'Armée du Roi par des chemins difficiles dans une Saison rigoureuse, arriva à 2. lieuës de Betfort le 29. Decembre dernier, où il apprit que les Troupes de l'Empereur s'étoient retirées derriere la Riviere d'Ill, & que celles de Brandebourg & de Lunebourg étoient du coté de Colmar. Il resolut sur cet avis d'aller jusque sur le bord de cette riviere, pour se saisir des Gués qu'il connoissoit. Il prit pour cet effet les Regiments de Cateux & de Boncourt, & les Brigades de la Trousse & de Sourdis, & arrivant prés de Mulhausen, on lui rapporta que l'on voyoit paroître 6. Escadrons des Ennemis. Il ordonna aussi-tôt à 2. Escadrons d'Orleans, commandés par le Sr. de Vateville, de passer. Le Marquis de Montauban se mit à leur tête; & sans attendre la Brigade de Sourdis qui le suivoit., il chargea avec tant de valeur les 6. Escadrons, qu'il les mit en desordre, & s'étant trop engagé l'épée à la main au milieu des Ennemis; il fut pris. Le Chevalier de Sourdis passa au même Gué avec toute la diligence possible. Il acheva de les rompre. Le Marquis

de

de la Trouffé trouva un autre Gué sur la gauche, & ayant fait doubler dans la prairie, il deffit entierement d'autres Escadrons qui soutenoient les premiers. Les troupes des Confederés qui étoient derriere une colline, arriverent à la hâte, & faisoient plusieurs lignes, le Terrain étant ferme. Le Vicomte de Turenne fit passer le Comte de Lorge, le Sieur Foucaut, le Comte de Roye, le Marquis de Genlis, & le Sr. de Mouclar, tous Officiers Generaux, pour faire former les Escadrons qui s'étoient rompus, & chargerent les Ennemis avec tant de vigueur, que l'on ne vît plus parmi eux que la confusion; & la nuit étant venuë, elle favorisa leur retraitte, qui ne se fit neantmoins qu'en desordre. Le Vicomte de Turenne passa pareillement la riviere avec 2. Escadrons de Cateux & de Boncour, qu'il avoit retenus prés de sa personne, mais avant qu'il fût arrivé l'action étoit déjà terminée. Le Marquis de Baden, le General Major Caprara, le General Major Dunewalt, le Sr. d'Alamont, & les autres plus considerables Officiers étoient dans cette occasion, où un Colonel qui commandoit les Troupes de Munster, les Majors de Caprara & de Dunewalt, 18. Capitaines ou Officiers subalternes, & 200. Cavaliers furent pris, avec 17. Etendarts & 2. paires de Timbales. De nôtre côté le Chevalier de la Roque, Capitaine dans Sourdis, & quelques autres furent tués. Le Comte de Broglio, les Srs. Sanguin, Rasamel, le Marquis de Beaumont, &c. furent blessés. Les Ennemis se retirant, comme nous avons dit, en

grande

grande confusion, plusieurs Partis qui avoient été detachés pour les poursuivre, revenoient avec beaucoup de Prisonniers, & des bagages, qu'ils trouvoient souvent abandonnés. Le Regiment de Portia, composé de 8. où 900. hommes, s'étant jetté dans une grande maison, à 1000. pas du Champ de Bataille, se rendit le lendemain à discretion. Le 1. de ce mois le Vicomte de Turenne avança avec toutes nos Troupes jusqu'à Ensisheim, où le Duc de Bournonville s'etoit posté quelques jours auparavant; mais il l'avoit abandonné pour joindre les Troupes de Brandebourg & de Lunebourg prés de Colmar. Le Cheval. de Sourdis se saisit de ce premiere poste, & y mit 600. Chev. & 200. Dragons. Le 4. toute l'Armée du Roy marcha du coté de Ruffache, où il y avoit 400. Dragons en Garnison, qui ayant refusé de se rendre à discretion, le Vicomte de Turenne laissa aux environs la Brigade de Lançon, pour empecher la Garnison de se retirer, & avança vers Colmar, entre laquelle Place & celle de Turqueim les Confederés s'étoient rangés en Bataille dans un grand Terrain, qui et une espece d'Ile en Triangle, dont les 2. côtés les plus longs sont fermes par les rivieres de Turqueim & de Colmar, & la base par un canal fait pour la communication de ces 2. rivieres. Turqueim étoit à la droite des Ennemis, & leur gauche s'étendoit jusque prés de Colmar. Ils attendoient dans cette disposition nôtre Armée, dont la droite, commandée par le Comte de Lorge, se forma vers cette derniere Ville, & nôtre gauche,

que

que commandoit le Comte de Roye, étoit prés de Turqueim, dont on se saisit d'abord sans resistance des Confederés, qui s'étant apperçûs de l'importance de ce dernier poste, qu'ils avoient abandonné 2. heures auparavant, firent quelques efforts, pour le regagner, mais ce fût en vain. Les Ennemis qui étoient postés de l'autre côté du Canal, voyant venir à eux nos Mousquetaires, commandés pour les déloger des bords, afin de nous faciliter le passage du Canal, firent avancer 8. pieces de canon & 6000. hommes de pié, soûtenus de plusieurs Escadrons pour le d'effendre, & il se fit plusieurs décharges de part & d'autre. De nôtre côté le Sr. de Foucaut Lieut. General, & le Marquis de Moussi Brigadier, furent tués. Le Comte d'Aubijoux, Colonel du Regiment d'Orleans, & plusieurs autres Officiers furent blessés, mais on voyoit tomber un bien plus grand nombre d'Officiers du côté des Ennemis. Cependant le Regiment des Gardes commandé par le Comte de Boquemar, s'avança, & fit un si grand ,eu sur les Ennemis, qu'ils commencerent à perdre du Terrain, & à s'éloigner du Canal. Le Sr. d'Albret voulant proffiter de cet avantage, se jetta incontinent dans l'eau l'épée à la main à la tête du Regiment de Navarre, & joignit les Ennemis. Le Regiment d'Anjou passa le Canal en même temps, & les joignit aussi. Tous les Bataillons étoient sur le bord, ou étoient dans l'eau; lors que le Vicomte de Turenne, qui ne pouvoit en ce lieu les faire soûtenir par la Cavalerie, voyant que celle des Ennemis s'avançoit pour les charger, leur com-

man-

manda de se retirer, & de border le Canal. La nuit étant survenuë fit cesser l'action; & nôtre canon, que les chemins difficiles avoient retardé, n'arriva que comme le jour finissoit. Nos Troupes demeurerent sous les armes toute la nuit, à dessein de recommencer le combat des la lendemain matin; mais les Confederés se retirerent la nuit en grand desordre du côté de Sledstadt, où ils firent embarquer leur canon sur la riviere d'Ill avec leurs malades & blessés, qu'ils envoyerent à Strasbourg. Le 8. le Comte de Roye fut envoyé à Ruffach, qui se rendit incontinent, & nôtre Armée marcha à Colmar, le Sr. de Monclar ayant û ordre auparavant de suivre de pres l'Arrieregarde des Confederés avec 2. Brigades. Le 9. le Vicomte de Turenne alla camper à Sledstadt, où le 12. il reçût la nouvelle que les Ennemis avoient repassé le Rhin le jour precedent à Strasbourg. Nous avons en tout environ 3000. Prisonniers.

Aprés ce combat les Alliés passerent tous ensemble le Rin à Strasbourg, & se rendirent dans les quartiers d'hiver qui leur avoient été assignés en Suabe & Franconie, si bien que la Campagne fût achevée cette année en ces quartiers-là.

A Ra-

A Ratisbonne les Etats de l'Empire prirent la resolution suivant le 23. du mois passé sur les propositions qui avoient été faites par M. le Marquis de Baden Durlach General de l'Armée des Cercles.

1. *Que le dit General assembleroit toutes les Troupes qui luy avoient déja été envoyées, & agiroit avec elles selon les instruction qu'on luy avoit données, à condition neantmoins de ne point denüé d'hommes les lieux & passages dont on s'étoit déja saisi auprés de Philipsbourg.* 2. *Tous les Etats de l'Empire seront obligés de fournir à Francfort pour le jour de la Chandeleur qui vient, ou 2. Fevrier nouveau stile, les deniers necessaires pour le payement des Troupes, asav. un Cavalier à raison de 6. Kopstuk, & un Fantassin à raison de deux.* 3. *Les Etats & Cercles les plus proches de Philipsbourg ou autres Places où on pourroit venir à entreprendre quelque chose, seront obligés de fournir les vivres necessaires, afin que l'Armée puisse subsister honnetement dans tous les lieux où elle se trouvera pour les operations de la Campagne.* 4. *Les Etats de l'Empire seront obligés de payer pontuëllement leurs Troupes dans le temps limité, & on procedera contre les negligents suivant les Constitutions de l'Empire.* 5. *Pour ce qui êt du*

rang

rang ou preference des Gercles, on en fera rapport à l'Assemblée, & cependant il a été ordonné que ce point se decidera par le sort entre les Troupes qui sont déja en campagne, jusqu'à ce que la dite affaire ait été entierement terminée. 6. On priera S. M. de nommer un Secretaire de l'Armée; & d'autant que personne n'êt entré en consideration jusqu'ici pour les 3. autres Charges, ce sera au General à avoir soin de l'établissement de la Chancelerie à la façon des Turcs: en gardant neantmoins l'égalité de la Religion. 7. En cas que 2. Couriers ne suffisent pas pour le service de l'Armée, le General aura le pouvoir de se servir des Officiers des Troupes pour ce sujet lors que la necessité le requerra. 8. Pour ce qui êt des portions de la Generalité, elles ne leur ont pas été accordées, mais seront les Officiers obligés de les prendre sur leurs gages, & le Commissaire General leur prêtera toute faveur & assistance pour cet effet. 9. S. M. Imp. deferera au General de la part de l'Empire la Commission de prendre au service de sa dite Majesté & de l'Empire les Officiers de la Generalité qui n'y sont pas encore engagés, excepté les 2. Generaux Majors. 10. Pour ce qui êt du Marêchal de Camp de la Generalité, Fouriers & Prevots qui ont été proposés, quoi qu'on ne croye pas qu'il puisse naître quelque dispute entre eux, si êt ce que neantmoins on y observera l'égalité de la Religion. 11. l'Equipage pour la Generalité a été differé, jusqu'à ce que le Tresor de l'Armée, soit mieux fourni. 12. Pour ce qui êt de la Garde du General

ral de l'Armée. cela a été differé pour être rapporté à l'Assemblée, mais on a cru qu'on ne luy refuseroit pas 50. Chevaux pour sa Garde, comme on a fait dans la guerre de Turquie. 13. *On a accordé au Commissaire general 100. florins par mois outre ses gages precedents, pour les devoirs de sa Charge, si bien qu'il aura desormais 500. florins par mois d'appointement.* 14. *Finalement on conferera au Comte Gustave Adolf de Nassau Sarbruk la Charge de Gen. Major de la Cavalerie, & au Comte de Solms Hungen celle de l'Infanterie.*

Les Etats de l'Empire accorderent aussi en ce temps-là à M. l'El. de Brandebourg la garantie pour ses Etats, ainsi qu'on avoit fait aux Electeurs de Treves, Palatin & autres, en cas qu'ils fussent attaqués par les Ennemis. On ôta aussi à l'Evéque de Strasbourg la voix & seance qu'il avoit en l'Assemblée de Ratisbonne; & l'Empereur ordonna par un Decret au Maréchal de l'Empire de ne le plus convoquer à l'avenir pour donner sa voix en la dite Assemblée. M. le Prince de Saxen-Lauwenbourg arriva à Ratisbonne vers le commencement de ce mois, où il prêta le serment en qualité de Lieut. Gen. de l'Empire. M. le Prince de Brandebourg ayant été malade quelque temps à Strasbourg, y mourut le 7. du present mois. L'Ambassadeur de France qui étoit en Suisse, pria alors les Cantons qu'ils aidassent à conserver l'Alsace en vertu des Traités qu'ils avoient fait avec la France, & qu'ils permissent à cet effet

qu'on

qu'on levât des Troupes dans leur Païs. Mais l'Ambassadeur de S. M. Imp. s'y opposa, en quoi il fut secondé par le premier Maître d'Hôtel de M. l'Elect. de Brandebourg, lequel étoit arrivé à Bâle de la part des Alliés; & de là à Arau, où les dits Cantons étoient assemblés, lesquels lui respondirent le 10. que les Troupes qu'ils avoient permis à la France de lever en leur Païs, n'étoient que pour sa deffence particuliere, & qu'elles ne seroient nullement employées contre sa Maj. Imp. ni contre l'Empire. M. le Prince Herman de Sultsbach fut en ce temps-là fait General de l'Armée de M. le Duc de Baviere: On croit que ce fut à l'instigation du Prince de Lobcowits qu'il quitta le service de S. M. Imp. & qu'il passa dans celui du dit Electeur.

Cependant on attendoit à Vienne la resolution d'Espagne sur les propositions qui avoient été faites à S. M. Imp. par M. le Comte d'Oxenstern. On veut dire que les Ministres de sa dite Majesté faisoient esperer à cet Ambassadeur une bonne issuë de sa Negociation: à condition que le Roi son Maître ne se declarât point en faveur de la France, & n'attaquât point les Alliés de sa dite Majesté: Mais comme on n'étoit pas trop assuré de ce dernier, S. M. donna ordre aux Regiments de Baden, Palfe, Strasold & Metternich de prendre la route de Silesie, & d'avoir l'œuil aux desseins des Suedois en ces quartiers-là. Sa-dite Majesté fit aussi

faire

faire de nouvelles levées jusqu'à 10000 hommes, afin de n'être point surprise en cas d'attaque. L'Ambassadeur d'Espagne Resident auprés de sa dite Majesté, lui ayant demandé quelques Troupes pour envoyer en Sicile: au secours des Espagnols, on y envoya 5000. hommes. Ce mois-ici moururent a Vienne la jeune Princesse nouvellement née, M. le Baron de Lisola, & le Comte de Rothal, & en échange M. le Comte de Souches y arriva de l'Armée.

La Couronne de Suede ayant été en repos jusqu'à ce temps-ici, & par consequent s'étant vuë exempte des malheurs que la Guerre traine ordinairement aprés soi, il sembloit qu'elle étoit maintenant sur le point de changer de condition: Car les François ayant tâché des longtemps d'engager cette Couronne à se declarer pour eux, en vertu des Alliances qu'ils avoient fait avec elle, n'avoient jamais pû venir à bout de leur dessein, vû que les Suedois s'en étoient toujours excusés fort sagement: Mais maintenant que M. l'El. de Brandebourg avoit fait un Traitté avec les Alliés, ils croyoient avoir trouvé un bon moyen pour parvenir à leur but. M. de Feuquieres Ambass. pour la France en cette Cour, ayant donc fait tous ses efforts pour décrier le plus qu'il lui avoit été possible cette loüable action de M. l'El. de Brandebourg, persüada finalement la Suede d'envoyer une puissante Armée en Pomeranie: Et comme les

subsi-

ſubſides que cette Couronne recevoit de la France avoient beaucoup contribué à cet effet, les Suedois croyoient d'avoir encore des pretentions particulieres ſur mon dit Sr. Electeur, par ce qu'il s'étoit engagé à leur inſſu avec les Alliés, ce qu'ils ſoutenoient n'avoir pas été en ſon pouvoir en vertu des Traités qu'il avoit fait avec eux; en conſequence dequoi il étoit entré en guerre contre la France avec toutes ſes forces. C'êt pourquoi pour juſtifier les preparatifs de guerre qu'ils avoient reſolu de faire contre lui en faveur de la France, ils les couvrirent de ce pretexte ſpecieux, que c'étoit pour l'obſervation du Traité de Weſtfalie, & qu'ils n'entreroient point ſur ſes terres, pourvû que le dit Electeur abandonnât le parti des dits Alliés, & ſe retirât avec les Troupes en ſon Païs. Mais à dire le vrai, il êt bien pluſtot à croire que cela ſe faiſoit, par ce que les Suedois voyoient bien qu'en ſe declarant en cette ſorte, ils s'attiroient beaucoup d'Ennemis ſur les bras: Et comme le Roi de Danemarc n'étoit pas un des moindres, vû que S. M. étoit capable plus que tous les autres de les traverſer dans leurs deſſeins, le Roi de Suede envoya M. le Comte Brahe ce mois ici auprés de ſa dite M, pour faire en ſorte de detacher cette Couronne des interêts des autres Alliés, ſoit, comme on veut dire, par la propoſition d'un mariage de S. M. Suedoiſe avec la Princeſſe de Danemarc, ou enfin par d'autres moyens

plausibles. Monsr. l'Amb. Trelon avoit dejà proposé la même chose avant l'arrivée du dit Sr. Comte à Coppenhague, mais son Exc. n'y avoit pû reüssir. Neantmoins tout cela, ni même la resolution que Mess. les Et. Gen. avoient prise sur les affaires de la Suede, & qu'ils avoient donné à connoitre au Sr. Erensteyn dans la réponse qu'ils lui avoient faite sur ses Memoires, ainsi que nous avons dit ci-dessus, ne fut pas capable d'arréter la marche des Suedois. Car on veut dire qu'ils avoient assurance de M. le Duc de Hanover qu'il prendroit la Duché de Breme sous sa protection, en cas qu'elle fût attaquée par les Alliés. Ces Messieurs assemblerent donc leur Armée en Pomeranie, & ordonnerent pour cet effet le Rendes vous à Paswalt; mais les Troupes qui étoient parties le mois passé du Païs de Breme, & avoient passé l'Elve, demeurerent dans le Païs de Mekelenbourg jusqu'à la fin de ce mois. Cependant les Troupes filoient continuëllement de Stettin, Wismar & autres Places vers le Rendes-vous, où l'on porta aussi toutes sortes de munitions de guerre. Mais toutes choses étant prétes pour la marche, elles reçûrent ordre d'attendre jusqu'à la fin de ce mois. Cependant on étoit fort alarmé dans tout le Païs de Brandebourg de toutes ces preparations, ce qui fut cause qu'on fit entrer d'abord 1200. hommes dans Berlin, qu'on avoit tirés du Païs d'Halberstadt, &

l'o

l'on manda incontinent tous les Païsans pour travailler aux Fortifications, si bien que cette Ville fut remplie de plus de 8000. hommes en peu de temps. Un certain François, appellé Lillie, étant d'intelligence avec les Suedois & M. l'Ambass. de France pour leur remettre cette Ville entre les mains, fut découvert par un enfant, qui par bonheur trouva une lettre qui lui étoit tombée de la poche, dans laquelle il étoit marqué en quels endroits les Suedois devoient approcher, comme encore la grande consternation qui étoit par toute la Ville. On l'amena prisonnier au Château de Spandau, & quelques-uns des principaux sortirent de la Ville à cause de cela, & se retirerent à Custrin, mais cependant les Bourgeois se mirent sous les armes. Finalement l'Infanterie des Suedois étant arrivée au Rendés vous le 25. de ce mois, la Cavalerie le 26. & le canon avec les munitions de guerre & M. le Connêtable le 27., ils entrerent vers le commencement de l'année 1675. dans le Païs d'Ukermark, appartenant à M. l'El. de Brandebour, prirent Prentslaw & autres Places, & se logerent ainsi par tout le Païs. Ces Mess. vouloient neantmoins faire passer tout cela pour des actes de non hostilités, puis qu'ils payoient tout ce qu'ils prenoient, & entretenoient un bon ordre en leur Armée. En Suede on manda cependant toute la Noblesse, qui faisoit un nombre de plus de 2000. hom-

mes, afin de mettre dans les Places qui n'avoient point de Garnison. Le Sr. Rumpf étant arrivé à Stocholm, le Sr. Schaep prit son congé du Roi & de la Réine, & s'en retourna en Hollande. Les Deputés de Hambourg qui avoient été en cette Cour pour quelques affaires de la Douäne de Staden, en partirent aussi pour s'en retourner à Hambourg, étant bien satisfaits de leur negociation.

Cependant la Ville de Bar s'étant renduë au Roi de Pologne le jour de la St. Martin, S. M. fit batre le Château d'une telle façon que les Tartares qui y étoient en Garnison se rendirent à discretion le 18. du mois passé. Les Dragons de M. l'El. de Brandebourg s'étoient extremement bien comportés en ce siege, puis qu'ayant mis pied à terre, ils avoient contraint les Tartares de se rendre par les mines continuëlles qu'ils avoient faites. Le Beja Morowski avec les plus considerables des Tartares se vindrent jetter aux pieds de sa Majesté, pour lui demander pardon, qui leur fut accordé, mais ils furent tous incorporés dans l'Armée des Lituänois, & leurs femmes furent envoyées en Lituänie, mais les Turcs furent conduits à Caminiec. L'Ecrivain de Lembourg qui étoit cependant allé à Mohilow avec la Cavalerie, ût le bonheur que le Hokol qui y commandoit se rendit à lui à discretion, & vint apporter tous les Etendarts Turcs aux pieds du Roi, auquel il prêta le serment de

fide-

fidelité. Le dit Ecrivain fût fait Gouverneur de cette Place, & le Sr. Zaklika ût le Gouvernement de Bar. Le Roy partit avec le reste de l'Armée vers Braclau, qui se rendit d'abord avec Niemirow, par ce que les Garnisons prirent leurs Murzes prisonniers, & les mirent entre les mains de S. M. L'Armée de Lituänie se separa alors de celle de Pologne, & s'en retourna en son Païs, à cause du manquement des vivres qui étoit en ces quartiers-là, dont le Roy fût fort mécontent; mais neantmoins le Prince Radzivil demeura encore avec quelques Troupes auprés de l'Armée Polonnoise, laquelle s'étant un peu refraichie en cet endroit, il vint un Tartare qui étoit blessé d'une fleche dans la poitrine, lequel rapporta que les Tartares avoient attaqué la petite Ville de Taborow, à 2. lieües de là, ce qui fût cause que le Roy s'y transporta incontinent, maio les Ennemis s'étoient déjà retirés avant son arrivée, avec perte de 60. Prisonniers. Là-dessus les Habitants de Horobikze, Fliniec & Ralnik se vindrent rendre au Roy en toute diligence, & luy preterent le serment de fidelité. Aprés ces heureux succés S. M. partit de Kalnik, où Elle laissa le Colonel Dolschuts en qualité de Gouverneur, & s'alla camper auprés de Kaniowka, d'où Elle envoya, divers Partis pour chercher les Tartares, lesquels retournerent à l'Armée avec quantité de Prisonniers & de bon butin. Et comme ils apporterent la nou-

velle que les dits Tartares ravageoient tout ce Païs-là, le Roy y envoya le Sergent Major avec son Regiment mais ces Barbares se mirent en fuite à son arrivée, & prirent la route du Crim avec le Sultan Adzey Gerey. Le Roy avoit passé cependant la riviere de Bon: Et d'autant que Dorosensko se troubla fort à l'approche de S. M. il luy envoya un homme exprés pour protester qu'il étoit prêt de se ranger à son obeïssance. Powbisczc se rendit aussi en ce temps-là au Roy, & André Dorosensko, frere de cet autre Dorosensko, abandonna la petite Ville de Paulocza, mais il y renvoya 400. Cosacques incontinent aprés, lesquels s'en mirent en possession. Il ne restoit plus que Rascow, pour faire en sorte que le Roy fût maître de toute l'Ucraine, excepté le Païs autour de Czecherin, qui étoit le lieu de la residence de Dorosensko; si bien que l'Ecrivain de Lembourg y fût envoyé, lequel s'en rendit le maître aprés quelque resistance, & ût chassé 1500. Turcs qui y étoient en Garnison. Aprés toutes ces glorieuses conquétes l'Armée fût mise en quartier d'hiver, tant à cause de la saison qui étoit mal propre pour demeurer en campagne, que par ce qu'elle étoit grandement affoiblie par le depart des Lituänois. Braklau, qui étoit le lieu le plus considerable de tout ce Païs-là, fût pris par le Roy pour le lieu de sa residence, où S. M. attendit la réponse que luy devoit appor-
ter

ter l'Exprés qu'il avoit envoyé à Dorofensko.

Cependant les differents qui étoient à Rome entre le Cardinal Altieri & les Ambassadeurs, n'étoient pas encore appaisés. Ces derniers ayant û l'approbation de leurs Maîtres sur tout ce qu'ils avoient fait en ce rencontre, tâcherent de supplanter cette Eminence par toutes sortes de moyens; mais luy se sentant supporté par le Pape, ne leur voulut ceder en rien; & même il avoit déja tant fait auprés de son Oncle, qu'il étoit prêt de remplir les places vacantes des Cardinaux, que les Ambassadeurs demandoient pour leurs Maîtres: Mais ceux-là en ayant û le vent, presenterent 3. écrits au Pape, si bien que cette affaire n'ût point de suite. Ils insisterent du depuis auprés de luy pour avoir une autre personne avec qui ils pûssent traiter de leurs affaires, mais il n'en voulut rien faire, & leur declara tout net qu'il ne vouloit point priver son Neveu de la Charge pour l'amour d'eux. Ce Cardinal tâcha bien plusieurs fois de separer les Ambassadeurs des interets, afin d'avoir puis aprés meilleur marché d'eux, mais inutilement, par ce que leurs Excellences tindrent ferme, & ne pûrent se laisser persuader par aucunes raisons à abandonner leur Parti.

Aprés que M. le Chevalier de Valbelle fût parti de Messine pour aller à Toulon, les Espagnols firent tous leurs efforts pour em-

pêcher qu'il n'entrât aucunes provisions dans cette Ville, qui d'ailleurs étoit déjà fort affamée, & prirent pour cet effet quelques Vaisseaux venant de Barbarie chargés de vivres, qu'ils avoient resolu de porter aux Rebelles. Ils mirent aussi du monde à toutes les avenuës par terre pour le même dessein, mais les Messieurs tâcherent de le leur empecher de tout leur pouvoir, & firent quelques sorties pour cet effet, mais inutilement, parce qu'ils fûrent repoussés à la Scaletta, qu'ils avoient resolu d'emporter, avec perte de 400. hommes.

Le plus grand soin qu'on ût alors en Espagne, étoit d'appaiser cette revolte des Messinois, ce qui fût cause qu'on y envoya le nouveau Viceroy, M. le Marquis de Villa Franca, avec un pardon general pour les Rebelles, puis qu'aussi bien il n'étoit pas possible de les contraindre par la force à leur devoir a faute d'argent. On nomma cependant les Officiers pour la Maison du Roy à Madrid, si bien que l'Amirant de Castille fût fait grand Ecuyer de S. M. le Duc d'Albuquerque grand Maître d'Hôtel, & le Duc de Medina Celi grand Chambellan. La Reine Regente choisit aussi les Seigneurs suivants pour composer le Conseil d'Etat, asavoir le Comte de Villa Ambrosa, President de Castille, le Duc d'Infantado, Don Pedro d'Arragon, le Duc d'Ossune, le Prince d'Astellan, le Duc d'Albe, & le Marquis de los Balbasos.

Cependant on étoit fort aise en France des preparatifs que les Suedois faisoient contre M. l'Elect. de Brandebourg. Les François disoient qu'on avoit accordé 800000. écus tous les ans à cette Couronne à cause de cela, soit qu'on fût en paix ou en guerre. Le Nonce du Pape annonça l'année sainte au Roi ces jours passés, & pria S. Majesté au nom du Pape d'aller à Rome, pour y gagner le Jubilé. La Comté de Venaisin auprés d'Avignon fut en ce temps-là inondée par une grande ravine d'eaux, si bien que plusieurs familles furent noyées, & le dommage fut extremement grand. La Province de Languedoc accorda alors au Roi un Don gratuit de 2. millions, avec encore 2. autres millions pour les frais de la guerre, & les quartiers d'hiver pour 6. Regiments en ce Païs. S. M. ordonna qu'on employat 1600000. livres, qu'Elle avoit destinées pour l'extraordinaire de la guerre, aux nouvelles levées tant de Cavalerie que d'Infanterie. Sa dite M. écrivit aussi en ce temps là à la Princesse de Guiminée, Mere du Chevaler de Rohan, qu'elle pouvoit disposes de ses biens comme il lui plairoit, & qu'Elle auroit pour sa famille la même consideration qu'Elle avoit û avant le malheur de ce Chevalier. Sa dite Maj. donna alors au Marquis de Chamilli un Regiment de Cavalerie & une Compagne Franche, avec le Gouvernement d'Audenarde, pour la quelle Charge le Sr. de Rospaire, qui en

étoit Gouverneur, eût 18000. livres d'argent contant S. M. fit aussi expedier des lettres, par lesquelles elle offroit de faire Nobles tous ceux qui serviroient dans ses Armées 4. ans durant à leurs dépens.

M. l'Amiral Tromp arriva au Tessel vers le commencement de ce mois avec 4. Vaiss. de guerre, venant de Cadix, le reste ayant été dissipé par la tempête, lesquels neantmoins arriverent peu de temps aprés les uns aprés les autres, comme encore M. le Vice-Am. de Haen. La dite tempête fit perir plusieurs Vaisseaux sur nos côtes, & entre autres la Barque de Harlingue allant à Amsterdam, laquelle heurta contre un Vaisseau Anglois, si bien que de 70. personnes qui étoient dedans il s'en noya plus de 50. La Flotte de Moscovie arriva aussi ce temps là heureusement, excepté un seul Vaisseau qui perit en chemin. Mess. les les Comtes d'Arlington & d'Offery qui étoient partis de Londres avec Monsr. d'Odicq, arriverent le 30. du passé à la Haye, où ils furent fort bien reçûs de S. A. avec laquelle ils êurent plusieurs conferences, & furent traittés d'Elle à diverses fois. Ils firent un tour à Amsterdam vers le milieu de ce mois, & s'en retournerent à la Haye aprés avoir visité tout ce qu'il y avoit de plus beau à voir, où ils demeurerent encore tout ce mois-ici; attendant un vent propre pour s'en retourner à Londres. Les Bourgeois de la Haye firent en ce temps-là allumer un fort beau feu d'ar-

d'artifice devant les nouvelles Doules (qui font les lieux où on s'exerce à tirer de l'arc & de l'arbalête) en l'honneur de S. A. dans lequel on vit en feu les premieres lettres du nom de fa dite Alteſſe. M. le Colonel Ule Spar mourut en ce temps là à la Haye & y fut enterré en l'Egliſe neuve le 3. du preſent mois. S. A. donna alors le Regiment du deffunt Colonel Goldſteyn au Prince Frids de Naſſau. M. le Col. Hundeb. mourut auſſi en ce temps-là en ſa maiſon de Zanten. S. A. ayant pris des informations plus particulieres touchant la priſe de Weſel declara innocent le 15. du preſent mois le L. Col. Copes qui y avoit commandé, & fit abolir la ſentence qui avoit été donnée contre lui. Le fils de M. le D. de Nieubourg arriva en ce temps-là en Hollande pour voir le Païs, & partit ſur la fin de ce mois dans un Jacht de l'Am. de Rotterdam pour Anvers, afin de voir les Pays-bas qui ſont de la domination de l'Eſpagne, & de là faire un tour en France, Angleterre & Italie. Les Commiſſ. de Meſſ. les Et. Gen. ayant terminé en Angleterre le Traitté du Comm. firent demander un Vaiſſeau de Guerre à l'Etat pour leur tranſport en Hollande. Le S. van der Hoge partit en échange ſur la fin de ce Mois vers M. le Duc de Hanover, pour menager les interêts de cét Etat auprés de cette Alteſſe. Le Sr. Paets, Ambaſſ. extraordinaire en Eſpagne de la part du dit Etat, ayant demandé permiſſion à Meſſ. les Et. Gen. de s'en retourner, cela lui fut accor-

de pour le mois de May. Environ ce temps-là on commença à parler de quelques affaires de la Marine, & d'envoyer quelques Vaisseaux vers la mer Mediterranée, pour y nettoyer les côtes des Barbares, mais quant à la resolution qui a été prise sur ce sujet, & quel sera l'équipage qui se fera par les Colleges de l'Amirauté pour cet effet, on en parlera plus amplement l'année qui vient. Ce mois-ici on détacha 15. Cavaliers de châque Compagnie pour envoyers ver la Frise Orientale afin d'y avoir l'oeïl à toutes choses. Pour ce qui êt de la reduction qu'on avoit resolu de faire de 335. Comp. d'Infanterie, on en retint 120. en service, qui devoient étre rangées sous 10. Regiments, & tous les Regiments furent reduits à un nombre égal tant d'hommes que d'armes, excepté le Regiment des Gardes, qui étoit composé de 25. Compagnies, & les 2. Regiments de Marine qui êtoient chacun de 20. Compagnies. Les 90. Comp. Angloises & Ecossoises furent rangées sous 3. Regiments, 2. Anglois & un Ecossois, dont l'un fut commandé par le Col. Smit; & là-dessus le Sr. Mauson & encore un autre furent envoyés dans toutes les Garnisons pour y faire la reduction qui restoit. Cependant S. A. étoit continuëllement occupée avec le Conseil d'Etat pour dresser l'état de la guerre pour l'année prochaine, mais on n'en a pû avoir l'entiere resolution de toute cette année, & ce d'autant plus que les Provin-

ces

ces reconquiſes n'étoient pas encore bien remiſes, ce qui fût cauſe que cela fût differé juſqu'à une autre fois. M. le Comte de Waldek partit ſur la fin de ce mois vers les biens qu'il avoit en Allemagne, pour aprés quelque ſejour en ce lieu-là, prendre la route de Vienne, & y traiter les affaires dont il étoit chargé pour cet Etat.

M. l'Ambaſſ. Erenſteyn ayant reçû la réponſe de Meſſ. les Et. Generaux du 29. Novembre à ſes Memoires precedents, preſenta le 4. du preſent un autre Memoire auxdits Seigneurs Etats, par lequel il les remercioit *de la réponſe qu'ils luy avoient donnée ſi promptement & de ce qu'ils ſembloient ſe relacher en quelque façon en faveur de M. le P. Guill. de Furſtemberg, & tâche de leur faire comprendre que s'étoit une choſe fort indifferente que les Miniſtres du Duc de Lorraine ſe trouvaſſent à l'Aſſemblée, ou non, pourvû que le Roy de France rétablit le dit Duc dans ſes Etats, ainſi que S. M. avoit promis de faire, cela s'étant fait auſſi bien dans le Traitté des Pirenées, afin que finalement ces empechements puſſent être ôtés, & le Traité de Paix terminé avec d'autant plus de facilité. Secondement il aſſura de nouveau ces Etat de la bonne affection que le Roy ſon Maître avoit pour luy & que ſi l'El. de Brandebourg n'ût pas fait entrer ſon Armée en Allemagne, S. M. n'auroit jamais pris les armes contre luy; mais que neantmoins ces differents pourvoient être facilement appaiſés, ſi cet Etat laiſſoit la liberté à S. M., la-*

quelle n'avoit rien plus à cœur que l'observation inviolable du Traité de Westfalie, afin de remettre le repos dans l'Allemagne. Il pria aussi leurs HH. PP. d'avoir une meilleure opinion des armements de la Suede, puis qu'elle y avoit été contrainte *par une absoluë necessité, & que le Roi son Maître bien loin de faire la moindre chose du monde contre le Traité de Westfalie, étoit prêt au contraire d'y donner toute sorte de satisfaction, s'il se fût tant oublié que de l'entreprendre à son insû, & de renouër une amitié avec l'Electeur par l'entremise de leur HH. PP. telle que la Paix d'Allemagne pourroit exiger de lui, offrant pour cet effet de son côté, ainsi que leurs HH. PP. avoient fait du leur, d'entrer en conference avec les Deputés qu'il leur plairoit de lui donner pour faire une fin de ces differents.*

Cependant M. le Baron Spar ayant û audience du Roi de France ce mois-ici, remontra à S. M. *que le Roi son Maître ayant û continuëllement un extreme desir d'être Mediateur de la Paix, & ayant fait faire à cet effet tant de pressantes instances par ses Ambass. auprés des Princes interessés, ils avoient enfin nommé plusieurs Villes de l'Empire pour y renoüer le Traité de Paix, si bien qu'il prioit S. M. de la part du Roi son Maître de vouloir accorder un lieu où toutes les Parties qui étoient en guerre pûssent envoyer leurs Ambassadeurs.* S. M. répondit là-dessus *qu'en considération du Roi de Suede, & pour faire voir à toute l'Europe qu'Elle vouloit contribuer pour la Paix*

tout

tout ce qui étoit en son pouvoir, Elle choisissoit la Ville de Breda, où la Foi publique avoit été gardée autrefois religieusement, quoi que ce fût un lieu qui appartenoit à ses Ennemis; mais qu'Elle ne pouvoit accepter un lieu dans l'Empire aprés l'action qui avoit été faite à Cologne, & qu'Elle étoit prête d'envoyer ses Ambassadeurs pour renouër le Traité, aussi-tôt qu'elle auroit reçû satisfaction sur le sujet qui les avoit obligés d'en partir. On veut dire là-dessus que S. M. avoit une si grande confiance en cette Place, qu'Elle dit un jour *que toutes les assemblées qui s'y étoient faites, avoient été terminées heureusement par des Traités qui avoient été avantageux aux Parties, de sorte qu'Elle se persuädoit fermement qu'il en seroit de même en ce rencontre, & qu'Elle ne doutoit nullement que ses Ambassadeurs n'y fussent en plus grande sureté qu'à Cologne ou autres Villes de l'Empire.* M. l'Amb. Erensteyn ayant reçû cette réponse de son Collegue l'11. du present mois, ne manqua pas d'en avertir Mess. les Et. Gen. le 12. par un Memoire qu'il leur presenta à cet effet, avec prieres *qu'il leur plût d'accepter le dit lieu le plustôt, que faire se pourroit, afin qu'il en pût donner avis à son dit Collegue.* Mes dits Seign. les Etats ayant donc meurement consideré cette affaire, donnerent la réponse suivante au dit Ambassadeur le 13. par laquelle ils déduisoient bien amplement les raisons pourquoi ils ne pouvoient accepter le dit lieu de Breda.

Les

Les Etats Gen. des Provinces Unies du Païs-bas ayant vû & examiné le Memoire à eux presenté le 12. du present mois de Decembre par le Sr. Erensteyn Amb. extraord. de S. M. Suedoise auprés de cet Etat, & Mediateur pour le Traité de Paix, ne peuvent manquer de donner pour réponse au dit Sr. Ambassadeur & Mediateur, qu'ils sont extremement marris d'apprendre tous les jours de plus en plus, que l'esperance qu'ils avoient concuë de voir, que la presente guerre se verroit enfin terminée par le moyen d'une Paix ferme, stable & honorable pour toutes les Parties, se fait moindre de jour en jour, & que les difficultés qui empechent qu'on ne s'assemble dans un lieu propre à cet effet, croissent & augmentent de plus en plus, en ce qu'il a plû à S. M. Tres-Chrêtienne de nommer la Ville de Breda pour le lieu du Traité vû qu'ils esperent que le dit Sr. Ambass. extraord. & Mediateur voudra bien avoir la bonté de se souvenir que lors que dans les discours & propositions que les Deputés de leurs HH. PP. ont û avec luy sur le sujet des conferences qu'ils avoient ensemble, on fit mention que la dite Ville de Breda seroit peut-être un lieu asses propre pour le Traité de Paix, les dits Seign. Deputés ont toûjours temoigné que la dite Ville seroit proposée inutilement à cet effet, par ce qu'ayant sondé sur ce sujet les inclinations de leurs Alliés, ils avoient appris pour asseuré qu'ils n'accepteroient

roient jamais la dite Ville à cet égard, & que partant on nommoit inutilement une Place que leurs dits Alliés avoient declaré par avance ne leur être point agreable; & que le dit S^r. Ambaff. extraord. & Mediateur voudra bien encore se souvenir que les dits S^rs. Deputés de leurs HH. PP. avoient proposé à son instance, & comme d'un commun contentement, les Villes de Francfort, Hambourg & Aix la Chapelle, lesquelles étant des Places neutres, pouvoient apporter en effet plus de seureté aux Ministres de toutes les Parties combattantes qui seroient obligés de s'y trouver, qu'un lieu appartenant à l'une des dites Parties, & étant occupé par sa Garnison. Que leurs HH. PP. & leurs Alliés treuvent d'autant plus étrange le choix qu'on a fait de la dite Ville de Breda, par ce qu'ils apprennent pour certain que M. le Comte de Oxenstern, aussi Ambaff. extraord. de S. M. Suedoise auprés de S. M. Imperiale, & Mediateur de la Paix à la Cour de Vienne, a fait toutes sortes d'instances pour faire en sorte que la Ville de Hambourg fût acceptée pour le lieu du Traité. Que leurs HH. PP. ont apperçû tant de marques d'une veritable inclination à la Paix dans le dit S^r. Ambaff. extraordinaire & Mediateur, qu'ils sont bien assurés que ce nouvel empechement de congrés ne luy sera pas moins déplaisant qu'à Elles, puis que son Exc. pourra bien juger avec Elles que la saison de l'année étant déjà si fort avan-

avancée, & tous les moindres moments du temps étant fort precieux, le delai qui êt causé par les dits empechements êt extremement prejudiciable, & que sans faire un tort extraordinaire à la cause commune on ne peut point prendre de delay, pour aller concerter de nouveau dans les Cours des Alliés sur le dit lieu de Breda, & consumer le temps qui êt si important en deliberations & preliminaires. Que leurs HH. PP. & leurs Alliés pour temoigner de leur côté la grande & serieuse inclination qu'ils ont à une bonne & ferme Paix, ont bien voulu declarer par la presente au dit Sr. Ambassadeur & Mediateur qu'ils sont contents de prendre la Ville de Hambourg pour le lieu du Traité, comme étant un lieu neutre, assuré & fort commode, nullement chargé de Garnison d'aucune des Parties combattantes, & qui même a été proposé au dit lieu de Vienne, ou enfin quelque autre Place de celles qui ont été nommées ci devant, & d'y envoyer incontinent leurs Ambassadeurs; afin d'y faire traitter la Paix avec le plus de promptitude & de diligence qu'il sera possible, & que dans la dite Negociation ils seront bien voir à tout le monde. & particulierement aux dit Srs. Mediateurs, non pas avec des paroles, mais par des preuves effectives, qui sont ceux qui par une bonne & ferme Paix voudroient bien faire cesser les tristes desordres & miseres lamentables qui accablent & ruinent de fonds en comble la pauvre Chrétienté;

tienté ; & qui au contraire sont ceux qui voudroient bien plustot continuer, les dits desastres voire même les augmenter & porter encore plus loin s'il étoit possible ; & que leurs HH. PP. prient bien serieusement le dit Sr. Ambass. extraord. & Mediateur qu'il luy plaise de faire en sorte auprés du Roy Tres-Chrêtien à ce que la dite Ville de Hambourg soit acceptée le plustôt que faire se pourra pour le dit lieu du Traité, & que le congrés puisse étre hâté autant qu'il sera possible ; priant Dieu qu'il luy plaise de rellement benir les dites conferences, que la guerre puisse être bien-tôt finie, & le repos redonné à la Chrétienté. Ainsi fait & passé en l'assemblée des dits Seign. Et. Gen. à la Haye ce 13. Decembre 1674.

Monsr. l'Ambassadeur ayant û cette réponse, reçût cependant la declaration du Roy de France pour l'élection de la Ville de Breda, qu'il jugea à propos de communiquer à leurs HH. PP. C'êt pourquoy il presenta de nouveau un Memoire le 19. du present mois, avec une Copie de la dite declaration, par lequel memoire il pria leurs HH. PP. de luy faire savoir si Elles desiroient changer quelque chose en la derniere réponse qu'Elles luy avoient donné, ou si Elles vouloient qu'on l'envoyât dans les mêmes termes qu'elle étoit concuë, leur conseillant en outre d'accepter le premier lieu comme le meilleur & le plus assuré, afin que la guerre pût être appaisée d'autant plu-

plustot par ce moyen. La declaration du Roy de France étoit comme s'ensuit.

M. le Baron Spar, Ambass. extraord. de Suede ayant donné à connoitre à S. M. que le même zele qui a porté le Roy son Maître à employer sa Mediation jusqu'à present pour le rétablissement du repos public, l'oblige encore presentement à laisser aller ses soins pour le renouëment des conferences de la Paix, qu'une certaine action si prejudiciale au repos de l'Europe avoit rompuë à Cologne, a insisté auprés de S. Maj. au nom du Roy son Maître qu'Elle voulût bien consentir à un lieu où toutes les Parties qui sont en guerre pûssent envoyer leurs Ambassadeurs. Le dit Sr. Ambass. a donné à connoitre en même temps à S. M. que les Ambassadeurs de Suede qui sont à Vienne, & à la Haye y avoient fait les mêmes devoirs, & a nommé plusieurs Villes en Allemagne à S. M. qui avoient été proposées pour le lieu du Traité. La veritable inclination que S. M. a toûjours ûë pour la Paix, luy a fait recevoir avec plaisir cette nouvelle ouverture, pour renouër un Traitté qui pouvoit donner la Paix à la Chrêtienté, si les Ennemis de S. M. n'en ûssent arreté le cours. Mais d'autant que a seureté publique qui a été si hautement violée à Cologne, n'en laisse aucune de reste aux Ambass. de S. M. dans les Villes Imperiales, & que ce seroit trop faire de les exposer en des lieux où l'autorité de l'Empereur êt reconnuë, c'êt pour quoy S. M. ne peut pas voir qu'Elle pourroit accepter une des Villes que le dit Sr. Ambass. de Suede luy a nom-

nommées dans l'Empire; Neantmoins pour faire voir combien Elle veut contribuër à la Paix & pour ne point faire retarder un avantage que toute l'Europe se peut promettre de cette premiere demarche qui y peut mener, Elle a bien voulu choisir une lieu commode par sa situäcion pour toutes les Parties, quoi qu'il soit situé sous la domination de ses Ennemis, mais dans lequel la conclusion d'un Traitté considerable a fait voir depuis peu d'années que la Foi publique & le droit des Gens ont été conservés inviolés au milieu des armes. C'ét pourquoi S. M. declare au dit Sr. Amb. extraord. de Suede par ce present Ecrit qu'Elle veut lui être mis entre les mains, qu'Elle veut bien nommer la Ville de Breda pour le lieu des conferences, à condition neantmoins qu'avant d'y envoyer ses Ambassadeurs, on lui donnera satisfaction sur les causes qui l'ont obligée de le faire retirer de Cologne vers le commencement de cette année. Fait à St Germain ce 14. Decembre 1674.

Ainsi signé LOUIS.
Et plus bas. ARNAUD,

Mess. les Et. Gen. ayant donc lû cet écrit le même jour, conclurent de persister dans la resolution qu'ils avoient prise le 13. du present mois sur ce sujet, laquelle fut envoyée là-dessus à S. M. Nous finirons donc cette année par la lettre que le Roi de Suede écrivit à Messieurs les Etats pour justifier son armement contre Monsr. l'Elf. de Brandebourg, laquelle quoi qu'elle ne

ne leur fût delivrée par M. l'Amb. Erensteyn qu'au mois de Janvier 1675. neantmoins avoit êté envoyée par S. M. ce mois-ici. La dite lettre contenoit donc ce qui s'ensuit.

Nous Charles par la grace de Dieu Roi de Suede, Gothie & Vandalie, Grand Duc de Finlande, Duc de Schonen, Esten, Livonie, Galrele, Breme, Verden, Stettin, Pomeranie, Cassube & Wenden, Prince de Rugen, Seigneur d'Ingermanie & Wismar, item Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, Juliers, Cleves & Bergue, aux Treshauts & Puissants Seigneurs les Etats Gen. des Provinces Unies, nos bons Amis, Alliés & confederés, tout salut & prosperité.

Hauts & Puissants Seigneurs, nos bons Amis, Alliés & Confederés.

Combien importante & excellente êt l'Union d'amitié & d'Alliance qui a êté toûjours entretenuë entre nôtre Royaume & les Prov. Unies du Pays-bas, ne peut être ignoré de personne, qui voudra seulement faire quelque reflexion sur les marques qui l'ornent & la parent de tous côtés. Car la fidelité qui a toûjours êté gardée inviolablement de part & d'autre n'a pas êté moins sincere qu'elles a êté connuë d'un chacun. Sa constance & sa perseverance extraordinaire ne l'êt pas moins, comme n'ayant jamais changé depuis tant de temps. Nous avons aussi embrassé cette Union, qui êt devoluë sur nous avec la succession de nôtre Royau-me,

me, avec tant d'affection, que nous sommes parfaitement resolus de suivre les traces de nos Ancêtres non moins pour le regard de la veritable affection que nous avons pour Nos Amis & Alliés, que pour ce qui concerne toutes leurs autres actions Heroïques. C'ét pourquoi nous avons toûjours ü un soin tout particulier de faire en sorte que cette ancienne Alliance non seulement demeurât en son ancienne force & vigueur, mais aussi qu'elle fût serrée plus étroittement par de nouveaux neuds. Toutes lesquelles choses comme elles sont claires d'elles mêmes, ainsi quand on voudra seulement considerer la promptitude avec laquelle nous avons même prevenu les occasions, ou les avons soudainement embrassées lors qu'elles se sont offertes, afin de renforcer nôtre Alliance par une Union plus étroitte, nous esperons aussi qu'aprés les grands avantages que nous avons rejettés depuis quelque temps en çà pour l'amour de vous, & les excessives & longues peines que nous avons prises volontiers, pourvû que le tout tendit à Vôtre bonheur & prosperité, comme encore à celui de nos Amis & Alliés, vous ne douterés nullement de la veritable & sincere affection que nous avons toûjours uë pour le bien de vôtre Etat. Lors que nous faisions reflexion sur ces choses, & que nous mettions peine à joindre nos conseils aux vôtres pour rétablir le repos public; & lors que nous nous rejouïssions outre cela que

vos affaires étant remiſes heureuſement par la providence de Dieu, ſembloient promettre deſormais que la Paix étoit proche, nous apprenons avec étonnement des choſes qui ne promettent rien moins que des penſées de Paix, aſavoir que vous avés reſolu de prendre les armes contre nous, de faire revuë de vos Troupes, & de nous faire attaquer par elles dans peu de temps, & ce à cauſe que nous nous ſommes mis en quelque poſture de deffenſe contre l'Electeur de Brandebourg, lequel contre nôtre eſperance n'obſerve point le Traité que nous avons fait dernierement avec luy, qui a pour unique but la conſervation du repos de l'Empire; le dit Electeur ne conſiderant point non plus l'Inſtrument de Paix, dont la Garantie nous a auſſi été confiée; comme encore qu'il n'a pas joint ſes Troupes pour la deffenſe de l'Empire ſuivant ſa quote, comme les autres, mais au contraire par l'envoi d'une grande Armée a û des deſſeins qui ne ſont nullement propres pour obtenir la Paix, quoi qu'on veuïlle dire, & qui partant nous donnent tout ſujet de nous tenir ſur nos gardes puis qu'ils ne font qu'accroitre les malheurs dont l'Empire a été travaillé depuis ſi longtemps, & rendent douteuſe & incertaine la ſecurité dont nous devons joüir pleinement & paiſiblement en vertu du Traité de Weſtfalie; ce qui nous a obligé finalement à ſonger à nôtre propre conſervation, & par conſequent à la garantie du
dit

dit Traité. Et certes ces choses sont de si grande importance, que nous en sommes à bon droit touchés jusques au vif, soit que nous considerions la veritable affection que nous avons toûjours üe pour le bien de vôtre état, ou le soin infatigable que nous avons û jusques ici pour redonner le repos & la tranquillité à l'Europe. Car pour nous être toûjours tenus constamment à l'ancienne Alliance qui a été entre nous & vôtre Etat, & pour avoir crû que nous la devions conserver à jamais inviolable, nonobstant toutes autres considerations, comme encore pour avoir toûjours têmoigné toute sorte de bien-veuillance à vôtre Republique, & enfin lui avoir protesté un nombre infini de fois que nous étions prêts de contribuër de nôtre côté tout ce qui pouvoit être capable pour rendre nôtre Alliance encore plus ferme s'il étoit possible, cela nous fait croire que vous jugerés selon vôtre equité que nos bonnes inclinations meritoient plustot quelque reconnoissance, que de faire contre nous des choses qui conviennent mieux à un Ennemi, qu'à un Allié. Le travail desinteressé que nous prenons pour faire avoir la Paix à vous & à tout le monde, semble aussi ne meriter pas que vous prissiés des rosolutions qui pûssent être accompagnées de quelque danger pour nous, ou de quelque diminution de nôtre securité. Vous faites bien de

dire que vous êtes obligés d'observer les Traités que vous avés faits avec vos Alliés ; mais dans le temps que vous nous montrés le chemin par vôtre exemple de ne point violer la foi promise, il êt aussi necessaire que vous jugiés qué ce seroit contre toute sorte de raison qu'on prit les armes contre nous, parce que nous ne voulons point manquer à la nôtre. D'ailleurs l'Alliance que nous avons faite avec le Roi de France, n'êt pas de cette nature, qu'elle puisse être tenuë pour nouvelle, ou telle qu'elle doive son origine & sa force aux troubles seuls qui regnent presentement ; mais elle êt bâtie sur un fondément qui a été longtemps avant la guerre dans laquelle vous vous trouvés engagés aujourd'hui : Et elle requiert de nous, même en cette presente conjoncture, une observation, à laquelle nous aurions été obligés, quand même il n'y auroit point entre le Roi de France & vous cette guerre, laquelle engage tant de Princes & Etats de l'Europe à une malheureuse & funeste effusion de sang de leurs Sujets. Et veritablement si l'inviolabilité des Alliances doit servir de rempart aux Alliés, on peut esperer avec raison que vous jugerés que vous étés obligés d'entreprendre tellement la cause de vos Alliés, que cela ne se face pas à nôtre prejudice, n'ayant point merité un tel traittement, puis que nous avons avec

vous

vous non seulement des anciennes, mais aussi bien souvent des nouvelles Alliances. Nous ne voulons pas aussi que vous croyies que nôtre intention soit de ruïner vôtre Allié par une fureur aveugle de la Guerre, mais seulement de nous deffendre de ses entreprises par les moyens que nous jugerons les plus convenables pour cet effet. Car si vous avés quelque autre dessein que celui-là, on le considerera non pas comme une deffense de vôtre Alliance, ou de vos Alliés, mais comme si vous vouliés seconder les pernicieuses intentions qu'il pourroit avoir formées contre nous; ce que la veritable & sincere affection que nous avons pour le bien de vôtre Etat ne nous permet pas même de penser. Et enfin comme les differents que nous avons avec l'Electeur de Brandebourg sont separés des interets de vôtre Etat, puis qu'ils ne concernent simplement que le repos d'Allemagne, & n'ont point d'autre but sinon que le Traité de Westfalie ne soit point entierement foulé aux pieds, & que le contenu d'icelui ne soit en risée & en mêpris à un chacun, & que par consequent on ne dise point de nous que nous avons plus combattu par souhaits pour le répos de l'Allemagne, que par effets; c'êt pourquoi les Armes que la necessité nous a contraint de prendre, ne peuvent donner avec juste raison aucun

ſujet d'offenſe à vos Hautes Puiſſances, puis qu'elles n'ont aucun deſſein de leur faire la guerre; dequoy mêmes nous avons été tres-êloignés, lors que leurs malheurs & l'eſperance des ſuccés nous pouuoient avoir conviés à quelque choſe de ſemblable & ce à cauſe de l'affection que nous leur avons toûjours portée, & que nous leur portons encore. De plus vous n'avés aucun ſujet de craindre que nous veuïllions vous detourner le ſecours de vos Alliés, afin de faire en ſorte par là que vous fuſſiés d'autant pluſtot opprimés ou que cela vous empechât de reprendre ce qui vous a êté ôté: Car Dieu par ſa bonté vous a remis en un tel état, qu'étant maintenant aſſurés par vôtre propre force, vous n'avec point de beſoin de ſecours étranger pour rétablir vôtre Republique dans ſon premier luſtre; ou pour la conſerver; & bien moins encore d'un tel ſecours, qui pourroit entrainer aprés ſoi la deſtruction de la Paix de Weſtfalie, (à la conſervation de laquelle vous avés vous mêmes un intêret tout particulier) & cauſer la ruine & la deſolation de tant de Peuples qui ſoupirent ſous le faix de cette triſte & malheureuſe guerre. Par tout ce que nous venons d'alleguer ci-deſſus nous ne doutons nullement que vous ne ſoyés de ce ſentiment avec nous, que les armes que vous pourriés prendre contre nous ne peu-

vient

vient pas porter le nom de justes, puis qu'elles ne sont pas necessaires; & que par consequent la faute en sera d'autant plus grande; que renversant entierement l'esperance de la Paix, laquelle a commencé à reprendre de nouvelles forces, & le moindre danger n'exigeant pas cela de vous, elle aura ouvert la porte à une nouvelle guerre, dont il êt impossible de savoir les evenements ni la durée. Et certes nous nous sentons saisis d'une horreur non commune; lors que nous faisons reflexion sur les malheurs qu'elle peut trainer aprés soi; si nous venons à choquer nos armes les uns contre les autres. Considerons avec cela la furie du Turc, lequel attaque de toutes ses forces le Royaume de Pologne, cet ancien Boulevart de la Chrêtienté, & de quelle façon l'interet Chrêtien se trouvera abandonné, pendant que les Princes & Etats Chrêtiens se dechirent ainsi miserablement les uns les autres. Souvenons nous qu'on ne peut pas ouvrir un chemin plus propre à cet Ennemi du nom de Christ, pour jetter le joug sur le cou des Chrêtiens, que par ces funestes querelles & rancunes implacables. Il êt maintenant en vôtre pouvoir de donner à la Chrêtienté & à vos Alliés cette Paix si longuement & si ardemment desirée, par des moyens beaucoup plus doux que par la guerre, qui ne produit or-

ordinairement que toutes sortes de miseres & desolations ; c'êt asavoir si vous daignes detourner vôtre Allié de son dessein par des persuasions & remontrances vrayement Chrêtiennes & le ramener ainsi à des pensées de Paix, qui êt l'unique moyen pour mettre fin à tous nos differents & nos malheurs : Et afin que vous puissiés étre d'autant plus assurés de nos bonnes ententions, nous protestons hautement que comme nous regrettons infiniment que l'Electeur de Brandebourg aye voulu embrasser des conseils si precipités, qui ne sont nullement conformes à l'Alliance qu'il a fait avec nous, ni avec l'affection sincere que nous lui ayons toûjours temoignée, ni enfin avec le zele qu'il a tant de fois declaré avec nous d'avoir pour la Paix, ainsi aussi lors que le dit Electeur sera resolu de rappeller ses Troupes, soit de soi-même, ou par le moyen de vos Chrétiennes exhortations & bons offices, & qu'enfin il se propose devant les yeux, non des choses qui ruïnent le repos public, comme on voit que cela arrive aujourd'hui, mais plustot qui le ramenent entierement, & que nous verrons que le Traité de Westfalie, & nôtre securité qui depend de son observation & garantie, seront parfaitement établis, nous nous reconcilierons avec lui avec toute sorte de promptitude, & rappellerons in-

continent nos Troupes hors de son Païs & enfin ferons voir à tout le Monde que les armes que nous avons prises, ne l'ont pas été pour tirer une guerre d'une autre, ni pour favoriser des desseins qui puissent être contraires à la Paix, ni pour offenser ou opprimer autrui, & que nôtre intention n'ét pas de prendre ou de retenir aucunes Places qui appartiennent à l'Electeur, soit qu'elles soient situées dans l'Empire ou ailleurs, mais au contraire que ce n'a été que pour procurer la Paix, & deffendre nos droits & les Traites que nous avons faits avec nos Allies. Nous esperons donc que les protestations que nous venons de vous faire, vous assureront entierement des veritables inclinations que nous avons à la Paix, & vous feront juger à vous-mêmes qu'il n'y a point de raison qui vous oblige à prendre les armes contre nous, & qu'enfin vous nous rendrés la pareille de l'affection que nous avons témoigné avoir pour vôtre Etat, en prenant tant de peine pour lui procurer la Paix. Mais neantmoins si les choses prennent un autre cours que celui de la continuation de nôtre amitie, (ce qu'à Dieu ne plaise) nous nous appuyerons sur la justice de nôtre cause, dans l'esperance que Dieu benira nos bonnes intentions; & que tous Amateurs de la Paix & de l'equité les approuveront. Et cependant nous ne nous

departirons en aucune façon du bon dessein que nous avons toûjours ŭ de vivre en bonne amitié & intelligence avec vous, & on ne treuverá aucun changement dans l'intention que nous avons ŭ de tout temps de combattre tellement avec vous par des demonstrations d'amitié & d'une affection sincere, qu'on sera obligé de douter lequel de nous deux êt plus porté à ce zele, par lequel nôtre amitié reciproque puisse étre longuement conservée & perpetuée d'âge en âge. Toutes lesquelles choses comme elles vous seront plus amplement deduites par nôtre amé & feal Eduart Erensteen, Seigneur hereditaire de Fors-by-gard, Lindelslo & Barkestorp; cela êt cause que nous nous rapportons à ce qu'il vous en dira de bouche; & ladessus finissant la presente, nous vous recommandons de tout nôtre cœur en la protection du Tout-puissant, qui êt auteur de la Paix, vous souhaitant toute sorte de bien & de prosperité. Fait à nôtre Château de Stocholm le 5. Decembre 1674. vôtre bon Ami & Allié

Ainsi signé

CAROLUS.

Et pluspas

H. HOGHUSEN.

Ayant

Ayant representé jusqu'ici l'état du Traitté de Paix ainsi qu'il s'ét vû à la fin de l'année, nous en rapporterons la suite en peu de mots. Le Roi de France ayant donc proposé la Ville de Breda pour le lieu de la conference, & la dite Ville ayant éte rejettée par Messieurs les Etats Generaux & leurs Alliés, pour les raisons que nous avons alleguées ci-dessus. Monsieur l'Ambassadeur Spar fit tant d'instances auprés de Sa Majesté qu'Elle declara finalement ne vouloir point s'attacher à la dite Ville, & qu'Elle laissoit au choix de leurs HH. PP. de nommer tel lieu qu'il leur plairoit de leur domination pour traiter la Paix, excepté Frise & Groningue, par ce que ces Provinces étoient trop éloignées. Sa Majesté persistant toûjours de dire qu'Elle ne pouvoit se resoudre à envoyer ses Ambassadeurs en un lieu sujet à l'Empire. Monsieur l'Ambassadeur Ehrensteyn ayant rapporté cette réponse à Messieurs les Etats Generaux, ils donnerent ordre à Monsieur le Conseiller Pensionnaire Fagel, & aux autres Deputés pour les affaires étrangeres, de conferer avec Son Altesse & leurs Alliés sur ce sujet, si bien que leurs HH. PP. nommerent la Ville de Meurs le 18. Janvier 1675. comme un lieu gardé par la Garnison de Son Altesse & que partant la France ne devoit faire aucune difficulté de l'accepter;

mais le Roi jugeant que cette Ville étoit aussi sous la protection de l'Empire, n'y voulut point consentir, de sorte que plusieurs croyoient que toute la Negociation de la Paix s'en iroit en fumée; & ce d'autant plus que la France faisoit de grands preparatifs de guerre pour la Campagne prochaine, & que la Suede avoit déjà fait entrer son Armée dans les terres de Monsieur l'Electeur de Brandebourg; & que partant les Mediateurs de cette Couronne ne pourroient plus longtemps exercer cet Office. Mais le Roi d'Angleterre ayant aussi pris la qualité de Mediateur, conjointement avec les dits Suedois, fit proposer aprés ce refus de la Ville de Meurs, celle de Nimegue, comme étant un lieu propre pour traiter, si bien que la dite Ville, ayant été acceptée par tous les Allies, S. M. y consentit aussi finalement à la persuasion du Milord Loccart, Ambass. de S. M. Br. à la Cour de France; à condition neantmoins qu'on luy donneroit satisfaction sur l'affaire de M. le Pr. Guill. de Furstenberg, & de l'argent qui avoit été arreté à Cologne; & bien que S. M. nomma incontinent les Ambassadeurs qu'Elle avoit destiné d'envoyer au dit lieu, asav. M. le Duc de Vitri, M. Colbert, & M. le Comte d'Avaux. Le Roi d'Angleterre choisit aussi en ce temps-là les Seigneurs Jean Berkley, William Temple, Ambass. auprés de Mess. les Etats, & Leo-

nel

nel Jenkins, pour exercer la Charge de Mediateurs au dit Nimegue, où on leur louä un logement pour cet effet. De la part de cet Etat furent élus Meſſ. d'Odicq, Beverning & Haren, mais l'on ne ſait pas encore ceux qui doivent aller au nom des Alliés, toutefois il êt à croire qu'on les nommera bientôt.

C'êt ici en peu de mots l'état du Traitté de Paix, ainſi qu'on l'a vû en ce temps-là, dont nous avons reſolu de traiter plus amplement l'année qui vient moyennant la grace de Dieu, & dont nous eſperons un meilleur ſuccés que par ci-devant. Cependant nous prierons Dieu, qui êt auteur de la Paix, & qui tient les cœurs des Rois & Princes en ſa main, qu'il lui plaiſe de donner ſa benediction pour cet effet, afin que cette funeſte guerre puiſſe étre enfin terminée, & la Paix redonnée à la Chrétienté.

F I N.

TABLE

TABLE

Des principales mateeries Contenuës dans ce Livre.

A.

B.

C.

D.

E.

F. Fauf-

F.

G.

H.

I.

L.

Liste

M.

O.

P.

R.

S.

T.

W.

FIN.

812

TABLE

Des

FIGURES.



